NAZIONALE
B. Prov.
957
NAPOLI
VITT. EM III
BIBLIOTECA

105
12

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio XXIII
Palchetto 4
Num.° d' ordine 13 C 10

B. Prov.
IK
957

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE.

TOME DOUZIEME.

Q = SAT

6143.12

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ, UNIVERSEL

D'HISTOIRE NATURELLE,

CONTENANT

L'HISTOIRE des Animaux, des Végétaux et des Minéraux, et celle des Corps célestes, des Météores, et des autres principaux Phénomenes de la Nature;

AVEC

L'HISTOIRE des trois Regnes, et le détail des usages de leurs productions dans la Médecine, dans l'Économie domestique et champêtre, et dans les Arts et Métiers;

Une TABLE concordante des Noms Latins, et le renvoi aux objets mentionnés dans cet Ouvrage.

Par VALMONT-BOMARE, Professeur d'Histoire Naturelle à l'École centrale de Paris.

NOUVELLE ÉDITION d'après la quatrieme revue et considérablement augmentée par l'Auteur.

TOME DOUZIEME.

A LYON,
Chez BRUYSET AINÉ et C.°

AN VIII = 1800.

DICTIONNAIRE

RAISONNÉ

D'HISTOIRE NATURELLE.

Q

QUABEBES. *Voyez* CUBEBES.

QUACAMAYAS ou ALO. C'est le nom que les Mexicains donnent à leurs perroquets qui sont des *aras rouges*. Voyez *ce mot*.

QUACHI. Petit quadrupede qui a de l'affinité avec le renard et que *Barrere* a caractérisé ainsi : *Vulpes minor, rostro superiori longiusculo, caudâ annulatim ex nigro et rufo variegatâ*. Suivant les observations de M. *de la Borde*, Médecin du Roi, et qui nous ont été communiquées par lui, le *quachi* est extrêmement commun dans les grands bois de la Guiane : il n'est pas plus gros qu'un chat ; sa queue est fort longue, annelée ou cerclée alternativement de poil noir et roux.

Cet animal va toujours en troupes nombreuses ; on en trouve quelquefois cent et cent cinquante rassemblés ; ils ne se séparent même ni dans les attaques du chasseur, ni pour faire leurs petits ; ils sont plus souvent sur les arbres qu'à terre ; ils sautent avec beaucoup d'agilité de branche en branche, et grimpent de même d'un arbre à l'autre et à une très-grande hauteur comme les *singes ;* en peu de temps ils parcourent un arpent de bois. Leur portée est d'un à deux petits, quelquefois de trois ; ils les portent sur leur dos ainsi que font les *singes*. On en éleve quelquefois à Cayenne, et ils deviennent incommodes par leur familiarité ; ils mangent de tout ; ils n'épargnent pas les poules qu'ils trouvent à l'écart dans la

basse-cour. Ils fouillent pour chercher les vers de terre dont ils sont fort friands, mangent des graines de *balatas* et de *bois rouge*.

Le *quachi* ne court pas fort vîte à terre, mais quoique petit de taille il se rend redoutable au chien; quand le chien veut fondre sur le *quachi*, celui-ci se couche sur le dos, s'accroche avec ses dents au cou du chien, l'étrangle ou le blesse dangereusement. Les *quachis* ne couchent jamais dans le même endroit; quand la nuit approche, ils portent tous des feuilles sur des branches d'arbres où il y a des lianes; ils y établissent une couche plus grande que l'ouverture d'une barrique, ils passent ainsi la nuit pêle-mêle les uns sur les autres: les chasseurs qui reconnoissent ce gîte n'attendent pas qu'ils se levent, ils tirent un coup de fusil tout au travers et en font tomber cinq à six par terre.

Il se trouve dans les grands bois de la même contrée une grande espece de *quachi* (*quachi-mondé*): il est gros comme un mouton; son poil est rouge ou d'un roux vif; ils marchent trois ou quatre ensemble, portent aussi leurs petits sur le dos; ils mangent des vers de terre et des fruits. On trouve des rapports généraux entre ces animaux, le *coati* et le *raton*; le *coati* est le même que le *quachi*. Voyez COATI.

QUADRANGULAIRE de diverses especes. *Voyez l'article* POISSON-COFFRE.

QUADRICOLOR. C'est le *gros-bec* de Java, *pl. enl. 101, fig. 2*. On le trouve dans l'isle de Java; il est un peu plus petit que le friquet: la tête, le cou, le milieu du ventre, les couvertures du dessous de la queue sont d'un beau noir; la poitrine et les côtés sont blancs: le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les pennes et les couvertures du dessus des ailes sont d'un marron clair; celles du dessus de la queue sont d'un marron-pourpre: le bec est d'un cendré-bleu: les pieds et les ongles sont bruns.

QUADRISULCE. *Voyez à l'article* QUADRUPEDE.

QUADRUMANES. *Voyez les articles* SINGE *et* QUADRUPEDE.

QUADRUPEDE, *Quadrupes*. Par ce mot on désigne les *animaux à quatre pieds*: ces individus semblent jouir

de la terre, conjointement avec l'*homme*, plus immédiatement, plus entiérement que le reste des animaux, tels que les oiseaux, poissons, reptiles, etc.; néanmoins quelques-uns d'entre les *quadrupedes* se plongent dans les eaux, tels que la *loutre*, etc. ou se portent dans les airs, telles sont les *chauve-souris*; et quoique ceux-ci soient moins complétement, moins exactement *quadrupedes*, on ne laisse pas de les comprendre sous la dénomination générale et collective des animaux terrestres et *quadrupedes*, mais il est essentiel d'en faire la remarque : le nom de *quadrupede* suppose rigoureusement un *animal vivipare et pourvu de quatre pieds*, et l'on feroit abus de cette dénomination si on l'appliquoit aux *phoques*, parce qu'ils marchent en quelque sorte à quatre pattes, etc.; cet abus seroit plus grand encore si on l'appliquoit à des *quadrupedes ovipares*, tels que les *tortues*, les *lézards*, les *crapauds*, les *grenouilles*, etc.

Pour qu'il y ait de la précision dans les mots, il faut de la vérité dans les idées qu'ils représentent.... Pour nous mieux faire entendre de nos Lecteurs, nous nous aiderons, en grande partie, pour l'ensemble de cet article si essentiel et si intéressant, du travail des Auteurs de l'*Encyclopédie méthodique*, guidés eux-mêmes par les grandes idées de l'illustre M. *de Buffon*. Faisons pour les *mains* un nom pareil à celui qu'on a fait pour les *pieds*, et alors nous dirons avec vérité et précision que l'*homme* est le seul animal *bimane* et *bipede*, parce qu'il est le seul qui ait deux mains et deux pieds; que le *lamentin* n'est que *bimane*, attendu qu'il n'a point de pieds de derriere; que le *singe* dont les quatre pattes plutôt conformées comme des *mains* que comme des pieds, et qui en effet font l'office de bras et de mains, est un *quadrumane*.

Maintenant appliquons ces dénominations à tous les êtres particuliers auxquels elles conviennent, nous trouverons que sur environ quatre cents especes d'animaux qui peuplent la surface de la terre, et auxquelles on a donné le nom commun de *quadrupede*, il y a d'abord trente-six especes de *singes*, *babouins*, *guenons*, *sapajous*, *sagouins* et *makis*, qu'on pourroit en

retrancher, parce qu'ils sont *quadrumanes*; qu'à ces trente-six especes, il faut ajouter celles du *loris*, du *sarigue*, de la *marmose*, du *cayopollin*, du *tarsier*, du *phalanger* et d'autres *quadrupedes* ambigus qui ont aussi quatre mains plutôt que quatre pieds; que par conséquent la liste des *quadrumanes* étant de quarante ou cinquante especes, le nombre réel des *quadrupedes* seroit déjà diminué d'un huitieme ou environ; qu'ensuite ôtant quinze ou vingt especes de *quadrupedes* douteux qui sont en quelque sorte bipedes, savoir, les *chauve-souris* et les *roussettes*, dont les pieds de devant sont plutôt des ailes que des pieds, et en retranchant aussi les trois ou quatre *gerboises* qui ne peuvent marcher que sur les pieds de derriere, parce que ceux de devant sont trop courts; en retranchant encore les *lézards*, etc. parce qu'ils sont ovipares, etc.; en ôtant enfin les *morses*, le *dugon* et les *phoques*, auxquels les pieds de derriere semblent inutiles, le nombre des *quadrupedes* se trouveroit diminué d'environ moitié; et si on vouloit encore en soustraire les animaux qui se servent des pieds de devant comme de mains, tels que les *ours*, les *marmottes*, les *coatis*, les *agoutis*, les *écureuils*, les *rats* et beaucoup d'autres, la dénomination de *quadrupede* paroîtroit impropre pour plus des deux tiers des animaux auxquels on la donne: tous ces *fissipedes* qui se servent de leurs pieds de devant pour saisir et porter à leur gueule, ne sont pas de purs *quadrupedes*; ces especes semblent faire une classe intermédiaire entre les *quadrupedes* et les *quadrumanes*, et n'appartiennent précisément ni aux uns ni aux autres; ce sont encore des *quadrupedes* ambigus.

D'après cette analyse il y auroit donc plus d'un tiers des animaux auxquels le nom de *quadrupede* disconviendroit, et plus d'une moitié auxquels il ne conviendroit pas dans toute l'étendue de son acception; et les vrais *quadrupedes* seroient les *solipedes*, les *pieds fourchus*, et tous les *fissipedes vivipares*, dont les pieds de devant ne font jamais l'office de la main.

Les *quadrumanes*, dit M. *de Buffon*, remplissent le grand intervalle qui se trouve entre l'*homme* et les

quadrupedes ; les *bimanes* sont un terme moyen dans la distance encore plus grande de l'*homme* aux *cétacées* ; les *bipedes* (ou *quadrupedes* douteux) avec des ailes (les *chauve-souris*) , font la nuance des *quadrupedes* aux oiseaux ; les *cochons* semblent faire la nuance entre les *fissipedes* et les *bisulces* ; ils ont en quelque sorte le pied terminé par quatre ongles , mais il n'y en a que deux sur lesquels ces animaux s'appuient en marchant ; enfin , les *fissipedes* qui se servent de leurs pieds comme de mains , remplissent tous les degrés qui se trouvent entre les *quadrumanes* et les *quadrupedes*.

Les Méthodes ont été inventées pour aider la mémoire ; à l'aide de ces especes de tables synoptiques on exprime en termes généraux , sous une dénomination commune , des êtres qui appartiennent à la même classe. Ce ralliement ou rapprochement d'especes ne doit être fait ni arbitrairement , ni forcément , mais d'après les caracteres naturels les plus nombreux , les plus évidens , les plus analogues ; en un mot , les Méthodes doivent être comme autant de plans ou de tableaux tracés sur le dessin de la Nature : car ce seroit méconnoître sa marche et la gradation constante de ses nuances , que de vouloir , ainsi que l'ont fait quelques Auteurs , sur l'objet dont il est question , juger d'un tout par une seule de ses parties , soit par les dents , soit par les ongles.

Une Méthode , pour avoir de la justesse et être instructive , doit être analysée et déduite des différences ou des ressemblances dans les individus tout entiers , et cette méthode d'inspection se portera sur la forme , sur la grandeur , sur le port extérieur , sur les différentes parties , sur leur nombre , sur leur position , sur la substance même de la chose ; si les individus ont une ressemblance intime , parfaite , ils seront de la même *espece* ; s'ils offrent des différences à peine sensibles , ils seront encore de la même espece , mais formant des *variétés* ; et pour désigner celles-ci , on joindra un adjectif au nom de leur espece : si ces différences sont très-sensibles , et qu'en même temps il y ait toujours beaucoup plus de ressemblances que de différences , les individus seront d'une autre espece , mais du même *genre* que les premiers ; et si ces différences

sont encore plus marquées, sans cependant excéder les ressemblances, alors les individus seront d'un autre genre que les premiers et les seconds, et cependant ils seront encore de la même *classe*; si au contraire le nombre des différences excede celui des ressemblances, alors les individus ne seront plus de la même classe.

Exposons maintenant les quatre Méthodes ou Systêmes de *quadrupedes*, auxquelles les Naturalistes ont donné le plus d'attention, et qui le méritent à certains égards; commençons par le Systême de *Linnæus*.

Linnæus divise la classe des *quadrupedes* en sept *Ordres*.

ORDRE PREMIER.

Primates ou *Antropomorpha*. Animaux à figure d'*humain*, et qui ont quatre dents au-devant de la mâchoire supérieure, et deux mamelles sur la poitrine.

Cet Ordre est divisé en quatre *genres*; savoir;

L'*homme*.
Le *singe*.
Le *lémur* (maki).
La *chauve-souris*.

ORDRE DEUXIEME.

Bruta. Animaux qui n'ont point de dents au-devant des mâchoires.

Il est divisé en cinq *genres*; savoir:

L'*élèphant*.
Trichecus ou *manati* (lamantin).
Le *bradypus* ou *paresseux*.
Le *myrmecophaga* ou *tamandua* (fourmilier).
Le *manis* ou *lézard écailleux*.

ORDRE TROISIEME.

Feræ ou *Bêtes féroces*. Animaux qui ont au-devant de la mâchoire supérieure six dents pointues, et une seule dent canine de chaque côté des mâchoires.

Ce troisieme Ordre est divisé en six *genres*; savoir :

Le *phoca* ou *phoque*.
Le *chien*.
Le *chat*.
Le *furet*.
La *belette*.
L'*ours*.

ORDRE QUATRIEME.

Bestiæ. Les animaux qui ont plus d'une dent canine de chaque côté des mâchoires ; le nombre des dents de devant n'est pas le même dans tous les *genres*; le nez est saillant au-devant de la bouche.

Il y a six *genres*; savoir :

Le *cochon*.
Le *dasypus* ou *tatou*.
Le *hérisson*.
La *taupe*.
La *musaraigne*.
Le *didelphis* ou le *philandre* (sarigue) des Nomenclateurs.

ORDRE CINQUIEME.

Glires; les *loirs*. Ces animaux ont au-devant de chaque mâchoire deux dents qui sont éloignées des molaires ; il n'y a point de dents canines.

Il est divisé en six *genres*; savoir :

Le *rhinocéros*.
Le *porc-épic*.
Le *lievre*.
Le *caſtor*.
Le *rat*.
L'*écureuil*.

ORDRE SIXIEME.

Pecora. Ces animaux qui vivent en troupeaux ont au-devant de la mâchoire inférieure six ou huit dents fort éloignées des molaires ; il n'y a point de dents au-devant de la mâchoire supérieure : les pieds sont terminés par des sabots ; les mamelles sont aux aines.

Cet Ordre comprend six *genres ;* savoir :

Le *chameau.*
L'animal du *musc.*
Le *cerf.*
La *chevre.*
La *brebis.*
Le *bœuf.*

ORDRE SEPTIEME.

Belluæ. Animaux qui ont au-devant des mâchoires des dents obtuses et tronquées ; il y a deux mamelles aux aines.

On distingue deux *genres ;* savoir :

Le *cheval.*
L'*hippopotame.*

Cette exposition de la Méthode de M. *Linnæus* est faite d'après la X.e édition de son *Systema Naturæ.* Cette Méthode a eu des contradicteurs qui, dans la discussion qu'ils en ont faite, ont démontré qu'elle offre des disparates choquantes et nombreuses ; en effet, on y trouve réunis dans un même ordre l'*homme* et la *chauve-souris ;* dans un autre, l'*éléphant* et le *lézard écailleux ;* la *belette* et le *phoque ;* le *cochon* et la *musaraigne ;* le *rhinocéros* et l'*écureuil ;* le *chameau* et la *chevre.*

Passons à la Méthode de *Ray.* Cet Auteur ne fait que deux Classes générales de *quadrupedes.*

PREMIERE CLASSE.

Animalia ungulata, ou *Animaux ungulés*. Elle comprend ceux qui ont l'extrémité des pieds ou des doigts enveloppée dans une matiere de corne sur laquelle ils marchent.

SECONDE CLASSE.

Animalia unguiculata, ou *Animaux unguiculés*. Elle renferme ceux qui ont un ongle qui tient à l'extrémité de chaque doigt, et qui laisse à nu la partie qui porte sur la terre.

Ray subdivise les *quadrupedes ungulés*, c'est-à-dire qui ont de la corne aux pieds :

En *solipedes*, qui sont le *cheval*, l'*âne* et le *zebre*.

En *pieds fourchus*, tels que le *taureau*, le *bélier*, le *bouc*, etc.

En animaux qui ont les *pieds divisés* en quatre parties, comme le *rhinocéros* et l'*hippopotame*. Il rapporte à cette Classe quelques animaux étrangers qu'il donne comme *anomaux* (irréguliers) parce qu'ils different un peu des deux précédens.

L'Auteur distingue ensuite deux sortes d'animaux *à pieds fourchus*.

Les uns ne ruminent pas ; tels sont le *cochon*, le *sanglier*, le *babiroussa*, le *tajacu*, etc.

Les autres ruminent. Il établit trois *genres* de *ruminans à pieds fourchus*, qui ont des *cornes* creuses et permanentes.

1.° Le *genre* du *bœuf*, *Bovinum genus*, qui comprend le *taureau*, l'*aurochs*, le *bison*, le *buffle*, etc.

2.° Le *genre* des *brebis*, *Ovinum genus*, qui renferme les *béliers*, les différentes especes ou races de *brebis*.

3.° Le *genre* de la *chevre*, *Caprinum genus*, qui comprend le *bouc*, le *bouquetin*, le *chamois*, les *gazelles*.

Ray fait un quatrieme *genre* des animaux *ruminans à pieds fourchus*, dont les *cornes* sont solides et branchues (il faut dire les *bois*), et tombent chaque année :

Le nom de ce *genre* est tiré de celui du *cerf*, *Cervinum genus*; il comprend le *cerf*, le *daim*, la *giraffe*, le *chevreuil*, le *rhenne*, etc.

Parmi les *quadrupedes* qui sont armés d'ongles, *Ray* distingue d'abord :

Ceux qui les ont larges et plus ressemblans à ceux de l'*homme* qu'à ceux des autres *bêtes*, et ce sont les *singes*.

Les animaux qui ont les ongles étroits et pointus, sont distingués par leurs pieds; les uns ont le *pied fourchu* et n'ont que *deux ongles*, comme le *chameau*, qui est un ruminant; les individus de ce même *genre* sont le *dromadaire*, le *paco*, etc. L'Auteur donne l'*éléphant* comme anomal en ce *genre*, parce que ses doigts sont réunis et recouverts par la peau. Les autres *quadrupedes* qui ont des ongles sont les *fissipedes proprement dits*.

Les animaux *fissipedes* sont divisés en deux *classes*.

La premiere comprend ceux que *Ray* appelle *analogues* (*Analoga*); c'est-à-dire :

Ceux qui se ressemblent sur-tout par rapport aux *dents*, soit pour leur forme, soit pour leur situation.

Les *fissipedes* de la seconde classe sont désignés par le nom d'*anomaux* (*Anomala*).

Ils different des autres ou parce qu'ils n'ont pas de *dents*, tels que le *tamandua*; ou s'ils en ont, elles different, soit pour l'arrangement, soit pour la forme de celles des autres animaux, tels sont le *hérisson*, le *tatou*, la *taupe*, la *musaraigne*, la *chauve-souris*, le *paresseux*. Les animaux *fissipedes analogues* ont *plus de deux dents incisives* dans chaque mâchoire, comme le *lion*, le *chien*, etc.; ou n'en ont *seulement que deux* à chaque mâchoire, comme le *castor*, le *lievre*, le *lapin*, le *cochon d'Inde*, le *porc-épic*, les *écureuils*, le *rat*, la *souris*, le *mulot*, le *loir*, le *lérot*, la *marmotte*, etc. et tous ceux qui sont plantivores.

Les *quadrupedes carnassiers* (*Carnivora*), sont ou *grands* ou *petits*. Parmi les *grands*, il y en a de deux sortes :

Les uns ont la tête arrondie et le museau court, comme le *chat*, c'est pourquoi on appelle le *genre* sous lequel ils sont rassemblés, *genre des chats*, *Felinum genus*.

Il comprend le *lion*, le *tigre*, le *léopard*, le *loup-cervier*, le *chat*, l'*ours*, etc.

Les autres ont la tête et le museau alongés comme le *chien*, d'où vient le nom de *canin* que l'on a donné à ce *genre*, *Genus caninum*.

Ces especes sont le *loup*, le *chien*, le *renard*, la *civette*, le *coati*, le *blaireau*, la *loutre*, le *phoque*, *l'hippopotame*, le *morse*, etc.

Les petits *quadrupedes carnassiers*, indépendamment de leur taille, different des grands, parce qu'ils ont la tête plus petite, les pattes plus courtes et le corps plus effilé, ce qui leur donne la facilité de se glisser, comme des vers, dans des endroits fort étroits; aussi le nom générique de ces animaux a-t-il été dérivé de celui de ver, *Genus vermineum*; on l'appelle aussi *Genus mustelinum*, parce que la *belette* (*Mustela*), est l'animal le plus connu de ce *genre*, qui renferme aussi l'*hermine*, la *matte*, la *fouine*, le *furet*, le *putois*, etc.

Offrons la Méthode de *Klein* (*Quadrupedum dispositio, brevisque Historia naturalis.*) Cet Auteur divise les *quadrupedes* en deux Ordres.

Premier Ordre.

Animaux *ungulés*, qui ont le pied terminé par un ou par plusieurs sabots. Il renferme cinq familles.

1.° *Monochela.* Ceux qui n'ont qu'*un sabot* à chaque pied; ce sont les *solipedes*. Il y a deux *genres*; celui du *cheval* et celui de l'*âne*.

2.° *Dichela.* Ceux qui ont *deux sabots* à chaque pied : ce sont les animaux *bisulces* ou *à pied fourchu*. Il y a cinq *genres*; le *taureau*; le *bélier*, le *bouc*, le *cerf*, le *porc*.

3.° *Trichela.* Le *Rhinocéros*; il a *trois sabots* à chaque pied; c'est un *trisulce*.

4.° *Tetrachela.* L'*hippopotame*; il a *quatre sabots* à chaque pied : c'est un *quadrisulce*.

5.° *Pentachela.* L'*éléphant*; il a *cinq sabots* à chaque pied; c'est un *pentisulce*.

DEUXIEME ORDRE.

Les *digités* ou *unguiculés*. Animaux qui ont des *doigts*. Cet Ordre est subdivisé aussi en cinq *familles*.

1°. *Didactyla*. Ceux qui ont *deux doigts* à chaque pied. Il y a deux *genres* : celui du *chameau* et celui de l'*ai*.

2.° *Tridactyla*. Ceux qui ont *trois doigts* aux pieds de devant. Il y a deux *genres* : celui du *paresseux* et celui du *tamandua*.

3.° *Tetradactyla*. Ceux qui ont *quatre doigts* aux pieds de devant. Il y a deux *genres* : celui du *tatou*, celui du *cavia* (*agouti*).

4.° *Pentadactyla*. Ceux qui ont *cinq doigts* aux pieds de devant. Il y a douze *genres*.

Celui du *lievre*, celui du *sorex* (*souris*) (ce second *genre* est subdivisé ; il renferme ceux de l'*écureuil*, des *rats dormeurs*, du *rat*, de la *taupe* et de la *chauve-souris*.) Viennent ensuite les *genres* de la *belette*, de l'*acanthion* (les *hérissons* et les *pores-épics*) ; du *chien*, du *loup*, du *renard*, du *coati*, du *feles* (ce *genre* est subdivisé, et renferme les *chats*, les *lynx*, les *léopards*, les *tigres* et le *lion*) ; de l'*ours*, du *goulu* ou *glouton*, du *satyre* (ce dernier *genre* est subdivisé en deux autres *genres*, dont l'un renferme les *singes* qui n'ont point de *queue* ou qui n'en ont qu'une très-courte ; l'autre *genre* comprend les *singes* à *longue queue*).

5.° *Anomalopeda*. Les *quadrupedes* qui ont *cinq doigts*, mais conformés d'une maniere extraordinaire. Les doigts de ces animaux ne sont pas séparés les uns des autres, ils sont reunis par une membrane. Il y a cinq *genres*, qui comprennent la *loutre*, le *castor*, le *rosmarus*, (*vache marine*) le *phocas* (*veau marin*), le *manati* ou *lamantin*.

M. *Klein* a fait une Classe particuliere de *quadrupedes ovipares*, dans laquelle il comprend les *grenouilles*, les *crocodiles*, etc. tous animaux que *Linnæus* a mis dans la Classe des *Amphibies*, et qui composent la quatrieme Classe de M. *Brisson*, sous le nom de *reptiles* : les *tortues* sont aussi des especes de *quadrupedes irréguliers et ovipares*. Voyez l'*article* QUADRUPEDES OVIPARES.

Il nous reste à exposer la Méthode de M. *Brisson*. Cet Auteur qui a distribué les *quadrupedes* en dix-huit *Ordres*, qui forment quarante-deux *genres*, a tiré les caracteres du nombre, de la position et de la figure des différentes especes de *dents*. Ce Naturaliste y joint aussi les marques caractéristiques que fournit la comparaison des *pieds*, des *doigts*, des *ongles*, ainsi que des *mamelles* et de la différente longueur des *jambes*.

1.° Les *quadrupedes* qui n'ont point de *dents* (*Edentula*).

Il y a deux *genres* : le premier offre le *fourmilier* dont le corps est couvert de *poil*, le second contient le *pholidote* dont le corps est couvert d'*écailles*.

2.° Ceux qui n'ont que des *dents molaires*.

Il y a deux *genres* : celui du *paresseux*, son corps est couvert de *poil*; celui de l'*armadille*, son corps est couvert d'un *test osseux*.

3.° Ceux qui n'ont que des *dents canines* et *molaires*.

Il y a deux *genres* : celui de l'*éléphant* et celui de la *vache marine*.

4.° Ceux qui n'ont point de *dents incisives* à la mâchoire supérieure, et qui en ont six à l'inférieure.

Il y a un *genre*, le *chameau*; il est ruminant et sans cornes.

5.° Ceux qui n'ont point de *dents incisives* à la mâchoire supérieure, et qui en ont huit à l'inférieure, et le *pied fourchu*. Ils sont ruminans et ont quatre ventricules.

Cet Ordre est divisé en trois sections :

La premiere contient quatre *genres* d'animaux à *cornes simples*, savoir : la *giraffe*, le *bouc*, le *belier* et les *bœufs*.

La deuxieme offre le *genre* des *quadrupedes* à *cornes branchues*, le *cerf*.

La troisieme contient le *genre* des *quadrupedes* qui n'ont point de *cornes*, c'est le *chevrotain*.

6.° Ceux qui ont des *dents incisives* aux deux mâchoires, et dont la corne *ou* sabot du *pied* est d'une seule piece.

Il y a un *genre* : le *cheval*, *Genus equinum*.

7.° Ceux qui ont des *dents incisives* aux deux mâchoires et le *pied fourchu*.

Il y a un *genre* : le *cochon*, *Genus porcinum*.

8.° Ceux qui ont des *dents incisives* aux deux mâchoires, et *trois doigts unguiculés* à chaque pied.

Il n'y a qu'un *genre*, le *rhinocéros*.

9.° Ceux qui ont deux *dents incisives* à chaque mâchoire, *quatre doigts unguiculés* aux pieds de devant, et *trois* à ceux de derriere.

Il y a un *genre*, le *cabiai*.

10.° Ceux qui ont *dix dents incisives* à chaque mâchoire, *quatre doigts unguiculés* aux pieds de devant, et *trois* à ceux de derriere.

Il y a un *genre*, le *tapir* ou *manipouri*.

11.° Ceux qui ont des *dents incisives* aux deux mâchoires, et *quatre doigts unguiculés* à chaque pied. Il n'y a qu'un genre, l'*hippopotame*.

12.° Ceux qui ont *deux dents incisives* à chaque mâchoire, et les *doigts unguiculés*.

Cet Ordre est subdivisé en quatre *sections* :

La premiere offre les animaux qui n'ont point de *dents canines*, et qui ont des *piquans* sur le corps. Tel est le *genre* du *pore-épic*.

La deuxieme renferme les *quadrupedes* qui n'ont ni *dents canines* ni *piquans* sur le corps. Tels sont les *genres* du *castor*, du *lievre*, du *lapin*, de l'*écureuil*, du *loir* et du *rat*.

La troisieme comprend ceux qui ont des *dents canines* et qui n'ont point de *piquans* sur le corps. Tel est le *genre* de la *musaraigne*.

La quatrieme comprend ceux qui ont des *dents canines* et le corps couvert de *piquans*. Tel est le *genre* du *hérisson*.

13.° Ceux qui ont *quatre dents incisives* à chaque mâchoire et les *doigts unguiculés*.

Cet Ordre est subdivisé en deux *sections* :

La premiere renferme ceux dont tous les *doigts sont séparés les uns des autres*. Tel est le *genre* du *singe*, qui est subdivisé en cinq *races*.

La deuxieme comprend ceux dont les *pieds de devant sont joints ensemble par une membrane étendue en aile*. Tel est le *genre* de la *rouſſette*.

14. Ceux qui ont *quatre dents incisives* à la mâchoire supérieure, et *six* à l'inférieure, et les *doigts unguiculés*.

Cet Ordre contient deux *sections* :

La premiere comprend ceux dont *tous les doigts sont séparés les uns des autres*. Tel est le *genre* du *maki*.

La deuxieme renferme ceux dont les *doigts des pieds de devant sont joints ensemble par une membrane étendue en aile*. Tel est le *genre* de la *chauve-souris*.

15.° Ceux qui ont *six dents incisives* à la mâchoire supérieure et *quatre à l'inférieure*, et les *doigts unguiculés*.

Tel est le *genre* du *phocas*.

16.° Ceux qui ont *six dents incisives* à chaque mâchoire, et les *doigts unguiculés*.

Cet Ordre est subdivisé en deux *sections* :

La premiere renferme ceux dont les *doigts sont séparés les uns des autres*. Il y en a six *genres* : l'*hyene*, le *chien*, la *belette*, le *blaireau*, l'*ours* et le *chat*.

La deuxieme section comprend les *quadrupedes* dont les *doigts sont joints ensemble par des membranes*. Il n'y a qu'un *genre*, la *loutre*.

17.° Ceux qui ont *six dents incisives* à la mâchoire supérieure et *huit* à l'inférieure, et les *doigts unguiculés*.

Il y a un genre, la *taupe*.

18.° Ceux qui ont *dix dents incisives* à la mâchoire supérieure, *huit* à l'inférieure et les *doigts unguiculés*.

Il y a un *genre*, le *philandre* de Surinam.

D'autres Zoologistes ont considéré les animaux sous les rapports de leur vêtement, du lieu qu'ils habitent, de leurs armes, de leurs mœurs, etc.

Plus nous lisons les Ouvrages de ces Méthodistes, et plus nous admirons le zele qui les a conduits dans des recherches qui d'ailleurs supposent beaucoup de sagacité, beaucoup de connoissances acquises et la facilité de comparer tant d'animaux si différens. Nous n'insisterons pas sur l'examen particulier de chacune de ces Méthodes, leur utilité dépend plus ou moins de la possibilité de classer les animaux, par le rapport de quelques-unes de leurs parties; nous sommes encore bien éloignés d'avoir une distribution des *quadrupedes* exacte et à l'abri de toute objection; ne

seroit-il pas plus avantageux de s'attacher plutôt à la ressemblance totale, à l'analogie complete de leur organisation, de leur structure et de leur naturel ? *Aristote*, après avoir obtenu d'*Alexandre* les moyens de rassembler des animaux de tous les pays, observa les individus sous de grandes vues. Il commence par établir dans son *Histoire des Animaux*, des différences et des ressemblances générales entre les différens genres d'animaux ; il expose tous les faits et toutes les observations qui portent sur des rapports généraux ; il tire des caracteres sensibles de la forme, de la couleur, de la grandeur et de toutes les qualités extérieures de l'animal entier, et aussi du nombre et de la position de ses parties, de la grandeur du mouvement, de la forme de ses membres ; il compare les rapports et désigne les différences : il considere aussi les différences des animaux par leur façon de vivre, leurs actions et leurs mœurs, leur habitation, etc. ; il parle des parties qui sont communes et essentielles aux animaux, et de celles qui manquent à plusieurs especes. Parmi les plus essentielles, dit-il, sont celles par lesquelles l'animal prend sa nourriture, celles qui reçoivent et digerent les alimens, et celles par où il en rend le superflu. Il n'oublie point le sens du toucher. Il examine ensuite les variétés de la génération des animaux, celles de leurs membres et des différens organes qui servent à leurs mouvemens et à leurs fonctions naturelles. Ces observations générales et préliminaires font un tableau dont toutes les parties sont intéressantes, et ce grand Philosophe dit aussi qu'il les a presentées sous cet aspect, pour donner un avant-goût de ce qui doit suivre, et faire naître l'attention qu'exige l'histoire particuliere de chaque objet. N'oublions pas de dire qu'il a donné des noms précis et exacts aux individus dont il a parlé, et que ces noms sont constans dans la langue grecque que parloit *Aristote*. Les Méthodistes modernes ont multiplié les phrases et les noms, ils en ont créé de nouveaux, en mettant à l'écart les noms connus et en usage : fausse abondance, luxe vain et superflu sous lequel la science est tellement accablée, que la Nature même auroit peine à se reconnoître.

Plin

Pline a travaillé sur un plan beaucoup plus grand que celui d'*Aristote*, mais avec moins d'ordre et d'ensemble, et cependant avec l'énergie, la grace et la fierté qui caractérisent sa touche libre et mâle ; il a voulu tout embrasser, et de tous ses Ouvrages il n'y a que son *Histoire naturelle* qui nous soit parvenue ; il a traité l'*histoire des animaux* comme celle de toutes les productions de l'Univers ; par-tout sa profonde érudition est encore relevée par la noblesse de son style et la force de ses idées. Sans se proposer de donner une suite complete sur aucune des parties de la science de la Nature, il a laissé sur chacune de magnifiques fragmens : ce sont, si l'on veut, des esquisses, mais où une main hardie crayonne le plus grand tableau.

Il faut en convenir ; depuis le siecle de *Pline* jusqu'au nôtre, la Nature n'avoit été interrogée que par des érudits, en apparence moins propres à recevoir ou à transmettre ses réponses. Rendons néanmoins honneur aux savans travaux de *Gesner*, de *Jonston*, d'*Aldrovande* et des Auteurs que nous avons déjà cités dans cet article. Par leurs recherches laborieuses ils ont rassemblé tous ou presque tous les matériaux de la science ; et *Belon* même parmi nos ancêtres, a su par sa touche naïve, rendre à la Nature quelque grace ; mais il étoit réservé au plus beau Génie de nos jours de la peindre avec le charme, l'ame et la vie qu'elle respire. Que d'intérêt ! quelle majesté dans ses tableaux ! quelle élévation dans ses pensées ! quelle étendue et quelle fécondité dans ses vues ! quelle profondeur dans ses principes ! admirable dans l'ensemble, précieux dans les détails, sublime et simple à la fois, vaste comme son objet, il remplit sa noble devise : *Il embrasse toute la Nature.* A ces traits, qui ne reconnoîtroit l'illustre *Buffon !* sa plume éloquente a su rendre animées toutes les parties de l'*Histoire Naturelle*, sa Métaphysique lumineuse a analysé les principes des Méthodistes, en a fixé la véritable valeur ; tandis que son hardi pinceau, traçant tous les objets en traits brillans et distincts, le dispensoit d'employer le froid *crayon de la Méthode*.... C'est ainsi que s'exprime le Rédacteur de l'*article*

QUADRUPEDES dans l'*Encyclopédie Méthodique*. En effet, on voit dans l'Ouvrage de M. *de Buffon*, que les animaux qui sont les plus nécessaires et les plus utiles, tiennent le premier rang. Cet habile Écrivain donne la préférence dans l'ordre des animaux, au *cheval*, au *chien*, au *bœuf*, à la *brebis*, etc. et il appelle cet *ordre* le plus naturel de tous. Ne vaut-il pas mieux, dit M. *de Buffon*, faire suivre le cheval qui est *solipede*, par le chien qui est *fissipede*, et qui a coutume de le suivre en effet, que par le zebre qui nous est peu connu, et qui n'a peut-être d'autre rapport avec le cheval que d'être solipede? Nous concevons bien que cet ordre n'a pas dû plaire à M. *Klein*, etc. etc.; mais M. *de Buffon* a considéré les animaux sous des points de vues bien différens.

D'après ces motifs, continuons ici de suivre M. *de Buffon*, et cherchons à établir avec lui, par la masse des ressemblances et l'ensemble des caracteres, les *familles des animaux*, notamment des *quadrupedes vivipares*; n'oublions point ce qui caractérise un *quadrupede* de cet ordre : nous l'avons exposé à l'*article* ANIMAL. Le nom de *quadrupedes* se donne par excellence à un ordre ou à une classe d'animaux *vivipares*, plus ou moins couverts de *poils*, et qui ont *quatre pieds*, une *tête*, des *narines*, des *oreilles*, qui ont du *sang* (et ce sang est *chaud*), qui respirent par les *poumons*, qui ont *deux ventricules* dans le cœur, les inspirations et les expirations de l'air fréquentes, qui ont des *mamelles* et allaitent leurs petits, enfin qui marchent sur quatre pieds.

Si nous parcourons la chaîne des animaux terrestres, on reconnoîtra qu'il n'y en a que quelques especes isolées qui, comme celle de l'*homme*, fassent en même temps espece et genre, l'*éléphant*, le *rhinocéros*, l'*hippopotame*, la *giraffe*, etc. Quelques autres forment de même des genres ou des especes simples, qui ne se propagent qu'en ligne directe, et n'ont aucunes branches collatérales; toutes les autres paroissent former des familles dans lesquelles on remarque ordinairement une souche principale et commune, de laquelle semblent être sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans

chaque espece sont plus féconds et plus petits. C'est sous ce point de vue, que le *cheval*, le *zebre* et l'*âne*, paroissent tous trois de la même famille. Si le *cheval* est la souche ou le tronc principal, le *zebre* et l'*âne* seront des tiges collatérales : le nombre de leurs ressemblances étant infiniment plus grand que celui de leurs différences, on peut les regarder comme ne faisant qu'un même genre dont les principaux caracteres sont clairement énoncés et communs à tous trois : ils sont les seuls qui soient vraiment *solipedes*, c'est-à-dire qui aient la corne des pieds d'une seule piece, sans aucune apparence de doigts ou d'ongles ; et quoiqu'ils forment trois especes distinctes, elles ne sont cependant pas absolument ni nettement séparées, puisque l'*âne* produit avec la *jument*, le *cheval* avec l'*ânesse*, et qu'il est probable que si l'on vient à bout d'apprivoiser le *zebre* et d'assouplir sa nature sauvage et récalcitrante, il produiroit aussi avec le *cheval* et l'*âne*, comme ils produisent entre eux. (Le *mulet* vulgaire et le *czigitai* ou *mulet* fécond de Daourie sont aussi des *solipedes*).

Une autre famille est celle des *grands pieds fourchus à cornes creuses et permanentes*. Elle est composée des especes du *bœuf*, du *buffle*, du *bubale*, du *nilgaut*, du *canna*; et se ralliant par ces dernieres aux grandes *gazelles*, elle semble descendre à la famille des *petits pieds fourchus à cornes également creuses et permanentes*; savoir, les *brebis*, les *chevres*, les *chamois*, *bouquetins*, etc.

Les *quadrupedes* qui portent des *cornes solides et comme osseuses* (*bois* en termes de chasseur), quoique ruminans aussi, et conformés à l'extérieur comme ceux qui portent des *cornes creuses et permanentes*, semblent faire un genre, une famille à part; dans laquelle l'*élan* est la tige majeure, et le *rhenne*, le *cerf*, l'*axis*, le *daim* et le *chevreuil* sont les branches mineures et collatérales; car il n'y a que ces six especes d'animaux (et peut-être la *giraffe*), dont la tête soit armée d'une sorte de bois branchu qui tombe et se renouvelle tous les ans ; et indépendamment de ce caractere générique qui leur est commun, ils se ressemblent encore beaucoup par la conformation et par toutes

les habitudes naturelles ; on obtiendroit donc plutôt des *mulets* du *cerf* ou du *daim* mêlés avec le *rhenne* et l'*axis*, que du *cerf* et de la *vache*.

On seroit encore mieux fondé à regarder toutes les *brebis* et toutes les *chevres*, comme ne faisant qu'une même famille, puisqu'elles produisent ensemble des *mulets* ou *métis*, qui remontent directement et dès la premiere génération à l'espece de la *brebis* ; on pourroit même joindre à cette nombreuse famille des *brebis* et des *chevres*, celle des *gazelles* qui ne sont pas moins nombreuses. Dans ce genre qui contient plus de trente especes, il paroît que le *mouflon*, le *bouquetin*, le *chamois*, l'*antilope*, le *condoma*, etc. sont les tiges principales, et que les autres n'en sont que des branches accessoires, qui toutes ont retenu les caracteres principaux de la souche dont elles sont issues, mais qui ont en même temps prodigieusement varié par les influences du climat et les différentes nourritures, aussi bien que par l'état de servitude et de domesticité auquel la plupart de ces animaux ont été réduits par l'homme. Nous reviendrons sur cet objet dans la suite de cet *article*.

Le *chien*, le *loup*, le *renard*, le *chacal*, et l'*isatis* forment un autre genre, dont chacune des especes est réellement si voisine des autres, et dont les individus se ressemblent si fort, sur-tout par la conformation intérieure et par les parties de la génération, qu'on a dû s'étonner avec raison, tant que l'on a vu ces animaux refuser de produire ensemble. Cependant (*Voyez à l'article* LOUP) le *chien* paroît être l'espece moyenne et commune entre celles du *renard* et du *loup*, car le *renard* est moins voisin de ce dernier, puisque ces deux animaux se trouvent ensemble dans le même climat et dans les mêmes terres, et qu'ils se soutiennent chacun dans leur espece sans se chercher, sans se mêler. On doit regarder le *loup* et le *renard* comme les tiges majeures du genre des cinq animaux indiqués ci-dessus ; le *chien*, le *chacal* et l'*isatis* n'en sont que les branches latérales, et elles sont placées entre les deux premieres ; le *chacal* participe du *chien* et du *loup*, et l'*isatis* du *chacal* et du *renard* ; aussi paroît-il par un assez grand nombre de

témoignages, que le *chacal* et le *chien* produisent ensemble ; et l'on voit par la description de l'*isatis* et par l'histoire de ses habitudes naturelles, qu'il ressemble presque entiérement au *renard* par la figure et le tempérament, qu'il se trouve également dans les pays froids, mais qu'en même temps il tient du *chacal*, par le naturel, l'aboiement continu, la voix criarde et l'habitude d'aller toujours en troupes. Le *chien de berger* qui est considéré comme la souche de tous les *chiens*, est en même temps celui qui approche le plus de la figure du *renard ;* il est de la même taille ; il a comme lui les oreilles droites, le museau pointu, la queue droite et traînante ; il approche aussi du *renard* par la voix, par l'intelligence et par la finesse de l'instinct : il se peut donc que ce *chien* soit originairement issu du *renard*, sinon en ligne droite, du moins en ligne collatérale. Le *chien* qu'*Aristote* appelle *Canis laconicus*, et qu'il assure provenir du mélange du *renard* et du *chien*, pourroit être le même que le *chien de berger*, ou du moins avoir plus de rapport avec lui qu'avec aucun autre *chien*. Ce *chien* se trouvoit non-seulement en Laconie, province de la Grece dont Lacédémone étoit la ville principale, mais l'espece devoit aussi se rencontrer dans tous les pays où il y avoit des *renards ;* et peut-être que l'épithete *laconicus* a été employée par *Aristote* dans le sens moral, c'est-à-dire pour exprimer la briéveté ou le son aigu de sa voix ; alors il aura appelé *chien laconic*, ce *chien* provenant du *renard*, parce qu'il n'aboyoit pas comme les autres *chiens*, et qu'il avoit la voix courte et glapissante comme celle du *renard :* or, notre *chien de Berger* est le *chien* qu'on peut appeler *laconic* à plus juste titre, car c'est celui de tous les *chiens* dont la voix est la plus breve et la plus rare. *Voyez l'article* CHIEN.

Le genre des *quadrupedes* cruels est l'un des plus nombreux et des plus variés : le mal semble ici se reproduire sous toutes sortes de formes et se revêtir de plusieurs natures. Le *lion* et le *tigre*, comme especes isolées, sont en premiere ligne ; toutes les autres, savoir, les *pantheres*, les *onces*, les *léopards*, les *lynx*, les *guépards*, les *caracals*, les *jaguars*, les

couguars, les *ocelots*, les *servals*, les *marguais* et les *chats*, ne sont qu'une même et méchante famille, dont les différentes branches se sont plus ou moins étendues, et ont plus ou moins varié suivant les différens climats : tous ces animaux se ressemblent par le naturel, quoiqu'ils soient très-différens pour la grandeur et pour la figure ; tous ont les yeux étincelans, le museau court, et les ongles aigus, courbes et rétractibles ; ils sont tous nuisibles, féroces, indomptables. Le *chat* qui en est la derniere et la plus petite espece, quoique réduit en servitude, n'en est ni moins perfide, ni moins volontaire : le *chat sauvage* a conservé le caractere de la famille ; il est aussi cruel, aussi méchant, aussi déprédateur en petit, que ses consanguins le sont en grand ; ils sont tous également carnassiers, également ennemis des autres animaux.

L'homme avec toutes ses forces, n'a jamais pu détruire l'espece de ces *quadrupedes* cruels ; on a de tous temps employé contre eux le fer, le feu, le poison, les piéges ; mais comme tous les individus multiplient beaucoup, et que les especes elles-mêmes sont fort multipliées, les efforts de l'homme se sont bornés à les faire reculer et à les resserrer dans les déserts, dont ils ne sortent jamais sans répandre la terreur, et causer autant de dégât que d'effroi. Un seul *tigre* échappé de sa forêt, suffit pour alarmer une peuplade entiere et forcer à s'armer ; que seroit-ce si ces animaux sanguinaires arrivoient en troupes, et si, comme les *chiens sauvages* ou les *chacals*, ils s'entendoient dans leurs projets de déprédation ! La Nature a donné cette intelligence aux animaux timides, mais heureusement les animaux fiers sont tous solitaires ; ils marchent seuls et ne consultent que leur courage, c'est-à-dire la confiance qu'ils ont en leur force. *Aristote* avoit remarqué avant nous, que de tous les animaux qui ont des *griffes*, c'est-à-dire des ongles crochus et rétractibles, aucun n'étoit social, aucun n'alloit en troupes. Cette observation qui ne portoit alors que sur quatre ou cinq especes, les seules de ce genre qui fussent connues de son temps, s'est étendue et trouvée vraie sur dix ou

douze especes qu'on a découvertes depuis ; les autres animaux carnassiers, tels que les *loups*, les *renards*, les *chiens*, les *chacals*, les *isatis*, qui n'ont point de *griffes*, mais seulement des ongles droits, vont pour la plupart en troupes et sont tous timides et même lâches.

En comparant ainsi tous les *quadrupedes vivipares*, et les rappelant chacun à leur genre, on trouve que les diverses especes de ces animaux peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou de souches principales, desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues. Sous ce point de vue il paroît que l'on peut réduire tous les animaux *quadrupedes* et *vivipares* à vingt-deux familles ou genres, et à onze ou douze especes isolées, savoir :

1.° Le *genre* des *solipedes* proprement dits, qui contient le *cheval*, le *zebre* et l'*âne*, avec le *zigitai* et les *mules* féconds et inféconds.

[Les *solipedes*, *Solipeda aut soiungula*, ont les pieds terminés par un ongle solide qui ne peut servir qu'à marcher, et cette espece d'ongle, qui est unique, forme un étui, un sabot à chaque pied. La substance de cette chaussure est de la nature de la corne.]

2.° Le *genre* des *grands pieds fourchus* à cornes creuses et permanentes, tels que le *bœuf* et le *buffle*, avec toutes leurs variétés et les especes voisines, qui en tiennent plus ou moins, en faisant nuance aux grandes *gazelles*, comme les *nilgauts*, les *cannas*, etc.

3.° La grande *famille* des *petits pieds fourchus* à cornes creuses et permanentes, tels que les *brebis*, les *chevres*, les *gazelles*, les *chevrotains*, et toutes les autres *especes* qui participent de leur nature.

4.° Celle des *pieds fourchus* à cornes pleines (*ou* bois solide), qui tombent et se renouvellent tous les ans, tels que l'*élan*, le *rhenne*, le *cerf*, le *daim*, l'*axis* et le *chevreuil*.

[Ces trois *genres* de *pieds fourchus* ou *bisulces*, *Bisulca*, ont chaque pied terminé en deux parties renfermées, ou contenues chacune dans une sorte d'étui ou de demi-sabot, de nature de corne ou d'ongle solide, et qui ne peut servir qu'à marcher. On peut dire aussi que les *bisulces* ont à chaque pied un double sabot.]

5.° Celle des *pieds fourchus ambigus*. Cette *famille* est composée du *sanglier* et de toutes les variétés du *cochon*; telles que celui de Siam à *ventre pendant*, celui de Guinée à *longues oreilles* pointues et couchées sur le dos, etc.

6.° Le *genre* du *lama* qui est aussi à *pied fourchu irrégulier*, et auquel sont subordonnées comme especes subalternes, l'*alpaca* et la *vigogne*. Voyez l'*article* PACO.

[On voit que le nombre des *bisulces* ou *pieds fourchus* est beaucoup plus considérable que celui des *solipedes*; celui des *fissipedes* est encore, lui seul, plus étendu que celui des *bisulces* et des *solipedes* ensemble. On entend par *fissipedes* ou *digités* (*Fissipeda aut Digitata*), les *quadrupedes* dans qui l'extrémité de chaque pied est divisée en plusieurs doigts, distinctement articulés et séparés, chaque doigt terminé par un ongle solide, mais qui ne sert point à marcher. Dans quelques-uns des *fissipedes* l'ongle sert à fouiller la terre; dans d'autres, à arrêter et déchirer leur proie : d'autres sont *unguiculés*, comme l'homme, et l'ongle recouvre seulement la partie supérieure du bout du doigt.]

7.° Le *genre* des *fissipedes carnassiers à griffes*, c'est-à-dire à ongles pointus, crochus et rétractibles, *genre* très-étendu, dans lequel on doit comprendre les *lions*, les *tigres*, les *pantheres*, les *léopards*, les *lynx*, les *caracals*, les *jaguars*, les *couguars*, les *guépars*, les *onces*, les *ocelots*, les *servals*, les *margays* et les *chats*, avec toutes leurs variétés.

8.° Celui des *fissipedes carnassiers à ongles non-rétractibles*. Ce *genre* contient le *loup*, le *renard*, le *chacal*, l'*isatis* et le *chien*, avec toutes leurs variétés.

9.° Celui des *fissipedes carnassiers à ongles non-rétractibles, avec une poche sous la queue*. Ce *genre* est composé de l'*hyene*, de la *civette*, du *zibet*, de la *genette*, du *blaireau*, etc.

10.° Celui des *petits fissipedes carnassiers à corps très-alongé*. Ce *genre* est composé des *fouines*, *martes*, *putois*, *furets*, *mangoustes*, *coatis*, *belettes*, *vansires* et *mouffettes*.

11.° La nombreuse *famille* des *fissipedes qui ont deux grandes dents incisives à chaque mâchoire*. Elle est composée des *lievres*, des *lapins*, des *agoutis*, et de toutes les especes d'*écureuils*, de *loirs*, de *marmottes* et de *rats*.

12.° La petite *famille* particuliere de semblables *fissipedes*, mais dont les *quatre pieds ont presque la conformation d'une main*, et qui de plus ont pour caractere distinctif et singulier de *produire leurs petits à demi-formés*, et de les porter attachés à la mamelle, ou renfermés dans un sac formé par le repli de la peau de l'abdomen. Les especes de cette famille sont, les *philandres*, les *sarigues*, les *cayopollins*, les *marmoses*, le *phalanger*.

13.° Le *genre* des *fissipedes à très-longs pieds de derriere*, comme ceux des oiseaux, et *à pieds de devant presque nuls ou très-courts*. Ce sont les *gerboises*. Voyez *cet article*.

14.° Celui des *fissipedes à quatre pieds très-courts et cachés dans la peau*. Ce sont la *taupe* et ses especes *ou* variétés, et le *tucan*.

15.° Celui des *fissipedes dont le corps est couvert de piquans*, tels que les *hérissons* et les *porcs-épics*, etc.

16.° Le *genre* peu nombreux des *fissipedes couverts d'écailles mobiles*; il n'y a que les *pangolins* et les *phatagins*.

17.° Celui des *fissipedes couverts d'un tét* ou bouclier solide et continu : tels sont les *tatous* ou *armadilles*.

18.° Le *genre* des *fourmiliers*, dont il n'y a que trois ou quatre especes. *Voyez l'article* FOURMILIER.

19.° Celui des *paresseux*, qui ne renferme que l'*unau*, l'*aï*, et le *kouri*.

20.° La grande *famille* des *quadrumanes*, *antropomorphes*, c'est-à-dire approchant de la figure humaine. Elle renferme les *singes*, les *babouins*, les *guenons*, les *sapajous*, les *sagouins*, et aussi les *makis* et *loris*. Ces animaux ont le pouce des pieds de derriere placé comme celui d'une main.

21.° Le *genre* des *quadrupedes ailés*, qui contient les *vampires*, *roussettes*, *rougettes*, et les *chauve-souris*, avec toutes leurs variétés.

22.° Enfin le *genre* des *quadrupedes amphibies et vivipares*, qui contient le *castor*, l'*ondatra*, le *desman*, la *loutre*, la *saricovienne*, les *phoques*, les *morses*, les *lamantins*, etc.

[Après ces derniers amphibies suivent immédiatement les *cétacées* dans l'ordre de la Nature. En consultant les *articles* PHOQUE *et* LAMANTIN, on verra que les

phoques ayant quatre especes de pieds, tiennent encore un peu aux animaux terrestres ; et que le *lamantin*, n'ayant à la partie postérieure qu'une grosse queue élargie en éventail, tient davantage aux *cétacées*. Consultez aussi l'*article* AMPHIBIE, pour reconnoître quels sont les animaux qui méritent le mieux ce nom.]

Enfin les douze especes isolées des *quadrupedes*, sont l'*éléphant*, le *rhinocéros*, l'*hippopotame*, la *giraffe*, le *chameau*, le *mamant* (il faut joindre ici le *lion*, le *tigre*), l'*ours*, l'*ours blanc de mer*, le *tapir* et le *cabiai*. Il seroit peut-être intéressant qu'on eût pu intercaler ces *douze especes* isolées dans la liste des vingt-deux familles de *quadrupedes*, par exemple entre la sixieme et la septieme ; en faire deux sections, l'une comme *plantivore*, l'autre comme *carnivore* ; et ces sections précédées du titre d'*especes isolées*, le *tigre* et le *lion* seroient désignés comme les plus *grands fissipedes carnassiers à ongles crochus et rétractibles*. Nous avouons que ces onze à douze animaux offrent dans le tableau des *quadrupedes* des disparates si considérables, qu'il est peut-être impossible de leur assigner un rang fixe en les considérant dans leur ensemble.

Au reste, en prenant pour base l'ordre des *familles* des animaux consigné ci-dessus, nous allons indiquer la suite des articles de notre *Dictionnaire*, telle qu'il convient de l'observer, pour le réduire en un corps et en faire une lecture méthodique : en commençant par les grandes especes qui sont isolées, on lira les *articles* :

ÉLÉPHANT.
Rhinocéros.
Hippopotame.
Giraffe.
Chameau.
Tapir.
Mamant *ou* Mammouth.

Ensuite plaçant, en premier lieu, dans chaque *famille*, l'*espece* qui nous est la plus utile ou la mieux connue, et passant successivement aux autres *especes* de cette même *famille*, on lira les *articles* :

CHEVAL. (On y trouve *Jument* et *Poulain*.)
Ane.
Onagre. (Ane sauvage.)
Koulan.
Czigitaï.
Tarpan.
Zebre.
Couagga.
Mulet.
Jumar.

TAUREAU. (On y trouve *Bœuf, Vache* et *Veau.*)
Aurochs.
Bakeleys.
Bison.
Zebu.
Buffle. (*Buffle à queue de cheval, Ghainouk.*)
Vache de Barbarie.
Bubale.
Nilgaut. (*Nyl-ghau.*)
Canna.

BOUC. (On y trouve *Chevre* et *Chevreau.*)
Saïga.
Bélier. (On y trouve *Brebis, Mouton, Agneau.*)
Mouflon.
Bouquetin.
Chamois.
Gazelle.
Antilope.
Kevel.
Corine.
Grimme.
Pasan.
Kob *et* Koba.
Grisbok.
Guib.
Nagor.
Nanguer.
Ritbok.
Algazel.
Klippspringer.
Chevre-bleue.
Bosbok.
Gazelle à bourse sur le dos.
Springbok.
Steenbok.
Gnou.
Condoma.
Tzeiran.
Chevrotain.
Porte-musc. (Ce dernier est anomal dans cette famille, n'ayant pas de cornes.)

CERF. (On y trouve *Biche, Faon.*)
Daim.
Axis.
Chevreuil.
Chevreuil des Indes.
Mazames.
Rhenne. (Lisez aussi *Caribou.*)
Elan (et *Alcé*).

SANGLIER. (On y trouve *Laie, Verrat, Cochon, Truie.*)
Cochon marron.
Sanglier du Cap-Vert.
Sanglier d'Ethiopie.
Porc à large groin.
Babi-roussa.
Pécari *ou* Tajacu.
Patira.

LAMA.
Alpaca.
Vigogne.
Paco.
} A l'*article* PACO.

LION.
Tigre.
} Especes de *carnassiers*, majeures et isolées.
Panthere.
Once.
Léopard.
Lynx.

Caracal.
Serval.
Glouton *ou* Goulu. (Lisez aussi CARCAJOU.)
Kinkajou *ou* Quincajou. (Lisez aussi l'*article* POTTO.)
Puma.
Jaguar.
Jaguarete.
Couguar.
Guépard *ou* Loup-Tigre.
Ocelot.
Margay.
Chat. (Lisez aussi *Chat-Bizaam.*)

OURS. } Comme isolés à la suite des grands *carnassiers.*
Ours blanc de mer. }

LOUP.
Renard.
Isatis.
Chacal.
Adive.
Chien. (On y trouve ses différentes races, ainsi que l'*Alco.*)
Chien-crabier.
Chien-raton.

HYENE.
Léocrocote.
Civette.
Zibet, d'*Orient.*
Genette.
Blaireau.

FOUINE.
Marte.
Zibeline.
Pékan.
Vison.
Fossane.
Belette.
Hermine.
Grison.
Taïra.
Perouasca.
Furet.
Vansire.
Mangouste.
Nems.
Surikate.
Coati. (Qui a pour *especes* analogues le *Quachi* et le *Raton.*)
Putois.
Mouffettes. (Cet *article* contient les quatre animaux suivans.)
Coase.
Conepate.
Chinche.
Zorille.

LIEVRE.
Lapin.
Tolaï.
Tapeti.
Apéréa.
Agouti.
Acouchi.
Paca.
Cochon-d'Inde.
Daman-Israël.
Daman du Cap.
Marmotte.
Bobak.
Monax.
Jevraska.
Ecureuil.
Barbaresque.

Palmiste (Rat).
Suisse.
Petit-gris.
Coquallin.
Polatouche.
Taguan.
Anonyme.
Rat de Madagascar.
Loir.
Lérot.
Mulot.
Sur-mulot.
Muscardin.
Campagnol.
Rat.
Rat d'eau.
Hamster.
Zizel.
Zemmi.
Souslik.
Léming.
Pouc.
Souris.
Musaraigne.

PHILANDRE de Surinam.
Sarigue (ou *Didelphe* ou *Opossum*).
Marmose. (Lisez aussi *Touan.*)
Cayopollin.
Phalanger.
Cusos.

GERBOISES. (Dans cet *article* les quatre *especes* suivantes.)
Gerbo.
Tarsier.
Lievre sauteur.
Kanguroo.

TAUPE. (Dix *especes* ou *variétés.*)
Tucan.

PORC-ÉPIC.
Hérisson.
Coëndou.
Tanrec.
Tendrac.
Urson.
Pangolin.
Phatagin.

TATOUS. [A l'article *Armadille*, les six *especes* suivantes.]
Apar.
Encoubert.
Tatuete.
Cachicame.
Kabassou.
Cirquinçon.

FOURMILIER. [Sous cet *article* les trois *especes* suivantes.]
Tamanoir.
Tamandua.
Tamandua-miri.

(Le *cochon de terre* paroît être ou une espece isolée *ou* très-voisine des *fourmiliers.*)

Aï.
Unau.
Kouri *ou* petit Unau.
} Paresseux.

SINGES.
Orang-Outang *ou* Pongo.
Jocko *ou* petit Orang-Outang.
} [Ces deux *especes* paroissent les plus voisines de nous.]

Gibbon.
Pithéque.
Magot.
Papion. } Babouins.
Mandrill. }
Ouanderou. }
Lowando.
Maimon.
Macaque. } Guenons.
Aigrette. }
Patas. }
Malbrouk. }
Bonnet-Chinois. }
Mangabey. }
Mone. }
Callitriche. }
Moustac. }
Nasique. }
Talapoin. }
Douc. }
Ouarine. } Sapajous.
Alouate. }
Coaïta. }
Exquima. }
Sajou. }
Saï. }
Saïmiri. }
Tamarin. } Sagoins.
Ouistiti. }
Saki. }
Pinche. }
Mico. }
Marikima. }
Makis.
Mococo.
Mongous.
Vari.

Loris.
Chauve-souris. [A cet article, les *especes* appelées l'*Oreillar*, la *Noctule*, la *Sérotine*, la *Pipistrelle*, la *Barbastelle*, le *Fer à cheval*, le *Fer de lance*, la *Feuille*, la *Céphalotte*, la *Musaraigne*, la *Marmotte-volante*, le *Mulot-volant*, le *Campagnol-volant*, le *Muscardin volant*.]
Vampire.
Roussette.
Rougette.

AMPHIBIES (les).
Cabiai. (Espece isolée.)
Castor.
Ondatra.
Desman.
Pilori.
Loutre.
Saricovienne.
Phoques (sans oreilles, huit *especes* ou *variétés*).
Ours marin.
Lion marin.
Morse *ou* Vache marine.
Dugon.
Lamantin.

CÉTACÉES (les) comme tenant aux *quadrupedes* par une analogie de nature.
Baleine *et* Nord-caper.
Cachalot.
Narhwal *ou* Licorne de mer.
Epée de mer de Groënland.
Epaulard *ou* Ourque.
Dauphin.
Marsouin.

Continuons d'exposer philosophiquement divers autres points de vue concernant les *quadrupedes vivipares*. (Nous avouons que les détails, dont il va être fait mention dans la suite de cet article général, offrent en quelque sorte le résumé de ce que nous avions déjà présenté dans la plupart des Éditions de ce Dictionnaire, en traitant de l'histoire particuliere des *quadrupedes*, d'après M. *de Buffon*; et qu'une bonne partie de ce même précis ou sommaire se trouve aussi consignée dans l'*Encyclopédie méthodique*, par M. l'*Abbé Bexon*, l'un de nos anciens Auditeurs.)

Suivons à présent les *quadrupedes vivipares* dans leur pays natal : voyons dans quelles contrées, sous quels climats, chaque espece, chaque famille paroît avoir été placée de la main de la Nature; cette maniere de les envisager offre peut-être l'un des points de vue les plus essentiels et les plus intéressans de leur histoire. Commençons par les plus grands *quadrupedes*; ce sont ceux qui sont les plus connus, et sur lesquels en général il y a le moins d'équivoque ou d'incertitude; nous les suivrons donc dans cette espece de voyage sur le Globe, en les indiquant à peu près par ordre de grandeur.

On sait que les *éléphans* appartiennent à l'Ancien Continent; les plus grands sont en Asie, les plus petits en Afrique; tous sont originaires des climats les plus chauds, et quoiqu'ils puissent vivre dans les contrées tempérées, ils ne peuvent y multiplier; ils ne multiplient pas même dans leur pays natal lorsqu'ils ont perdu leur liberté; cependant l'espece en est assez nombreuse, quoique entiérement confinée aux seuls climats Méridionaux de l'Ancien Continent; et non-seulement elle n'est point dans le Nouveau Continent, mais il ne s'y trouve même aucun animal qu'on puisse lui comparer pour la figure et pour la grandeur.

Il en est de même du *rhinocéros*, dont l'espece, propre à l'Ancien Monde, est beaucoup moins nombreuse que celle de l'*éléphant*; il ne se trouve que dans les déserts de l'Afrique et dans les forêts de l'Asie Méridionale, et il n'y a en Amérique aucun animal qui lui ressemble.

L'*hippopotame* habite les rivages des grands fleuves de l'Inde et de l'Afrique ; l'espece en est encore moins nombreuse que celle du *rhinocéros*, et ne se trouve point en Amérique.

Le *chameau* et le *dromadaire*, qui se trouvent si communément en Asie, en Arabie, et dans toutes les parties Orientales de l'Ancien Continent, étoient aussi inconnus aux Indes Occidentales que l'*éléphant*, le *rhinocéros* et l'*hippopotame*. L'on a très-mal à propos donné le nom de *chameau* au *lama* et au *pacos* ou *alpaca* du Pérou : quelques-uns ont cru pouvoir leur donner aussi le nom de *moutons du Pérou*, quoique l'*alpaca*, ainsi que la *vigogne*, n'ait rien de commun que la laine avec notre *mouton*, et que le *lama* ne ressemble au *chameau* que par l'alongement du cou. Les Espagnols transporterent autrefois de vrais *chameaux* au Pérou ; ils les avoient d'abord déposés aux Isles Canaries, d'où ils les tirerent ensuite pour les faire passer en Amérique ; mais il faut que ce climat ne leur soit pas favorable, car quoiqu'ils aient produit dans cette terre étrangere, ils ne s'y sont pas multipliés, et ils n'y ont jamais été qu'en très-petit nombre.

Le *caméléopard* qui est plus connu sous le nom de *giraffe*, animal très-remarquable, tant par sa forme singuliere, que par la hauteur de sa taille, la longueur de son cou et celle de ses jambes de devant, habite en Afrique, et sur-tout en Éthiopie ; il ne s'est jamais répandu au-delà des Tropiques, dans les climats tempérés de l'Ancien Continent. Cet animal ne s'est point trouvé en Amérique.

Le *lion* n'existe point dans le Nouveau Continent. Le *puma* du Pérou est d'une espece toute différente ; le *tigre* et le *panthere* ne se trouvent non plus que dans l'Ancien Continent ; et les animaux de l'Amérique Méridionale auxquels on a donné très-improprement ces noms, sont d'especes différentes.

Le vrai *tigre*, le seul qui doive conserver ce nom, offre par sa grandeur, sa force, son incomparable férocité, et la bigarrure particuliere de sa peau, des caracteres qui suffisent pour le distinguer de tous les *quadrupedes carnassiers* du Nouveau Monde, dont les plus grands n'excedent pas la taille de nos mâtins.

Le

Le *léopard* et la *panthere* de l'Afrique ou de l'Asie, quoique bien moins grands que le *tigre*, le sont encore plus que les *quadrupedes carnassiers* des parties Méridionales du Nouveau Monde. *Pline* qui vivoit bien des siecles avant la découverte de l'Amérique, avoit indiqué les caracteres essentiels des *pantheres*, en disant que leur poil est blanchâtre et que leur robe est variée par-tout de taches noires, semblables à des yeux; il ajoute que la robe de la femelle est seulement plus blanche : ces animaux étoient si communs qu'on les exposoit tous les jours dans les spectacles de Rome.

Et quoique les *quadrupedes* du Nouveau Continent, auxquels on a donné le nom de *tigre*, ressemblent beaucoup plus à la *panthere* qu'au *tigre* et qu'à aucun autre animal de l'Ancien Monde, néanmoins ils en different encore assez pour qu'on puisse reconnoître facilement qu'aucun d'eux n'est précisément de l'espece de la *panthere*. Le premier est le *jaguar*, qui se trouve dans les parties Méridionales de l'Amérique. *Ray* avoit, avec quelque raison, nommé cet animal *pard* ou *lynx du Brésil;* les Portugais l'ont appelé *once* ou *onca*, parce qu'ils avoient précédemment donné ce nom au *lynx* par corruption, et ensuite à la petite *panthere* des Indes; et les François, sans fondement de relation, l'ont appelé *tigre*, car il n'a rien de commun avec cet animal : le *jaguar* differe aussi de la *panthere* par la taille, par la position et la figure des taches, par la couleur et la longueur du poil, etc. et encore par le naturel et les mœurs; en un mot, il est plus sauvage et ne peut s'apprivoiser. Le second *quadrupede carnassier* que nos François ont encore mal à propos appelé *tigre rouge*, est le *couguar;* il differe en tout du vrai *tigre* et beaucoup de la *panthere*, ayant le poil d'une couleur rousse, uniforme et sans taches; ayant aussi la tête d'une forme différente et le museau plus alongé que ces animaux. Le troisieme est le *jaguarete*, que l'on a improprement appelé *tigre noir* à cause de la couleur et des taches de sa robe. Cette espece est encore aussi éloignée du *tigre* que le *jaguar* et le *couguar*.

Il se trouve encore en Amérique une petite espece

d'animal carnassier qu'on peut comparer à ces prétendus *tigres* du Nouveau Monde ; et cette espece qui paroît avoir été mieux dénommée, est le *chat-pard*, qui tient du *chat* et de la *panthere*, et qu'il est en effet plus aisé d'indiquer par cette dénomination composée, que par son nom Mexicain *tlalocclotl*. Ce *chat-pard* d'Amérique est l'*ocelot*. Voyez *ce mot*.

Le *jaguar*, le *jaguarete*, le *couguar* et le *chat-pard*, sont donc les animaux d'Amérique auxquels on a mal à propos donné le nom de *tigres*, et l'on peut assurer que le vrai *tigre*, ainsi que le *lion*, la *panthere*, l'*éléphant*, le *rhinocéros*, l'*hippopotame*, la *giraffe* et le *chameau* n'ont point été trouvés en Amérique : ces grandes especes, qui appartiennent à l'Ancien Continent, ayant besoin d'un climat chaud pour se propager, et n'ayant jamais habité dans les terres du Nord, n'ont pu communiquer ni parvenir en Amérique. Ce fait général est trop important pour ne le pas appuyer de toutes les preuves qui peuvent achever de le constater. Continuons donc l'énumération comparée des animaux de l'Ancien Continent avec ceux du Nouveau Monde.

On sait que les *chevaux* causerent de la surprise, même de la frayeur aux Américains, lorsqu'ils virent pour la premiere fois ces animaux. Ils ont réussi dans presque tous les climats de ce Nouveau Continent et ils y sont actuellement presque aussi communs que dans l'Ancien ; ils ont cependant perdu du courage de leurs aïeux : on en peut dire autant des *ânes*, qui étoient également inconnus et qui ont aussi bien réussi dans les climats chauds de l'Amérique ; ils ont même produit des *mulets* qui sont plus utiles que les *lamas* pour porter des fardeaux dans les parties montagneuses du Chili, du Pérou, de la Nouvelle Espagne.

Le *zebre* est encore un animal de l'Ancien Continent et qui n'a peut-être jamais été transporté ni vu dans le Nouveau : il paroît affecter un climat particulier ; il ne se trouve guere que dans cette partie de l'Afrique, qui s'étend depuis l'Équateur jusqu'au cap de Bonne-Espérance. *Voyez l'article* ZEBRE.

Personne n'ignore que le *bœuf* ne s'est trouvé ni

dans les Isles, ni dans la Terre-Ferme de l'Amérique Méridionale. Peu de temps après la découverte de ces nouvelles terres, les Espagnols y transporterent d'Europe des *taureaux* et des *vaches*. En 1550 on laboura pour la premiere fois avec des *bœufs* dans la vallée de Cusco. Ces animaux multiplierent prodigieusement dans ce Continent, aussi bien que dans les isles de Saint-Domingue, de Cuba, de Barlovento, etc. Ils devinrent même sauvages en plusieurs contrées.

Il n'en est pas de même de l'espece du *bœuf* qui s'est trouvée au Mexique, à la Louisiane, et que nous avons appelé *bison*. Cette espece n'est point issue de nos *bœufs*; le *bison* existoit en Amérique avant qu'on y eût transporté le *bœuf* d'Europe, et il differe de celui-ci en bien des points: par une bosse entre les épaules, par la longueur et la douceur du poil, par les jambes plus courtes et le train de derriere bien moins élevé. *Voyez à l'article* BISON. Néanmoins on pourroit imaginer avec quelque sorte de vraisemblance (sur-tout si le *bison* d'Amérique produisoit avec nos *vaches* d'Europe) que notre *bœuf* auroit autrefois passé par les terres du Nord contiguës à celles de l'Amérique Septentrionale, et qu'ensuite ayant descendu dans les régions tempérées de ce Nouveau Monde, il y auroit pris avec le temps les impressions du climat, et de *bœuf* seroit devenu *bison*. Mais si ces deux animaux ne produisent point ensemble, on est en droit de dire que notre *bœuf* est un animal qui appartient à l'Ancien Continent et qui n'existoit pas dans le Nouveau avant d'y avoir été transporté.

Le *buffle* qui est une animal propre aux pays les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, et qu'on a rendu domestique en Italie, ressemble encore moins que le *bœuf* au *bison* d'Amérique; le *buffle* ne s'est pas trouvé dans le Nouveau Monde.

Les différentes races de *brebis* appartiennent également et uniquement à l'Ancien Continent. Celles qu'on a transportées d'Europe et de Guinée en Amérique ont réussi dans tous les climats chauds et tempérés de ce Nouveau Continent; mais quoiqu'elles y soient assez prolifiques, elles y sont communément plus maigres, et les *moutons* ont en général la chair

moins succulente et moins tendre qu'en Europe : le climat du Brésil est apparemment celui qui leur convient le mieux, car c'est le seul du Nouveau Monde où ils deviennent excessivement gras.

Les *chevres* qu'on trouve aujourd'hui en Amérique et en grand nombre viennent toutes de celles qui y ont été transportées d'Europe par les Espagnols, seulement elles ne sont pas autant multipliées au Brésil que les *brebis*. Voyez CHEVRE *à l'article* BOUC.

Les animaux du genre du *porc*, tels que le *sanglier*, le *cochon domestique*, le *cochon de Siam* ou *cochon de la Chine*, qui tous trois ne font qu'une seule et même espece, et qui se multiplient si facilement en Europe et en Asie, ne se sont point trouvés en Amérique : le *pécari* qui a une ouverture sur le dos, est l'animal de ce Continent qui en approche le plus, mais on n'a jamais pu le faire produire avec le *cochon* d'Europe ; d'ailleurs il en differe par tant de caracteres qu'on ne peut le regarder comme de la même espece. Les *cochons* transportés d'Europe en Amérique y ont encore mieux réussi et plus multiplié que les *brebis* et les *chevres*. Les premieres *truies*, dit *Garcilasso*, se vendirent au Pérou encore plus cher que les *chevres* ; Voyez *ce mot*. La chair du *bœuf* et du *mouton*, dit *Pison*, n'est pas si bonne au Brésil qu'en Europe ; les *cochons* seuls y sont meilleurs et y multiplient beaucoup ; ils sont aussi, selon *Jean de Laët*, devenus meilleurs à Saint-Domingue qu'ils ne le sont en Europe. En général on peut dire que de tous les animaux domestiques qui ont été transportés d'Europe en Amérique, le *cochon* est celui qui a le mieux et le plus universellement réussi. En Canada comme au Brésil, c'est-à-dire dans les climats très-froids et très-chauds du Nouveau Monde, il produit, il multiplie, et sa chair y est également bonne. L'espece de la *chevre* au contraire ne s'est multipliée que dans les pays chauds ou tempérés et n'a pu se maintenir en Canada ; il faut faire venir de temps en temps d'Europe des *boucs* et des *chevres* pour renouveler l'espece, qui par cette raison y est très-peu nombreuse.

Il en est de même de l'*âne* qui multiplie au Brésil, au Pérou, etc. Ce *quadrupede* n'a pu multiplier en

Canada ; et l'on n'y voit ni *mulets*, ni *ânes*, quoiqu'en différens temps l'on y ait transporté plusieurs couples de ces derniers animaux auxquels le froid semble ôter cette force de tempérament, cette ardeur naturelle, qui dans ces climats les distinguent si fort des autres animaux. Les *chevaux* ont à peu près également multiplié dans les pays chauds et dans les pays froids du Nouveau Monde. Il paroît seulement, comme on l'a vu plus haut, qu'ils sont devenus plus petits, mais cela leur est commun avec tous les autres animaux qui ont été transportés d'Europe en Amérique ; car les *bœufs*, les *chevres*, les *moutons*, les *cochons*, les *chiens*, sont plus petits en Canada qu'en France, et ce qui paroîtra peut-être beaucoup plus singulier, c'est que tous les animaux d'Amérique, même ceux qui sont naturels au climat, sont beaucoup plus petits en général que ceux de l'Ancien Continent. La Nature semble s'être servie dans ce Nouveau Monde d'une autre échelle de grandeur ; l'homme est le seul qu'elle ait mesuré avec le même module. Mais achevons notre énumération, nous donnerons ensuite les faits sur lesquels se fonde l'observation générale dont il vient d'être question.

Nous avons exposé à l'*article* CHIEN, que ces animaux dont les races sont si variées et répandues en si grand nombre, ne se sont pour ainsi dire trouvés en Amérique que par échantillons difficiles à comparer et à rapporter au total de l'espece. Il y avoit à Saint-Domingue de petits animaux appelés *goschis* ou *goschés* semblables à de petits *chiens ;* mais il n'y avoit point de *chiens* semblables à ceux d'Europe, dit *Garcilasso ;* et il ajoute que les *chiens* de l'Europe qu'on avoit transportés à Cuba et à Saint-Domingue étant devenus sauvages, diminuerent dans ces Isles la quantité du bétail aussi devenu sauvage ; que ces *chiens* marchent par troupes de dix ou douze et sont aussi méchans que des loups. *Acosta* dit qu'il n'y avoit pas de vrais *chiens* aux Indes Occidentales, mais seulement des animaux semblables à de petits *chiens* qu'au Pérou on appeloit du nom d'*alco*, que ces *alcos* s'attachent à leurs maîtres et ont à peu près aussi le naturel du *chien ;* il paroît du moins certain que l'*alco*

est l'animal d'Amérique qui a le plus de rapport avec le *chien* de l'Europe. *Jean de Laët* dit expressément que dans le temps de la découverte des Indes, il y avoit à Saint-Domingue une petite espece de *chiens* dont on se servoit pour la chasse, mais qui étoient absolument muets. En parlant de l'*alco* dans l'*article du* CHIEN, nous y avons dit que les *chiens* perdent la faculté d'aboyer dans les pays chauds : mais l'aboiement est remplacé par une espece de hurlement, et ils ne sont jamais, comme ces animaux trouvés en Amérique, absolument muets. Les *chiens* transportés d'Europe ont à peu près également réussi dans les contrées les plus chaudes et les plus froides de l'Amérique, au Brésil, au Canada, et ce sont de tous les animaux ceux que les Sauvages estiment le plus ; cependant ils paroissent avoir changé de nature ; ils ont perdu la voix dans les pays chauds, la grandeur de la taille dans les pays froids, et ils ont pris presque par-tout des oreilles droites ; ils ont donc dégénéré ou plutôt remonté à leur espece primitive qui paroît être celle du *chien de berger*, du *chien à oreilles droites*, qui de tous est celui qui aboie le moins. On peut donc regarder les *chiens* comme appartenans uniquement à l'Ancien Continent, où leur nature ne s'est développée toute entiere que dans les régions tempérées, et où elle paroît s'être variée et perfectionnée par les soins de l'homme, puisque dans tous les pays non policés et dans tous les climats excessivement chauds ou froids, ils sont également petits, laids et presque sans voix.

L'*hyene* qui est presque de la grandeur du loup, est un animal connu des Anciens et remarquable par des glandes très-odorantes et une ouverture située comme dans le blaireau ; par sa longue criniere et par sa voracité, etc. Cet animal, qui exhale une odeur très-forte, ne s'est point trouvé dans le Nouveau Monde ; il n'existe pas même en Europe, il n'habite que les provinces Méridionales de l'Asie et l'Arabie.

Le *chacal*, qui, sans même en excepter le loup, est l'espece qui nous paroît la plus voisine de celle du chien, en differe cependant par des caracteres

essentiels. Le *chacal* est absolument étranger au Nouveau Continent ; et quoique l'espece en soit très-nombreuse en Arménie, en Turquie, et qu'elle se trouve aussi dans les autres provinces de l'Afrique et de l'Asie, elle ne s'est pas même étendue jusqu'au Nord de l'Asie, et nullement en Europe.

La *genette*, cet animal bien connu des Espagnols, puisqu'il habite en Espagne, auroit été remarquée si elle se fût trouvée en Amérique ; mais comme aucun de leurs Historiens ou de leurs Voyageurs n'en fait mention, il est clair que la *genette* est encore un animal particulier à l'Ancien Continent, dans lequel elle habite les parties Méridionales de l'Europe et les latitudes qui y correspondent en Asie. Les véritables *civettes* sont aussi des animaux propres à l'Ancien Monde, elles ne se trouvent qu'en Afrique et aux Indes Orientales. De même que les chiens et les chats, elles étoient tout-à-fait étrangeres au Nouveau Monde, et l'on peut assurer que l'espece n'y existoit point quand *Christophe Colomb* descendit en Amérique. Les chats ont été transportés d'Europe en Amérique par les Espagnols. Des Voyageurs à qui l'Histoire Naturelle étoit absolument étrangere, vu la difficulté presque invincible de prononcer les noms des animaux dans l'idiome Américain, et sur-tout Mexicain, ont trouvé plus facile, plus commode de les dénommer d'après quelques simples ressemblances extérieures avec des animaux qui leur étoient connus en Europe ; de là ces dénominations mal appliquées, empruntées ou vicieuses ; ces fausses applications de noms ont dans la suite produit dans l'histoire des animaux une multitude de méprises. On a appelé *cochon noir* ou *sanglier Mexicain*, le *pécari* ; *renard Américain*, le *tamanoir* ; *chameau* ou *mouton du Pérou*, le *lama* ; *cochon d'eau*, le *cabiai* ; *loutre du Brésil*, la *saricovienne* ; *rat des bois* d'Amérique, le *sarigue* ; *vache* ou *élan du Brésil*, un animal sans cornes et qui est le *tapir*, etc. etc.

D'après ce qui précede on voit donc que toutes les especes de nos animaux domestiques d'Europe et les plus grands animaux sauvages de l'Afrique et de l'Asie, manquoient au Nouveau Monde : il en est de

même de plusieurs autres especes moins considérables dont nous allons faire mention.

Les *gazelles*, dont les especes sont nombreuses et dont les unes se trouvent en Arabie, d'autres dans l'Inde Orientale et les autres en Afrique, ont toutes à peu près également besoin d'un climat chaud pour subsister et se multiplier; elles ne se sont donc jamais étendues dans les pays du Nord de l'Ancien Continent pour passer dans le Nouveau; aussi ces especes d'Afrique et d'Asie ne s'y sont pas trouvées: il paroit seulement qu'on a transporté l'espece commune qui a été appelée *gazelle d'Afrique* et que *Hernandez* nomme *Algazel ex Africâ*. L'animal de la Nouvelle Espagne que le même Auteur appelle *temamacame*, que *Seba* désigne par le nom de *Cervus*, *Klein* par celui de *Tragulus*, et M. *Brisson* par celui de *gazelle de la Nouvelle Espagne*, paroît aussi différer dans son espece de toutes les *gazelles* de l'Ancien Continent et se rapporter plutôt au *chevreuil*.

On pourroit soupçonner que le *chamois*, qui se plait dans les neiges des Alpes, n'auroit pas craint les glaces du Nord, et que de là il auroit pu passer en Amérique: cependant il ne s'est pas trouvé dans le Nouveau Monde; et cet animal semble affecter non-seulement un climat, mais une situation particuliere: il est attaché aux sommets des hautes montagnes des Alpes, des Pyrénées, etc.; et loin de s'être répandu dans les pays éloignés, il n'est jamais descendu dans les plaines qui sont au pied de ces montagnes. Ce n'est pas le seul animal qui affecte constamment un pays ou plutôt une situation particuliere: la *marmotte*, le *bouquetin*, l'*ours*, le *lynx* ou *loup-cervier*, sont aussi des animaux montagnards que l'on trouve rarement dans les plaines. *Voyez ces mots*. Le *bouquetin* se trouve au-dessus des plus hautes montagnes de l'Europe et de l'Asie, mais on ne l'a jamais vu sur les Cordillieres.

L'animal appelé *porte-musc*, n'habite que quelques contrées particulieres de la Chine et de la Tartarie Orientale.

Le *chevrotain*, que l'on connoît sous le nom de *petit cerf de Guinée*, paroît confiné dans certaines provinces de l'Afrique et des Indes Orientales, etc.

Le *lapin* qui est originaire d'Espagne et qui s'est répandu dans tous les pays tempérés de l'Europe, n'étoit point en Amérique ; les animaux du Nouveau Monde auxquels on a donné son nom, sont d'especes différentes ; et tous les vrais *lapins* qui s'y voient actuellement, y ont été transportés d'Europe.

Les *furets* qui ont été apportés d'Afrique en Europe où ils ne peuvent subsister sans les soins de l'homme, ne se sont point trouvés en Amérique ; il n'y a pas jusqu'à nos *rats* et nos *souris* qui n'y fussent inconnus ; il y ont passé avec nos vaisseaux et ils ont prodigieusement multiplié dans tous les lieux habités du Nouveau Monde.

Résumons notre énumération : voilà donc l'*éléphant*, le *rhinocéros*, l'*hippopotame*, la *giraffe*, le *chameau*, le *dromadaire*, le *lion*, le *tigre*, la *panthere*, le *léopard*, l'*once*, le *cheval*, l'*ane*, le *zebre*, le *bœuf*, le *buffle*, la *brebis*, la *chevre*, le *cochon*, le *chien*, l'*hyene*, le *chacal*, la *genette*, la *civette*, le *chat*, la *gazelle*, le *chamois*, le *bouquetin*, le *chevrotain*, le *lapin*, le *furet*, les *rats* et les *souris*, qui sont tous animaux propres à l'Ancien Continent et dont aucuns n'existoient en Amérique lorsqu'on en fit la découverte. Il en est de même des *loirs*, des *lérots*, des *marmottes*, des *mangoustes*, des *blaireaux*, des *zibelines*, des *hermines*, de la *gerboise*, des *makis* et de plusieurs especes de *singes*, etc. et dont aucune n'existoit en Amérique à l'arrivée des Européens, et qui par conséquent sont toutes propres à l'Ancien Continent.

Les especes propres au Nouveau Monde étoient aussi inconnues pour les Européens, que nos animaux l'étoient pour les Américains. Les seuls peuples à demi-civilisés parmi eux, étoient les Péruviens et les Mexicains : ceux-ci n'avoient point d'animaux domestiques ; les seuls Péruviens s'étoient formé une sorte de bétail du *lama* qu'ils avoient apprivoisé, ainsi que l'*alco* petit animal domestique dans la maison, comme le sont nos petits *chiens*. Les *lamas* affectent comme le *chamois* une situation particuliere : ils ne se trouvent que dans les montagnes du Pérou, du Chili et de la Nouvelle Espagne ; les Péruviens eussent sans doute favorisé la multiplication de ces animaux, au

moins dans ceux devenus domestiques ; mais depuis que les Espagnols ont transporté dans ces contrées le bétail d'Europe qui y a très-bien réussi, l'espece du *lama* y est moins nombreuse actuellement. *Voyez l'article* PACO.

Une observation singuliere, mais importante, c'est que l'on n'a trouvé en Amérique des animaux domestiques que chez les peuples déjà civilisés ; tandis que chez les peuples naturellement sauvages, qui n'ont aucune société, ni même aucune habitude entre eux, les animaux qui les environnent les fuient. Il semble que l'homme sauvage est incapable de commander aux animaux, et que n'ayant comme eux que les facultés individuelles, il s'en sert de même pour chercher sa subsistance et pourvoir à sa sureté en attaquant les foibles et évitant les forts. Si l'on jette un coup d'œil sur tous les peuples entiérement ou même à demi-policés, on trouvera par-tout des animaux domestiques : chez nous, le *cheval*, l'*âne*, le *bœuf*, la *brebis*, la *chevre*, le *cochon*, le *chien* et le *chat* ; le *buffle*, en Italie ; le *rhenne*, chez les Lapons ; le *lama* et l'*alco*, chez les Péruviens ; le *dromadaire*, le *chameau* et d'autres especes ou races de *bœufs*, de *brebis* et de *chevres*, chez les Orientaux ; l'*éléphant* même chez les peuples du Midi : tous ont été soumis au joug, réduits en servitude ou bien réunis en société ; tandis que le Sauvage, cherchant à peine la société de sa femelle, ne fait rien pour se subordonner les animaux : on diroit qu'il ignore sa puissance réelle et la supériorité de sa nature sur tous ces êtres : les craint-il ou les dédaigne-t-il ? Il est vrai que de toutes les especes que nous avons rendues domestiques en Amérique, aucune n'existoit dans ce Continent ; mais si les hommes sauvages dont ce Nouveau Monde étoit peuplé, se fussent entiérement réunis et qu'ils se fussent prêté les lumieres et les secours mutuels de la société, ils auroient subjugué et fait servir à leur usage la plupart des *quadrupedes* de leur pays, car ils sont presque tous d'un naturel doux, docile et timide ; il y en a peu de mal-faisans et presque aucun de redoutable : ainsi ce n'est ni par fierté de nature, ni par indocilité de

caractere, que ces animaux ont conservé leur liberté et évité l'esclavage ou la domesticité, mais par la seule impuissance de l'homme, qui ne peut rien en effet que par les forces de la société; sa propagation même, sa multiplication en dépendent, etc.

Et comme ces terres immenses du Nouveau Monde n'étoient, pour ainsi dire, parsemées que de quelques poignées d'hommes, on doit présumer que toute l'Amérique, quand on en fit la découverte, ne contenoit pas autant d'hommes qu'on en compte actuellement dans la moitié de l'Europe. Tel étoit l'effet de cette disette dans l'espece humaine, qu'il en résultoit une plus grande abondance dans chaque espece des animaux naturels au pays. Ils avoient beaucoup moins d'ennemis et beaucoup plus d'espace, tout favorisoit donc leur multiplication, et chaque espece étoit relativement très-nombreuse en individus: mais il n'en étoit pas de même du nombre absolu des especes, elles étoient en petit nombre; et si on les compare avec celui des especes de l'Ancien Continent, on trouvera qu'il ne va peut-être pas à plus d'un tiers. Si de la liste des *quadrupedes* que nous avons donnée ci-dessus, et qui existent sur toute la terre habitable ou connue, on en ôtoit encore les especes communes aux deux Continens, c'est-à-dire celles seulement qui par leur nature peuvent supporter le froid, et qui ont pu communiquer par les terres du Nord de notre Continent dans l'autre, on ne trouvera peut-être pas un quart d'especes de *quadrupedes* propres et naturels au Nouveau Continent; non-seulement les especes en sont en petit nombre, mais en général tous les animaux y sont incomparablement plus petits que ceux de l'Ancien Continent. Nous avons déjà observé, et nous répétons, qu'il n'y en a aucun en Amérique qu'on puisse comparer à l'*éléphant*, au *rhinocéros*, à l'*hippopotame*, au *dromadaire*, à la *giraffe*, au *buffle*, au *lion*, au *tigre*, etc. Le plus gros de tous les animaux de l'Amérique Méridionale est le *tapir* du Brésil; cet animal, le plus grand de tous ceux qui sont propres au Nouveau Monde, est de la grosseur d'une genisse ou d'une très-petite mule, et ne ressemble en rien à

l'*éléphant ;* Voyez l'*article* TAPIR. Le *lama* dont nous avons parlé n'est pas si gros que le *tapir*, et ne paroît grand que par la hauteur des jambes et l'allongement du cou.

Après le *tapir*, le *cabiai* est un des plus gros animaux de l'Amérique Méridionale : il ne l'est cependant pas plus qu'un cochon de grandeur médiocre ; il differe autant qu'aucun des précédens, de tous les animaux de l'Ancien Continent ; c'est un fissipede irrégulier comme le *tapir ;* et quoiqu'on l'ait appelé *cochon d'eau*, il differe du cochon par des caracteres essentiels et très-apparens. *Voyez* CABIAI.

Le *tajacu* ou *pécari* qui est encore plus petit et qui ressemble beaucoup plus au cochon, sur-tout par l'extérieur, en differe beaucoup par la conformation des parties intérieures, par la figure de l'estomac, par la forme des poumons, par la grosse glande et l'ouverture qu'il a sur le dos, etc. *Voyez* TAJACU : et ni le *tajacu*, ni le *tapir*, ni le *cabiai* ne se trouvent nulle part dans l'Ancien Monde.

Il en est de même des *fourmiliers* ou *mangeurs de fourmis* (*Tamandua*, etc.) ; ces animaux si singuliers par leur tête, par l'ouverture de leur bouche, par leur langue et le défaut de dents, sont, même les plus grands, d'une taille au-dessous de la médiocre, et paroissent être particuliers à l'Amérique Méridionale. *Voyez l'article* FOURMILIER.

Le *paresseux*, que les Naturels du Brésil appellent *aï* ou *haï*, à cause du son plaintif *ai* qu'il ne cesse de faire entendre, est un animal qui paroît aussi n'appartenir qu'au Nouveau Continent : il est encore plus petit que les précédens. On l'a appelé *paresseux*, en ce qu'il marche plus lentement encore qu'une tortue ; cet animal est remarquable par plusieurs caracteres : il n'a que trois doigts à chaque pied ; les jambes antérieures sont beaucoup plus longues que les postérieures ; la queue est très-courte, et il n'a point d'oreilles ; d'ailleurs le *paresseux* et le *tatou* sont les seuls parmi les *quadrupedes* qui, n'ayant ni dents incisives, ni dents canines, ont seulement des dents molaires, cylindriques et arrondies à l'extrémité, à peu près comme celles du *cachalot*.

Le *cariacou* de la Guiane qu'on appelle à Cayenne *biche des bois*, est un animal de la nature et de la grandeur de nos plus grands chevreuils ; une autre espece de *cariacou*, mais plus petite et qu'on appelle *biche de marais* ou des *palétuviers*, n'en est qu'une variété. Le *cariacou* est le *cuguacu-apara* du Brésil, et paroît former une race différente de notre chevreuil. *Voyez l'article* MAZAMES.

Ainsi le *tapir*, le *cabiai*, le *pécari*, le *fourmilier*, le *paresseux*, le *cariacou*, le *lama*, l'*alpaca*, la *vigogne*, le *bison*, le *puma*, le *jaguar*, le *couguar*, le *jaguarete*, etc. sont les plus grands animaux du Nouveau Continent ; mais les médiocres et les petits sont les *coëndous* ou *gouandous*, les *agoutis*, les *acouchis*, les *coatis*, les *philandres* de Surinam, les *sarigues* et *marmoses*, les *cochons d'Inde* ou *cavias-cobayas*, et les *tatous*. (Quelques Nomenclateurs ont fait mention, d'après *Seba*, de *tatous Africains* et *Orientaux* ; on verra une discussion à ce sujet dans l'*article* des *Tatous* au *mot* ARMADILLE.)

Nous n'avons pas encore parlé des *singes* ; leur article demande une discussion particuliere. Comme le mot *singe* est un mot générique que l'on applique à un grand nombre d'especes différentes les unes des autres, il n'est pas étonnant que l'on ait dit qu'il se trouvoit des *singes* en grande quantité dans les pays Méridionaux de l'un et l'autre Continent ; mais il s'agit de savoir si les animaux qu'on appelle *singes* en Afrique et en Asie, sont les mêmes que les animaux auxquels on a donné ce même nom en Amérique ; et si une seule de ces mêmes especes se trouve également dans les deux Continens.

L'*orang-outang* ou l'*homme des bois* grand et petit, c'est-à-dire le *pongo* et le *jocko*, qui par sa conformation paroit moins différer de l'homme que du *singe*, n'existe point en Amérique ; il ne se trouve qu'en Afrique ou dans l'Asie Méridionale.

Le *gibbon*, dont les jambes de devant ou les bras sont aussi longs que tout le corps, y compris même les jambes de derriere, ne se trouve point en Amérique, mais uniquement aux grandes Indes.

Les *singes* proprement dits, tant les *cynocéphales* que ceux dont le museau est court et dont la face

approche par conséquent beaucoup de celle de l'homme et qui sont les vrais *singes*, sont tous naturels et particuliers aux climats chauds de l'Ancien Continent. Le *babouin* ou *papion* ne se trouve également que dans les déserts des parties Méridionales de l'Ancien Monde.

Toutes les especes de *singes* qui n'ont point de queue ou qui n'ont qu'une queue très-courte, ne se trouvent donc point en Amérique ; et parmi les especes qui ont de longues queues, presque tous les grands se trouvent en Afrique ; il y en a peu en Amérique qui soient d'une taille même médiocre : mais les animaux qu'on a désignés par le nom générique de *petits singes à longue queue*, y sont en grand nombre ; ces especes de *petits singes à longue queue* sont les *sapajous* et les *sagouins*. En lisant l'*article synoptique* SINGE, ensuite l'histoire particuliere de chacun de ces petits *singes* du Nouveau Monde, on reconnoitra qu'ils sont différens de ceux de l'Ancien Continent.

Les especes ou variétés de *makis*, qui approchent assez des *singes à longue queue*, qui comme eux ont des mains, mais dont le museau est beaucoup plus alongé et plus pointu, sont encore des animaux particuliers à l'Ancien Continent, et qui ne se sont pas trouvés dans le Nouveau.

On s'est convaincu que les animaux des parties Méridionales de chacun des Continens n'existoient point dans l'autre, et que le petit nombre de ceux qu'on y trouve aujourd'hui y ont été transportés par les hommes, comme la *brebis de Guinée* qui a été portée au Brésil, et le *cochon d'Inde* qui au contraire a été porté du Brésil en Guinée, et peut-être encore quelques autres especes de petits animaux, dont le voisinage et le commerce de ces deux parties du Monde ont favorisé le transport. (Il n'y a environ que cinq cents lieues de mer entre les Côtes du Brésil et celles de la Guinée, et il y en a plus de deux mille des Côtes du Pérou à celles des Indes Orientales.) Tous ces animaux qui par leur nature ne peuvent supporter le climat du Nord, ceux même qui pouvant le supporter ne peuvent produire dans

ce même climat, sont donc confinés de deux ou trois côtés par des mers qu'ils ne peuvent traverser, et d'autre côté par des terres trop froides qu'ils ne peuvent habiter sans périr : ainsi l'on doit cesser d'être étonné de ce fait général, qui d'abord paroît très-singulier, et que personne avant M. *de Buffon*, n'avoit même soupçonné ; savoir, qu'aucun des animaux de la Zone torride de l'un des Continens, ne s'est trouvé dans l'autre.

Il n'en est pas de même des animaux qui peuvent aisément supporter le froid et se multiplier dans les climats du Nord, on en trouve plusieurs dans l'Amérique Septentrionale ; et quoique ce ne soit jamais sans quelque différence assez marquée, on doit cependant les regarder comme les mêmes, et croire qu'ils ont autrefois passé de l'un à l'autre Continent par des terres du Nord peut-être encore actuellement inconnues ou plutôt anciennement submergées ; et cette preuve tirée de l'Histoire Naturelle, démontre mieux, dit M. *de Buffon*, la contiguité presque continue, actuelle ou passée, des deux Continens vers le Nord, que toutes les conjectures de la Géographie spéculative.

Les *ours* des Illinois et de la Louisiane paroissent être les mêmes que nos *ours* ; ceux-là sont seulement plus petits et plus noirs.

Le *cerf du Canada*, quoique plus petit que notre *cerf*, n'en differe au reste que par la plus grande hauteur du bois, le plus grand nombre d'andouilliers, et par la queue qu'il a plus longue.

Le *chevreuil*, qui se trouve au Midi du Canada et dans la Louisiane, est aussi grand que le *chevreuil* d'Europe, (selon quelques-uns, sa taille est moins élevée) et il a aussi la queue plus longue : l'*orignal* est le même animal que l'*élan*, mais de moindre taille.

Le *daim* ou *cerf* de Groënland, décrit et dessiné par *Edwards*, le *rhenne* de Laponie et le *caribou* de Canada, paroissent ne faire qu'un seul et même animal.

Les *écureuils*, les *hérissons*, les *rats musqués*, les *lievres*, les *loutres*, les *marmottes*, les *chauve-souris*, les *taupes*, sont aussi des especes qu'on pourroit

regarder comme communes aux deux Continens, quoique dans tous ces genres il n'y ait aucune espece qui ne soit parfaitement semblable en Amérique à celles de l'Europe ; et l'on présume bien qu'il est peut-être impossible de prononcer si ce sont réellement des especes différentes, ou seulement des variétés de la même espece, qui ne sont devenues constantes que par l'influence du climat.

Les *castors* de l'Europe paroissent être les mêmes que ceux du Canada ; ces animaux préferent les pays froids et déserts, mais ils peuvent aussi subsister et se multiplier dans les pays tempérés ; *Voyez l'article* CASTOR. Les *loups* et les *renards* sont aussi des animaux communs aux deux Continens, on les trouve dans toutes les parties de l'Amérique Septentrionale, mais avec des variétés ; il y a sur-tout des *renards* et des *loups noirs*, et tous y sont en général plus petits qu'en Europe, comme le sont aussi tous les autres *quadrupedes*, tant ceux qui sont naturels au pays que ceux qui y ont été transportés par les Navigateurs.

Quoique la *belette* et l'*hermine* fréquentent les pays froids de l'Europe, elles sont au moins très-rares en Amérique : il n'en est pas absolument de même des *martes*, des *fouines* et des *putois* ; la *marte* du Nord de l'Amérique paroît être la même que celle du Nord de l'Ancien Continent ; le *vison* de Canada ressemble beaucoup à la *fouine* ; le *putois rayé* ou *zorille* de l'Amérique Septentrionale, n'est peut-être qu'une variété de l'espece du *putois* de l'Europe.

Le *lynx* ou *loup cervier* qui se trouve en Amérique, comme en Europe, paroit être le même animal ; *Voyez* LYNX. Le *phoque* se trouve également sur les côtes de l'Amérique Septentrionale et de l'Europe.

Telle est à très-peu près la liste des *quadrupedes*, qu'on peut regarder comme communs aux deux Continens de l'Ancien et du Nouveau Monde ; et dans ce nombre il y en a peut-être quelques especes qui, quoique assez semblables en apparence, peuvent cependant être réellement différentes. Mais en admettant même dans tous ces animaux l'identité d'especes avec ceux d'Europe, on voit que le nombre de ces

especes

Espèces communes aux deux Continens est assez petit en comparaison de celui des especes qui sont propres et particulieres à chacun des deux : on voit de plus qu'il n'y a de tous ces animaux que ceux qui habitent ou fréquentent les terres du Nord qui soient communs aux deux Mondes, et qu'aucun de ceux qui ne peuvent se multiplier que dans les pays chauds ou tempérés, ne se trouvent à la fois dans tous les deux.

Ces faits semblent prouver, ainsi qu'il est dit ci-dessus, que les deux Continens sont ou ont été contigus vers le Nord ; les animaux qui leur sont communs ont dû passer de l'un à l'autre par des terres qui nous sont inconnues. On seroit fondé à croire, sur-tout d'après les nouvelles découvertes des Russes au Nord de Kamtschatka, que c'est avec l'Asie que l'Amérique communique par des terres contiguës ; et il paroit au contraire que le Nord de l'Europe en soit et en ait toujours été séparé par des mers assez considérables, pour qu'aucun *quadrupede* n'ait pu les franchir. Cependant les animaux du Nord de l'Amérique ne sont pas précisément ceux du Nord de l'Asie. Il en est de même des animaux des contrées tempérées : l'*argali*, la *zibeline*, la *taupe dorée* de Sibérie, le *porte-musc* de la Chine, ne se trouvent point à la baie d'Hudson, ni dans aucune autre partie du Nord-Ouest du Nouveau Continent ; on trouve au contraire dans les terres du Nord-Est de l'Amérique, non-seulement les *quadrupedes* communs à celles du Nord en Europe et en Asie, mais aussi ceux qui semblent être particuliers à l'Europe seule, comme l'*élan*, le *rhenne*, etc. Néanmoins il faut avouer que les parties Orientales du Nord de l'Asie sont encore si peu connues, qu'on ne peut pas assurer si les animaux du Nord de l'Europe s'y trouvent ou ne s'y trouvent pas.

Un fait général et que nous avons remarqué plus haut comme une chose très-singuliere, c'est que dans le Nouveau Continent les animaux des provinces Méridionales sont très-petits en comparaison des animaux des pays chauds de l'Ancien Continent : il n'y a en effet nulle comparaison pour la grandeur de l'*éléphant*, du *rhinocéros*, de l'*hippopotame*, etc. tous animaux naturels et propres à l'Ancien Monde, et du

tapir, du *cabiai*, etc. qui sont les plus grands animaux du Nouveau Monde ; nous avons encore fait observer que tous les *quadrupedes* domestiques ou captifs, et qui ont été transportés d'Europe en Amérique, y ont diminué de taille, ainsi que ceux qui y sont allés d'eux-mêmes ; ceux, en un mot, qui sont communs aux deux Mondes sont aussi d'une taille plus petite en Amérique qu'en Europe ; il paroît qu'il faut seulement en excepter les *chevreuils* et les *daims*.

Et cette loi générale qui établit que tous les animaux qui habitent les climats les plus chauds de l'un ou de l'autre Continent, aucun ne se trouve dans tous les deux à la fois : cette loi, dis-je, qui est fondée sur un très-grand nombre d'observations, paroît être une boussole assurée pour se guider dans la connoissance des animaux, et particuliérement des *quadrupedes*. Cette loi qui se réduit à les juger autant par le climat et par le naturel, que par la figure et la conformation, ne doit guere se trouver en défaut, et nous fera prévenir ou reconnoître les erreurs. En supposant, par exemple, qu'il soit question d'un animal d'Arabie, tel que l'*hyene*, on pourra assurer qu'il ne se trouve point en Laponie ; et on ne dira pas, comme quelques Naturalistes, que l'*hyene* et le *glouton* ne sont qu'un même animal. On ne dira pas avec *Kolbe*, que le *renard croisé*, qui habite les parties les plus boréales de l'Ancien et du Nouveau Continent, se trouve en même temps au cap de Bonne-Espérance ; et on reconnoîtra que l'animal dont il parle n'est point un *renard*, mais un *chacal*. On reconnoîtra encore que l'animal du cap de Bonne-Espérance que le même *Kolbe* désigne par le nom de *cochon de terre*, et qui vit de fourmis, ne doit pas être confondu avec les *fourmiliers* d'Amérique, et qu'il n'a rien de commun avec eux que de manger des fourmis : de même si cet Auteur eût fait attention que l'*élan* est un animal du Nord, il n'eût pas appelé de ce nom un animal d'Afrique, qui n'est qu'une *gazelle*. La *genette*, qui est un animal de l'Espagne, de l'Asie mineure, etc. et qui ne se trouve que dans l'Ancien Continent, ne doit pas être indiquée par le nom du *coati*, qui est Américain, comme on le trouve dans *Klein*.

L'*ysquiepatli* ou *mouffette du Mexique* ne doit pas être pris pour un petit *renard* ou pour un *blaireau*. Le *coati-mondi* d'Amérique ne doit pas être confondu, comme l'a fait *Aldrovande*, avec un animal d'Europe qui est le *blaireau-cochon* ou *taisson-porchin*. (Il semble que toutes les productions de la Nature soient disposées, par rapport à leur élément habituel, dans un ordre contraire et dans une succession opposée, puisque tous les grands animaux terrestres, tels que l'*éléphant*, le *rhinocéros*, se trouvent actuellement dans les contrées du Midi, tandis que les plus gros animaux marins, tels que les *baleines* proprement dites, ont fixé leur séjour dans les régions Polaires.)

Présentons maintenant un autre point de vue sous lequel les animaux viennent s'offrir à nous; c'est celui de leur plus ou moins d'utilité, de leur instinct innocent ou nuisible, de leurs appétits, principe de leurs affections; en un mot, de leurs qualités relatives entre eux, et sur-tout avec nous. Les uns sont farouches et sanguinaires, tels que le *tigre*, la *panthere*; les autres, doux et paisibles, tels que le *castor* et l'*âne*; les uns aiment à se rassembler, tels que les *moutons* et les *bœufs*; d'autres se tiennent solitaires, tels que le *lion*, l'*hippopotame*, etc. La plupart vivent constamment loin de nous, et nous fuient, ou par crainte ou par haine; quelques-uns ont consenti à s'approcher de nos demeures, à les adopter même; ils ont reconnu dans l'homme un maître, et ils partagent avec lui les biens de la société et les maux de l'esclavage. Ces especes sont généralement du nombre de celles dont le naturel est doux, dont les appétits sont modérés, et qui vivent des fruits de la terre, ou qui du moins peuvent se nourrir d'autre chose que de chair et de sang; car le *chien* et le *chat* ne font ici qu'une légere exception: mais les animaux carnassiers et destructeurs paroissent être en plus grand nombre que les animaux utiles; et quoique en tout, ce qui nuit paroisse plus abondant que ce qui sert, cependant tout est bien, parce que dans l'univers physique le mal concourt au bien, et que rien en effet ne nuit à la Nature. Si nuire est détruire des êtres animés, l'*homme* considéré

comme faisant partie du système général de ces êtres, n'est-il pas l'espece la plus nuisible de toutes? Lui seul immole, anéantit plus d'individus vivans, que les animaux carnassiers n'en dévorent: ils ne sont nuisibles que parce qu'ils sont rivaux de l'homme, parce qu'ils ont les mêmes appétits, le même goût pour la chair, et que pour subvenir à un besoin de premiere nécessité, ils lui disputent quelquefois une proie qu'il réservoit à ses excès, car nous sacrifions encore plus à notre intempérance que nous ne donnons à nos besoins. Destructeurs nés des êtres qui nous sont subordonnés, nous épuiserions la Nature, si elle n'étoit inépuisable, si par une fécondité aussi grande que notre déprédation, elle ne savoit se réparer elle-même et se renouveler. Mais il est dans l'ordre que la mort serve à la vie, que la reproduction naisse de la destruction: quelque grande, quelque prématurée que soit donc la dépense de l'homme et des animaux carnassiers, le fonds, la quantité totale de substance vivante n'est point diminuée; et s'ils précipitent les destructions, ils hâtent en même temps des naissances nouvelles....

On ne disconviendra pas que les animaux qui par leur grandeur figurent dans l'univers, ne font cependant que la plus petite partie des substances vivantes, la terre fourmille de petits animaux; chaque plante, chaque graine, chaque particule de matiere organique contient des milliers d'atomes animés. Les végétaux paroissent être le premier fonds de la Nature; mais ce fonds de subsistance, tout abondant, tout inépuisable qu'il est, suffiroit à peine au nombre encore plus abondant d'insectes de toute espece: leur pullulation, tout aussi nombreuse et souvent plus prompte que la reproduction des plantes, indique assez combien ils sont surabondans, car les plantes ne se reproduisent que tous les ans, il faut une saison entiere pour en former la graine; au lieu que dans les insectes, sur-tout dans les plus petites especes, comme celle des *pucerons*, une seule saison suffit à plusieurs générations. Ils multiplieroient donc plus que les plantes, s'ils n'étoient détruits par d'autres animaux dont ils paroissent être la pâture naturelle, comme les herbes

et les graines semblent être la nourriture préparée pour eux-mêmes. Aussi, parmi les insectes, y en a-t-il beaucoup qui ne vivent que d'autres insectes; il y en a même quelques especes qui, comme les *araignées*, dévorent également les autres especes et la leur : tous servent de pâture aux *oiseaux*, et les *oiseaux* domestiques et sauvages nourrissent l'homme ou deviennent la proie des animaux carnassiers.

Tout nous porte à croire par rapport à l'objet dont il est question, que la mort violente est un usage presque aussi nécessaire que la loi de la mort naturelle; ce sont deux moyens de destruction et de renouvellement, dont l'un sert à entretenir la jeunesse perpétuelle de la Nature, tandis que l'autre maintient l'ordre de ses productions, et peut seul limiter le nombre dans les especes. Tous deux sont des effets dépendans des causes générales; chaque individu qui naît, tombe de lui-même au bout d'un temps; ou lorsqu'il est prématurément détruit par les autres, c'est qu'il paroissoit surabondant. Eh combien n'y en a-t-il pas de supprimés d'avance! que de fleurs moissonnées au printemps! que de races éteintes au moment de leur naissance! que de germes anéantis avant leur développement!

Et nous le savons bien, l'homme et les animaux carnassiers ne vivent que d'individus tout formés, ou d'individus prêts à l'être; la chair, les œufs, les graines, les germes de toute espece, font leur nourriture ordinaire; tout cela peut borner l'exubérance de la Nature. Que l'on considere un instant quelqu'une de ces especes inférieures qui servent de pâture aux autres, celle des *harengs*, par exemple; ils viennent par millions s'offrir à nos pêcheurs, et après avoir nourri tous les monstres de la mer du Nord, ils fournissent encore à la subsistance de tous les Peuples de l'Europe pendant une partie de l'année. Quelle pullulation prodigieuse parmi ces animaux, et s'ils n'étoient détruits en grande partie par les autres, quels seroient les effets de cette immense multiplication! eux seuls couvriroient la surface entiere de la mer : mais bientôt se nuisant par le nombre, ils se corromproient, ils se détruiroient

eux-mêmes ; faute de nourriture suffisante, leur fécondité diminueroit ; la contagion et la disette feroient ce que fait la consommation ; le nombre de ces animaux ne seroit qu'inutilement augmenté, et le nombre de ceux qui s'en nourrissent seroit diminué, *Voyez l'article* HARENG ; et comme l'on peut dire la même chose de toutes les autres especes, il est donc nécessaire que les unes vivent aux dépens des autres ; et dès-lors la mort violente des animaux est un usage légitime, innocent, puisqu'il est fondé dans la Nature, et qu'ils ne naissent qu'à cette condition.....

Avouons cependant que le motif par lequel on voudroit en douter fait honneur à l'humanité ; les animaux, du moins ceux qui ont des sens, de la chair et du sang, sont des êtres sensibles ; comme nous, ils sont capables de plaisir et sujets à la douleur. Il y a donc une espece d'insensibilité cruelle à sacrifier sans nécessité ceux sur-tout qui nous approchent, qui vivent avec nous, et dont le sentiment se réfléchit vers nous, en se marquant par les signes de la douleur ; car ceux dont la Nature est différente de la nôtre ne peuvent guere nous affecter. La pitié naturelle est fondée sur les rapports que nous avons avec l'objet qui souffre ; elle est d'autant plus vive que la ressemblance, la conformité de nature est plus grande ; on souffre en voyant souffrir son semblable. (Le mot de *compassion* exprime assez que c'est une souffrance, une passion qu'on partage.) Cependant c'est moins l'homme qui souffre que sa propre nature qui pâtit, qui se révolte machinalement et se met d'elle-même à l'unisson de la douleur. L'ame paroît avoir moins de part que le corps à ce sentiment de pitié naturelle, et les animaux semblent en être susceptibles comme l'homme ; le cri de la douleur les émeut, ils accourent pour se secourir, ils reculent à la vue d'un cadavre de leur espece. Ainsi l'horreur et la pitié sont moins des passions de l'ame que des affections naturelles qui dépendent de la sensibilité du corps et de la similitude de la conformation : ce sentiment doit donc diminuer à mesure que les natures s'éloignent. Un chien qu'on frappe, un agneau qu'on égorge, un

bœuf qu'on assomme, nous font quelque pitié ; un arbre que l'on coupe, une huître qu'on mord, ne nous en font aucune. Pour les animaux qui nous molestent, tels que les poux, puces, punaises, etc. on les écrase sans compassion.

Les animaux qui n'ont qu'un estomac et les intestins courts, sont forcés comme l'homme à se nourrir de chair. On s'assurera de ce rapport et de cette vérité, en comparant le volume relatif du canal intestinal dans les animaux carnassiers et dans ceux qui ne vivent que d'herbes : on trouvera toujours que cette différence dans leur maniere de vivre dépend de leur conformation, et qu'ils prennent une nourriture plus ou moins solide, relativement à la capacité plus ou moins grande du magasin qui doit la recevoir. Cependant il n'en faut pas conclure que les animaux qui ne vivent que d'herbes soient par nécessité physique réduits à cette seule nourriture, comme les animaux carnassiers sont par cette même nécessité forcés à se nourrir de chair : nous disons seulement que ceux qui ont plusieurs estomacs ont des boyaux très-amples, peuvent se passer de cet aliment substantiel et nécessaire aux autres ; mais nous ne disons pas qu'ils ne pussent en user, et que si la Nature leur eût donné des armes non-seulement pour se défendre, mais pour attaquer et pour saisir, ils n'en eussent fait usage et ne se fussent bientôt accoutumés à la chair et au sang ; puisque nous voyons que les moutons, les veaux, les chevres mangent avidement le lait, les œufs qui sont des nourritures animales ; et que sans être aidés de l'habitude, il y en a qui ne refusent pas la viande hachée et assaisonnée de sel. Maintenant le Lecteur peut jeter un coup d'œil sur ce que nous disons à l'*article* ANIMAL, concernant la subsistance du monde animal, le maintien, la qualité, la quantité, etc. D'après ces faits on pourroit donc dire que le goût pour la chair et pour les autres nourritures solides est l'appétit général de tous les animaux, qui s'exerce avec plus ou moins de véhémence ou de modération selon la conformation particuliere de chaque individu ; puisqu'à prendre la Nature entiere, ce même

appétit se trouve non-seulement dans l'*homme* et dans les *quadrupedes*, mais aussi dans les *oiseaux*, dans les *poissons*, dans les *insectes* et dans les *vers*, auxquels en particulier il semble que toute chair ait été ultérieurement destinée. Mais outre la nutrition qui est ici le principal but de la Nature et qui est proportionnée à la qualité des alimens, ils produisent un autre effet qui ne dépend que de leur qualité, c'est-à-dire de leur masse et de leur volume. L'estomac et les boyaux sont des membranes souples qui forment au dedans du corps de l'animal une capacité très-considérable; ces membranes, pour se soutenir dans leur état de tension et pour contre-balancer les forces des autres parties qui les avoisinent, ont besoin d'être toujours remplies en partie; si, faute de prendre de la nourriture, cette grande capacité se trouve entiérement vide, les membranes n'étant plus soutenues au dedans s'affaissent, se rapprochent, se collent l'une contre l'autre, et c'est ce qui produit l'affaissement et la foiblesse qui sont les premiers symptômes de l'extrême besoin. Les alimens avant de servir à la nutrition du corps, lui servent donc de lest; leur présence, leur volume est nécessaire pour maintenir l'équilibre entre les parties intérieures qui agissent et réagissent toutes les unes contre les autres. Lorsqu'on meurt par la faim, c'est encore moins parce que le corps n'est pas nourri, que parce qu'il n'est plus lesté; aussi les animaux, sur-tout les plus gourmands, les plus voraces, lorsqu'ils sont pressés par le besoin, ou seulement avertis par la défaillance qu'occasionne le vide intérieur, ne cherchent qu'à le remplir et avalent de la terre et des pierres : on a trouvé de la glaise dans l'estomac d'un *loup*, d'un *phoque*, et l'on voit des *cochons* en manger; plusieurs *oiseaux* avalent des cailloux, etc. et ce n'est point par goût, mais par nécessité et parce que le besoin le plus pressant n'est pas de rafraîchir le sang par un chyle nouveau, mais de maintenir l'équilibre des forces dans les grandes parties de la machine animale.

Ainsi donc la Nature dictant ses lois simples, mais constantes, imprimant sur chaque espece son caractere inaltérable, et dispersant ses dons avec égalité,

donne aux animaux carnassiers la force et le courage accompagnés du besoin et de la voracité : à d'autres especes sauvages, mais paisibles, elle inspire la douceur, donne la tempérance, la légéreté du corps, et pour sauve-garde l'inquiétude et la crainte : à tous, deux biens qui les renferment tous, la *liberté* et l'*amour*.

Parmi les animaux sauvages il y en a, et ce sont les plus doux et les plus innocens, qui passent leur vie dans nos campagnes ; ceux qui sont plus défians ou plus timides s'enfoncent dans les bois ; d'autres, comme s'ils savoient qu'il n'y a nulle sureté sur la surface de la terre, se creusent des demeures souterraines, se réfugient dans des cavernes, ou gagnent les sommets des montagnes les plus inaccessibles ; fidelles à leur terre natale, on ne les voit pas errer de climats en climats ; le bois où ils sont nés est une patrie à laquelle ils sont attachés, ils s'en éloignent rarement, et ne la quittent jamais que lorsqu'ils sentent qu'ils ne peuvent plus y vivre en sureté, et ce sont moins leurs ennemis qu'ils fuient que la présence de l'homme. C'est l'homme qui les inquiete, qui les écarte, qui les disperse, et qui les rend mille fois plus sauvages qu'ils ne le seroient en effet ; car la plupart ne demandent que la tranquillité, la paix, et l'usage aussi modéré qu'innocent de l'air et de la terre ; ils sont même portés par nature à demeurer ensemble, à se réunir en familles, à former des especes de sociétés. *Voyez les articles* CERF, CHEVREUIL, DAIM.

On voit encore des vestiges de ces sociétés dans les pays dont l'homme ne s'est pas totalement emparé ; on y voit même des ouvrages faits en commun, des especes de projets, qui sans être raisonnés paroissent être fondés sur des convenances raisonnables, dont l'exécution suppose au moins l'accord, l'union et le concours de ceux qui s'en occupent ; et ce n'est point par force ou par nécessité physique, comme les fourmis, les abeilles, etc. que les *castors* travaillent et bâtissent, car ils ne sont contraints ni par l'espace, ni par le temps, ni par le nombre, c'est par choix qu'ils se réunissent ; ceux qui se conviennent

demeurent ensemble, ceux qui ne se conviennent pas s'éloignent, et l'on en voit quelques-uns qui toujours rebutés par les autres, sont obligés de vivre solitaires. En lisant l'*article du* CASTOR, on verra que ce n'est aussi que dans les pays reculés, éloignés, et où ces animaux craignent peu la rencontre des hommes, qu'ils cherchent à s'établir et à rendre leur demeure plus durable et plus commode, en y construisant des habitations, des especes de bourgades qui représentent assez bien les foibles travaux et les premiers efforts d'une république naissante. Dans les pays au contraire où les hommes se sont répandus, la terreur semble habiter avec eux; il n'y a plus de société parmi ces animaux, toute industrie cesse, tout art est étouffé; les *castors* ne songent plus à bâtir, ils négligent toute commodité; toujours pressés par la crainte et la nécessité, ils ne cherchent qu'à vivre, ils ne sont occupés qu'à fuir et se cacher; et si, comme on doit le supposer, l'espece humaine continue dans la suite des temps à peupler également la surface de la Terre, on pourra dans quelques siecles regarder comme une fable l'histoire de nos *castors*.

Si les animaux sauvages dont la nature paroit varier suivant les différens climats, étoient absolument les maîtres de choisir leur climat et leur nourriture, ces altérations seroient peu sensibles; mais comme de tout temps ils ont été chassés, relégués par l'homme, ou même par les especes carnassieres qui ont le plus de force et de méchanceté, la plupart ont été contraints de fuir, d'abandonner leur pays natal, et de s'habituer dans des terres moins fortunées: ceux dont la nature s'est trouvée assez flexible pour se prêter à cette nouvelle situation, se sont répandus au loin, tandis que les autres n'ont eu d'autre ressource que de se confiner dans des déserts voisins de leur pays.

On sait qu'il n'y a aucune espece d'animal qui, comme l'espece de l'homme, se trouve généralement répandue par-tout sur la surface de la Terre; les uns et en grand nombre sont bornés aux terres Méridionales de l'Ancien Continent; les autres aux parties Méridionales du Nouveau Monde; d'autres especes

en moindre quantité sont confinées dans les terres du Nord, et au lieu de s'étendre vers les contrées du Midi, elles ont passé d'un Continent à l'autre par des routes jusqu'à ce jour inconnues ; enfin quelques autres especes n'habitent que certaines montagnes ou certaines vallées, et les altérations de leur nature sont en général d'autant moins sensibles qu'elles sont plus confinées. On ne parlera point ici des variétés qui se trouvent dans chaque espece d'animal carnassier, parce qu'elles sont trop légeres, attendu que de tous les animaux ceux qui se nourrissent de chair sont les plus indépendans de l'homme, et qu'au moyen de cette nourriture déjà préparée par la Nature, ils ne reçoivent presque rien des qualités de la terre qu'ils habitent ; que d'ailleurs ayant tous de la force et des armes, ils sont les maîtres du choix de leur terrain, de leur climat comme de leurs alimens.

Au reste, l'influence du climat et de la nourriture ne sont pas les seules causes qui agissent sur la nature des animaux sauvages, leurs principales variétés viennent d'une autre cause ; elles sont relatives à la combinaison, dans les individus, du nombre tant de ceux qui produisent que de ceux qui sont produits. Dans les especes, comme celle du *chevreuil*, où le mâle s'attache à sa femelle et n'en change pas, les petits démontrent la constante fidélité de leurs parens par leur entiere ressemblance entre eux ; dans celles au contraire où les femelles changent souvent de mâle, comme dans celle du *cerf*, il se trouve beaucoup de variétés ; et comme dans toute la Nature il n'y a pas un seul individu qui soit parfaitement ressemblant à un autre, il se trouve d'autant plus de variétés dans les animaux, que le nombre de leur produit est plus grand et plus fréquent. Dans les especes où la femelle produit cinq ou six petits, trois ou quatre fois par an, de mâles indifférens, il est nécessaire que le nombre des variétés soit beaucoup plus grand que dans celles où le produit est annuel et unique : aussi les especes inférieures, les petits animaux qui tous produisent plus souvent et en plus grand nombre que ceux des especes majeures, sont-elles sujettes à plus de variétés. La grandeur du corps qui ne paroît

être qu'une qualité relative, a néanmoins des attributs positifs et des droits réels dans l'ordonnance de la Nature; le grand y est aussi fixe que le petit y est variable.

Nous avons remarqué à l'*article* CERF, que cet animal dans les pays montueux, secs et chauds, tels que la Corse et la Sardaigne, a perdu presque la moitié de sa taille, et a pris un pelage brun avec un bois noirâtre; dans les pays froids et humides, comme en Bohême et aux Ardennes, sa taille s'est agrandie, son pelage et son bois sont devenus d'un brun presque noir, son poil s'est alongé au point de lui former une longue barbe au menton; dans le Nord du Nouveau Continent le bois du *cerf* s'est étendu et ramifié par des andouillers courbes. Dans l'état de domesticité le pelage change du fauve en blanc, et à moins que le *cerf* ne soit en liberté et dans de grands espaces, ses jambes et ses sabots se déforment et se courbent.

Il est difficile de prononcer sur l'origine de l'espece du *daim;* cet animal n'est nulle part absolument sauvage, ni entiérement domestique; il varie assez indifféremment, et par-tout du fauve au pie, et du pie au blanc; son bois et sa queue sont aussi plus grands et plus larges, suivant les différentes races, et sa chair est bonne ou mauvaise selon le terrain et le climat. On le trouve comme le *cerf*, dans les deux Continens, et il paroît être au moins aussi grand en Virginie et dans les autres provinces de l'Amérique tempérée, qu'il l'est en Europe. Il en est de même du *chevreuil*, il est au moins aussi grand dans le Nouveau que dans l'Ancien Continent; mais au reste toutes ces variétés se reduisent à quelques différences dans la couleur du poil, qui change du fauve au brun; les plus grands *chevreuils* sont ordinairement fauves, et les plus petits sont bruns. Nous l'avons déjà dit: ces deux especes, le *chevreuil* et le *daim*, sont les seuls de tous les animaux communs aux deux Continens, qui soient au moins aussi grands et aussi forts dans le Nouveau que dans l'Ancien Monde.

En Guinée le *sanglier* a pris des oreilles très-longues et couchées sur le dos; à la Chine, un gros

ventre pendant et des jambes fort courtes : au Cap-Vert et dans d'autres endroits, des défenses très-grosses et tournées comme des cornes de bœuf; dans l'état de domesticité, il a pris par-tout des oreilles à demi-pendantes, et des soies blanches dans les pays tempérés ou froids.

Le *lievre* est d'une nature flexible et ferme en même temps, car il est répandu dans presque tous les climats de l'Ancien Continent, et par-tout il est à peu près le même. La couleur de son poil et la qualité de sa chair varient seulement suivant la saison, c'est-à-dire suivant le climat et la nourriture; *Voyez l'article* LIEVRE. Mais le *lapin*, sans être d'une nature aussi flexible que le *lievre*, puisqu'il est beaucoup moins répandu, et que même il paroît confiné dans de certaines contrées, est néanmoins sujet à plus de variétés, parce que le *lievre* est sauvage par-tout, au lieu que le *lapin* est presque par-tout un animal à demi-domestique. Les *lapins clapiers* ont varié par la couleur du fauve au gris, au blanc, au noir; ils ont aussi varié pour la grandeur, la quantité et la qualité du poil : cet animal que l'on dit être originaire d'Espagne, a pris en Tartarie une queue longue, en Syrie un poil soyeux, touffu, etc. *Voyez l'article* LAPIN.

Un grand *quadrupede* qui n'a jamais été réduit en servitude, l'*élan* dont l'espece est confinée dans le Nord des deux Continens, est seulement plus petit en Amérique qu'en Europe; et l'on voit par les énormes bois que l'on a trouvés sur terre, en Canada, en Russie, en Sibérie, etc. qu'autrefois ces animaux étoient plus grands qu'ils ne le sont aujourd'hui : peut-être cela vient-il de ce qu'ils jouissoient en toute tranquillité de leurs forêts, et que n'étant point inquiétés par l'homme qui n'avoit pas encore pénétré dans ces climats, ils étoient maîtres de choisir leur demeure dans les endroits où l'air, la terre et l'eau leur convenoient le mieux. Mais le *rhenne* que les Lapons ont rendu domestique, a par cette raison plus changé que l'*élan* : les *rhennes* sauvages sont plus grands, plus forts, et d'un poil plus noir que les *rhennes* domestiques : ceux-ci ont beaucoup varié pour la

couleur du poil, et aussi pour la grandeur et la grosseur du bois ; cette espece de lichen ou de grande mousse blanche qui fait la principale nourriture du *rhenne*, semble contribuer beaucoup par sa qualité à la formation et à l'accroissement du bois, qui proportionnellement est plus grand dans le *rhenne* que dans aucune autre espece ; et c'est peut-être cette même nourriture qui dans ce climat produit du bois sur la tête de quelques *lievres* de Norwege dont *Klein* a fait mention, comme sur la tête de la femelle du *rhenne* ; car dans tous les autres climats il n'y a aucuns *lievres* cornus, ni aucun *quadrupede* dont la femelle porte du bois comme le mâle. *Voyez les art.* LIEVRE *et* RHENNE.

Et comme tout est soumis aux lois physiques, et que les animaux éprouvent encore plus immédiatement que l'homme les influences de l'air et de la terre, il semble que les mêmes causes qui ont adouci, civilisé l'espece humaine dans nos climats, ont produit de pareils effets sur toutes les autres especes : le *loup* qui dans cette Zone tempérée est peut-être de tous les animaux le plus feroce, n'est pas à beaucoup près aussi terrible, aussi cruel que le *tigre*, la *panthere* le *lion* de la Zone torride, ou l'*ours blanc*, le *loup cervier*, le *glouton* de la Zone glaciale. Et non-seulement cette différence se trouve en général, comme si la Nature, pour mettre plus de rapport et d'harmonie dans ses productions, eût fait le climat pour les especes ou les especes pour le climat, mais même on trouve dans chaque espece en particulier le climat fait pour les mœurs et les mœurs pour le climat.

En Amérique où les chaleurs sont moindres, où l'air et la terre sont plus doux qu'en Afrique, quoique sous la même Ligne, les prétendus *tigres*, *lions* et *pantheres* n'ont rien de redoutable que leur nom, (ce sont des *jaguars*, des *pumas*, des *couguars*) ; ce ne sont plus ces tyrans des forêts, ces ennemis de l'homme, aussi fiers qu'intrépides, ces monstres altérés de sang et de carnage ; ce sont des animaux qui fuient d'ordinaire devant les hommes, qui loin de les attaquer de front, loin même de faire la guerre à force ouverte aux autres bêtes sauvages, n'emploient le plus souvent que l'artifice et la ruse pour tâcher

de les surprendre ; ce sont des animaux qu'on peut dompter comme les autres et presque apprivoiser. Ils ont donc dégénéré, si leur nature étoit la férocité jointe à la cruauté, ou plutôt ils n'ont qu'éprouvé l'influence du climat. Sous un ciel plus doux leur naturel s'est adouci, ce qu'ils avoient d'excessif s'est tempéré, et par les changemens qu'ils ont subis, ils sont seulement devenus plus conformes à la terre qu'ils ont habitée.

En lisant l'*article* PLANTE, on verra que les végétaux qui couvrent cette terre du Nouveau Monde et et qui y sont encore attachés de plus près que l'animal qui broute, participent aussi plus que lui à la nature du climat ; chaque pays, chaque degré de température a ses plantes particulieres, on trouve au pied des Alpes celles de France et d'Italie ; on trouve à leur sommet celles des pays du Nord. On retrouve ces mêmes plantes du Nord sur les cimes glacées des montagnes d'Afrique, sur les monts qui séparent l'empire du Mogol du royaume de Cachemire ; on voit du côté du Midi toutes les plantes des Indes, et l'on est surpris de ne voir de l'autre côté que des plantes d'Europe. C'est aussi des climats excessifs que l'on tire les drogues, les parfums, les poisons et toutes les plantes dont les qualités sont excessives ; le climat tempéré ne produit au contraire que des choses tempérées : les herbes les plus douces, les légumes les plus sains, les fruits les plus suaves, les animaux les plus tranquilles, les hommes les plus polis sont l'apanage de cet heureux climat. *Voyez les articles* EUPHORBE, MANIOC, GIROFLE, POIVRE, COURGE, *etc. etc.*

Ainsi la terre ou le climat fait les plantes ; la terre et les plantes font les animaux ; la terre, les plantes et les animaux font l'homme : car les qualités des végétaux viennent immédiatement de la terre et de l'air ; le tempérament et les autres qualités relatives des animaux qui paissent l'herbe, tiennent de près à celle des plantes dont ils se nourrissent ; enfin les qualités physiques de l'homme et des animaux qui vivent sur les autres animaux autant que sur les plantes, dépendent, quoique de plus loin, de ces

mêmes causes dont l'influence s'étend jusque sur leur naturel et sur leurs mœurs. Et ce qui prouve encore mieux que tout se tempere dans un climat tempéré et que tout est excès dans un climat excessif, c'est que la grandeur et la forme qui paroissent être des qualités absolues, fixes et déterminées, dépendent cependant, comme les qualités relatives, de l'influence du climat : la taille de nos *quadrupedes* n'approche pas de celle de la *giraffe*, de l'*éléphant*, du *rhinocéros*, de l'*hippopotame* ; nos plus gros oiseaux sont fort petits, si on les compare à l'*autruche*, au *condor*, au *casoar* ; et quelle comparaison des *poissons*, des *lézards*, des *serpens*, des *tortues* et des *crapauds* de nos climats avec les animaux pisciformes (*baleines*, *narwhals*,) qui pour fuir l'homme peuplent les mers du Nord, et avec les *crocodiles*, les grands *lézards* et les *couleuvres* énormes, etc. qui infestent les terres et les eaux du Midi ! et si l'on considere encore chaque espece dans différens climats, on y trouvera des variétés sensibles pour la grandeur et pour la forme ; toutes prennent une teinte plus ou moins forte du climat. Ces changemens ne se font que lentement, imperceptiblement ; le grand Ouvrier de la Nature est le temps : comme il marche toujours d'un pas égal, uniforme et réglé, il ne fait rien par sauts, mais tout par degrés, par nuances, par succession ; et ces changemens d'abord imperceptibles, deviennent peu à peu sensibles, et se marquent enfin par des résultats auxquels on ne peut se méprendre, pour peu qu'on observe. N'omettons pas de dire qu'à l'exception des grands *souffleurs*, les individus d'une même espece sont plus ou moins gros à mesure qu'ils se rapprochent ou s'éloignent de l'Équateur.

Cependant les animaux sauvages et libres sont peut-être, sans même en excepter l'homme, de tous les êtres vivans les moins sujets aux altérations, aux changemens, aux variations de tout genre : mais ces variations ont pesé, marqué au dernier point sur les animaux domestiques ; et de toutes les causes de variation et de dégénération dans la nature des animaux, la domesticité est la plus grande. L'homme change l'état naturel des animaux en les forçant à lui

obéir

obéir et les faisant servir à son usage : un animal domestique est un esclave dont on s'amuse, dont on se sert, dont on abuse, qu'on altere, qu'on dépayse et que l'on dénature ; tandis que l'animal sauvage, n'obéissant qu'à son instinct, ne connoît d'autres lois que celles du besoin, et d'autres droits que ceux de sa liberté. L'histoire d'un animal sauvage est donc bornée à un petit nombre de faits émanés de la simple Nature, au lieu que l'histoire d'un animal domestique est compliquée de tout ce qui a rapport à l'art que l'on emploie pour le subjuguer ou pour l'apprivoiser.

Et comme on ne sait pas assez combien l'exemple, la contrainte, la force de l'habitude peuvent influer sur les animaux et changer leurs mouvemens, leurs déterminations, leurs penchans, le but d'un Naturaliste doit être de les observer assez pour pouvoir distinguer les faits qui dépendent de l'instinct, de ceux qui ne viennent que de l'éducation ; reconnoître ce qui leur appartient et ce qu'ils ont emprunté ; séparer ce qu'ils font de ce qu'on leur fait faire, et ne jamais confondre l'animal libre, noble, avec l'espece avilie par l'esclavage.

Nous avons dit à l'*article* HOMME, que son empire sur les animaux est un empire légitime qu'aucune révolution ne peut détruire ; c'est l'empire de l'esprit sur la matiere ; c'est non-seulement un droit de nature, un pouvoir fondé sur des lois inaltérables, mais c'est encore un don de Dieu, par lequel l'homme peut reconnoître à tout instant l'excellence de son être ; car ce n'est pas parce qu'il est le plus parfait, le plus fort, le plus adroit des animaux, qu'il leur commande : s'il n'étoit que le premier du même ordre, les seconds se réuniroient pour lui disputer l'empire ; mais c'est par supériorité de nature que l'homme regne et commande : il pense, et dès-lors il est le maître des êtres qui ne pensent point. L'homme est plus maître encore des corps bruts, qui ne peuvent opposer à sa volonté qu'une lourde résistance ou une inflexible dureté que sa main sait toujours surmonter et vaincre en les faisant agir les uns contre les autres ; il est maître aussi des végétaux, que par son industrie

il peut augmenter, diminuer, renouveler, dénaturer, détruire ou multiplier à l'infini; il est maître des animaux, parce que non-seulement il a comme eux du mouvement et du sentiment, mais qu'il a de plus la lumiere de la pensée; qu'il connoit les fins et les moyens; qu'il sait diriger ses actions, concerter ses opérations, mesurer ses mouvemens, vaincre la force par l'esprit, et la vitesse par l'emploi du temps. C'est donc par les talens de l'esprit et non par la force et les autres qualités de la matiere, que l'homme a su subjuguer les animaux; dans les premiers temps ils devoient être tous également indépendans, l'homme féroce lui-même étoit peu propre à les apprivoiser; il a fallu du temps pour les approcher, pour les reconnoître, pour les choisir, pour les dompter; il a fallu qu'il fût civilisé lui-même pour savoir instruire et commander, et l'empire sur les animaux, comme tous les autres empires, n'a été fondé qu'après la société. Mais lorsqu'avec le temps l'espece humaine s'est étendue, multipliée, répandue, et qu'à la faveur des arts et de la société l'homme a pu marcher en force pour conquérir l'univers, il a fait reculer peu à peu les bêtes féroces, il a purgé la terre de ces animaux gigantesques dont nous trouvons encore les ossemens énormes; il a détruit ou réduit à un petit nombre d'individus les especes voraces et nuisibles, il a opposé les animaux aux animaux, et subjuguant les uns par adresse, domptant les autres par la force ou les écartant par le nombre et les attaquant tous par des moyens raisonnés, il est parvenu à se mettre en sureté et à établir sur eux son empire. Plusieurs especes sont devenues ses esclaves nés et semblent ne plus exister que pour lui. On peut dire en quelque maniere que ces especes sont son ouvrage, mais c'est ici que paroît d'une maniere bien frappante la différence des ouvrages de l'homme d'avec les ouvrages de la Nature.

Comparons nos chétives *brebis* avec le *mouflon* dont elles sont issues; celui-ci, grand et léger comme un *cerf*, armé de cornes défensives et de sabots épais, couvert d'un poil rude, ne craint ni l'inclémence de l'air, ni la voracité de ses ennemis : il peut non-

seulement les éviter par la légéreté de sa course, il peut aussi leur résister par la force de son corps et par la solidité des armes dont sa tête et ses pieds sont munis : quelle différence de nos *brebis* auxquelles il reste à peine la faculté d'exister en troupeau, qui même ne peuvent se défendre par le nombre, qui ne soutiendroient pas sans abri le froid de nos hivers, enfin qui toutes périroient si l'homme cessoit de les soigner et de les protéger. Dans les climats les plus chauds de l'Afrique et de l'Asie, le *mouflon*, qui est le pere commun de toutes les races de cette espece, paroît avoir moins dégénéré que par-tout ailleurs; quoique réduit en domesticité, il a conservé sa taille et son poil, seulement il a beaucoup perdu sur la grandeur et la masse de ses armes; les *brebis* du Sénégal et des Indes sont les plus grandes des *brebis* domestiques et celles de toutes dont la nature est la moins dégradée. Les *brebis* de la Barbarie, de l'Égypte, de l'Arabie, de la Perse, de l'Arménie, de la Calmouquie, etc. ont subi de plus grands changemens; elles se sont, relativement à nous, perfectionnées à certains égards et viciées à d'autres; mais comme se perfectionner ou se vicier est la même chose relativement à la Nature, elles se sont toujours dénaturées : leur poil rude s'est changé en une laine fine; leur queue s'étant chargée d'une masse de graisse, a pris un volume incommode et si grand, que l'animal ne peut la traîner qu'avec peine; et en même temps qu'il s'est bouffi d'une matiere superflue et qu'il s'est paré d'une belle toison, il a perdu sa force, son agilité, sa grandeur et ses armes; car ces *brebis* à longues et larges queues n'ont guere que la moitié de la taille du *mouflon* : elles ne peuvent fuir le danger ni résister à l'ennemi; elles ont un besoin continuel des secours et des soins de l'homme pour se conserver et se multiplier.

Tout démontre que la dégradation de l'espece originaire est encore plus grande dans nos climats; de toutes les qualités du *mouflon* il ne reste rien à nos *brebis*, rien à notre *bélier*, qu'un peu de vivacité, mais si douce qu'elle cede à la houlette d'une bergere : la timidité, la foiblesse et même la stupidité

et l'abandon de son être, sont les seuls et tristes restes d'une nature dégradée. Si l'on vouloit la relever pour la force et la taille, il faudroit unir le *mouflon* avec notre *brebis Flandrine* et cesser de propager les races inférieures ; et si, comme chose plus utile, nous voulons dévouer cette espece à ne nous donner que de la bonne chair et de la belle laine, il faudroit au moins, comme l'ont fait nos voisins, choisir et propager la race des *brebis de Barbarie*, qui transportée en Espagne et même en Angleterre a très-bien réussi. La force du corps et la grandeur de la taille sont des attributs masculins ; l'embonpoint et la beauté de la peau sont des qualités féminines ; il faudroit donc dans le procédé des mélanges observer cette différence, donner à nos *béliers* des femelles de Barbarie pour avoir de belles laines, et donner le *mouflon* à nos *brebis* pour en relever la taille. *Voyez* maintenant les *articles* BÉLIER *et* MOUFLON.

Il en seroit à cet égard de nos *chevres* comme de nos *brebis ;* on pourroit en les mêlant avec la *chevre d'Angora* changer leur poil et le rendre aussi utile que la plus belle laine. L'espece de la *chevre* en général, quoique fort dégénérée, l'est cependant moins que la *brebis* dans nos climats ; elle paroît l'être davantage dans les pays chauds de l'Afrique et des Indes : les plus petites et les plus foibles de toutes les *chevres* sont celles de Guinée, de Juida, etc. ; et dans ces mêmes climats l'on trouve au contraire les plus grandes et les plus fortes *brebis*. Voyez CHÈVRE *à l'article* BOUC.

L'*âne* a subi peu de variétés, même dans sa condition de servitude la plus dure ; car sa nature est dure aussi et résiste également aux mauvais traitemens et aux incommodités d'un climat fâcheux et d'une nourriture grossiere : quoiqu'il soit originaire des pays chauds, il peut vivre et même se multiplier sans les soins de l'homme dans les climats tempérés : autrefois il y avoit des *onagres* ou *ânes sauvages* dans tous les déserts de l'Asie mineure. La seule dégénération remarquable de l'*âne* en domesticité, c'est que sa peau s'est ramollie et qu'elle a perdu les petits tubercules qui se trouvent semés sur la peau de

l'*onagre*, de laquelle les Levantins font le cuir grenu qu'ils nomment *sagri* et que nous appellons *chagrin*. Voyez *les articles* ANE *et* ANE SAUVAGE.

L'espece du *bœuf* est celle de tous les animaux domestiques sur laquelle la nourriture paroît avoir la plus grande influence; il devient d'une taille prodigieuse dans les contrées où le pâturage est riche et toujours renaissant. Les Anciens ont appelé *taureau-éléphant* les *bœufs* d'Éthiopie et de quelques autres provinces de l'Asie où ces animaux approchent en effet, dit *Bernier*, de la grandeur de l'*éléphant*; l'abondance des herbes et leur qualité substantielle et succulente produisent cet effet; nous en avons la preuve même dans notre climat : un *bœuf* nourri sur les têtes des montagnes vertes de Savoie ou de Suisse acquiert le double de volume de celui de nos *bœufs*, et néanmoins ces *bœufs* sont comme les nôtres enfermés dans l'étable et réduits au fourrage pendant la plus grande partie de l'année : mais ce qui fait cette grande différence, c'est qu'en Suisse on les met en pleine pâture dès que les neiges sont fondues, au lieu que dans nos provinces on leur interdit l'entrée des prairies jusqu'après la récolte de l'herbe qu'on réserve aux *chevaux* : ils ne sont donc jamais ni largement, ni convenablement nourris. Le climat a aussi beaucoup influé sur la nature du *bœuf* : dans les terres du Nord des deux Continens il est couvert d'un poil long et doux comme de la fine laine, il porte aussi une forte loupe sur les épaules, et cette difformité se trouve aussi dans tous les *bœufs* de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique; il n'y a que ceux d'Europe qui ne soient pas bossus : cette race d'Europe est cependant la race primitive à laquelle les races bossues remontent par le mélange dès la premiere ou la seconde génération; et ce qui prouve encore que cette race bossue n'est qu'une variété de la premiere, c'est qu'elle est sujette à de plus grandes altérations et à des dégradations qui paroissent excessives; car il y a dans ces *bœufs bossus* des différences énormes pour la taille : le petit *zébu* de l'Arabie a tout au plus la dixieme partie du volume du *taureau-éléphant* d'Éthiopie. *Voyez les articles* TAUREAU, AUROCHS, BAKELEYS, BISON, ZÉBU.

En général l'influence de la nourriture est plus grande et produit des effets plus sensibles sur les animaux qui se nourrissent d'herbes ou de fruits; ceux au contraire qui ne vivent que de proie, varient moins par cette cause que par l'influence du climat, parce que la chair est un aliment préparé et déjà assimilé à la nature de l'animal carnassier qui la dévore, au lieu que l'herbe étant le premier produit de la terre, elle en a toutes les propriétés et transmet immédiatement les qualités terrestres à l'animal qui s'en nourrit. Aussi le *chien* sur lequel la nourriture ne paroît avoir que de légeres influences, est néanmoins celui de tous les *quadrupedes* carnassiers dont l'espece est la plus variée, et il semble suivre exactement dans ses dégradations les différences du climat. Il est nu dans les pays les plus chauds, couvert d'un poil épais et rude dans les contrées du Nord, paré d'une belle robe soyeuse en Espagne, en Syrie, où la douce température de l'air change le poil de la plupart des animaux en une sorte de soie. Mais indépendamment de ces sortes de variétés extérieures qui sont produites par la seule influence du climat, il y a d'autres altérations dans cette espece qui proviennent de sa condition de captivité, ou si l'on veut, de l'état de société du *chien* avec l'homme. L'augmentation ou la diminution de la taille viennent des soins qu'on a pris d'unir ensemble les plus grands ou les plus petits individus; l'accourcissement de la queue, du museau, des oreilles, provient aussi des mains de l'homme; les *chiens* auxquels de génération en génération on a coupé les oreilles et la queue, transmettent ces défauts en tout ou en partie à leurs descendans : il y a une race de *chiens* sans queue qui se perpétue par la génération, et les oreilles pendantes qui sont le signe le plus général et le plus certain de la servitude domestique, se trouvent dans presque tous les *chiens*. Sur environ trente races différentes dont l'espece du *chien* est aujourd'hui composée, il n'y en a que trois qui aient conservé leurs oreilles primitives; le *chien de Berger*, le *chien-loup* et les *chiens du Nord* ont seuls les oreilles droites. La voix de ces animaux a subi comme tout le reste d'étranges muta-

tions : il semble que le *chien* soit devenu criard avec l'homme, qui de tous les êtres qui ont une langue est celui qui en use et en abuse le plus ; car dans l'état de nature le *chien* est presque muet, il n'a qu'un hurlement de besoin par accès assez rares ; il a pris son aboiement dans son commerce avec l'homme, sur-tout avec l'homme policé ; car lorsqu'on le transporte dans des climats extrêmes et chez des peuples grossiers, tels que les Lapons et les Negres, il perd son aboiement, reprend sa voix naturelle qui est le hurlement et devient même quelquefois absolument muet. Les *chiens* à oreilles droites, et sur-tout le *chien de Berger* qui de tous est celui qui a le moins dégénéré, sont aussi ceux qui donnent le moins de voix : comme celui-ci passe sa vie solitairement dans la campagne et qu'il n'a de commerce qu'avec des moutons et quelques hommes simples, il est comme eux sérieux ou silencieux, quoiqu'en même temps il soit très-vif et fort intelligent ; c'est de tous les *chiens* celui qui a le moins de qualités acquises et le plus de talens naturels ; en un mot, c'est le plus utile pour le bon ordre et pour la garde des troupeaux. *Voyez l'article* CHIEN.

Quant aux différentes teintes ou couleurs du poil des animaux *quadrupedes*, il est peut-être difficile d'en donner des raisons satisfaisantes ; il faudroit étudier la Nature long-temps sur cet objet, et réunir une assez grande quantité de faits, pour parvenir à découvrir les lois qu'elle se prescrit dans la distribution des couleurs sur la robe des animaux ; toujours est-il certain que l'état de domesticité a beaucoup contribué à faire varier la couleur des animaux : elle est en général originairement fauve ou noire. Le *chien*, le *bœuf*, la *chevre*, la *brebis*, le *cheval* ont pris toutes sortes de couleurs ; le *cochon* a changé du noir au blanc, et il paroît que le blanc pur et sans aucune tache est à cet égard le signe du dernier degré de dégénération, et qu'ordinairement il est accompagné d'imperfections ou de défauts essentiels : dans la race des *hommes blancs*, ceux qui le sont beaucoup plus que les autres et dont les cheveux, les sourcils, la barbe, etc. sont naturellement blancs, ont souvent

le défaut d'être sourds et d'avoir en même temps les yeux rouges et foibles : dans la race des *hommes à peau noire*, les *negres-blancs* sont encore d'une nature plus foible et plus défectueuse ; *Voyez les articles* HOMME *et* NEGRE. Tous les animaux absolument blancs ont ordinairement ces mêmes défauts de l'oreille dure et des yeux rouges ; on a observé depuis plus de dix-huit siecles que les *quadrupedes* dont la robe est blanche, sans bigarrure et sans mélange, sont moins vigoureux et moins robustes que leurs semblables d'un poil tacheté ou bariolé ; il n'y a pas tant de force vive ni tant de résistance dans les muscles et les nerfs d'un cheval né blanc que dans ceux d'un cheval noir ou bai. Il en est de même des autres animaux soumis aux travaux de la domesticité, et que leurs talens ou leur utilité ont fait étudier avec soin par ceux qui les emploient ou les achetent. En Hollande on prétend avoir reconnu, par une longue suite d'observations, que les *vaches* rouges sont d'un tempérament inférieur et moins fécondes que les vaches noires et notamment celles qui sont plus tachetées de noir que de blanc, et l'espece de *vaches* à poil rouge paroît avoir été entiérement bannie des pâturages du pays. Cette sorte de dégénération, quoique plus fréquente dans les animaux domestiques, se montre aussi quelquefois dans les especes libres, comme dans celles des *éléphans*, des *cerfs*, des *daims*, des *guenons*, des *taupes*, des *souris* ; et dans toutes cette couleur est toujours accompagnée de plus ou moins de stupeur dans les sens et de foiblesse de corps.

Mais l'espece sur laquelle le poids de l'esclavage paroît s'être rendu plus sensible et avoir fait les impressions les plus profondes, c'est celle du *chameau* : il naît avec des loupes sur le dos et des callosités sur la poitrine et sur les genoux ; ces callosités sont évidemment des plaies occasionnées par le frottement, car elles sont remplies de pus et de sang corrompu ; comme il ne marche jamais qu'avec une grosse charge, la pression du fardeau a commencé par empêcher la libre extension et l'accroissement uniforme des parties musculeuses du dos, ensuite elle a fait gonfler la chair aux endroits voisins : et comme, lorsque le

chameau veut se reposer ou dormir, on le contraint d'abord à s'abattre sur les jambes repliées, et que peu à peu il en prend l'habitude de lui-même, tout le poids de son corps porte pendant plusieurs heures de suite chaque jour sur sa poitrine et ses genoux, et la peau de ces parties pressée, frottée contre la terre, se dépile, se froisse, se durcit et se désorganise. *Voyez l'article* CHAMEAU.

Le *lama* qui passe comme le *chameau*, sa vie sous le fardeau et ne se pose aussi qu'en s'abattant sur la poitrine, a de semblables callosités qui se perpétuent de même par la génération. *Voyez* LAMA *à l'article* PACO. Les *babouins* et les *guenons* dont la posture la plus ordinaire est d'être assis, soit en veillant, soit en dormant, ont aussi des callosités au-dessous de la région des fesses, et cette peau calleuse est même devenue inhérente aux os du derriere contre lesquels elle est continuellement pressée par le poids du corps: mais les callosités des *babouins* et des *guenons* sont seches et saines, parce qu'elles ne proviennent pas de la contrainte des entraves ni du fardeau accablant d'un poids étranger, et qu'elles ne sont au contraire que les effets des habitudes naturelles de l'animal qui se tient plus volontiers et plus long-temps assis que dans aucune autre situation : il en est des callosités des *guenons* comme de la double semelle de peau que nous portons sous nos pieds : cette semelle est une callosité naturelle que notre habitude constante à marcher ou à rester debout rend plus ou moins épaisse et plus ou moins dure, selon le plus ou moins de frottement que nous faisons éprouver à la plante de nos pieds. *Voyez les articles* SINGE *et* PEAU.

L'espece de l'*éléphant* est la seule sur laquelle l'état de servitude ou de domesticité n'a jamais influé, parce que dans cet état il refuse de produire, et par conséquent de transmettre à son espece les défauts contractés dans sa condition. En lisant et méditant l'*article* ÉLÉPHANT, on reconnoîtra qu'il n'y a dans cet animal que des variétés légeres et presque individuelles ; que sa couleur naturelle est le noir : cependant il s'en trouve de roux et de blancs, mais en très-petit nombre ; que l'*éléphant* varie aussi pour la

taille, suivant la longitude plutôt que la latitude du climat : car sous la Zone torride, dans laquelle il est pour ainsi dire renfermé, et sous la même ligne, il s'éleve jusqu'à douze pieds de hauteur (à quinze dans le Ceylan) dans les contrées Orientales de l'Afrique ; tandis que dans les terres Occidentales de cette même partie du Monde il n'atteint guere qu'à la hauteur de dix à onze pieds ; ce qui prouve que quoique la grande chaleur soit nécessaire au développement de sa nature, la chaleur excessive la restreint et la réduit à de moindres dimensions.

La température du climat, la qualité de la nourriture et les maux de l'esclavage sont donc les trois causes de changement, d'altération et de dégénération dans les animaux. Nous avons indiqué les effets de chacun, et ce point de vue nous présente un tableau sur le devant duquel nous voyons la Nature telle qu'elle est aujourd'hui, tandis que dans le lointain nous appercevons ce qu'elle étoit avant sa dégradation. Les impressions du climat sur les animaux ont été bien plus grandes et bien plus promptes que sur l'homme, tant parce qu'ils tiennent à la terre de bien plus près, que parce que leur nourriture étant plus uniforme, plus constamment la même, et n'étant nullement préparée, la qualité en est plus décidée et l'influence plus forte ; d'ailleurs les animaux ne pouvant ni se vêtir, ni s'abriter, ni faire usage de l'élément du feu pour se réchauffer, ils demeurent nuement exposés à l'action de l'air et à toutes les intempéries du climat ; et c'est par cette raison que chacun d'eux a, suivant sa nature, choisi sa Zone et sa contrée : c'est par la même raison qu'ils y sont attachés, et qu'au lieu de s'étendre ou de se disperser comme l'homme, ils demeurent pour la plupart concentrés dans les lieux qui leur conviennent le mieux ; et lorsque par des révolutions sur le Globe ou par la force de l'homme ils ont été contraints d'abandonner leur terre natale, qu'ils ont été chassés ou relégués dans des climats éloignés, leur nature a subi des altérations si grandes et si profondes, qu'elle n'est pas reconnoissable à la premiere vue, et que pour la juger il faut avoir recours à

l'inspection la plus attentive, et même aux expériences et à l'analogie.

Que si l'on ajoute à ces causes naturelles d'altération dans les animaux libres celle de l'empire de l'homme sur ceux qu'il a réduits en servitude, on sera surpris de voir jusqu'à quel point la tyrannie peut dégrader, défigurer la nature, on trouvera sur tous les animaux esclaves les stigmates de leur captivité et l'empreinte de leurs fers, on verra que ces plaies sont d'autant plus grandes, d'autant plus incurables qu'elles sont plus anciennes, et que dans l'état où nous les avons réduits, il ne seroit peut-être plus possible de les réhabiliter, ni de leur rendre leur forme primitive et les autres attributs de nature que nous leur avons enlevés.

Le Lecteur nous saura gré sans doute de l'étendue des détails que nous avons rapportés dans cet important article : nous avons indiqué la source où nous les avons puisés. D'après cet exposé on reconnoîtra que les *quadrupedes* paroissent n'avoir été formés que pour l'usage de l'homme ; que l'homme par sa sagacité, son industrie, s'est approprié les talens ou les services, la dépouille et la substance même de ces animaux : en effet, les *tigres*, les *lynx*, les *ours*, les *élans*, les *castors*, les *renards*, les *genettes*, etc. etc. ont des fourrures dont nous profitons ; quelques especes de *chiens* servent à courir le *cerf*, le *chevreuil*, le *daim*, le *sanglier*, le *lievre*, etc. dont nous faisons nos repas ; d'autres *chiens* servent pour nous garder ou pour notre amusement : le *furet* fait sortir le *lapin* de sa retraite ; le *cheval*, l'*âne*, le *mulet*, le *chameau*, même le *paco*, paroissent nés pour porter des fardeaux ; le *bœuf* et le *buffle*, pour subir le joug ; la *vache* et la *chevre*, pour fournir du lait ; le *mouton*, pour donner de la laine, etc. etc.

Pour ce qui concerne les différences principales et extérieures des *quadrupedes*, nous avons dit que les uns sont couverts de poils rudes et ont une tête conique, tel est le *fourmilier* ; d'autres ont des écailles tuilées et mobiles, comme le *phatagin*, le *pangolin* ; ou une espece de bouclier à bandes, comme les *tatous* ; d'autres ont pour armes la peau chargée d'ai-

guillons, comme le *hérisson* et le *porc-épic*. Les uns marchent lentement, comme le *paresseux*; d'autres ont pour défense au bout de la mâchoire supérieure une trompe cartilagineuse et mobile, comme l'*éléphant*; ou une corne pleine et fixe sur le nez, comme le *rhinocéros*; ou en ont deux, mais creuses et permanentes sur la tête, comme le *bœuf*: d'autres ont au même endroit deux bois (cornes osseuses et annuelles), telles que le *cerf*, le *daim*, etc.; d'autres ont les quatre pattes palmées, comme la *loutre*; ou seulement les deux postérieures, comme le *castor*; ou digitées et à griffes rétractibles, comme le *tigre*; ou les pieds emboités par le bout dans une matiere de corne, et le sabot non fendu, comme le *cheval*; d'autres ont des membranes étendues en ailes, qui fixent ou joignent les jambes postérieures aux antérieures, comme dans la *chauve-souris*; d'autres ont cinq doigts aux pieds de devant et quatre à ceux de derriere, comme le *chien*; d'autres s'appuient sur le talon en marchant, comme l'*ours*; d'autres ont les quatre jambes très-courtes et vivent sous terre, comme la *taupe*; il y en a qui ont les jambes antérieures presque nulles et qui marchent volontiers comme les oiseaux, tels que les *gerboises*. Les uns ont les jambes de devant beaucoup plus longues, tel que le *caméléopard*; ou d'égale hauteur, tel que le genre du *bouc*, qui a de plus une barbe sous le menton et les cornes permanentes, souvent contournées en spirale, et situées horizontalement dans l'espece d'Angora; d'autres les ont arquées sur le devant, comme le genre du *bélier*, ou vers les côtés, comme le genre du *bœuf*; d'autres ont des bois annuels, rameux et à chevilles, comme le *cerf*, ou palmés comme l'*élan*; d'autres n'ont rien de tout cela, mais ils ont une figure humaine, tels sont certains *singes*; d'autres ont la queue plate, comme le *castor*, ou longue et chevelue, comme l'*écureuil*, ou courte, comme le *lapin*; d'autres ont la tête presque ronde, et leurs ongles, quoique crochus, peuvent être entiérement retirés et cachés, comme dans le *chat*. Les uns ont la tête écrasée et sont herbivores, comme le genre du *lapin*; quelques-uns, tels que les *singes*,

mangent étant assis, et en tenant leur nourriture comme à la main. Le *sarigue* femelle tient chaudement ses petits dans une espece de manchon, où se trouvent aussi ses mamelles. Il y en a qui peuvent s'alonger, et pour ainsi dire se rétrécir pour passer par de petits trous, tel que le genre des *belettes*. Mais quelles différences de position, soit dans l'attitude du délassement proprement dit, soit lorsqu'ils sont dans l'état de repos parfait et livrés au sommeil! les grands *quadrupedes*, tels que le *cheval*, relevent dans le premier cas une jambe; ceux de moyenne taille, tels que le *chien*, se tiennent comme assis sur les os du bassin, et souvent appuyés du devant sur le sternum; dans le repos complet, le *cheval* a le cou étendu, la tête éloignée du corps, l'un et l'autre comme abandonnés et confiés au plan qu'ils couvrent; plusieurs petits *quadrupedes* ont en cet état l'épine du dos courbée, les jambes ramenées vers le ventre, la tête ramenée vers la poitrine, tel est le *chat*, la *souris*, etc. Ces divers animaux n'occupent qu'un très-petit espace dans l'Univers, et ne composent qu'une petite partie de l'Histoire Naturelle; et en supposant un mâle et une femelle *quadrupedes* réunis sous les yeux de l'homme dans une seule ménagerie, quel tableau! que de nuances, que d'ombres; que de formes différentes! Nous avons exposé ci-dessus des vues générales concernant l'*utilité* des *quadrupedes*, leur *instinct*, leurs *appétits*, leurs *affections*, leur *multiplication*, etc. et nous avons encore la confiance de faire passer en revue à notre Lecteur une partie de ces mêmes animaux par rapport à leurs *cris*, à leurs *amours*, à leurs *combats*, etc.

Quoique nous ayons indiqué dans différens articles de ce Dictionnaire, que le désir violent de perpétuer son espece est différemment caractérisé dans chaque animal, il convient de rappeler ici qu'entre les *quadrupedes*, les *loups* et les *renards* hurlent dans les bois; les *chiens* suivent en troupe les *chiennes* en chaleur; les *taureaux* ont un regard sombre et féroce, ainsi que les *cerfs*, dont le bois tombe chaque année et se répare après leur accouplement.

Les *quadrupedes* ont en général une saison marquée

pour leur reproduction, et ont la plupart les testicules pendans à l'extérieur du corps ; lors du rut ces organes sont stimulés par les sucs prolifiques ; les femelles éprouvent réciproquement dans la saison marquée l'activité de l'ardeur amoureuse ; la vulve se tuméfie, et cette partie devient plus sensible au chatouillement : tout rend raison des mêmes effets dans l'un et l'autre sexe ; qu'on parcoure l'histoire des animaux, et l'on trouvera que ceux qui jouissent plus rarement des plaisirs de l'amour, et qui ne les goûtent que dans un temps fixe, éprouvent, lorsque cette saison est venue, une ardeur plus impérieuse, et ont une puissance prolifique plus grande ; c'est par cette raison qu'insensibles aux attraits des sexes pendant les autres saisons, les *quadrupedes* sont du nombre de ceux sur qui ils agissent en un temps marqué avec plus de force, et en qui ils produisent de plus grands effets. Il semble que les facultés dont nous venons de parler dépendent moins de la volonté que du mécanisme ; elles sont en quelque sorte les effets d'instrumens que l'animal porte en lui-même, et qui nécessitent ses actions indépendamment de son choix ; ces facultés ne sont pas particulieres aux *quadrupedes*, elles sont probablement communes à tous les autres animaux, et sur-tout aux oiseaux. *Voyez ce mot.*

Parmi les *quadrupedes*, les mâles sont plus ardens, plus pressés de jouir que les femelles ; ils les cherchent, ils les provoquent : celles-ci semblent les éviter d'abord, et ne se rendre qu'après une résistance plus ou moins longue. En général les mâles ne sont qu'impétueux et violens dans leur approche ; aussi leurs femelles paroissent jouir avec peu de sensibilité, quelquefois avec douleur, car il y en a qui se plaignent : tout peint au contraire dans le mâle l'ardeur qui le brûle et quelquefois l'excès de ses besoins ; ses yeux sont en feu, sa respiration est courte et précipitée, ses poils se redressent et se hérissent : il semble qu'il veut, comme les oiseaux, ravir et non pas obtenir ce qui est l'objet de ses désirs ; il n'admet que peu ou point de ces préludes, qui sont des attraits si puissans. Cependant aussi-tôt

que l'acte qui est toujours de peu de durée dans les animaux à sang chaud est passé, le mâle qui s'y est livré avec impétuosité, et dont tout le système nerveux a été ébranlé, tombe pour quelques momens dans un état d'accablement; ses regards, ses mouvemens, toute l'habitude de son corps peignent l'épuisement et la foiblesse; la femelle qui n'a pas éprouvé les mêmes secousses, qui n'a pas fait les mêmes efforts pendant l'acte, le termine souvent comme elle s'y est soumise, quelquefois avec indifférence. Le mâle la quitte, il s'en éloigne, ordinairement il l'abandonne; de son côté la femelle fécondée qui n'excite plus de désirs, cherche à se tenir à l'écart.

Ceux qui ont étudié les animaux ont pu reconnoître qu'en général c'est la mere seule qui prend tous les soins, qui exécute tous les travaux nécessaires pour la postérité: il faut en excepter le petit nombre d'insectes qui vivent en société, et la famille des oiseaux dans laquelle les especes forment une réunion de deux individus de sexe différent dont la durée est égale à celle de la saison qui permet de se reproduire. Dans les autres classes d'animaux, dit M. *Mauduyt*, le mâle jouit, donne l'existence et se repose: on diroit qu'il ne peut rien ajouter au présent qu'il a fait, et que tout le reste est au-dessous de lui..... C'est donc la femelle qui après cet acte rend des services d'autant plus grands que ceux qui les reçoivent en éprouvent le besoin, et qui méritent d'autant plus de reconnoissance qu'ils paroissent volontaires. L'homme insensible insulte sans sujet, ou refuse au jeune animal de suivre sa mere, de la caresser par l'attrait du sentiment, de se traîner après elle attaché par les liens de la foiblesse et de la nécessité; mais l'homme simple et doux aime à voir le jeune animal bondir d'alégresse à la voix de sa mere, courir à elle, la caresser, la suivre par l'impulsion du sentiment, et la mere se complaisant au sein de sa famille, jouir par tendresse des travaux qu'elle exécute pour ses enfans.

Parmi les femelles des *quadrupedes* tant carnivores qu'herbivores, quelle que soit leur taille, les unes prêtes à mettre bas se retirent dans les endroits des-

forêts les plus fourrés et les plus solitaires ; d'autres cherchent un abri plus caché sous la saillie d'un rocher, à l'entrée ou à la profondeur d'une caverne, ou d'un antre, dans le tronc d'un arbre creux, ou sous le penchant d'un arbre courbé ; elles préparent le terrain en écartant les corps qui pourroient nuire, en le foulant et l'aplanissant ; c'est en cet endroit qu'elles donnent naissance à leurs petits, qui seront reçus sur la mousse et le gazon qui y ont cru naturellement, sur les feuilles que le vent y a poussées, ou sur un amas de litiere que la mere y apporte et étend quelquefois ; il n'est pas rare qu'elle couvre sa couche de plantes seches, pour en dérober la vue et la mieux abriter quand les petits seront nés. Les soins de la mere consisteront d'abord à les séparer du placenta, en coupant mollement et lentement avec ses dents le cordon ombilical ; et pour prévenir toute odeur infecte, elle dévore bientôt le placenta et le cordon : elle entretient sa couche propre ; elle leche ses petits pour enlever le dépôt visqueux des eaux dans lesquelles ils ont été plongés dans son sein ; à cet égard rien ne lui répugne, elle nettoie le fondement de ses enfans avec sa langue, elle les allaite, les réchauffe ; s'il survient quelque danger, elle se leve et va à la rencontre pour l'écarter ; elle livre combat, la douleur de ses blessures ne la détermine point à abandonner ses petits, elle aime mieux mourir auprès d'eux en les défendant. La mere devant pourvoir à sa subsistance et à la leur, doit aller à la quête ; elle ne s'écarte qu'à la distance où elle peut entendre les cris de sa famille. Les petits commençant à grandir, le lait qui est une nourriture convenable au premier âge, n'est plus suffisant ; alors la mere leur apporte des vivres appropriés à leur condition, leur estomac est devenu assez fort pour digérer ces alimens, et leurs dents commencent déjà à les broyer ; ils en font curée dans la couche : dès qu'ils sont en état de marcher, ils suivent la mere, s'exercent et se fortifient autour d'elle ; ils profitent de la proie qu'elle arrête ou des vivres qu'elle rencontre : la mere les ramene d'abord tous les soirs à la couche qui

les a reçus en naissant ; mais devenus assez forts, pouvant chasser à l'exemple de la mere, ils reposent la nuit en commun dans un lieu où ils s'arrêtent ensemble, et cette société dure jusqu'à ce que les petits aient acquis à peu près tout leur accroissement, et qu'ils commencent à sentir un besoin qui se renouvelle pour la mere ; c'est celui de se reproduire : alors la famille se sépare, la mere s'éloigne la premiere, et deux individus de sexe différent vont par couple former aussi une semblable association. Tels sont les motifs de leur réunion, de sa durée, et la cause de leur séparation.

En consultant l'*article* SARIGUE, on lira avec plaisir le moyen que la Nature a employé pour que la femelle de cet animal du Nouveau Monde puisse prendre la fuite, chargée de sa famille qu'elle emporte avec elle ; elle a pour eux un asile pratiqué sous la partie inférieure du ventre. Si l'on observe le partage des soins de certaines meres pour leurs petits, on verra que la *brebis*, quand elle fait deux agneaux d'une seule portée, n'allaite point l'un que l'autre ne tette en même temps ; l'un périroit de faim, l'autre seroit trop bien nourri, etc.

D'après ce que nous avons exposé ci-dessus sur la différente forme des *quadrupedes*, par rapport à la structure de leur corps ou à la peau qui les enveloppe, on voit que cet arrangement est tellement relatif à l'instinct, aux besoins et aux propriétés de chaque espece, et répond si bien aux différens lieux que les uns et les autres habitent, qu'il semble que tout autre endroit seroit absolument contraire à leur destination. Par exemple, le *chameau*, les *singes*, les *éléphans* et les *rhinocéros* ont leur demeure fixe dans les pays chauds, parce que c'est dans ces pays seulement que croissent pendant toute l'année les végétaux dont ils se nourrissent ; et comme l'ardeur du soleil y est excessive, ils ont reçu de la Nature une constitution particuliere qui fait qu'ils ne sont point incommodés de la chaleur. D'autres, tels que les *rhennes*, au contraire, semblent être destinés à habiter les climats glacés du Nord de notre Globe, parce que

c'est dans cette Zone que croît plus abondamment l'espece de lichen dont ils font leur principale nourriture. D'autres, tels que les *bœufs*, se plaisent dans les bas pâturages, ils y trouvent l'herbe qu'ils aiment le plus. Les *moutons* au contraire préferent les collines à tout autre endroit, parce qu'ils y trouvent de petites herbes aromatiques qui sont fort de leur goût. Les *chevres* grimpent au haut des rochers ou des monts escarpés, pour y brouter les sommités des arbrisseaux; c'est pour cela que la Nature leur a donné des jambes grêles et comme élastiques, au moyen desquelles elles peuvent facilement grimper et sauter par-tout. Les *chevaux* demeurent plus volontiers dans les bois où ils se nourrissent de feuillages.

La diversité des goûts chez les animaux herbivores est si grande, qu'il n'y a presque aucune plante sur la terre qui ne plaise à l'un et ne déplaise à l'autre. C'est ainsi que le *cheval* abandonne la ciguë aquatique (*Phellandrium*) à la *chevre*; la *vache* cede la ciguë à la *brebis*; la *chevre* laisse l'aconit au *cheval*, méprise la feuille et le fruit du fusain et réveille son appétit avec le tithymale, qui est un poison pour tout autre animal, notamment pour le poisson et même pour l'homme, etc. Il y a des herbes qui engraissent les uns, et que les autres évitent comme un poison. Celles qui sont vénéneuses ne le sont que respectivement et non absolument : l'euphorbe par exemple est très-nuisible à l'homme, et c'est une nourriture utile pour une espece de phalene. Mais comme les animaux pourroient s'empoisonner, faute de savoir ce qui leur convient, chaque espece a une finesse de goût et d'odorat qui lui fait distinguer sans peine ce qui lui est salutaire d'avec ce qui peut lui être funeste : c'est ainsi que les *cochons* fouillent dans la terre avec leur groin, pour trouver des racines succulentes destinées à leur nourriture. *Linnæus* cite, d'après ses expériences, les plantes qui conviennent aux *vaches*; il y en a deux cent soixante et seize, et celles que ces animaux rejettent sont au nombre de cent vingt-six. *Voyez l'article* PRAIRIE. Quelques

autres vivent des feuilles et du fruit des arbres ; tels que le *paresseux* et l'*écureuil* : aussi ont-ils des pattes qui semblent taillées tout exprès pour s'accrocher aux branches. L'*écureuil* tient ses alimens et les porte à sa bouche, en les comprimant entre les deux surfaces de ses pieds de devant rapprochés : il ne peut rien empoigner à la maniere des *singes*. Le *fourmilier* n'a point de dents, sa langue est l'instrument à l'aide duquel il ramasse les fourmis dont il se nourrit.

Pour peu que l'on fasse attention à toutes ces singularités, on est forcé de convenir que rien n'est si sage que ce bel ordre et cette harmonie parfaite. On ne peut voir sans admiration et sans reconnoissance, comment la Nature veille à la conservation de certains *quadrupedes* qui ; dans certains temps de l'année, à cause du froid excessif ou des tempêtes, ne sauroient se procurer les secours ordinaires dont ils ont besoin pour vivre. Aussi voit-on l'*ours* en automne se retirer dans sa caverne, s'envelopper dans un grand monceau de mousse dont il a eu soin de faire sa provision, et s'y tenir caché pendant tout l'hiver, ne vivant que de la graisse qui s'est amassée durant tout l'été dans sa membrane cellulaire, et qui le nourrit pendant tout ce temps d'abstinence. Il tire encore une sorte de substance de ce suc graisseux que contiennent les glandes qui se trouvent sous ses pattes, et qu'il exprime en les léchant. *Voyez l'article* OURS. Les *quadrupedes* sauvages des régions glacées ont le poil long, dru, gras et fin, tel est le *rhenne ;* on sait que le poil d'hiver est toujours supérieur à celui du printemps et d'automne, et celui-ci au poil d'été. Ajoutons que la domesticité qui abâtardit tout, jointe à une température d'un climat opposé, change la nature du poil. Le *hérisson*, le *taisson* et la *taupe* ont coutume de remplir leur trou de plusieurs sortes de plantes, et ils y restent endormis pendant les grands froids. La *chauve-souris*, la *marmotte* et autres dormeurs, paroissent engourdis et comme morts durant tout l'hiver ; et la plupart des animaux réputés amphibies passent cette saison dans un trou ou au fond de l'eau. La *chauve-souris*,

de même que le *tette-chevre*, ne vole qu'à la fin du jour pour attraper les phalenes qui voltigent alors de tous côtés.

Entre les *quadrupedes* dont nous faisons mention, les bêtes féroces et carnassieres sont les plus cruelles de toutes, étant accoutumées à exercer leur rage sur les autres pour assouvir leur faim. Mais quelle que soit la fureur des *quadrupedes* qui vivent de rapine, la Nature qui met des bornes à tout, a sagement prévenu les ravages excessifs qu'ils pourroient faire, en les faisant naître, sur-tout les plus grands et les plus sanguinaires, loin du séjour de l'homme, et communément en plus petit nombre que les autres bêtes qui ne sont pas mal-faisantes : en général les carnivores prennent en proportion une masse d'alimens moins forte que ne le font les herbivores, parce que les alimens des premiers sont plus nourrissans que la pâture des derniers ; d'ailleurs les animaux féroces ne sont pas répandus également dans tous les pays : il n'y a point de *lions* ni de *tigres* dans les pays Septentrionaux. Ajoutons à cela que les animaux nés avec un instinct vorace, cruel, se détruisent réciproquement : ne voit-on pas le *loup* manger le *renard ?* Souvent même des *loups* rassemblés ne craignent point d'attaquer un *ours*. Les *tigres* dévorent quelquefois les mâles de leur portée.

Quoique chaque animal ait un ennemi particulier qui ne cesse de lui nuire ou de lui tendre des piéges, il a toujours des ressources pour s'en garantir, et il emploie souvent des ruses qui lui réussissent : le *lievre*, par ses détours, met en défaut le *chien* qui le poursuit. Quand l'*ours* attaque les bestiaux ou autres troupeaux domestiques, ceux-ci se rassemblent pour leur défense commune ; les *chevaux* et les autres solipedes se rangent front contre front, et frappent à coups de pieds de derriere, en les étendant et en relevant la croupe ; ils mordent aussi quelquefois quand ils se trouvent à portée : les *bœufs* se joignent ensemble queue contre queue, et repoussent l'ennemi à coups de cornes : les *cerfs* et autres *quadrupedes* bisulces qui portent

des bois, s'en servent en baissant la tête ordinairement un peu de côté et en la relevant subitement avec effort. Ces animaux ont les muscles du cou très-forts ; aussi les coups qu'ils portent sont-ils toujours violens et dangereux : les *pourceaux* se servent de leurs dents, et se défendent avec tant de vigueur que l'*ours* a bien de la peine à les vaincre. Les fissipedes herbivores se font du mal entre eux en se mordant ; les especes carnivores emploient non-seulement leurs formidables dents, mais encore des griffes acérées, pointues, tranchantes, arquées. Il faut en convenir ; le combat entre deux *quadrupedes* carnassiers et de force à peu près égale est horrible. Lorsque deux *lions* se battent à outrance, ils emploient, outre les armes des autres carnivores, leur longue queue qui est redoutable par sa flexibilité et par les nœuds osseux qui la terminent. Une chose remarquable, c'est que toutes les especes de troupeaux placent leurs petits au centre, c'est-à-dire au milieu d'eux, jusqu'à ce que le combat soit fini. La précaution que prennent encore certains animaux pour leur sureté pendant la nuit, n'est pas moins admirable. Quand les *chevaux* dorment en troupes dans les forêts, il n'est pas rare d'en voir un qui fait en quelque sorte sentinelle, et l'on prétend qu'ils se relevent tour à tour. Dans le Brésil, lorsque les *singes* passent la nuit sur les arbres, il y en a toujours un aux aguets, comme s'il étoit pour ainsi dire chargé de veiller à la sureté commune, et pour donner le signal quand quelque *tigre* (jaguar) veut y grimper ; et malheur à la sentinelle qu'il trouve endormie, car il la met en pieces sur le champ. Ne pourroit-on pas dire aussi que si quelqu'un des *quadrupedes* a jamais pu sauver la troupe entiere en l'avertissant par ses cris de quelque danger, c'est seulement par un effet de la crainte que l'on retrouve dans presque tous les animaux, et qui les rend sans cesse attentifs à leur conservation individuelle ?

Au reste, par cette précaution les bêtes de rapine sont souvent sujettes à manquer leur gibier ; il leur arrive même de chasser durant tout un jour

sans rien prendre. C'est aussi pour cela que l'Auteur de la Nature leur a donné la facilité de supporter long-temps la faim sans en être incommodées, puisqu'il leur est fort ordinaire de n'avoir pas toujours à point nommé de quoi la satisfaire. Le *lion* reste souvent plusieurs jours dans sa caverne sans manger : le *loup*, après avoir fait un bon repas, peut se passer de nourriture pendant plus de huit jours. Ainsi les animaux foibles servent de pâture à ceux de rapine ; ceux-ci se détruisent mutuellement ou périssent par d'autres événemens : de là une juste proportion parmi toutes les especes qui subsistent toujours également.

Nous avons rapporté en son lieu que des oiseaux *limantopedes* et *scolopaces* nettoient l'Égypte d'une multitude infinie de *grenouilles* dont tout le pays est couvert après les inondations du Nil, et qu'ils détruisent aussi les *rats* qui infestent la Palestine ; c'est ainsi que des *tortues*, en mangeant beaucoup d'œufs de *crocodiles*, concourent à diminuer le trop grand nombre de ces animaux voraces. Le *renard blanc* qui se trouve dans les Alpes de la Laponie, ainsi que l'observe *Linnæus*, rend aussi le même service, en détruisant les *rats* (lémings), qui sans cela se multiplieroient à l'excès, et dévoreroient toutes les plantes des champs et des jardins. De là la nécessité des bêtes carnivores ; toute la terre seroit couverte de cadavres infects de toute espece, s'il n'y avoit pas des animaux avides de semblable nourriture : ainsi lorsqu'il y a une bête morte dans des champs, les *loups*, les *renards*, les *corbeaux*, les *chiens* et autres carnivores l'ont bientôt consommée, sans qu'il en reste le moindre morceau : si un cheval ou tout autre animal vient à périr sur les grands chemins où les bêtes féroces n'osent se présenter, au bout de quelques jours le cadavre est rempli d'une multitude innombrable de larves et de mouches carnivores qui consomment toutes les chairs, de sorte que les passans sont bientôt délivrés de l'horrible puanteur qui s'en exhaloit.

Maniere de se procurer les différentes especes de QUADRUPEDES, *de les préparer et de les envoyer des pays que parcourent les Voyageurs.*

M. *Mauduyt*, Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Auteur d'un très-bon Mémoire qui embrasse en même temps la préparation et l'envoi de tous les autres animaux, dit qu'on peut se procurer les *quadrupedes* par le moyen des piéges, ou par la chasse dans laquelle on emploie les armes à feu ou les fleches : les piéges ont quelque inconvénient, ils brisent les os, délabrent les parties engagées sans donner souvent la mort aux animaux qu'on est obligé d'assommer pour les tuer ; ce moyen cruel ne peut donc procurer que des individus mutilés : la balle rapide poussée avec violence endommage souvent la peau, pénetre les chairs, rompt les os, déchire les visceres : la fleche empoisonnée de la plupart des Sauvages, aussi prompte, aussi sûre que la balle, n'entame que la peau, s'arrête dans les chairs, et sans les pénétrer, donne une mort certaine et presque subite à l'animal qu'elle atteint. D'après ces principes, M. *Mauduyt* conseille aux Voyageurs d'employer les Sauvages à la chasse des *quadrupedes* dans les pays et dans les circonstances où cette chasse seroit possible. Ce même Observateur, en parlant des *quadrupedes*, fait mention aussi des *cétacées*.

Quant aux *cétacées*, dit-il, leur grandeur, leur force, l'élément qu'ils habitent, le danger de se trouver exposé à leur vengeance en les frappant de trop près, la crainte de les voir disparoître en se plongeant sous les eaux et d'y perdre leurs traces, sont cause que l'industrie ou la tyrannie de l'homme n'a encore guere inventé qu'un moyen de les frapper et de s'en rendre maître en se dérobant à leur énorme force, celui de leur lancer un harpon. (En consultant les *articles* BALEINE *et* REQUIN, on verra que le *harpon* n'est pas la seule arme de l'homme contre les animaux cétacées.) L'intrépide chasseur les frappe du dard meurtrier, il le laisse engagé dans leurs chairs,

et met en fuyant entre lui et sa victime tout l'intervalle d'un fil attaché au dard qui le dirigera vers elle, quand avec son sang elle aura perdu ses forces et la vie. Il existe à la vérité des *cétacées* moins puissans, et par conséquent moins redoutés, qu'on assomme à coups de massue en les poursuivant au milieu des eaux dont ils couvrent la surface en aussi grand nombre, que celui des bestiaux qui sur la terre couvrent les prairies; mais c'est par le moyen du harpon qu'on prend les *baleines* les plus grosses, que leur masse, l'étendue des eaux où elles nagent, la stérilité et la solitude des plages dont elles s'approchent, n'ont pu garantir de l'activité et de la hardiesse humaine. C'est avec le même instrument qu'on attaque le *lamentin*, cet hôte paisible des grands fleuves du Nouveau Monde, qui pâture sous les eaux des plantes inutiles à l'homme et aux brutes, qui porte avec lui ses petits, les nourrit de son lait, les tient embrassés sur son sein, sans que ses mœurs douces et innocentes excitent en sa faveur les sentimens de la pitié....

On peut envoyer les *quadrupedes* et les *cétacées* d'une grandeur moyenne tout entiers, ou ne conserver que leur dépouille. Veut-on les conserver tout entiers, après les avoir tués, il faut les plonger dans des barriques remplies d'esprits ardens, tels que l'esprit de vin, l'eau-de-vie de grain, le tafia; alors bouchez l'orifice de la barrique; bientôt les parties phlegmatiques et lymphatiques que fournira le corps de ces animaux affoibliront tellement la partie spiritueuse, que si on ne s'y opposoit pas, la fermentation et la corruption s'établiroient bientôt dans la masse totale du fluide. Pour prévenir cet accident, on observe l'instant où la liqueur ardente qui étoit d'abord limpide et d'une odeur spiritueuse, pure, commence à se troubler et à ne plus exhaler son odeur propre. Ces indices annoncent qu'il faut changer la liqueur, l'on doit même opérer sur la seconde comme sur la premiere, celle-ci ne sera pas perdue, il n'en coûtera que le soin de la distiller de nouveau, et elle pourra servir, comme auparavant, à conserver des animaux. Enfin quand on aura renouvelé la liqueur, plu-

sieurs fois s'il le faut, suivant la proportion entre la masse des animaux et la quantité d'esprit ardent, lorsque celui-ci ne se troublera plus et exhalera l'odeur qui lui est propre, alors l'animal sera déchargé des parties qui pourroient le corrompre, et l'on pourra fermer hermétiquement la barrique pour faire l'envoi.

Ces moyens indiqués sont toujours les plus sûrs, mais souvent gênans, quelquefois impossibles. Ils sont cependant indispensables pour les grands animaux; à la vérité ils ne sont pas d'une nécessité aussi absolue pour les animaux de grandeur médiocre, et encore moins pour ceux qui n'ont que très-peu de volume, en observant que la masse des animaux qu'on plonge dans la liqueur n'occupe pas plus d'un quart de l'espace du vaisseau contenant, et que les trois autres soient remplis par la liqueur; au moyen de cette précaution, la dose de l'esprit ardent prédominant toujours absorbera les parties fermentescibles et putrescibles des animaux et les conservera; à proportion que la liqueur aura plus ou moins de force, on pourra en étendre ou en restreindre la dose. Il faut observer que la plupart des animaux qu'on envoie dans la liqueur, foulés, entassés, comprimés, arrivent délabrés, sans consistance, sans couleur et pourris. Malgré les soins qu'on a pris, les animaux et la liqueur sont perdus. L'on doit donc avoir attention que tous les animaux baignent entiérement dans la liqueur; on sait que l'eau-de-vie de grain et le tafia sont à bas prix, l'un dans les Indes et l'autre en Amérique : au reste chacun peut mesurer sa dépense à sa fortune, et M. *Mauduyt* ne prétend qu'indiquer les moyens de conservation. Si cependant un homme puissant par ses emplois ou ses richesses, vouloit faire passer des pays étrangers dans le nôtre quelques-uns des grands animaux incounus ou mal observés, qui errent dans les forêts, qui pâturent dans les plaines, qui bondissent sur les montagnes, qui se cachent dans les gouffres de la mer ou qui nagent dans le lit des grands fleuves, qui n'applaudiroit pas à son zele? Qui pourroit taxer sa curiosité de luxe, et quelle

utilité ne pourroit-il pas en résulter ? Ces animaux livrés au scalpel de l'Anatomiste, lui fourniroient un nouveau fil qui le conduiroit dans le labyrinthe, au fond duquel son art est enché ; éclairé par la connoissance nouvelle de leur structure, peut-être il leveroit d'une main mieux affermie le voile qui couvre le mystere de la génération ; il recueilleroit de nouveaux faits sur le rapport, la sympathie des visceres, la correspondance des nerfs, leur texture, leur usage, la fabrique du cerveau et ses fonctions ; qui oseroit assigner le terme des lumieres qu'on acquerroit ? Loin donc de nous arrêter, continue M. *Mauduyt*, en nous objectant une dépense trop grande, que des voix fortes et persuasives s'unissent à nous, pour exciter les hommes riches ou puissans à concourir au bien de l'humanité. La Nature est un champ immense, une mine inépuisable (nous en avons esquissé le tableau à l'*article* HISTOIRE NATURELLE) ; mais ni l'un ni l'autre ne fournit rien, si l'on ne cultive le premier, si l'on ne fouille l'autre ; et à peine possédons-nous les échantillons des richesses que tous les deux renferment. Mais revenons aux liqueurs conservatrices.

L'*esprit de vin* et l'*eau-de-vie de vin* sont les liqueurs les plus propres à la conservation des animaux. L'eau-de-vie, et particuliérement le tafia, laissent sur les corps qu'ils ont baignés un vernis gras qui est le dépôt de la substance onctueuse qu'ils contiennent. Une petite quantité de cendres mêlée à la liqueur avant sa distillation corrigeroit ce défaut. Un autre inconvénient du tafia et de l'eau-de-vie de grain, c'est d'être extrêmement dessicatifs. En effet les corps des animaux qui y sont demeurés plongés pendant quelque temps perdent beaucoup de leur substance. Ces liqueurs ont la faculté d'extraire les graisses, la lymphe, le sang et tous les fluides ; elles réduisent aussi les chairs, les cartilages, les membranes à l'état de simples faisceaux de fibres sans suc. Cette action des liqueurs est cause que les animaux, au bout d'un certain temps d'immersion, ont perdu près d'un tiers de leur volume : leur

peau est en même temps corrodée, leurs pieds sont décharnés, la subsiance du bec des oiseaux en est usée, et celle même des plumes ou des poils se trouve altérée. La peau est en même temps si amincie ou si usée, qu'on doit la traiter avec beaucoup de précaution pour ne la pas déchirer; il faut et de l'art et de la patience pour dépouiller l'animal, et remplir ensuite sa peau sans l'endommager. Si on s'est proposé d'observer les visceres, on les trouve rétrécis, racornis, sans souplesse, sans flexibilité. On en distingue à la vérité la masse, mais on a de la peine à en développer le tissu. Il est très-difficile de séparer les membranes, de découvrir les canaux fins et déliés dont la recherche est l'objet le plus important.

M. *Mauduyt* propose un moyen de remédier à l'intempérie dessicative du tafia et de l'eau-de-vie de grain; c'est de les affoiblir en y mêlant un quart ou même un tiers de leur poids d'eau douce distillée, ou au moins d'eau très-limpide; bientôt le mélange prend un œil laiteux: ajoutons que l'on diminue ainsi la vertu conservatrice de ces esprits ardens, et on ne peut y remédier ou s'en servir avec succès qu'en changeant de liqueur les animaux qu'on a fait dégorger dans la premiere, et ainsi de suite, jusqu'à ce que ces mêmes liqueurs affoiblies d'un tiers d'eau ne se troublent plus. Tout ceci est essentiel quand on a l'anatomie de ces animaux en vue; mais si l'on se propose d'envoyer des animaux qu'on puisse un jour remonter, il faut se donner d'autres peines, apporter d'autres attentions. Les animaux plongés au hasard dans la liqueur y flotteront, seront poussés de côté et d'autre, ils éprouveront des frottemens les uns contre les autres, dans le temps que le vaisseau où les barriques se trouveront sera battu, élevé, ballotté par les flots. Les poils des *quadrupedes*, les plumes des *oiseaux* s'hérisseront, se désuniront, s'useront, seront arrachés ou exposés à de faux plis, et des positions souvent à contre-sens, que l'Artiste le plus expérimenté ne pourra leur faire perdre dans la suite; il faut donc avoir l'attention de placer et d'assujettir dans l'intérieur des barriques des traverses de bois, pour y déposer séparément

chaque animal, qui doit en outre être enveloppé dans une toile qui le serre par-tout, en prenant garde toutefois de chiffonner sa robe : ensuite on suspend et l'on attache la corde ou ficelle qui tient la toile par le bout auquel correspond la tête de l'animal, on l'attache, dis-je, à une traverse. La barrique doit être debout, c'est-à-dire sur l'un de ses fonds par ce moyen l'animal baigne et flotte toujours, les coups sont amortis, sa robe n'est point froissée, il peut se conserver long-temps, être envoyé d'un pays très-éloigné, et subir un long trajet ; on doit seulement veiller à ce que les Matelots, à qui la misere et la grossiéreté rendent tout propre et ôtent toute espece de délicatesse, ne percent les barriques pour boire la liqueur qu'elles contiennent ; car indépendamment que les animaux en souffriroient, ceux qui boiroient d'une telle liqueur pourroient en être fortement incommodés.

Quand il ne s'agit que de faire passer des animaux morts d'une province à une autre, s'ils doivent arriver à leur destination dans l'espace de quinze jours ou même d'un mois, l'usage des liqueurs n'est pas nécessaire. Depuis le mois de Novembre jusqu'au mois d'Avril il n'y aura aucune précaution à prendre, sur-tout si le temps est sec et froid ; mais si c'est en été ou qu'en hiver le temps soit humide, les animaux ne pourront guere supporter plus d'un délai de quinze jours, encore sera-t-il utile, pour éviter la tendance à la corruption, d'employer des plantes aromatiques desséchées à propos et réduites en poudre grossiere, telles que le *laurier franc*, la *sauge*, les fleurs de *lavande*, le *thim*, le *basilic*, le *pouliot*, et des plantes ameres, telles que l'*absinthe*, la *rhue*, la *tanaisie*, l'*aurone*, la *santoline*, même la *coloquinte* : une seule de ces plantes aromatiques suffit en certains cas. On fait un lit de ces poudres au fond d'une boite, on couche l'animal sur ce lit, on le recouvre ensuite de la même poudre qu'il ne faut pas épargner. *Quadrupede* ou *oiseau*, quel que soit l'animal, ses parties extérieures doivent en être tout-à-fait couvertes. Ces poudres retardent la putréfaction, elles l'empêcheroient peut-être entiérement, si les

animaux n'avoient que peu de volume, et ils se dessécheroient sans se détruire. On peut donc, en usant de ce procédé, envoyer des animaux de cent et deux cents lieues par les Messageries, ainsi que M. *Mauduyt* s'en est assuré par des expériences heureuses et réitérées. Si l'on est au fort de l'été, ou que les animaux que l'on veut envoyer soient fort grands ou de nature à se corrompre ou à se dessécher promptement, tels que sont les *poissons*, les *reptiles*, tous les *oiseaux* qui se nourrissent de vers ou d'insectes, alors il est indispensable d'avoir recours aux liqueurs conservatrices.

Comme nous parlons des animaux que l'on peut faire passer d'une province à une autre, voici la préparation d'une liqueur que M. *Mauduyt* propose et qui est efficace pour conserver pendant un mois de route les animaux qu'on y plonge : elle est moins dispendieuse que l'esprit de vin et l'eau-de-vie, les seules liqueurs dont on soit à portée de faire usage dans nos climats ; la liqueur dont il est mention, n'est que de l'eau ordinaire saturée d'*alun*. Ce sel minéral lui communique une qualité styptique, antiputride et acide, qui résiste puissamment à la fermentation. Cet alun n'est pas perdu, en faisant évaporer l'eau, on le fait cristalliser, et il peut servir pour une autre et semblable opération ; *Voyez* ALUN. Peut-être des tentatives multipliées et faites par des personnes éclairées, nous apprendront-elles un jour qu'on pourroit conserver les animaux pendant un plus long espace de temps, et les envoyer de très-loin à fort peu de frais. On pourroit encore, dit M. *Mauduyt*, essayer les propriétés de l'eau saturée de *vitriol*, de *salpêtre*, de *sel marin*. (Mais cette eau est susceptible de la gelée.) Il y a en effet quelques personnes qui sont dans l'habitude de conserver les animaux desséchés, en les vidant, en soulevant la peau en différens endroits du corps, et en introduisant à la place des visceres, et entre les chairs et la peau, de l'*alun*, du *vitriol* et de la *chaux* en poudre ; cette méthode ne vaut rien : on ne parvient en l'employant qu'à avoir des animaux déformés, maigres, décharnés ; mais elle indique combien l'*alun* et le *vitriol* ont de force pour résister à la putridité.

Ceux qui n'ont en vue que de recevoir des animaux des pays étrangers propres à être montés, à orner une Collection et à faire spectacle, recommandent de ne pas les envoyer dans la liqueur ; car quelques soins qu'on ait pris, ils perdent toujours quelque chose de leur beauté ; il faut que ceux qu'on ramasse pour être aussi propres à être remontés qu'ils puissent l'être, soient écorchés : il faut donc n'en envoyer que les peaux.

Maniere d'écorcher les QUADRUPEDES *et même les* CÉTACÉES.

Il faut poser ces animaux sur le dos, et faire au ventre une incision longitudinale, depuis le milieu de la poitrine jusqu'à l'anus : cette incision suffira pour les petits animaux ou de taille médiocre. On prendra des doigts de la main gauche, la peau d'un des côtés de l'incision, on la soulevera, on la dégagera d'avec les chairs, en passant entre deux d'abord la lame du scalpel, et ensuite le manche, ou à son défaut la lame et le manche d'un couteau à dos aplati. On dégagera la peau le plus avant qu'il sera possible, en fourrant le manche du scalpel, les doigts, la main entiere, suivant le volume de l'animal. Lorsque la peau sera dégagée d'un côté, on passera à l'autre, et l'on se conduira de la même maniere ; si l'on a bien réussi, presque toute la peau sera dégagée d'avec le corps ; elle n'y tiendra plus que le long de l'épine dorsale, et ne sera plus que comme un sac. Mais les cuisses, les épaules dans les *quadrupedes*, et les parties qui y correspondent dans les *cétacées* seront encore engagées : on saisira une de ces parties de la main gauche, on la retirera en dedans en refoulant la peau en dehors par le secours de la main droite, en la détachant d'avec les chairs, tantôt avec la lame et le dos du scalpel, tantôt avec les doigts et la main, suivant les circonstances ; quand d'une cuisse, par exemple retirée en dedans, la peau qui la couvroit étant rejetée et retournée en dehors, on sera parvenu jusqu'à la jambe, qui s'écorchera comme une anguille dont on retourne la peau, ou un bas, ou un gant qu'on

retourne, et de la jambe jusqu'au pied, alors on coupera les chairs, et on séparera les os dans l'articulation de la jambe avec le pied. On traitera de même chaque membre, on écorchera de même la queue; et quand on trouvera trop de difficulté, trop de résistance, car l'extrémité se détache plus difficilement, on coupera en dedans la queue écorchée, à l'endroit où l'on aura jugé par la résistance que si l'on eût continué à employer la force, on auroit rompu ou déchiré la peau plutôt que de la détacher. Il ne restera plus que la tête à écorcher; on rejettera la peau en la doublant par-dessus la tête, et on la dégagera avec la lame du scalpel, car en cet endroit le tissu cellulaire est plus serré, plus ferme, plus adhérent; on le fera le plus avant qu'on pourra, c'est-à-dire jusque vers les yeux et les mâchoires. On coupera le cou à sa jonction avec le corps, qu'on enlevera; on nettoiera la tête avec soin, en enlevant les chairs avec le scalpel. On fera avec un instrument tranchant, dont la force sera proportionnée à celle des os, une ouverture à l'occipital (derriere de la tête), par laquelle on videra la cervelle.

S'il s'agit de dépouiller de grands animaux, tel que le *bœuf*, le *chevreuil* et au-dessus, outre l'incision longitudinale sous le ventre, il faut en faire une autre longitudinale sur chaque membre, en sorte que ces quatre incisions se réunissent à celle qu'on a faite sous le ventre, et soient comme quatre branches qui naissent à ses extrémités à angle droit. Chacune de ces quatre incisions sert à dégager les membres; le reste doit s'opérer comme il est décrit ci-dessus.

En suivant ce procédé pour écorcher les *quadrupedes* et les *cétacées*, la *tête* avec ses appendices, si elle en a, telles que les *cornes* (les bois), les *pieds* et la *queue* ou les parties qui y correspondent, doivent demeurer attachés à la peau. N'oublions pas de dire qu'on doit porter son attention à ne pas salir la robe en écorchant l'animal. Le sang, la lymphe, la graisse, sont les matieres dont on doit le plus redouter le contact. Il faut pour s'en mettre à l'abri en écorchant un animal, tenir

auprès de soi du coton, de la filasse ou toute autre substance analogue, et avoir dans un vase à sa portée, une poudre composée de parties égales de *chaux* éteinte et d'*alun* de Rome. A mesure qu'on enleve la peau, on la frotte avec cette poudre qui absorbe l'humidité, et qui en même temps produira l'effet de dessécher et de prévenir la corruption. Quand l'ouverture devient plus large, on garnit les bords de la peau de coton ou de filasse pour empêcher que la peau ne se salisse en touchant aux chairs; mais on a toujours soin de frotter et d'enduire la peau de poudre d'*alun* et de *chaux*, elle doit en être couverte sur toute la surface intérieure. Il faut sur-tout en employer à la tête, et en introduire dans toutes ses cavités, parce qu'il reste plus de chair &c. en ces parties que dans tout le reste du corps. Il faut par la même raison en enfoncer entre la peau et les chairs qui restent aux pieds. M. *Mauduyt* dit qu'il faut se garder d'employer de l'alun calciné ou de la chaux vive, comme quelques personnes le font : cette poudre est caustique et brûle les peaux; au défaut de *chaux* et d'*alun*, on pourroit se servir de tan ou d'écorce de bois neuf réduite en poudre, ou même de bonnes cendres.

Quand la peau est enlevée et préparée, c'est-à-dire enduite en dedans d'une couche de poudre dessicative, il faut la remettre dans son état naturel, la remplir légérement de coton, de filasse, de paille souple ou de foin bien sec (on peut aussi se servir de mousse vulgaire bien desséchée); en remplir de même l'étui des jambes, et si on l'a ouvert, l'en remplir et le recoudre; rapprocher de même la peau du corps et la laisser quelques jours à l'air, plus ou moins suivant la grandeur de l'animal, pour qu'elle se desseche complétement. Enfin, quand on juge que la peau est parfaitement seche, il faut la fermer, et s'occuper des moyens de la garantir des insectes destructeurs. Les personnes qui voudroient garder ces animaux ainsi préparés, doivent poser adroitement des yeux d'émail, de forme et de figure naturelle, dans l'instant qu'on a rembourré l'animal : elles doivent aussi s'être étudiées à imiter l'attitude la

plus

plus remarquable de l'individu, les proportions, les belles conformations. Mais si l'animal qu'on a préparé, comme il est dit ci-dessus, est destiné à passer les mers, alors on n'y met pas d'yeux, et on est moins astreint à copier le modele de la Nature. Passons aux précautions et aux moyens convenables pour envoyer ces peaux préparées dans le meilleur état possible.

Dans les pays chauds, faites faire une boîte d'un bois résineux, tel que le *cyprès*, le *cedre*, le *citronnier*, le *pin* : dans les pays froids faites-la faire en *sapin*, en *mélèze*, etc.; que le couvercle de cette boîte soit une piece mobile, dont les côtés en arête soient reçus et glissent dans une coulisse; que l'extrémité de ce couvercle s'engage de même dans une rainure creusée sur le derriere de la boîte : faites-la peindre si vous en avez la commodité, en dedans et en dehors, avec une couleur à l'huile : au défaut de la peinture, collez cette boîte en dedans avec un fort papier; observez d'employer une colle qui ait été faite avec de l'eau, dans laquelle ait bouilli à grande dose et long-temps quelque plante amere, comme de la *coloquinte*, etc. Ayez un amas de poudres de plantes ameres et aromatiques, tous les pays en fournissent; que ces poudres soient bien seches; mêlez-y du *tabac* en poudre bien sec, du *poivre*, du *gingembre*, même du *camphre* et de l'*assa-fœtida* : établissez sur le fond de la boîte une couche de cette poudre forte et aromatique; étendez-y la peau, recouvrez-la de poudre, de maniere à ne la plus voir. Voulez-vous faire un envoi plus considérable : remplissez la boîte alternativement de lits de peau et de lits de poudre; emplissez bien la boîte, et que les objets y soient foulés; que la derniere couche par-dessus la poudre soit de coton ou de foin bien sec, et ne laissez aucun vide. Fermez la boîte, enveloppez-la d'une toile goudronnée, s'il est possible : il n'est cancrelats (*kakerlaques*), *poux de bois*, ni insectes quelconques qui puissent désormais y pénétrer. Les objets qu'elle contient, quelque temps qu'ils soient en route, arriveront intacts. Ne vous servez pas, ni pour emplir les

boites, ni pour sauver les animaux, de plantes marines molles, telles que les *fucus*, l'*algue*, etc.; ces plantes contiennent du sel marin qui attire l'eau, et qui entretient dans les boîtes une humidité nuisible. Il est inutile aussi d'avoir recours à ces méthodes dangereuses, inutiles et trop accréditées, suivant lesquelles on emploie les poisons les plus terribles. Cet usage s'est introduit dans plusieurs Colonies, et sur-tout à Cayenne: presque tous les animaux qu'on en reçoit sont imprégnés de *sublimé corrosif* ou d'*arsenic*, qui est en si grande dose, qu'en maniant ces animaux la chaleur seule des mains en fait exhaler une odeur d'*ail*. Un tel moyen n'est pas sans risque, et pour celui qui envoie et pour celui qui reçoit; et c'est cependant sans avantage pour leur conservation, quand on n'a pas eu soin d'ailleurs de les garantir en les enfermant bien. M. *Mauduyt* dit avoir reçu bien des fois de pareils animaux, qui, étant échauffés, exhaloient une odeur insupportable d'ail, et qui n'en étoient pas moins dévorés et couverts d'insectes vivans, parce qu'on les avoit enfermés avec négligence; mais en prenant les précautions indiquées plus haut, et qui sont sans aucun risque, on est assuré que les animaux arriveront en bon état, après le voyage le plus long.

M. le Docteur *Mauduyt* indique dans le Mémoire que nous avons cité les notes et les observations qu'il seroit à propos que les Voyageurs joignissent aux animaux qu'ils ramassent et qu'ils envoient. Ces observations consistent à recueillir sur chaque individu ou objet les faits dont l'ensemble en composeroit l'histoire naturelle; à les observer soi-même, autant que le temps et les circonstances le permettent; à interroger les Naturels du pays sur le reste; à restreindre ce qu'ils racontent aux bornes que prescrit une critique éclairée, sans admettre trop légérement, sans rejeter avec trop de sévérité ce qui paroît extraordinaire. On peut réduire ces faits, par rapport aux *quadrupedes* étrangers, aux articles suivans qui sont les plus importans, et en même temps les plus faciles à constater; déterminer le nom que leur donnent les habitans du pays

où on les trouve ; savoir quelle est la différence du mâle et de la femelle ; la décrire s'il y en a ; quelle est la durée de leur vie ; le temps où ils entrent en chaleur, et sa durée ; de combien de temps est la gestation de la femelle ; quel est le nombre ordinaire de ses petits ; quelle précaution elle prend pour les mettre bas ; quelle différence il y a des jeunes aux adultes ; pendant combien de temps la mere les allaite ; combien il s'en écoule avant d'avoir acquis la grandeur et le terme de leur espece ; le climat où ils vivent ; quelle est la nourriture de ces animaux, leur maniere de la chercher ; s'ils vivent seuls ou en société ; comment on les chasse s'ils sont sauvages ; quels torts ils font ; quels soins on leur donne s'ils sont domestiques, etc. ; quels services ils rendent ; comment on les dresse ; leurs cris ; spécifier la couleur et la forme de leurs yeux et des autres parties ; quel usage on fait de leur chair, de leur peau, de leurs os et de leurs différentes parties.

Il n'est pas possible sans doute que les Voyageurs recueillent tous les faits dont nous venons de parler, et qui cependant ne composeroient qu'une partie de l'histoire de ces animaux ; mais ils peuvent rassembler un plus ou moins grand nombre de ces faits : ce qu'ils en auront recueilli sera très-important, et d'autres compléteront ce que les premiers n'auront pas appris. Il faut, pour rédiger les faits rassemblés sur chaque animal dans l'ordre qui leur convient, écrire ces faits sur un cahier. A la tête des faits qui concernent un animal mettre un intitulé et un numéro ; écrire le même numéro sur une carte, l'attacher à l'animal dont on a tracé l'histoire : cet animal, fût-il plongé dans la liqueur, dit M. *Mauduyt*, elle n'effacera pas entiérement l'encre.

Ces observations sur les *quadrupedes* doivent être faites avec le même soin sur les autres animaux. On ne peut assez avertir les Voyageurs de ramasser dans les pays éloignés tous les objets qu'ils rencontrent, soit qu'ils y soient rares ou communs, qu'ils soient brillans ou sans éclat : l'expérience en a appris l'importance. Faute d'être convaincus de ce principe, on voit

tous les jours des Voyageurs, d'ailleurs bien intentionnés revenir de pays très-éloignés les mains vides, parce que, disent-ils, il ne s'est offert à leurs recherches que des animaux communs et sans beautés : mais ces animaux communs, à deux mille, à quatre mille lieues, peuvent nous être inconnus : ces animaux, dont la forme est sans grace, la robe sans éclat, font partie du syſtême général de la Nature : il importe donc de les connoître. On ne sauroit donc trop le répéter aux Voyageurs : Ramassez tout ce que vous trouverez, objets rares et communs ; peut-être les Naturalistes n'ont-ils jamais entendu parler de l'insecte que vous avez écrasé mille fois, sans daigner le ramasser. On devroit aussi prévenir les Voyageurs sur les animaux mal observés, sur les faits mal vus ou incertains, et qu'il seroit essentiel de constater ou de détruire ; sur les observations qu'il y auroit à recommencer ; et sur celles qu'il est inutile de répéter pour ne pas perdre un temps précieux, en le consacrant à la recherche des faits connus et avérés. Il faudroit encore indiquer les climats les plus fertiles, et ceux vers lesquels on devroit diriger ses courses.

QUADRUPEDES OVIPARES. Dans l'*article* des QUADRUPEDES par excellence, ou QUADRUPEDES VIVIPARES, et a l'*article* ANIMAL, nous avons dit qu'on désigne par le mot *quadrupede*, tout animal qui a quatre pieds ; l'épithete de *vivipare* ne convient qu'au *quadrupede* qui a le corps plus ou moins couvert de poil, qui a des poumons, le sang chaud, deux ventricules au cœur, les inspirations et expirations de l'air fréquentes, des mamelles pour allaiter les petits, lesquels subissent la gestation et sortent tout vivans du sein de leur mere ; ils ont des narines, des oreilles. Les *quadrupedes* qui sont *ovipares*, ont aussi quatre pieds ; ils ont par conséquent la faculté de marcher, c'est-à-dire de changer de place en s'appuyant successivement sur leurs extrémités, mais leur corps n'est point revêtu de poil ; ils ont des poumons et un seul ventricule dans le cœur, leur sang est presque froid, ils respirent lentement, ils n'ont point de mamelles, ils ne subissent point la gestation : l'œuf

dont chacun d'eux provient, au moins le plus grand nombre, a bien été fécondé dans le sein de la mere, mais cet œuf n'éclôt qu'un certain temps après que la mere s'en est démis. Ils ont aussi d'une maniere peu visible à l'extérieur les organes de l'odorat et de l'ouïe.

M. *Daubenton* distingue les *quadrupedes ovipares* en trois Ordres.

Le premier contient ceux qui ont le corps couvert d'une écaille, d'une carapace osseuse et solide; ce sont les *tortues:* ces animaux peuvent à volonté, par une puissance de contraction ou de distension, faire rentrer ou sortir par les ouvertures de leur carapace la tête, le cou, la queue et les pattes.

Le deuxieme Ordre offre les *quadrupedes ovipares* qui ont le corps nu et une queue; tels sont les *lézards.*

Le troisieme Ordre renferme les *quadrupedes ovipares* dont le corps est nu, enduit d'une liqueur visqueuse, et qui n'ont point de queue; tels sont les *crapauds*, les *grenouilles* et les *raines.* Voyez chacun de ces *articles.*

M. le Comte *de la Cepéde* vient de donner au Public un ouvrage sur les *quadrupedes ovipares;* il contient cent treize especes, parmi lesquelles se trouvent, dit son Auteur, plusieurs especes nouvelles de ces animaux. Nous regrettons d'être obligés de livrer cette partie de notre Ouvrage à l'impression, avant d'avoir pu consulter le travail de M. *de la Cepéde.*

QUADRUPEDES PÉTRIFIÉS, *Xiosteites quadrupedum.* On n'a pas encore d'exemple d'avoir rencontré un animal *quadrupede* entier pétrifié ou fossile, mais seulement des parties, telles que des os, des cornes, des dents. *Voyez* OSTÉOLITHES, YVOIRE FOSSILE *et* TURQUOISE.

QUAL. *Voyez aux articles* MOULE *et* ÉTOILE DE MER.

QUAMOCLIT de *J. B.* et de *Tournefort.* C'est le *jasmin rouge* d'Amérique, *Convolvulus tenuifolius, sive pennatus, Americanus,* Park; *Jasminum mellefolii folio,* C. B.

QUAN. *Voyez à l'article* YACOU.

QUAPACTOL. C'est le *coucou du Mexique* de M. *Brisson*. Les habitans du Mexique le nomment dans leur langue *quapachtototl*; il est à peu près de la grandeur de notre *coucou* : son cri ressemble à un éclat de rire, ce qui lui a fait donner le nom *d'oiseau rieur*; son bec est d'un noir-bleuâtre; l'iris est blanc; tout le plumage supérieur est d'un fauve uniforme, plus foncé sur la queue; la premiere moitié du dessous du corps est cendrée, l'autre moitié est noire.

QUAPARIER. *Voyez* BANISTERE A CORYMBES.

QUAPERVA. *Voyez* GUAPERVA.

QUAPIZOLT. Nom que l'on donne au Mexique au *pécari*. Voyez *ce mot*.

QUARANTAIN. *Voyez à l'article* GIROFLIER.

QUARANTE-LANGUES ou POLYGLOTTE. *Voyez* MOQUEUR.

QUARRELET. *Voyez* CARRELET.

QUARTAN ou QUARTANIER. *Voyez à l'article* SANGLIER.

QUARTZ, *Quartzum*. C'est une pierre très-dure, fort pesante, ne se dissolvant point aux acides, mais donnant beaucoup d'étincelles avec le briquet, comme gercée et d'un éclat vitreux dans l'endroit des fractures, se divisant en morceaux anguleux, inégaux et de figures irrégulieres. Cette pierre, quoique fort dure, n'est pas susceptible de recevoir un beau poli à cause de la quantité de gerçures dont elle est remplie, elle est en quelque sorte indestructible à l'air; on la trouve abondamment répandue sur la terre, et quoi qu'en disent quelques Minéralogistes, le *quartz*, ainsi que le *spath alkalin* et le *spath fusible*, sont souvent l'indice et la matrice de certains métaux : son tissu gercé le rend très-propre à recevoir l'infiltration des vapeurs métalliques, en un mot à contenir du minéral, ainsi qu'on l'observe très-communément. Il forme quelquefois des filons qui traversent les mines, et plus il s'en trouve, plus elles sont pauvres. C'est souvent lui qui, comme la *pyrite*, produit des étincelles dans les mines, par le choc des outils des Mineurs. Les cailloux ou débris du *quartz*, heurtés ou frottés rapidement l'un contre l'autre, donnent

une odeur particuliere et beaucoup de feu; il paroît même donner davantage de feu sous l'eau. Quelle est la nature de ce feu? On prétend que c'est une lumiere phosphorique. Cette pierre mérite d'être étudiée.

Le *quartz* se forme presque toujours contre les parois des cavernes ou dans les fentes des grandes montagnes : les corps étrangers qu'il renferme sont une preuve que s'il y a du *quartz* de toute antiquité, il s'en produit encore actuellement, puisque l'on en retrouve dans des lieux qui en étoient épuisés, et qu'il se groupe avec des cristaux ou des substances minérales d'une nature différente, ce qui forme des especes de *drusen*. Le *quartz* est de différentes couleurs, il entre dans la composition des roches composées, et notamment dans le *porphyre*, dans le *granit*, etc. Lorsqu'il est sans couleur et qu'on lui fait subir l'action du feu, il n'est que peu ou point altéré, il éclate seulement dans l'eau après la calcination; mais si on le mêle avec des substances d'une propriété différente, alors il se vitrifie; (mêlé avec parties égales d'*alkali fixe*, il produit par la fonte un beau verre transparent; mêlé avec le *plomb*, il en résulte très-facilement et très-promptement un verre jaune :) il produit aussi dans la fonte des métaux une scorie comme liquide, qui en surnageant le métal, le couvre et l'empêche alors de se détruire en partie par le contact de l'air et de la flamme. On trouve beaucoup de cette pierre dans le lit des rivieres et sur les plages des mers, en morceaux ovalaires, blancs, unis, souvent arrondis par le roulis des eaux. Voici les différentes sortes de *quartz* :

1.° Le QUARTZ GRENU, *Quartzum arenaceum*. Il ressemble à un assemblage de grains de sel ou de cristaux de sable pur et agrégés ensemble. Lorsque ces grains de *quartz* sont colorés et friables, on l'appelle *quartz en grenats*. Le *quartz* proprement appelé *friable*, est d'une couleur blanche ou grisâtre, comme marbrée et se casse très-facilement, comme si c'étoit une cristallisation qui eût été brusquée. Ces sortes de *quartz* sont communs en Suede et en Saxe. Lorsque le *quartz* est en grains serrés, on l'appelle *grais*. Voyez *ce mot*.

M. *Passumot*, Ingénieur du Roi, a fait connoître un *quartz grenu* à cristaux lenticulaires, qui se trouve derriere Passy, près du Château de la Meute, aux environs de Paris; on le rencontre dans les terres blanches, argileuses et calcaires, qui recouvrent les bancs de pierre d'une vaste carriere que l'on exploite à voie ouverte. Ces cristaux en forme lenticulaire et demi-transparens offrent des vides intérieurs tapissés de houppes de petits cristaux pyramidaux.

2.° Le QUARTZ CARIÉ, *Quartzum verrucosum*. Il est comme vermoulu ou criblé de trous : on prendroit certains endroits de cette pierre pour du bois rongé des vers, qui auroit été ensuite pétrifié : elle est composée de fragmens de *quartz*; souvent aussi ce n'est qu'un *pétro-silex* rempli de trous. Il est assez difficile de rendre compte du procédé employé par la Nature pour réduire cette pierre dans l'état où elle est. On en fait communément des meules de moulin; aussi l'appelle-t-on *pierre meuliere*, *Lapis molaris aut molitoris*. On trouve des carrieres considérables de cette pierre aux environs de la Ferté-sous-Jouarre en Champagne, à Mont-Regard en Bourgogne, à Monthoron en Poitou, dans les environs de Paris, et en beaucoup d'autres endroits; les pierres meulieres d'Houlbec près de Pacy en Normandie ne forment point de banc, on les trouve isolées çà et là, et les pierres sont rarement assez grandes pour faire une meule; aussi les ouvriers les forment-ils d'une pierre principale qu'ils environnent d'autres pierres : mais elles ne sont pas si bonnes que celles de Mont-Regard.

En certains pays, comme ces pierres sont fort dures et que l'on n'est pas dans l'usage de les scier, on en choisit un bloc que l'on façonne en forme de cylindre d'un diametre convenable. Tandis qu'il repose sur sa base, on le partage par des tranchées circulaires et paralleles, à telle distance l'une de l'autre qu'il se trouve entre elles de quoi faire autant de meules : mais comme ces tranchées ne peuvent pas aller jusqu'à l'axe du cylindre, il reste un noyau qu'il faut rompre à chaque tranche qu'on veut détacher : pour cet effet on remplit tout ce qu'on a creusé

avec des coins de bois tendre et bien séchés, dont on augmente ensuite le volume en les mouillant; par ce moyen, si peu puissant en apparence, on sépare la pierre de la masse dont elle fait partie. *Voyez les mots* PIERRE MEULIERE *et* GRAIS. *Consultez* aussi le *Dictionnaire des Arts et Métiers*, à l'*article* CARRIER.

3.° Le QUARTZ GRAS ou HUILEUX, *Quartzum compingue.* Il est fort compacte et très-brillant dans ses fractures : il a un œil gras, comme si toutes ses surfaces étoient enduites d'une graisse blanchâtre, mêlée de bleu. Les Mineurs prétendent que la rencontre d'une semblable pierre est l'indice d'un minéral précieux; ce *quartz* est ou opaque ou demi-transparent. Nous en avons trouvé près de Dinant en Basse-Bretagne. Il est très-commun dans les mines de Suede.

4.° Le QUARTZ LAITEUX, *Quartzum lactescens.* Il est entiérement opaque, d'un blanc mat de lait; il est d'une grande dureté. Nous en avons trouvé en Auvergne, près de Châteaunenf, qui ressemble à de la crême étendue, mais non délayée dans de l'eau, et une autre espece en carrés longs, près de Langeac, dans la même province. M. *de Laumont* fait mention d'un *quartz* en lames carrées et d'un gris-bleuâtre, trouvé à cent quatre-vingt-douze pieds de profondeur dans les mines du Huelgoat en Basse-Bretagne.

5.° Le QUARTZ COLORÉ, *Quartzum coloratum.* Il est presque toujours opaque et quelquefois panaché de rouge, de vert, de bleu, etc.; il n'a point de figure déterminée. On le trouve communément dans les montagnes à filons. Il n'est pas rare d'en voir des morceaux chargés de grains pyriteux ou de petites marcassites. Nous en possédons des masses grosses comme le poing et qui étoient seulement colorées de brun-noirâtre par une vapeur métallique chatoyant l'iris.

6.° Le QUARTZ CRISTALLISÉ, *Quartzum crystallisatum.* On donne ce nom à un *quartz* qui offre seulement des pyramides de cristaux, quelquefois pentagones, mais communément hexaèdres, d'une teinte laiteuse et opaque, avec ou sans couleur (nous en

avons de toutes les teintes), et toujours d'un tissu vitreux intérieurement, mais ayant toutes les propriétés particulieres au *quartz*. Il y a aussi des *quartz* cristallisés en groupes, ou *quartz drusens*, avec du spath fusible, etc.; on les trouve fréquemment, ainsi que les variétés précédentes, en Saxe et dans toutes les montagnes à filons. Nous en avons ramassé qui avoit tous les rudimens d'un cristal de roche sur un *quartz*, partie rembrunie, partie laiteuse.

7.° Le QUARTZ TRANSPARENT, *Quartzum crystallinum lucidum*. Il est assez pesant, d'un tissu serré, moins diaphane que le cristal de roche, quelquefois coloré et sans figure déterminée. On en trouve dans les mines d'Alsace.

Les Naturalistes regardent le *cristal de Madagascar* comme un *quartz* vitreux, en roche, informe, cependant transparent; mais nous serions tentés de le ranger parmi les *cristaux de montagne* proprement dits. On le trouve en masses souvent informes, blanches ou sans couleur, et très-grosses : si l'on en croit les relations de quelques Voyageurs, on en a tiré des morceaux de six pieds de long et de quatre de large sur autant d'épaisseur; *Histoire des Voyages, Tome VIII, page 620.* On en fait dans le pays des urnes et des vases. Ce prétendu *quartz* n'entre point en fusion, même au miroir ardent; au moins il résiste au degré de feu qu'on opere par ce moyen et qui est suffisant pour fondre le cuivre, le schiste, etc.

Le cristaux de *quartz* transparens, cubiques ou rhomboïdaux et ignescens, appartiennent ou au *quartz transparent* ou au *cristal de mine*. Voyez *ce mot*.

On trouve assez fréquemment sur les terres que les fleuves ont baignées de leurs eaux, ainsi que sur les bords de quelques mers, auprès des confluens, des *quartz* blancs en morceaux roulés et ovalaires, ternes à l'extérieur, mais vitreux, assez transparens, peu gercés intérieurement. Ceux de ces cailloux qui sont d'un blanc de lait appartiennent au *quartz laiteux*.

A l'égard du *quartz* informe et opaque des mines, c'est le *silex* des montagnes de *Cronstedt*, une sorte de *pierre de corne*, le *pétro-silex*. Voyez *ce mot*.

Quant à la pierre scintillante et appelée par les Allemands *feld-spath* (ou spath dur des champs), il nous paroit que ce n'est qu'un *quartz* irrégulier, moins compacte et moins réfractaire que le *quartz* ordinaire (le *quartz* seul ne se fond point au feu, le *feld-spath* s'y fond), d'une couleur tantôt grisâtre ou jaunâtre, tantôt rougeâtre ou blanchâtre, opaque, luisant, communément lamelleux et qui se divise rhomboïdalement. Nous en avons rencontré en quantité dans les montagnes d'Aray en Basse-Bretagne. Le *feld-spath* se trouve souvent dans les roches graniteuses du Hertrey, près Alençon : on l'appelle *petun-sé* des François. *Voyez* PETUN-SE. M. *Monnet* a fait l'analyse du *feld-spath* du Hertrey : il a reconnu que cette pierre est un composé d'une grande quantité de *quartz*, d'un peu de terre argileuse base de l'alun, de la terre base du sel d'Epsom et d'une très-petite portion de terre calcaire. On a donné à ce spath le nom de *pierre à porcelaine*. Les *felds-spaths* colorés contiennent plus ou moins de fer.

QUAS-JE de *Seba*. C'est le *coase*, espece de *mouffette*. Voyez ce dernier *mot*.

QUASSIE, *Quassia*. Voyez BOIS DE QUASSIE.

QUATRE-AILES. On a donné ce nom à des *canards* qui parurent dans le Boulonnois en 1680; les doubles ailes de ces *canards* n'étoient dues qu'à un renversement de quelques pennes des ailes et à un accident individuel, *Collect. Académ.* Tel doit être encore l'espece d'oiseau de proie du Sénégal, dont il est mention dans l'*Histoire Générale des Voyages, Liv. VI et VII.*

QUATRE-CORNES, *Cottus scaber, tuberculis quatuor corniformibus in medio capite*, Arted.; *Cottus* (*quadricornis*) *verrucis capitis quatuor osseis*, Linn. Faun. Suec. Cette espece de *cotte*, qui se trouve dans la mer Baltique, a, selon *Artedi*, la tête plus large que le corps, et hérissée, notamment sur les côtés, de quantité d'aiguillons et de tubercules; sur le milieu de la tête s'élevent quatre tubercules semblables à autant de cornes, situés aux quatre angles d'un carré; les tubercules antérieurs sont ordinairement les plus gros, et les deux de derriere les plus alongés; leur

surface est inégale et poreuse : outre ces tubercules, il y a sur toute l'étendue de la tête au moins vingt apophyses osseuses et aiguës, formées par les prolongemens des lames et des os des deux mâchoires et couvertes seulement d'une peau déliée : la mâchoire de dessus dépasse un peu celle de dessous ; l'ouverture de la gueule est très-ample ; les os des mâchoires sont garnis de plusieurs rangées de très-petites dents ; l'intérieur de la gueule offre trois osselets dentelés : les narines sont plus près des yeux que du bout du museau, elles ont chacune deux ouvertures peu sensibles et assez éloignées entre elles : les yeux sont placés sur le haut de la tête ; leurs iris, petits et d'un jaune-rougeâtre ; leurs prunelles, un peu ovales, d'une couleur verdâtre et souvent nuée de bleu ou de jaune ; le tronc va en diminuant peu à peu vers la queue, où il est comprimé par les côtés ; les lignes latérales sont droites et plus voisines du dos que du ventre ; au-dessus de ces lignes il y a de chaque côté du dos deux files longitudinales de petits tubercules arrondis, âpres au toucher ; la premiere file en a environ quarante ; la seconde environ quatorze ; il y a aussi au-dessous de chaque ligne latérale une autre rangée d'environ quarante tubercules semblables : la peau entre ces tubercules est lisse et dénuée d'écailles.

La premiere nageoire dorsale a depuis sept à dix rayons simples et un peu roides ; la seconde en a quatorze ou quinze, rudes sur leur bord extérieur ; les pectorales qui sont amples en ont chacune seize ou dix-sept, âpres sur leur bord extérieur ; les abdominales sont situées directement sous celles de la poitrine et ont chacune quatre rayons ; celle de l'anus en a quatorze ; celle de la queue qui est très-légérement échancrée et souvent mouchetée, en a douze, dont les dix intermédiaires sont rameux.

QUATRE-DENTS, *Tetraodon*, Linn. ; *Ostracion*, *Piscis orbis*, Auctor. Nom d'un genre de poissons à nageoires cartilagineuses ; il n'y en a point d'abdominales. *Voyez à l'article* POISSON.

Nous décrirons ici le *quatre-dents blanc*, et l'espece dite *le rayé*. Les autres especes sont la *lune* ou la *mole*, le *hérissé*, le *perroquet* et le *petit-monde*.

Le *blanc*, *Tetraodon lagocephalus*, Linn. Il se trouve dans la mer des Indes; il n'a guere que cinq ou six pouces de longueur : le ventre est d'une couleur blanche; les côtés sont d'un blanc brillant argenté, marqué sur la partie voisine du ventre de plusieurs taches noires; tout le reste dans ce poisson est d'un bleu-noirâtre. *Linnæus* dit que la tête est comprimée latéralement, un peu plane en dessus, relevée auprès des yeux; les bords de la gueule sont recouverts par les levres; chacune des mâchoires est armée de deux grandes dents égales entre elles, lisses et contiguës l'une à l'autre; le dos est relevé en carêne et très-aminci vers la queue; le ventre est blanc : les nageoires pectorales sont situées auprès des opercules des ouïes et ont chacune dix-sept rayons; la dorsale en a neuf, ainsi que celle de l'anus; celle de la queue en a dix-sept rameux à leur sommet, cette partie est légérement fourchue. Le corps de ce poisson a la surface, notamment celle du ventre, parsemée de très-petites écailles saillantes, comme autant de pointes qui la font paroître hérissée; ces épines sont à peine sensibles sur le dos.

Le *rayé*, *Tetraodon lineatus*, Linn. C'est le *fahaca* de *Hasselquist*. Cette espece se trouve dans le Nil. Son corps, selon *Linnæus*, est marqué de plusieurs bandes longitudinales, les unes brunes et les autres d'une teinte plus pâle : les aiguillons qui se trouvent sous le ventre excitent par leur piqûre des cuissons semblables à celles qu'occasionnent les orties : la nageoire dorsale offre onze rayons; les pectorales en ont chacune dix-huit; celle de l'anus en a neuf; celle de la queue vingt-un.

QUATRE-ÉPICES. *Voyez à l'article* ÉPICES.

QUATRE-SAISONS. *Voyez* SAISONS.

QUATRE-SEMENCES. *Voyez à l'article* SEMENCES.

QUATRE-YEUX. Nom donné à la Guiane à une espece de *sarigue*, qui a au-dessus de chaque paupiere supérieure une tache de poil rousse ou brunâtre; d'autrefois cette tache prend du coin de l'œil et finit en s'affoiblissant du côté du nez dont l'extrémité est de couleur de chair. C'est l'espece appelée *sarigue à longs poils*. Voyez SARIGUE.

QUATTO, QUOATA, QUATA ou QUOTOÈS. Espèce de *coaïta*. C'est le *diable des bois*; Voyez BELZÉBUT.

QUAUHICALLOT-QUAPAHXLI. C'est le nom Mexicain du *coquallin*. Voyez *ce mot*.

QUAUHTLACOYMATL. Nom Mexicain du *pécari*. Voyez *ce mot*.

QUEBRANTA-HUESSOS. *Voyez* PÉTREL (le très-grand).

QUÉDEC, *Quibe*, *Lobelia longiflora*, Linn.; *Rapunculus aquaticus*, Sloan.; *Valdia cardui-folia*. Plante qui se trouve à Saint-Domingue; elle est très-vénéneuse, même pour les bêtes; sa feuille est piquante, ses fleurs, dit-on, ressemblent à celles de la violette.

QUELLE. C'est le nom qu'on donne au *léopard* dans le pays des Negres en Afrique; on y nomme *quellyqua* le *tigre*. Voyez LÉOPARD *et* TIGRE.

QUENIA. Espece de *porc-epic*. Voyez *à l'article* HÉRISSON.

QUENIQUE. *Voyez* POIS POUILLEUX.

QUENOUILLE, *Cnicus pratensis*; *Cnicus oleraceus*, Linn. Plante vivace qui est de la classe des *Fleuronnées*: elle se trouve dans les prés; sa tige est haute de trois pieds, cannelée, blanchâtre, herbacée; ses feuilles sont glabres, un peu découpées, ailées et garnies de poils durs dans les bords; ses fleurs sont enveloppées de grandes bractées entieres, concaves, un peu colorées.

QUERAIBA. C'est la *liane aux yeux*.

QUERCERELLE ou CERCRELLE. *Voyez* CRESSERELLE.

QUEREIVA. Nom que donnent les Sauvages de la Guiane à un oiseau du genre du *Cotinga*: c'est le *cotinga* de Cayenne, des *pl. enl. 624*. On le trouve au Brésil et à la Guiane: il est à peu près de la grosseur du *mauvis*. Tout son corps, dit M. *Mauduyt*, est couvert de plumes noires à leur origine, et terminées de bleu d'aigue-marine, mais de façon que cette derniere couleur est la seule qui paroisse lorsque les plumes sont couchées. Cependant sa gorge et le devant du cou sont d'un pourpre-violet très-éclatant;

les pennes des ailes sont noires, et les grandes sont bordées sur le côté extérieur d'un limbe étroit, couleur d'aigue-marine ; celles de la queue sont noires, et les deux du milieu sont bordées de bleu des deux côtés ; les autres ne le sont que du côté extérieur, et la plus externe est noire et sans bordure ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs. Les Sauvages font un très-grand cas du *quereiva* à cause de la beauté de son plumage ; ils en font de très-beaux ornemens.

QUETELE. Au Congo, est la *pintade*. Voyez *ce mot*.

QUETZ-PALEO, *Cordilus Brasiliensis*. C'est un *lézard* du Brésil assez remarquable : le sommet de la tête est couvert de très-petites écailles, que d'autres plus grandes environnent ; celles du front sont grandes et blanchâtres, celles qui revêtent le dessus du corps, les cuisses et les pattes sont uniformes et grisâtres ; le bord des oreilles est brun ; sur la nuque du cou est un collier noir, divisé dans le milieu : toute la queue, qui paroît comme formée par anneaux, est très-pointue et très-mince à l'extrémité ; elle est munie d'écailles larges, piquantes, qui semblent être formées d'une corne dure, (*Seba*). Ce *lézard* a cinq doigts libres à chaque pied.

QUEUE, *Cauda*. Ce mot a plusieurs acceptions, car on dit la *queue* d'une comete, d'un fruit, d'une feuille, comme l'on dit la *queue* d'une morue, d'un chien, d'un oiseau, d'un lézard, d'une vipere, et d'autres animaux dont elle termine le corps par derriere. La *queue* des oiseaux mérite toute l'attention du Physicien. *Voyez à l'article* OISEAU.

QUEUE DE BICHE SAVANNE. *Voyez* YAPPÉ.

QUEUE BLANCHE. Nom donné à une espece d'*aigle à queue blanche*, qui quand il vole en planant ne leve pas sa tête comme les oiseaux de proie, mais ne regarde que la terre : il vole plus au lever et au coucher du soleil qu'en aucun autre temps. Cet oiseau tâche d'attraper des poules, des perdrix, des lapins et des lievres ; il fréquente le bord des bois. *Voyez l'article* PIGARGUE.

QUEUE DE CHEVAL. *Voyez* PRÊLE.

QUEUE DE CRABE OU D'ÉCREVISSE PÉTRIFIÉE, *Lapides caudæ cancri*. La plupart des pierres que nous

avons vues sous ce nom, étoient tantôt le noyau d'un *nautile* chambré et fossile dont les concaméra-tions étoient comprimées, tantôt c'étoient des noyaux d'*orthocéracites* fossiles, comprimées et défigurées. *Voy.* ces *mots*. Il existe cependant des *queues de crabes fossiles*, l'on en trouve entr'autres à la Côte de Coromandel, où il se rencontre aussi beaucoup de *crabes pétrifiés*.

QUEUE D'ÉCUREUIL et DE FAISAN. *Voyez* ce que c'est *à l'article* CORALLINES.

QUEUE EN ÉVENTAIL de Virginie, *pl. enlum. 380.* Nom donné à un oiseau du genre du *Gros-bec*, et qui a l'habitude d'épanouir sa queue, mais sans la relever; tout son plumage est d'un brun uniforme, plus foncé sur le dessus du corps, éclairci et animé d'une teinte rose en dessous, tirant au noirâtre sur les grandes pennes des ailes et sur celles de la queue; le bec est gris-blanc; les pieds sont noirâtres : la femelle a les couleurs plus foibles que le mâle et le ventre blanchâtre. M. *Mauduyt* a vu ces deux oiseaux vivans à Paris; ils n'avoient point de chant.

QUEUE FOURCHUE. C'est le nom du *phalene* que donne la *chenille à double queue du saule*. Voyez *ce mot*.

QUEUE JAUNE, *Perca* (punctata) *pinnis dorsalibus subdistinctis, corpore lineato, punctis nigris, caudâ integrâ*, Linn. Poisson du genre du *Persègue*; il se trouve dans la mer voisine de la Caroline. Suivant *Linnæus*, sa tête est d'une couleur argentée, et le corps parsemé de traits et de points noirs. Les deux nageoires dorsales sont à peine séparées l'une de l'autre; la premiere a onze rayons; la seconde en a vingt-trois, dont un épineux; les pectorales en ont chacune seize; celle de l'anus en a douze, dont les deux premiers épineux; celles de l'abdomen, six, dont le premier épineux; celle de la queue, neuf; elle est entiere, et de couleur jaune.

QUEUE JAUNE, *Scomber* (Chrysurus) *pinnulis unitis, luteis, ore edulento*, Linn. Cette espece est du genre du *Scombre*, et se trouve aussi dans la mer voisine de la Caroline. La premiere nageoire dorsale a neuf rayons; la seconde en a vingt-six; à la suite de celle-ci il y a plusieurs petites fausses nageoires, réunies

réunies entre elles, et de couleur d'or ; c'est aussi la couleur de la queue, (*Chrysurus*). Les nageoires pectorales ont chacune dix-neuf rayons ; celles de l'abdomen, six ; celle de l'anus en a trente, dont les deux premiers épineux, et écartés des autres ; il y en a vingt-deux à celle de la queue.

QUEUE DE LIEVRE ou LAGURIER OVALE, *Lagurus ovatus*, Linn. 119. Plante annuelle des provinces Méridionales, et que l'on cultive dans quelques jardins : cette plante est de l'ordre des *Graminées ;* sa tige ou chaume est longue d'environ un demi-pied, garnie de feuilles larges de trois à quatre lignes, dont la gaîne est un peu velue ; les balles servent de calice, elles sont très-velues, garnies d'une barbe ; les fleurs sont en épi mollet et assez semblable à une queue de lievre.

QUEUE DE LION D'AFRIQUE, *Leonurus perennis, Africanus, sideritidis folio, flore phœniceo, majore*, Breyn. Prodr. 2 ; *Leonurus capitis Bonæ Spei*, Breyn. Cent. I ; *Cardiaca Africana, perennis, foliis sideritidis, floribus longissimis, phœniceis, villosis*, Hort. Lugd. Bat. Plante originaire du cap de Bonne-Espérance ; elle est vivace : sa tige s'éleve à la hauteur de deux à trois pieds, est quadrangulaire, avec une rainure entre chaque deux côtes, et les carnes arrondies ; on diroit de quatre petites tiges réunies : cette tige est moëlleuse, elle porte des feuilles semblables à celles de la crapaudine et dentelées ; ses fleurs qui sont en gueule et verticillées, sont très-longues, fort velues, d'un beau ponceau-doré, et imitent assez la queue du lion, d'où lui vient son nom.

Il y a aussi la *queue de lion* de notre pays, *Phlomis leonurus nostras.*

QUEUE NOIRE, *Perca melanura*, Linn. ; *Perca marina, caudâ nigrâ*, Catesb. Poisson du genre du *Persègue ;* il se trouve dans l'Amérique Septentrionale : il est ordinairement long d'un pied ; la tête est d'une couleur jaunâtre, avec des bandes bleues longitudinales et bien tranchées ; les yeux sont d'un jaune vif ; la gueule large, rouge dans l'intérieur ; la mâchoire de dessous dépasse celle de dessus, et est garnie d'une rangée de petites dents ; les écailles qui couvrent le

corps sont brunes, bordées de jaune; le milieu de chaque côté offre une rangée d'écailles bien plus petites. Les deux nageoires dorsales sont comme réunies; la premiere a plusieurs rayons épineux, la seconde est molle et flexible; les pectorales sont aiguës à leur sommet ainsi que les abdominales, mais ces dernieres sont plus larges; celle de l'anus est armée à sa partie antérieure d'un fort aiguillon; celle de la queue, profondément échancrée, est noire avec une bordure blanche.

QUEUE DE POURCEAU D'ALLEMAGNE, *Peucedanum officinale*, Linn. 353; *aut Germanicum*, C. B. Pin. 149. Cette plante, qu'on nomme aussi *fenouil de porc* et *peucedane*, croît aux lieux marécageux, ombragés, maritimes et même sur les montagnes; sa racine qui est très-vivace, est longue, grosse, chevelue, noire en dehors, blanchâtre en dedans, pleine de suc, rendant quand on y fait des incisions une liqueur jaune, d'une odeur de poix, virulente ou fétide, elle pousse une tige haute d'environ deux pieds, creuse, rameuse et cannelée; ses feuilles sont beaucoup plus grandes que celles du fenouil, elles sont découpées; leurs subdivisions, qui sont de trois en trois, sont longues, étroites, plates, ressemblantes aux feuilles du chiendent. Dans les mois de Juillet et d'Août cette plante porte à ses sommets des ombelles amples, garnies de petites fleurs jaunes, à cinq feuilles disposées en rose : à ces fleurs succedent en automne des semences jointes deux à deux, presque ovales, rayées sur le dos, d'un goût âcre et amer. On prétend que la racine de cette plante est plus succulente au printemps. *Tragus* dit avec raison que quand on l'arrache de terre, il s'en exhale une odeur forte qui porte souvent à la tête : c'est pour cela que les Anciens prenoient des précautions avant que d'entreprendre de la tirer de terre, en se frottant la tête et le nez de quelque bonne odeur, dans la crainte d'être surpris de vertige.

Quelques Botanistes disent que le grand *peucedane* d'Italie, *Peucedanum majus, Italicum*, C. B. Pin. 149, ne differe du précédent que parce qu'il est plus grand en toutes ses parties : il y en a même qui prétendent

que celui de France, qui a les feuilles plus étroites et plus courtes, n'est qu'une variété du *peucedane d'Allemagne* ou commun. Ce qu'il y a de certain, c'est que tout le monde convient qu'on peut substituer l'un à l'autre.

La racine de la *queue de pourceau* est hystérique, apéritive et béchique; on fait épaissir au feu ou au soleil le suc résino-gommeux qui en sort par les incisions qu'on y a faites; ce suc est très-utile dans la toux opiniâtre, et pour la difficulté d'uriner : on le prend en bol. Quant à l'usage extérieur de cette racine, elle nettoie les plaies et les ulceres, étant appliquée dessus : tous les anciens Médecins l'estimoient propre singuliérement contre toutes les maladies de nerfs; mais sa mauvaise odeur fait qu'on ne s'en sert plus guere aujourd'hui.

QUEUE DE RENARD DES JARDINS ou LILAS, *Voyez ce mot.* On donne aussi le nom de *queue de renard* au *passe-velours*; Voyez AMARANTE. On le donne encore à une sorte de chiendent; *Voyez* VULPIN.

QUEUE ROUGE. C'est l'oiseau que les Italiens ont nommé *cauda rossa*; c'est le *rouge-queue à collier*. Voyez *ce mot.*

QUEUE ROUGE, *Scomber hippos*, Linn. Poisson du genre du *Scombre*. Il se trouve dans la mer voisine de celle de la Caroline. *Linnæus* dit qu'il a les mâchoires garnies d'une seule rangée de dents, dont les deux de devant sont plus grandes que les autres. Les opercules des ouïes ont une tache noire sur leur partie postérieure; les lignes latérales sont surbaissées vers leur milieu, et forment vers la queue une saillie en carêne, âpre au toucher. La premiere nageoire dorsale a sept rayons; la seconde en a vingt-deux, et sa couleur est rouge; chacune des pectorales en a aussi vingt-deux; celles de l'abdomen qui sont jaunes en ont chacune six; celle de l'anus, qui est de la même teinte, en a vingt-deux, dont les dix antérieurs épineux, écartés entre eux; les autres sont flexibles; celle de la queue en a trente, celle-ci est rouge.

QUEUE DE SOURIS, *Myosuros*, J. B., Raij Hist.; *Holoster affinis, caudâ muris*, C. B.; *Myosurus*, Linn.

C'est une petite plante basse qui croît dans les champs entre les blés, dans les prés et dans les jardins : sa racine est fibrée, annuelle et pousse des feuilles fort étroites, épaisses ; il s'éleve d'entre elles de petites tiges ou hampes grêles, cylindriques, nues, portant à leurs sommités de petites fleurs entassées, à cinq feuilles, de couleur herbeuse : à ces fleurs qui paroissent en Mai succede un épi oblong, fait à peu près comme celui du plantain, pointu, doux au toucher et ayant la figure de la queue d'une souris ; il contient des semences très-menues. M. *de Tournefort* a désigné ainsi cette plante : *Ranunculus gramineo folio, flore caudato, seminibus in capitulum spicatum congestis.*

On dit que les grenouilles qui sont naturellement carnivores, sont fort friandes de cette plante, qui est astringente et dessicative : prise en décoction elle convient dans les cours de ventre et pour les gargarismes. On donne aussi le nom de *queue de souris* à un *cactier* grimpant. *Voyez à l'article* CACTIER.

QUEUX. C'est une pierre dont les Faucheurs et les Couteliers se servent pour aiguiser leurs instrumens de fer : c'est une espece de *pierre naxienne*. Voyez *ce mot.*

QUIBÉ ou QUIBEI. *Voyez* QUEDEC.

QUICK-HATCH. A la baie d'Hudson on donne ce nom à l'animal appelé *carcajou* en Canada, qui est le même que le *glouton* du Nord de l'Europe. *Voyez* GLOUTON.

QUIENBIENDENT. *Voyez* AMBELANIER ACIDE.

QUIMA. C'est l'*exquima*. Voyez *ce mot.*

QUIMBA. Il paroît que c'est le *quinua*. Voyez *ce mot.*

QUIMICH-PATLAN. C'est le *polatouche* de la Nouvelle Espagne.

QUIMOS. Nom donné à une Nation de taille plus petite encore que celle des Lapons et que l'on dit exister sur les hautes montagnes de Madagascar. *Voyez l'article* HOMME.

QUIMPEZÉE. *Voyez* CHAMPANZÉ.

QUINCAJOU ou KINKAJOU. Quadrupede carnassier, de la grosseur d'un chat très-fort, et qui se trouve en Amérique dans les montagnes de la Nouvelle

Espagne et aussi dans celles de la Jamaïque, où les Naturels du pays le nomment *poto*.

Le *quincajou* ne doit pas être confondu avec le *carcajou* ou *glouton* des mêmes contrées ; ils n'ont de commun que de se jeter sur les *orignaux* et sur les autres bêtes fauves pour en boire le sang. *Voyez* CARCAJOU, GLOUTON, ORIGNAC.

Le *quincajou* a la tête arrondie, le museau court, nu et noirâtre, les yeux bruns, les oreilles courtes et arrondies, des poils longs tout autour de la gueule, mais qui sont appliqués sur le museau et ne forment point de moustaches ; la langue est étroite, longue, et l'animal la fait souvent sortir de sa gueule de trois ou quatre pouces ; il a trente-deux dents en tout, savoir, douze incisives, quatre canines et seize mâchelieres ; les canines sont très-grosses et les supérieures croisent les inférieures : la queue est plus longue que le corps et va toujours en diminuant de grosseur jusqu'à l'extrémité, qui se recourbe à la volonté de l'animal, et avec laquelle il s'attache et peut saisir et serrer fortement : il a le corps de couleur uniforme, d'un roux mêlé de gris-cendré ; le poil est court, mais très-épais ; ses pattes sont armées de fortes griffes.

Le *quincajou* est fort léger ; il monte sur les arbres et se couche sur une branche où il se tient à l'affût : lorsque quelque *orignac* vient à passer, il se jette adroitement sur son cou, l'accole de ses griffes et ne le quitte point qu'il ne l'ait terrassé. L'*orignac* tâche de courir à l'eau pour s'y plonger ; alors son ennemi qui craint l'eau se jette à terre et l'abandonne. On dit que le *renard* et le *quincajou* font de concert la chasse à l'*orignac* : plusieurs renards le cherchent à l'odorat, et lorsqu'un d'entre eux l'a fait lever en jappant, les autres renards qui sont sur les côtés ne jappent que lorsqu'ils le jugent nécessaire pour déterminer l'*orignac* dans sa fuite à passer à l'endroit où le *quincajou* est en embuscade : celui-ci ne manque pas de se jeter à son cou et de le lui ronger jusqu'à ce qu'il l'ait terrassé, et ils se mettent ensuite tous après et le dévorent. Au reste le *quincajou* mange de tout indistinctement, mais il

aime passionnément les odeurs et le sucre. Il dort le jour et s'éveille à l'approche de la nuit : alors il est d'une vivacité extraordinaire, il a différens cris. Quand il est seul pendant la nuit, on l'entend très-souvent pousser des sons qui n'imitent pas mal en petit l'aboiement d'un chien, et il commence toujours par éternuer. Quand il joue et qu'on lui fait du mal, il se plaint par un petit cri pareil à celui d'un jeune pigeon : quand il menace, il siffle à peu près comme une oie ; quand il est en colere, ce sont des cris confus et éclatans. En domesticité il est assez caressant, sans cependant être docile.

QUINCAMBO, *Gumbo*, *Ketmia*, Plum. Plante qui se trouve aux Isles sous le Vent. *Nicolson* dit qu'elle est propre à rétablir les forces abattues.

QUINCONGI. *Voyez* POIS D'ANGOLE.

QUINDÉ. Nom donné au Pérou au *colibri*. Voyez *ce mot*.

QUINOMORROCA. Nom donné dans quelques endroits de l'Afrique au *jocko*, qui est le petit *orang-outang*. Voyez ce dernier *mot*.

QUINQUE ou KINK, *pl. enl. 272*. Cette nouvelle espece d'oiseau envoyée de la Chine, nous a paru, dit M. *de Montbeillard*, avoir assez de rapport avec le *carouge* d'une part, et de l'autre avec le *merle*, pour faire la nuance entre les deux : il a le bec comprimé par les côtés comme le merle, mais les bords en sont sans échancrures, comme celui du carouge ; et c'est avec raison que M. *Daubenton* le jeune lui a donné un nom particulier, comme à une espece distincte et séparée des deux autres especes, que la Nature semble réunir par un chaînon commun.

Le *kink* est d'un tiers plus petit que notre merle ; il a la tête, le cou, le haut du dos et la poitrine d'un gris-cendré, et cette couleur se fonce davantage aux approches du dos : tout le reste du corps, tant dessus que dessous, est blanc, ainsi que les couvertures des ailes, dont les pennes sont d'une couleur d'acier poli, luisante, avec des reflets qui jouent entre le verdâtre et le violet : la queue est courte, étagée et mi-partie de cette même couleur d'acier poli et de blanc, de maniere que sur les deux pennes

du milieu le blanc ne consiste qu'en une petite tache à leur extrémité ; cette tache blanche s'étend d'autant plus haut sur les pennes suivantes, qu'elles s'éloignent davantage des deux pennes du milieu ; et la couleur d'acier poli se retirant toujours devant le blanc qui gagne du terrain, se réduit enfin sur les deux pennes les plus extérieures, à une petite tache près de leur origine : le bec est noirâtre ; les pieds sont grisâtres ; les ongles, noirs.

QUINQUINA AROMATIQUE. *Voyez* CASCARILLE.

QUINQUINA ORDINAIRE OU VULGAIRE, *Kina-kina, aut Cortex Peruanus, febrifugus.* C'est la fameuse écorce fébrifuge que l'on nous apporte du Pérou : elle est très-seche, facile à casser, épaisse de deux à trois lignes, rude extérieurement, couverte quelquefois d'une mousse blanchâtre et intérieurement lisse, un peu résineuse, de couleur de rouille de fer, d'un goût fort amer, astringent et d'une odeur qui n'est pas désagréable. Souvent on nous apporte le *quinquina* en écorces grandes, longues de trois pouces ou environ et de la grosseur du doigt : quand elles ne sont pas roulées, on présume qu'elles ont été prises sur le tronc de l'arbre ; au lieu que celles qui sont minces, roulées en petits tuyaux, ont été prises sur les petites branches ; d'autres fois elles sont par morceaux très-petits ou coupés fort menu, jaunes en dedans et blanchâtres en dehors : on prétend, mais à tort, que c'est le *quinquina* qu'on a levé des racines ; celui-ci est fort estimé des Espagnols : le vrai *quinquina* ne doit pas être mucilagineux dans la bouche.

L'arbre d'où l'on tire cette écorce fébrifuge est appelé *palo de calenturas* (c'est-à-dire bois des fievres) par les Espagnols, et *corteza* ou *cascara de Loxa* par les Indiens ; c'est le *ganaperide* de *Ray*, *Cinchona* (*officinalis*), *paniculâ brachiatâ*, Linn. Il croît naturellement dans le Pérou, sur-tout auprès de Loxa ou Loja, sur les montagnes qui environnent cette ville. M. *Dufay*, dans une assemblée publique de l'*Académie Royale des Sciences de Paris en 1738*, lut une description de cet arbre, qui lui avoit été envoyé du Pérou par M. *de la Condamine*, avec un dessin de

la feuille, de la fleur et de la semence, fait d'après nature par cet Académicien. Par cette description plus circonstanciée que ce que *Sébastien Badus* et plusieurs autres en avoient dit jusqu'alors, nous apprenons que l'arbre du *quinquina* n'est pas fort haut : sa souche est médiocre et donne naissance à plusieurs branches : les feuilles sont lisses, entieres, assez épaisses et opposées ; leur contour est uni et en forme de fer de lance ; elles sont larges de deux pouces, longues de trois et nerveuses ; chaque rameau du sommet de l'arbre finit par des bouquets de fleurs, qui avant d'être épanouis ressemblent pour la figure et la couleur à ceux de la lavande : ces fleurs deviennent rougeâtres, et il leur succede des graines roussâtres, aplaties et comme feuilletées. Il est fort difficile de saisir cette semence sur l'arbre dans une parfaite maturité, parce qu'elle se seche en mûrissant et tombe presque aussi-tôt, en sorte qu'on ne trouve guere sur les branches que du fruit noué et vert, ou des coques seches et vides.

Il y avoit long-temps que le hasard avoit procuré aux Indiens la découverte de la vertu fébrifuge de l'*écorce du quinquina*, lorsque les Européens arriverent dans leur pays. Ils la cacherent long-temps aux Espagnols leurs vainqueurs, qu'ils détestoient alors : ce ne fut qu'en 1640 que les Espagnols en apporterent en Europe. Ce remede, quoique certain, fut quelque temps sans avoir grande vogue. La Vice-Reine ayant été attaquée d'une fievre opiniâtre, le Corrégidor de Loxa lui en envoya. Elle en fut guérie ; elle en distribua beaucoup. On nomma alors le *quinquina* la *poudre de la Comtesse*. Vers l'année 1649, le Procureur général des Jésuites de l'Amérique passa en Europe et se rendit à Rome, où il invita tout son Ordre à donner de la réputation à ce remede dont il avoit apporté une bonne provision : chacun d'eux guérissoit les fievres comme par enchantement ; dès-lors le *quinquina* changea de nom, on l'appela la *poudre des Peres* ; la plupart des Anglois l'appellent encore aujourd'hui *poudre Jésuitique*, *The Jesuit's powder*. Quelques Médecins ne connoissant point suffisamment la vertu de ce nouveau remede s'éleverent contre son

usage ; d'ailleurs on s'en étoit dégoûté par son prix excessif, car les Jésuites le vendoient fort cher. Ce fut alors qu'on vit paroître des brochures intiulées : *Funérailles du* quinquina, et *Résurrection du* quinquina. En 1679 le Chevalier *Tallot*, Anglois de nation, à force de remontrer l'utilité de ce spécifique et même d'en exagérer les vertus, fit revivre en France l'usage du *quinquina* : l'on en fit un nouveau secret, que l'on vendit une grosse somme d'argent à *Louis XIV* ; ce Prince en donna la connoissance à tout le monde, la maniere de le prescrire et ses doses furent fixées, et il en résulta un très-grand bien pour l'humanité.

Le *quinquina* contient bien plus de matiere résineuse que de gommeuse : il est, comme la plupart des amers, mis au rang des remedes stomachiques ; il fortifie l'estomac, rétablit l'appétit, aide la digestion et tue les vers. Mais, comme nous l'avons déjà dit, sa vertu recommandable est de guérir les fievres intermittentes ; car quand on le donne comme il convient, il les guérit sûrement et promptement : on le donne ou en poudre, ou en décoction, ou en infusion, soit à l'eau, soit au vin ; mais pris en substance ou en extrait salin, son effet est plus certain, de même que l'infusion au vin est plus efficace que celle à l'eau. Au reste, ses effets et la maniere d'administrer ce remede sont trop connus des Médecins-Praticiens modernes pour insister plus long-temps. Nous ajouterons seulement avec M. *de Haller*, que l'usage du *quinquina* injustement rejeté par la secte de *Sthalrop*, craint même par *Boerhaave*, a été entiérement mis en vogue par MM. *Torti* et *Werlhof*. Si le *quinquina* ne guérit pas à coup sûr toute espece de fievres malignes, putrides, dans les mauvaises petites véroles, etc. c'est souvent faute d'avoir préparé le malade, ou de joindre à ce remede les correctifs et accessoires convenables ; enfin la décoction du *quinquina* agit avec un succès merveilleux dans la gangrene et dans le sphacele extérieur dont il arrête souvent le progrès. On a étendu l'usage du *quinquina* sur tous les maux qui dépendent de la pourriture et d'une fibre trop relâchée, dans les maux de nerfs : on l'administre aussi, dit M. *Bourgeois*, dans les maladies

arthritiques et sur-tout dans le rhumatisme périodique qui attaque la tête, dans les migraines et hémorragies périodiques, dans les pertes des femmes.

On a cru pendant long-temps que le *quinquina* ne croissoit que dans le lieu où il a été d'abord découvert, savoir, sur les montagnes de Cayanuma dans le Pérou; mais on en a trouvé depuis à deux cents milles plus à l'Est.

M. *de la Condamine* fait mention d'une nouvelle espece de *quinquina* : Consultez le *Journal Historique du Voyage à l'Equateur*, et le Mémoire de cet Académicien, dans le *Recueil de l'Académie*, *1738*. On lit dans l'*Histoire des Incas*, qu'il croît trois especes de *quinquina* dans l'étendue du Pérou; savoir, le *rouge*, le *blanc* et le *jaune*. C'est pour cette raison que les Indiens qui en font aujourd'hui un commerce considérable avec les Espagnols, ont soin de se munir d'un acte par-devant Notaire, pour certifier que leur écorce est véritablement de Loxa; c'est la meilleure de toutes et celle que nous avons décrite. On trouve quelquefois dans les balles de *quinquina* une écorce rougeâtre comme le tabac d'Espagne, blanchâtre à l'extérieur, et que l'on appelle *quinquina femelle;* comme les Marchands mêloient cette écorce avec celle du véritable *quinquina*, et que sa vertu est rarement fébrifuge, il a été défendu par Arrêt d'en continuer le commerce. A Payta, où s'embarque pour Panama la plus grande partie du *quinquina* qui passe en Europe, aucun ballot, s'il ne vient d'une main bien sûre, ne passe sans être visité.

Depuis la découverte et la connoissance du *quinquina* du Pérou, on n'avoit point encore fait usage de celui qui croît dans d'autres contrées. Il en existoit cependant à Saint-Domingue, à la Guadeloupe, dans le Nouveau Mexique et à la Martinique. M. *Poupée Desportes* dit, dans son *Histoire des maladies de Saint-Domingue*, avoir fait part avant 1747 à M. *de Jussieu* de la découverte qu'il avoit faite de trois especes de *quinquina* à Saint-Domingue, dont une ressembloit parfaitement à celle du Pérou. C'est à M. *Badier*, Voyer et habitant de la Guadeloupe, que nous sommes redevables de la connoissance de celui qui croît à la

Martinique, et qui y est connu sous le nom de *quinquina-piton*. (Le terme de *piton* signifie dans les Colonies le sommet des montagnes, et celui des *mornes* signifie les montagnes elles-mêmes. C'est particulièrement sur les *pitons des mornes* des quartiers du *Vauclin* et du *Carbet*, que l'arbre de ce *quinquina* croît en plus grande abondance.) M. *Badier* en a le premier apporté en France. Une branche garnie de ses fruits et une petite quantité de l'écorce ont été données en 1779 à M. *Mallet*, Médecin de Paris, pour en faire l'analyse et répéter les expériences propres à constater en Europe ses propriétés déjà reconnues fébrifuges dans nos climats. M. *Descemet*, Médecin de la même Faculté et très-versé en Botanique, a prouvé que le *quinquina-piton* étoit une espece de *quinquina* parfaitement semblable à celui du Pérou. Un caractere dont M. *de la Condamine* n'a point parlé dans sa description de l'arbre du *quinquina* du Pérou et qui est commun à celui du Pérou et à celui du *quinquina-piton*, c'est une gaîne membraneuse de deux ou trois lignes de long, qui embrasse la tige au-dessus de chaque paire de feuilles. Le *quinquina-piton* est plus amer que celui du Pérou. L'analyse chimique n'a offert presque aucune différence dans les résultats. Le *quinquina-piton*, *Cinchona montana*, *foliis oppositis*, *ovatis*, *utrinque glabris*; *stipulis basi connato-vaginantibus*, *corymbo terminali*, *corollis glabris*, a la propriété de faire vomir et de purger; son action fébrifuge est même très-prompte. D'après ces avantages il mérite celui de fixer l'attention du Gouvernement, en ce qu'il peut devenir pour la France une nouvelle branche de commerce très-intéressante.

L'arbre du *quinquina-piton* s'éleve à quarante pieds de hauteur; son tronc a dix-huit à vingt pouces de diametre; sa cime est rameuse, fort ample, réguliere, ayant un feuillage épais, vert et d'un aspect agréable: les rameaux sont cylindriques, glabres; les fleurs paroissent en Juin et Juillet; le fruit est une capsule en massue, biloculaire; les semences sont comprimées et ailées aux deux bouts: l'écorce de ce *quinquina-piton* est d'un gris-brun.

Les Caraïbes donnent le nom d'*oulikaera* au *kinkina* de Saint-Domingue. Il y a : Le *kinkina de riviere ;* le *kinkina de montagne ;* le *kinkina petit.* Le *kinkina faux* est un *faux-acacia* que les Caraïbes appellent *oulebouhou.* Le *quinquina* des Antilles ou des Caraïbes est ainsi désigné par *Linnæus* et *Jacquin*, *Cinchona* (*Caribæa*), *pedunculis unifloris.*

QUINÇON. Nom donné en quelques contrées au *pinson.*

QUINTE-FEUILLE, *Quinquefolium.* Genre de plantes à fleur en rose, dont M. *de Tournefort* compte dix-neuf especes. La grande qui est la plus commune et qui est rampante, est ainsi désignée par ce Botaniste, *Quinquefolium majus, repens*, Tourn., C. B. Pin. 325 ; *seu Pentaphyllum*, J. B. 3, 397 ; *Potentilla reptans*, Linn. 714. C'est une plante qui croît abondamment dans les champs, aux lieux sablonneux et pierreux, dans les prés, au bord des eaux et des lieux ombragés, même le long des murs : sa racine est longue et quelquefois grosse comme le petit doigt, fibreuse, noirâtre en dehors, rouge en dedans, vivace et d'un goût astringent ; elle pousse comme le fraisier plusieurs tiges longues d'environ un pied et demi, rondes, grêles, flexibles, velues, rougeâtres, genouillées par intervalles, et poussant de leurs nœuds des feuilles et des racines par le moyen desquelles la plante se répand au large et se multiplie : ses feuilles sont oblongues, arrondies à leur extrémité, nerveuses, un peu velues, crénelées à leurs bords, verdâtres et pétiolées, rangées au nombre de cinq sur la même queue ; ces cinq feuilles portent le nom de folioles ; la grande espece en a sept : ses fleurs naissent en Mai et Juin sur des pédicules particuliers qui sortent des nœuds de la tige, seules à seules, composées chacune de cinq pétales jaunes, disposés en rose, un peu larges et arrondis en cœur ; ces fleurs sont de peu de durée et ont, dit M. *Deleuze*, essentiellement la même structure que celle des fraisiers : il leur succede un fruit arrondi, composé de plusieurs semences pointues, ramassées en forme de tête et enveloppées par le calice de la fleur.

On se sert particuliérement de sa racine en Médecine : on la ramasse au printemps, on en ôte la premiere écorce noirâtre, qui est mince, et on l'ouvre pour en rejeter le cœur ; on fait ensuite sécher la seconde écorce en l'entortillant autour d'un bâton ; puis on la garde seche pour l'employer au besoin. Cette plante est balsamique, vulnéraire et astringente : les racines s'emploient utilement dans les tisanes et dans les bouillons astringens, lorsqu'il s'agit d'arrêter les flux immodérés.

On cultive pour l'ornement des jardins la *quinte-feuille en arbre ;* c'est un joli petit arbuste aux mois de Juin et de Juillet, où il est en fleur.

QUINUA ou QUINOA. Plante fort commune dans le Pérou, et qui ressemble fort au millet ou au petit riz des Espagnols, pour la couleur et la graine. Le *quinua* est le *Chenopodium, folio sinuato, saturatè virente*, du Pere *Feuillée*. Cette plante, de la famille des *Arroches*, est annuelle et s'éleve environ à deux pieds ; ses feuilles et ses fleurs qui sont d'une seule piece ressemblent à celles de la poirée ; ses graines sont blanches et petites.

Les Indiens qui cultivent soigneusement le *quinua* dans les jardins, en mettent les feuilles dans leurs potages ; elles sont tendres, de bon goût et fort saines : ils y mêlent aussi la graine dont ils font un breuvage dans les provinces où le maïs n'est pas commun ; ils donnent la graine à leurs poules pour avancer leur ponte. Cette plante sert encore pour la guérison de quelques maladies.

QUINZE-ÉPINES, *Gasterosteus* (*Spinachia*), *spinis dorsalibus quindecim*, Linn., Arted. ; *Aculeatus vel Pungitius marinus, longus*, Schon., Willughb. ; en Allemagne, *Steinbicker*. Poisson du genre du *Gastré ;* il se trouve dans les mers de l'Europe Méridionale : sa tête est assez semblable à celle du brochet, excepté que le museau est plus alongé ; la mâchoire supérieure est plus avancée que celle d'en bas ; l'ouverture de la gueule est peu grande et garnie intérieurement d'un grand nombre de petites dents : le corps est d'une consistance molle et d'une forme quadrangulaire dans toute sa longueur ; la peau est

lisse, noire sur le dos et d'un blanc-jaunâtre sur le ventre ; le dos est un peu voûté et garni d'une ligne de quinze aiguillons isolés et un peu inclinés en arriere : à ces aiguillons succede une nageoire d'une figure triangulaire et garnie de six rayons ; les pectorales en ont chacune dix ; à la place des abdominales qui manquent dans cette espece, il y a deux aiguillons qui s'inclinent de chaque côté ; la nageoire de l'anus a sept rayons ; celle de la queue qui est triangulaire en a douze : la ligne latérale est élevée et composée de plusieurs petits boucliers ; on en voit un alongé, mais fort étroit, de chaque côté du ventre. Ce poisson parvient à la longueur de six à sept pouces.

QUIOQUIO ou THIO-THIO. C'est le nom de l'huile concrete qu'on retire de l'*aouara*. Voyez PALMIER AOUARA.

QUIR ou QUIRPELE, QUIL ou QUILO-PELE. Noms que les habitans du Ceylan ont donné à l'*ichneumon Indien*.

QUIRIZAO de la Jamaïque. *Voyez* HOCCO.

QUIS ou QUISSE. Les Mineurs donnent ces noms ou celui de *pierre vitriolique*, à la *pyrite* dont on tire du soufre et du vitriol. *Voyez le mot* PYRITE.

QUOATA ou QUOAITA. A la Guiane c'est le *sapajou noir* appelé *coaïta*. Voyez ce dernier *mot* et l'*article* BELZÉBUT.

QUOCOLOS. *Voyez* PIERRE A VERRE.

QUOGGELO. Les Negres d'Afrique donnent ce nom à un *lézard* écailleux des plus remarquables et qui se trouve dans les bois à la Côte d'Or ; sa longueur est d'environ huit pieds, et sa queue seule en prend plus de quatre : les écailles de cet animal ressemblent aux feuilles d'artichauts, mais elles sont un peu plus pointues, fort serrées, assez épaisses et si dures qu'elles peuvent le défendre contre les griffes et les dents des animaux qui l'attaquent. Ses principaux ennemis sont les tigres et les léopards : ils le poursuivent, et quoiqu'il coure vîte ils l'ont bientôt atteint ; comme ses ongles et sa gueule seroient pour lui de foibles défenses contre de si terribles ennemis, la Nature lui a enseigné de se rouler en boule, en

pliant sa queue sous son ventre et en se ramassant de telle maniere qu'il ne présente de tous côtés que les pointes de ses écailles. Cette cotte d'armes ou cuirasse le rend invulnérable et contraint ses ennemis de le laisser en repos. Ce *lézard* n'est qu'une grande espece de *pholidote* ou *pangolin* ; il ne fait point de mal aux hommes qui ne l'attaquent pas, mais il blesse dangereusement avec ses écailles ceux qui cherchent à le tuer. *Voyez l'article* PANGOLIN. (*Voyage de* Desmarchais, *Tome II.*)

QUOJAS-MORAS ou QUOJAS-MORROU. Noms qu'en quelques endroits de l'Afrique l'on donne au *jocko*. Voyez *à l'article* ORANG-OUTANG.

QUOJAVAURAU ou QUOJA-VORAN. Espece de grand *singe* de l'Afrique que les Portugais nomment *el selvago*, le sauvage ; il a cinq pieds de hauteur : sa figure est hideuse ; il a la tête, le corps et les bras d'une grosseur extraordinaire, mais il est docile ; il marche souvent droit sur ses pieds, et avec ses bras il porte d'un lieu à un autre des fardeaux fort pesans : on lui apprend aussi à puiser de l'eau et à la porter dans un bassin sur sa tête, à piler du millet dans un mortier et à rendre d'autres services ; en un mot à faire la tâche d'un esclave. Lorsque cet animal n'a pas eu d'éducation, il est assez à craindre parce qu'il est naturellement fort et méchant : il attaque quelquefois un homme et le renverse, lui arrache les yeux ou lui fait quelque autre mal. Autant le mâle de ce singe ressemble à l'homme, autant la femelle a la gorge pleine et le ventre rond, et ressemble à la femme. Le *quojavaurau* est l'*orang-outang*. Voyez *ce mot*.

QUOIMIOS. Nom d'une race de *fraisiers*. Voyez *ce mot*.

QURIZAO ou QUIRIZAO. *Voyez à l'article* HOCOS.

QUYO. *Voyez à l'article* POIVRE D'INDE (piment).

R

RABETTE. *Voyez l'article* NAVETTE.

RABIOULE. *Voyez* RAVE GROSSE.

RABOLANE. *Voyez* PERDRIX BLANCHE.

RABOTEUSE (la), *Testudo* (*scabra*) *pedibus palmatis, testâ planiusculâ, scutellis omnibus intermediis dorsatis*, Linn., Gronov.; *Testudo terrestris, Amboinensis, minor*, Seba, Mus. 1, t. 79, fig. 1, 2. *Gronovius* dit que cette *tortue* se trouve dans les Indes Orientales; sa tête est en forme de cœur, dont la pointe qui est aiguë se présente en avant; le museau est saillant, en forme de coin et dépourvu de dents: la mâchoire inférieure est moins longue que la supérieure et sans aucun barbillon: le cou est moins gros que la tête et revêtu d'une peau lâche: l'écaille du dos (c'est-à-dire la *carapace*) est très-large, d'une figure orbiculaire, ondulée par devant, très-entiere en son bord latéral et antérieur, et inégalement dentelée dans son bord postérieur; les lames (de véritable écaille) qui la recouvrent sont lisses et planes, excepté celles du dos qui s'élevent en arête longitudinale et un peu convexe; l'écaille inférieure (c'est-à-dire le *plastron*) est plate, tronquée dans sa partie antérieure qui est en forme de lobe, et arrondie postérieurement: les pieds sont couverts d'écailles disposées en recouvrement, ils ont chacun cinq doigts réunis par une membrane lâche qui forme une espece de plante orbiculaire; on compte cinq ongles aux pieds antérieurs, et quatre aux postérieurs; ces ongles sont amincis et alongés en forme d'alêne: la queue est courte: la couleur de l'animal est blanchâtre et comme marbrée de petites lignes noires, sur-tout sur l'écaille du dos et sur la tête.

RABOTEUX (le), *Cottus scaber*, Linn. Poisson du genre du *Cotte*; on ignore son lieu natal. Il a toute sa surface raboteuse et âpre au toucher; cet effet est produit par des stries qui forment des sillons sur la tête, et des dentelures qui bordent les écailles du corps : la premiere nageoire dorsale a neuf rayons, et la seconde, onze; les pectorales en ont chacune deux; celles de l'abdomen en ont six, dont le premier est épineux; celle de l'anus en a onze; celle de la queue, douze.

RABOUILLERE. *Voyez à l'article* LAPIN.

RACE. On emploie ce mot pour désigner que des individus animés qui, évidemment d'une espece déterminée par leur ensemble, par le plus grand nombre des rapports, en different par quelques caracteres particuliers, tels qu'une taille plus ou moins grande, des couleurs différentes de celles qui sont ordinaires à l'espece, ou quelques dimensions, et enfin quelques ornemens particuliers dans quelques-unes de leurs parties; les *humains*, les *chevaux*, les *pigeons*, les *coqs* et *poules*, les *moutons*, etc. en fournissent des exemples bien frappans : les *races* sont ordinairement le produit de quelque accident originel; l'influence du climat, la nature et la dose des alimens, une copulation précoce, le croisement des variétés individuelles, le tout perpétué sans de nouveaux mélanges, présentent une idée de la cause des *races*; ce sont des familles d'individus, plus ou moins éloignées de la souche primitive et qui peuvent y rentrer, y retourner par les circonstances opposées aux précédentes, et lorsqu'elles sont livrées aux mains de la premiere Nature.

RACINE, *Radix*. On appelle ainsi les parties inférieures de la plante qui sont ordinairement cachées dans la terre ou attachées à quelqu'autre corps, mais dans le lieu où la graine a germé. On y distingue plusieurs parties, savoir : 1.° le *collet*, qui, selon M. *de Buffon*, est le centre des forces opposées et fait l'office de diaphragme; 2.° le *corps*, dans lequel les sucs s'élaborent; 3.° les fibres, qui sont les suçoirs qui extraient ces sucs de la terre et des autres

substances auxquelles elles s'attachent ou dans lesquelles elles sont plongées.

Il y a plusieurs especes de *racines* : La *racine bulbeuse*, *Radix bulbosa* ; c'est ce qu'on appelle vulgairement un *oignon*. La *racine tubéreuse*, *Radix tuberosa* ; elle est tendre, cassante, et ne paroît pas composée de fibres aussi sensibles que les *racines fibreuses* ; la ressemblance des *racines tubéreuses* avec la truffe leur a fait donner le nom qu'elles portent : telles sont les *pommes de terre*, les *raves*, le *navet*, la *rhubarbe*, le *gingembre*, etc. (Il ne faut pas confondre la *racine tubéreuse* avec la *racine tuberculaire*, *Radix tuberculosa*, qui est un tubercule charnu et solide, qui grossit bien plus que la tige radicale ; il est adhérent ou suspendu par un filet, et de différentes figures.) La *racine fibreuse*, *Radix fibrosa*, est composée de plusieurs autres *racines* plus petites que celle d'où elles partent : leur tronc est la *mere-racine*. Les *racines fibreuses* sont *ligneuses*, *Lignosæ* : elles sont composées de fibres placées presque en ligne droite, et forment un véritable bois couvert de son écorce ; leur substance ne differe presque en rien du tronc. On dit *racine fibrée*, lorsqu'elle est toute composée de fibres égales en grosseur ou à peu près, mais petites ; et lorsque ces fibres sont très-fines comme des cheveux, on les nomme *racines chevelues*, *Radices capillares* : elles ne different des *racines fibreuses* que par la petitesse.

Les *racines* ont encore d'autres dénominations relatives à leur configuration et à leur nature. On appelle *racines articulées* ou *genouillées*, celles qui sont divisées par des nœuds ou des articles, *Radices articulosæ*, *nodosæ*. A l'égard des *racines stoloniferes*, Voyez DRAGEONS, dans le *Tableau alphabétique des termes* à la suite de l'*article* PLANTE. Les *racines fusiformes* sont celles qui ont la forme de celle de la *carotte*.

M. *Adanson* dit que l'on est dans l'usage de donner le nom de *racine* aux bulbes des liliacées, mais que ce sont des tiges en raccourci, c'est-à-dire des especes de bourgeons formés par la base des feuilles charnues rapprochées en écailles qui s'emboîtent les unes dans les autres ; car on trouve au-dessous d'eux,

à l'endroit du collet, des *racines fibreuses*. Chaque bulbe se prolonge annuellement par sa partie supérieure ou par les côtés que suivent les *racines*, pendant que sa partie inférieure ou latérale ancienne se pourrit dès que la plante a porté des fleurs. On confond souvent mal à propos, dit le même Auteur, les *tubercules charnus*, tels que la *tubéreuse*, le *glayeul*, le *safran* et l'*orchis*, avec les *bulbes* ou oignons; tandis que ce sont de vraies *racines* qui tracent un peu en produisant un tubercule nouveau, lequel semble tenir un milieu entre les bulbes de la *tulipe*, de la *jacinthe*, des *narcisses*, etc. et entre les *racines* charnues de l'*iris* et des *gingembres*. Les *racines fibreuses* des plantes vivaces, mais dont les tiges se renouvellent tous les ans, se reproduisent pareillement à côté des anciennes qui meurent.

La principale *racine* d'un arbre s'appelle *pivot*, parce qu'elle est ordinairement dirigée comme le tronc, c'est-à-dire perpendiculairement, mais en sens opposé à la tige : enfin les *racines* sont les premiers organes de la plante, c'est à elles que la terre transmet la principale partie du suc nécessaire pour alimenter toute la plante. Or les plantes pompent principalement la partie nourriciere des *racines*, et ces *racines* sont ou *pivotantes* ou *rampantes*. Si elles pivotent, elles s'enfoncent profondément en terre, et percent le sol assez perpendiculairement comme un pivot; si au contraire elles rampent, elles s'alongent, s'étendent et tracent presque horizontalement sans s'éloigner de sa surface. C'est à la nature de la semence, à la qualité du sol, à l'art du Cultivateur, que les plantes doivent leur extension, leur multiplication, et sur-tout les *racines*.

Il y a long-temps qu'on a observé que les *maîtresses racines* qui se dirigent vers le Midi, l'Orient et l'Occident, sont plus considérables que celles qui sont dirigées vers le Nord. On a fait quelquefois la même observation dans les branches qui correspondent à ces *racines*, dont elles ne sont proprement qu'une prolongation, dit M. *Bonnet*. On a remarqué aussi que les couches concentriques des arbres s'étendent plus vers le Midi, l'Orient, l'Occident, que

celles qui regardent le Nord. Cette différence paroît dépendre du degré de chaleur ; on sait que les boutons d'une plante s'épanouissent plutôt sur la partie du jet exposée au soleil, que sur celle qui ne reçoit jamais l'aspect de cet astre.

Il faut en convenir ; les fonctions des *racines* et la maniere dont elles s'exécutent, ne nous sont encore que fort peu connues. M. *de la Baisse* nous offre sur ce sujet des expériences curieuses, elles font partie de sa *Dissertation sur la circulation de la séve dans les Plantes*. Cet Observateur ayant plongé la *racine* de différentes plantes dans la teinture rouge du fruit du *phytolacca* (*morelle à grappes*), il remarqua, en disséquant ces *racines* deux ou trois jours après leur immersion, que l'écorce étoit toujours imprégnée d'une teinture rouge répandue dans toute sa substance, mais beaucoup plus forte dans les menues fibres, vers l'insertion des *racines* collatérales, et à tous les tubercules de la *maîtresse racine*. Dans une seconde expérience, ayant plongé des branches de *figuier*, de *pêcher*, d'*ormeau* dans la même teinture, M. *de la Baisse* observa qu'il n'y avoit que la partie ligneuse qui montrât des filets rouges ; l'écorce et la moëlle en étoient parfaitement exempts. De ces expériences M. *de la Baisse* conclut, 1.° que l'écorce des *racines* boit les sucs environnans, mais que cette succion se fait principalement vers les branches et les extrémités les plus déliées de la *racine* ; 2.° que les canaux destinés à porter la nourriture dans le corps de la plante ne sont ni dans la moëlle, ni dans l'écorce, ni entre l'écorce et le bois, mais dans la substance ligneuse des plantes. Dès qu'on sait, dit M. *Bonnet*, dans ses *Recherches sur l'usage des feuilles*, que les parties osseuses des animaux sont les seules qui rougissent dans les expériences (la teinture de la *garance*) de M. *Duhamel*, on voit que celles de M. *de la Baisse* ne prouvent pas ce qu'elles lui ont paru prouver ; la teinture de la *garance* traverse toutes les parties molles sans s'y arrêter, elle ne se dépose que dans les os ou dans les parties qui sont analogues aux os par leur dureté. Il peut donc en être de même dans les plantes. La seconde expérience de M. *de la*

Baisse semble l'insinuer ; aussi les parties ligneuses et centrales de la *racine* sont-elles bien mieux colorées par cette imbibition. Ainsi quoique nous ne puissions pas déduire de ces essais la route que tient la séve, ils ne laissent pas, dit M. *Bonnet*, de répandre du jour sur la structure des vaisseaux et sur leurs ramifications : ce sont des injections naturelles qu'on ne sauroit trop répéter... L'air, cet immense réservoir où les corpuscules qui s'exhalent de tous les corps vont se rassembler, contribue à la nutrition des plantes ; les feuilles pompent ce fluide, tandis que les *racines* pompent la terre divisée, détrempée ; les *racines* des plantes terrestres plongées dans l'eau souffrent un peu moins de l'action de ce fluide que les feuilles. Les *racines* ont été appelées à vivre dans l'humidité, dans l'obscurité ; elles ont été rendues capables de les soutenir.

Nous disons que l'on comprend sous le nom de *racines*, toutes les parties de l'arbre opposées à la tige qui s'éleve vers le ciel, et qu'on dépouille en plein champ, ou dans les forêts, ou dans les jardins, de la terre qui les environne. Les *racines* sont une des parties les plus essentielles des végétaux, car on voit peu de plantes qui en soient dépourvues : il n'y a que les *byssus*, quelques *champignons* et les *fucus* qui ont en place un empatement lamelleux ou poreux, fait en cloche ou en suçoir.

Il n'en est pas des *racines* comme des *fleurs*. Les *racines* étant destinées à servir la plante dans l'obscurité, n'ont été pourvues d'aucune parure ; mais en les considérant sous d'autres points de vue, on appercevra facilement leur utilité. Les *racines* de toutes les plantes tendent généralement en bas ou s'étendent horizontalement, mais il y en a qui jettent des productions qui s'élevent verticalement de plus d'un pied au-dessus de la terre, et que les eaux recouvrent quelquefois. Combien d'autres *racines* offrent des singularités aussi remarquables ! *Voyez* MANGLIER. Nous ne chercherons point dans les *racines* des distributions semblables à celles que nous avons admirées dans les feuilles ; elles habitent un autre élément, et leurs fonctions leur sont propres. Quand on

arrache au hasard une plante soit *herbacée*, soit *ligneuse*, on n'apperçoit dans les *racines* aucun arrangement; elles paroissent se ramifier, se diviser, et se subdiviser de la maniere la plus irréguliere. M. *Bonnet* a cependant observé qu'il partoit de la *maîtresse racine* d'un jeune haricot quatre rangées de radicules, posées exactement les unes au-dessus des autres à égale distance sur quatre lignes paralleles qui partagent la *maîtresse racine* suivant sa longueur en quatre segmens égaux.

On donne le nom de *vives Racines* (*vivæ Radices*) à des plants enracinés qui sortent d'une *racine*, mais loin du tronc; de sorte qu'on peut les enlever avec cette *racine* sans endommager le tronc. Les *ormes* et autres arbres des grands chemins, dont les *racines* ont été écrasées, foulées ou endommagées, produisent considérablement de ces sortes de branches.

En général les plantes qui reprennent facilement de *racine* produisent également une abondance de *racines* et sur-tout de *branches*, lorsqu'on les met en terre dans une situation renversée, par exemple, les *racines* ou le gros bout en haut, et les *branches* ou le petit bout en bas dans la terre; alors les bourgeons des branches enterrées périssent, et il sort au-dessous d'eux et des renflemens qui servent de support aux feuilles, des *racines* qui d'abord prennent une direction comme pour gagner l'air, et qui ensuite se recourbent en bas. Il en est de même des *racines*: elles produisent des *branches* qui d'abord tendent un peu vers la terre, et qui ensuite se recourbent pour monter vers le ciel. Il est digne de remarque que les nouvelles *racines* sont plus grosses que n'étoient les branches qu'elles remplacent, et les branches nouvelles sont plus petites que les anciennes. *Voyez* les détails de cette merveille à la suite du *mot* ARBRE.

On sait, dit M. *Bonnet*, que le *chevelu* est la partie la plus essentielle des *racines*; en multipliant le *chevelu* on multiplie les bouches des *maîtresses racines*. C'est là le principal objet de la nouvelle méthode de cultiver les grains, inventée en Angleterre par M. *Tull*, introduite en France avec succès par M. *Duhamel*, et perfectionnée par M. *Lullin de Châteauvieux*,

La taille des principales *racines* à l'aide d'un instrument est avantageuse à la végétation, en ce qu'elle opere le développement d'une infinité de radicules, qui sont autant de bouches toujours ouvertes pour recevoir les sucs alimentaires, et qui les transmettent aux *maîtresses racines*. Une plus grande abondance de sucs occasionne le développement d'un plus grand nombre de tuyaux ; par ce moyen les plantes tallent prodigieusement et leur multiplication est surprenante.

Les *racines* des arbres se pliant en terre selon la nature des obstacles qu'elles trouvent à leur accroissement, sont plus tortueuses et plus noueuses que le reste de l'arbre. Ces parties dont les fibres ont été courbées en cent façons, tantôt tenues fort sèchement, tantôt inondées de différentes liqueurs, fournissent aux Ébénistes des pieces veinées et nuancées de tant de couleurs que l'assemblage qu'ils en font, dit M. *Pluche*, semble sortir de l'atelier d'un Peintre.

Les Charpentiers et les Charrons trouvent dans ces mêmes parties de l'arbre des pieces naturellement pliées en arc, des contre-forts ou arc-boutans, et d'autres morceaux d'une dureté qui les rend presque inaltérables et parfaitement propres pour les endroits de leurs ouvrages les plus exposés à la fatigue.

Les Teinturiers font aussi usage de plusieurs *racines* ; telles sont celles du *curcuma*, de la *thymelée*, l'écorce de la *racine* du *noyer*, celle d'*épine-vinette*, etc.

En Médecine on se sert d'un très-grand nombre de *racines* tirées des arbres, des arbrisseaux et des plantes mêmes ; telles sont le *pareira-brava*, l'*ipecacuanha*, le *gingembre*, le *galanga*, le *gens-eng*, le *jalape*, la *rhubarbe*, etc. Les Apothicaires distinguent *cinq petites racines apéritives*, qui sont celles d'*arrête-bœuf*, de *câprier*, de *chardon-roland*, de *chiendent* et de *garance*. Les *cinq grandes racines apéritives* sont celles de l'*ache*, de l'*asperge*, du *fenouil*, du *persil*, du *petit houx* ; Voyez *ces mots*. On doit récolter les *racines* des plantes annuelles qui croissent en même temps que les tiges, au temps de la fleuraison, où elles ont acquis toute leur grosseur. Dans l'arriere-saison elles sont sujettes à devenir dures ou cordées. Les *racines vivaces* s'arrachent à la fin du printemps

ou au commencement de l'automne, suivant que la plante est précoce ou tardive.

Les Parfumeurs font aussi usage de diverses *racines*, telles que celles de l'*acorus verus*, de l'*iris*, du *souchet*, de l'*angélique*, etc.

Parmi les alimens il y a aussi des *racines potageres*, telles que les *salsifis*, les *navets*, les *betteraves*, les *panais*, les *carottes*, les *pommes de terre*, l'*oignon*, etc. *Voyez* ces différens *mots* et *celui de* PLANTES.

RACINE D'AMÉRIQUE ou MASSUE DES SAUVAGES. *Voyez* MABOUJA.

RACINE D'ARMÉNIE, *Ronas*. C'est, dit *Lémery*, une *racine* un peu plus grosse que celle de la *réglisse*, et qui, comme elle, s'étend beaucoup dans la terre : elle croît en Arménie ou Turcomanie, sur les frontieres de la Perse, proche de la ville d'Estabac ou Aster-Abad, et non ailleurs. Elle donne une forte teinture rouge à l'eau en peu de temps : on s'en sert au Mogol pour teindre les toiles. On en fait un grand commerce en Perse et aux Indes : elle rend une teinture rouge si prompte et si forte, qu'au rapport de *Tavernier*, dans la Relation qu'il a donnée de son *Voyage de Perse*, une barque Indienne qui en étoit chargée, ayant été brisée à la rade d'Ormus, la mer parut toute rouge pendant quelques jours le long du rivage où les sacs de *ronas* flottoient. Cette *racine* seroit-elle la matiere dont on se sert dans les teintureries des Échelles du Levant, pour former ce qu'on appelle le *rouge-Arabe* ou le *rouge-Turc* ?

RACINE DU BRÉSIL. *Voyez* IPECACUANHA.

RACINE DE SAINT-CHARLES ou RACINE INDIENNE, *Radix Carlo Sancto*. C'est une *racine* que l'on apporte de la province de Méchoacan en Amérique, où elle croît dans les lieux tempérés : elle a une grosse tête, de laquelle sortent plusieurs autres *racines* de la grosseur du pouce, de couleur blanchâtre : sa tige et ses feuilles sont semblables à celles du houblon, s'entortillant comme elles autour des échalas si l'on y en met, ou se courbant et se répandant en terre : elle est verdâtre, d'une odeur forte ; on n'y voit paroître ni fleur ni fruit.

L'écorce de cette *racine* se sépare aisément ; elle a une odeur aromatique et un goût amer, un peu âcre. Le nerf de la *racine* dépouillée de son écorce est composé de fibres très-déliées qui se détachent facilement l'une d'avec l'autre : son écorce est estimée sudorifique, antiscorbutique ; elle fortifie l'estomac et les gencives ; elle donne bonne bouche étant mâchée. Les Espagnols ont donné le nom de *Saint-Charles* à cette *racine*, à cause de ses grandes vertus, car elle est bonne encore pour l'épilepsie, pour la vérole, pour les hernies et pour hâter l'accouchement.

RACINE DE CHARCIS. *Voyez* CONTRA-YERVA.

RACINE DE LA CHINE. *Voyez* SQUINE.

RACINE DE COLOMBO. *Voyez* CALUMBE.

RACINE DE DICTAME BLANC ou FRAXINELLE. *Voyez* DICTAME BLANC.

RACINE DE DISETTE. C'est celle de la *betterave* champêtre ou sauvage, *Beta cycla sylvestris*. Cette plante s'étend beaucoup, elle repousse des feuilles quinze jours après qu'on a enlevé les premieres, ainsi de suite, jusqu'à six et neuf fois. On dit qu'étant desséchées et exposées sur le feu elles fusent comme le nitre. Ses racines sortent en partie de terre. On ne peut trop marquer de reconnoissance à M. l'Abbé *de Commerelle* qui a comme établi la culture en grand de cette plante si utile, considérée comme fourrage, etc. *Voyez l'article* BETTE.

RACINE DE DRAKE. *Voyez* CONTRA-YERVA.

RACINE D'ÉMERAUDE. *Voyez* PRASE.

RACINE DE FLORENCE. *Voyez* IRIS.

RACINE DE SAINTE-HÉLENE. *Voyez à l'article* SOUCHET.

RACINE JAUNE. *Voyez* RACINE D'OR.

RACINE INDIENNE. *Voyez* RACINE DE SAINT-CHARLES.

RACINE DE MÉCHOACAN. *Voyez à l'article* MÉCHOACAN.

RACINE D'OR. C'est le *ho-hang-lien* des Chinois. Les Botanistes ont reconnu que c'est la *racine* amere d'une espece de *thalictrum*. On en fait un grand commerce dans toute l'Asie où elle est connue sous

le nom de *racine jaune*. Selon le livre Chinois intitulé *Pen-sao-chou*, la *racine d'or* a des propriétés sans nombre ; on l'estime fébrifuge, stomachique, diurétique, etc.

RACINE PÉTRIFIÉE, *Rizolithus*. On voit de ces parties de plantes ou d'arbres changées en pierres, de la même maniere que nous l'avons dit pour le bois pétrifié au *mot* PÉTRIFICATION. On en rencontre plus communément dans les terrains sablonneux que par-tout ailleurs ; mais comme la structure des racines est à peu près toujours la même, on ne peut jamais bien distinguer à quelle espece de plantes elles ont appartenu.

RACINE DES PHILIPPINES. *Voyez* CONTRA-YERVA.

RACINE DE RHODE ou ORPIN-ROSE. *Voyez ce mot* à la suite de l'*article* ORPIN.

RACINE DE SAFRAN ou CURCUMA. *Voyez* TERRE MÉRITE.

RACINE SALIVAIRE. *Voyez* PYRETHRE.

RACINE DU SAINT-ESPRIT. On a donné ce nom à la *racine d'Angélique*, à cause de ses propriétés. *Voyez* ANGÉLIQUE.

RACINE DE SERPENT. *Voyez* MUNGO.

RACINE DE SERPENT A SONNETTES. *Voyez* SENEKA.

RACINE DE SNAGROEL. *Voyez* COLUVRINE DE VIRGINIE.

RACINE DE THYMELEA ou GAROU. *Voyez* THYMELÉE.

RACINE VIERGE ou SCEAU DE NOTRE-DAME, *Tamnus racemosa, flore minore, luteo, pallescente*, Tourn. 103 ; *Bryonia lævis sive nigra, racemosa*, C. B. Pin. 297 ; *Bryonia nigra*, Dodon. ; *Tamnus communis*, Linn. 1458. C'est une plante qui a un certain rapport avec la bryone ; aussi quelques-uns la nomment-ils *bryone douce, à fruit et racine noirs*. On verra la différence par la comparaison des descriptions. Cette plante a une racine grosse, tubéreuse, noire en dehors, blanche en dedans, d'une saveur âcre sans être désagréable : elle pousse des tiges foibles, glabres, longues de dix à vingt pieds, sarmenteuses, qui s'entortillent autour des arbrisseaux voisins comme le liseron, et n'a point de mains

ou vrilles, en quoi elle differe de la bryone ; ses feuilles sont alternes, entieres, glabres, nerveuses, d'un vert gai, luisantes, faites en cœur et pointues ; ses fleurs naissent par grappes lâches et sont axillaires, d'une seule piece en forme de petit bassin, et découpées en six parties ; leur couleur est jaune-verte : de ces fleurs, les unes sont stériles, contenant six étamines et point de germe ; les autres qui naissent sur des pieds différens portent un embryon qui se change en une baie rouge, ovale, de la grosseur d'une cerise. Ce fruit contient dans deux loges nombre de semences. Les propriétés de cette plante pour l'usage intérieur ne sont pas bien constatées ; mais sa racine appliquée extérieurement sur les contusions est un puissant résolutif : on la ratisse, on la pile, on l'applique sur la partie où il y a extravasation de sang, et elle la dissipe aussitôt. On dit que pilée avec du vinaigre et de la bouse de vache, et réduite en cataplasme, elle appaise les douleurs aiguës de la goutte. Cette plante croît dans les bois, et sa racine est vivace.

RACINE DE VIRGINIE ou HABASCON. C'est une *racine* que les Indiens mangent. *Lémeri* soupçonne que c'est une espece de *patate*. Voyez l'*article* BATATTE.

BACKLAN. C'est le *coq de bruyere piqueté* de M. *Brisson ;* il ressemble au *petit tétras* dont il differe, dit M. *Mauduyt*, en ce que le mâle a le cou, la poitrine, les ailes et les cuisses semés de petits points rougeâtres, et en ce que la femelle est d'un gris varié de taches noires ; tous deux ont quelques taches blanches sur le dessus du corps. Le *racklan* se trouve en Suede.

RACUACANGA. *Voyez* BALISIER.

RADE, *Vadosa ora aut statio*. Se dit d'un espace de mer à quelque distance de la côte, où les grands vaisseaux peuvent jeter l'ancre et demeurer à l'abri de certains vents, quand ils ne veulent point entrer dans le port.

RADIÉES, *Radiatæ*. Nom donné par les Botanistes à une classe ou famille de plantes à fleurs composées, dont le disque formé d'un assemblage de fleurons

ordinairement hermaphrodites est entouré d'une couronne de demi-fleurons ordinairement femelles. Les *asters*, les *marguerites*, etc. sont des plantes *radiées*.

RADIS, *Raphanus vulgaris*, Park.; *Raphanus major, orbicularis, vel rotundus*, C. B. Pin. 96; Tourn. On donne ce nom à une espece de *raifort* que plusieurs appellent aussi *petite rave*. Ses feuilles sont grandes, larges, rudes, vertes, très-découpées, assez ressemblantes, ainsi que le reste de la plante, au *raifort cultivé*. Mais la racine du *radis* est tortue, de couleur brune ou noirâtre; elle a d'abord la figure d'un petit navet, en vieillissant elle grossit beaucoup et devient charnue. On cultive cette plante dans les jardins, et l'on retire la racine de terre, principalement au printemps, pendant qu'elle est tendre, succulente, facile à rompre. Son écorce est moins colorée, quelquefois blanche. Cette racine est d'un goût piquant qui excite l'appétit : c'est la grande espece de *rave* des Parisiens. *Voyez* RAIFORT.

RADIS. Les Conchyliologistes donnent ce nom à une espece de coquillage univalve, du genre des *Conques sphériques* ou *Tonnes*, dont la coquille est alongée en queue recourbée ; ses couleurs imitent celles d'un *radis*. Voyez *le mot* TONNE.

RAF ou REKEL. *Voyez à l'article* FLET.

RAGOT. On appelle ainsi le *sanglier* qui a deux ans et qui sort de compagnie : *Voyez au mot* SANGLIER.

RAGOUMINIER. *Voyez* CERISIER.

RAIE ou RAYE, *Raia*. C'est un poisson plat, large, de l'ordre des *Cartilagineux*, et en général très-connu dans les poissonneries. *Rondelet* en distingue quinze especes, M. *Daubenton* n'en cite que neuf, dont cinq ont les dents pointues, telles que la *torpille*, le *coliart* ou *raie ondée*, l'*alêne* ou *raie au long bec*, le *miraillet* ou *raie lisse à miroir*, le *chardon* ou *la raie cardaire* : les quatre autres n'ont pas les dents pointues, telles que la *mourine* ou *glorieuse*, la *pastenague* ou *raie à baïonnette*, la *raie bouclée* ou *raie clouée*, la *rhinobate*. Il sera mention dans la suite de cet article de la plupart de ces *raies*. A l'égard des autres especes, *Voyez à chacun de leurs noms propres et particuliers*.

Marques caractéristiques des RAIES.

Les *raies* ont le corps sans écailles, et enduit par-tout d'une liqueur gluante ; les évents sont au-dessous du corps ; les nageoires sont cartilagineuses ; ces poissons nagent à plat sur leur largeur : les especes d'ailes ou de nageoires que les *raies* ont à la queue ne servent qu'à diriger leur route : elles regardent toutes de côté, et elles ont toutes devant les yeux une taie nommée en latin *glaucoma*, et proche des yeux de grands trous qui communiquent jusques dans la bouche : ces trous sont ouverts quand la bouche est béante, et presque fermés quand la bouche est fermée : elles ont aussi d'autres trous devant la bouche qui tiennent lieu de narines. Il y a des *raies* qui ont des dents, et d'autres ont en place un os âpre. Toutes les différentes especes de *raies* ont les cartilages de l'une et l'autre mâchoire à peu près également larges ; mais la mâchoire inférieure est plus longue que la supérieure ; les ouïes sont placées au-dessous du corps et découvertes : elles different entre elles par les aiguillons, car les unes en sont armées dessus et dessous, les autres dessus seulement, et d'autres dessous le museau : enfin il y en a qui n'ont des aiguillons semblables à ceux des ronces, qu'à la queue : quelques especes en ont trois rangs, d'autres n'en ont qu'un : ces aiguillons sont foibles, mous et longs dans les unes, fermes, forts et petits dans les autres, mais tous sont tournés vers la queue, à l'exception des plus longs qui le sont vers la tête. Il y a des *raies* qui ont le foie rouge, et d'autres l'ont jaune : la rate est dans l'entortillure de l'estomac. Cette sorte de poisson est fort féconde et très-commune : il n'y a presque point de poisson, excepté la *lamie*, qui ait la gueule assez grande pour avaler les *raies* : de plus, leurs aiguillons font que la plupart des poissons n'osent en approcher. Les *raies* sont des especes de vivipares d'un ordre particulier. *Voyez* ce qui en est dit à l'*article* POISSON.

Toutes les especes de *raies* sentent le sauvagin, et ont une mauvaise odeur de mer : cette derniere

qualité se perd en les gardant quelques jours. On sait que la *raie* transportée est meilleure que celle que l'on mange sur les bords de la mer; la chair en est dure et de difficile digestion, mais elle est meilleure en hiver qu'en été. Le foie de ce poisson, dans l'espece appelée *raie bouclée*, passe pour un mets délicat, sur-tout en France; car sur les côtes de la mer, en Angleterre et en Hollande, on en fait peu ou moins de cas. Les *raies* se nourrissent de petits poissons, on les prend dans les pêches de fond, aux cordes flottantes, avec les folles, les demi-folles, et avec les saines.

Description des différentes RAIES.

La RAIE BOUCLÉE, RAIE CLOUÉE, *Raia clavata*, Linn. C'est la *clavelade* des Provençaux, et le *thornback* des Anglois : son corps est de figure rhomboïdale ou à peu près carrée; cependant ce poisson est plus large que long; la surface supérieure du corps est un peu sombre sur quelques individus, chargée de taches nombreuses, arrondies et blanchâtres : d'autres ont des taches noires sur un fond blanc : la couleur de dessous est constamment blanche. *Willughby* a observé sur la surface supérieure d'une *raie* de cette espece, des lignes et des traces ondées, les unes noires et les autres cendrées, et qui rendoient la peau de cet animal presque semblable à celle d'un *léopard*. Près de l'extrémité du museau sont deux épines, l'une en dessus, l'autre en dessous; sur le dos est une rangée de trente épines, qui se prolonge presque jusqu'à l'extrémité de la queue; celle-ci est plate par dessus et garnie sur les côtés d'un rang d'épines, dont les treize premieres environ se relevent obliquement, et dont les suivantes sont paralleles à la surface de la queue : à l'endroit où se terminent ces épines, s'élevent deux nageoires sur l'extrémité de la queue; il y a quelquefois deux aiguillons entre ces mêmes nageoires : la tête est plane, les yeux sont saillans, et leurs orbites garnis intérieurement d'épines; près de chaque œil est une ouverture profonde, garnie comme d'especes de dents de peigne; elle est de plus pourvue d'une valvule épaisse qui s'ouvre du côté des yeux

par un mouvement dirigé vers la queue, et qui est fortifiée par un cartilage semi-circulaire. *Willughby* pense que ces ouvertures sont les conduits auditifs, cependant elles peuvent aussi, dit-il, servir à introduire l'eau que le poisson rejette ensuite par les ouïes : au fond des narines est une membrane en forme de peigne denté des deux côtés : les mâchoires ont au lieu de dents, des tubercules rhomboïdaux, qui les rendent âpres au toucher ; les ouïes sont au nombre de cinq de part et d'autre ; l'abdomen est quelquefois chargé d'épines, un fort cartilage disposé en travers, le sépare d'avec le thorax : deux avances cartilagineuses, placées un peu au-dessus la queue, paroissent dentées dans leur partie postérieure ; de chacune d'elles sort une nageoire ou un aileron qui s'étend vers la queue : la peau est toute hérissée de petites épines, parmi lesquelles il s'en trouve quelques-unes beaucoup plus grandes, principalement sur la surface supérieure du corps, et vers l'endroit où il s'amincit en forme de nageoires ; ces grandes épines sont recourbées en crochet ; chacune d'elles sort du milieu d'un os arrondi, on diroit que c'est une espece de clou : sa chair est très-bonne à manger ; son foie est gras et délicat. *Willughby* a mesuré un individu de cette espece qui avoit seize pouces et demi de largeur et un pied de longueur jusqu'à la naissance de la queue ; mais il y en a de plus grands.

Il y a une variété de *raie bouclée*, surnommée *ronce des Languedociens*, *Raia rubus*. Elle a le museau plus pointu que la précédente, mais il n'y a point d'aiguillons : elle a sur les côtés huit longues épines, ce que n'ont pas toutes les autres *raies* : son dos est garni de quatre aiguillons en forme de clou, et de quelques autres aiguillons simples ; il se trouve aussi sur les côtés de la queue quelques aiguillons à base arrondie : le reste est hérissé comme dans l'espece précédente ; la peau est d'un gris de cendre ; sa chair est dure et sent le sauvagin.

La RAIE CARDAIRE, ou le CHARDON ; RAIE A FOULON, *Raia fullonica*, Linn., Rond., Willugh. ; *Raia aspera nostras*, Ray. Selon *Lister*, la surface supérieure de cette raie est toute hérissée de petites

épines très-serrées entre elles, et imitant les dents ou pointes de fer de ces outils dont on se sert pour apprêter les draps, ou de ceux qu'on emploie à carder la laine : la queue est garnie d'un double et triple rang d'aiguillons assez grands, très-rudes et serrés ; chaque œil en offre de semblables, disposés en demi-cercle ; il y en a aussi quelques-uns autour du museau ; enfin on en voit une rangée sur la premiere moitié de la longueur du dos : la couleur sur le dessus du corps est par-tout d'un blanc-jaunâtre, excepté en quelques endroits du dos où l'on remarque de petites taches rondes et noires, disposées sans ordre, et dont le nombre varie dans les différens individus ; le dessous du corps est tout blanc, ce qui a fait nommer ce poisson par les Anglois, *White horse* (cheval blanc) : la gueule est garnie de dents semblables à celles de la *raie lisse*. La *raie à foulon* est peu commune ; elle se défend vivement contre ceux qui veulent la prendre ; son museau est assez long et aigu.

Rondelet parle d'une *raie* très-piquante. *Raia asperrima*, qui paroît ne différer de la précédente qu'en ce qu'elle est hérissée d'aiguillons tant en dessus qu'en dessous, et qu'on ne peut la saisir impunément avec les mains que par les nageoires de la queue : elle a de plus les mâchoires dépourvues de dents, et seulement chargées d'aspérités et formées d'une substance presque osseuse.

La RAIE ÉTOILÉE, *Raia stellaris*, Salv. ; *Raia asterias*. Il paroît que c'est une variété de la *raie lisse à miroir*.

La RAIE LISSE A MIROIR ou MIRAILLET, *Raia lævis*, *oculata*, Willughb., Rondel. ; *Raia miraletus*, Linn. ; à Venise, *Barracol* ; à Rome, *Arzilla*. Cette *raie*, suivant *Willughby*, et l'une des plus petites de son genre ; elle a environ dix pouces et demi de long et six pouces et demi de largeur : les deux surfaces du corps sont entiérement lisses, excepté le bord des yeux qui a un petit nombre d'épines, il y en a aussi quelquefois un ou deux sur le dos ; la queue est garnie de trois rangées d'épines, dont le nombre varie suivant les individus ; le dessus du corps est d'un brun-

rougeâtre,

rougeâtre, la partie inférieure est marquée de lignes blanchâtres, ondées et situées transversalement. Mais ce qui distingue sur-tout cette *raie*, ce sont deux belles taches qu'elle a sur le dos; le milieu de ces taches est d'une couleur de pourpre, qui prend vers les bords une teinte noirâtre.

Il y a une variété qui offre sur le milieu des ailes des taches semblables à des yeux, peintes de trois couleurs; le milieu qui représente la prunelle est bleu, entouré d'un cercle noir inscrit dans un autre qui est jaune. Ce sont ces especes de taches œillées qui ont mérité à cette *raie* le nom de *miraillet* ou *raie à miroir*. Quelquefois ces taches sont anguleuses, comme étoilées, ce qui a fait appeler l'animal qui en est pourvu, *raie étoilée*. La chair du *miraillet* est dure et difficile à digérer, elle est meilleure l'hiver que l'été : son foie est exquis.

La RAIE LISSE ORDINAIRE, *Raia lævis*. Voyez *à l'article* RAIE ONDÉE OU CENDRÉE.

La RAIE AU LONG BEC et POINTU OU EN ALÊNE, *Raia oxyrinchus*, Linn.; *Bos Bellula*, P. Jov.; en Italie, *Mucosa* et *Bavosa*; en Languedoc, *Lentillade*; ailleurs, *Flossade*. Cette *raie* a le corps large et plat: son museau est étroit, très-alongé et terminé en pointe aiguë; sa forme imite celle de l'extrémité d'un fer de lance : les yeux sont oblongs, et les iris d'un blanc-bleuâtre; derriere les yeux sont deux trous qui communiquent jusque dans l'intérieur de la gueule: les dents sont courtes, aiguës, serrées et disposées en quinconce; les narines, petites, écartées l'une de l'autre et recouvertes en partie par une membrane; les ouvertures des ouïes sont situées un peu au-dessous de la gueule, au nombre de cinq de chaque côté; le corps va en s'amincissant vers les côtés qui sont formés par des nageoires en forme d'ailes; les nageoires qui avoisinent l'anus sont charnues et ont à leur naissance deux prolongemens épais : la queue est plus courte que celle des autres poissons de ce genre, elle est obtuse et un peu comprimée; sa partie supérieure est chargée vers le milieu de dix tubercules environ, dont chacun porte à son sommet une épine crochue comme celle du rosier des haies, *Rosa canina*.

Ce poisson parvenu à un certain âge, il lui survient de nouvelles épines aux côtés de la queue ; cette dernière partie est terminée tantôt par une nageoire simple et tantôt par deux : la partie supérieure de ce poisson est obscure, celle de dessous est blanchâtre et marquée d'un grand nombre de taches ou de petites lignes qui sortent de la chair même de l'animal et se terminent en points noirs à la surface de la peau. Il y a une variété de ce poisson qui a seulement des piquans sur la gueule : sa chair est d'un meilleur goût.

La RAIE ONDÉE ou RAIE CENDRÉE, ou COLIART, *Raia ondulata, sive cinerea*, Rondel. ; *Raia batis*, Linn. Elle n'a pas le corps en losange comme les autres espèces de *raies*, mais plus rond ou plus ovale : sa longueur, suivant *Artedi*, est d'environ quarante-deux pouces, et sa largeur de trente-un : son poids va quelquefois jusqu'à deux cents livres. Cette *raie* a le museau alongé et terminé en pointe ; la partie de la tête voisine des yeux est garnie antérieurement de quelques aiguillons ; le corps est dépourvu d'aiguillons, selon *Rondelet*, excepté sur la ligne du milieu du dos où il y en a seulement quelques-uns qui sont épars ; mais *Artedi* observe que le mâle dans cette espece a un grand nombre d'aiguillons sur les deux surfaces du corps et sur les nageoires latérales (il y en a deux groupes sur chacune), au lieu que la femelle n'en a point ; ce qui a fait prendre le mâle pour une espece particuliere qui est, selon *Artedi*, le *Raia spinosa* (la *raie piquante*) de *Rondelet*. *Willughby* pense de même à cet égard. La figure du corps est la même dans l'une et dans l'autre. Ainsi la femelle paroît être l'espece désignée par les Auteurs sous le nom de *raie lisse* (*Raia lævis*). La queue dans l'espece du mâle a trois rangées d'aiguillons ; dans la femelle il n'y en a qu'un seul rang, ils sont aussi moins forts, et cette même partie qui est effilée, a son extrémité nue et sans aucun aiguillon : la couleur de la partie supérieure du corps est cendrée, avec des taches ou des raies noires qui forment des ondulations ; tout le dessous du corps est blanc et moucheté de très-petits points noirs. Cette *raie* se trouve dans l'Océan Européen, elle habite les eaux fangeuses qui se trou-

vent près des rivages; elle ressemble à la *raie au long bec et pointu*, par la forme de la queue, par les nageoires adjacentes à l'anus, par la forme et la situation de sa gueule, par les dents dont elle est garnie, par les narines, etc. Sa chair est de meilleur goût en hiver qu'en été.

On donne le nom de *raie piquante étoilée* à l'espece qui a sur les côtés et sur la queue des étoiles; au lieu de dents, elle a des os durs et âpres dans la bouche. Sa chair est dure et seche; sa peau est fort épineuse.

Les différentes especes de *torpilles*, la *pastenague* ou *raie à bayonnette*, l'*altavele*, la *mourine*, sont aussi des especes de *raies*. Voyez *ces mots*. Il y a des *raies* d'une grandeur démesurée, témoin celle qu'on prit en 1734, près de l'isle Saint-Christophe, qui, quoique harponnée en différens endroits et perdant beaucoup de sang, fut long-temps sans céder aux efforts de quarante hommes qui étoient dans deux barques; elle avoit douze pieds de longueur et dix de largeur. *Labat* en cite une beaucoup plus grande encore. Plus on pêche ce poisson près des côtes, moins il est grand et tendre; les grosses *raies* qui habitent la haute mer sont dures.

La *raie de Seram* est d'un meilleur goût et plus délicate que celle d'Europe, mais sa peau est si dure et si bien marbrée que les femmes du pays l'emploient, dit-on, étant desséchée, pour couvrir leur nudité. Enfin *Barrere*, *Histoire de la France Equinoxiale*, *pag. 177*, fait mention de cinq especes différentes de *raies* dans l'isle de Cayenne. Il y a entre autres la *raie diable* qui est monstrueuse, ayant plus de vingt pieds de longueur; elle s'élance hors de l'eau à une certaine hauteur, et laissant tomber tout à coup sa masse énorme, elle donne aux flots une impulsion terrible, ce qui fait un bruit épouvantable: elle se bat avec l'*Espadon*; Voyez *ce mot*.

A l'égard de la *raie électrique*, Voyez l'*article* TORPILLE. A l'égard de la *raie glorieuse* et de celle *à bayonnette*, Voyez *à l'article* PASTENAGUE.

La RAIE PIQUANTE, *Raia spinosa*, Rondel. *Voyez à l'article* RAIE ONDÉE et CENDRÉE.

RAIETON. C'est la petite *raie bouclée*.

RAIFORT, *Raphanus*. Plante d'un grand usage en Médecine. *Tournefort* en distingue quatre especes, savoir : Le *grand raifort rond ;* le même *à fleur blanche ;* le *noir*, et le *petit* des jardins. Nous en décrirons les deux especes principales ; savoir : Le *raifort cultivé*, et le *raifort sauvage*, que l'on compte entre les especes de *cochlearia*. Voyez le *mot* HERBE AUX CUILLERS.

1.° Le RAIFORT CULTIVÉ ou la RAVE DES PARISIENS, *Raphanus sativus*, Linn. 935 ; *et minor, oblongus, hortensis*, C. B., Tourn. Sa racine est oblongue, charnue, plus ou moins grosse et rarement tortue, d'un rouge vif en dehors, blanche en dedans, d'un goût âcre et mordicant, mais moins que le *radis*, Voyez *ce mot*. Ses feuilles sont assez semblables à celles de la *rave*, cependant un peu plus sinueuses ; elle pousse des tiges hautes de deux à trois pieds, rondes et rameuses, lesquelles portent des fleurs à quatre feuilles, purpurines et disposées en croix : il leur succede des fruits figurés en forme de cornes, spongieux en dedans, qui renferment deux rangs de semences arrondies, rouges et âcres au goût. On cultive cette plante dans les jardins potagers, où elle fleurit d'assez bonne heure, et l'on retire sa racine de terre principalement au printemps, pendant qu'elle est tendre, succulente, facile à rompre et bonne à manger crue. On la nomme improprement *rave* à Paris et en quelques autres endroits : on l'appelle *cordée*, quand elle devient dure et ligneuse, et alors elle n'est plus estimée pour la table. Quand elle est très-grosse et que sa tige est montée en graine, elle ne convient pas plus en aliment.

Ce *raifort* a à peu près les mêmes propriétés que la vraie *rave :* il est également venteux ou causant des rapports et des maux de tête, quand on en mange trop. On le sert en hors-d'œuvre sur les tables comme les raves, lorsqu'il est jeune. *Fernel* trouve dans le suc du *raifort* un vomitif des plus doux, ami de l'estomac, et qu'on peut donner même aux femmes grosses.

M. *de Haller* dit qu'on commence à introduire en Suede la culture d'un *raifort* venu de la Chine, dont on tire de l'huile en abondance.

2.° Le RAIFORT SAUVAGE ou le GRAND RAIFORT, CRANSON RUSTIQUE ou le CRAM, ou LA MOUTARDELLE, *Cochlearia armoriaca*, Linn.; *Cochlearia folio cubitali*, Tourn. 215; *Raphanus rusticanus*, Bauh. Pin. 96. C'est une plante qui croît naturellement en différentes contrées de l'Europe, aux bords des lieux aquatiques, mais que l'on cultive aussi dans les jardins, aux lieux humides et ombragés. (Ce n'est pas un *raifort*, dit M. *de Haller*, on l'a placé dans le genre des *Cochlearia*.) Sa racine est fort grosse, longue et rampante, blanche, d'un goût fort âcre et brûlant; elle pousse de très-grandes feuilles droites, longues, larges, pointues, pétiolées, crénelées, d'un beau vert, un peu ressemblantes à celles de la patience aquatique : sa tige est haute d'un pied et demi, droite, ferme, cannelée, creuse, garnie de feuilles linéaires et découpées; elle porte au printemps de petites fleurs à quatre feuilles, blanches, disposées en croix; à ces fleurs succedent des siliques enflées, arrondies et renfermant quelques semences rougeâtres.

Les gens de la campagne mangent sa racine comme celle du *radis* ordinaire : on l'emploie quelquefois dans les ragoûts; on la râpe et on en fait une espece de moutarde, pour assaisonner les viandes et réveiller l'appétit. Quelques-uns l'appellent *moutarde des Capucins* et plus communément *moutarde des Allemands*.

Cette plante se multiplie aisément, car outre qu'elle rampe beaucoup par elle-même, si l'on coupe des rouelles de sa racine nouvellement tirée de terre, à l'épaisseur d'environ trois lignes et qu'on les mette aussi-tôt dans la terre, il naîtra de chaque rouelle une longue racine, enfin une plante nouvelle, comme si l'on avoit planté une racine entiere. C'est une découverte de M. *Marchand*, *Mémoires de l'Académie des Sciences*. Ce qui fait connoître qu'une même plante contient beaucoup de germes dans sa substance, indépendamment de ses semences.

Le *raifort sauvage* est apéritif, antiscorbutique et résolutif; c'est une des plantes usuelles, dont les vertus sont les moins équivoques; il purifie le sang, convient dans l'enrouement, et sur-tout pour l'ex-

tinction de voix et la toux seche ou accompagnée de crachement de sang, dit *Boerhaave*. On en cite plusieurs exemples dans les Journaux d'Allemagne : c'est encore un excellent remede tant à l'intérieur qu'à l'extérieur pour l'hydropisie et les rhumatismes. On se sert aussi de cette racine en sinapisme, à la place de moutarde ; elle est un peu moins violente, et on l'applique, dit M. *Bourgeois*, (râpée ou en tranches) sous la plante des pieds, pour débarrasser le cerveau et attirer le sang dans les parties inférieures.

Quelques Auteurs citent encore le *raifort aquatique* ou le *cresson à feuilles de raifort*, le *raifort de marais* à feuilles laciniées (especes de *camelines*), le *raifort maritime* qui est la *cakile*. Voyez *ce mot*.

Le *faux raifort* ou rave sauvage, *Raphanistrum*, Linn. 935 ; *et flore albo striato, siliquâ articulatâ, striatâ, minore*, Moris. Hist., Tourn.; est annuel. Sa tige est haute d'un pied, âpre et piquante : ses feuilles sont imparfaitement ailées, terminées par un lobe grand, ovale, denté ; la silique est articulée, à une seule loge. Cette plante croît dans les champs.

RAINE, *Rana Hyla dicta*. Nom donné à une section particuliere de *quadrupedes ovipares*, sans queue, et qui ont le corps nu, alongé, svelte, parsemé en dessous de petites taches blanches très-serrées. Les *raines* different des *grenouilles* et des *crapauds* en ce qu'elles ont les doigts terminés par une plaque comme visqueuse, qui leur donne le moyen de se coller aux branches des arbres et même à la face inférieure de leurs feuilles et de s'y soutenir. Aussi les *raines*, dit M. *Daubenton*, se tiennent-elles sur les arbres dans la belle saison pour guetter les insectes dont elles font leur proie. En hiver elles se retirent dans les lieux humides et dans la fange ou la vase des marais. Il paroît que la saison des amours pour les *raines*, leur accouplement, leur accouchement, leur fécondation et le développement des œufs en têtards, etc. se passent comme dans les *grenouilles* ; l'acte de la reproduction a lieu dans l'eau.

Il est mention dans la *Collection Académiq. tom. IV, pag. 162*, d'une de ces especes de *grenouilles vertes des arbres*, que l'on appelle *raines* ou *rainettes*, laquelle

a vécu pendant près de huit années. On la gardoit dans un bocal de verre, fermé par une espece de réseau et que l'on mettoit l'hiver dans une étuve, où cet animal étoit à l'abri du froid : pendant l'été on lui donnoit pour nourriture de l'herbe fraîche, des mouches et des cousins, et pendant l'hiver du foin un peu humecté, avec le peu de mouches qu'on pouvoit trouver. La *raine* les attendoit la gueule béante et les saisissoit avec une adresse étonnante. Durant cette derniere saison l'animal à qui on jetoit à peine deux mouches en quatre jours, s'affoiblissoit et maigrissoit beaucoup. Mais dès que l'abondance étoit revenue avec le printemps, la *raine* reprenoit son embonpoint et même grossissoit au point de paroître comme tuméfiée; elle savoit se guérir elle-même, par un vomissement qu'elle se procuroit, en appliquant les deux pattes de derriere à l'endroit des hypocondres qu'elle pressoit avec effort, et alors elle rendoit par la gueule une mucosité blanche et visqueuse. On l'entendoit quelquefois coasser l'été aux approches de la pluie. (On sait que cette espece de *raine* est un hygrometre ou hygroscope vivant.) Lorsqu'on la tiroit du bocal, elle se mettoit à sauter de côté et d'autre, et elle lançoit par la partie postérieure de son corps une liqueur limpide; les gros excrémens étoient noirs et grumeleux : enfin pendant le huitieme hiver, comme on ne put lui trouver des mouches, elle devint languissante et mourut. Ce fait prouve que les animaux qui sont engourdis par le froid ne dissipent rien ou peu de chose, qu'en cet état ils n'ont pas besoin de vivres, mais que dans le temps des chaleurs ils perdent beaucoup par la transpiration; les inspirations et expirations sont trop fréquentes, et il leur faut une plus grande quantité de nourriture qu'ils trouvent alors. C'est ainsi que tout est conséquent dans les opérations de la Nature.

M. *Daubenton* a donné une liste des *raines*; il y en a neuf especes. Le premier caractere des *raines* est d'avoir les doigts terminés par une plaque visqueuse: nous indiquerons le caractere secondaire immédiatement après la dénomination Françoise de ces animaux. En voici la liste par ordre alphabétique :

1.° La RAINE dite la BOSSUE, (une bosse bien formée sur le dos), *Rana gibbosa*; *Hyla ranæformis*, Laurenti et Seba. Cette *raine* se trouve dans l'isle de Lemnos : elle a les yeux saillans et les doigts des pieds réunis par des membranes; les cuisses et les pieds sont couverts de bandelettes transversales; son corps est arrondi et plane, excepté sur le dos où l'on distingue une bosse bien formée.

Seba en distingue une variété et qui se trouve à Surinam; son corps est parsemé de taches en dessus. *Linnæus* rapporte cette variété à la *raine verte*, *Rana arborea*.

2.° La RAINE dite la BRUNE, (des tubercules laciniés aux talons et aux doigts), *Hyla fusca*, Laurenti. On conserve des individus de cette espece dans le Cabinet de l'Académie d'Upsal et dans un autre qui est à Vienne, mais on ne cite pas le pays où se trouve cette *raine* : son corps est de couleur brune; on distingue sous les pieds, auprès des talons et à chaque articulation des doigts, des tubercules qui sont comme déchiquetés. On ignore le pays natal de cette espece.

3.° La RAINE dite la COULEUR DE LAIT, (des bandelettes de couleur cendrée pâle sur les hypocondres), *Hyla lactea*, Laurenti. Cette espece se trouve en Amérique : sa couleur est d'un blanc de neige, avec des taches d'un blanc moins éclatant, que *Laurenti* compare à la couleur du lait : les cuisses et les jambes ont une teinte de livide; on voit sur les hypocondres des bandes d'une couleur cendrée pâle; l'ouverture de la gueule est très-grande. On distingue une variété de cette espece qui a la partie supérieure du corps d'une couleur bleuâtre tirant sur le pourpre.

4.° La RAINE dite la FLUTEUSE, (une vessie conique de chaque côté du cou), *Hyla tibiatrix*, Seba et Laurenti. On ne cite point le pays où se trouve cette espece de *raine* : elle a le corps d'un blanc de lait clair, marqué de taches rouges; les pieds de derriere sont palmés. Le mâle en coassant après le coucher du soleil, fait enfler deux vessies qu'il a sur les parties latérales du cou et que l'on a

comparées à des flûtes. On dit que les Laboureurs aiment à entendre la voix de cet animal, parce qu'il leur annonce le retour du beau temps.

5.° La RAINE dite la ROUGE, (le corps rouge), *Hyla rubra*, Seba, Laurenti. Cette espece se trouve en Amérique; elle a la tête d'une grosseur considérable à proportion du corps, et l'ouverture de la gueule très-spacieuse. M. *Daubenton* dit qu'elle est d'une couleur rouge, et que c'est son caractere distinctif. Le coassement de ces *raines* en été plaît assez aux habitans de ces contrées. On assure que les Indiens emploient le sang de cette sorte de *grenouille* pour donner aux plumes vertes des jeunes *cricks* (especes de *perroquets*) une belle couleur rouge ou jaune, ce qu'ils appellent *tapirer*.

6.° La RAINE dite la VERDATRE, (le corps brun avec des taches vertes), *Hyla viridi fusca*, Merian et Laurenti. Cette espece se trouve à Surinam; elle a le corps d'une couleur brune, relevée par des taches vertes qui ont souvent des échancrures: on distingue sur chaque côté du cou une espece de sac, d'une forme conique et marqué aussi de taches vertes qui imitent en quelque sorte des yeux.

7.° La RAINE dite la VERTE, (verte en dessus, blanche en dessous, une ligne jaune sur les côtés du corps), *Hyla viridis*, Laurenti. C'est la *grenouille d'arbre* vulgaire, *Rana* (*arborea*) *corpore lævi, subtùs punctis contiguis tuberculato, pedibus fissis, unguibus orbiculato dilatatis*, Linn.; *Rana palmis tetradactylis fissis, plantis pentadactylis semipalmatis; unguibus digitorum subrotundis, corpore lævi, ponè angustato*, Rœsel; *Dryophitis*, Nonnullorum. Cette espece, que le peuple nomme encore *grenouille de Saint-Martin* ou *graisset*, se trouve en Europe et en Amérique, où elle se tient en embuscade sur les feuilles des arbres: le corps est d'un vert gai en dessus, d'une couleur blanche par dessous (ainsi que le bord de la mâchoire supérieure) et marqué de lignes jaunes sur les côtés. *Linnæus* dit que le dessus du corps est quelquefois nué d'une couleur cendrée-bleuâtre; il y a sur les cuisses et sur la région des hypocondres des lignes transversales d'une couleur de rouille; la tête de cette *raine* est courte,

aussi large que le corps, un peu rétrécie dans sa partie antérieure, lisse et convexe dans sa partie supérieure; les narines sont très-petites et arrondies; les yeux sont élevés, oblongs, situés de côté et recouverts par-dessous d'une membrane clignotante; les oreilles sont à peine apparentes; la gueule est grande et dépourvue de dents; les mâchoires sont un peu arrondies; le corps est court, presque triangulaire, très-élargi vers la tête, rétréci dans sa partie postérieure, convexe dans sa partie supérieure et plat par dessous. *Linnæus* observe que le corps est tout couvert de petits tubercules par dessous, lisse sur le dos; sa peau nous a paru un peu gluante; les pieds de devant sont médiocrement longs et épais, ils ont quatre doigts, dont le premier est le plus court; le deuxieme, le quatrieme et le troisieme sont de plus en plus longs: les pieds de derriere sont minces et très-longs; ces derniers ont cinq doigts, dont les deux premiers sont égaux; le cinquieme est plus long, le troisieme très-long et le quatrieme très-court: les ongles tant de devant que de derriere sont un peu arrondis et semblables à ceux de l'homme. Cette *raine* est la meilleure sauteuse de toutes les grenouilles; elle préfere les mares dans le voisinage desquelles se trouvent des arbres dont les premieres branches sont peu élevées du sol: en sortant de l'eau elle bondit en quelque sorte, en lâchant par la partie postérieure, comme de son anus, une liqueur limpide; on diroit qu'à chaque saut elle pisse. Sur terre et sur l'arbre elle fait ses captures comme la grenouille brune terrestre, mais encore avec plus de subtilité; ce n'est guere qu'à l'âge de quatre ans qu'elle devient propre à la propagation: on prétend même que les *raines* mâles ne commencent à coasser qu'à ce terme, et qu'à cette époque la gorge des mâles brunit un peu, tandis que celle des femelles reste blanche: en coassant leur gosier se gonfle beaucoup et ressemble à un sac plein d'air.

8.° La RAINE dite le SQUELETTE, (très-maigre), *Hyla sceleton*, Laurenti et Seba. On trouve cette espece dans le Brésil: son corps est d'une couleur jaune tirant sur celle de l'or; le dos est panaché de

rouge; toutes les parties du corps sont d'une maigreur extrême, ce qui lui a mérité le nom qu'elle porte.

9.° La RAINE dite l'ORANGÉE, (une file de petites taches rousses de chaque côté du dos), *Hyla flava rufescens*; *Rana aurantiaca*, Seba; *Rana* (*boans*) *palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, palmatis, digitorum apicibus subrotundis*, Linn. Cette espece se trouve à Surinam : son corps est jaune avec une teinte légere de roux. *Laurenti* dit que le principal caractere distinctif de cette *raine*, est d'avoir le dos comme circonscrit par une file unique de points roux.

M. *Daubenton* observe qu'on ne trouve rien de cette description dans celle que *Linnæus* a donnée de la *raine* dont il s'agit. Selon *Linnæus*, elle a sur les cuisses et sur les jambes de derriere, de même que vers la région des hypocondres, des bandes d'une couleur sale et cendrée. Il ajoute qu'elle ressemble beaucoup à la *raine bossue*, et que le caractere qui paroît l'en distinguer davantage, est d'avoir des taches d'un blanc de lait éparses sur le dos.

Voici les caracteres tirés de la forme de cette *raine*, tels que *Linnæus* les a décrits : Cette espece a la gueule très-ample, arrondie et sans dents; les yeux sont un peu saillans et recouverts inférieurement par une membrane clignotante; les oreilles sont aussi fermées par une membrane et situées auprès des yeux; le corps est oblong, rétréci dans sa partie postérieure, un peu lisse et chargé par dessous de tubercules; les pieds de devant ont quatre doigts et sans membrane intermédiaire; les ongles sont orbiculaires, d'une substance molle, et plus larges que les doigts; ceux-ci sont aigus par les côtés; le premier est le plus court, le deuxieme et le quatrieme le dépassent un peu; le troisieme est encore plus long et a de chaque côté une cavité arrondie : les pieds de derriere ont cinq doigts réunis par une membrane; le premier est le plus court, le deuxieme est plus long, le troisieme et le cinquieme sont encore plus longs, et le quatrieme les dépasse de beaucoup : les ongles sont semblables à ceux des pieds de devant;

les cuisses et les jambes sont minces, et leur longueur excede celle de tout le corps.

RAIPONCE ou REPONCE, *Rapunculus*. Nous décrirons sous ce nom deux especes de plantes, quoique d'un genre différent.

1.° La PETITE RAIPONCE DE CARÊME ou la CAMPANULE RAIPONCE, *Rapunculus esculentus*, C. B. Pin. 92; *Campanula radice esculentâ*, H. Lugd. Bat.; *Campanula rapunculus*, Linn. 232. Plante qui naît d'elle-même sur le bord des fossés, le long des haies, dans les prés et dans les champs parmi les blés; on la cultive aussi dans les jardins potagers : sa racine est comme une petite rave, longue et grosse comme le petit doigt, rarement branchue, blanche, douce et bonne à manger; elle pousse une tige à la hauteur d'un à deux pieds, grêle, anguleuse, cannelée, légérement velue, rameuse dans sa partie supérieure, revêtue de feuilles étroites, pointues, fixées à la tige par une base un peu large, peu dentelées et empreintes d'un suc laiteux : les feuilles radicales sont ovales, oblongues, rétrécies en pétiole à leur base, vertes, molles et un peu velues : ses fleurs naissent aux sommités, et chaque fleur, suivant M. *de Tournefort*, forme une cloche évasée et échancrée en cinq parties, de couleur bleue ou purpurine, quelquefois blanche; il lui succede un fruit membraneux, divisé en trois loges qui renferment plusieurs semences menues, luisantes et roussâtres.

Toute la plante donne du lait comme les autres *campanules* : elle fleurit en Juin; on la cueille étant encore tendre (avant qu'elle ait poussé sa tige), avec sa racine, pour la mêler dans les salades du printemps en Carême. Cette racine fraîchement cueillie a la vertu de se reproduire comme celle du raifort sauvage; si on la coupe par tranches et qu'on les mette en terre, il naîtra une nouvelle plante de chaque tranche.

2.° La RAIPONCE SAUVAGE ORDINAIRE, ou la GRANDE RAIPONCE, ou RAIPONCE A ÉPI, *Rapunculus spicatus*, C. B. Pin. 92; Tourn. 113; *Phyteuma spicata*, Linn. 242. Sa racine est comme celle de la précédente; elle pousse des feuilles cordiformes,

semblables à celles de la violette de Mars, tachetées quelquefois de noir : sa tige est haute d'un pied et demi, droite, simple, anguleuse, creuse et rendant du lait, revêtue de feuilles oblongues et étroites, ou lancéolées et pointues, sessiles et dentées; elle porte à sa sommité un épi de belles fleurs blanches ou purpurines d'une seule piece, coupées ordinairement en étoiles à cinq rayons : le fruit est une capsule partagée en deux loges; les semences sont rougeâtres. On trouve cette plante en France sur les montagnes, dans les prés froids, et dans les vallées ombragées et pleines de bois : sa racine est moins en usage que celle de la précédente, qui est apéritive, et qui passe pour faciliter la digestion et pour rafraîchir et augmenter aussi le lait des Nourrices.

Des personnes dignes de foi ont assuré à M. *Bourgeois* que cette plante croissoit naturellement dans quelques endroits de l'Italie et du Piémont : elle réussit dans la plupart des climats où on la cultive, pourvu qu'elle soit dans une bonne exposition. M. *Bourgeois* en a vu dans son jardin, dont les tiges avoient plus de huit pieds de haut. *Voyez maintenant l'article* CARDINALE.

RAIRE. *Voyez à l'article* CERF.

RAISIN, *Uva*. C'est le fruit de la vigne, qui vient en grappes, et qui est bon à manger et propre à faire du vin. *Voyez à l'article* VIGNE.

RAISIN D'AMÉRIQUE ou HERBE DE LA LAQUE. Nous en avons parlé sous le nom de *morelle à grappes*. Voyez *cet article*.

RAISIN BARBU, RAISIN DE CORINTHE, DE DAMAS, etc. *Voyez à la suite de l'article* VIGNE.

RAISIN DES BOIS ou MOURETIER. On donne ces noms et celui de *myrtille* à l'*airelle*, Voyez *ce dernier mot*.

RAISIN DE MER, *Ephedra*. Plante curieuse dont on distingue quatre especes.

1.° Celle que l'on appelle particuliérement GRAND RAISIN DE MER, *Ephedra maritima major*, Tourn.; *Polygonum bacciferum maritimum majus, sive Uva maritima major*, C. B.; *et Tragos*, Lob., J. B. Arbrisseau sans feuilles, qui croît à la hauteur d'un homme:

sa racine est oblongue et noueuse : son tronc est quelquefois gros comme le bras, il jette plusieurs rameaux grêles, déliés presque comme ceux du jonc, séparés par des nœuds comme la prêle, de couleur noirâtre, se divisant en plusieurs autres rameaux, dont les extrémités sont garnies d'épines dures : ses fleurs sortent des nœuds des branches, et sont disposées en petites grappes, de couleur herbeuse blanchâtre ; il leur succede des baies pleines de jus, soutenues par un calice en forme de calotte, et qui étant mûres et écrasées teignent les doigts en rouge ; elles sont d'un goût acide et agréable, renfermant des semences triangulaires, pointues, dures et astringentes. Cette plante croît aux lieux sablonneux et maritimes en Provence et en Languedoc.

2.° Le RAISIN DE MER grimpant (ANABASE), (*a*) *Ephedra sive Anabasis*, Bell., Dodon., Tourn. ; *Polygonum bacciferum scandens*, C. B., Raii Hist. ; *Caucon et Ephedra*, Plinii. Il est moins haut que le précédent ; ses branches sont grimpantes ; ses fleurs, petites, mousseuses et pâles ; ses fruits sont rougeâtres. Cet arbrisseau croit particuliérement le long des vallées du mont Olympe et dans l'Illyrie.

3.° La troisieme espece est l'*Ephedra* (*Uva*) *maritima minor*, Tourn. ; *Croton Nicandri*, Ang. Elle est encore moins haute que la précédente : sa tige est ligneuse, et pousse plusieurs rameaux verts, cannelés, faciles à rompre, noueux, remplis de moëlle visqueuse qui rougit en se séchant : ses fleurs naissent aux sommets des branches, elles sont petites, jaunes et ramassées plusieurs ensemble : il leur succede des fruits semblables à ceux de l'if, rouges, d'un goût doux, contenant des semences oblongues, jointes deux à deux. On trouve cette plante en Languedoc, près du Port de Cette, vers Frontignan, aux lieux pierreux et voisins de la mer.

(*a*) M. le Chevalier *de La Mark* fait de l'*anabasis* un genre de plantes herbacées ou sous-ligneuses, et qui a de grands rapports avec les *soudes*. Il y a l'*anabase* non feuillée, des bords de la mer Caspienne et des environs de Tripoli ; l'*anabase* à feuilles en massue, des environs d'Astracan ; l'*anabase* à feuilles de tamaris, d'Espagne.

4.° Cette derniere espece de *raisin de mer* differe des autres en ce qu'elle porte beaucoup de feuilles très-menues : on la trouve en Espagne, *Ephedra Hispanica arborescens, tenuissimis et densissimis foliis*, Tourn.

Les sommités de ces arbrisseaux et leurs fruits sont détersifs, astringens, propres pour les hernies, et pour arrêter toutes sortes de flux.

RAISIN DE MER, *Uva marina*. C'est, selon *Lémery*, un insecte marin, qu'on peut placer entre les especes de limaçons : sa figure est, dit-il, oblongue, informe, toute couverte de glandes rouges et bleues, qui représentent en quelque maniere des raisins attachés en grappe ; sa marche est lente ; il a deux cornes à la tête comme le limaçon. On trouve quelquefois cet insecte sur les rivages de la mer.

Le même Auteur dit qu'il y a une autre espece de *raisin de mer*, provenant des œufs de seche qui s'amassent et s'agglutinent ensemble en forme de grappe de raisin, et qui sont teints en noir par la liqueur qui sort de la seche. Enfin l'on donne aussi le nom de *raisin de mer* à la *savonnette de mer*, dont on distingue plusieurs couleurs ; elle est ordinairement oblongue avec une sorte de pédicule ; on en trouve dans l'Océan. Des Observateurs prétendent y avoir apperçu un mouvement progressif comme dans certaines especes de zoophytes mollusques. *Voyez* SAVONNETTE DE MER *à la suite de l'article* CORALLINE. *Voyez* aussi l'*article* SECHE.

RAISIN D'OURS ou BUSSEROLE, *Uva ursi aut Ursiva*. C'est un petit arbrisseau qui croît aux pays chauds, en Espagne, etc. On le trouve aussi dans les Alpes et les Pyrénées, et en Suisse dans le Canton de Berne, au pied du mont Suchet : il tire son nom de la ressemblance de ses fruits avec les raisins, et de ce qu'on prétend que les ours en sont fort friands. Cet arbrisseau ressemble au myrtille ou *airelle*, Voyez *ce mot* ; mais ses feuilles sont plus épaisses, oblongues, arrondies, approchantes de celles du buis, plus étroites, rayées des deux côtés, nerveuses, d'un goût astringent accompagné d'amertume ; ces feuilles sont attachées à des rameaux ligneux, longs d'un pied, couverts

d'une écorce mince et facile à séparer : ses fleurs naissent en grappes au bout des branches, elles sont formées en grelots, et de couleur rouge : à ces fleurs succedent des baies arrondies, molles, rouges, renfermant chacune cinq osselets, rangés ordinairement en côte de melon, arrondis sur le dos : les baies ont un goût styptique : toutes les parties de la plante sont fort astringentes, et propres, suivant M. *Lewis*, à teindre en brun.

M. *de Haën*, grand Praticien au Collége de Vienne en Autriche, a reconnu depuis quelques années les vertus de cette plante très-spécifiques pour détruire le calcul, les ardeurs d'urine qui en dépendent, et la colique néphrétique : on se sert de ses feuilles infusées dans de l'eau, on y joint un peu de nitre. On peut consulter un *Traité sur cette matiere par M.* Quer, *Professeur royal de Botanique à Madrid* : ce Traité, imprimé *à Strasbourg*, se trouve *chez Durand neveu, à Paris*. Ces mêmes feuilles servent dans la Baie d'Hudson en guise de tabac à fumer.

Raisin de Renard ou Parisette, *Herba Paris*, Dod. Pempt. 444 ; *Solanum quadrifolium, bacciferum*, C. B. Pin. 167 ; *Paris quadrifolia*, Linn. 527. Plante qui a une odeur puante et désagréable, et qui croît d'elle-même dans les bois épais ou ombragés, principalement dans les terrains gras : sa racine est vivace, menue, longue, articulée et rampante ; elle pousse une tige ronde à la hauteur d'un demi-pied, droite, simple, rouge à sa base et verte en son sommet, portant en son milieu quatre feuilles disposées en croix, quelquefois cinq, opposées en verticilles, oblongues, ovales, entieres, ridées, veinées, luisantes en dessous, noirâtres en dessus ; sa sommité soutient une petite fleur herbacée, à quatre pétales verts, rangés aussi en croix : à cette fleur succede une baie molle, grosse comme un raisin, purpurine, relevée de quatre coins, et divisée en quatre cellules remplies de semences menues, ovales et blanches.

Toute cette plante est d'usage, elle passe pour céphalique, résolutive et anodine ; elle est encore bonne pour la peste et les poisons, et notamment pour les vertiges. Nous conseillons cependant de n'en

prendre

prendre intérieurement qu'à très-petite dose, autrement l'usage en seroit très-dangereux. On applique ses feuilles sur les bubons pestilentiels.

RAISINIER DU BORD DE LA MER OU MANGLE ROUGE, *Prunus maritima*, Sloan ; *Coccoloba uvifera*, Jacquin ; *Guyabara*, Plum. ; *Ouliera*, *Copey*, des Caraïbes. On lit dans l'*Essai sur l'Hist. Nat. de Saint-Domingue*, que « cet arbre croît par-tout sur le rivage de la mer, et quelquefois dans les montagnes où il a été peut-être transplanté. Il s'éleve ordinairement à vingt pieds ; sa racine est tortueuse, traçante, chevelue, un peu âcre ; son tronc, crochu, noueux, branchu ; son écorce, grise, crevassée, divisée en plusieurs nœuds, comme le roseau ; le bois, rouge, dur, plein, massif ; l'on trouve au centre une moëlle rougeâtre de deux à trois lignes de diametre : de chaque nœud sortent des feuilles rangées alternativement, fort épaisses, lisses, coriaces, arrondies, longues de sept à huit pouces et larges de neuf à dix pouces, d'un vert foncé en dessus, pâle en dessous, sans dentelure, portées sur un pétiole assez gros, rougeâtre, court, dont le prolongement forme une côte saillante qui s'étend jusqu'au sommet de la feuille, et se divise en plusieurs nervures rougeâtres : des aisselles des feuilles s'éleve un panicule pyramidal, assez semblable à une grappe de raisin, long de sept à huit pouces, composé de soixante à soixante-dix fleurs à étamines ; elles sont petites, blanchâtres, d'une odeur suave, portées sur de petits pédicules : les étamines sont très-déliées, au nombre de huit, rangées autour du pistil, qui est terminé par trois stigmates : l'ovaire devient une baie qui dans sa maturité est molle, sphérique, de couleur pourprée, couverte de petites gouttes de rosée, succulente, d'un goût aigrelet ; le milieu est occupé par un gros noyau dur, ligneux, cannelé, ovale, qui renferme une amande amere. Le bois de cet arbre est employé à Saint-Domingue dans quelques ouvrages de charronnage : ses fruits passent pour anti-dyssentériques ; ses racines sont aussi d'usage dans les tisanes astringentes. »

RAISINIER DE MONTAGNE. Cet arbre, dit *Nicolson*, ne croît que dans les mornes, à Saint-Domingue. Sa tige est droite; son écorce, lisse, assez semblable à celle du *goyavier*; son bois est rougeâtre, tendre et léger; ses feuilles sont oblongues, d'un pied de longueur et d'un demi-pied dans leur plus grande largeur, arrondies à la base, terminées au sommet par une pointe mousse, non dentelées, lisses, vertes, portées sur un pétiole court, assez gros, qui, en se prolongeant le long de la feuille, forme une côte saillante qui la divise jusqu'au sommet en deux parties égales: de grosses nervures obliques et saillantes ont pour base cette côte, et se joignent à leur sommet par différens contours: les fleurs sont à étamines, verdâtres, en épi pyramidal, et deviennent un petit fruit en grappe, aigrelet, noir dans sa maturité, sphérique, d'environ deux lignes de diametre; le milieu est occupé par un noyau cannelé, assez semblable aux pepins du raisin d'Europe. On mange ces fruits qui sont rafraîchissans: les Créoles en sont friands.

RAISINIER DE COUDRE, *Coccoloba nivea*, Jacquin. Suivant *Nicolson*, c'est un arbre de moyenne grandeur, qui se trouve à Saint-Domingue; sa tige est droite et se divise en plusieurs rameaux très-droits aussi; ses feuilles sont oblongues, non dentelées, alternes; sa fleur est jaunâtre; il lui succede un fruit blanchâtre qui ne couvre que la moitié du noyau, l'autre moitié restant à nu. On mange ces fruits avec plaisir.

RALE, *Rallus*. C'est un genre d'oiseau de rivage, dont le caractere est d'avoir le corps aplati dans sa longueur, la queue fort courte, le bec long de plus d'un pouce, droit et comprimé par les côtés, quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere; ces doigts sont longs ainsi que les jambes; les jambes proprement dites sont dégarnies de plumes; les ongles, assez courts.

M. *Mauduyt* dit que les *râles* se tiennent le long des eaux dans les marécages, les joncs et les glayeuls; qu'ils vivent de vers, d'insectes et de menus grains; qu'ils ne parcourent point les rives sablonneuses à

la maniere de la plupart des autres oiseaux de rivage; qu'ils ne fréquentent que les terres vaseuses et les marais : cependant, dit notre Observateur, on en connoît une espece qui ne s'approche pas des eaux et qui se tient dans les prairies; c'est ce qui l'a fait nommer *râle de terre*, et c'est du cri ou *râlement* de cette espece que le genre entier a reçu son nom. Le même Ornithologiste ajoute que les *râles* sont de passage et nous quittent en hiver; le genre est répandu dans les deux Continens. Les *râles* ont le vol court, les ailes fort concaves, ils portent les jambes pendantes en volant; ils ont en général plusieurs traits de ressemblance avec les *poules d'eau*, Voyez *ce mot*. Ils courent si vîte qu'on dit proverbialement *courir comme un râle*.

RALE (grand) *de Belon*. Voyez POULETTE D'EAU.

RALE A LONG BEC de Cayenne, *pl. enlum. 849*. Il paroît que ce n'est qu'une variété de notre *râle d'eau*. Le *râle à long bec* a les jambes, les pieds, les doigts verdâtres; le bec est rougeâtre, noirâtre à son extrémité; tout le plumage supérieur, varié de gris-brun et de noir qui occupe le milieu des plumes; le plumage inférieur est gris-cendré, avec de larges raies transversales noires sur les côtés; les ailes et la queue sont brunâtres.

RALE A VENTRE ROUX de Cayenne. *Voyez* KIOLO.

RALE-BIDI-BIDI. C'est le *râle de la Jamaïque*, de M. *Brisson*. *Bidi-bidi* est le nom qu'on donne à ce *râle* à la Jamaïque d'après son cri; il n'est pas si gros que la *marouette*; le bec est noir, teint de rougeâtre à sa base en dessous; les jambes, les pieds et les ongles sont bruns; la tête et la gorge, noires; le derriere du cou est d'un brun-marron; le reste du plumage supérieur, d'un brun-roussâtre, varié de bandes transversales noires; le devant du cou et la poitrine sont d'un cendré-bleuâtre; le ventre, les cuisses et les côtés, d'un brun obscur, rayé en travers de gris-blanc; les couvertures du dessous de la queue et le bord de l'aile, blancs; les couvertures du dessus des ailes offrent des points blancs.

RALE D'EAU, *pl. enlum. 749*, *Rallus aquaticus*. C'est le *râle noir* de *Belon*; il est à peu près de la

grosseur d'une caille; sa longueur est au moins de neuf pouces; l'envergure est d'un pied : son bec est long d'un pouce et demi : les plumes de la partie supérieure sont noirâtres dans leur milieu et d'un roux-olivâtre sur leurs bords : le plumage inférieur est cendré; les côtés sont noirâtres et rayés en travers de blanc; la mandibule supérieure est rouge, sa pointe, noire; le demi-bec inférieur est rougeâtre dans toute sa longueur; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un brun-verdâtre.

Le *râle d'eau* vit dans les marécages au bord des eaux; il court parmi les joncs et les plantes aquatiques, comme les *râles de terre* entre les plantes des prairies; c'est là que les paysans le prennent aux lacets ou aux filets; il passe souvent l'eau à la nage; et quelquefois il se soutient sur les plantes aquatiques, telles que les feuilles de nénuphar, de trefle d'eau, etc. M. *Mauduyt* dit qu'il se tapit quand il est poursuivi par les chiens, avec la même ténacité que le *râle de terre*. Quoique le *râle d'eau* ait, dit le même Ornithologiste, des migrations marquées comme le *râle de terre* ou *de genêt*, il en demeure toujours quelques-uns l'hiver; on en voit par les plus fortes gelées et ils cherchent alors les sources chaudes : au reste ce *râle* est beaucoup moins estimé des chasseurs, et il ne passe pas pour un fort bon gibier.

Le *râle d'eau petit* est la *marouette;* et le *râle d'eau d'Amérique, petit*, des *Glanures d'Edwards*, est le *râle de Pensilvanie.*

Rale de Cayenne (petit), *pl. enlum. 847.* Cette espece nouvellement connue et fort rare, est la plus petite espece parmi les oiseaux de ce genre; ce *râle* n'est pas plus gros qu'une alouette; le bec est d'un brun-noirâtre; les jambes, les pieds et les ongles sont nués de jaunâtre; le dessus de la tête et du cou est brunâtre; les plumes du reste de la partie supérieure sont noirâtres au milieu (avec un trait blanc, longitudinal, au centre dans la plupart) et bordées de roussâtre; le plumage inférieur est d'un gris-blanc, teint de roussâtre; mais les côtés, le ventre et les couvertures du dessous de la queue offrent des raies transversales noires.

RALE DE GÊNET. *Voyez ci-après* RALE DE TERRE.

RALE de Pensilvanie, de M. *Brisson*. C'est le *râle d'eau* d'Amérique, des *Glanures d'Edwards*, *part. II*, *pag. 144*, *pl. 279*. Sa taille est à peu près celle de notre *râle d'eau;* le bec, brun, rougeâtre à la base du demi-bec inférieur; les jambes et les pieds sont d'une couleur de chair foncée : le dessus de la tête est noirâtre; les joues sont cendrées, traversées d'une raie blanche au-dessus des yeux; le reste du plumage supérieur est noirâtre; chaque plume, bordée de roussâtre; le plumage inférieur, d'un fauve obscur, cependant d'un brun foncé au bas-ventre, sur les côtés et sur les cuisses où il est en outre rayé transversalement de blanc.

RALE DE TERRE ou DE GENÊT, vulgairement ROI DES CAILLES, *pl. enl. 750*. C'est le *râle rouge* ou *de genêt*, de *Belon;* en latin, *Rallus genistarum*, *ortygometra*; *Mere des cailles*, dans quelques-unes de nos provinces. Le *râle de terre* n'est pas plus gros qu'une caille, mais il est plus grand; sa longueur est de neuf pouces et demi; l'envergure est de seize pouces; les ongles et le demi-bec supérieur sont gris-brun; l'inférieur est brun, ainsi que les cuisses et les jambes; tout le plumage supérieur est noirâtre; chaque plume, bordée de gris-roussâtre; la gorge et le ventre sont d'un blanc-roussâtre; les côtés, roux et rayés en travers de blanc; les cuisses et les couvertures du dessous de la queue, roussâtres, et les plumes de ces dernieres bordées de blanc, ainsi que le bord de l'aile; le devant du cou et la poitrine sont d'un cendré-clair; les pennes des ailes, fauves ou de couleur tannée.

Comme le *râle de genêt* ou *de terre* arrive avec les cailles au commencement de Mai, et qu'il part avec elles en Septembre, on a cru qu'il étoit le conducteur des cailles; et c'est ce qui l'a fait nommer *Roi des cailles*. Il habite les prairies humides; M. *Mauduyt* dit qu'il y vit seul ou par couple : comme il vole peu, on le voit rarement; mais il se décele par son cri qu'il fait entendre pendant la journée; si l'on approche de cette voix elle s'éloigne sans discontinuer; le *râle* fuit, non à tire d'ailes, mais en courant fort vite à travers les herbes et broussailles : il place

son nid au milieu des prairies dans quelque petite fosse ; ce nid est composé d'un peu de mousse et d'herbes seches amassées sans beaucoup d'art. La femelle, continue M. *Mauduyt*, pond huit à dix œufs, tachetés de rougeâtre ; les petits suivent la mere presque aussi-tôt qu'ils sont nés ; lorsqu'on fauche les prairies, ces *râles* se réfugient dans les avoines, dans les pieces de blé, et sur-tout dans les friches couvertes de genêt, ce qui leur a fait donner le nom de *râles de genêt*. Il n'est peut-être point de gibier que le chien poursuive avec autant d'ardeur et qui tienne plus constamment, en sorte que quelquefois on le prend à la main, et quelquefois aussi le chien s'emporte et passe par dessus ; l'oiseau ne part qu'à la derniere extrémité ; son vol est pesant et court ; en s'abattant, il se sauve en courant à travers les plantes, et il faut en trouver la voie de nouveau. Le *râle* voyage la nuit au temps du départ ; il se retire d'abord dans nos provinces Méridionales, et secondé par un vent favorable, il traverse la Méditerranée ; cette espece arrivée au printemps se répand en Europe jusque dans les parties les plus Septentrionales ; cet oiseau est si connu au Kamtschatka jusqu'où il pénetre, que le mois de Mai y est appelé en langue du pays, *Mois des râles*. Ce *râle* se nourrit de différens grains, principalement de semences de genêt, mais il vit aussi d'insectes, de vermisseaux, etc. Il passe pour un excellent gibier ; les gourmets lui trouvent quelque chose de plus délicat et de plus agréable que dans la perdrix. *Belon* a regardé ce *râle* comme une espece de perdrix champêtre, *Perdix rusticula* ; ce qui a fait dire au Poëte *Martial* :

Rustica sim, an perdix, quid refert, si sapor idem ?
Carior est perdix, sic sapit illa magis.

Rale de Virginie, de M. *Brisson*. C'est le *râle de l'Amerique*, de *Catesby* : il est un peu plus petit que notre *râle d'eau* : les jambes, les pieds et les ongles sont bruns, ainsi que les ailes, la queue et tout le plumage supérieur ; tout l'inférieur est d'un brun-roussâtre. Ce *râle* se trouve non-seulement à la

Caroline, mais en diverses saisons dans toutes les parties de l'Amérique Septentrionale, et jusqu'à la baie d'Hudson.

RALES des Philippines (de diverses especes). *Voyez* TIKLIN.

RALE TACHETÉ de Cayenne, *pl. enlum. 775.* Cette espece se trouve à la Guiane, et paroît n'y être pas abondante : le *râle tacheté* est un peu plus grand que notre *râle d'eau;* le bec est fort long, jaunâtre et nué de rouge à la base de la mandibule inférieure; les jambes, les pieds et les ongles sont jaunâtres : tout le plumage est varié de noir et de blanc, mais le noir occupe le milieu des plumes sur le dessus du corps, et il termine le bout des plumes au-dessous du corps; la gorge seule est toute blanche; les pennes des ailes et de la queue sont d'un noir plus ou moins foncé, et ces dernieres sont touchées sur leurs bords de filets blancs; plusieurs plumes des couvertures supérieures des ailes sont d'un brun-roussâtre.

RALLA-MAROUET. M. le Baron *de la Peyrouze* donne ce nom à une nouvelle espece de *râle* qu'il a observé dans les Pyrénées; c'est, dit-il, un oiseau mi-parti, un composé du *râle d'eau* et de la *marouette;* on peut le regarder comme un chaînon intermédiaire qui unit ces deux oiseaux; sa longueur depuis le bout du bec à celui de la queue, est de sept pouces et demi; son envergure est d'environ un pied; le bec, les jambes et les pieds sont pour les dimensions, la forme et les couleurs, les mêmes que ceux de la *marouette;* la gorge, la poitrine et le ventre sont d'un gris-bleuâtre, de même que dans le *râle d'eau;* le dessus du corps est brun, mêlé d'olivâtre, ainsi que dans la *marouette;* le dessous de la queue, brun, tacheté de blanc, comme dans le *râle d'eau*, mais non pas rayé aussi réguliérement : cet oiseau a dix-huit pennes à l'aile, douze à la queue; elles sont brunes.

RAMART. *Voyez* ROI DES HARENGS du Nord.

RAMEREAU. *Voyez à l'article* RAMIER.

RAMEURS. Nom donné en Fauconnerie aux *oiseaux de haut vol.*

RAMIER. *Voyez* à la suite de l'*article* PIGEON.

RAMIPARE. *Voyez* à la suite de l'*article* VIVIPARE.

RAMIRET ou RAMIER-PINTADE. C'est le *pigeon ramier* de Cayenne. *Voyez* à la suite de l'*article* PIGEON.

RAMISOL. *Voyez à l'article* BASAAL.

RANATRA. C'est le nom que *Petiver* donne à deux insectes hémipteres. Le premier est de deux couleurs, jaune et noir; il se trouve dans les prés durant le temps de la fauchaison : son chant imite à peu près le cri des grenouilles. Le second se trouve dans les plantes et les herbes; il sort de son anus une sorte d'écume; sa couleur est jaune, tachetée de blanc. Ces insectes sont des *procigales* : Voyez ÉCUME PRINTANIERE.

RANGIER ou RANGLIER; RANTHIER en vieux françois. C'est le *rhenne*, Voyez *ce mot*.

RAPE ou RATISSOIRE. Nom propre d'une coquille bivalve, du genre des *Pétoncles*, dit M. d'*Argenville*. Cette coquille est toute de couleur blanche; ses oreilles sont très-petites et inégales; sa forme est oblongue et évasée d'un côté; les valves sont un peu béantes en dessous : elle est garnie de petites écailles presque droites qui suivent les stries longitudinales et qui la rendent fort âpre au toucher. Voilà ce qui caractérise la *râpe*. Si les stries longitudinales étoient fines et serrées, composées d'especes de bâtons rompus qui se suivissent obliquement et régulièrement d'une strie à l'autre, alors on substitueroit le nom de *lime* à celui de *râpe*.

RAPETTE. *Voyez* PORTE-FEUILLE.

RAPHIDIE, *Raphidia*. M. *Linnæus* appelle ainsi un insecte, dont les ailes sont nerveuses et transparentes : il est de la grandeur et à peu près de la même figure que la *mouche-scorpion* : il sort de son anus un aiguillon soyeux, de couleur noire, fait en arc et long de la moitié de son abdomen. Il y a de ces insectes qui varient par leur aiguillon, et d'autres qui n'en ont point : cette variété peut venir de la différence des sexes. *Actes d'Upsal*, *1736*, *pag. 28*, *n. 1*.

La *raphidie*, dit M. *Geoffroy*, *Hist. des Insectes des environs de Paris*, se distingue aisément par les caracteres suivans. Elle a les antennes filiformes, les

ailes couchées sur le corps, la bouche accompagnée de quatre barbillons, la queue simple et nue, et trois petits yeux lisses sur la tête. Ce même Auteur qui a observé scrupuleusement les insectes, dit n'avoir pu découvrir sur la *raphidie* l'aiguillon ou pointe à queue dont *Linnæus* a fait mention; mais il a reconnu que ce même petit animal est le seul des insectes à quatre ailes nues, qui ait quatre anneaux aux tarses. Sa tête est noire, aplatie et formée en cœur, dont la partie la plus étroite tient au corselet. On trouve cet insecte dans les bois. Il est assez rare en ce pays.

RAPILLO ou LAPILLO. En Italie, on donne ces noms à une espece de *pozzolane*, Voyez *ce mot* : on dit aussi *rapilli*. Ce ne sont que de petits fragmens de *laves* ordinairement noires. Il n'est pas rare de voir un *rapillo* composé de terres plus ou moins brûlées et de différentes couleurs, jaunes, rouges, grises, noires, etc., de pierres calcaires à demi calcinées et pour la plus grande partie réduites en grains de la grosseur du gros gravier, de cendres, de sable marin.

RAPONTIC VRAI, *Rhaponticum*, Prosp. Alp. Exot. 187; *sive Rha*. Cette racine qui differe de la rhubarbe des boutiques, est oblongue, grosse d'environ deux pouces, jaune en dehors et en dedans; coupée transversalement, on y distingue des cannelures disposées en rayons tirés de la circonférence au centre : elle est mollasse, spongieuse, d'une odeur moins odorante et moins amere que la rhubarbe, mais un peu âcre et astringente, visqueuse et gluante lorsqu'on la tient dans la bouche.

Ce *rapontic* vient dans les pays situés le long du Bosphore, sur le mont Rhodope dans la Thrace, et dans plusieurs endroits de la Scythie. (On dit que cette plante tire son nom *rhapontic* de ce qu'elle croît sur les bords du fleuve *Rha*, qui arrose les limites du Royaume de *Pont*.) On le cultive communément dans les jardins de l'Europe. *Tournefort* ne le place point parmi les especes de *patiences*, il en fait un genre particulier, et il l'appelle *Rhabarbarum forte Dioscoridis et Antiquorum*, 89.

Sa racine, qui est ample et branchue, pousse des feuilles aussi larges que celles de la bardane, mais plus rondes, et munies de nerfs épais comme le plantain et d'un vert obscur ; du milieu de ses feuilles s'éleve une tige haute d'un pied et demi et plus, d'un pouce de grosseur, creuse, cannelée, et aux endroits de ses nœuds il naît des feuilles alternes qui, rondes par la base, vont se terminer en pointe : les fleurs naissent au haut de la tige, campaniformes, découpées ordinairement en six parties, disposées en grosses grappes rameuses : à ces fleurs succedent des semences triangulaires, grandes, pleines d'un suc rouge ou roussâtre : la racine est un bon remede dans la diarrhée et la dyssenterie.

On substitue quelquefois au *rapontic* et à la *rhubarbe*, les racines d'une espece de *patience* à feuille ronde, que l'on apporte seche des montagnes de l'Auvergne, ainsi que des Alpes et des Pyrénées. *Voyez à l'article* PATIENCE.

RAPONTIC DE MONTAGNE ou RHUBARBE DES MOINES. *Voyez* PATIENCE DES JARDINS.

RAPONTIC VULGAIRE ou COMMUN. Quelques-uns donnent ce nom à la racine de la grande *centaurée*.

RAQUETTE. *Voyez* CACTIER EN RAQUETTE.

RAQUETTE DE MER. Nom donné à une *coralline* sertulaire, dont les articulations sont plates. *Voyez* CORALLINE.

RASCASSE ou SCORPENO, *Scorpæna* (porcus) *cirris ad oculos naresque*, Linn. ; *Scorpæna pinnulis ad oculos et nares*, Arted., Hasselq. ; *Perca dorso monopterygio, capite subcavernoso, aculeato, alepidato, circulis ad oculos, latere corporis capitisque*, Gronov. ; *Scorpius minor et scorpæna*, Willughb. etc. ; à Rome, *Scrofanello*. Poisson du genre du *Scorpene*, et qui se trouve fréquemment dans la Méditerranée ; il n'est pas rare non plus dans l'Océan ; il habite près des rivages et dans la fange.

Suivant *Willughby*, la forme de ce poisson est assez semblable à celle de la perche ordinaire ; mais rarement il pese plus d'une livre ; ses yeux sont saillans, grands, assez près l'un de l'autre, et recouverts par la peau de la tête ; leurs iris, dorés,

mais offusqués par des teintes d'un brun sombre ; l'espace entre les yeux est concave, et au-dessus de chacun de ces organes est une espece de petite nageoire ; on en voit deux autres semblables près des ouvertures inférieures des narines : l'ouverture de la gueule est fort ample ; les mâchoires, le palais et le fond de la gueule sont hérissés de petites dents : la tête est très-grosse à proportion du volume du corps ; son sommet et les opercules des ouïes sont chargés de rides et d'aspérités, et en outre garnis d'un grand nombre d'épines que les pêcheurs ne manquent pas de couper, parce qu'ils les croient venimeuses ; la lame inférieure des ouïes porte aussi deux fortes épines, et la supérieure en a une ; il y a encore une petite épine vers chaque œil, et trois ou quatre vers le museau, et d'autres vers la naissance des lignes latérales.

Ce poisson a le corps épais, mais effilé vers la queue ; le dos est voûté ; le ventre, saillant. *Willughby* dit que les écailles dont le corps est couvert sont semblables à celles des serpens ; sa couleur est obscure avec des teintes d'un jaune sale, et des taches brunes ; celle du ventre et des nageoires abdominales est rougeâtre : la nageoire dorsale est surbaissée au milieu de sa longueur, et garnie de vingt-un rayons, dont les douze premiers sont épineux ; les pectorales, qui sont très-étendues, en ont chacune seize, dont les quatre qui suivent le premier sont fourchus à leur extrémité ; les abdominales, qui sont très-distantes de la queue, en ont chacune six, dont l'antérieur épineux ; celle de l'anus en a huit, dont les trois premiers épineux ; celle de la queue qui est marquée par intervalles de lignes noires transversales, s'arrondit en demi-cercle à son extrémité lorsqu'elle est déployée. Sa chair est dure ; en la gardant un peu de temps, elle est plus facile à digérer.

RASE. *Voyez à l'article* PIN.

RASON ou RASOIR, *Coryphæna* (novacula) *capite pinnisque cancellatis, lineis cærulescentibus*, Linn. ; *Coryphæna palmaris pulchrè varia, dorso acuto*, Arted. ; *Novacula piscis*, Plin., Rondel., Willugh. ; *Pecten Romanorum*, Jonston. ; *Pesce pettine*, Salvian. Poisson

du genre du *Coryphene ;* il se trouve dans la Méditerranée ; sa chair est tendre, saine et agréable au goût. Le *rason* a environ une palme de longueur ; il va ordinairement seul, et se tient, dit *Salviani*, près des rivages, où il se nourrit de seches et de petits poissons : ce poisson a le dos tellement aminci en forme de tranchant, qu'il lui a mérité le nom qu'il porte ; sa tête est fort large et très-comprimée par les côtés ainsi que le corps ; les yeux sont petits et placés très-haut ; la gueule est située très-bas, et garnie intérieurement de dents fort aiguës, très-petites, excepté les quatre de devant qui sont plus grosses et plus alongées : le corps est couvert de grandes écailles panachées de diverses couleurs, dont l'effet est agréable ; la tête, les mâchoires et les opercules des ouïes sont marquées d'un grand nombre de lignes azurées : la nageoire de l'anus s'étend presque jusqu'à celle de la queue ; celle-ci est très-large, et toutes deux ont leur surface ornée de lignes jaunâtres et verdâtres, disposées régulièrement comme les fils d'un treillis : la nageoire dorsale, qui a peu de hauteur et occupe toute la longueur de cette partie, est rouge et mouchetée de quelques taches bleues ; le reste du corps est d'un jaune-safrané.

RASPAILLON. *Voyez* SPARAILLON.

RASPECON ou TAPEÇON à Marseille, ou RAT DE MER, de M. *Daubenton*, *Uranoscopus scaber*, Linn. ; *Trachinus cirris multis in maxillâ inferiore*, Arted. ; *Callyonymus vel Uranoscopus*, Willughb. : à Venise, *Lucerne*, *Pesce prete*, *Bocca in capo ;* à Rome, *Mesoro*. Poisson commun dans la Méditerranée. Il forme seul un genre dans le système de *Linnæus*, sous le nom d'*Uranoscopus* (Cœli speculator). Les Anciens l'avoient ainsi appelé, parce que ses yeux sont placés sur la partie supérieure de la tête, et dirigés en haut, en sorte qu'il paroît contempler le ciel. D'autres poissons, tels que la *baudroie*, la *raie*, etc. ont aussi les yeux au-dessus de la tête, mais leur regard est tourné de côté.

Le *raspecon* a jusqu'à un pied de longueur : selon *Willughby*, sa tête est volumineuse, plane en dessus, d'une forme presque carrée et couverte d'un cuir

osseux et hérissé d'aspérités ; la gueule est assez ample et située en dessus, comme les yeux : la mâchoire inférieure est prolongée de bas en haut, de maniere que la gueule, vers l'endroit où elle s'ouvre, est dans une direction verticale ; la partie inférieure du museau forme une avance comme un menton ; la levre inférieure est bordée de petits barbillons qui la font paroître frangée, et dont le poisson se sert peut-être pour amorcer les petits poissons qu'il veut dévorer ; les mâchoires sont garnies de dents aiguës ; le palais offre aussi plusieurs groupes de dents : sous la langue est un os qui se divise en trois épines : du milieu de l'occiput sortent deux osselets obtus et arrondis, qui s'étendent vers les yeux en forme de demi-cercle ; on voit aussi sous les opercules, à l'endroit où la tête s'unit au tronc, deux épines fortes et aiguës, inclinées en arriere, et renfermées dans des especes de gaînes, que le poisson étend et retire à son gré, en sorte qu'il peut découvrir ou cacher les épines dont nous venons de faire mention ; derriere ces épines il y en a deux autres plus petites.

Le *raspecon* a le corps un peu arrondi ; le dos et le ventre sont plats ; le dessus du corps est d'un gris-cendré ; le ventre est blanchâtre ; les écailles sont à peine sensibles ; les lignes latérales forment un arc vers le derriere de la premiere nageoire dorsale ; la premiere dorsale est petite, noire et garnie de trois rayons aigus, sans être épineux ; la seconde dorsale, qui est plus élevée, en a quatorze ; les pectorales en ont chacune seize : on voit de chaque côté et sur les coins de la poitrine, entre les opercules, une épine avec une gaîne mobile, semblable à celles qui ont été décrites ci-dessus : les nageoires abdominales sont plus près du museau que les pectorales, elles ont chacune cinq rayons ; celle de l'anus en a treize ; celle de la queue, douze. Suivant *Rondelet*, la chair de ce poisson est dure et d'une odeur désagréable ; selon d'autres, elle n'a point d'odeur et est d'un goût délicat. Quelques-uns croient que le *raspecon* est le *poisson* de *Tobie* : on prétend que son fiel est propre à nettoyer la

vue ; on l'a employé même pour la cataracte des yeux.

RAT, *Mus.* Le caractere du genre de ces animaux, dit M. *Brisson*, est d'avoir deux dents incisives à chaque mâchoire, point de dents canines, les doigts unguiculés, la queue nue ou couverte de poils clair-semés. Les especes de ce genre se distinguent entre elles par la longueur de leur queue et par leurs couleurs : les uns ont la queue plus longue que le corps ; d'autres l'ont à peu près de la longueur du corps, et d'autres l'ont beaucoup plus courte. Les *rats* ont les pieds de derriere plus longs que ceux de devant.

Le RAT COMMUN ou DOMESTIQUE, *Mus vulgaris domesticus, major, aut Rattus.* Il est connu de tout le monde par les incommodités qu'il cause, et il habite ordinairement les granges ou les vieilles maisons; il a environ sept pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue qui est plus longue que le corps ; il a la tête alongée, le museau pointu, la mâchoire inférieure très-courte, les yeux gros, les oreilles grandes, larges, arrondies, nues et comme transparentes ; il a quatre doigts aux pieds de devant et cinq à ceux de derriere ; tout son corps est couvert d'un poil d'un brun obscur, et sa queue revêtue de très-petites écailles disposées sur des lignes circulaires ; entre ces écailles, quelques poils très-clair-semés.

Le *rat*, dit M. *de Buffon*, est carnassier et même *panphague* ou *omnivore ;* il semble seulement préférer les substances dures à celles qui sont plus tendres, ses dents incisives sont ses armes : il mange les fruits, ronge la laine, le coton, le linge, les étoffes, les meubles ; il perce le bois, fait des trous dans les murs, se loge dans l'épaisseur des planchers, dans les vides de la charpente, de la boiserie ; il n'en sort que pour chercher sa subsistance, et souvent il y transporte tout ce qu'il peut traîner ; il y emmagasine même quelquefois ses provisions, sur-tout lorsqu'il a des petits. En tous lieux, en tout temps, on éprouve ses déprédations et ses ravages : avide de tout, la chair humaine même tente sa voracité ; on

a vu des moribonds, des prisonniers, des enfans au berceau, rongés par ce quadrupede omnivore. Les cloaques, les hôpitaux et les lieux mal-propres, les greniers, sont le séjour qu'il choisit pour sa retraite. Il cherche les endroits chauds et se niche en hiver auprès des cheminées ou dans le foin, dans la paille: il vit pendant cette saison de graisse, de chandelle, de lard, de fromage, de noix, de papier et boit son urine. La perte qu'il occasionne n'est pas toujours de peu de valeur : il semble à cet animal que tout dans la Nature doit un tribut à chaque individu de son espece; les *rats* au lieu de s'entr'aider et de partager en paix le butin, relativement à leurs besoins, ne sont occupés qu'à mutiler, à voler et à se dévorer les uns les autres.... Malgré les chats, les belettes, le poison, les piéges, les appâts, ces animaux pullulent si fort qu'ils causent souvent de grands dommages: c'est sur-tout dans les vieilles maisons, à la campagne où on garde du blé dans les greniers, et où le voisinage des granges et des magasins à foin favorise leur établissement et leur multiplication à un point si excessif, qu'on seroit obligé de déserter, s'ils ne se détruisoient eux-mêmes; mais heureusement ils se tuent, ils se mangent entre eux, pour peu que la faim les presse; en sorte que quand il y a disette à cause de leur multiplicité, les plus forts se jettent sur les plus foibles, leur ouvrent la tête, sucent d'abord la cervelle, et mangent ensuite le reste du cadavre; le lendemain la guerre recommence et dure ainsi jusqu'à la destruction du plus grand nombre. C'est par cette raison qu'il arrive ordinairement, qu'après avoir été infesté de ces animaux pendant un temps, ils semblent souvent disparoître tout à coup, et quelquefois pour long-temps. Il en est de même des *mulots*, dont la pullulation prodigieuse n'est arrêtée que par les cruautés qu'ils exercent entre eux, dès que les vivres commencent à leur manquer. *Aristote* a attribué cette destruction subite à l'effet des pluies; mais les *rats* n'y sont pas exposés, et les *mulots* savent s'en garantir; car les trous qu'ils habitent sous terre ne sont pas même humides. On prétend que la racine de la renoncule bulbeuse, écrasée avec

du vieux oing, est un appât fatal à ces animaux. *Voyez l'article* RENONCULE.

Les *rats* sont hardis, et aussi lascifs que voraces ; ils glapissent dans leurs amours, se battent à outrance, et crient quand ils se blessent ; ils produisent plusieurs fois par an, presque toujours en été ; les portées ordinaires sont de cinq ou six. Les femelles préparent un lit à leurs petits, et leur apportent à manger : lorsqu'ils commencent à sortir de leurs trous, la tendresse de la mere la porte à les veiller, les défendre, et à se battre même contre les chats pour les sauver. Un gros *rat* est plus méchant et presque aussi fort qu'un jeune chat : le *rat* qui a les dents de devant longues et fortes, le mord, et le chat ne se défend guere que de la griffe : ainsi il faut, pour résister au *rat*, que le chat soit non-seulement vigoureux, mais aguerri. La belette, quoique plus petite que le chat, est un ennemi que le *rat* redoute, parce qu'elle le poursuit jusque dans son trou, qu'elle le mord de toute la mâchoire avec acharnement, et qu'au lieu de démordre par reprises, elle suce le sang de l'endroit entamé ; aussi dans ce combat le *rat* succombe-t-il presque toujours.

M. le Docteur *Morand* a étudié pourquoi certains animaux sont sujets à certaines maladies, comme le *chien* en général à la rage ; les *épagneuls* et les *chiens courans*, les *perroquets*, les *alouettes* et les *oiseaux* de complexion chaude, au mal caduc et aux apostêmes ; les *oiseaux* en cage, au mal de croupion ; le *rossignol*, à la goutte ; la *linote*, à la phthisie, etc. Il a observé que les *rats*, sur-tout les mâles, sont particuliérement sujets à la maladie de la pierre, quand ils sont vieux ; ces pierres se trouvent dans les voies urinaires. En général les *rats* ont communément les reins malades, ulcérés et d'un gros volume, principalement quand ils n'ont pas la pierre et qu'ils deviennent vieux. M. *Morand* déduit la cause de cette maladie, tant chez les *rats* que chez les personnes de cabinet, de la vie sédentaire qui rétrécit les passages urinaires, de la situation du corps lorsque l'on est assis ou plié en rond, de l'espece d'aliment, etc. *Consultez* la *Lettre* de M. *Morand*, adressée à M. le

Comte

Comte *de Loss*. Indépendamment de cette maladie, le *rat* est sujet à être pouilleux et galeux.

Dans cette espece, comme dans toutes celles qui sont très-nombreuses en individus, on trouve des variétés : outre les *rats* ordinaires qui sont noirâtres, il y en a de bruns, de presque noirs, et d'autres d'un gris plus blanc ou plus roux, et d'autres tout-à-fait blancs. Ces *rats blancs* ont les yeux rouges comme le *lapin blanc*, la *souris blanche*, et comme tous les autres animaux qui sont tout-à-fait blancs. L'espece entiere avec ses variétés paroît être naturelle aux climats tempérés de notre Continent, et s'est beaucoup plus répandue dans les pays chauds que dans les pays froids. Ceux qui sont aujourd'hui en Amérique, y ont débarqué avec les Européens; ils s'y sont si prodigieusement multipliés d'abord, qu'ils ont été pendant long-temps le fléau des Colonies; ces *rats* n'y avoient guere d'autres ennemis que les grosses couleuvres, qui les avaloient tout vivans. Les navires les ont aussi portés aux Indes Orientales et dans toutes les Isles de l'Archipel Indien; il s'en trouve aussi beaucoup en Afrique. Dans le Nord, au contraire, ils ne se sont guere multipliés au-delà de la Suede : ce qu'on appelle des *rats* en Norwege et en Laponie, sont des animaux, différens de nos *rats*. Voyez RAT DE NORWEGE *à l'article* LÉMING.

RAT DES ALPES. Surnom donné à la *marmotte*, Voyez *ce mot*.

RAT D'AMÉRIQUE. M. le Docteur *de la Borde* nous a dit qu'on donne à Cayenne le nom de *rats* à trois especes d'animaux qui ne sont peut-être pas de véritables *rats*. 1.° Le *rat des palétuviers*, qui est gros comme le *rat* d'Europe; il a le poil rude, rougeâtre; leur queue est longue et blanche; ils font quatre à cinq petits dans des trous de bois, se nourrissent de petits coquillages et de petits poissons; ils mordent cruellement : les chiens les prennent; à défaut on les assomme à coups de bâton. 2.° Le *rat des bois*, qui est plus petit que le précédent; son poil est grisâtre; sa queue, petite; la peau, dure comme celle de la loutre : il se tient sur les arbres,

et fait ses petits sur des lianes touffues. 3.° Le *rat-maipouri ;* il est presque gros comme un chat, et est aussi rare que les précédens sont communs ; il n'a pas de queue ; son poil est long et roux ; il fait quatre ou cinq petits sur les lianes ou dans les trous de bois ; il vit de noyaux d'aouara, et mange ainsi que les précédens uniquement pendant la nuit : le *rat-maipouri* est farouche et mauvais pour les chiens ; il se jette à l'eau et plonge quand on le chasse. Les Negres mangent la chair de ces trois sortes d'animaux.

RAT BLANC. Surnom donné au *lérot ;* Voyez *ce mot.*

RAT DES BOIS, *Mus sylvaticus aut sylvestris.* Sa queue est très-longue et couverte de très-petites écailles ; toute la partie supérieure du corps et l'extérieur des jambes sont d'un fauve clair ; la partie inférieure du corps et l'intérieur des jambes sont blanchâtres : en été il habite les bois et les campagnes, l'hiver il gagne les granges. M. *de Buffon* pense que ce prétendu *rat des bois* est un *surmulot ;* Voyez *ce mot.*

RAT DES BOIS DU BRÉSIL. C'est le *sarigue ;* Voyez *ce mot.*

RAT DES CHAMPS, *Mus campestris.* Surnom donné à deux especes très-différentes ; la premiere et la plus grande est le *mulot ;* la petite espece est le *campagnol.* Voyez *ces mots.*

RAT D'EAU, *Mus aquaticus.* Le *rat d'eau* est un animal de la grosseur d'un *rat*, mais qui, par le naturel et par les habitudes, ressemble beaucoup plus à la *loutre* qu'au *rat :* il a la tête plus courte, le museau plus gros, les oreilles moins apparentes, le poil plus hérissé et la queue beaucoup moins longue que le *rat domestique ;* ses poils sont mêlés de jaune et de brun-noir dans la partie supérieure de son corps, et dans la partie inférieure ils sont cendrés et mêlés d'un peu de jaune ; comme la *loutre*, il ne fréquente que les eaux douces, et on le trouve communément sur le bord des rivieres, des ruisseaux et des étangs où il repaire dans des trous : comme elle, il ne vit guere que de poissons qu'il dérobe : les goujons, les vérons, les ablettes, le frai de la carpe, du

brochet et du barbeau sont sa nourriture ordinaire ; il mange aussi des grenouilles, des insectes d'eau, et quelquefois des racines et des herbes. Il n'a pas, comme la *loutre*, des membranes entre les doigts des pieds : tous ses doigts sont séparés, et cependant il nage facilement à la surface ou entre deux eaux ; il se tient aussi sous l'eau long-temps, et rapporte sa proie pour la manger à terre, sur l'herbe ou dans son trou : les pêcheurs l'y surprennent quelquefois en cherchant des écrevisses ; il leur mord les doigts, et cherche à se sauver en se jetant dans l'eau.

Il fuit, comme la *loutre*, les rivieres trop fréquentées, aussi bien que les terres élevées ; les chiens le chassent avec une espece de fureur : on ne le trouve jamais dans les maisons, dans les granges ; il ne quitte pas le bord des eaux, ne s'en éloigne pas même autant que la *loutre*, qui quelquefois s'écarte et voyage en pays sec à plus d'une lieue. Le *rat d'eau* se rencontre donc rarement dans les hautes montagnes, dans les plaines arides, mais il est très-nombreux dans tous les vallons humides et marécageux. Les mâles et les femelles se recherchent sur la fin de l'hiver ; ces dernieres mettent bas au mois d'Avril : les portées sont de six ou sept. Leur chair n'est pas absolument mauvaise : quelques paysans en mangent les jours maigres comme de celle de la *loutre*. On les trouve dans toute l'Europe, excepté dans le climat trop rigoureux du Pôle.

Le *rat d'eau* d'Europe se trouve aussi en Canada ; il n'est brun que sur le dos : le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits ; la tête, le museau même et l'extrémité de la queue sont blancs aussi : son poil paroît aussi plus doux et plus lustré. La différence de la couleur du poil de ce *rat d'eau* du Canada est sans doute due au froid du climat, et l'on peut présumer, dit M. *de Buffon*, qu'en cherchant ces animaux dans le Nord de l'Europe, on y trouvera comme au Canada le *rat d'eau blanc*.

RAT D'EAU BLANC DU CANADA. *Voyez* à la fin de l'*article* RAT D'EAU.

RAT D'ÉGYPTE ou RAT D'INDE ou MANGOUSTE, *Voyez* ICHNEUMON.

RAT DOMESTIQUE moyen, de quelques Nomenclateurs. C'est le *mulot*; Voyez *ce mot*.

RAT D'OR ou plutôt RAT-DORT, en Bourgogne. C'est le *muscardin*; Voyez *ce mot*.

RAT-LIRON, en vieux François. C'est le *loir*; Voyez *ce mot*.

RAT DE MADAGASCAR. Ce petit animal paroît voisin de l'espece du *rat palmiste*. Il a le corps alongé, le museau aigu, les pieds courts et une longue queue tachetée; il se tient sur les palmiers et en mange les fruits; ses mouvemens sont très-vifs; il jette un petit cri semblable à celui de l'écureuil, mais plus foible; il se sert de même de ses pattes de devant pour manger, releve sa queue, se dresse et grimpe en écartant les jambes; mais il ne paroît pas qu'il puisse s'apprivoiser comme le *rat palmiste*. Voyez *cet article*.

RAT-MAIPOURI. *Voyez* ci-dessus à l'*article* RAT D'AMÉRIQUE.

RAT-MANICOU. *Voyez à l'article* MARMOSE.

RAT ou RAS DE MARÉE. Nom donné à un courant rapide et dangereux, ou à un changement dans le courant des eaux. *Voyez à l'article* MER.

RAT DE MER. *Voyez* RASPECON.

RAT DE MONTAGNE ou RAT SAUTEUR D'ÉGYPTE. On prétend que c'est le *gerbuah* des Arabes: il ne faut pas confondre cet animal avec l'*ichneumon*. Voyez l'*article* GERBOISE.

RAT MUSQUÉ, *Mus moschiferus*. C'est une espece d'amphibie mis par MM. *Linnæus* et *Brisson* dans le genre des *Castors*, et par M. *Klein* dans celui des *Loirs*.

On a donné le nom de *rat musqué* à des animaux de diverses especes. Il y a le *rat musqué* naturel au Canada et qui est nommé par les Sauvages de ce pays, *ondatra*. Ce *rat musqué* differe, ainsi que nous l'apprend M. *de Buffon*, du *rat musqué* de Laponie et de Moscovie et qui est le *desman*; il differe aussi du *piloris*, autre espece de *rat musqué* qui se trouve à la Martinique et aux autres Isles Antilles. Il y a encore le *rat de senteur* de l'Isle de France. *Voyez son article*.

L'*ondatra* (chez les Hurons , *ondathra*) ou *rat musqué de Canada* dont nous allons donner ici l'histoire et les mœurs , differe du *desman* ou *rat musqué de Moscovie* , en ce qu'il a les doigts des pieds tous séparés les uns des autres , les yeux très-apparens , le museau fort court ; au lieu que le *desman* a les pieds de derriere réunis par une membrane , les yeux extrêmement petits , le museau prolongé comme la *musaraigne :* tous deux , l'*ondatra* et le *desman* , ont la queue plate , et ils different du *piloris* ou *rat musqué des Antilles* par cette conformation et par plusieurs autres caracteres : le *piloris* a la queue assez courte , cylindrique comme celle des autres *rats ;* au lieu que l'*ondatra* et le *desman* l'ont tous deux fort longue. L'*ondatra* ressemble par la tête au *rat d'eau* , et le *desman* à la *musaraigne.* Le *desman* est le *Mus aquaticus* de *Clusius ;* le *Castor caudâ verticaliter planâ* , de M. *Brisson.*

On trouve dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences , année 1725 , page 323* , l'histoire de l'*ondatra* ou *rat musqué de Canada.* Cet animal qui a aussi une forte odeur de musc , a assez de rapport avec le *castor :* les Sauvages les disent freres , ils ajoutent que le *castor* qui est l'aîné est beaucoup plus gros et a plus d'esprit que son cadet. Au premier coup d'œil on prendroit un vieux *rat musqué* et un *castor* d'un mois pour deux animaux de même espece. L'*ondatra* est de la grosseur d'un petit *lapin.*

M. *Brisson* dit que le *rat musqué du Canada* (*ondatra*) a un pied de long ; sa queue est couverte de petites écailles , un peu velue et plate verticalement , comme si elle eût été serrée et comprimée des deux côtés dans sa longueur ; elle a neuf pouces de long et environ dix lignes de large ; elle se termine en pointe obtuse et est un peu arrondie à l'origine : sa tête est oblongue ; ses yeux sont grands , et ses oreilles très-courtes , ainsi que ses jambes : il a à chaque pied cinq doigts tous séparés les uns des autres , armés d'ongles forts , et le pouce bien distinct ; ces doigts sont garnis de longs poils assez serrés , qui suppléent en partie à l'effet d'une membrane continue , et donnent à l'animal plus de facilité pour

nager ; les pieds de derriere sont plus grands que ceux de devant : son poil est aussi très-doux et fort épais, et d'un roux plus foncé sur le dos qu'ailleurs ; la gorge et le ventre sont d'un blanc-jaunâtre : il a les oreilles très-courtes et non pas nues comme le *rat domestique*, mais bien couvertes de poils en dehors et en dedans ; les yeux grands et de trois lignes d'ouverture, deux dents incisives d'environ un pouce de long dans la mâchoire inférieure, et deux autres plus courtes dans la mâchoire supérieure ; ces quatre dents sont très-fortes, et lui servent à ronger et couper le bois : il se nourrit pendant l'été de toutes sortes d'herbes, et pendant l'hiver de différentes especes de racines, telles que celles du *nénuphar* jaune et blanc, et du *calamus aromatique*.

Quoique différens des *castors* par la taille et par la forme de la queue, les *ondatras* leur ressemblent à beaucoup d'égards. En effet ils paroissent avoir le génie, les mœurs, l'adresse, en un mot les mêmes inclinations et la même industrie dans le travail que le *castor* : comme lui ils vivent en société, au moins pendant l'hiver : ils forment une petite république. Tous les petits citoyens nés architectes travaillent d'abord à l'édifice public, ensuite ils se bâtissent des cabanes, dont les unes plus petites ne sont habitées que par une seule famille ; les autres plus grandes en contiennent plusieurs : leur génie se montre dans le choix du lieu même où ils s'établissent. Ils bâtissent leurs loges dans des marais, ou sur le bord des lacs et des rivieres qui ont beaucoup d'étendue, et dont le lit est plat, où par conséquent l'eau est dormante, et où enfin le terrain produit abondamment des plantes dont les racines sont convenables à leur nourriture. C'est sur les endroits les plus hauts d'un pareil terrain qu'ils construisent leurs loges, afin que les eaux puissent s'élever sans les incommoder. Si leur loge est trop basse ils l'élevent, et l'abaissent si elle est trop élevée ; ils pratiquent en dedans des gradins pour se retirer d'étage en étage à mesure que l'eau monte : par ce moyen ils se garantissent de l'inondation des eaux de la terre. Lorsque cette loge est destinée pour se

huit individus, elle a environ deux pieds de diametre en tout sens ; et elle est plus grande proportionnellement lorsqu'elle en doit contenir davantage : il y a autant d'appartemens qu'il y a de familles.

Ces cabanes sont rondes et couvertes d'un dôme d'un pied d'épaisseur : des herbes, des joncs entrelacés et mêlés avec de la terre grasse qu'ils pétrissent avec les pieds, sont leurs matériaux ; leur construction est ainsi enduite d'un mastic impénétrable à l'eau du Ciel. Ils se ménagent une ouverture par laquelle ils peuvent entrer et sortir ; mais ils la bouchent entiérement quand l'hiver s'est tout-à-fait déclaré et qu'ils veulent se renfermer dans la retraite qu'ils se sont préparée : en cette saison il n'est pas rare de voir leurs cabanes couvertes de trois à quatre pieds de neige et de glace sans qu'ils en soient incommodés. Nos petits habitans ne font point de provisions pour vivre comme les *castors*, mais ils creusent des puits et des especes de boyaux au-dessous et à l'entour de leur demeure pour chercher de l'eau et des racines.

Ces *rats musqués* (*ondatras*) passent ainsi tristement l'hiver ; ils sont privés pendant tout ce temps de la lumiere du Ciel, et comme par dédommagement ils ont dans leurs loges les commodités essentielles : ils n'ont rien à craindre des chasseurs pendant cette saison ; mais lorsque l'haleine du printemps, dans les mois de Mars et d'Avril, commence à dissoudre les neiges et à découvrir les sommets de leurs habitations, les chasseurs ne leur font point de quartier, ils en ouvrent le dôme, et les offusquent brusquement de la lumiere du jour, ils assomment à coups de bâton et prennent tous ceux qui n'ont pu gagner les galeries souterraines qui leur servent de dernier retranchement, où on les suit encore, car leur peau est précieuse et leur chair n'est pas mauvaise à manger. Ceux qui échappent quittent leur habitation à peu près dans ce temps ; ils sont errans dans l'été, mais toujours deux à deux ; ils produisent une fois par an, et cinq ou six petits à la fois : la durée de la gestation n'est pas longue, puisqu'ils n'entrent en amour qu'au commencement

de l'été, et que les petits sont déjà grands au mois d'Octobre et en état de suivre pere et pere. Nous venons de dire que l'été est le temps de leurs amours; cette saison leur est encore funeste, parce qu'alors les chasseurs pipent les mâles en imitant le cri des femelles qui est une espece de gémissement; cet appel les fait approcher et on les tue à coups de fusil; ceux qui ont le bonheur d'échapper aux mains des chasseurs se rassemblent au commencement de l'hiver suivant, et comme ils ne reviennent jamais à leurs anciennes habitations, alors nouveaux travaux, nouveaux édifices, même esprit de société. Les *rats musqués* qui vivent dans les pays chauds sont des *pilori*s qui n'ont pas le même besoin de cabanes que les *ondatras*; aussi sont-ils terriers comme nos *lapins*.

Les *rats musqués* (*ondatras*) sont peu farouches, et en les prenant petits on peut les apprivoiser aisément; ils sont même très-jolis lorsqu'ils sont jeunes; leur queue longue et presque nue qui rend leur figure désagréable, est fort courte dans le premier âge: ils jouent innocemment et aussi lestement que les petits *chats*; ils ne mordent pas, et on les nourriroit volontiers si leur odeur n'étoit point si rebutante. Parvenus à leur grandeur ordinaire, ils pesent environ trois livres: ils ont comme le *castor* deux sortes de poils, le plus long est d'un pouce ou environ et luisant; le plus court est une espece de duvet très-fin, long de cinq ou six lignes: l'on fait usage de ce duvet dans la fabrique des chapeaux. Si leur peau ne sentoit pas toujours le *musc*, elle seroit admirable pour toutes les fourrures à cause de sa beauté. Le duvet garantit ce *rat* (*ondatra*) du froid, et le grand poil qui est bien plus rude, conserve et défend le duvet de la fange dans laquelle il se vautre souvent, sur-tout en bâtissant sa loge: les écailles de sa queue n'ont guere qu'une ligne de surface, encore empietent-elles un peu les unes sur les autres: ses pieds antérieurs ressemblent à ceux de tous les animaux qui rongent; pour ceux de derriere, ils n'ont aucune ressemblance aux pieds du *rat domestique*, non plus qu'à ceux du *castor*. Nous l'avons

dit ; l'*ondatra* ne nage ni aussi vîte, ni aussi long-temps que le *castor*, il va plus souvent à terre ; il ne court bas bien et marche encore plus mal en se berçant à peu près comme une oie. On trouvera dans les *Mémoires de l'Académie* cités ci-dessus, une description anatomique du *rat musqué* (*ondatra*), et un extrait de M. *de Réaumur*, fait sur les Mémoires et les Lettres que M. *Sarrazin*, Médecin du Roi à Quebec, a envoyés concernant ce *rat musqué*.

Le *rat musqué* (*ondatra*) nous présente une organisation singuliere, et de ces especes d'accidens de la Nature, qui nous font voir combien elle sait varier ses plans. On observe d'abord dans cet animal la force et l'expansion du *muscle peaussier*, qui fait que l'animal en contractant sa peau peut resserrer son corps et le réduire en un plus petit volume : secondement, la souplesse des fausses-côtes permet cette contraction du corps, laquelle est si considérable que ce *rat musqué* passe dans des trous où des animaux beaucoup plus petits que lui ne peuvent entrer. On observe de plus dans les femelles une autre sorte d'organisation, qui ne se trouve que dans quelques especes d'animaux, comme les *rats* et les *singes*, mais dans les femelles seulement ; c'est que ces femelles ont le conduit des urines et l'orifice par où elles s'écoulent absolument séparés des parties de la génération ; elles ont trois ouvertures, et l'uretre, au lieu d'aboutir comme dans les autres animaux au-dessous du clitoris, aboutit à une éminence velue, située sur l'os pubis, où est un orifice particulier qui sert à l'éjection des urines.

Dans les mâles *ondatras*, les testicules, qui comme dans les autres *rats* sont situés des deux côtés de l'anus, deviennent, dans le temps du rut, très-gros pour un animal aussi petit ; ils ont alors la grosseur de noix muscades : mais lorsque cette surabondance de nourriture a été épuisée par des coits réitérés, ils s'affaissent, s'obliterent et diminuent au point de n'avoir pas plus d'une ligne de diametre. Les follécules qui contiennent le musc ou le parfum de cet animal sous la forme d'une humeur laiteuse, et qui sont voisins des parties de la génération, éprouvent

aussi les mêmes changemens ; ils sont très-gros, très-gonflés, et leur parfum est très-fort, très-exalté, et même très-sensible à une assez grande distance dans le temps des amours ; après quoi ils se rident, se flétrissent, et enfin s'obliterent entiérement. Le changement dans les follécules qui contiennent le parfum, se fait plus promptement et plus complétement que celui des parties de la génération ; ces follécules, qui sont communs aux deux sexes, contiennent un lait fort abondant au temps du rut, ils ont des vaisseaux excrétoires qui aboutissent dans le mâle à l'extrémité de la verge, et vers le clitoris dans la femelle ; et cette sécrétion se fait et s'évacue à peu près au même endroit que l'urine dans les autres quadrupedes : toutes ces singularités ont été très-bien observées par M. *Sarrazin*. Cette forte odeur du musc de l'*ondatra*, lors de son rut, quoique suave pour quantité d'Européens, déplait si fort aux Sauvages qu'ils ont appelé *puante* une riviere sur le bord de laquelle habitent en grand nombre ces *rats musqués*, qu'ils appellent aussi *rats puants*.

On voit des changemens et des altérations à peu près semblables dans les parties de la génération du *rat d'eau*, du *campagnol* et de la *taupe*. Voilà donc, dit M. *de Buffon*, des animaux qui, par tout le reste de la conformation, ressemblent aux autres quadrupedes, dans lesquels cependant les parties de la génération se renouvellent et s'obliterent chaque année à peu près comme les laitances des poissons, et comme les vaisseaux séminaux du *calmar*, qui ont leur changement, leur anéantissement et leur reproduction, (on en pourroit dire presque autant de ces quadrupedes dont le rut est violent et momentané, tels que le *cerf* et le *daim*) : ce sont de ces nuances par lesquelles la Nature rapproche secrétement les êtres qui nous paroissent les plus éloignés.

L'*ondatra* et le *desman* sont les seuls animaux des pays Septentrionaux qui donnent du parfum, car l'odeur du *castoreum* est très-désagréable ; et ce n'est que dans les climats chauds qu'on trouve les animaux qui fournissent le vrai *musc*, la *civette* et les autres parfums.

RAT DE NORWEGE; *Voyez* LÉMING. Le *rat de Norwege* de *Seba*, est le *pouc*; Voyez *ce mot.*

RAT PALMISTE, *Mus palmarum.* C'est le *Mustela Africana*, de *Clusius*; le *Mustela Lybica*, de *Nieremberg*: on lui donne aussi le nom d'*écureuil palmiste.* C'est un animal qu'on trouve dans les climats chauds de l'Ancien Continent, en Asie et en Afrique, et qu'on dit être du genre de l'*Ecureuil* : il est de la grosseur d'un *rat* ou d'un petit *écureuil*; il passe sa vie sur les palmiers, et c'est de là qu'il a tiré son nom. Il a la tête à peu près de la même forme que celle du *campagnol*, et couverte de même de poils hérissés; ses oreilles sont courtes et arrondies; sa queue, quoique longue et pointue, n'est pas traînante, mais il la porte droite et relevée verticalement, sans cependant la renverser sur son corps, comme fait l'*écureuil*; elle est couverte d'un poil plus long que celui du corps, mais bien plus court que celui de l'*écureuil* : il a quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derriere : tous les poils de son corps sont variés de roux et de noir; ceux de la queue le sont de noir et de jaunâtre; en dessus et en dessous ils sont d'un jaune-roux, ayant de chaque côté deux bandes longitudinales, étroites, noires et terminées par une bande longitudinale blanchâtre; il a aussi sur le milieu du dos trois bandes blanches qui s'étendent dans toute sa longueur, une de chaque côté, et l'autre au milieu.

Cet animal a à peu près les mêmes habitudes et le même naturel que l'*écureuil* commun; il se tient au haut des arbres, il vit de fruits et se sert de ses pieds de devant pour les saisir et les porter à sa bouche; il a la même voix, le même cri, le même instinct, la même agilité; il est très-vif, très-doux, s'apprivoise fort aisément, au point de s'attacher à sa demeure, de n'en sortir que pour se promener, d'y revenir ensuite de lui-même; il a une très-jolie figure; sa robe rayée de blanc est plus belle que celle de l'*écureuil*; sa taille est plus petite, son corps plus léger, et ses mouvemens sont aussi prestes.

L'*écureuil Barbaresque* ressemble tout-à-fait à cet *écureuil palmiste*, par les mœurs et par le naturel : il

est du même Continent, du même climat, de la même grosseur et à peu près de la même figure ; mais ils different entre eux à l'extérieur en ce que le *Barbaresque* a la tête et le chanfrein plus arqués, les oreilles plus grandes, la queue garnie de poils plus touffus et plus longs que le *palmiste* ; il est aussi plus *écureuil* que *rat*, par la forme du corps et de la tête ; il a sur le dos quatre bandes blanches, au lieu que le *palmiste* n'en a que trois ; la bande blanche du milieu se trouve dans le *palmiste* sur l'épine du dos, tandis que dans le *Barbaresque* il se trouve sur la même partie une bande noire mêlée de roux. Ces différences très-remarquables entre le *rat palmiste* et l'*écureuil de Barbarie*, semblent indiquer assez que ce sont deux animaux différens. Le *Barbaresque* est le *Sciurus getulus* d'*Aldrovande*, et de *Cæsius* dans *Gesner* ; le *Barbary-squirrel*, d'*Edwards* ; et ces animaux ne doivent pas être confondus avec le *Suisse* ou *écureuil de terre*. Voyez SUISSE.

RAT DES PARÉTUVIERS. *Voyez* ci-dessus *l'article* RAT D'AMÉRIQUE.

RAT-PENNADE. C'est la *chauve-souris*. Voyez *ce mot*.

RAT DE PHARAON ou D'ÉGYPTE. Suivant *Belon*, c'est la *mangouste*. Voyez ICHNEUMON.

RAT DE PONT ou RAT DE TARTARIE. Nom donné à une sorte d'*écureuil volant* qui est le *polatouche* ; Voyez *ce dernier mot*.

RAT PUANT des Sauvages de l'Amérique. C'est l'*ondatra* ; Voyez l'*article* RAT MUSQUÉ.

RAT-SAUTERELLE. Dans quelques provinces de France c'est le *mulot* ; Voyez *ce mot*.

Nous avons déjà insinué que le *rat sauteur* d'Égypte ou le *rat de montagne* d'Égypte, *Mus jaculus* de *Linnæus*, est le *gerbuah* des Arabes, et l'une des *gerboises* des Naturalistes. *Voyez à l'article* GERBOISE.

RAT SAUVAGE du Voyageur *Dumont*. C'est le *sarigue* ; Voyez *ce mot*.

RAT DE SCYTHIE. C'est le *polatouche* ; Voyez *ce mot*.

RAT DE SENTEUR. A l'Isle de France on a donné ce nom à un *rat* venu de l'Inde depuis quelques années, et que les Portugais nomment *cheroso* : cette espece de *rat* a une odeur de musc des plus fortes qui se

répand aux environs des lieux qu'il habite ; l'on croit que lorsqu'il passe dans des endroits où il y a du vin, il le fait aigrir. Quand il entre dans une chambre, on le sent aussi-tôt, et on l'entend crier *kric, kric, kric.* Ce *rat* est extrêmement petit, et à peu près de la figure d'un furet ; sa morsure est, dit-on, venimeuse. Quelques-uns prétendent, mais sans fondement, que ce *rat* doit en partie son odeur à la racine de *bassombe* ou *acorus verus*, dont il se nourrit sur-tout pendant l'hiver.

RAT DE SURINAM. C'est le *phalanger* ; Voyez *ce mot.*

RAT DE TERRE ou RAT PETIT DES CHAMPS. C'est le *campagnol* ; Voyez *ce mot.*

RAT VEULE. C'est le *loir* ; Voyez *ce mot.*

RAT VOLANT. C'est le *polatouche* ; Voyez *ce mot.*

RATAN. *Voyez* ROTIN.

RATEAU, *Rastellum.* Coquille assez rare et du genre des *Huitres* : sa couleur est marron ou grisâtre ; elle est de forme oblongue, à tête en pointe ou en bec ; la valve supérieure a une côte, et la valve inférieure un sillon, comme dans la coquille appelée la *feuille*, ornés de plis nombreux qui naissent de la côte et du sillon, et formant sur les bords d'une valve des angles rentrans, qui s'emboîtent ou s'engrenent exactement dans les angles saillans de l'autre valve, comme dans la crête du coq.

RATIER des Provençaux. C'est la *cresserelle* ; Voyez *ce mot.*

RATILLON. Nom de la *raie bouclée* encore petite.

RATISSOIRE. *Voyez* RAPE.

RATON, *Vulpi affinis Americana Raccoon.* Espece de quadrupede assez joli, qui s'apprivoise aisément, qui est connu en Angleterre sous ce nom, et qui paroît différent du *coati*, nom sous lequel plusieurs Auteurs l'ont indiqué. On en a vu un à Paris en 1766, qui étoit couvert d'un poil grisâtre, parsemé de zones noires ; on l'appeloit le *vigilant du Brésil* ; il étoit sensible au froid, et il approchoit du feu en se tenant debout sur les deux pattes postérieures ; alors il étendoit les bras ou pattes antérieures, et ouvroit ses especes de mains, puis se frottoit la poitrine et le ventre comme auroit pu faire un homme.

On voit dans quelques Ménageries des animaux du Nouveau Monde appelés *coati* et *quachi*, qui ont des rapports communs avec le *raton*; Voyez *ces mots*.

Le *raton* est le *Raccoon*, de Sloane; le *Coati Brasiliensium*, de *Klein*; l'*Ursus caudâ elongatâ*, de *Linnæus*; l'*Ursus caudâ annulatim variegatâ*, de M. *Brisson*.

M. *de Buffon* a eu un *raton* vivant, il étoit de la grosseur et de la forme d'un petit blaireau, mais de taille moins épaisse, couvert d'un poil doux, long, touffu, noirâtre par la pointe et gris par dessous; il avoit le corps assez court, la tête comme le renard, les oreilles rondes et beaucoup plus courtes, les yeux grands, d'un vert-jaunâtre, un bandeau noir posé transversalement au-dessus des yeux, le museau effilé, le nez un peu retroussé, la levre supérieure plus avancée que l'inférieure, les dents incisives comme dans le chien, au nombre de six, deux canines en haut et en bas : la queue annelée alternativement de zones noires et blanches, touffue, et au moins aussi longue que le corps; les jambes de devant beaucoup plus courtes que celles de derriere; cinq doigts armés d'ongles à chaque pied; les pieds de derriere portant assez sur le talon pour que l'animal pût s'élever et soutenir son corps dans une situation inclinée en avant. Lorsqu'on lui donnoit quelque chose à manger, il le prenoit avec ses deux pattes de devant à la fois, qu'il tenoit jointes et qui lui servoient de mains, et le portoit à sa gueule; à l'aide de ses ongles fermes, pointus comme des épingles, il grimpoit aisément sur les arbres et couroit légérement jusque sur l'extrémité des branches; il alloit toujours par sauts, il gambadoit plutôt qu'il ne marchoit, et ses mouvemens quoique obliques, étoient tous prompts et légers.

Cet animal furetoit par-tout et mangeoit aussi de tout, chair crue ou cuite, poisson, œufs, volailles vivantes, graines, racines et même des insectes; il se plaisoit même à chercher les araignées, et lorsqu'il étoit en liberté dans un jardin il prenoit les limaçons, les hannetons, les vers; il aimoit le lait, le sucre et les autres nourritures douces, à l'exception des fruits; il avoit l'habitude constante de tremper

dans l'eau tout ce qu'il mangeoit : il observoit une espece de propreté ; il se retiroit au loin pour faire ses besoins : au reste, il étoit doux, paisible, familier et même caressant, sautant sur les gens qu'il aimoit, jouant volontiers et d'assez bonne grace ; leste, agile, toujours en mouvement : il m'a paru tenir beaucoup, dit M. *de Buffon*, de la nature du *maki*, et un peu des qualités du chien.

Le *raton* est très-sensible aux mauvais traitemens : dans sa colere il fait entendre tantôt le sifflement du courli, tantôt l'aboiement enroué d'un vieux chien. Si quelqu'un le frappe, s'il est attaqué par un animal qu'il croit plus fort que lui, il ne fait aucune résistance ; il cache sa tête et ses pattes et forme de son corps une boule ; il ne laisse échapper aucune plainte, et dans cette position il souffriroit la mort. Il paroît qu'il hait les enfans, que leurs pleurs l'irritent, car il fait tous ses efforts pour s'élancer sur eux.

Le *raton* est originaire des contrées Méridionales du Nouveau Continent ; il est très-commun à la Jamaïque, où il habite dans les montagnes d'où il descend pour manger des cannes de sucre.

Il seroit avantageux d'essayer si ces animaux pourroient s'accoutumer dans ce climat et y multiplier, car alors ils rendroient de grands avantages dans les jardins, en détruisant les insectes mal-faisans qui les dévorent.

RATE, *Lien aut Splen.* Nom d'un viscere qui se trouve dans un très-grand nombre d'animaux, et qui dans l'homme notamment est composé d'une multitude de petites cellules cotonneuses ; on y voit des nerfs, des arteres, des veines tant sanguines que lymphatiques : son organisation donne lieu de croire que le sang, en traversant la substance de ce viscere, y reçoit une altération particuliere par le retardement mécanique de son cours, et que par l'action du grand nombre de nerfs qui s'y distribuent, il s'y développe de maniere à devenir plus propre à la sécrétion de la bile qui doit se faire dans le foie. *Voyez* l'article *Économie animale*, au mot HOMME.

RATTE A LA GRANDE QUEUE. C'est le *mulot* ; Voyez *ce mot.*

RATTE-COUETTE, en Bourgogne, ou RAT A COURTE QUEUE. C'est le *campagnol*; Voyez ce dernier *mot*.

RATTE ROUSSE. *Voyez à l'article* SOURIS.

RAVALE. Dans les terres de l'Orénoque on donne ce nom au *sarigue*. Voyez *ce mot*.

RAVE, *Rapa*; *Brassica rapa*, Linn. 931. Plante très-connue, de la famille des *Crucifères*, et dont on distingue deux variétés, l'une *mâle* et l'autre *femelle*. Mais cette distinction de sexe est ici fautive; chaque espece est hermaphrodite et se reproduit sans le secours de l'autre.

1.° La RAVE MALE ou la VRAIE RAVE, ou RABIOULE, ou GROSSE RAVE, *Rapa sativa, rotunda*, Bauh. Pin. 89; Tourn. 228; *Brassica rapa*, Linn. 931. C'est une plante très-différente de nos *raves* ordinaires ou *petites raves*, qui font partie du genre des *Radis*, Voyez *ce mot*. Elle ressemble beaucoup au navet par son port et par la forme de ses parties, de sorte qu'il est souvent assez difficile de l'en distinguer; cependant la racine des *raves* a une consistance et une saveur notables: cette racine est tubéreuse, charnue, ronde, grosse quelquefois comme la tête d'un enfant, de couleur verte, ou blanche, ou jaune, ou rougeâtre, ou noirâtre en dehors, garnie en dessous de quelques fibres, remplie d'une chair dont la consistance est ferme, blanche, d'un goût plus ou moins piquant; elle pousse des feuilles oblongues, grandes, amples, couchées sur terre, découpées presque jusqu'à leur côte, rudes au toucher, vertes-brunâtres et d'un goût d'herbe potagere; il s'éleve d'entre elles une tige à la hauteur de deux pieds, quelquefois davantage, rameuse, portant de petites fleurs jaunes, composées chacune de quatre pétales disposés en croix: à ces fleurs succedent des siliques longues, un peu cylindriques et qui renferment des semences rougeâtres, approchantes de celles du chou. Cette plante fleurit au printemps et en été: on la cultive dans les champs et dans les jardins potagers.

Pline et *Tragus* disent avoir vu des racines de *rave* peser jusqu'à quarante livres; *Amatus* en a vu qui pesoient cinquante à soixante livres, et *Matthiole* assure

assure en avoir vu du poids de cent livres ; reste à savoir en quel pays, car il y a des endroits où cent livres de poids ne font que soixante livres du poids de Paris : au reste, un terroir gras et humide, joint à la chaleur du climat, peut beaucoup contribuer à une grosseur si énorme ; ajoutez à cela l'effet de la culture, car plus on a soin d'ôter les feuilles, plus les racines deviennent grandes. Un terroir gras ne favorise pas le goût de la *rave ;* pour l'avoir dans sa perfection, M. *de Haller* dit qu'il faut un terrain sablonneux. On vante beaucoup les *raves* de Zietau dans la Marche du Brandebourg ; elles y croissent petites, mais excellentes.

2.° La RAVE FEMELLE ou la RAVE EN NAVET, *Rapa sativa, oblonga, seu fœmina*, C. B. Pin. 90 ; Tourn. 229. Cette variété ne differe de la précédente que par sa racine qui est oblongue et moins grosse, elle est aussi plus estimée et plus délicate au goût que l'autre.

Les *raves* servent plus dans les alimens qu'en Médecine : on les doit choisir tendres, bien nourries, d'un bon goût, ayant peu de feuilles et le navet long. On les estime adoucissantes et propres aux jeunes gens bilieux ; cependant elles sont venteuses et se digerent difficilement. Les paysans du Lyonnois, de l'Auvergne et du Limousin en font beaucoup d'usage dans leurs alimens ; ils les mangent cuites sous la cendre ou préparées d'une autre maniere ; ils en mettent aussi dans la soupe, à laquelle elles communiquent un très-bon goût ; elles leur servent encore à engraisser les bestiaux ou à les nourrir pendant l'hiver. Le sirop de *rave* est aussi estimé que celui de *navet* dans les rhumes opiniâtres et dans la coqueluche des enfans, en un mot contre toutes les maladies de poitrine dans lesquelles la respiration est difficile et quand la voix est rauque. La semence de *rave* est alexipharmaque. La *rave* cuite sous la cendre et pelée, ensuite appliquée en cataplasme sur les membres attaqués d'engelures, les guérit avec assez de succès.

La râpure de l'écorce rougeâtre de la *rave* teint en bleu le papier blanc ; si l'on verse de l'acide sur cette couleur bleue, elle devient rouge.

On peut semer la graine de *rave* tous les mois, depuis Février jusqu'en Septembre, dans les champs et en bonne terre labourable, ainsi qu'il se pratique en Limousin : on laisse monter les premieres *raves* semées pour avoir de la graine, qu'on seme ensuite sur couche ou sur planche dans des trous faits avec les doigts et à quatre pouces de distance ; on met trois graines dans chaque trou, on les recouvre de terre.

Tout Paris sait que les RR. PP. Minimes de Passy excellent dans l'art de faire venir en tout temps des *raves* de salade ; voici, dit-on, leur secret : On fait tremper de la graine de *rave* pendant vingt-quatre heures dans de l'eau de riviere, puis on la met dans un petit sac de toile bien lié, qu'on expose à la plus forte chaleur du soleil pendant le même espace de temps ; la graine germe au bout de ce temps : on la seme alors dans une terre bien exposée au soleil, et on a soin de la couvrir avec des baquets qui s'adaptent exactement sur d'autres baquets qui contiennent la terre et la semence : au bout de trois jours on trouvera des *raves* de la grandeur et grosseur de petites civettes blanches, ayant à leur extrémité deux petites feuilles jaunes ou rougeâtres hors de terre : ces *raves* sont bonnes à couper et à mettre en salade. Dans l'hiver il faut que l'eau soit tiede ; on chauffe aussi les baquets ; on arrose la terre bien fumée avec de l'eau chaude, et on porte les baquets dans une bonne cave.

A l'égard de la *rave sauvage* ou *faux raifort*, Voyez ce qui en est dit à la fin de l'*article* RAIFORT.

RAVE DE POISSON, ou RÉSURE, ou ROGUE. Nom donné à un appât fait avec des *œufs* de morue ou de maquereau, que l'on a salés et dont on se sert pour prendre des *sardines*.

RAVENELLE. On donne ce nom au *violier jaune*. Voyez GIROFLIER JAUNE.

RAVET, *Scarabeus minor domesticus, spadiceus*. Espece de *blatte* assez semblable à un hanneton dépouillé des étuis qui recouvrent ses ailes, mais un peu plus plat et moins dur : il y en a une grande quantité dans les Antilles, et sur-tout dans l'isle de

la Guadeloupe où ils multiplient beaucoup. On en trouve de deux sortes ; les plus gros sont pour l'ordinaire aussi gros et de la même couleur que les hannetons ; les autres sont plus petits de la moitié : on dit même qu'il y en a dans la Martinique, mais notamment au Brésil, qui sont larges d'un pouce et longs d'un pouce et demi, et qui volent très-lestement. Depuis quelques années les *ravets* se trouvent en France dans plusieurs ports de mer, ils y sont engourdis l'hiver et ils se raniment au printemps. *Voyez* maintenant *l'article* KAKERLAQUE.

RAVIN et RAVINE. Noms donnés à des excavations ou brêches en terre, plus ou moins profondes et sinueuses, et plus ou moins inclinées et larges, qui se produisent journellement à l'instant des grandes averses d'eau. Les *ravins* les plus communs et ceux qui se forment le plus rapidement se trouvent dans les terrains sablonneux, crayeux et marneux ; il y a de ces déchirures profondes, ouvrage des *ravines*, qui ont commencé à se faire dès les premiers temps du monde ; il y en a de très-larges qui sont assez récentes ; d'autres sont très-profondes et étroites, et sont regardées comme fissures antiques. Les *ravins* donnent naissance à quantité d'éboulemens et de lieux abruptes.

RAYE. *Voyez* RAIE.

RAYÉ (le). *Voyez à l'article* QUATRE-DENTS.

RAYÉ (le). Espece de *chetodon*. Voyez *cet article*.

RAY-GRASS FROMENTAL ou FAUX-FROMENT ou PAIN-VIN. Cette plante, qui est cultivée en Angleterre et en Irlande pour former des prairies artificielles, a, dit-on, toutes sortes d'avantages qui devroient nous engager à la cultiver, en ce que tout sol lui convient : elle réussit également dans un terrain froid, humide, argileux, ou dans un sol sec, aride, pierreux, sablonneux ; elle est de toutes les herbes celle qui résiste le plus parfaitement aux gelées, aux frimats : en un mot, il est de son essence de braver la nature des sols et des climats ; par conséquent les récoltes de ce fourrage ne peuvent jamais manquer d'être abondantes, quelque fâcheuses que deviennent les saisons. De plus, cet herbage est

celui de tous qui nourrit le mieux les moutons et les autres bestiaux, soit qu'on le leur donne en vert à l'étable, soit en pâture sur le pré, soit enfin en sec pendant l'hiver. Le foin qui provient de la fenaison de cette plante devient un fourrage non-seulement très-salubre, mais délicieux pour les chevaux, qui le préferent à tous les autres, lorsqu'on a eu soin de le faucher peu de temps après que l'épi est formé, parce qu'alors ce foin est très-tendre et plein de suc.

Après les éloges pompeux que les Agriculteurs Anglois faisoient de cette plante, des Amateurs zélés de l'Agriculture ont voulu faire venir de la graine de *ray-grass* d'Angleterre, nom Anglois sous lequel cette graine de *faux-froment* est connue : mais comme il est arrivé que les Anglois donnent à peu près le même nom à deux graines de fourrage toutefois fort différentes en nature et en qualité ; savoir, à l'une le nom de *ray-grass* ou *faux-froment*, et à l'autre celui de *rye-grass* ou *fausse-orge* ; cette ressemblance des noms Anglois a induit naturellement en erreur, d'où il suit que plusieurs bons Citoyens qui ont voulu s'adonner en France à la plantation du *ray-grass*, n'ont cultivé que le chétif herbage du *rye-grass* ; c'est ce qui a occasionné des plaintes contre le vrai *ray-grass*, qui dégénérant en mépris, ont entraîné le discrédit de cet excellent fourrage, du moins dans l'esprit de ceux qui n'ont pu en avoir de connoissances plus particulieres.

Quelques Agriculteurs ont aussi cultivé une autre plante dont ils ont été très-satisfaits, et qu'ils ont pris pour le vrai *ray-grass* ou *faux-froment*, mais qui n'est réellement que le *faux-seigle*, fourrage passablement bon, et mille fois au-dessus du *rye-grass* ou *fausse-orge*, plante plutôt nuisible qu'utile, qui croît naturellement dans les sentiers, sur les bords des chemins, dont l'épi est comme celui de l'orge, et dont la tige et les feuilles deviennent dures, coriaces, etc. C'est ainsi que Dom *Miroudot*, Naturaliste du feu Roi de Pologne, a cru avoir mis en honneur en Lorraine la prairie artificielle de *ray-grass*, tandis qu'il n'a effectivement semé et recueilli

que du *faux-seigle*; mais cependant ce dernier fourrage est très-bon en lui-même, et il tient le milieu entre l'*avoine* et le *seigle*.

Le *ray-grass* ou *faux-froment* n'est donc ni le *faux-seigle* ou *fausse-avoine*, ni bien moins encore la *fausse-orge* ou *rye-grass*; mais c'est une sorte d'*ivroie* vivace, un vrai *Lolium perenne*, Linn. 122, de la bonne espece.

Les anciens Agriculteurs prétendoient que cette espece d'*ivroie* se convertissoit à la suite des temps en *blé*, et selon d'autres elle provenoit d'un *blé* dégénéré faute de culture. Quelques-uns prétendent qu'à bien examiner le *ray-grass*, on reconnoît que c'est un *faux-froment*; en sorte que comme il est certain, ajoutent-ils, que la bonne culture bonifie, améliore et change en quelque maniere les especes, de même que le manque de culture les abâtardit, il se pourroit bien faire que le système des Anciens ne fût pas aussi absurde qu'il le paroît au premier abord; car presque toutes, pour ne pas dire généralement toutes les plantes et tous les arbres à fruit que nous cultivons, n'avoient ni la même saveur, ni précisément la même force, lorsque la Nature seule prenoit soin de leur entretien; chaque jour fait découvrir de nouvelles plantes, auxquelles on reconnoît quelques propriétés utiles, soit pour la Médecine, soit simplement pour la nourriture des hommes et des bestiaux, ou quelque usage dans nos Manufactures. Ces plantes, ces arbres jusque-là inutiles et ignorés, semblent n'attendre que la main industrieuse de l'homme pour contribuer à ses plaisirs ou pour subvenir à ses divers besoins. Or le *ray-grass* étoit précisément dans ce cas avant que quelque Agriculteur se fût avisé en Angleterre d'en examiner les propriétés et d'en essayer la culture. Disons cependant que l'*ivroie* vivace appelée *ray-grass* est une espece propre, et qui n'est ni le produit d'une amélioration, ni celui d'une dégénération. *Voyez* ce qui est dit à la fin de l'*article* YVROIE.

Description du vrai RAY-GRASS.

Les racines du vrai *ray-grass* sont vivaces et extrêmement multipliées, quelques-unes sont fortes: elles

se croisent toujours en s'étendant et s'enfonçant, ce qui donne à la tige une assiette sûre et solide, et la met en état de résister à la dent des bestiaux. Ces mêmes racines sont blanchâtres et forment une touffe fort épaisse, d'où partent plusieurs jets, qui deviennent autant de tiges; car le *ray-grass* talle volontiers : ses feuilles sont nombreuses et d'un beau vert, étroites et pointues; les tiges sont hautes d'un pied et demi ou environ, vertes, tubuleuses, fermes et de beau brin, ayant quelques nœuds, sur-tout vers le pied; elles portent chacune un épi plus ou moins long, et même plus suivant la force de la tige : ces épis contiennent des grains qui ont à peu près la figure du blé, mais qui sont plus petits et qui sont précédés d'une petite fleur à peu près semblable à celle du froment, si ce n'est qu'elle tire un peu plus sur le blanc sale : la balle qui sert de calice est plus courte que l'épillet; les fleurs sont toujours nues et sans barbes.

Le *ray-grass* se divise naturellement en deux especes, l'une appelée *blanche*, l'autre *rouge* : toutes deux sont semblables dans toute la texture de la plante, à l'exception des nœuds qui se rencontrent par intervalle dans les tiges. Les nœuds d'une espece sont blancs, ceux de l'autre tirent sur le rouge ou plutôt sur un brun clair. Le *ray-grass* blanc devient plus grand que le rouge; mais le rouge croît plus promptement, pousse beaucoup plus de feuilles et résiste beaucoup mieux aux intempéries des saisons; ce qui par conséquent doit lui faire mériter la préférence dans la formation des prairies artificielles.

Au reste, les deux especes viennent avec la plus grande facilité, et n'exigent pour ainsi dire aucune culture; un seul labour suffit pour leur semaille. La terre ne demande pas le secours des engrais pour la réussite de cet herbage, il est le moins affamé de tous, et la terre lui fournit toujours assez de sucs. Si on y met de l'engrais, alors il croît plus vîte, il en résulte plus de coupes, et il fournit plus long-temps à la pâture des bestiaux; car plus il est mangé de près, plus il repousse avec vigueur. Le temps le plus propre pour la semaille du *ray-grass*, est immé-

diatement après la moisson des blés, jusqu'à la fin du mois d'Octobre; et au printemps, dans tout le courant du mois d'Avril. On doit choisir un temps calme pour semer la graine, parce qu'elle est très-légere. Il est très-avantageux de passer le rouleau sur la terre; cette pratique est même très-importante pour toutes sortes de prairies artificielles, parce qu'elle resserre et affermit le sol, le rend moins sujet à être desséché et rend l'herbe plus facile à faucher en unissant le terrain. On peut, si on le veut, semer le *ray-grass* avec diverses especes de *trefles*, d'où résultent diverses sortes de fourrages. Suivant la nature du terrain, on peut le semer avec le *trefle rouge* ou le *trefle houblonné*.

Le *ray-grass* peut être en état d'être fauché un peu plus tôt ou un peu plus tard, selon que la saison lui a été plus ou moins favorable; mais ce qui est certain et invariable, c'est que quoi qu'il arrive il est toujours le premier fourrage qui soit en état d'être recueilli. Si on veut le donner en vert, on peut le faucher dès le mois d'Avril, pourvu qu'il ait été semé en Septembre précédent; et c'est là un de ses premiers avantages, d'autant qu'alors, comme sa végétation est prématurée et que les autres fourrages manquent, il devient nécessairement une ressource pour les bestiaux. Il est, sur-tout au printemps, d'une utilité infinie pour les moutons, étant pour eux un aliment plus sain, qui corrige même les mauvaises qualités des autres herbes, et par-là obvie à plusieurs maladies. Après la premiere récolte coupée, on peut encore en avoir une ou même deux autres, et faire manger la derniere par les bestiaux sur le terrain. Du reste, il n'y a d'autre précaution à prendre que de le faucher à temps, parce qu'il se fane très-aisément sans jamais se noircir, et ce foin conserve mieux que tout autre sa belle couleur, sa saveur et ses autres bonnes qualités.

On voit nombre de Cultivateurs et de Nourriciers de bestiaux semer des *blés*, qu'ils fauchent en vert au printemps, lorsque l'épi est tout prêt à se former: cette méthode utile pour rafraîchir les bestiaux et leur donner une nouvelle vigueur, est incontestablement

dommageable à l'humanité, en ce qu'elle nous enleve cette même quantité de grains qui auroit servi à la nourriture des hommes. M[illegible] aujourd'hui, en formant dans le Royaume des prairies artificielles de *ray-grass*, tout rentrera dans l'ordre; le froment sera uniquement destiné à l'aliment de l'espece humaine, et les bestiaux n'en auront pas moins, dès le commencement du printemps, une nourriture fraiche, savoureuse et substantielle.

Le *ray-grass* aura encore un autre avantage, s'il est vrai qu'il ne souffre auprès de lui aucune mauvaise herbe; on prétend qu'il les étouffe toutes, même les orties; il regne seul dans les endroits où il s'est fixé.

Il résulte de toutes ces observations tirées d'un Traité fait sur cet objet, d'après les connoissances d'une personne qui a suivi la culture du *ray-grass* en Angleterre; il en résulte, dis-je, que ce fourrage est d'une utilité infinie, qu'il est celui de tous qui a le plus d'affinité avec le froment, et qu'on n'en sauroit trop recommander la propagation, non celle du *faux-seigle*, comme on a fait à tort jusqu'ici, mais celle du *faux-froment* qui est plus avantageuse. Le meilleur *ray-grass* vient d'Irlande, il vaut quinze à dix-huit sous la livre; il faut en employer quatre-vingt livres ou huit setiers par arpent, chaque setier contenant douze boisseaux mesure de Paris. Le *ray-grass* de Lorraine ne vaut que six à huit sous la livre, il en faut cent vingt livres par arpent, encore réussit-il mal.

M. *Bourgeois* doute avec raison que le *ray-grass* mérite absolument tous les éloges pompeux que les Auteurs d'Agriculture Anglois lui ont donnés. Il prétend que les tiges tubuleuses qui n'ont que des feuilles minces et longuettes qui accompagnent la tige et qui n'ont point de grosses feuilles, comme la *luzerne* et le *sainfoin*, ne peuvent jamais être d'un grand produit, ni d'un grand mérite pour former des prairies artificielles; d'autant plus, dit-il, que quoique ces plantes tubuleuses réussissent très-bien les premieres années dans presque toutes les especes de terres cultivées, elles commencent à dépérir et à se

perdre au bout de trois ou quatre ans, sur-tout si le sol n'est pas d'une très-bonne qualité et qu'on n'y mette pas beaucoup d'engrais de temps en temps. D'ailleurs, si on les laisse mûrir, leurs tiges deviennent dures et elles font un mauvais fourrage. Si on les fauche lorsqu'elles sont encore tendres et lorsque l'épi commence à se former, elles font à la vérité un fourrage beaucoup meilleur; mais il diminue presque de deux tiers en se séchant, et le produit de la prairie est assez chétif. Enfin le foin des plantes à tuyaux, de la nature du *ray-grass*, foisonne peu à la grange, parce qu'il est grossier et peu nourrissant. Les vaches qu'on nourrit avec ce fourrage, continue M. *Bourgeois*, donnent peu de lait et maigre. Conséquemment cet Observateur pense que les prairies de *ray-grass* et des autres especes de plantes à tuyaux, n'ont d'avantage bien réel que pour les donner en vert, et qu'un bon Cultivateur n'en doit établir qu'autant qu'il en a besoin pour cet usage, excepté, dit-il, dans des terrains où le *sainfoin* ne peut pas réussir. *Voyez l'article* PRAIRIE.

RAYON, RATILLON, RAILLETON. Noms donnés dans les Ports à de jeunes et petites *raies* qui ne sont guere plus étendues que le fond d'une assiette; on les estime beaucoup. En quelques endroits de la Bretagne on les appelle *papillons;* ce dernier nom se donne aussi à des morceaux de grosses *raies desséchées.*

RÉALGAL ou RÉALGAR, *Arsenicum rubrum.* C'est une substance arsenicale, naturellement combinée avec le soufre dans les entrailles de la terre. Cet *arsenic* est rouge, très-luisant, mais peu ou point transparent, fort inflammable et exhalant alors une odeur d'ail ou de soufre.

On en trouve en morceaux plus ou moins gros, compactes et pesans, dans la Transilvanie, la Turquie, la Suede, et notamment en Hongrie, en Bohême et en Saxe. Plus cet *arsenic* est rouge et transparent, plus il y a de soufre. On l'appelle *rubine d'arsenic*, à cause de sa couleur semblable à celle du rubis; mais souvent ce n'est que ce que nous nommons *soufre rouge de Quito.*

L'*arsenic vierge rouge* est plus communément opaque;

il n'est pas moins vitreux dans ses fractures : s'il contient moins de soufre, il a un œil jaunâtre ; il est plus actif que celui qui est transparent, mais il l'est moins que l'*arsenic blanc* ; Voyez *ce mot*. En général l'*arsenic rouge natif* a beaucoup de ressemblance avec la *mine d'argent rouge* ; Voyez l'*article* ARGENT.

Le *réalgar* sert quelquefois en teinture : les Orfevres l'emploient aussi dans quelques-unes de leurs opérations : les Maréchaux en font usage comme d'un escarotique utile dans les plaies des chevaux : les Indiens Asiatiques en font des pagodes ou petits temples et des idoles pour lesquelles il ont beaucoup de vénération : ils en font aussi des vases médicamenteux ; ce sont même des especes de curiosités que les Grands d'Asie offrent en présent aux Étrangers. Ils estiment une tasse faite de *réalgar* comme la Médecine universelle. Ces tasses qui contiennent environ trois onces d'eau, ont une couleur rouge, jaunâtre, sale et livide ; elles sont toujours farineuses ou couvertes d'une poussiere jaunâtre, qui ne manque pas de se former immédiatement après qu'on les a lavées. Ce phénomene est l'effet de l'efflorescence *salino-métallique* ou *arsenicale*, car l'*arsenic* participe de ces deux propriétés. *Consultez* le *second Volume* de notre *Minéralogie*.

On lit dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences de Paris*, *année 1703*, que l'action du *réalgar* de la Chine ou des Indes Orientales est plus violente en quelque sorte que celle de notre *orpiment* d'Europe (qui est aussi un combiné d'arsenic et de soufre) ; que cependant les Siamois et la plus grande partie des nations Barbares qui ne connoissent point de meilleur remede que l'émétique, destinent ces tasses aux mêmes usages que nous faisons des gobelets de *régule d'antimoine*, dans lesquels nous faisons tremper du vin pendant quelques heures, pour l'imprégner d'une partie de leur éméticité : il est étonnant qu'il faille aux Siamois une tasse de *réalgar* pour l'effet auquel une tasse de *régule d'antimoine* nous suffit. Mais, comme le dit l'*Historien de l'Académie*, il faut que la dose des remedes soit infiniment plus forte dans la

Zone torride que dans nos climats, parce que la grande transpiration enleve tout le volatil des humeurs, et rend ce qui en reste dans le corps beaucoup plus visqueux, plus tenace et plus difficile à détacher: aussi les Indiens sont-ils obligés de prendre vingt fois plus que nous d'*ipecacuanha* pour être purgés; dose qui nous seroit très-nuisible, et qui n'est qu'un remede pour les Siamois.

Comme le *réalgar* naturel est assez rare, et que l'on en consomme une certaine quantité sous le nom d'*arsenic rouge*, l'on a été obligé d'avoir recours à l'Art. M. *Wallerius* dit qu'on en prépare à Ehrenfriedsdorf, en faisant sublimer de la farine d'*arsenic* mêlée avec des *pyrites* (probablement sulfureuses).

REBÊTRE ou REBETRIN en Normandie. C'est le *troglodyte*. Voyez *ce mot*.

REBLE ou RIEBLE. *Voyez* GRATERON.

RECISE. *Voyez* BENOITE.

RECLUS MARIN. Nom donné par M. l'Abbé *Dicquemare*, à un animal qui lui paroît assez congénere au *sac animal*, Voyez *ce mot*; on le trouve attaché aux grosses *huîtres*. Sa surface qui forme une espece de sac n'est pas lisse, mais d'une consistance cartilagineuse, demi-transparente: le centre paroît opaque et plus organisé. Ce corps informe étant comprimé, lance de l'eau par une ouverture qui correspond intérieurement à un gros intestin serpentant et jaune; le *reclus marin* n'est attaché à son sac ou logement que par l'extrémité de cet intestin et par une espece de filet. Cet animal marin paroît se nourrir de petits crustacées. Le *reclus marin* est une *ascidie* brunâtre, *Ascidia rustica*, Linn., Mull.

REDOUL ou ROUDOU, ou CORROYERE. Les Provençaux ont donné ce nom au *Rhus myrtifolia Monspeliaca*, qui est le *sumach* dont on se sert en teinture, et le *coriaria* des Botanistes, c'est-à-dire l'*herbe aux Tanneurs*, *Coriaria myrtifolia*, Linn. 1467; il porte aussi le nom de *redoul* dans les Réglemens de teinture. *Linnæus* range cette plante parmi celles qui ont des fleurs mâles sur des pieds différens de ceux qui portent les fleurs femelles: elle a dix étamines à sa fleur mâle, et la femelle est baccifere;

toutes deux sont sans pétales : les feuilles sont entieres, glabres, simples, ovales, pointues, presque sessiles, lisses, et trois ou quatre fois plus grandes que celles du *myrthe*, opposées deux à deux le long des tiges. Cet arbrisseau est peu élevé; ses rameaux sont flexibles, lâches, épars.

On fait sécher cette espece de *sumach*, puis on le fait moudre sous une meule posée de champ, qui tourne autour d'un pivot vertical, et cette poudre est un tan beaucoup plus fort que celui de l'écorce du *chêne-vert;* car quand les Tanneurs veulent hâter la préparation des cuirs, ils ne font que mêler le tiers ou le quart de cette poudre au tan ordinaire, au moyen de quoi le tan est plutôt nourri; mais il en vaut beaucoup moins pour l'usage.

Tous les Modernes qui ont écrit sur cette plante se sont contentés, dit M. *la Croix de Sauvages*, d'annoncer qu'elle servoit aux Tanneurs à nourrir les cuirs, et aux Teinturiers à teindre en noir les marroquins : mais les Anciens ont avancé de plus, sur la foi de *Pline*, que le *Frutex coriarius* ou *Rhus sylvestris* à feuilles de myrte, sert non-seulement aux Tanneurs, mais même qu'il est utile dans les maladies pour résister au venin, pour guérir les maladies appelées céliaques, pour les ulceres du fondement et des oreilles; qu'il chasse les teignes; et même quelques-uns l'ont pris pour le *Rhus obsoniorum*, qui est le *sumach* ordinaire avec lequel la ressemblance des noms et le défaut de caracteres l'avoient fait confondre.

Après tous ces éloges on ne soupçonneroit pas, dit M. *Sauvages*, que le *redoul* fût un poison; bien des gens sont au contraire persuadés que ses baies peuvent servir dans les ragoûts : cependant c'en est un et des plus singuliers, ayant la propriété de causer l'épilepsie aiguë aux hommes qui mangent de ses fruits, et le vertige aux animaux qui broutent ses jeunes rejetons. L'on voit quelquefois en Languedoc des chevreaux et des agneaux qui au retour du pâturage chancelent, tournent, et enfin tombent à la renverse avec des trémoussemens et des convulsions dans tout le corps : ces animaux se relevent ensuite,

mais ils portent la tête basse, vont étourdiment se heurter contre ce qui se présente à leur passage, et enfin restent des heures entieres dans cet état d'épilepsie ou de vertige. Des Bergers consultés sur cela ont répondu que le *redoul* enivre ces animaux, et que ce n'étoit que les jeunes qui s'y laissoient attraper, les plus vieux se donnant bien de garde d'y toucher: ils ajouterent que cette ivresse ne tiroit guere à conséquence. Au reste, les Bergers ont coutume d'arroser d'eau bien fraîche les animaux qui tombent en épilepsie par l'usage du *redoul*, et ce remede appaise beaucoup les crises. M. *Sauvages* a fait faire des expériences sous ses yeux, et a remarqué que ces animaux ne mangent que les feuilles tendres et nouvelles : les fruits et les feuilles anciennes sont un poison plus violent, au lieu que les nouvelles ne font qu'enivrer.

Deux expériences funestes et qui coûterent la vie à deux personnes, ont convaincu l'*Académie de Montpellier* que le *redoul* est aussi un poison pour les hommes. Dès que l'on en a mangé des baies, l'on est attaqué de convulsions, de délire, on devient livide, enfin le malade perd la vie. M. *Sauvages* ayant fait ouvrir des personnes mortes par l'effet de ce poison, n'a pu rien comprendre à la maniere d'agir du *redoul* : il dit que le goût, la vue, l'odeur de son fruit qui ressemble aux mûres de *ronce*, ne le rendent suspect qu'autant qu'il faut pour ne pas manger d'un fruit dont on ne connoît pas les propriétés. Ces baies qui paroissent d'abord agréables ne se démentent pas pour être mâchées plus longtemps : l'extrait de la pulpe est mucilagineux, doux, aigrelet, et se fond à l'air après avoir été desséché.

REFLUX. *Voyez à l'article* FLUX DE LA MER.

REGAIN, *Fœnum autumnale*. On donne ce nom à la seconde herbe qu'on retire d'un pré après la premiere fauchaison. *Voyez* FOIN.

REGALEC, *Regalecus*. Nom d'un poisson apode: son corps est comprimé comme une lame d'épée, couvert de lignes raboteuses ; il a six nageoires, quoiqu'il n'y en ait point sur le ventre ni derriere l'anus : les inférieures sont en forme de filamens ;

le museau forme une espece de bec ; les mâchoires sont saillantes et armées de dents pointues ; les opercules des ouïes sont composés de plusieurs pieces, et leur ouverture est arquée ; on distingue quatre ou cinq rayons à la membrane des branchies. *Muller Zool. Dan. Prodr.*

RÉGIME. Ce nom se donne aux rameaux du *palmier*, du *bananier*, du *figuier*, etc. qui sont chargés de fruits : ainsi on dit un *régime de dattes*, un *régime de figues*, un *régime de bihai*, plante qui a du rapport avec le *bananier* et le *balisier*, et qui croit aux Antilles.

RÉGLISSE, *Glycyrrhiza*. Sous ce nom on distingue trois especes de plantes très-différentes.

1.° La RÉGLISSE ÉTRANGERE, *Glycyrrhiza capite echinato*, C. B. Pin. 352 ; *Glycyrrhiza vera Dioscoridis*, Dod. Pempt. 341. On la nomme aussi *réglisse des Anciens* ou *fausse réglisse ;* ses racines sont longues et grosses comme le bras, pivotantes et non rameuses, de couleur jaunâtre, et d'un goût moins doux et moins agréable que la suivante. Elle pousse des tiges à la hauteur d'un homme, rameuses, garnies de feuilles oblongues, pointues, faites comme celles du lentisque, vertes, un peu glutineuses, et disposées comme dans la *réglisse* ordinaire : ses fleurs sont petites, bleues ; il leur succede des fruits épineux, composés de plusieurs gousses, oblongs, hérissés de pointes amoncelées l'une contre l'autre, et jointes ensemble par le bas : elle croît principalement en Italie, sur-tout dans la Calabre. *Tournefort* l'a aussi trouvée en Orient, mais on lui préfere celle de l'espece suivante, qui a plus de force, meilleur goût, et plus de vertu.

2.° La RÉGLISSE VULGAIRE, *Glycyrrhiza siliquosa, vel Germanica*, C. B. Pin. 352 ; Tourn. 389 ; *Liquiritia*, Brunf. ; *Glycyrrhiza glabra*, Linn. 1046 ; *aut vulgaris*, Dod. Pempt. 341 ; *et radice repente, vulgaris, Germanica*, J. B. 2, 328. Cette plante vient d'elle-même en Italie, en Languedoc, en Franconie, et notamment en Espagne vers Sarragosse, d'où l'on nous apporte la racine, qui est intérieurement jaune, roussâtre en dehors, de la grosseur du doigt, suc-

culente, rameuse, traçante de tous côtés et d'une saveur douce : ces racines vivaces poussent plusieurs tiges branchues et hautes de trois ou quatre pieds ; ses feuilles sont ailées ; les folioles, au nombre de treize à quinze, oblongues, ovales, visqueuses, vertes, glabres, luisantes, rangées par paires sur une côte dont l'extrémité est terminée par une seule foliole : les fleurs sont petites, légumineuses, purpurines, disposées en forme d'épi à l'extrémité des tiges ; à ces fleurs succedent des gousses lisses, relevées, roussâtres, s'ouvrant à deux panneaux, et n'ayant qu'une cavité dans laquelle sont contenues de petites graines dures, aplaties et presque de la figure d'un rein.

On cultive aussi cette plante en Angleterre autour de Pontefanet, et en Allemagne dans les environs de Bamberg, dit M. *de Haller :* elle aime les endroits sablonneux.

La racine de *réglisse* adoucit les humeurs salées et âcres, sur-tout lorsqu'elle est seche : elle remédie au vice de la poitrine et à la toux. On la prescrit dans presque toutes les tisanes pour leur donner aussi un goût plus agréable.

On prépare différemment un suc tiré des racines de cette plante ; c'est pourquoi il y a plusieurs especes de *sucs de réglisse*, l'un étranger qui vient d'Espagne, et plus communément de Calabre en Italie ; il est en rotules noires, solides, enveloppées dans des feuilles de laurier ; il est fait avec la décoction de la racine qu'on a desséchée jusqu'à consistance d'extrait ; communément on fait dissoudre dans sa décoction les gommes de *prunier*, d'*abricotier*, de *cerisier*, etc. afin de lui donner une consistance et une saveur plus mucilagineuse. Bien des Brasseurs mettent de ce suc de *réglisse* dans leur biere.

Dans les boutiques on fait fondre cet extrait de *réglisse noir*, on y ajoute de l'essence d'anis, etc. pour l'aromatiser, et l'on en fait des pastilles. L'on fait aussi des tablettes de *réglisse* avec une légere décoction de cette racine qu'on édulcore avec beaucoup de sucre, puis on fait cuire le tout ensemble jusqu'au degré de cuisson appelé *plume*. D'autres fois on mêle

un peu de poudre de *réglisse* avec du sucre en poudre, et l'on en fait une pâte avec du mucilage de gomme adragante. On en fait des pastilles plates ou carrées qu'on fait dessécher à l'étuve. C'est ainsi que se font les *sucs de réglisse* de Blois, de Rouen, de Paris, etc. que l'on vante comme un pectoral propre à adoucir l'âcreté du rhume, à exciter les crachats, à humecter la poitrine et les poumons.

3.° La RÉGLISSE SAUVAGE ou LE RÉGLISSIER, ou ASTRAGAL-ORGLISSE DES BOIS. Il ne faut pas confondre la *réglisse sauvage* avec la *réglisse vulgaire* dont nous avons parlé ci-dessus : les Botanistes exacts mettent cette plante au nombre des *astragals* et la désignent ainsi, *Astragalus luteus, perennis, procumbens, vulgaris sive sylvestris*, Moris. Hist. 107; Tourn. 416; *Glycyrrhiza sylvestris, floribus luteo-palescentibus*, C. B. Pin. 352; *Astragalus glycyphyllos*, Linn. 1067 : en Allemand, *Wild-sussholz*; en Anglois, *Liquorice-Vetch*; en Italien, *Regolizia-sylvaggia*. Elle est connue dans la Lorraine et les Trois-Évêchés, sous le nom de *Malmaison*. La racine de cette espece d'*astragal* est ligneuse et rameuse : ses tiges sont rondes, rameuses, diffuses; elles rampent à la distance d'environ un pied et demi; puis elles s'élevent à la hauteur d'une coudée et plus, formant une espece de disque et un couronnement très-touffu tout autour de la racine : ses feuilles sont alternes, sessiles, longues d'une palme, ailées, composées de folioles ovales au nombre de six, sept, huit et neuf de chaque côté, rangées par paires, excepté les deux premieres qui sont alternes et terminées par une impaire; à leur insertion se trouvent deux stipules longues et pointues : les fleurs sont axillaires et terminales, rassemblées en épis sur un pédunculе plus court que ses feuilles; elles sont papilionacées, oblongues, d'un jaune pâle verdâtre : le pistil devient un fruit oblong, à trois angles, un peu recourbé en forme de croissant, divisé selon sa longueur en deux loges, contenant chacune un rang de sept, huit ou neuf semences plates en forme de rein.

M. *Clouet* assure que cette plante est un fourrage aussi salutaire et aussi nourrissant que le *galec vulgaire*.

Tous

Tous les bestiaux, dit-il, le mangent avec avidité, et il donne beaucoup de bon lait à leurs femelles. Un seul plant d'*astragal-orglisse* pousse jusqu'à trente et quarante tiges rameuses et bien garnies de feuilles. Cette plante est vivace et dure très-long-temps : elle vient spontanément par toute l'Europe, sur les lieux montueux, dans les broussailles et les taillis, même dans les prés, à l'ombre des bois et des buissons. C'est donc une des plantes qu'on peut mettre en prés artificiels. M. *de Haller* dit qu'on donne son infusion dans les rétentions d'urine.

RÉGINE, *Coluber Reginæ*, Linn. Serpent du troisieme genre; il se trouve dans les Indes. Il a le dos et les côtés d'une couleur brune et le ventre tacheté de blanc et de noir; l'abdomen est recouvert par cent trente-sept grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de soixante et dix paires de petites plaques.

REGNES, *Regna*. Tous les corps qui appartiennent à notre Globe ou qui y végetent et y vivent, ont été rangés par les Naturalistes sous trois chefs de division; savoir, le *regne animal*, le *regne végétal* et le *regne minéral*. Chacun de ces *regnes* a été divisé en plusieurs grandes sections que l'on a appelées *classes*; celles-ci ont été subdivisées en *genres*, ceux-ci en *especes*, *variétés*, etc. Les terres, les pierres, les sels naturels, les substances minérales et métalliques, les bitumes, les eaux et tous les corps qui existent sous la superficie de notre Globe et qui sont sans vie, dont la destruction est indépendante de leur existence, sont du domaine du *regne minéral*. Les arbres, les arbustes, les sous-arbrisseaux, les herbes, les champignons, la mousse, les gommes, les résines, appartiennent au *regne végétal*. L'homme, les quadrupedes, les cétacées, les oiseaux, les amphibies, les poissons, les insectes, les reptiles sont autant de classes particulieres du *regne animal*.

Certains corps doués de la faculté de se mouvoir, mais formés sur des modeles peu conformes au mécanisme connu de l'économie animale, et tels que les *polypes*, appartiennent aussi à l'échelle des *animaux*. Il est peut-être difficile d'assigner d'une maniere

précise les limites, les lignes de démarcation entre les *regnes* de la Nature. Combien de Physiciens cherchent à établir, au moyen des *zoophytes*, une classe intermédiaire qui formeroit une nuance imperceptible entre les *végétaux* et les *animaux*. Ces ingénieuses hypotheses semblent néanmoins entraîner une confusion qui ne paroît pas exister dans la Nature. Il y a sans doute, disent tous les Philosophes, notamment les modernes, il y a entre les *animaux*, les *végétaux*, et entre ceux-ci et les *minéraux*, certains rapports, quelques analogies séduisantes qui semblent tracer l'enchaînement de tous les êtres. Les trois *regnes* forment à la vérité un tout harmonique, mais ce tout offre au scrutateur des attributs essentiels, des idées particulieres. Les *zoophytes* jouissent plus ou moins sensiblement de la faculté loco-motive. Les *polypes* qui forment les coraux, les lithophytes, les madrépores, les éponges, et toutes ces autres belles productions regardées comme des pierres végétantes à cause de leur forme et de leur dureté, sembloient devoir faire la nuance entre le *végétal* et le *minéral*; mais on a découvert que les *polypes* sont les architectes, les modeleurs et les peintres de ces habitations qui sont autant de colonies ou de ruches souvent en forme d'arbre. Sentir et avoir le sentiment de soi-même, agir par des mouvemens combinés et relatifs, discerner ou choisir et saisir sa pâture, se reproduire, croître par *intus-susception*, c'est être *animé*. Ne point sentir, n'avoir des mouvemens à l'extérieur que par un ébranlement mécanique, sans pouvoir opérer ni changer de place, et cependant croître par *intus-susception* et se reproduire, c'est *végéter*. Recevoir par *juxta-position* l'accroissement, une figure accidentelle ou réguliere, sans organisation, sans mouvement intestin, sans sensibilité, sans faculté générative, c'est le propre du *minéral*. La matiere vivante et sensitive convient aux corps organiques, l'*animal* et le *végétal*; la matiere morte appartient au *minéral*. Enfin on peut, dit un illustre Auteur, rapporter à l'attraction seule tous les phénomenes de la matiere brute ou morte, et à cette même force d'attraction jointe à la chaleur, tous les

phénomenes de la matiere vive, c'est-à-dire qui paroît active par elle-même. La matiere vive tend du centre à la circonférence, une force expansive l'anime ; la matiere brute tend au contraire de la circonférence au centre, elle obéit à une force attractive.

De même, dit M. *Daubenton* dans l'*Encyclopédie Méthodique*, que la partie la plus active de la substance des *animaux* et des *végétaux*, passe dans le *minéral* en perdant son organisation, plusieurs substances brutes s'organisent en passant du *regne minéral* aux *regnes végétal* et *animal*. Les *plantes* tirent de la terre les différentes matieres qui servent à leur subsistance et à leur accroissement, et qu'elles communiquent aux *animaux* qui s'en nourrissent ; mais l'organisation change absolument l'essence et la nature des substances brutes. On en a des preuves incontestables dans l'économie *végétale* et *animale*. La durée des productions organiques est déterminée par la configuration de leurs organes. Le temps opere successivement de si grands changemens dans leur état, qu'enfin ils perdent la faculté de faire leurs fonctions. Les fibres des *plantes* se durcissent, et prennent tant d'adhérence les unes avec les autres, que l'herbe se desseche ; le bois devient si compacte que la séve et les autres liqueurs n'y trouvent plus un libre cours pour entretenir la végétation. Les vaisseaux du corps des animaux perdent leur souplesse et leur ressort, la circulation des humeurs se ralentit, les sources de la vie tarissent et l'animal meurt : c'est ainsi que les *végétaux* et les *animaux* périssent au terme naturel où leurs organes ont perdu les propriétés nécessaires à leurs fonctions. En lisant l'*article* MINÉRAUX on reconnoîtra que les corps bruts qui composent le *regne minéral*, étant sans organes, sans activité, le repos parfait assure leur durée : en effet, ceux-ci ne se détruisent que par des causes qui leur sont étrangeres. Tout prouve la différence qu'il y a entre les corps inorganiques et les organiques, et qu'il n'y a point d'être intermédiaire entre eux, ni de passage de l'un à l'autre. Répétons ici ce que nous avons dit plusieurs fois dans cet Ouvrage, que le mécanisme du corps des *animaux* considérés en général,

étant plus composé que celui des *végétaux*, leurs organes sont plus multipliés et ont un plus grand nombre de propriétés. *Voyez les mots* ANIMAL, MINÉRAL *et* PLANTE; *Voyez aussi les articles* HISTOIRE NATURELLE, BOTANIQUE, NATURALISTE, NATURE, CORPS.

REINE. Divers Curieux donnent ce nom au *papillon-paon* qu'on trouve sur les feuilles de l'ortie.

REINE DES BOIS. *Voyez* DIANELLE.

REINE MARGUERITE DES JARDINS. Nom que les Fleuristes donnent à un *aster* de la Chine, dont la couleur des rayons varie par la culture. *Voyez* ASTER.

REINE DES PRÉS ou PETITE BARBE DE CHEVRE, ou ORMIERE ou VIGNETTE, *Ulmaria*, Clus. Hist. 198; Tourn.; *Barba capræ, floribus compactis*, C. B. Pin. 164; *Regina prati*, Dod. Pempt. 57; *Spiræa ulmaria*, Linn. 702. Plante qui croît abondamment dans tous les prés humides, et proche de tous les lieux aquatiques : on lui trouve en petit une ressemblance avec l'orme. Sa racine est assez grosse, longue comme le doigt, vivace, odorante, noirâtre en dehors, rouge-brune en dedans, fibreuse; elle pousse une tige à la hauteur de deux à trois pieds, droite, anguleuse, lisse, rougeâtre, ferme, creuse et rameuse : ses feuilles sont alternes et composées de plusieurs folioles oblongues, dentelées à leurs bords, vertes en dessus comme celles de l'orme, et blanchâtres en dessous; elles sont, dit M. *Deleuze*, empennées le long d'un pédicule commun qui se termine par une foliole impaire plus grande que les autres, et divisée en trois lobes : ses fleurs qui paroissent en Juin et Juillet, sont petites, ramassées en grappes aux sommets de la tige et des rameaux, composées chacune de plusieurs pétales blancs, disposés en rose et d'une odeur agréable approchante de celle de la fleur de vigne : à cette fleur succede un fruit composé de quelques gaînes torses et ramassées en forme de tête; chaque gaîne contient une semence assez menue. Ce fruit mûrit en automne.

Les feuilles de la *reine des prés* ont un goût d'herbe salé et gluant; toute la plante est cordiale et vulnéraire : la décoction de sa racine est très-propre dans

les fievres malignes et pour déterger les ulceres. On fait usage des fleurs en infusion théiforme ; c'est un excellent sudorifique et d'un goût assez agréable. Elles sont aussi très-bonnes pour adoucir la poitrine, calmer la toux et faciliter l'expectoration : elles conviennent dans les maladies inflammatoires et fiévreuses. Les feuilles tendres et les fleurs de cette plante mises dans le vin, dans la biere ou dans l'hydromel, leur donnent une saveur et une odeur agréables ; mises dans le vin doux, elles lui donnent la saveur du vin de Crete, connu sour le nom de *malvoisie*, et mieux encore celle du *muscat* de Frontignan.

L'espece de *reine des prés à fruits hérissés* est au nombre des alimens des Kamtschadales. Ils donnent à ce végétal le nom de *shelmina* : ils mangent la plante entiere dans le printemps, à l'exception de la racine qu'ils gardent pour l'hiver ; ils la pilent alors pour en faire une espece de gruau : son goût approche de celui de la pistache.

On cultive dans nos jardins la *reine des prés* à fleur double.

Reine des Serpens, *Regina serpentum. Seba, Thes. II, p. 105, Tab. 99, n. 3*, donne ce nom à un beau serpent du Brésil, du pays de Guaira ; il paroît être le même que le *giboya*.

Reins, *Renes*. Nom donné par les Anatomistes à deux glandes conglomérées, placées de chaque côté dans l'intérieur du corps, qui servent à séparer du sang les matieres salines qui lui sont contraires. On remarque à chaque *rein* deux vaisseaux dont l'un est une *artere* qui vient de l'aorte, et qui apporte le sang au *rein* ; l'autre une veine *émulgente* ou *rénale*, dans laquelle le sang rentre après avoir été purifié. Les *reins* sont composés de trois substances différentes, 1.° de la *corticale*, qui est un assemblage d'une multitude de vaisseaux sanguins et nerveux, où se trouvent plusieurs grains glanduleux ; 2.° de la *cannelée* ou *tubuleuse*, ce sont les tuyaux urinaires ; 3.° la *mamelonnée*. Voilà les filtres au travers desquels le sang se purifie ; il est reporté ensuite dans toute la machine pour circuler de nouveau, et les urines sont déchargées par les uréteres dans la vessie.

Voyez l'article *Economie animale*, à la suite du *mot* HOMME.

RELIGIEUSE. Nom donné à l'*hirondelle à croupion blanc*, à la *sarcelle blanche et noire* et au *moloxita*. Voyez *ces mots*.

RÉM ou RÉEM. Mot hébreu qu'on lit dans différens passages de l'*Ecriture-Sainte*, et qui est traduit dans la *Version grecque* et dans la *Vulgate* tantôt par le nom de *rhinocéros*, et tantôt par celui de *monocéros* ou *unicorne*. M. *Ladvocat*, dans sa *Lettre sur le rhinocéros*, imprimée en 1749, dit que les Interpretes ne conviennent pas que le mot *réem* ou *rem* signifie le *rhinocéros*; ils abandonnent sur ce point les Versions grecques et latines, parce que les Septante et l'Auteur de la Vulgate ne sont point constans dans leur traduction. Il n'est donc pas certain que le *réem* de la *Bible* soit le même animal que le *rhinocéros*, et il y a même plusieurs raisons qui portent à croire qu'il n'est jamais parlé du rhinocéros dans le Texte de l'Écriture.

Le *reem* devoit être très-commun dans la Palestine, dans l'Idumée et dans l'Arabie, puisque l'Ecriture en parle si souvent : or il n'y a point de *rhinocéros* dans ces trois pays : de plus le *réem* avoit deux cornes, car *Moïse*, en parlant de *Joseph*, dit que *sa beauté est semblable à celle du taureau, et que sa force ressemble à celle des cornes du* réem, *Deuteron. 33, v. 17. David* prie aussi le Seigneur *de le délivrer de la gueule du lion et des cornes du* réem, *Psalm. 22, v. 21.*

Mais quoique le *rhinocéros* mâle ait quelquefois deux cornes, on ne peut pas dire que ce soit le *réem*; d'ailleurs le *réem*, dans l'Écriture, est un animal farouche, indomptable, et qui ne peut être apprivoisé à la charrue, etc. Or le *rhinocéros*, chez les Abyssins, sert pour le travail, de même que l'éléphant. Enfin, comme le *réem* est un animal dont le propre est de bondir, de sauter, et que les Écrivains Arabes parlent sans cesse, sous le nom de *réem*, des *bœufs sauvages* qui se trouvent dans les déserts de Syrie et d'Arabie, ainsi que dans la Palestine et l'Idumée, nous serions portés à croire que le *réem* est une de ces especes de *bœufs sauvages* indompta-

bles, et qui ne peuvent être attachés à la charrue comme le bœuf domestique; et c'est ce que Dieu dit à *Job*.

REMIZ. *Voyez* l'histoire de cet oiseau si renommé, à la suite de l'*article* PENDULINE.

REMORE ou REMORA. La plupart des Auteurs qui ont écrit sur le *remore*, ont mal décrit et peu fixé la nature de ce poisson; d'ailleurs ils ont donné dans le merveilleux, en disant qu'il n'étoit nommé ainsi ou *arrête-nef*, que parce qu'il avoit la propriété d'arrêter seul un vaisseau en pleine mer, quand même le meilleur vent en poupe le feroit voguer à pleines voiles: quelques-uns ayant faussement cru que ce poisson n'adhéroit aux différens corps que par une espece de succion, lui ont donné le nom de *sucet*. Nous fixerons ici quels sont les animaux à qui les Marins donnent constamment le nom de *remore*, et qu'il ne faut pas confondre avec le *pilote*. Voyez *ce mot*.

Le *remora* appelé *sucet* et *arrête-nef* aux Indes et sur les côtes d'Afrique, est un poisson de mer connu dans le Brésil sous le nom de *piraquiba* ou d'*iperuquiba*, et chez les Portugais sous ceux de *piexepogador* et *piexo-pioltho*: c'est l'*échineis* des Anciens, *Echeneis remora*, Linn.; en Flandres, *Suyger*; en Angleterre, *Sucking-fish*. Ce poisson n'a guere que six à huit pouces de longueur, et environ un d'épaisseur: la peau qui recouvre le corps, est molle, d'une couleur cendrée, et garnie d'écailles à peine visibles: sa forme, suivant *Willughby*, est presque arrondie, et va en diminuant jusqu'à la queue: l'ouverture de la gueule est d'une figure triangulaire; la mâchoire supérieure est plus courte que celle d'en bas; les yeux sont petits et d'une couleur jaune; leurs prunelles, noires et bordées d'un cercle doré; les mâchoires ont en guise de dents une multitude d'aspérités: la nageoire dorsale et celle de l'anus sont situées sur la derniere moitié du corps, et ont chacune vingt-deux rayons; les pectorales sont triangulaires, et en ont chacune vingt-cinq et même vingt-huit, dit *Linnæus*; celles de l'abdomen en ont cinq ou six; celle de la queue en a seize ou dix-sept, celle-ci est fendue.

La configuration particuliere et remarquable de la tête de ce poisson induit facilement en erreur sur la position des parties qu'il importe de connoître. Le dessus de la tête du *remora* est aplati en forme d'ovale, garni tout à l'entour d'un rebord membraneux. Cette espece d'écusson est fort gluant, et néanmoins raboteux comme une lime fine; c'est là que se trouve l'organe singulier qu'on va décrire, et au moyen duquel, quand il se voit poursuivi, il se fixe à la carêne des vaisseaux et aux gros animaux marins, tels que les *requins* ou *goulus de mer*. Qu'on se figure une suite de cannelures transversales, ou environ dix-neuf lames membraneuses, tranchantes et dentelées en leurs bords, comme tuilées ou imbricées, inclinées vers la queue, affermies dans le milieu par un filet longitudinal qui fait saillie, le tout présentant un écusson de forme ovale, et qui part immédiatement du bourlet de la mâchoire supérieure; telle est la partie qui sert au *remora* pour s'attacher, comme les lamproies, au bois, à la pierre, aux gros poissons, etc.; de sorte que le reste du corps du *remora* se trouve suspendu: quand les *remores* sont fixés à la carêne d'un vaisseau, et si on les tire par la queue, alors les lames de l'écusson étant, comme nous avons dit, inclinées en arriere, leurs aiguillons trouvent un point d'appui et produisent une résistance que l'on ne peut vaincre qu'avec beaucoup de peine. Au contraire, si l'on tente d'enlever le *remore* par la tête, on y parvient aisément, parce que les pointes de ces aiguillons ou dentelures, n'étant plus dans une direction favorable à la résistance, le poisson cede aussi-tôt à l'effort de la main qui le tire.

On conçoit par ce qui a été dit de la forme de l'écusson du *remore*, que quand ce poisson est appliqué contre un vaisseau ou contre un autre poisson, plus l'un ou l'autre a de vîtesse, et plus aussi l'adhérence du *remore* est forte: et s'il se trouve un grand nombre de *sucets* ou *arrête-nefs* attachés au gouvernail, à la quille du vaisseau, etc. il est assez naturel qu'ils en retardent de beaucoup le sillage, d'où leur est venu le nom de *remore*, formé d'un mot latin, qui signifie *retarder*; mais on a prétendu faussement ou au moins

on a beaucoup exagéré, en disant que ces poissons étoient capables d'arrêter tout court un navire en pleine mer. Ainsi, dit-on, le vaisseau amiral que montoit *Antoine* dans la bataille d'*Actium*, fut tout d'un coup retardé, quoique le vent ne cessât d'enfler les voiles : celui du Prince *Caïus Caligula* qui revenoit d'Asture à Antium, fut également retardé; et comme de toute la flotte son vaisseau à cinq rangs de rames étoit le seul qui n'avançoit point, des gens sauterent du vaisseau pour chercher ce qui pouvoit causer ce retardement. Ils trouverent une espece de poisson collé contre le gouvernail, et le porterent à *Caïus*, qui fut fort indigné que si peu de chose eût pu l'arrêter et l'emporter sur les forces de quatre cents Rameurs : ceux qui le virent alors et qui l'ont vu depuis, on dit qu'il étoit semblable à un grand limaçon : il y en avoit donc beaucoup sous la quille du vaisseau. *Mutianus* rapporte qu'il s'en étoit collé une si grande quantité sous le vaisseau que *Périandre*, tyran de Corinthe, envoyoit avec ordre de mutiler inhumainement trois cents enfans nobles de Corcyre, qu'il ne put presque avancer malgré le vent favorable, et que l'on honoroit à Gnide, dans le temple de Vénus, les coquillages qui avoient opéré cette merveille.

Nos Marins observent tous les jours qu'ils sont également retardés, sinon par le grand nombre de *remores*, au moins par une multitude de *conques anatiferes* qui tapissent la surface inférieure d'un vaisseau. On conçoit aisément que quand la carène d'un navire est plus ou moins garnie ou de *sucets* ou de coquillages, cette surface étant devenue raboteuse et sillonnée, elle glisse plus difficilement sur l'eau. C'est ce qu'assurent tous les Auteurs : *Tardiùs ire credentur naves, morari.* Il est donc essentiel de détacher tous les corps étrangers qui se collent à la quille des vaisseaux avant que de se mettre en route, autrement la vitesse de leur marche pourroit être retardée.

Selon *Linnæus* on distingue une seconde espece de *sucet* ou *succet*, *Echeneis naucrates*, Linn., Hasselq.; *Remora*, Catesby. Ce poisson qui se trouve dans la mer des Indes, a comme le *remore* la faculté de s'at-

tacher à différens corps et de la même maniere ; les lames membraneuses transversales de l'espece de râpe ou bouclier dont sa tête est garnie, sont au nombre de vingt-quatre dans le *sucet*, au lieu que le *remore* n'en a que dix-huit ou dix-neuf ; le *sucet* dont il est question, prend d'ailleurs plus d'accroissement que le *remore* : il y en a qui ont jusqu'à près de deux pieds de longueur ; leur dos est d'un brun-verdâtre qui s'éclaircit un peu sous le ventre ; la queue du *sucet* est aussi plus alongée et n'est point fendue, et les nageoires sont plus aiguës ; celle du dos a trente-sept rayons ; celles de la poitrine en ont chacune vingt-un ; celles de l'abdomen, six ; celle de l'anus en a trente-sept, et celle de la queue, seize.

Dom *Pernetti* dit avoir vu plusieurs fois des *requins* sans leur avant-coureur, qui est le *pilote*, Voyez *ce mot ;* mais en revanche il n'y en a aucun, dit-il, qui n'ait plusieurs *sucets* cramponnés sur lui, attachés près de la tête.

M. le Vicomte de *Querhoent* nous a écrit que les *sucets* paroissent de deux couleurs dans l'eau, les uns bruns, les autres blancs ; mais lorsqu'on les en tire, ils deviennent à l'instant d'un bleu foncé, et la couleur des deux, à quelques nuances près, est alors la même. Il ajoute que l'organe en râpe, dont nous avons parlé, sert à l'animal pour se fixer au *requin*, et par-là se reposer lorsqu'il est fatigué ; que leur chair est bonne à manger ; qu'il n'en a jamais vu se fixer au gouvernail des vaisseaux ; qu'ils fondent leur cuisine, comme le *pilote*, sur les débris de celle du *requin*.

RENARD ou GOUPIL, en latin *Vulpes*. C'est le *Canis caudâ rectâ*, de *Linnæus ;* le *Canis fulvus, pileis cinereis intermixtis*, de M. *Brisson*. Le *renard* ressemble beaucoup au *chien*, sur-tout par les parties intérieures ; cependant il en differe par la tête, qu'il a plus grosse à proportion de son corps ; il a aussi les oreilles plus courtes, la queue beaucoup plus grande, le poil plus long et plus touffu, les yeux plus inclinés ; il en differe encore par une mauvaise odeur très-forte qui lui est particuliere, et enfin par un caractere plus essentiel, par son naturel ; car il ne

s'apprivoise pas aisément, et jamais parfaitement. Il languit lorsqu'il n'a pas la liberté, et meurt d'ennui quand on veut le garder trop long-temps en domesticité : il ne s'accouple point avec la chienne ; s'ils ne sont point antipathiques, ils sont du moins indifférens. Il ne produit qu'une fois par an ; les portées sont ordinairement de quatre ou cinq, jamais plus de six, ni moins de trois. Lorsque la femelle est pleine, elle vit retirée et sort rarement de son terrier, dans lequel elle prépare un lit à ses petits : elle devient en chaleur en hiver, et on trouve déjà de petits *renards* au mois d'Avril ; ils naissent les yeux fermés : ils sont, comme les *chiens*, dix-huit mois ou deux ans à croître, et vivent de même treize ou quatorze ans. Le pere et la mere les nourrissent en commun, et vont pour cela souvent en quête, sur-tout lorsque les petits commencent à devenir voraces : ils leur apportent des volailles, des perdrix, des lapins, etc., et les bords du terrier sont bientôt couverts de carcasses de toute espece. Tout cela est aisé à reconnoître, mais il faut prendre garde d'inquiéter inutilement le pere ou la mere. Dans la même nuit ils transporteroient leurs petits, et souvent à une demi-lieue de là. Nous dirons ci-après la maniere de s'en emparer.

Le *renard*, dit M. *de Buffon*, est fameux par ses ruses et mérite sa réputation : ce que le *loup* ne fait que par la force, il le fait par adresse, et réussit plus souvent ; sans chercher à combattre les chiens et les Bergers, sans attaquer les troupeaux, sans traîner les cadavres, il est plus sûr de vivre : il emploie plus d'esprit que de mouvement ; ses ressources semblent être en lui-même ; ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins. Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent même jusqu'à la patience, il varie sa conduite ; il a des moyens de réserve qu'il sait n'employer qu'à propos, il veille de près à sa conservation ; quoique aussi infatigable et même plus léger que le *loup*, il ne se fie pas entiérement à la vîtesse de sa course ; il sait se mettre en sureté, en se pratiquant un asile où il se retire dans les dangers pressans, où il s'établit, où il éleve

ses petits : il n'est point animal vagabond, mais domicilié ; il s'attache au sol lorsque les environs peuvent lui fournir de quoi vivre : il se creuse un terrier, s'y habitue et en fait sa demeure ordinaire, à moins qu'il ne soit inquiété, ainsi qne nous l'avons dit ci-dessus, par la recherche des hommes, et qu'une juste défiance ne l'oblige à changer de retraite. Ceux que l'inquiétude ou le besoin forcent à chercher un nouveau pays, commencent par visiter les terriers qui ont été autrefois habités par des *renards ;* ils en écurent plusieurs, et ce n'est qu'après les avoir tous parcourus, qu'ils prennent enfin le parti d'en choisir un ; lorsqu'ils n'en trouvent point, ils s'emparent d'un terrier habité par des lapins, ils en élargissent les ouvertures ou gueules, et l'accommodent à leur usage. Le *renard* n'habite cependant pas toujours son terrier, c'est une retraite dont il use dans le besoin ; mais il passe la plus grande partie du temps à se tenir couché dans les lieux les plus fourrés des bois.

Le *renard* a les sens aussi bons que le *loup*, le sentiment plus fin, et l'organe de la voix plus souple et plus parfait. Le *loup* ne se fait entendre que par des hurlemens affreux ; le *renard* glapit, aboie et pousse un son triste : il a des tons différens, suivant les sentimens dont il est affecté ; il a la voix de la chasse, l'accent du désir, le son du murmure, le ton plaintif de la tristesse, le cri de la douleur qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre ; car il ne crie pas pour toute autre blessure, et il se laisse tuer à coups de bâton comme le *loup*, sans se plaindre, mais toujours en se défendant avec courage : il mord dangereusement, opiniâtrément, et on est obligé de se servir d'un ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre. Son glapissement est une espece d'aboiement qui se fait par des sons semblables et très-précipités ; c'est ordinairement à la fin du glapissement qu'il donne un coup de voix plus fort, plus élevé, plus aigu et semblable au cri du paon. En hiver, sur-tout pendant la neige et la gelée, il ne cesse de donner de la voix, et il est, au contraire, presque muet en été.

Les *renards* dorment une partie du jour, ce n'est proprement que la nuit qu'ils commencent à vivre; leurs desseins ont besoin de l'obscurité, de l'absence des hommes et du silence de la Nature. Nous avons dit qu'en général ils ont les sens très-fins, mais c'est le nez qui est le principal organe de leurs connoissances; c'est lui qui les dirige dans la recherche de leur proie, qui les avertit des dangers qui peuvent les menacer : il assure et rectifie les indices que donnent les autres sens, et c'est lui qui a la plus grande influence dans les jugemens qu'ils portent relativement à leur conservation. Aussi le *renard* va-t-il toujours le nez au vent.

Voici comment M. *de Buffon* trace les traits qui caractérisent l'esprit et la finesse du *renard*, qui a toujours été regardé comme le *symbole de la ruse et de la subtilité*. Cet animal se loge aux bords des bois, à la portée des hameaux; il écoute le chant des coqs et le cri des volailles, il les savoure de loin; il prend habilement son temps, cache son dessein et sa marche, se glisse, se traîne, arrive et fait rarement des tentatives inutiles : s'il peut franchir les clôtures ou passer par dessous, il ne perd pas un instant; il ravage la basse-cour, il y met tout à mort, et se retire ensuite lestement, en emportant sa proie qu'il cache sous la mousse ou qu'il porte à son terrier : il revient quelques momens après en chercher une autre qu'il emporte et qu'il cache de même, mais dans un autre endroit; ensuite une troisieme, une quatrieme fois, jusqu'à ce que le jour ou le mouvement dans la maison l'avertisse qu'il faut se retirer et ne plus revenir. Il fait la même manœuvre dans les pipées et les boqueteaux où l'on prend les grives et les bécasses au lacet : il devance le pipeur, va de grand matin et souvent plus d'une fois par jour, visiter les lacets, les gluaux, emporte successivement les oiseaux qui sont empêtrés, les dépose tous en différens endroits, sur-tout au bord des chemins, dans les ornieres, sous la mousse, sous un genevrier, les y laisse quelquefois deux ou trois jours, et sait parfaitement les retrouver au besoin : il chasse les jeunes levrauts en plaine, saisit

quelquefois les lievres au gîte, ne les manque jamais lorsqu'ils sont blessés, déterre les lapereaux dans les garennes, découvre les nids de perdrix, de cailles, prend la mere sur les œufs, et détruit une quantité prodigieuse de gibier. Si le *loup* nuit plus au paysan, le *renard* nuit plus au Gentilhomme.

On dit que quelquefois deux *renards* se joignent ensemble pour chasser d'intelligence le lievre ou le lapin. Quand un *renard* poursuit son gibier, il jappe comme un *chien basset* après la bête; et pendant ce temps-là un autre *renard* se tient au passage ou sur le bord du terrier, en attendant que le gibier vienne à passer et qu'il puisse le surprendre; ensuite le butin devient commun entre les deux braconniers. Un autre trait de son instinct : on dit qu'il se débarrasse de ses puces en se mettant dans l'eau peu à peu, le derriere le premier; et les puces avançant toujours jusqu'au bout du museau, alors il se plonge rapidement dans l'eau et s'en débarrasse.

Chasse du RENARD.

La chasse du *renard* demande moins d'appareil que celle du *loup*, elle est plus facile et plus amusante. Tous les *chiens* ont de la répugnance pour le *loup*; tous les *chiens* au contraire chassent aisément le *renard*, et même avec plaisir; car quoiqu'il ait l'odeur très-forte, ils le préferent souvent au cerf, au chevreuil et au lievre. On peut le chasser avec des bassets, des chiens courans et des briquets. Dès qu'il se sent poursuivi, il court à son terrier; les bassets à jambes torses sont ceux qui s'y glissent le plus aisément. Cette maniere est bonne pour prendre une portée entiere de *renards*, la mere avec les petits; pendant qu'elle se défend et combat les *bassets*, on tâche de découvrir le terrier par dessus, et on la fait succomber sous le plomb meurtrier ou on la saisit vivante avec des pinces : il faut donc assaillir tout d'un coup le terrier, tendre des piéges aux différentes gueules; et comme on n'est pas toujours sûr que les vieux *renards* soient enfermés dans le terrier, il faut assiéger aussi les chemins battus appelés *coulées*, par lesquels ils vont et viennent pour chercher à

vivre ; alors la nécessité de nourrir leurs petits les excite à braver le danger, et leur défiance est anéantie par ce besoin impérieux : sans cela, un *renard* assiégé de piéges dans un terrier n'en sort qu'à la derniere extrémité. On en a vu un y rester quinze jours, et n'avoir plus que le souffle lorsqu'il se détermina à sortir. Ces animaux, ennemis jurés de la servitude, quand ils sont pris par le pied, sont assez sujets à se le couper à belles dents, ne pouvant trouver d'autre expédient pour se sauver, et cela arrive presque certainement lorsque le jour paroît, avant qu'on arrive. Mais comme les terriers sont souvent dans des rochers, sous des troncs d'arbres et quelquefois trop enfoncés sous terre, on ne réussit pas toujours. Le terrier est-il sur un côteau, on doit faire entrer les *bassets* par les trous qui sont les plus bas ; si au contraire les terriers sont sur une motte en plat pays, alors il faut faire entrer les *bassets* par le haut, parce que dans l'un et l'autre cas les acculs du terrier, que l'on aura à fouiller, sont moins profonds. Si le terrier est en pays uni, il est indifférent que les *bassets* entrent par un endroit ou par un autre, parce que les boyaux sont par-tout d'une égale profondeur. Il faut avoir soin de frapper à grands coups sur les terriers, parce que les *renards* effrayés du bruit et du tremblement de la terre, abandonnent les carrefours où ils se tiennent volontiers aux aguets pour se retirer dans leur boyau principal ou dans ses casemates qui sont d'une grande profondeur.

Lorsqu'on reconnoît que les *bassets* ont découvert un *renard* dans son terrier, il faut aussi-tôt en boucher tous les trous ou goulets, à l'exception de celui par où seront entrés les *bassets*, dans lequel on assujettira une espece de grillage pour que les chiens puissent respirer. C'est ainsi que se fait la chasse du blaireau sous terre.

La façon la plus agréable, la plus ordinaire et la plus sûre de chasser le *renard*, est de commencer par boucher les terriers ; quand on est sûr que le *renard* est en plaine, on place les tireurs à portée, on quête avec les briquets ; dès qu'ils sont tombés sur la voie, le *renard* gagne son gîte : mais en arrivant

sous le fusil du chasseur qui l'attend, il essuie une première décharge ; s'il a le bonheur d'échapper à la balle, il fuit de toute sa vîtesse, fait un grand tour et revient encore à son terrier ; il essuie une seconde fois le feu de l'artillerie braquée contre lui : est-il encore assez heureux d'être manqué par son ennemi, et trouve-t-il l'entrée du gîte fermée, alors il prend le parti de se sauver au loin, en perçant droit en avant pour ne plus revenir. C'est alors qu'on se sert des chiens courans, lorsqu'on veut le poursuivre : il ne laissera pas de les fatiguer beaucoup, parce qu'il passe ou se précipite à dessein dans les endroits les plus fourrés, où les chiens ont grand'peine à le suivre ; et quand il prend la plaine, il va très-loin sans s'arrêter.

Il est encore plus commode, pour détruire les *renards*, de tendre des piéges, où l'on met pour appât un pigeon, une volaille vivante, de la chair, etc. Je fis un jour, dit M. *de Buffon*, suspendre à neuf pieds de hauteur, sur un arbre, les débris d'une halte de chasse, de la viande, du pain, des os ; dès la première nuit, les *renards* s'étoient si fort exercés à sauter, que le terrain autour de l'arbre étoit battu comme une aire de grange.

Lorsque les *renards* ne connoissent point encore les piéges, il suffit d'en tendre dans les sentiers où ils ont l'habitude de passer, de les bien couvrir avec de la terre, de l'herbe hachée, de la mousse. On y met pour appât un animal mort auquel on donne la forme d'un abattis, et on l'y laisse pourrir jusqu'à un certain degré, car l'odeur de la chair pourrie attire souvent plus le *renard* qu'un appât tout frais. On prétend que des hannetons, des sauterelles fricassés dans de la graisse de porc, attirent beaucoup les *renards*, sur-tout si l'on y met un peu de momie et du musc. Mais ce qui paroît les allécher le plus puissamment, c'est l'odeur de la matrice d'une *renarde* tuée en pleine chaleur. On la fait sécher au four et elle sert pendant toute l'année. On en frotte d'abord des pierres qu'on entoure de sable, dans les carrefours des bois ; les *renards* mâles et femelles y viennent, s'y arrêtent, y grattent, etc. ; ensuite on frotte le piége

de

de la même maniere, on le recouvre de deux pouces de sable ; et ordinairement cet attrait est assez fort pour vaincre l'inquiétude naturelle à cet animal.

Le *renard* est aussi vorace que carnassier : il mange de tout avec une égale avidité, des œufs, du lait, du fromage, des fruits et sur-tout des raisins ; il ne dédaigne pas le poisson, les écrevisses, mais il ne rencontre pas toujours dans son chemin de bonnes aubaines. Lorsque les levrauts et les perdrix lui manquent, il se rabat sur les rats, les mulots, les serpens, les lézards, les crapauds, etc. et il en détruit un grand nombre ; c'est là le seul bien qu'il procure. Il est très-avide de miel ; il attaque les abeilles sauvages, les guêpes, les frelons, qui d'abord tâchent de le mettre en fuite, en s'attachant sur sa peau et le perçant de mille coups d'aiguillons : les blessures multipliées qu'il reçoit dans ce brigandage ne le découragent point ; il se retire en effet, mais c'est pour écraser ces petits insectes en se roulant, et il revient si souvent à la charge que la république ailée, lassée de cette persécution, est obligée d'abandonner le guêpier et d'aller se cantonner ailleurs ; alors il le déterre, et le miel plus que la cire est le fruit de sa constance victorieuse. Il prend aussi les hérissons, les roule avec ses pieds et les force à s'étendre.

Dans l'été le poil des *renards* tombe et se renouvelle. On fait peu de cas de la peau des jeunes *renards* ou des *renards* pris en été. La chair du *renard* est moins mauvaise que celle du *loup* ; les chiens et même les hommes en mangent en automne, sur-tout lorsqu'il s'est nourri et engraissé de raisins. Sa peau d'hiver fait de bonnes fourrures. Cet animal a le sommeil profond, et on l'approche aisément sans qu'il s'éveille : lorsqu'il dort, il se met en rond comme le *chien* ; mais lorsqu'il ne fait que se reposer, il étend les jambes de derriere et demeure étendu sur le ventre ; c'est dans cette posture qu'il épie les oiseaux le long des levées et des haies. Les *geais*, les *merles* sur-tout, ont pour lui une si grande antipathie, que dès qu'ils l'apperçoivent ils le conduisent du haut des arbres, répétant souvent le petit

cri d'avis, et le suivent quelquefois à plus de deux ou trois cents pas.

Nous avons parlé de l'antipathie qui existe entre les *renards* et les *chiennes*. M. *de Buffon* fit élever des *renards* pris jeunes, en fit garder trois pendant deux ans, une femelle et deux mâles : on tenta inutilement de leur faire couvrir des *chiennes*; quoiqu'ils n'eussent jamais vu de femelle de leur espece et qu'ils parussent pressés du besoin le plus ardent de jouir, ils ne purent vaincre l'antipathie que la Nature a mise pour barriere entre le *renard* et la *chienne*; ils les refuserent donc constamment : mais dès qu'on leur présenta leur femelle légitime, ils la couvrirent quoique enchaînés, et elle produisit quatre petits.

M. *Daubenton* pense que l'odeur qui s'exhale du corps des *renards* sauvages est peut-être la cause de l'aversion que les *chiens* ont pour ces animaux. Cette odeur changeroit par les alimens et par le repos dans les *renards* domestiques, après une longue suite de générations; alors les *chiens*, dit-il, pourroient s'accoupler avec les *renards*, et produire par ce mélange des *métis* semblables aux *chiens de Laconie* dont *Aristote* fait mention, qui, dit-on, étoient produits par le *chien* et le *renard*.

Les mêmes *renards* dont nous avons parlé plus haut, qui se jetoient sur les poules lorsqu'ils étoient en liberté, n'y touchoient plus dès qu'ils avoient leur chaîne. On attachoit souvent auprès d'eux une poule vivante, on les laissoit passer la nuit ensemble, on les faisoit même jeûner auparavant; malgré le besoin et la commodité, ils n'oublioient pas qu'ils étoient enchaînés et n'attaquoient point la *poule* : ils dédaignoient les douceurs de la vie domestique.

L'espece du *renard* est une des plus sujettes aux influences du climat; l'on y trouve presque autant de variétés que dans les especes d'animaux domestiques. La plupart de nos *renards* sont roux, il s'en trouve aussi dont le poil est gris-argenté, et on les appelle en Bourgogne *renards charbonniers*, parce qu'ils ont les pieds plus noirs que les autres; ils paroissent avoir aussi le corps plus court, parce que leur poil est plus fourni : mais je ne puis décider, dit M. *de Buffon*,

si cette différence de couleur est une vraie variété, ou si elle n'est produite que par l'âge de l'animal, qui peut-être blanchit en vieillissant. Au reste tous deux ont le bout de la queue blanc. Dans les pays du Nord il y en a de toutes couleurs, des noirs, des bleus, des gris, des gris de fer, des gris-argentés, des blancs, des blancs à pieds fauves, des blancs à tête noire, des blancs avec le bout de la queue noire, des roux avec la gorge et le ventre entièrement blancs sans aucun mélange de noir, et enfin de croisés qui ont une ligne noire le long de l'épine du dos et une autre ligne noire sur les épaules, qui traverse la premiere; ces derniers sont plus grands que les autres et ont la gorge noire, etc. L'espèce commune est plus généralement répandue qu'aucune des autres; on la trouve par-tout, en Europe, en Asie; on la retrouve de même en Amérique, mais elle est fort rare en Afrique et dans les pays voisins de l'Équateur.

Nos *renards* devenus naturels aux pays tempérés, car ils ne se sont pas étendus vers le Midi au-delà de l'Espagne et du Japon; nos *renards*, dis-je, sont originaires des pays froids, puisqu'on y trouve toutes les variétés de l'espece et qu'on ne les trouve que là; d'ailleurs ils supportent aisément le froid le plus extrême; et l'on en trouve à des latitudes très-élevées vers le Pôle.

La fourrure des *renards* blancs n'est pas fort estimée, parce que le poil tombe aisément; ces *renards* abondent dans toute la Laponie: les gris-argentés sont meilleurs; les bleus et les croisés sont recherchés à cause de leur rareté; mais les noirs sont les plus précieux de tous: leur poil est si fin et si long, qu'il pend de tel côté que l'on veut, en sorte que prenant la peau par la queue, le poil tombe du côté des oreilles: c'est, après la *zibeline*, la fourrure la plus belle et la plus chere. On en trouve au Spitzberg, au Groënland, en Laponie, en Canada, où il y en a aussi de croisés et où la race commune est moins rousse qu'en France, et a le poil plus long et plus fourni.

Quelques Voyageurs regardent le *chien crabier*, les

chiens des bois, l'*aïra*, les *quachis*, les *puants*, comme appartenans à l'ordre des *Renards*; mais plusieurs congénerent davantage avec le *coati*. Voyez *ces mots*.

L'huile de *renard* qu'on prépare en faisant bouillir l'animal entier dans de l'huile d'olive, est adoucissante, nervine, résolutive : on l'emploie avec succès dans les rhumatismes, dans la rétraction des membres, la dureté des tendons. Sa graisse a les mêmes vertus et est usitée dans les tremblemens, ainsi que dans les maux d'oreilles.

RENARD AMÉRICAIN, de *Desmarchais*. C'est le *tamanoir*. Voyez *à l'article* FOURMILIER.

RENARD BLANC, RENARD BLEU, RENARD CROISÉ. Noms sous lesquels on a indiqué l'*isatis*. Voyez *ce mot*.

RENARD MARIN, *Esox* (Vulpes) *pinnâ in medio dorsi, membranâ branchiostegâ triradiatâ*, Linn.; *Vulpes Bahamensis*, Catesb. Poisson du genre de l'*Esoce* : il se trouve dans les mers de l'Amérique Septentrionale; il est long d'environ seize pouces : son corps est effilé, et va en s'amincissant sensiblement vers la nageoire de la queue : la gueule est ample; chaque mâchoire est garnie d'une rangée de dents petites et aiguës : la membrane des ouïes est partagée en trois rayons; la nageoire dorsale en a quatorze; chacune des pectorales, autant; les abdominales en ont huit; celle de l'anus en a dix; celle de la queue, qui est très-large et fourchue, dix-sept. Ce poisson est couvert d'écailles assez larges et minces, d'une couleur blanchâtre sur le ventre et jaunâtre sur le dos.

RENARD MARIN. Quelques-uns donnent encore ce nom à un poisson appelé le *Roi des harengs du Nord*. Voyez *ce mot*. Suivant M. *Broussonnet*, ce *renard marin* est de la section des *Chiens de mer* qui ont une nageoire derriere l'anus, avec des trous aux tempes. Le nom de *renard* lui a été donné à cause de la mauvaise odeur de sa chair, que les Auteurs ont cru pouvoir comparer à celle du *renard quadrupede*. Il paroît que ce *renard marin*, qui se trouve dans l'Océan et notamment dans la Méditerranée, est le même que celui dont on a donné la description dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*,

tome III, page 1 : la peau est écailleuse ; la nageoire de la queue, partagée en deux lobes ; le lobe supérieur, recourbé en faux et presque aussi long que le corps ; il est même six fois plus long que le lobe inférieur.

RENÉ. A Épinal on nomme ainsi de petites *truites* noires qui sont fort estimées.

RENETTE. *Voyez* RAINE VERTE.

RENNE. *Voyez* RHENNE.

RENONCULE, *Ranunculus*. C'est une famille de plantes très-nombreuse. Nous ne parlerons ici que des principales especes sauvages qui sont d'usage en Médecine et qui naissent sans culture dans les bois, dans les champs, dans les prés, les marais, sur les montagnes, sur les rochers, et de celles que l'on cultive par pure curiosité dans les jardins. On distingue : Les *renoncules* à fleurs blanches ou variées, telles sont les *renoncules lierrées*, *Ranunculus hederaceus*, Linn. 781. Les *renoncules aquatiques*, *Ranunculus aquatilis*, Linn. 781. Les *renoncules flottantes*, *Ranunculus fluitans*. Les *renoncules* d'Angleterre, blanches et doubles, à feuilles d'aconit, *Ranunculus aconitifolius*, Linn. Mantiss. 79 ; *et niveus polyanthos*, Lob. Icon. 667 ; *Ibid. flore albo multiplici*, C. B. Pin. 179. Les *renoncules* d'Asie et d'Illyrie, *Ranunculus Asiaticus et Illyricus*, Linn. 776 et 777. Les *renoncules* jaunes, à feuilles simples, telles sont la grande et petite *douve* ; on en parlera ci-après. Les *renoncules* jaunes, à feuilles découpées, telles sont les *renoncules bulbeuses*, les *rampantes* ; les especes *à bouton d'or*, celles *à bouton d'argent*, tant à feuilles de plantain qu'à fleurs doubles, *flore denso, albo*, J. B. 3, app. 859 ; la *sardonique* ou *scélérate* ; celles des champs ; celles dont les semences sont hérissées de pointes latérales, *Ranunculus muricatus*, Linn. 775. Les *renoncules* blondes des bois, *etc.*

La RENONCULE BULBEUSE ou le BACINET, ou GRENOUILLETTE, *Ranunculus bulbosus*, Linn. 772 ; *Ranunculus pratensis, radice verticilli modo rotundâ*, C. B. Pin. 179. Cette plante, qu'on appelle aussi *pied de corbin*, *Pes corvinus*, ou *pied de coq à racines rondes*, se trouve presque par-tout dans les pâturages, dans les prés hauts, un peu secs, et le long des sentiers,

dans les lieux sablonneux et pierreux, où elle croît quelquefois si petite qu'à peine a-t-elle trois pouces de hauteur : sa racine est vivace, ronde, glanduleuse, plus ou moins grosse, âcre au goût, jetant plusieurs fibres déliées ; elle pousse une ou plusieurs tiges droites, quelquefois à la hauteur de plus d'un pied, velues ; les feuilles inférieures sont trilobées, crénelées, un peu velues, incisées, et les feuilles de la tige sont plus étroites : au sommet des tiges naissent des fleurs bien ouvertes, d'une belle couleur jaune, luisantes, ordinairement simples, à cinq pétales ou feuilles arrondies et nectariferes, disposées en rose ; les calices sont très-réfléchis : à ces fleurs succedent des fruits arrondis, dans chacun desquels sont ramassées plusieurs semences en forme de tête. Cette plante fleurit en Mai. *Tragus* remarque qu'elle enfonce tous les ans plus profondément en terre sa vieille racine, au-dessus de laquelle il s'en engendre une nouvelle. Elle ne donne que des fleurs simples à la campagne ; mais si on la transplante et qu'on la cultive dans les jardins, elle donnera une agréable variété à fleur double, que les Jardiniers nomment aussi *bouton d'or ;* quelquefois même la premiere fleur en pousse une seconde, et cette seconde une troisieme.

Il est très-essentiel d'observer qu'en général toutes les especes de *renoncules* contiennent beaucoup de sel âcre et corrosif, et qu'ainsi on doit les regarder comme pernicieuses prises intérieurement, sur-tout quand elles sont fraîches ou vertes ; on doit même s'en méfier dans l'usage extérieur. La racine du *bacinet* est puissamment âcre et caustique ; quelques Auteurs la recommandent pour faire des cauteres et des vésicatoires. Cette pratique est cependant suspecte et dangereuse, parce qu'elle dispose à la gangrene ; il n'y a guere que les Charlatans qui s'en servent et qui osent l'appliquer sur les articulations des parties affligées de la goutte, ou sur les cors des pieds. Les paysans se servent aussi de ces racines fraîches comme de vésicatoires pour cautériser les bœufs. Les gueux, dit *Gaspard Hoffman*, se frottent la peau de cette plante pour se faire de petits ulceres ou des écorchures qu'ils étalent en se plaignant beaucoup ;

afin d'émouvoir la pitié des passans ; dès que ces mendians ont fait leur récolte, ils guérissent leurs plaies avec des feuilles de *bouillon blanc*. On ne peut donc trop recommander d'être en garde sur les effets de cette plante, lorsqu'on en met sur les poignets pour guérir de la fievre ; car souvent on acquiert de plus un érysipele. Quelques personnes mettent à profit les mauvaises qualités des racines âcres des *renoncules*, soit en s'en servant en décoction pour chasser les punaises, soit en poudre et mises dans des appâts pour tuer les rats qui en mangent. Cette drogue corrode et enflamme leurs intestins, comme feroit un vésicatoire. M. *Charmate de Lagaite*, Procureur au Parlement de Paris, nous a mandé en 1776 qu'on a détruit à Villon, grosse ferme dans le parc de Meudon, une très-grande quantité de *mulots*, de *musaraignes*, et particuliérement les *rats* de cette grosse espece qui se terrent, et qui infestoient alors toute la Ferme ; les jardins en souffroient également : on fit apporter beaucoup de bulbes de *bacinet*, prises au printemps le long des chemins ou tertres ; on les fit piler dans le mortier avec du vieux *oing*, pour servir d'appât ; on en répandit des boulettes dans les murs, dans les trous en terre et dans les vieux bâtimens : on fit la même expérience dans des greniers à grains, elle réussit de même, sans que les poules ni aucun autre animal en aient souffert.

La Renoncule des Bois, *Ranunculus nemorosus, aut sylvaticus*. On la nomme encore le *bacinet blanc* ou *purpurin*, ou la *fausse anémone* printaniere des forêts. (M. *de Haller* dit qu'elle est effectivement une *anémone*, la fleur étant sans calice. M. *Vaillant* a donné à cette espece d'*anémone* et à quelques autres semblables le nom de *sylvie*, *Anemone ranunculoïdes ; Anemone nemorosa*, Linn. 762.) On la trouve dans les bosquets et les broussailles un peu humides ; sa racine est vivace, un peu grosse, longue, rampante, roussâtre en dehors, blanche en dedans, fibrée, d'un goût âcre qui enflamme le gosier : sa tige est haute d'un demi-pied ; il naît vers son sommet trois feuilles fort découpées en trois parties, d'une couleur tantôt verdâtre et tantôt purpurine : l'extrémité de la tige

est garnie vers le commencement d'Avril d'une seule fleur, blanche ou incarnate, composée de six pétales oblongs ; quelquefois elle est à fleur double, (et il y en a dont la fleur est de couleur bleue, d'autres de cinq à huit pétales) ; il lui succede des semences nues, oblongues, velues, à pointe recourbée, ramassées en tête comme dans les *renoncules*. Cette espece de *renoncule* de printemps, ou plutôt d'*anémone des bois*, fait un bel effet dans la premiere saison ; on la cultive dans les bosquets. M. *Chomel*, dans son *Histoire des Plantes usuelles*, dit avoir vu de bons effets de cette espece de *renoncule* appliquée sur la tête des enfans teigneux ; mais plusieurs observations nous apprennent que les malades ont éprouvé des syncopes, des convulsions ; en un mot elle peut affecter le genre nerveux et causer de violentes migraines. Enfin on distingue plusieurs sortes de *renoncules des bois*, la plupart fort brûlantes au goût et caustiques.

La RENONCULE DES PRÉS ou le BACINET RAMPANT et VELU, *Ranunculus pratensis, repens*, Linn. 779 ; *et hirsutus*, C. B. Pin. 175. Elle croît presque par-tout dans les prés, aux lieux ombragés, dans les vignes et même dans les jardins négligés et humides, le long des sentiers herbeux, aux bords des ruisseaux : sa racine est vivace, petite, fibreuse et rampante ; elle pousse plusieurs rejets rampans à terre, qui jettent de nouvelles racines de leurs nœuds par intervalles : ses feuilles, sur-tout les inférieures, sont anguleuses, découpées en trois segmens, dentelées sur les bords, velues des deux côtés et tachetées de blanc en dessus : les tiges sont hautes d'un pied ou environ et portent en leurs sommets, au mois de Mai, des fleurs à cinq pétales jaunes et luisans ; il leur succede des semences noirâtres. On trouve quelquefois cette plante à fleur double et on la cultive aussi dans les jardins, elle est douce et a peu d'âcreté, *an Ranunculus dulcis, flore pleno*, C. B. Pin. 179 ; *etiam multiflorus*, Tabern. Icon. 53 ? *Tragus* assure que le petit peuple en Allemagne en mange les feuilles tendres dans le mois d'Avril, avec les autres herbes potageres. Les bestiaux mangent impunément de cette *renoncule*, qui passe même pour leur donner abondamment du lait.

La RENONCULE DES MARAIS ou la GRENOUILLETTE D'EAU, ou l'HERBE SARDONIQUE, ou PIED-POU, *Ranunculus palustris, apii folio, lævis*, C. B. Pin. 180; *Ranunculus sceleratus*, Linn. 776. On la trouve fréquemment le long des petits ruisseaux d'eaux croupissantes ou qui coulent lentement, aux lieux humides et marécageux : sa racine est fort grosse, creuse et fibreuse, d'un goût fort chaud et brûlant ; elle pousse plusieurs tiges, quelquefois d'une grosseur considérable, longues d'un à deux pieds, droites, creuses, cannelées et rameuses : ses feuilles sont verdâtres, luisantes et lustrées comme celles de l'ache de marais, quelquefois marquetées de petits points blancs : ses fleurs naissent en Mai et Juin aux sommets, et sont les plus petites d'entre les *renoncules ;* elles sont composées de cinq pétales dorés, et suivies par des semences lisses et même plus déliées que dans les autres especes du même genre. Cette plante, qui est annuelle, convient, dit-on, comme discussive pour résoudre les tumeurs scrofuleuses, *Herba strumea ;* mais étant prise intérieurement, c'est un des plus dangereux poisons que fournisse le regne végétal : elle ulcere l'estomac, produit le ris sardonique, cause bientôt des convulsions horribles et la mort, si l'on n'est pas secouru promptement par des vomitifs et des remedes onctueux propres à en émousser la causticité ; c'est pourquoi on l'appelle *Herba scelerata* ou *apium risûs*, *Sardonia seu herba sardoa.*

Il y a une espece de *renoncule de marais* à longues feuilles et un peu dentées, qu'on appelle *grande douve ;* c'est le *Ranunculus longifolius palustris* des Botanistes ; *Ranunculus lingua*, Linn. 773. Cette plante à racine vivace est un poison pour les moutons et même pour toute espece de bétail. On distingue aussi une petite espece de *douve*, on l'appelle *flammette*, *Ranunculus flammula*, Linn. 772. Sa tige est couchée, longue de huit pouces ou environ ; au lieu que la tige de la grande espece est droite et haute de trois pieds et plus.

On cultive dans quelques jardins la *renoncule de montagne*, *Trollius Europæus*, Linn. 782 ; *Ranunculus*

montanus. On l'appelle *trolle globuleux*. Sa racine est vivace ; sa tige est haute de huit à dix pouces, simple ; ses feuilles sont palmées et anguleuses, à cinq lobes, incisées et dentées ; ses fleurs sont jaunes, grandes, composées de douze à quatorze pétales ramassés en boule. Elle vient naturellement sur le Mont d'Or en Auvergne.

On lit dans l'Histoire du pays de Kamtschatka, qu'un dard ou une fleche dont la pointe a été trempée dans le suc exprimé de la racine d'une espece de *renoncule des bois*, fait une blessure mortelle, à moins qu'on n'en suce aussi-tôt le poison ; c'est, dit-on, le seul remede qu'on connoisse, et si on le néglige, la partie blessée devient bleue, s'enfle, et le malade meurt en deux jours. L'Auteur de cette Histoire ajoute que les plus grandes baleines, dès qu'elles sont blessées par ces traits empoisonnés, ne peuvent plus rester dans la mer ; elles viennent se jeter sur le rivage où elles expirent en poussant des mugissemens affreux et des cris lamentables. Cette *renoncule* s'appelle *ggate* chez les Kamtschadales. Ce n'est pas seulement l'usage intérieur des *renoncules* qui est très-dangereux, on s'est aussi apperçu que l'odeur de celles des jardins, qui font un des ornemens du printemps, étoit quelquefois suivie d'accidens, tels que des anxiétés, défaillances, douleurs de tête. Combien de personnes portent pour tout bouquet un faisceau de *renoncules* des jardins à fleurs doubles, et qui à force de le sentir en sont incommodées !

La Renoncule des Fleuristes, *Ranunculus hortorum ; Ranunculus Asiaticus aut Illyricus*, etc. En général les *renoncules* par la vivacité de leurs couleurs, leur figure majestueuse et leurs grandes variétés, tiennent le même rang que l'*œillet*, la *tulipe*, la *jacinthe*, l'*oreille d'ours* ; elles sont au nombre de ces belles fleurs favorites cultivées avec des soins particuliers par les Amateurs. C'est pourquoi nous nous étendrons sur la culture de la *renoncule des jardins*, ainsi que nous avons fait à l'article des fleurs du même ordre. Plusieurs observations générales faites à ces articles peuvent s'appliquer à la culture des autres fleurs.

Ce n'est que sous le regne de *Mahomet IV*, en 1683, que la *renoncule* commença à briller dans les jardins de Constantinople. Cette plante, eu égard à sa fleur, se divise en simple, en double, en semi-double, trois especes qui comprennent toutes les variétés. La simple est composée de cinq à six feuilles ou pétales disposés en rose ; la double en porte une quantité considérable, et la semi-double tient le milieu entre la simple et la double : elle est aujourd'hui la plus estimée, à cause de la prodigieuse variété de couleurs qu'une même planche rassemble ; d'ailleurs la graine de la même fleur produit de nouvelles couleurs d'une année à l'autre. Les *renoncules* doubles sont stériles, et les semi-doubles sont nommées *porte-graines*.

Toute *renoncule* est composée de racines, de feuilles, de semences, et de fleurs disposées en rose. La racine, qu'on nomme quelquefois *griffe* et quelquefois *oignon*, est grisâtre en dehors, blanche en dedans et formée de doigts ou pieces qui tiennent par une extrémité commune ; le nombre et la figure de ces doigts varient selon la vigueur et la diversité des especes ; les feuilles varient aussi de forme dans les diverses especes de *renoncules*, ce qui les a fait désigner sous les noms de *renoncules à feuilles d'ache* et *à feuilles de coriandre*, etc. Quand la saison est venue, un petit bouton perce la touffe des feuilles, c'est la fleur qui s'annonce ; un léger duvet la recouvre et garantit la fleur naissante du froid qui lui seroit mortel, et peut-être lui facilite par cette infinité de petits tuyaux le moyen de se nourrir de la rosée et de la pluie. Cette fleur est soutenue par une tige qui transmet au bouton ce que ses sucs ont de plus épuré, le petit embryon s'enfle, profite et devient le riche chapiteau de la colonne qui le soutient : les pétales sont disposés en rose, et d'une multitude de nuances différentes dans les semi-doubles ; aux fleurs succedent des semences aplaties, en forme de lentilles. La *renoncule double* se distingue aisément de la semi-double, parce que sa tête est garnie d'une grande abondance de pétales qui remplissent exactement la place du pistil.

Culture des RENONCULES.

On éleve ordinairement les *renoncules* en planches isolées, afin qu'elles puissent faire jouir de l'avantage et de l'effet du tableau que produisent la variété, l'éclat et la délicatesse de leurs couleurs. Comme on plante les *renoncules* en automne, qu'elles regnent l'hiver et le printemps, et que leur fin est l'annonce des chaleurs de l'été, il leur faut une terre légere, qui soit susceptible de l'impression du soleil, qui est très-affoibli dans ces saisons. La meilleure est un mélange de terre neuve, de terreau, de fumier préparé, mêlé de recurures de mares et de feuilles d'arbres: c'est en Septembre que l'on doit mettre dans cette terre préparée les griffes de *renoncules*. Quelques végétaux d'agrément plantés à la fin d'Août, tels que la *pivoine*, l'*aurone*, éclosent vers la fin d'Octobre. Elles font l'honneur des terres pendant une partie de l'hiver, mais la plupart de leurs griffes périssent absolument. Lorsqu'on n'a pu planter à la mi-Octobre, il faut remettre à l'année suivante; car si l'on vouloit planter au printemps, ce seroit un travail inutile, et on risqueroit de tout perdre. Cette culture des *renoncules* ne regarde que les climats chauds, comme l'Italie et quelques provinces Méridionales de la France; car dans les pays froids, même ceux qui sont de la température de Paris, dit M. *Bourgeois*, on ne pourroit élever des *renoncules* ni aucune fleur en planches pendant l'hiver; les Curieux qui en veulent avoir, les plantent dans des caisses ou dans des pots qu'on place dans des serres ou dans des chambres échauffées par le moyen des poêles. En Suisse on ne plante les griffes de *renoncules* en planches que sur la fin du mois de Mars, et cependant elles réussissent très-bien, et elles fleurissent pendant le courant du mois de Juin, temps auquel on a très-peu de belles fleurs dans les jardins, jusqu'à la fleuraison des œillets.

On met des gravats au fond des pots dans lesquels on plante les *renoncules*, pour donner de l'écoulement aux eaux; et en plantant les *renoncules*, on les place sur une couche de sable fin que l'on remet par-dessus

la terre, afin d'éviter qu'elles ne sē pourrissent. Lorsque la *renoncule* commence à paroître, on doit l'arroser avec ménagement. En hiver, lorsqu'il survient de la neige, on en peut mettre sur les pots de *renoncules*; cette neige fortifie la plante et lui sert d'abri, sans trop l'humecter. On doit placer les *renoncules* au Soleil levant ou au Midi; le Nord leur est funeste. Du reste le Fleuriste doit interroger ses fleurs, étudier leurs besoins : il aura le plaisir de voir qu'elles se contentent aisément, et qu'elles rempliront souvent tous ses désirs.

On doit avec des paillassons garantir les *renoncules* du grand froid. Si malheureusement elles avoient été gelées dans les pots, il faudroit bien se garder de les exposer tout de suite au soleil, ni dans un lieu trop chaud; mais il faudroit les passer dans un endroit moins froid que celui où elles ont été gelées, et les amener ainsi par degrés jusqu'à la chaleur de la serre. Lorsque tous les élémens pressent la terre de sortir de sa léthargie, à ce réveil général de la Nature les *renoncules* s'agitent dans la serre, et semblent marquer leur impatience : il faut les mettre à l'air libre, et on les verra profiter à vue d'œil. On doit retrancher tous les jets qui dissipent inutilement la séve, et garantir du soleil brûlant tous les boutons nés sur la tige du premier; c'est le moyen d'avoir de belles fleurs : il faut arroser de deux jours en deux jours pendant la fleuraison, faire la guerre aux insectes qui font des attaques mortelles à ces fleurs, sur-tout aux *pucerons* verts et noirs, aux *chenilles* de couleur grisâtre, aux *fourmis*, aux *limaçons*, aux *araignées* et aux *vermisseaux* blancs.

Il y a plusieurs moyens de détruire ces ennemis, entre autres celui de jeter autour des pots une forte décoction d'*absinthe*, de *tabac* ou de *coloquinte*. Le suc de *jusquiame* mêlé avec du fort vinaigre, le *pétrole*, le *galbanum* brut, sont les remedes les plus sûrs pour détruire toutes sortes de pucerons et d'insectes. Un secret pour garantir les semailles, sur-tout les petites raves, les jeunes choux qui sont dévorés par ces insectes destructeurs, c'est de couvrir la terre ensemencée d'une poussiere faite de parties

égales de *suie* et de *fiente de pigeon* : ces insectes n'aiment ni le goût et l'odeur qui en résultent, ni la mobilité du sol.

Le *taupe-grillon*, sur-tout le mâle, qui ravage continuellement les potagers en coupant tout ce qui se rencontre sur son passage, attaque aussi les *renoncules* : c'est un des grands fléaux des Jardiniers. Ce que l'on peut faire de mieux pour s'en débarrasser c'est de répandre environ le quart d'une cuillerée d'huile d'olive, et tout de suite assez d'eau pour inonder la petite mine qu'il a creusée sous terre : cette eau parcourt tout le chemin de la bête, et va lui porter la liqueur fatale qui doit la faire périr : elle essaie en vain de l'éviter en quittant sa retraite, on la tue lorsqu'elle vient à se sauver dehors : c'est avec beaucoup de peine qu'on l'attaque dans des couches à cause de la facilité que l'huile trouve à s'échapper, au lieu qu'il est presque impossible de la manquer dans les terres fortes. Mais malheur au Fleuriste si un seul nid de cet insecte dans un jardin vient à échapper, une multitude d'œufs ou une seule femelle fécondée suffit pour que le jardin en soit rempli l'année suivante.

On doit ôter les *renoncules* de terre, quelque temps après que les tiges sont fanées. On recueille la graine dans sa maturité ; on sépare les petites griffes de leurs meres, et elles donnent des fleurs toutes semblables : on doit enlever tout ce qu'elles ont de corrompu, les laisser sécher au grand air et les serrer dans un lieu sec, en attendant le temps de les replanter : lorsqu'elles sont reposées un an ou deux, elles n'en valent que mieux pour être replantées.

Il y a encore : La *renoncule* des champs, *Ranunculus sylvestris* ; *Ranunculus Batrachoïdes* ; *Ranunculus polyanthemus*, *maculatus*. Il y en a de plusieurs especes, et l'on distingue celle dont les capsules sont comprimées et hérissées : ses fleurs sont jaunes ; c'est le *Ranunculus arvensis*, Linn. 780. La *renoncule* des rochers, *Ranunculus saxatilis* ; il y en a de plusieurs sortes : La *renoncule* blonde, *Ranunculus auricomus*, Linn. 775 ; elle croît dans les bois ; les pétales sont jaunes et ne se développent les unes qu'après les autres.

RENOUÉE, *Polygonum*. Ce nom se donne à deux plantes différentes, et dont les tiges sont très-garnies de nœuds.

1.° La RENOUÉE ARGENTÉE ou l'HERBE AU PANARIS ou PARONIQUE, *Paronychia Hispanica*, Clus. Hist. 478; *Polygonum montanum et candicans; Anthyllis nivea*, J. B. 3, 374; *Illecebrum capitatum*, Linn. 299. C'est une plante annuelle, fort belle, de couleur argentée, luisante: elle croit aux lieux pierreux et montagneux dans les pays chauds: on la trouve aussi sur le Mont-d'Or en Auvergne: sa racine est longue, assez grosse, rameuse et blanche; elle pousse des tiges longues d'environ un demi-pied, nouées, éparses et couchées à terre, garnies de feuilles assez semblables à celles de la *renouée* ordinaire, mais plus petites et plus courtes, ciliées, velues en dessous; la fleur est terminée par une sorte de capuchon, c'est-à-dire que les fleurs sont ramassées en tête, cachées par des bractées argentées et luisantes: à chaque fleur succede une capsule pentagone qui renferme une semence.

Cette plante est astringente; on l'emploie en Espagne pour les crachemens de sang: on l'y appelle *sanguinalia*.

2.° La RENOUÉE VULGAIRE, ou CENTINODE, ou TRAINASSE, ou CORRIGIOLE, *Centinodia; Polygonum latifolium*, C. B. Pin. 281; Tourn.; *Polygonum aviculare*, Linn. 519. C'est une des plantes les plus communes dans la campagne, elle est annuelle et croît indifféremment presque par-tout, aux lieux incultes ou cultivés, principalement le long des chemins et dans les endroits fréquentés: sa racine est longue, grosse comme le doigt, dure, ligneuse, fibreuse et d'un goût astringent; elle pousse plusieurs tiges longues d'un pied et demi ou environ, grêles, rondes, solides, tenaces, communément rampantes à terre, lisses, ayant beaucoup de nœuds, revêtues de feuilles oblongues, étroites, pointues ou lancéolées, vertes, attachées à des queues fort courtes, et rangées alternativement: les fleurs sortent des aisselles des feuilles, elles sont solitaires ou deux à trois, petites, composées chacune de cinq étamines

blanches ou purpurines : à cette fleur succede une semence assez grosse, triangulaire, de couleur fauve, et contenue dans une capsule qui a servi de calice à la fleur.

Cette *renouée* fleurit en été, et demeure verte presque toute l'année, excepté durant l'hiver : elle a un goût d'herbe gluant et un peu acide ; elle est astringente, vulnéraire, et excellente pour arrêter toutes sortes d'hémorragies, prise intérieurement ou appliquée extérieurement : son suc convient pour le cours de ventre, la dyssenterie et les pertes de sang. M. *Bourgeois* dit que les Médecins des bêtes à cornes font un grand secret de cette plante pour guérir le pissement de sang des vaches et des bœufs, maladie très-dangereuse : ils l'écrasent légérement et en font des boules qu'ils leur mettent dans la gorge pour les leur faire avaler. On observe de faire prendre auparavant des remedes rafraîchissans, pour prévenir l'inflammation des reins et des boyaux, qui arrive ordinairement lorsque le pissement de sang est arrêté trop subitement.

REPARÉE ou POIRÉE BLANCHE. *Voyez* BETTE.

REPONCE. *Voyez* RAIPONCE.

REPRISE. *Voyez* ORPIN.

REPRODUCTION. *Voyez l'article* PRODUCTION.

REPTILES, *Reptilia*. Les Naturalistes donnent ce nom à des animaux qui rampent. Entre les Méthodistes, il y en a, tels que *Linnæus*, qui comprennent dans l'ordre des *Reptiles* les *tortues*, les *crapauds*, les *grenouilles* et les *lézards*, parce que non-seulement ils sont ovipares, mais encore parce que leurs pieds sont courts, qu'ils les plient et les écartent de maniere à être très-peu élevés au-dessus de terre, et qu'ils ne leur servent presque pas à marcher ; cependant les *lézards* vont communément très-vîte, ils grimpent sur les rochers et sur les arbres, et tous leurs doigts sont libres et séparés ; ils ont peu de chaleur ; leur sang est peu abondant, leur cœur est petit.

A la tête des classes des *quadrupedes* et des *cétacées*, M. *Brisson*, dans la *Table synoptique* qu'il a donnée du regne animal, place dans sa quatrieme classe les animaux qui ont ou le corps nu et quatre pieds, ou

le

le corps couvert d'écailles et quatre pieds, ou point de pieds ; tous ceux-là ont du sang : quelques especes femelles, ajoute M. *Brisson*, sont vivipares, les autres sont ovipares ; toutes cependant ont des œufs, mais dans quelques-unes l'espece d'incubation se fait hors du corps. En général on a observé que les *reptiles* qui n'ont point de queue manquent de côtes : ils ont les ongles plats, et n'ont aucun organe extérieur propre à la génération : leurs œufs ne sont fécondés par le mâle qu'à mesure qu'ils sortent du corps de la femelle. *Voyez* CRAPAUD et GRENOUILLE. Tous les animaux de cette classe rampent, c'est pourquoi on leur a donné le nom de *reptiles*, et voilà, dit-on, les *reptiles* proprement dits, parmi lesquels on doit comprendre les *serpens*. Ces *reptiles*, *tortues*, *lézards*, *serpens*, *grenouilles*, *raines*, *crapauds*, ont le cœur composé d'un seul ventricule, qui forme deux cavités communiquant entre elles ; une partie seulement du sang, qui est rapporté au cœur par la veine cave, passe au travers des poumons ; leur respiration se fait par de longs intervalles qui ne sont pas réglés. Il y a de petits animaux qui ont le corps, ou du moins quelque partie du corps, capable d'un mouvement de contraction ou d'extension ; de sorte que ce corps ou cette partie du corps peut occuper plus ou moins d'espace à volonté ; ils n'ont ni antennes, ni pieds, ni stigmates. On a donné à ces animaux le nom de *vers*, Voyez *ce mot*. Ces *reptiles* composent la derniere classe du regne animal de M. *Brisson*.

M. *Laurenti* divise la classe des *reptiles* en trois ordres, dont le premier contient le *pipa*, les *crapauds*, les *grenouilles* et les *raines*, sous la dénomination collective de *sauteurs*, *Reptilia salientia* : le second ordre renferme les *marcheurs*, *Reptilia gradientia*, tels sont les *lézards* : le troisieme ordre, sous la dénomination de *Reptilia serpentia*, offre les *serpens*.

Quant à nous, nous serions tentés de n'appeler proprement *reptiles* que les animaux dépourvus de pieds et de nageoires, qui ne peuvent ni nager dans l'eau, ni marcher sur terre, mais qui y rampent à l'aide des replis tortueux dont leur corps est sus-

ceptible. Entre ces animaux les uns sont nus comme les *vers*, certaines *larves*, les *sangsues*, la *limace*; ou écailleux, comme la *vipere* et presque tous les *serpens*; ou portant sur leur dos une coque pierreuse, comme les animaux à *coquilles*.

En plaçant parmi les *reptiles* les *serpens*, les *crapauds*, les *grenouilles*, les *raines*, les *anguilles*, les *vers* tant nus que testacées, les *tortues*, les *lézards*, on y trouve des exemples de toutes les idées différentes de reproduction, et même de l'allure ou du mouvement progressif dans le systême ou ordre synoptique, qui ne paroît pas conforme au prototype individuel, mais au plan général de la Nature : on y trouveroit des *ovipares*, des *vivipares*, des *hermaphrodites*, des animaux qui nagent avec ou sans nageoires, qui rampent, qui courent, qui volent. Enfin, on reconnoît que la Nature, afin d'imprimer par-tout l'image du mouvement et de la vie, paroît avoir comme disgracié et confiné certains animaux, les uns dans la fange des marais, d'autres dans le fond des mers, d'autres dans les crevasses des rochers, d'autres sous les buissons stériles, etc.

Quant à la maniere de se procurer et de conserver les *reptiles*, Voyez à la suite de l'*article* POISSON.

REQUIN. Poisson de mer qui est le même que le *poisson antropophage* et le *tiburon*; il paroît que c'est encore le *poisson de Jonas*, le *poisson à deux cents dents*, la *lamie* et le *carcharias*. Le *requin* est de la section des *Chiens de mer* qui ont une *nageoire derriere l'anus*, *sans avoir les trous des tempes*.

LE REQUIN ou LAMIE, *Squalus* (carcharias), *dorso plano*, *dentibus serratis*, Linn., Arted.; *Lamia*, Rond. et Willugh.; *Squalus capite subdepresso*, *rostro subacuto*, *pinnis pectoralibus maximis*, Gronov.; *Canis carcharias*, Aldrov., Belon; *Tiburone*, Marcgr.; *Tiburon* ou *Hays*, Sloan.: en Islande, *Haakal*; en Angleterre, *White shark*; en Danemarck, *Haafisch* ou *Hauwkal*; en Hollande, *Haye*; en Suede, *Haj*. C'est le plus grand et le plus redoutable des *chiens de mer*; il devient quelquefois très-gros. C'est un animal vivipare, à nageoires cartilagineuses; il a la tête très-large et aplatie, le museau un peu arrondi, la gueule très-

spacieuse, extrêmement fendue, située en dessous comme dans tous les *chiens de mer ;* elle est armée d'un appareil de six rangs de dents triangulaires, disposées en files, de façon qu'il s'en trouve toujours de prêtes à prendre la place de celles qui tombent par vieillesse ou par accident.

Stenon dit que cet animal a plus de deux cents dents et qu'il n'en voit pas l'utilité, en ce que la plus grande partie est placée à la face interne de la mâchoire. Cette singularité a invité M. *Hérissant* à vérifier l'observation de *Stenon :* il a examiné plusieurs têtes de *requins*, et a reconnu que l'observation étoit exacte ; mais de plus il a trouvé ce que *Stenon* n'avoit pas rencontré, c'est-à-dire l'usage de ces dents prétendues inutiles, et la maniere dont elles prennent la place de celles qui viennent à manquer. Les dents du *requin* sont très-dures, comprimées et triangulaires, aiguës et dentelées sur leurs bords comme une scie, (ces dentelures ne s'apperçoivent point dans les jeunes) ; les dents ne sont point engagées, comme celles des animaux terrestres, dans une cavité pratiquée dans l'os de la mâchoire ; cet os est entièrement recouvert par une épaisse membrane, à laquelle les six rangées de dents sont fortement attachées par leur base : celles de la premiere rangée sont saillantes hors de la gueule et inclinées en avant ; celles du second rang sont droites ; celles des quatre autres rangées sont recourbées pour la plupart vers le fond de la gueule : elles sont couchées en recouvrement les unes sur les autres et sur la surface interne de la mâchoire, à peu près comme les feuilles d'un artichaut, ou, si l'on veut, comme les ardoises sur un toit qui seroit renversé ; ces dents des quatre rangées intérieures sont recouvertes d'une chair fongueuse et mollasse qu'il faut enlever pour les appercevoir ; les plus intérieures même, sur-tout dans les jeunes *requins*, sont membraneuses et presque semblables pour la consistance aux dents naissantes d'un fœtus humain. Lorsque l'animal a perdu quelque dent, la membrane s'étend vers le vide qu'elle laisse, et par-là une nouvelle dent se redresse et vient prendre la place de celle

qui a disparu. Il est aisé de remarquer les dents qui ont été ainsi renouvelées, car celles qui ne l'ont point été sont placées de maniere qu'un de leurs bords est recouvert par la dent qui les précede, et l'autre recouvre celle qui les suit; au lieu que les dents qui ont été renouvelées sont recouvertes des deux côtés par celles qui les joignent, et il est aisé de voir que venant du dedans de la gueule au dehors, cette position leur est inévitable : on peut même voir combien de fois elles ont été renouvelées, car on en trouvera d'autant moins dans la colonne des dents de réserve qu'il y en a eu davantage de remplacées. On voit de plus en dehors du rang extérieur de dents sur la membrane qui les porte, les impressions de celles qui n'existent plus, et qui sont assez semblables aux vestiges qui restent au fond d'un artichaut dont on a ôté les feuilles. C'est par cette mécanique que les dents du *requin*, plus exposées peut-être à se rompre que celles d'aucun animal par les efforts qu'il fait pour attaquer et pour déchirer sa proie, peuvent être promptement remplacées lorsqu'elles viennent à manquer : peut-être n'est-il pas le seul à qui cette propriété ait été accordée; mais c'est au moins le seul exemple qu'on ait eu jusqu'ici de ce singulier renouvellement.

Les yeux sont placés sur les côtés de la tête, presque ronds et petits; l'iris est grisâtre et la prunelle noire; la membrane clignotante est cartilagineuse et blanche; les nageoires pectorales sont très-grandes et dépassent la région de la base de la premiere dorsale; celle-ci est placée en-deçà du milieu du corps, et d'une forme arrondie à son sommet; la seconde dorsale est petite et presque également éloignée de la base des nageoires du ventre et de la nageoire de la queue; les nageoires abdominales sont un peu plus près de la seconde dorsale que de la premiere; la nageoire de l'anus est située un peu plus loin que l'endroit qui correspond à la seconde du dos; la nageoire de la queue est verticale (comme dans tous les *chiens de mer*), divisée en deux lobes; on voit sur les jeunes individus une tache noirâtre à l'angle des nageoires : la

peau est épaisse, dure et âpre au toucher ; sa couleur est d'un brun foncé, excepté sous le ventre où elle est d'un gris-blanchâtre, bien moins épaisse et beaucoup moins dure.

On assure que dans la femelle du *requin* la matrice ressemble à celle de la chienne, et que le reste de ses parties génitales a beaucoup de rapport avec celles des *raies*. *Belon* dit avoir vu une femelle de *requin* mettre bas onze petits à la fois, non enveloppés de tuniques, mais attachés seulement par un cordon ombilical à la matrice de la mere.

Le *requin* est commun dans la Méditerranée et dans l'Océan. Il y en a en abondance entre les Tropiques, notamment depuis Arguin, le long de la côte jusqu'au Royaume d'Angola, etc. Quelques Auteurs l'ont mis au rang des cétacées à cause de l'accroissement considérable auquel il parvient. *Rondelet* assure avoir vu un *requin* de moyenne taille qui pesoit un millier. On rapporte qu'on en a pris un à Nice qui pesoit quatre milliers, et dans lequel on a trouvé le cadavre d'un homme tout entier. On cite un fait du même genre arrivé à Marseille et plus singulier encore, en ce que l'homme qui avoit été englouti par le *requin* étoit, dit-on, tout armé. *Rondelet* dit encore que si on tient ouverte à l'aide d'un bâillon la gueule du *requin*, les chiens y entrent aisément pour manger ce qui est dans son estomac. *Gesner* raconte le même fait. Plusieurs Relations de Voyages disent qu'il s'en trouve dans les mers d'Afrique, qui ont jusqu'à vingt-quatre et vingt-cinq pieds de longueur sur quatre de diametre. M. le Vicomte *de Querhoent* nous a mandé qu'en 1774, au mois de Mars, étant à quelques minutes de la Ligne, et par les vingt-deux degrés de longitude, il vit un *requin* monstrueux de vingt-cinq à trente pieds de longueur, et de cinq à six de largeur vers la tête : ses mouvemens étoient très-lents, et il fut une partie du jour aux environs du vaisseau, se tenant presque toujours à fleur d'eau ; il avoit tout le corps tacheté de blanc et de brun ; il y avoit des coquillages attachés en quelques endroits de sa peau ; il étoit accompagné d'un grand nombre de poissons (*pilotes* des plus grands) ; on lui jeta un

morceau de lard attaché à un fort hameçon, il s'en approcha plusieurs fois et n'y toucha pas : il étoit donc bien peu affamé.

M. *Broussonnet* qui a étudié méthodiquement les animaux de ce genre, dit qu'il n'a pas eu occasion de voir le *grand chien de mer* qui se trouve dans les mers du Nord, où il paroît rarement ; il le surnomme le *très-grand* : il est appelé dans le Nord *pert-fisch*, c'est-à-dire *poisson-montagne*. Il parvient quelquefois à une grosseur monstrueuse, à un accroissement si considérable que, suivant *Linnæus*, son volume égale celui de la baleine. (Nous avons vu en 1788 sur le boulevard du Temple à Paris, un individu de l'espece du *très-grand* ; on le montroit sous le nom de *baleine*, et pour mieux en imposer, on lui avoit coupé la queue.) Suivant M. *Broussonnet*, le *très-grand* differe du *requin* par la forme plus aplatie de son corps et par ses dents qui ne sont pas dentelées sur leurs bords, *Squalus maximus*, Linn. ; *Squalus dentibus conicis, pinnâ dorsali anteriore majore*, Gunner. Au rapport de *Fabricius*, ce *chien de mer* se nourrit de *marsouins* et de petites *baleines* qu'il avale tout entieres. Consultez *les Mémoires de l'Académie de Norwege*.

On a donné au *requin* ordinaire différens noms relatifs à sa voracité ; on l'a appelé *lamia*, du mot grec *laimos* qui signifie *faim* et *gourmandise* ; *antropophagos*, parce qu'il se nourrit de *chair humaine* ; les Normands l'ont appelé *requiem* (mot dérivé de *requin*), comme pour désigner la priere lugubre qu'il fait chanter pour ceux qu'il a dévorés ; *Piscis Jonæ* (*poisson de Jonas*) parce qu'on a conjecturé que le poisson dans le ventre duquel ce Prophete demeura trois jours entiers, étoit un *requin* ; ce qui n'est pas contraire à l'*Écriture-Sainte*, puisque le mot *Cete* dont elle se sert comprend suivant l'ancien langage, outre les cétacées, tous les poissons d'une grandeur extraordinaire.

Le *requin* est pour ceux qui se trouvent exposés à sa voracité un ennemi non moins redoutable que l'élément qui le nourrit dans son sein. La vaste capacité de son corps, la largeur de son gosier qui peut engloutir un homme tout entier, la multitude

des dents aiguës et tranchantes dont sa gueule est garnie, la force de sa queue dont les coups violens sont presque aussi redoutables que ses morsures, tout semble seconder en lui la férocité qui se peint dans ses yeux, lesquels dans sa colere paroissent rouges et enflammés; heureusement que sa puissance destructive se trouve limitée par la position de sa gueule qui est située en dessous comme celle des autres *chiens de mer*, et presque éloignée d'un pied de l'extrémité du museau; en sorte que le monstre pousse d'abord sa proie devant lui en se disposant à la saisir; de plus il est obligé pour y parvenir de se tourner de côté, et par-là il lui donne souvent le temps de s'échapper, quoiqu'il la poursuive avec tant de vivacité qu'il échoue quelquefois sur le rivage. C'est ordinairement dans les temps calmes que les *requins* se montrent, mais ce calme offre souvent des spectacles non moins lugubres que l'horreur de la tempête. Ces terribles animaux sont toujours affamés et dévorent tout ce qui se présente, ils sont sur-tout avides de chair humaine: quelques-uns disent que celle de l'homme à *peau blanche* l'attire moins que celle d'un *Negre*, et celle-ci moins que celle d'un *chien*; mais ce choix supposeroit l'abondance. *Bosman* rapporte (*Description de la Guinée*) que lorsqu'il mouroit un esclave et qu'on le jetoit à la mer, on voyoit avec horreur quatre ou cinq *requins* qui s'élançoient vers le fond pour s'emparer du cadavre, ou qui le saisissant dans sa chute le déchiroient en un instant; chaque morsure séparoit un bras ou une jambe du tronc. Si quelque *requin* arrivoit trop tard pour partager la proie, il paroissoit prêt à dévorer les autres, car ces animaux s'attaquent entre eux avec un acharnement extraordinaire; on leur voit lever la tête et la moitié du corps hors de l'eau, et se porter des coups si terribles que la mer en retentit au loin.

Sir Charles Douglas raconte qu'au combat naval du 12 Avril 1782, le feu ayant pris au *César*, vaisseau de ligne François, un grand nombre de Matelots qui s'étoient jetés à la mer pour se dérober aux flammes, furent saisis par des *requins* qui s'étoient

rangés entre les deux flottes : il vit à diverses reprises deux de ces monstres voraces saisir chacun une jambe de ces malheureux, se disputer leur proie en tirant chacun de son côté, et enfin disparoître en les entraînant au fond de la mer : malgré le bruit de l'artillerie on entendoit très-distinctement les cris des victimes qui se trouvoient saisies, sans qu'on pût leur donner aucun secours.

Tout cet exposé démontre que le *requin* est un animal cruel et formidable pour l'homme qui sous un ciel brûlant cherche le frais dans le sein des eaux qu'il habite, soit près des côtes, soit à l'embouchure des fleuves. En 1744 un Matelot Provençal se baignant dans la Méditerranée près d'Antibes, s'apperçut qu'un *requin* nageoit au-dessous de lui et le suivoit ; le Matelot fit un cri lamentable pour implorer le secours de ses compagnons qui étoient sur le bord du vaisseau à côté duquel il se trouvoit ; ils lui jeterent une corde qu'il s'attacha au-dessous des bras et ils l'enlevoient rapidement ; le *requin* alors s'élança hors de l'eau si vivement, qu'il put encore lui emporter une jambe comme s'il l'eût coupée avec une hache. Cependant le Negre et l'Américain osent combattre cet animal corps à corps et presque toujours avec avantage. Nous avons dit que le *requin* est obligé par la situation de sa gueule de se retourner pour mordre et saisir sa proie, il est donc gêné par cette conformation, embarrassé de sa masse, lent et sans souplesse dans ses mouvemens. Nous le répétons : tout donne souvent à la proie qu'il poursuit le temps de s'échapper ; le Negre et l'Américain qui le découvrent à travers le cristal des eaux, plongent au-dessous de lui lorsqu'ils le voient à portée, et lui portent sous le ventre des coups de couteau mortels avant qu'il ait pu se mettre en état de s'en venger. C'est ainsi que la hardiesse jointe à l'adresse rend l'homme capable de vaincre la résistance la plus forte et la plus vigoureuse. Si la Nature eût placé dans le *requin* la gueule comme dans la plupart des poissons, ce monstre eût dépeuplé les mers.

On prend aussi le *requin* à l'hameçon, et il ne faut pas beaucoup d'adresse pour y parvenir, parce

qu'il se jette avidement sur presque tout ce qu'on lui présente ; on se sert ordinairement d'un gros *haim* garni de quelque morceau de chair, notamment d'une piece de lard ; (il préfere cet appât à la chair de *tortue ;* il paroît dédaigner les *mollusques*). Ce *haim* est attaché à une forte chaîne de fer de deux aunes de long : lorsque le *requin* n'est pas affamé il s'approche de l'appât, l'examine, tourne autour, semble le dédaigner ; il s'en éloigne un peu et puis revient ; quelquefois il se met en devoir d'engloutir l'appât, puis il le quitte. Lorsqu'on a pris assez de plaisir à voir toutes ses manœuvres, on tire la corde où tient la chaîne et on feint de vouloir retirer l'appât hors de l'eau : à cette vue le *requin* craint que sa proie ne lui échappe, son appétit se réveille, son avidité le perd ; alors tout de bon il se jette goulument sur le lard et l'avale ; mais comme il se sent pris à l'hameçon et retenu par la chaîne, c'est un nouveau divertissement de voir tous les mouvemens qu'il se donne pour se décrocher et recouvrer sa liberté ; il fait jouer ses mâchoires en essayant de couper la chaîne, il tire de toutes ses forces pour l'arracher ; souvent il s'élance en avant et fait des bonds furieux, il oppose la plus vive résistance. *Labat* dit en avoir vus qui vouloient vomir ce qu'ils avoient pris, et qui sembloient près de mettre toutes leurs entrailles dehors par la gueule. Lorsqu'il s'est assez débattu, on tire enfin la corde à laquelle tient la chaîne jusqu'à lui mettre la tête hors de l'eau ; alors on glisse une autre corde avec un nœud coulant qu'on lui fait passer jusqu'au-dessus de l'articulation de la queue, puis on serre le nœud : alors il est aisé d'enlever le *requin* dans le bâtiment ou de le tirer à bord ; ensuite on acheve de le tuer. Il n'y a point d'animal qui ait la vie plus dure, car après l'avoir coupé en pieces on voit encore remuer toutes les parties. Au reste, lorsqu'un *requin* est pris et tiré à bord, il n'y a point de Matelot assez hardi pour en approcher sans précaution : outre ses morsures qui enlevent toujours quelque partie du corps, les coups de sa queue sont si forts qu'ils peuvent casser les bras ou les jambes de ceux qui en seroient frappés.

M. *Anderson* dit que le *requin* est assez commun sur les côtes d'Islande, mais on n'en prend, dit-il, que la plus grande espece pour en tirer la graisse et le foie. Cet animal pisciforme mord mieux à l'hameçon pendant la nuit, c'est pourquoi dans les mers de cette contrée on le prend vers Noël où les nuits sont plus longues, et avec l'amorce dont nous avons parlé. Il a un foie d'une grosseur si énorme qu'un seul suffit pour remplir un petit tonneau de plusieurs pintes ; on en tire par la voie de l'ébullition dans l'eau, douze livres de *thran* (huile) qu'on garde dans de petites barriques. Ce foie est divisé en deux lobes ; son ovaire est aussi fort grand, et les Norwégiens en font de fort bonnes omelettes qu'ils appellent *haakage*. Sa graisse a la qualité singuliere de se conserver long-temps et de durcir en se séchant comme le lard de cochon ; aussi les Islandois s'en servent au lieu de lard, et la mangent avec leur *stocfisch* ; mais ordinairement on la fait bouillir pour en tirer de l'huile. Sa chair est blanche, dure et sent le sauvagin ; néanmoins quelques Navigateurs la préferent à celle des autres especes de *chiens de mer*. On coupe la chair du bas-ventre de ce *requin* de Norwege en tranches fort minces, qu'on laisse sécher en les tenant suspendues pendant un an et davantage, jusqu'à ce que toute la graisse en soit dégouttée, et on prétend que cette sorte de chair desséchée ainsi, ensuite préparée par la cuisson, est assez bonne à manger.

Sur nos côtes et particuliérement dans la Méditerranée où le *requin* se trouve quelquefois abondamment, on mange sa chair quand on n'a rien de meilleur, car elle est dure, coriace, maigre, gluante, de fort mauvais goût et très-difficile à digérer. La seule partie supportable est le ventre qu'on fait mariner pendant vingt-quatre heures et bouillir à l'eau pour le manger avec de l'huile. Si l'on prend une femelle avec quelques petits dans le ventre, on se hâte de les en tirer, et les ayant fait dégorger dans l'eau fraîche pendant un jour ou deux on trouve leur chair assez bonne. Des Matelots Européens ne dédaignent pas tout-à-fait le *requin* ; les Negres en

font leur aliment ordinaire : nos Navigateurs accoutumés à la bonne chere qu'on fait sur terre, méprisent la chair du *requin* pris sur nos côtes, parce qu'elle est trop dure ; mais les Negres savent remédier à ce défaut, en la gardant huit à dix jours, jusqu'à ce qu'elle commence à se corrompre ou qu'elle ait pris une mauvaise odeur ; et ces peuples faits pour vérifier le Proverbe, qu'*il ne faut pas disputer des goûts*, regardent alors la chair du *requin* comme un mets exquis ; aussi s'en fait-il un commerce très-considérable dans la Guinée et notamment sur la Côte d'Or.

M. *de la Morière*, de la *Société Royale* de Montpellier, et qui a donné à l'*Académie des Sciences* un *Mémoire sur l'impossibilité du vomissement des chevaux*, a découvert un organe particulier dans les *chiens de mer*, jusque-là inconnu aux Naturalistes. Cet organe consiste en un filtre placé entre la pointe du museau et du cerveau, à peu près de la grosseur de ce viscere, de la consistance et de la couleur du corps vitré, à l'aide duquel il s'opere par les petits trous de la peau une transsudation qui sert, dit-il, à graisser ou lubrifier la partie avec laquelle cet animal de mer fend l'eau. Tous les poissons sont enduits plus ou moins d'une espece de matiere visqueuse, qui sert aussi à les défendre des impressions nuisibles que l'eau pourroit faire sur leur peau et sur leurs écailles, ce qui est apparemment un produit de leur transpiration ; mais on ne remarque point en eux l'organe que le *requin* a pour cet effet.

M. *Stenon*, dans un Traité particulier ajouté à son *Essai de Myologie*, qu'on pourra consulter, a décrit la tête du *requin :* les vaisseaux de la peau en sont très-dignes de remarque ; ce sont les sources d'une humeur onctueuse qui enduit la surface du corps, et qui est nécessaire pour faciliter le mouvement de cet animal pisciforme.

On trouve dans la tête des *requins* quelques onces de cervelle très-blanche, laquelle étant séchée et mise en poudre est, dit-on, fort apéritive et diurétique. On prétend qu'elle provoque aussi l'accouchement ; la dose en est depuis douze grains jusqu'à un gros dans un verre de vin blanc. On assure que

cette même cervelle, rôtie au feu, acquiert une grande solidité. On recommande aussi les dents du *requin* réduites en poudre, et prises à la dose de deux scrupules, pour arrêter le cours de ventre et les hémorragies, et pour provoquer les urines et détruire la pierre : cette derniere propriété nous paroît fort étrange. Autrefois les Orfevres enchâssoient ces dents dans de l'argent et les vendoient au peuple crédule, qui les portoit en amulettes, afin de soulager les maux de dents et de se guérir de la peur. On voit encore des personnes qui en portent comme des spécifiques assurés contre les effets du poison et contre diverses maladies ; mais au fond ces amulettes ne servent qu'à prouver combien l'amour de la vie rend les hommes susceptibles de préjugés. *Rondelet* dit qu'on en prépare d'excellens dentifrices propres à blanchir les dents et à les affermir. On a reconnu que les dents qu'on nous apporte si communément de Malthe, sous le nom de *langues pétrifiées de serpens*, sont des dents fossiles de *requin* ; on les appelle *glossopetres* (Voyez *ce mot*), et dans ce nouvel état elles n'ont rien perdu aux yeux du vulgaire de leur vertu prétendue pour arrêter l'effet de toutes sortes de poisons, etc. (*a*). Enfin la peau de quelques especes de *chiens de mer* est d'usage chez plusieurs Artisans qui l'emploient en guise de chagrin pour couvrir des étuis, des tuyaux de lunettes et d'autres ouvrages semblables, ou pour polir les bois et même le fer. Celle du *requin* sert à faire des sacs et à recouvrir des ouvrages grossiers.

(*a*) La longueur de quelques *glossopetres* est quelquefois de deux à trois pouces et demi. On pourroit, au moyen d'une regle de proportion, dit M. *Broussonnet*, déterminer à peu de chose près la longueur de l'individu auquel elles ont appartenu. Cette regle seroit même très-sûre, s'il étoit possible de distinguer celles qui sont situées sur les bords d'avec celles qui se trouvent au fond de la gueule, lesquelles sont plus petites et donneroient un résultat très-différent. Cette longueur des *glossopetres* étant plus considérable que les dents des plus grands *requins* actuels, prouve que ces poissons sont tourmentés et pris par les Navigateurs avant le terme de leur plus grand et dernier accroissement.

REREMOULY. *Voyez à l'article* LIANE A GRIFFE DE CHAT.

RÉSEAU. Coquille bivalve de la famille des *Cames :* elle est toute réticulée en dehors, et d'un blanc nué de chair ; en dedans elle est un peu citron clair, bordé d'une couleur de rose ou de cerise, qui s'étend quelquefois en dessus. *Voyez* CAME.

On donne aussi le nom de *réseau* à une espece de serpent. *Voyez* SERPENT dit le RÉSEAU.

RÉSÉDA COMMUN, ou HERBE MAURE, ou HERBE D'AMOUR, *Reseda vulgaris*, Tourn. 423 ; C. B. Pin. 100 ; *Reseda lutea*, Linn. 645. Cette plante annuelle est plus connue sous ce premier nom, quoique latin, que sous les autres ; elle s'éleve à la hauteur d'un pied et demi ; ses tiges sont cannelées, un peu couchées, creuses, revêtues de feuilles rangées alternativement, découpées, crêpées, d'une saveur amere, rougissant le papier bleu ; ses rameaux soutiennent des épis de fleurs hermaphrodites, en forme de thyrses ; ces fleurs sont composées de plusieurs pétales irréguliers, jaunes, et d'un très-grand nombre d'étamines ; le calice a six divisions profondes et étroites : à ces fleurs succedent des capsules membraneuses à trois angles, c'est en Juin, Juillet et Août que cette plante fleurit ; on la rencontre dans les champs, le long des chemins, dans les terres ou crayeuses ou seches.

Ce *réséda*, qui est sans odeur, ressemble exactement en tout au petit *réséda d'Egypte*, qui a une odeur des plus suaves, *Reseda odorata*, Linn. 646. M. *d'Alibard* a présumé que ces deux plantes n'étoient peut-être qu'une variété l'une de l'autre ; celle d'Égypte ayant plus d'odeur, parce qu'elle vient des pays chauds : il s'en est assuré en semant en Décembre de la graine du *réséda odorant* dans des pots pleins de diverses terres, et dans un autre rempli d'une terre sablonneuse. Tous les *résédas* qui ont crû dans la terre préparée et dans la terre de jardin, ont donné des fleurs extrêmement odorantes, au lieu que celles du *réséda* venu dans le sable n'ont point eu du tout d'odeur. Cette odeur paroît donc déterminée dès l'instant de la germination, car les *résédas*

transplantés alternativement du sable dans la terre, et de la terre dans le sable, n'ont perdu ni acquis d'odeur. On éprouve tous les jours, pour la qualité des légumes recueillis en différens pays, ce qu'on voit arriver ici pour l'odeur.

Il reste présentement à examiner, dit M. *d'Alibard*, si la culture et la qualité de la terre pourroient rendre l'odeur aux plantes qui proviendroient de la graine du petit *réséda* commun. C'est ce qu'il s'est proposé de faire, en tentant aussi les mêmes essais sur plusieurs autres plantes qui sont dans le même cas. Il seroit bien autrement avantageux ou agréable de venir à bout de donner une odeur agréable à celles qui n'en ont point, ou du moins d'augmenter le peu qu'elles ont, ou de faire perdre à quelques-unes leur odeur fétide. Un certain nombre d'expériences faites avec succès sur cette matiere, pourroit peut-être répandre quelques lumieres sur la cause des bonnes ou des mauvaises odeurs des végétaux, et sur les moyens de se procurer les unes et de se garantir des autres. *Consultez* son *Mémoire* imprimé dans le *tome I.er des Mémoires présentés à l'Académie.* (M. *de Haller* prétend que le *réséda* à bonne odeur n'est pas l'espece commune, qu'il en differe par ses fleurs beaucoup plus grandes et par les feuilles ou simples ou peu divisées.) *Linnæus* a désigné un petit *réséda* dont le calice est fort grand, à cinq découpures disposées en éventail, et une inférieure pendante, sous le nom de *Reseda phyteuma*, 645.

Le *réséda* est estimé adoucissant et résolutif; on s'en sert en l'appliquant extérieurement sur les tumeurs inflammatoires, dont il calme la douleur et dissipe l'inflammation.

RÉSIDU ou DÉPÔT, *Sedimentum petreum.* C'est un sédiment en forme de concrétion pierreuse, dont on fera mention à l'*article* STALACTITE.

RÉSINE, *Resina.* C'est essentiellement une substance végétale, inflammable, qui se dissout en totalité dans l'esprit de vin ou dans les huiles essentielles. Il ne s'en dissout qu'une très-petite partie dans l'eau bouillante, et aucunement, dit-on, dans l'eau froide. Les sucs résineux contiennent tous une huile essentielle et un

sel essentiel acide ; ce dernier est moins dissoluble dans l'eau que dans l'esprit de vin ; il est susceptible de se volatiliser à une chaleur capable de fondre le sucre. On distingue deux especes de *résines*, l'une qui est liquide et en même temps gluante et tenace, comme grasse et oléagineuse ; tels sont les *baumes* naturels dont nous avons parlé, lesquels, suivant M. *Mésaize*, fournissent par l'analyse des sels volatils : l'autre espece de *résine* est seche et ordinairement transparente et friable, mais elle s'amollit par la chaleur et ne donne jamais de sel volatil, dit l'Auteur cité ci-dessus ; telles sont le *benjoin*, le *camphre*, le *storax*, l'*oliban*, la *sandaraque*, le *mastic*, le *sang de dragon*, le *labdanum*, la *caragne*, la *copale*, etc. dont on trouve la description dans cet ouvrage ; telles sont encore les *résines* dont il sera fait mention ci-après. On donne souvent le seul nom de *résine* à la substance concrete qui découle du *pin*, Voyez son *article* au *mot* PIN. Toutes les *résines* découlent, de même que les *gommes*, avec ou sans incision, des arbres dont elles portent communément le nom. *Voyez* ce que nous avons dit à l'*article* GOMME.

La plupart des *résines* sont la base des *parfums*, Voyez *ce mot*. Elles entrent aussi dans la composition des vernis de toute espece. *Consultez* l'*article* VERNIS dans le *Dictionnaire des Arts et Métiers*. Peu de personnes savent à quels risques expose la fabrique des *vernis*, elle exige toute l'attention, l'expérience et l'adresse d'un artiste formé par une longue habitude.

RÉSINE ANIMÉ. Il y a deux sortes de *résine animé* ; l'une d'Orient, l'autre d'Occident : ces deux especes de *résine* sont appelées improprement dans les boutiques *gomme animé* ; ce sont de vraies *résines*, car elles sont très-inflammables. La *résine animé* d'Orient ressemble en quelque façon à la myrrhe, elle répand une odeur suave quand on la brûle. On l'apportoit autrefois de l'Ethiopie, elle est très-rare présentement ; on lui substitue celle d'Occident, ou la *résine* que l'on appelle *courbaril*.

La *résine de courbaril*, ou la *résine animé Occidentale*, ou le *joticacica* des Brasiliens, est d'un rouge ou jaune-citrin, solide, claire, transparente, d'une

odeur douce, agréable, et se consume facilement, étant mise sur les charbons : on prétend, mais à tort, qu'elle n'est aucunement soluble dans les esprits ardens, non plus que dans les huiles essentielles ou dans les graisses. Cette *résine* ressemble tellement à la *résine copal* qu'il n'est pas aisé de les distinguer : on peut au moyen d'un procédé particulier les employer également dans les vernis transparens : *Voyez* RÉSINE COPAL. Celle du *courbaril* nous vient de la Nouvelle Espagne, des Isles de l'Amérique et du Brésil. M. *de Préfontaine* dit que les Indiens s'en servent pour vernir leur poterie, (apparemment que ces vases ne doivent point être exposés au feu nu). Ils la passent dans un bois mou, et elle leur sert de flambeau.

L'arbre d'où découle cette *résine* est connu en Amérique sous le nom de *courbaril*, *Arbor siliquosa ex quâ gummi animæ elicitur*, Bauh. Pin. 404; *Courbaril bifolia, flore pyramidato*, Plum. Gen. 49; *Hymenæa*, Linn.; *Jetaiba*, Pison *et* Marcg.

Cet arbre qui croît aussi en Afrique, notamment sur les bords de la riviere de Gambie et aux environs, est un des plus grands et des plus utiles : son tronc est droit, cylindrique, sans nœuds. Le Pere *Labat* assure en avoir vu qui avoient plus de trois pieds de diamètre, et quarante pieds de tige. Il produit au sommet plusieurs grosses branches, qui se divisent en d'autres branches et qui forment une tête très-touffue : l'écorce est grisâtre, un peu raboteuse, marquée de taches roussâtres, peu adhérentes : son bois est dur, compacte, pesant, susceptible de poli; l'aubier ne paroit point distingué du cœur; ses fibres sont longues, fines, serrées, entrelassées les unes dans les autres; sa couleur est d'un rouge obscur : il est rempli d'une séve grasse, onctueuse, amere, qui transsude à travers l'écorce et forme la *résine animé*; ce bois est excellent pour toutes sortes d'ouvrages, et notamment pour la fabrique des axes des rouleaux qu'on emploie dans les moulins à sucre : les planches qu'on en tire portent jusqu'à dix-huit pouces de large, on en fait de très-beaux meubles : ses feuilles sont alternes, d'un beau vert, étroites,

oblongues,

oblongues, de grandeur médiocre, fermes, cassantes, douces au toucher, partagées en deux parties égales par une côte saillante, d'où partent plusieurs nervures; elles sont attachées deux à deux sur un même pétiole, et paroissent percées de trous comme celles du millepertuis : ses fleurs sont légumineuses, inodores et naissent à l'extrémité des rameaux ; elles forment un panicule composé de plusieurs étages alternativement placés, qui se subdivisent aussi alternativement en plusieurs autres : ces fleurs sont portées sur un péduncule assez gros et un peu arqué ; le calice est un tube découpé jusqu'à la base en quatre parties oblongues, creusées en cuiller, de cinq à six lignes de longueur : la corolle est composée de cinq pétales ovales, presque égaux, de quatre à cinq lignes de longueur, creusés en cuiller, d'un jaune-pourpré. On trouve dans ces fleurs dix étamines attachées sur le réceptacle autour du pistil ; le filament est de cinq à six lignes ; l'anthere, oblongue, de deux à trois lignes ; un pistil pourpré occupe le centre : le style cylindrique est de six à sept lignes de longueur, terminé par un stigmate sphérique ; il porte sur un embryon aplati qui a pour base le réceptacle ; celui-ci est de figure conique, velu en dehors : l'embryon en grossissant devient une gousse composée de deux panneaux aplatis, longs de quatre à sept pouces, sur deux à trois pouces de largeur et deux lignes d'épaisseur, tous deux d'une substance ligneuse, de couleur de foie, rudes et comme chagrinés, pénétrés d'un suc résineux ; cette gousse renferme une pulpe farineuse, friable, d'une odeur et d'un goût aromatique ou de pain d'épices, nourrissante et bonne à manger, d'un jaune-rougeâtre. On trouve au milieu trois noyaux logés séparément, durs, noirs, aplatis, ovales, longs d'un pouce, qui renferment une amande oblongue, blanche, un peu amere, d'un goût d'aveline. Cet arbre se trouve aussi dans les mornes à Saint-Domingue et aux Isles adjacentes, même dans d'autres régions de l'Amérique Méridionale. Ses fruits sont astringens. *Pison* assure que son écorce est purgative et carminative. Ses feuilles appliquées en cataplasme

sont réputées vermifuges. Lorsqu'on établit la Colonie de la Guadeloupe, on faisoit avec la pulpe farineuse de son fruit un pain qui étoit plus beau que bon.

Dans les pays où croît le *courbaril*, on fait usage de la fumigation de cette *résine* pour guérir les maux de tête ou des autres parties du corps attaquées du froid. Cette même *résine* dissoute dans de l'huile ou de l'esprit de vin est bonne pour la goutte et les maladies de nerfs.

La *résine animé* ne fournit pas d'huile essentielle dans la distillation avec l'eau, à moins qu'on n'en mette à la fois une grande quantité en expérience. Cette *résine* a beaucoup de peine à se dissoudre dans l'esprit de vin, tant qu'elle est pure; mais à l'aide d'autres sucs résineux, elle y devient plus dissoluble. L'eau n'en tire qu'une couleur foible, et qui, au rapport de *Cartheuser*, ne vient que de ce que ce menstrue a détaché quelque portion de matiere résineuse pendant la digestion; aussi ne fait-il pas difficulté de ranger cette substance au nombre des *résines* les plus pures.

RÉSINE DE CACHIBOU. *Voyez au mot* GOMMIER.

RÉSINE CAREIGNE. *Voyez* CARAGNE.

RÉSINE DE CÉDRE. Elle est assez semblable à du *galipot* par sa forme grenue et friable, et par sa couleur jaunâtre. On appelle *cédria* celle qui est en petits grains, et qui découle sans incision, *Voyez* CÉDRIA; et l'on donne le nom de *résine de cédre* à celle qui est en stalactites, et qui sort de l'arbre lorsqu'on y a fait des incisions: elle a une odeur assez agréable. Ces véritables *résines* sont rares en France, on leur substitue souvent le *galipot*.

RÉSINE DE CONE. On donne ce nom à la *térébenthine* qui découle naturellement sans incision. *Voyez aux articles* PIN, SAPIN *et* PISTACHIER.

RÉSINE COPAL, que l'on appelle improprement GOMME COPAL. C'est une *résine* dure, luisante, transparente et de couleur citrine, odorante, mais moins que l'*animé*: elle découle ou naturellement ou par scarifications d'un grand arbre qui croît à la Nouvelle Espagne, dont les feuilles sont semblables pour la

figure à celles du chêne ; le fruit en est arrondi, de couleur de pourpre, on le nomme *copallifera*. Cette *résine* a une odeur très-forte quand on la brûle. Les Américains avoient coutume de brûler ce parfum en l'honneur de leurs Dieux, et ils firent la même chose à l'égard des premiers Conquérans de l'Amérique, qu'ils eurent la foiblesse pendant quelque temps de regarder comme des Dieux. On fait un grand usage de cette *résine* pour les vernis : on en fait un grand commerce à Nantes et à la Rochelle. La *copale Orientale* est fort rare en Europe ; bien des Naturalistes croient que la *copale* ordinaire est la premiere matiere du *succin*, apparemment à cause des ressemblances qu'a la *résine copal* avec le *succin ;* elle a en effet la couleur, la belle transparence, la dureté et l'indissolubilité totale dans l'esprit de vin, qu'on observe dans le *succin*. Voyez AMBRE JAUNE.

RÉSINE DE COURBARIL. C'est la *résine animé d'Occident*, Voyez *à l'article* RÉSINE ANIMÉ.

RÉSINE ÉLASTIQUE. C'est une *résine* des plus singulieres, tant par l'usage auquel on peut l'employer que par sa nature qui est devenue un problême pour les plus habiles Chimistes : elle découle d'un arbre qui croît en plusieurs endroits de l'Amérique ; elle est nommée *caoutchouc* par les Indiens Maïnas, nation du bord de la riviere des Amazones, au Sud-Est de Quito. On sait qu'une des propriétés essentielles des *résines* est d'être absolument indissolubles dans l'eau et de ne céder qu'à l'action de l'esprit de vin plus ou moins continuée : cette propriété est presque toujours accompagnée de l'inflexibilité et de l'inextensibilité : elles n'ont communément d'autre ressort que celui qu'ont presque tous les corps durs. Mais l'espece singuliere dont il est ici question, et sur laquelle M. *de la Condamine* a donné un *Mémoire* accompagné de la figure des feuilles et du fruit de l'arbre, consigné dans le *Recueil de l'Académie Royale des Sciences* pour l'année 1751, et dans sa *Relation de la riviere des Amazones*, p. 78, 1745, *in*-8.°, ne se dissout point dans l'esprit de vin : elle a l'extensibilité du cuir et une très-forte élasticité. Pour compléter sa singularité, rien ne ressemble moins à une *résine*

que cette matiere, quand on la tire de l'arbre duquel elle sort, ni quand elle est condensée.

Cet Académicien nous apprend qu'on trouve un grand nombre de ces arbres dans les forêts de la province des Émeraudes (*d'Esmeraldas*) au Nord de Quito : les Naturels du pays l'appellent *hhévé*, les Espagnols écrivent *ievé*. Il en découle par la seule incision une liqueur blanche comme du lait, qui se durcit peu à peu à l'air. Les habitans en font des flambeaux d'un pouce et demi de diametre sur deux pieds de longueur ; ces flambeaux brûlent très-bien sans mèche, et donnent une clarté assez belle ; ils répandent en brûlant une odeur qui n'est pas désagréable : un seul de ces flambeaux peut durer allumé environ douze heures.

Dans la province de Quito on enduit des toiles de cette *résine*, et on s'en sert aux mêmes ouvrages pour lesquels nous employons ici la *toile cirée*.

L'arbre d'où l'on tire cette *résine* croît aussi le long des bords de la riviere des Amazones : les Indiens font de cette *résine* des figures grossieres d'objets de toute espece, de toutes sortes de fruits, d'oiseaux, etc. ainsi que des balles de paume qui peuvent être jetées de loin et avec effort par terre ou contre la pierre ; distendues, comprimées sans se briser, sans être même altérées, et qui reviennent à leur premiere forme et à leurs premieres dimensions aussi-tôt que la force qui les contraignoit cesse d'être en action. On en fait encore des bottines d'une seule piece, qui ne prennent point l'eau, et qui lorsqu'elles sont passées à la fumée ont tout l'air d'un véritable cuir. Ces especes de chaussures sont fort convenables dans un pays très-pluvieux, coupé de ruisseaux fréquens et couvert d'eaux, que le Voyageur est souvent obligé de traverser. C'est sans doute de cette même matiere ou de quelque autre fort analogue, que sont fabriqués ces anneaux dont quelques Voyageurs ont parlé, et qui deviennent, quand on veut, des bracelets, des colliers, et même des ceintures, quoiqu'il y ait peut-être un peu d'exagération dans ce dernier fait.

L'usage que fait de cette *résine* la nation des Omaguas, située au milieu du Continent de l'Amérique

Méridionale, est encore plus singulier : ils en construisent des bouteilles en forme de poire, au goulot desquelles ils attachent une cannule de bois ; en les pressant on en fait sortir par la cannule la liqueur qu'elles contiennent, et par ce moyen ces bouteilles deviennent de véritables seringues. Ce seroit chez eux une espece d'impolitesse de manquer à présenter avant le repas à chacun de ceux que l'on a priés à manger, un pareil instrument rempli d'eau, dont on ne manque pas de faire usage avant de se mettre à table, dans le dessein d'avoir plus d'appétit. Cette bizarre coutume a fait nommer par les Portugais de la Colonie du Para, l'arbre qui produit cette *résine*, *Pao de xiringa*, BOIS DE SERINGUE ou SERINGAT.

L'arbre du *caoutchouc* est fort haut et très-droit ; il est, selon M. *Richard*, de la famille naturelle des *Euphorbes*, et doit être placé dans la *Monoecia monadelphia* du Système de *Linnæus*. Voyez le caractere générique de cet arbre, dans le *Journal de Physique*, *Août 1785*. Il n'a qu'une petite tête et nulle autre branche dans sa longueur ; les plus gros ont environ deux pieds et demi de diametre par le bas ; toutes ses racines sont en terre : son tronc est écailleux comme une pomme de pin ; ses feuilles vertes en dessus, blanchâtres en dessous, ressemblent assez à celles du *manioque* ; son fruit est triangulaire, et a quelque rapport à celui du *palma Christi*, mais il est beaucoup plus gros ; il renferme dans une capsule à trois loges, épaisse et ligneuse, trois semences ; c'est-à-dire que chacune des loges contient une amande. Ces amandes étant pilées et bouillies dans l'eau donnent une huile épaisse en forme de graisse, de laquelle les Indiens se servent au lieu de beurre pour préparer leurs alimens. Le bois de cet arbre est léger, extrêmement liant, et propre à faire de petits mâts.

M. *de la Borde*, Médecin à Cayenne et qui a voyagé par ordre de la Cour de France, en 1772, dans l'intérieur des terres de la Guiane, vers le cap Cachipour, dans la dépendance d'Ayapoc, nous a dit avoir recherché et découvert l'*arbre seringat* dont on retire la *résine élastique* ; il croît au bord des lacs

et des rivieres. On le distingue difficilement dans les bois, sa tête élevée s'y cache et s'y perd parmi les arbres touffus qui l'environnent : mais si au lieu d'élever ses regards on les abaisse vers la terre, on est averti qu'on est proche d'un *seringat*, par la quantité de jeunes plantes que produisent ses semences, qui tombées à terre y germent, croissent quelque temps, et meurent peu après étouffées par l'ombre des forêts.

Vers l'année 1746 M. *Fresneau*, Ingénieur du Roi dans la Colonie de Cayenne, y avoit déjà découvert l'arbre *seringat*.

Le suc résineux du *seringat* peut en découler en tout temps, nous dit M. *de la Borde*; mais celui de le ramasser est la saison des pluies, c'est le temps que choisissent les Indiens. Ils commencent par laver le tronc de l'arbre depuis trois pieds de terre jusqu'à la hauteur de sept à huit; ils lient ensuite ce tronc à l'endroit où ils ont commencé à le laver, par en bas, avec une liane de la grosseur du petit doigt; puis ils établissent sur cette liane qui sert de support une couche de terre détrempée avec l'eau; on ménage entre le tronc de l'arbre et cette couche de terre, une rigole, en observant que cet appareil baisse d'un côté; dans le point le plus bas de la couche de terre on place une feuille de palmier, qui sert de gouttiere; son extrémité répond à une moitié de calebasse posée à terre. Les choses étant ainsi disposées, on incise avec une serpe le tronc de l'arbre en dix ou douze endroits, depuis un peu au-dessus de la rigole jusqu'à la hauteur de trois pieds: le suc coule par les plaies, il s'amasse dans la rigole dont la pente le conduit vers la feuille de palmier, d'où il coule dans la calebasse; lorsqu'il s'y est accumulé, et que l'arbre épuisé n'en fournit plus, l'Indien lui donne une préparation dont il fait un secret, et le verse ensuite dans des moules de terre faits exprès, où en se desséchant, ce suc épaissi et devenu solide, prend la forme du moule qui le contient.

Si c'est une bouteille que l'on veut faire, on applique dessus le moule un enduit de ce suc préparé

et encore liquide, on l'expose à l'épaisse fumée d'un feu que l'on allume à cet effet : dès que l'on voit que l'enduit a pris une couleur jaune, on retire la bouteille et on y met une seconde couche qu'on traite de même, et on en ajoute jusqu'à ce qu'elle ait l'épaisseur qu'on veut lui donner. Quand la *résine* est desséchée, on casse le moule en pressant la bouteille, et on y introduit de l'eau pour détacher les morceaux du moule et les faire sortir par le goulot. Mais ce suc ramassé à la façon des Sauvages, épaissi par la seule évaporation et sans avoir été préparé à leur maniere, ne devient qu'une substance qui, semblable à la cire par quelques-unes de ses propriétés, se ramollit comme elle par la chaleur, s'étend sous les doigts qui la pétrissent, et dont les fragmens peuvent être ressoudés en les chauffant. Ce même suc au contraire, préparé par les Sauvages, devient une substance élastique, insoluble à l'eau, sur laquelle une chaleur modérée n'a point d'action. C'est dans cet état qu'on nomme cette substance *gomme élastique*, qu'on eût plus proprement appelée *résine élastique*.

L'eau tiede ou une chaleur de vingt ou trente degrés ramollit cette matiere, la rend souple à raison de son plus ou moins d'épaisseur, mais elle ne l'amene pas au point de pouvoir être pétrie ou moulée de nouveau. Les ouvrages faits de cette *résine élastique* sont sensibles à la moindre gelée, tandis que l'ardeur du soleil n'y fait aucune impression. Il seroit à désirer qu'on pût dérober aux Indiens le secret de la préparation de cette *résine* si singuliere ; les personnes qui connoissent les arts doivent sentir quel usage ou quel parti avantageux l'on en pourroit tirer en Europe ; ce seroit probablement aussi un sujet de commerce exclusif pour la Colonie qui possede cette espece de trésor.

M. *Fresneau*, qui a fait beaucoup d'expériences sur le *caoutchouc*, est parvenu à le dissoudre dans de l'huile de noix, en l'y tenant en digestion à un feu de sable doux ; mais cette digestion faisoit plus, elle le détruisoit, et il ne pouvoit plus reprendre ni sa solidité ni son ressort. Pour tirer avantage de cette

résine, il falloit trouver le moyen de la dissoudre et de lui faire reprendre ensuite sa fermeté et son élasticité : c'est ce problème que M. *Macquer* est parvenu à résoudre, ainsi qu'on le lit dans les Mémoires de l'*Académie des Sciences*. Après avoir fait plusieurs tentatives avec différens dissolvans, tels que l'*huile de lin*, l'*essence de térébenthine* même rectifiée sur la chaux, le *lait de figuier* et l'*éther*, il n'a trouvé que dans ce dernier dissolvant les qualités qu'il recherchoit; après avoir distillé à une chaleur très-douce huit ou dix livres de bon *éther*, il n'en prit que les deux premieres livres qui passerent dans cette rectification.

Le *caoutchouc* coupé par morceaux et mis dans un matras bien bouché, avec une assez grande quantité de cet *éther*, pour qu'il en soit plus que couvert, s'y dissout parfaitement sans autre chaleur que celle de l'air; la dissolution est claire et prend une belle couleur ombrée; elle conserve l'odeur d'*éther*, mais mêlée d'une odeur désagréable et propre à la *résine élastique*; et cette dissolution qui est un peu moins fluide que l'*éther* pur, ne détruit aucune des propriétés de la *résine*. Si on la verse ou qu'on l'étende sur un corps solide, elle y forme en un instant un vernis, un enduit de *résine* aussi élastique qu'elle l'étoit avant que d'être dissoute; si on la verse dans l'eau, elle ne s'y mêle pas et ne lui donne aucune apparence laiteuse, mais il se forme à sa surface une membrane solide et fort élastique que l'on peut étendre très-considérablement sans qu'elle se déchire, et qui reprend ses premieres dimensions dès qu'on cesse de la tirer. (On assure que l'*huile de cire* dissout encore mieux la *résine élastique*.)

Cet Académicien, en se servant d'un moule de cire, est parvenu à faire avec la *résine élastique* ainsi dissoute de petits tuyaux de la grosseur d'une plume à écrire. La solidité de cette matiere, son élasticité, la propriété qu'elle a de résister à l'eau, aux sels, à l'esprit de vin et à beaucoup d'autres dissolvans, la rendent très-propre à faire des tuyaux flexibles et élastiques qui pourroient être nécessaires dans plusieurs ouvrages de mécanique; on s'en est servi avec

beaucoup de succès pour faire des sondes, qui par leur souplesse et leur flexibilité sont bien préférables à celles qu'on a été obligé de faire jusqu'à présent avec des métaux. Quand l'utilité de cette dissolution se borneroit à faire des sondes creuses, molles et flexibles, capables d'évacuer la vessie dans les cas où les secours ordinaires sont toujours douloureux et dangereux, ne sauveroit-elle pas la vie et ne prolongeroit-elle pas les jours d'un grand nombre de malades qui périssent faute d'un pareil instrument? Pour parvenir à former ces tuyaux, il faut prendre un moule de cire, enduire sa surface de plusieurs couches de *résine* dissoute, et lorsque cette *résine* a pris de la consistance, la plonger avec son moule dans l'eau bouillante : la cire fond, et il ne reste plus que le tube. Des expériences suivies et des tentatives réitérées nous apprendront peut-être bien d'autres propriétés de cette *résine*.

Il croit aussi en Amérique plusieurs autres especes d'arbres dont on retire des sucs laiteux qui, mêlés les uns avec les autres en certaine proportion, sont propres à faire des ouvrages semblables à ceux que l'on fait avec la *résine élastique*, mais qui ne sont pas d'une aussi bonne qualité. M. *Cossigny* nous mande de l'isle de France, qu'il y a dans l'isle de Madagascar une plante sarmenteuse du genre des *Jasmins*, laquelle fournit un suc laiteux qui en s'épaississant devient une *résine élastique* comme le *caoutchouc*. M. *Poivre*, Commissaire-Ordonnateur à l'isle de France, a aussi mandé à M. le Marquis *de Turgot*, qu'il avoit découvert une plante très-commune dans cette Isle, qui donne lorsqu'on la casse un suc laiteux pareil à celui de l'arbre de Cayenne, qui comme lui forme en s'épaississant une *résine* semblable au *caoutchouc*; quoique un peu moins élastique que ce dernier, elle est comme lui susceptible d'une grande extension.

M. *Berniard* a consigné dans le *Journal de Physique*, *Avril 1781*, un *Mémoire* sur le *caoutchouc* connu sous le nom de *gomme élastique*; en voici la substance : M. *Fresneau* ayant mêlé le suc laiteux du *mapa* ou *amapa* avec une égale quantité de suc du *figuier sauvage* ou *comacaï*, est parvenu à faire une espece de

courroie ou de semelle semblable à du cuir non élastique ; ce suc du *figuier sauvage* s'allie encore mieux avec le suc du *poirier sauvage* de Cayenne qu'avec le suc du *mapa ;* du mélange de deux parties de suc laiteux de ce poirier, que les Portugais nomment au Para *couma*, avec trois parties de suc de *comacaï* ou *figuier sauvage*, il en a obtenu une espece de cuir plus parfait qu'avec le suc du *mapa :* sans cependant être élastique, il est également impénétrable à l'eau. Les expériences que M. *Fresneau* a faites sur le suc laiteux du *bois long*, *Pao comprido*, trouvé à la Guiane, lui firent soupçonner qu'il pourroit exister aux environs de Cayenne un arbre dont la séve laiteuse donnât la véritable *résine élastique ;* et nous avons rapporté qu'il fut le premier qui le découvrit : il vit aussi cet arbre à Aprouage et sur les deux côtés de la riviere Mataruni qui coule chez les Sauvages Coussaris. Les ouvrages faits de suc laiteux du *bois long*, outre qu'ils sont impénétrables à l'eau comme ceux faits avec les sucs d'*amapa*, de *comacaï* et de *couma*, ont cet avantage, que la chaleur, quelque grande qu'elle soit, ne les ramollit point, et que le froid ne les gele pas ; mais ce suc qui est couleur de chair, n'est presque pas élastique. Les ouvrages du suc laiteux de l'*arbre seringue*, quoique sensibles à la moindre gelée, surpassent infiniment les autres : aussi les Portugais l'emploient-ils seul ; il a la propriété de s'attacher sur tout et beaucoup plus intimement que les autres sucs. Nous avons dit que l'ardeur du soleil ne l'altere point et qu'il est impénétrable à l'eau.

Il résulte des vingt-trois expériences faites sur le *caoutchouc* par M. *Berniard*, que cette substance est une espece d'huile grasse particuliere ; elle se dissout dans tous les corps gras, de quelque nature qu'ils soient : elle est insoluble dans l'eau, dans l'esprit de vin. Sa couleur brune-noire et sa consistance proviennent de la fumée épaisse où on l'a exposée, à mesure que les Indiens ont appliqué successivement les couches de suc, pour donner de l'épaisseur aux ouvrages qu'ils en ont faits : c'est la suie qui accompagne la fumée, qui fournit l'alkali volatil qu'on

obtient par l'analyse du *caoutchouc*. M. *Berniard* a tenté en vain de dissoudre cette subsiance par le moyen de la liqueur caustique des Savonniers. Les acides vitriolique et nitreux l'ont corrodé ou charbonné ; l'acide marin et le vinaigre distillé ne lui ont fait subir aucune altération. Notre Physicien a eu en vain recours au dissolvant annoncé par M. *Macquer* (l'*éther* très-rectifié) ; mais n'y a-t-il qu'une espece d'*éther*, et chaque espece d'*éther* ne peut-il pas varier en propriétés, en activité, en raison des proportions du mélange ? n'y auroit-il pas de la différence entre les diverses sortes de substances qu'on nous apporte en Europe sous le nom de *gomme élastique ?* M. *Berniard* est parvenu à dissoudre parfaitement et au bain de sable cette matiere, par le moyen de l'*huile essentielle de lavande*, dans celle de *térébenthine*, dans l'*huile de camphre*, dans les huiles par expression, telles que celles d'*olive*, de *béhen*, d'*amandes douces*, de *pavot*, de *lin*, de *noix*, etc. etc. On peut porter dans les dissolutions, des teintures qui donneront à la substance reproduite par l'évaporation une couleur telle qu'on l'aura désirée, bleue, verte, jaune, rouge, telle qu'on dit être la *gomme élastique* des Chinois. La cire dissout aussi le *caoutchouc*, mais lentement.

M. *de Magalhaens* (*Magellan*) nous a communiqué en 1770 une nouvelle propriété de la *résine élastique* connue quelque temps avant en Angleterre ; on peut s'en servir au lieu de mie de pain pour effacer les traces du papier gratté et celles faites sur le papier au moyen du crayon noir d'Angleterre qui est la *molybdene ;* nous en avons vu l'effet, et tous les Dessinateurs s'en servent aujourd'hui.

RÉSINE ÉLÉMI, *Resina elemi*. C'est une substance totalement inflammable, dont on distingue deux sortes dans les boutiques où elles sont connues sous le nom impropre de *gomme élémi :* l'une vraie, qui vient d'Éthiopie ; et l'autre bâtarde, qui vient d'Amérique.

La vraie *résine élémi* est jaunâtre ou d'un blanc qui tire un peu sur le vert, solide extérieurement, sans être absolument seche, souvent molle et gluante, formée en morceaux cylindriques du poids de deux

livres, d'une odeur forte de fenouil, peu agréable : ces morceaux sont communément enveloppés de grandes feuilles de palmier ou de canne-d'Inde, espece de roseau. On prétend que l'arbre d'où elle découle est une sorte d'olivier sauvage de moyenne hauteur, dont les feuilles sont longues et étroites, de couleur verte-blanchâtre, argentée : sa fleur est rouge, et son fruit ressemble à l'olive. On trouve cet arbre en Égypte et dans l'Éthiopie.

L'*élémi d'Amérique* est une *résine* blanche, jaunâtre, transparente, ressemblant à la résine du pin : sa consistance est ordinairemenr molle, grasse et gluante ; elle devient avec le temps très-friable. On la trouve très-communément dans les boutiques, on l'apporte du Brésil, de la Nouvelle-Espagne et des Isles de l'Amérique : elle découle d'un arbre que les Brasiliens appellent *icicariba*, et qui, selon *Pison*, est haut comme un hêtre ; c'est l'*Amyris elemifera* de *Linnæus* : son tronc est médiocrement gros ; son écorce, unie et grise ; ses feuilles sont semblables à celles du poirier : les fleurs viennent par petites grappes, situées dans les aisselles des feuilles ; elles ont chacune quatre pétales verdâtres, bordés d'une ligne blanchâtre : les étamines sont jaunâtres ; les fruits sont de la même grosseur en forme d'olive, et de la couleur d'une grenade : la pulpe de ces fruits a la même odeur que la *résine élémi*. Si l'on fait une incision à l'écorce, il en découle pendant la nuit une *résine* verdâtre très-odorante, qui sent l'anis nouvellement écrasé, et que l'on peut recueillir : le lendemain elle a la consistance de la manne, et elle se manie aisément : il suffit de presser l'écorce des différentes parties de cet arbre, pour qu'il s'en exhale aussi-tôt une odeur vive. Il faut cependant convenir que presque toute la *résine élémi* qui nous vient d'Amérique est cette *résine* appelée improprement *gomme de gommier* ; Voyez GOMMIER.

L'une et l'autre *résine élémi*, appliquées extérieurement, sont fondantes, détersives, calmantes, et résistent à la corruption ; c'est un excellent mondificatif qui entre dans le *baume digestif* d'*Arcæus*.

La différence d'odeur, de couleur et de consistance

qu'on remarque dans les diverses *résines élémi*, fait soupçonner que la plupart d'entre elles sont altérées dans le pays au moyen d'autres *résines* jaunes, grisâtres, plus ou moins odorantes, peut-être même à l'aide du *galipot*; Voyez *ce mot*. C'est pourquoi elles sont moins odorantes et leurs vertus bien inférieures. Elles se dissolvent dans l'huile.

RÉSINE ÉPINETTE DU CANADA. *Voyez* BAUME DE CANADA.

RÉSINE DE GENÉVRIER OU DE VERNIS. C'est la *sandaraque*. Voyez *au mot* GENÉVRIER (grand).

RÉSINE-LAQUE. *Voyez* à la suite de l'*article* FOURMIS ÉTRANGERES, cette espece d'insecte qui donne la *laque* des boutiques, et qu'il ne faut pas confondre avec la *résine* que fournit le *croton porte-laque* du Ceylan. *Voyez à l'article* CROTON.

RÉSINE DE LIERRE OU HÉDERÉE. *Voyez à l'article* LIERRE.

RÉSINE LIQUIDE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE. *Voyez* LIQUIDAMBAR.

RÉSINE DE MÉLEZE OU DE LARIX. *Voyez* MÉLEZE.

RÉSINE DU MOLLE OU DU POIVRIER DU PÉROU. *Voyez* MOLLE.

RÉSINE OLAMPI. Sous ce nom on nous a envoyé plusieurs fois de l'Amérique une résine jaunâtre, grumeleuse, dure, friable, quelquefois transparente, quelquefois blanchâtre, un peu opaque, ayant beaucoup de rapport avec les *résines animé*, *copal* et *courbaril*. Voyez *ces mots*.

RÉSINE DE PIN, DE PISTACHIER, DE SAPIN *et* DE TÉRÉBINTHE. *Voyez ces mots*.

RÉSINE TACAMAQUE, *Tacamahaca*. C'est une substance résineuse qui découle, soit naturellement, soit par incision, d'un grand et bel arbre nommé *baumier*, *tacamaque* ou *horame*, et qui a une ressemblance avec le *peuplier*, *Arbor populo similis, resinosa*, C. B. Il porte des fruits qui sont petits, arrondis et qui renferment un noyau peu différent de celui de la pêche. Il découle naturellement de cet arbre une résine tantôt jaunâtre, tantôt verdâtre, un peu molle, d'une odeur suave qui approche de celle de l'ambre gris et de la lavande, et qu'on recueille dans des coques faites

de fruits de calebassier : c'est ce qu'on appelle la *tacamaque en coque*, ou en *couis*, ou *sublime*, et qui est fort rare. L'espece de la plus commune est en masse, ou en grains jaunâtres ou verdâtres, parsemés de larmes blanches ; son odeur est pénétrante et moins suave que celle de la premiere espece. Avant que les Espagnols l'eussent apportée de la Nouvelle-Espagne, elle étoit inconnue. Cette *résine* est vulnéraire, astringente, nervale ; on n'en fait point usage intérieurement, mais on l'applique extérieurement en emplâtre pour les douleurs de goutte, de rhumatisme et les maladies de la matrice, même sur les loupes qu'elle guérit souvent, pourvu qu'elles ne soient pas trop invétérées : on dit que cette résine mise dans le creux d'une dent gâtée en arrête la corruption. Le bois de *tacamaque* est odorant, on l'emploie dans le pays en planches et dans la construction des navires.

La *tacamaque* de l'isle de Bourbon et de l'isle de Madagascar est verdâtre, et est tout-à-fait différente de la précédente ; elle est quelquefois en roseaux : elle a beaucoup de rapport avec la *caragne* et la *résine élémi* : on la nomme *baume vert*. L'arbre qui fournit cette *résine de tacamahaca* des Indes Orientales est le même que le *bois marie* des Antilles ou *calaba*. Voyez BAUME VERT.

Les Espagnols recueillent aussi, par le moyen d'une incision faite à l'espece de *peuplier* qu'on nomme *focot* ou *faux tacamaca* au Mexique, le *baume focot*. Son odeur est agréable, il s'emploie sur les plaies gangreneuses.

RÉSINE DE TYR. C'est la *résine du pin*. Voyez *son article* à la suite du *mot* PIN.

RÉSINE DE VERNIS. C'est la *sandaraque* dont nous avons parlé au *mot* GENÉVRIER (grand).

RÉSINIER D'AMÉRIQUE. Arbre qu'il ne faut pas confondre avec le *raisinier* du même Continent. *Voyez* ce que nous avons dit du *résinier* à l'*article* GOMMIER : *Voyez* ensuite l'*article* RAISINIER DU BORD DE LA MER.

RÉSURE. Se dit des œufs des poissons que l'on a préparés, salés, etc. *Voyez à l'article* SARDINE.

RÉTÉPORE, *Retepora.* C'est une production de *polypes marins*, mince, poreuse ou marquée de petits points comme un ouvrage à réseau : on diroit que c'est un *millepore* à branches plates et irrégulieres, en forme de dentelles. Leur porosité et leur forme en écorce ou en éventail qui se croisent, fait le caractere distinctif de cette espece de production, qui n'offre plus que les loges d'un peuple ou d'une famille d'individus qui a cessé d'exister.

Parmi les *rétépores* on en distingue de plats et de minces, en forme de croûte piquée de petits points comme des trous d'aiguilles ; on les appelle *frondipores* : d'autres sont à branches en forme de buisson ; ces branches ressemblent à des cornes de daim, ou à des feuilles épaisses et entrelassées : d'autres enfin sont formés en buisson, à larges et minces feuilles, très-fragiles, dont les compartimens à jour imitent la dentelle ou le point d'Angleterre. On les appelle *manchette de Neptune.* Voyez *ce mot* à l'*article* ESCARE, à la suite du *mot* CORALLINE.

Ce que quelques Naturalistes appellent *pierre réticulaire*, est un *madrépore* ou strié, ou ondé, ou à filet, ou ponctué, et qui considéré par parties a la figure d'un rets diversement poreux. *Voyez* MADRÉPORE.

On appelle *rétéporites* les *rétépores* devenus fossiles ; on en trouve beaucoup en Italie, aux environs de Basle en Suisse et en Touraine en France.

RÉTORTUNO, *Mimosa retortunium aut strumbulifera.* C'est l'*acacia à tire-bouchon ;* il est originaire du Pérou, et on le cultive au Jardin du Roi. C'est un arbrisseau haut de cinq à huit pieds ; les fruits sont des gousses jaunâtres, longues de deux pouces, un peu moins grosses que le petit doigt, et roulées en une spirale serrée et cylindrique, ayant à peu près la forme d'un tire-bouchon. On dit que les Péruviens s'en servent pour les dyssenteries.

RETS MARIN, *Reticulum marinum.* Nom donné à une substance marine, du genre des *Éponges*, seche, pliante, semblable en quelque maniere à du parchemin, formée ordinairement, dit *Lémery*, en bourse, grosse comme une petite pomme et percée comme un rets, de couleur cendrée, d'une odeur et d'un

goût marin ; elle se trouve sur les rivages de la mer. *Lémery* dit que si on la calcine au feu dans un creuset, elle sera propre pour le goître et pour le scorbut. Le *rets marin* est un *polypier*.

RÉVEILLE-MATIN ou CAILLE DE JAVA, *Coturnix Javanensis*. Cet oiseau qui n'est pas beaucoup plus gros que notre *caille*, lui ressemble parfaitement par les couleurs du plumage, et chante aussi par intervalle ; mais il s'en distingue par des différences nombreuses et considérables ; 1.°, dit M. *de Buffon*, par le son de sa voix qui est très-grave, très-fort et assez semblable à cette espece de mugissement que poussent les butors en enfonçant leur bec dans la vase des marais ; 2.° par la douceur de son naturel qui la rend susceptible d'être apprivoisée au même degré que nos poulets domestiques ; 3.° par les impressions singulieres que le froid fait sur son tempérament ; elle ne chante, elle ne butine que tant que le soleil est sur l'horizon ; dès que cet astre est couché, elle se retire à l'écart dans quelque trou, où elle se tapit, s'enveloppe pour ainsi dire de ses ailes pour y passer la nuit, et dès qu'il se leve, elle sort de sa léthargie pour célébrer son retour par des cris d'alégresse qui réveillent toute la maison : enfin, dans le climat même qu'elle habite et lorsqu'on la tient en cage, si l'on n'a pas l'attention de couvrir le soir sa cage, d'étendre une couche de linge sur du sable pour qu'en s'y couchant elle conserve sa chaleur, elle languit, dépérit et meurt bientôt : 4.° par son instinct, car il paroît par la relation de *Bontius* qu'elle l'a fort social et qu'elle va par compagnie : *Bontius* ajoute qu'elle se trouve dans les forêts de l'isle de Java ; or nos *cailles* vivent isolées et ne se trouvent jamais dans les bois : 5.° enfin par la forme de son bec qui est un peu plus alongé.

Au reste, cette espece a néanmoins un trait de conformité avec notre *caille* et avec beaucoup d'autres especes, c'est que les mâles se battent entre eux avec acharnement et jusqu'à ce que mort s'ensuive ; mais cependant on ne peut point douter qu'elle ne soit très-différente de l'espece commune de notre *caille*.

RÉVEILLE-

RÉVEILLE-MATIN. Espece d'*ésule*. Voyez *à l'article* TITHYMALE.

RHAAD ou PETITE OUTARDE HUPPÉE D'AFRIQUE. Nous avons déja dit quelque chose de cet oiseau à l'*article* HOUBARA. On en distingue de deux especes, la *grande* et la *petite* : la grande espece est à peu près de la grosseur de la *petite outarde* d'Europe ; elle a la tête noire, la huppe d'un bleu foncé, le dessus du corps et des ailes jaune, tacheté de brun, la queue d'un brun plus clair, rayé transversalement de noir, le ventre blanc, et le bec fort, ainsi que les jambes. La petite espece est de la grosseur d'une poule ordinaire, et n'en differe qu'en ce qu'elle n'a pas de huppe et par quelques variétés dans le plumage. Il seroit cependant possible, dit M. *de Buffon*, que la petite espece fût la même que la grande, et qu'elle n'en différât que par le sexe ; je fonde, dit-il, cette conjecture, 1.° sur ce qu'habitant le même climat, elles ont le même nom ; 2.° sur ce que dans presque toutes les especes d'oiseaux, excepté les carnassiers, le mâle paroît avoir une plus grande puissance de développement, qui se marque au dehors par la hauteur de la taille, par la force des muscles, par l'excès de certaines parties, telles que les membranes charnues, les éperons, et par les huppes, les aigrettes et les fraises, qui sont pour ainsi dire une surabondance d'organisation, et même par la vivacité des couleurs du plumage.

Quoi qu'il en soit, on donne à ces oiseaux, en langage Africain, le nom de *rhaad* (en François *tonnerre*), pour exprimer le bruit qu'ils font en s'élevant de terre.

RHAPHIUS ou RAPHRUS. Quelques anciens Écrivains ont désigné sous ce nom le *lynx* ou *loup cervier* ; on fait dériver le mot *rhaphius* de l'hébreu *rhaam*, qui veut dire affamé. *Voyez* LYNX.

RHAPONTIC. *Voyez* RAPONTIC.

RHASUT ; Rauw. ; *Aristolochia Orientalis, foliis lanceolatis*, Tourn. ; *Aristolochia Maurorum*, C. B. C'est une sorte d'*aristoloche* étrangere, que les Maures appellent *rumigi*. Sa racine est assez grosse, profonde en terre, d'un goût très-amer ; elle pousse plusieurs

tiges menues, presque filiformes, blanchâtres, garnies chacune de sept ou huit petites feuilles étroites, pointues, en forme de lance, opposées les unes aux autres, de couleur cendrée : ses fleurs sont semblables à celles des *aristoloches* d'Europe, de couleur obscure et attachées à de longs pédicules lanugineux ; il leur succede des fruits membraneux, qui renferment des semences plates, posées les unes sur les autres. Toute cette plante a une odeur désagréable : elle croît dans le Levant et aux environs d'Alep ; elle est vulnéraire et résolutive.

RHENNE ou RENNE ; en vieux François *Rhantier*, *Rhanglier*, *Ramfier*, *Rangier* ; en Latin, *Tarandus*. C'est le *Cervus palmatus*, d'Aldrovande ; le *Cervus mirabilis*, de Jonston ; le *Cervus rangifer*, de Ray ; le *Daim de Groënland*, d'Edwards.

Dans le climat glacé du Nord, où la neige couvre la terre dès le commencement de l'automne jusqu'à la fin du printemps, où la ronce, le genievre et la mousse sont presque la seule verdure de l'été, et où par conséquent le cheval, le bœuf, la brebis, et tous nos autres animaux plantivores et utiles ne peuvent trouver leur subsistance ni résister à la rigueur du froid ; dans ce climat, dis-je, l'homme en proie à mille besoins et dénué de tout, ne feroit que traîner une existence pénible et douloureuse, s'il n'avoit su s'approprier le peu de biens que la main de la nature, si libérale ailleurs, semble ne verser ici qu'à regret ; s'il n'avoit pas eu l'art de s'assujettir les hôtes des forêts ; s'il n'avoit su enfin apprivoiser le *rhenne*. Cet animal est pour le Lapon à peu près ce que le *chameau* est pour l'Arabe, il fait tout son bien, toute sa richesse ; on l'emploie comme le *cheval* à tirer des traîneaux, des voitures ; il marche avec bien plus de diligence et de légéreté, fait aisément trente lieues par jour, et court avec autant d'assurance sur la neige glacée que sur une pelouse. Le lait, la peau, les nerfs, les os, les cornes des pieds ou demi-sabots, les bois, le poil, la chair du *rhenne*, tout est bon et utile ; cet animal donne seul tout ce que nous tirons du *cheval*, du *bœuf* et de la *brebis*.

Description du RHENNE.

Ce quadrupede bisulce rumine comme le *cerf* et comme tous les animaux qui ont plusieurs estomacs; il est plus bas, plus trapu, il a les jambes plus courtes, plus grosses, et les pieds bien plus larges que le *cerf*; il a le poil plus fourni, le bois beaucoup plus long et divisé en un grand nombre de rameaux terminés par des empaumures (*a*). Il a

(*a*) Sa Majesté le Roi de Suede, *Gustave III*, étant au Château de Chantilly en 1770, et visitant le Cabinet d'Histoire Naturelle, eut la bonté de nous faire observer que les Européens Méridionaux confondoient souvent les bois de l'*élan* avec ceux du *rhenne*. Ce grand Prince nous fit remarquer que dans les *cerfs*, les andouillers, les chevillures sortent des côtés extérieurs de la perche ou tige qui est longue de deux pieds et demi ou environ. Dans l'*élan*, la tige simple et arrondie n'a guere plus de sept pouces de longueur, à partir de la meule jusqu'à l'endroit où commence l'empaumure ou palmure qui est fort large, très-évasée, aplatie et presque perpendiculaire, concave en dedans, c'est-à-dire vers la face de l'animal, et convexe en dehors. Tous les cors sortent du devant de l'empaumure; l'andouiller est fort grand; les chevillures, les doigts vont en décroissant de longueur. Dans le *rhenne* les deux cornes (ou bois) qui sont disposées comme dans les *cerfs* et les *daims*, sont grandes et branchues, rondes près de la tête à l'endroit de la *meule* uniquement, le reste des perches est aplati. A l'endroit de chaque meule part un andouiller à tige arrondie qui se rabat sur la face et se termine par une large empaumure verticale, terminée aussi par des doigts courbés en dedans et qui s'engrenent ou se joignent quelquefois avec ceux de la perche opposée. Du milieu de chaque perche sort communément une branche aplatie, terminée par une autre empaumure, large, garnie de doigts; cette empaumure semblable à la précédente, est continue, courbe et relevée vers la direction du bout de la perche. Plus haut sur l'arriere de la perche sortent quelques chevilles élevées, droites, mais courbées au bout; enfin, la perche est terminée par une empaumure ou palmure qui est la moins large et la moins garnie des doigts. C'est la disposition de ces andouillers et surandouillers, l'un et l'autre palmés, qui avoit fait dire à quelques Ecrivains que le *rhenne* avoit quelquefois trois ou quatre cornes. Nous espérons que cette digression sur les caracteres des bois de l'*élan* et du *rhenne* ne déplaira pas à nos Lecteurs, sur-tout à ceux qui étudient ou qui aiment les animaux du genre du *cerf*: ils pourront reconnoître les caracteres ci-dessus désignés, en examinant les bois de ces animaux, sur-tout dans le Cabinet de Chantilly, où se trouvent deux des quatre *rhennes* que le Roi de Suede avoit envoyés à la Ménagerie de Chantilly, sous la conduite de deux Laponnes et d'un Lapon: (deux de ces *rhennes* étoient mâles et les deux autres femelles).

comme l'*élan* de longs poils sous le cou ; la queue est courte ; les oreilles sont beaucoup plus longues que celles du *cerf* ; la couleur du poil, qui change selon les saisons, est d'un gris-cendré, un peu fauve, excepté sous le ventre, sur les flancs et les épaules où il est blanchâtre ; sa fourrure est fort épaisse : au reste, la couleur du poil est plus ou moins foncée.

Les *rhennes* ont à l'extérieur beaucoup de choses communes avec les *cerfs*, et la conformation des parties intérieures est, pour ainsi dire, la même ; de cette conformité dans leur nature résultent des habitudes analogues et des effets semblables. Le *rhenne* jette son bois tous les ans, comme le *cerf*, et se charge comme lui de venaison ; il est en rut dans la même saison, la gestation est la même ; les mâles ont de même une très-mauvaise odeur dans le temps du rut, et parmi les femelles du *rhenne* comme parmi les *biches*, il s'en trouve quelques-unes qui sont stériles. Les *rhennes* comme les *cerfs* sont sujets aux vers dans la mauvaise saison, il s'en engendre sur la fin de l'hiver une si grande quantité sur leur peau qu'elle en est alors toute criblée : ces trous de vers se referment en été ; aussi ce n'est qu'en automne qu'on tue les *rhennes* pour en avoir la fourrure ou le cuir.

Une singularité digne de remarque, c'est que dans les *rhennes* la femelle a aussi des bois, mais ils sont moins grands que ceux du mâle, peu larges et moins rameux. Les bois du *rhenne* sont d'ordinaire, ainsi que dans le *cerf*, couverts d'une sorte de duvet. Cela arrive lorsqu'ils renaissent, après que les précédens sont tombés ; car quand ils poussent au printemps, ils sont tendres, velus, pleins de sang au-dedans ; et quand ils ont acquis leur grandeur naturelle, la pellicule velue qui les couvroit tombe, et c'est ordinairement au commencement de l'automne. Une autre singularité, c'est que le bois de ces animaux tombe et se renouvelle malgré la castration ; au lieu que dans les *daims*, les *cerfs*, les *chevreuils*, qui ont subi cette opération, la tête de l'animal reste pour toujours dans l'état où elle étoit

au moment de la castration. Ces particularités, ces faits propres au *rhenne* (la grande étendue du bois, et l'existence de ce bois chez les hongres et les femelles ; l'abondante venaison dans le temps du rut, le lait très-gras, très-épais, etc.), paroissent prouver, dit M. *de Buffon*, que la matiere nutritive est excessivement surabondante dans ces animaux : en effet, les *lichens* dont ils se nourrissent l'hiver, saison où ils sont les plus gras, peuvent être regardés comme des substances semblables à celle de la morille, c'est-à-dire beaucoup plus chargées de molécules organiques, que les feuilles et les bourgeons d'arbres dont ils se nourrissent dans l'été.

Le *rhenne* trotte comme l'*élan* et s'apprivoise encore plus que lui : une autre singularité remarquable, et qui lui est encore commune avec l'*élan*, c'est que quand ces animaux courent ou seulement précipitent leurs pas, il se fait aux articulations des jambes un bruit ou craquement si fort qu'il semble qu'elles se déboîtent. (Nous avons observé que lorsqu'on touche légérement le corps de cet animal, soit qu'il n'aille qu'au pas, ou qu'il soit arrêté, mais debout, on entend un bruit, un craquement semblable à celui que nous ressentons à l'articulation de nos doigts quand on les tire.)

On trouve une description anatomique du *rhenne* dans les *Actes de Copenhague*, *année 1672*, *Obs. 135*, par *Bartholin*. On y remarque entre autres, que la structure d'un des pieds de derriere est singuliere, tant à cause des différentes poulies des muscles, que par rapport à leur insertion. On observe dans les différens animaux, qu'elle est d'autant plus éloignée du centre de mouvement, que l'animal a plus de vîtesse et de légéreté. Des quatre *rhennes* que Sa Majesté le Roi de Suede avoit envoyés à S. A. S. Monseigneur le *Prince de Condé*, et qui ne vécurent que quelques mois, nous en avons déposé un dans l'amphithéâtre de M. *Varnier*, Docteur en Médecine. Cet habile Anatomiste a rendu compte à l'*Académie des Sciences* des observations qu'il a faites sur cet animal, et en a monté le squelette qui se voit, ainsi qu'un *rhenne* conservé d'après nature, dans l'un des

Cabinets de Chantilly. Cet animal, au lieu de la vessie du fiel, n'a qu'un petit conduit ou filet noir dans le foie, dont l'amertume n'approche point de celle du fiel.

Éducation du RHENNE *; avantages qu'on en retire ; ses maladies ; ses ennemis ; sa pâture ; son instinct ; sa course et sa retraite ; chasse.*

Le *rhenne* est farouche de sa nature, et il y en a une très-grande quantité de sauvages et de domestiques par toute la Laponie. Vers la fin de Septembre qui est le temps du rut, on lâche dans les bois les femelles apprivoisées, on les laisse rechercher les mâles sauvages ; et comme ces *rhennes* sauvages sont plus grands, plus robustes et plus forts, on préfere ceux qui sont issus de ce mélange pour les attacher au traîneau ; ces *rhennes* sont moins doux que les autres ; ils conservent long-temps un caractere rétif et fantasque, en sorte qu'ils se ruent souvent sur celui qui est dans le traîneau. Il n'en est pas ainsi du *rhenne* qui provient de pere et mere domestiques, il est privé comme eux. Les *rhennes* femelles entrent en chaleur à la fin de Septembre, et mettent bas dans le mois de Mai : elles ne portent chacune qu'un faon à la fois, quelquefois deux. Celles qui ont mis bas demeurent au milieu des champs où elles allaitent leurs petits, et sans que la grande quantité qu'il y en a empêche chaque petit de suivre sa mere, qu'il reconnoît même au bout de deux ou trois ans, comme il en est parfaitement reconnu. Les jeunes *rhennes* ont aussi comme les faons du *cerf*, dans le premier âge, le poil d'une couleur variée ; il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir. Dès qu'ils sont un peu grands, ils se nourrissent d'une espece de *lichen* et de feuilles d'arbres.

Le *rhenne* à l'âge de quatre ans a acquis son plein accroissement. C'est alors qu'on commence à le dompter, à le dresser et à l'exercer au travail. On apprend aux uns à tirer les traîneaux à la course et en poste, et aux autres à tirer de fortes charges, comme il sera décrit plus bas.

Les Lapons ont coutume de châtrer dès l'âge d'un an les *rhennes* dont ils doivent se servir pour travailler, afin qu'ils soient plus traitables, ce qu'ils font, dit-on, avec les dents. Les *rhennes* entiers sont fiers, farouches et difficiles à manier : on ne se sert donc que des hongres, parmi lesquels on choisit les plus vifs et les plus légers pour courir au traineau, et les plus pesans pour voiturer à pas lents les provisions et les bagages. Pour une centaine de femelles on ne garde que quinze à vingt mâles. La durée de la vie du *rhenne* domestique n'est que de quinze ou seize ans, mais il est à présumer que celle du *rhenne* sauvage est plus longue : cet animal étant quatre ans à croître, doit vivre vingt-cinq à trente ans, lorsqu'il est dans son état de nature.

Les *rhennes* femelles fournissent aux Lapons du lait qui est excellent ; les hommes et les femmes les traient indifféremment, et seulement une fois par jour, vers les deux heures après midi. Le lait qui leur revient jusqu'au lendemain matin, est destiné pour la nourriture de leurs petits. Les femelles qui ont des petits fournissent un lait mieux conditionné que celles dont les petits sont morts. Ce lait est gras et épais, comme s'il avoit été mêlé avec des œufs, et par conséquent fort nourrissant. Les Lapons en vivent et ils en font des fromages très-gras. Enfin ce lait épuré et battu donne au lieu de beurre une espece de suif. Cette particularité tient à la surabondance de nourriture.

La chair des *rhennes* est excellente à manger fraîche ou séchée ; elle est plus succulente et plus grasse dans l'automne, sur-tout celle des *rhennes* stériles ; aussi on les tue d'ordinaire dans cette saison.

Linnæus dit que la peau du *rhenne* qui couvre le front, les narines et les pieds, est si dure et si adhérente aux chairs, qu'on a bien de la peine à l'en détacher après la mort de l'animal. Cette peau étant sillonnée et d'ailleurs revêtue d'un poil fort doux, épais et long, est moins exposée aux déchiremens que pourroient y occasionner le verglas et la glace.

Leur peau fournit des vêtemens de toute espece. Les Lapons se couvrent depuis les pieds jusqu'à la

tête, de ces fourrures qui sont impénétrables au froid et à l'eau : c'est leur habit d'hiver. L'été ils se servent de peaux dont le poil est tombé. La fourrure des plus jeunes *rhennes* est d'un poil jaunâtre un peu roux, et offre une pelisse extrêmement douce, dont les Finnoises doublent leurs habits. Aux *rhennes* d'un âge un peu plus avancé le poil brunit, et l'on fait alors de leurs peaux ces robes connues dans une grande partie de l'Europe sous le nom de *lappmudes* : on les porte le poil en dehors, et elles font un vêtement fort léger. La peau du vieux *rhenne* s'apprête comme celle du *cerf* et du *daim*, et fait les plus beaux gants, les plus belles vestes et les plus beaux ceinturons.

La Nature dans ces climats supplée aux besoins de l'espece humaine par un moyen peu dispendieux : il s'agit du fil : les Lapons filent aussi le poil des *rhennes*, ils en recouvrent les nerfs et les boyaux desséchés qu'ils tirent du corps de l'animal : voilà leur corde et leur fil. Les femmes entourent ce fil d'une matiere d'*étain*, en le faisant passer et en le tirant avec les dents par le trou d'un os percé. C'est avec ce fil de *rhenne* étamé qu'elles brodent leurs habits. Enfin, pour que tout en soit utile, les Lapons font des cuillers avec les os du *rhenne*, et sacrifient les cornes de l'animal à leurs Dieux.

L'utilité que les Lapons tirent de ces animaux les oblige d'en avoir grand soin, de les garder nuit et jour, l'hiver et l'été, et de les mener paître par troupeaux en des lieux fort sûrs, et sur-tout découverts, de crainte qu'ils ne s'écartent, ou que les bêtes sauvages ne les insultent. Quelquefois on les enferme dans des parcs pendant la nuit, ou bien on les ramene à l'étable. Comme les *rhennes* sont sujets à s'écarter, et qu'ils reprennent volontiers leur liberté naturelle, il faut les suivre et les veiller de très-près. On les distingue par quelque marque particuliere, afin que s'ils s'égarent dans les bois, ou qu'on les trouve bien loin mêlés les uns avec les autres, on les puisse reconnoître. Ces marques se gravent sur les cornes, mais parce que les cornes leur tombent, on en fait aussi aux oreilles. Leur

pâture en été consiste en boutons et en feuilles d'arbres plutôt qu'en herbes, parce que les rameaux de leurs bois ne leur permettent pas de brouter aisément. En tout autre temps, sur-tout en hiver, ils se nourrissent d'une espece particuliere de mousse blanche qui croît en très-grande quantité sur les montagnes et dans les bois de la Laponie. Cette mousse est un *lichen* (*Lichen rangiferinus*, Linn. 1620; Dillen. *tab. 16, f. 29 et 30*), rarement plus long que le doigt; il approche de la figure de la corne du *daim*: mais il y en a plusieurs variétés, et il croît mieux dans les terres stériles que par-tout ailleurs; *Voyez* MOUSSE DU NORD. Souvent les Finnois ramassent ce *lichen* durant le temps pluvieux avec des râteaux et l'emmagasinent pour l'hiver. Quand la terre est couverte de neige fort haute, cet animal, par un instinct naturel, fouille les neiges avec son bois, et les détourne avec ses pieds; puis ayant découvert un peu de terrain, il mange la mousse qu'il y trouve toujours; cette sorte de nourriture l'engraisse beaucoup, mais lorsque la neige est aussi dure que la glace, il se nourrit des grandes *mousses* filamenteuses qui pendent aux *pins*; Voyez à l'*article* LICHEN. Son poil est net dans cette saison et plus beau qu'en été.

Nous avons rapporté qu'on préfere le *rhenne* issu du mélange d'un pere sauvage et d'une mere domestique, pour l'atteler au traîneau: il a plus de force et de courage. Le traîneau est une espece de petit bateau appelé *pulka*, pointu par-devant pour fendre sans résistance la neige sur laquelle il doit glisser, c'est dans cette vue qu'on lui fait une quille étroite; le dessous du traîneau est garni de peaux de jeunes *rhennes*, le poil tourné contre la neige et couché en arriere, pour que le traîneau glisse plus facilement en avant et recule moins aisément dans la montagne. Un homme moitié assis, moitié couché dans cette voiture, peut (sauf la posture incommode) faire la plus grande diligence, pourvu qu'il ne craigne pas de verser ni d'être à tous momens submergé dans la neige. En voyageant ainsi on porte sa nourriture sur l'avant-traîneau, quelquefois aussi du bois, sur-

tout dans les voyages de Wardhus. On est encore souvent obligé de porter avec soi une provision de mousse qu'on mêle avec de la neige et de la glace, et on en forme des pains très-durs qui servent en même temps de fourrage et de boisson à ces animaux qui les rongent avec avidité : on voyage ainsi sur des chemins de neige foulés et marqués de branches de sapin ; si l'on quittoit ces chaussées, on tomberoit dans des abymes de neige. On est donc fort attentif à n'en pas sortir ; on suit le creux d'une espece de sillon formé par tous les *pulkas* qui y ont passé, et on garde bien l'équilibre, afin de ne pas rouler et verser continuellement le traîneau, dans lequel il peut à peine entrer la moitié de la longueur du corps du Voyageur bien enveloppé pour se garantir du froid.

Le *rhenne* attelé n'a pour collier qu'un morceau de peau, où le poil est resté, d'où descend vers le poitrail un trait qui lui passe sous le ventre, entre les jambes, et va s'attacher à un trou qui est sur le devant du traîneau. Le Lapon n'a pour guide qu'une seule corde attachée à la racine du bois de l'animal, et qu'il jette diversement sur son dos, tantôt d'un côté et tantôt de l'autre, selon qu'il veut diriger le *rhenne* à droite ou à gauche. Cet animal marche très-rapidement, il peut faire quatre ou cinq lieues par heure, lorsque c'est sur un chemin de neige battu et ferme, c'est-à-dire lorsque le traîneau ne laboure point la neige.

Le *rhenne* refuse quelquefois d'obéir à son guide ; l'animal indocile et indomptable ne veut point s'arrêter, il ne fait le plus souvent que changer de route ; quelquefois il entre en fureur, s'emporte au point de n'écouter ni la voix de son maître, ni l'action de la bride ; et si l'animal est forcé de s'arrêter, il se retourne d'impatience et vient brusquement se venger sur son Conducteur qu'il attaque et foule à grands coups de pieds. L'unique moyen que les Lapons ont de s'en garantir, est de renverser le traîneau, et de se tenir à couvert sous ce bouclier, jusqu'à ce que la colere de l'animal soit appaisée. Au reste, cette voiture est si légere qu'on

la manie et qu'on la retourne aisément sur soi, cependant il faut y être habitué. M. *de Maupertuis* dit, qu'étant peu capable de cette ressource, toute sa défense fut un petit bâton qu'on lui mit à la main, et qui est comme le gouvernail avec lequel il faut diriger le bateau et éviter les troncs d'arbre. Ce même Auteur dit encore qu'il faut avoir soin de se faire lier dans son *pulka*, précaution sans laquelle, lorsque le *rhenne* court, on ne resteroit pas long-temps dans la voiture.

Mais il vient un temps où cette précaution contre la rapidité des *rhennes* seroit bien inutile, ce ne sont plus alors ces coursiers indomptables que rien ne pouvoit réprimer; leurs bois ou cornes velues ne sont plus que des bois blancs et secs, semblables à des côtes d'animaux morts depuis long-temps; les os leur percent la peau, et ils ne paroissent pas capables de traîner un *pulka* à cent pas. La cause de ce changement périodique, comme nous l'avons dit, dépend du changement des saisons. Quand ces animaux reviennent de Norwege, où pendant l'été ils ne se sont occupés qu'à paître et à s'engraisser, il est dangereux de voyager en *pulka*; mais après tous les travaux de l'hiver et le retour des foires de la Laponie, on n'auroit à craindre des *rhennes* que d'être laissé en chemin. S'il est difficile d'arrêter cet animal quand il est dans sa force, il n'est pas plus aisé de le faire marcher dans le temps de son épuisement.

M. *de Maupertuis* dit qu'en revenant de *Kergis* il rencontra sur le bord du fleuve de *Torneò* plusieurs caravanes de Lapons qui apportoient jusqu'à *Pello* les peaux et les poissons qu'ils avoient troqués aux foires de la haute Laponie. Ces caravanes forment de longues suites de *pulkas*; le premier *rhenne* qui est conduit par un Lapon à pied, traîne le premier *pulka*, auquel est attaché le second *rhenne*, et ainsi de suite jusqu'à quarante, qui passent tous précisément par ce petit sillon tracé dans la neige par le premier, et creusé par tous les autres. Lorsque les *rhennes* sont las, et que les Lapons ont choisi le lieu où ils veulent camper,

ils forment un grand cercle de tous les *rhennes* attachés à leurs *pulkas*. Chacun se couche dans la neige au milieu du fleuve glacé, et leurs conducteurs leur distribuent la mousse. *Voyez à l'article* NEIGE, comment se forment ces chemins d'eaux glacées.

Nous avons dit que tous les biens, toutes les richesses des Lapons consistent dans leurs *rhennes* : ces peuples savent en tirer toutes les commodités de la vie. Les plus voluptueux d'entre eux, étendus sur quelques peaux de *rhennes* ou d'*ours*, passent leur temps à fumer du tabac, et méprisent les occupations des autres hommes. Un Lapon est réputé très-riche quand il a mille *rhennes*, dont chacun ne se vend à peu près que trois florins : c'est même la coutume en Laponie, quand il s'agit des richesses de quelqu'un, de demander combien il possede de *rhennes ;* si le nombre ne va pas jusqu'à cent, il passe pour être peu à son aise. Les pauvres en ont dix ou douze.

Indépendamment des especes de vers d'*oëstre* qui tourmentent beaucoup les *rhennes*, et dont nous avons parlé, les *mouches* et les *cousins*, dont il y a quantité d'especes différentes en Laponie, sont encore le fléau de ces animaux et des Lapons mêmes. *Linnæus* rapporte qu'en 1732, lorsqu'il arriva au mois de Juin à Lulca, district de la Laponie, d'où le gros des habitans s'étoit déjà retiré suivant l'usage du pays dans les montagnes couvertes de neige, parce qu'en cette saison il est impossible dans les plaines de garantir les *rhennes* de la persécution des mouches, le petit nombre de ces animaux, que quelques Lapons avoient gardés dans le pays, avoient les cornes cotonneuses, molles, ensanglantées, et divers endroits du corps si maltraités par les mouches et les moucherons, que le sang en ruisseloit. Un seul taon, un seul *oëstre*, fut suffisant, dit *Linnæus*, pour molester, alarmer un troupeau d'un millier de *rhennes*. Tous levoient à la fois la tête, ouvroient les yeux, dressoient les oreilles, souffloient, frappoient des pieds, se battoient les flancs l'un contre l'autre, restoient ensuite pendant quelques momens comme consternés et recommençoient ensuite leurs premiers mouvemens.

qu'ils firent plus de cent fois avec autant de régularité qu'un bataillon de soldats peut faire l'exercice. Dans les déserts les Lapons brûlent continuellement de l'*agaric*, du *pin* et du *sapin*, qui répandent une fumée épaisse par toute la cabane ; cette fumée chasse les *taons* des *rhennes* et les *cousins* : de là vient que dans les forêts on voit les *rhennes* revenir deux fois à la cabane et se coucher par terre, tandis que le maître met ces matieres allumées du côté que le vent souffle, afin qu'il disperse la fumée sur tout le troupeau. Les *rhennes* reçoivent tranquillement cette fumée en ruminant, et s'endorment ; ou bien ils secouent perpétuellement la tête, afin que les mouches ne piquent pas leurs *cornes* (bois) encore molles et velues : mais ils ont beau faire, leurs cornes ne laissent pas d'être percées de petits trous d'où dégoutte le sang ; c'est ce qui fait que ces mêmes cornes portent souvent des andouillers monstrueux.

Quand les Lapons font sortir les *rhennes* pour les mener paître, on voit avec plaisir une sorte de combat entre ces animaux, leurs gardes et les chiens. Les *rhennes* font au moins sept ou huit fois le tour de la cabane, avant qu'on puisse les mettre en marche : ils veulent toujours aller contre le vent ; l'instinct semble les avertir, que sans cette précaution les mouches qu'ils redoutent peuvent les suivre aisément. Les pâtres, au contraire, savent qu'en laissant marcher les *rhennes* contre le vent, ils iront en courant et en sautant toute la journée, sans manger et sans que personne puisse les suivre. D'ailleurs ils seroient quelquefois emportés, comme nos moutons, par les grands vents ; aussi ne leur laisse-t-on pas faire leur volonté. Les pâtres vivent nuit et jour dans les déserts avec leurs troupeaux, en hiver comme en été, couverts d'habits faits des plus mauvaises peaux de *rhennes*, avec des gants et des souliers de la même matiere, remplis d'une espece de *cyperoïdes*, commune en Laponie, et que *Linnæus* nomme *Carex vesicularis*, (c'est la *careiche à vessies*) : ils vivent ainsi, errent, s'arrêtent et se reposent au milieu des neiges ; ils fument du tabac, jouent avec leurs chiens, et vivent aussi tranquilles

que le Berger *Tytire* sous son hêtre, tant l'habitude a sur eux de pouvoir.

Comme les *rhennes* sont la principale base de la subsistance des Lapons, et que les tumeurs ou piqûres des taons (*oëstres*) sont quelquefois suivies de maladies qui enlevent près d'un tiers des troupeaux, ce seroit rendre un grand service à ce peuple que de garantir d'un mal dangereux les bestiaux qui lui fournissent la nourriture et l'habillement. M. *Triwald* propose de mettre quelques gouttes de bon goudron dans chaque trou que l'on observera sur le dos du *rhenne*, afin d'étouffer l'insecte dans quelque état qu'il y soit. Nous donnerons au *mot* TAON la description et l'histoire de ce cruel insecte.

Les *rhennes* ont encore d'autres ennemis; les *loups* avertis par le bruit ou le craquement qui se fait aux articulations des *rhennes*, ou par l'odeur de l'animal, courent au devant, le saisissent et en viennent à bout s'ils sont en nombre; car le *rhenne* se défend d'un *loup* seul, non avec son bois qui peut-être lui nuit plus qu'il ne lui sert, mais avec les pieds de devant qu'il a très-forts; il en frappe le *loup* avec assez de violence pour l'étourdir ou l'écarter et fuit ensuite avec assez de vîtesse pour n'être plus atteint. Un ennemi plus dangereux pour lui, quoique moins fréquent et moins nombreux, c'est le *rosomack* ou *glouton*, qui presque toujours vient à bout du *rhenne*. *Voyez* GLOUTON.

Les Lapons chassent les *rhennes* sauvages de différentes façons suivant les différentes saisons; ils se servent des *rhennes* femelles domestiques pour attirer les mâles sauvages dans le temps du rut; ils les tuent à coups de mousquet, ou ils les tirent avec l'arc, et décochent leurs fleches avec tant de roideur, que malgré la prodigieuse épaisseur du poil il n'en faut souvent qu'une pour tuer la bête: au printemps, lorsque les neiges commencent à se ramollir, les Lapons chaussés de leurs raquettes à la maniere des Sauvages du Canada, les poursuivent et les atteignent: on les pousse en d'autres rencontres avec des chiens qui les font donner dans les filets, ou bien l'on forme avec des perches entrelacées les unes dans

les autres, deux rangs de haies qui font une allée fort longue, dans laquelle les *rheunes* étant une fois engagés tombent en fuyant dans une grande fosse faite exprès au bout de l'ouvrage.

Il paroît par d'anciens témoignages que le *rhenne* et l'*élan* existoient autrefois dans les forêts des Gaules et de la Germanie, et qu'il s'en trouvoit même encore il y a quelques siecles dans les hautes montagnes des Pyrenées : le climat de la France étant autrefois beaucoup plus humide et plus froid par la quantité de bois et de marais dont le sol étoit alors couvert, il n'est pas invraisemblable que ces animaux aient pu y subsister. (On a trouvé, il y a quelques années près d'Étampes des ossemens que l'on a cru avoir appartenu à un *rhenne* : ce squelette étoit à mi-côte sous une roche dans un lit de sable gris d'environ trois pieds. Ces os étoient confondus avec des ossemens d'*hippopotame*. Ce sont là deux beaux médaillons des révolutions ou de la catastrophe du Globe terrestre ; *Voyez* FOSSILES *et* PÉTRIFICATIONS.) Mais il est certain que les *rhennes* ne se trouvent actuellement que dans les pays Septentrionaux, l'*élan* en-deçà et le *rhenne* au-delà du cercle polaire en Europe et en Asie ; on les retrouve en Amérique à de moindres latitudes, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe. Le *rhenne* y est appelé *caribou*, et l'*élan* y est connu sous le nom d'*orignac* ; le *rhenne* ne redoute point la rigueur du froid même le plus excessif ; on en voit au Spitzberg : il est commun en Groënland et dans la Laponie la plus Boréale, ainsi que dans les parties les plus Septentrionales de l'Asie. Le *rhenne* ou *caribou* du Canada est dans les terres du Nouveau Monde, comme tous les autres animaux, plus petit que dans l'Ancien Continent. Lorsqu'on lui fait changer de climat, ce n'est plus le même air, ce ne sont plus les mêmes vivres, il meurt en peu de temps. Tel fut le sort des *rhennes* de la Ménagerie de Chantilly : ainsi la Nature semble avoir confiné cette espece dans la région des neiges et des glaces. *Voyez* maintenant les *articles* CARIBOU, ÉLAN, ORIGNAC.

RHINOBATE, *Raia rhinobatos*, Linn.; *Raia oblonga, unico aculeorum ordine in medio dorso*, Arted.; *Raia dorso dipterygio, aculeorum ordine solitario, caudâ latâ, pinnatâ, inermi, rostro trigono, productiore*, Gron.; *Squatina-raja*, Gaz. Arist.; *Squatto-raja sive Rhinobatos*, Belon, Salvian., Willughb. Poisson du genre de la *Raie*. Suivant *Willughby*, il tient le milieu entre plusieurs autres *raies* et l'espece de *chien de mer* connue sous le nom d'*ange*; Voyez *ce mot*: il est plus long que l'*ange* à proportion de son volume; son museau est aigu, plus saillant au-delà des levres, comme dans la *raie au long bec*; sa surface inférieure est plus plane que celle de l'*ange*; sa peau est âpre au toucher; la surface supérieure est d'une couleur sombre; celle du dessous est d'un blanc nué de rouge: les iris des yeux sont jaunes; les trous qui sont derriere les yeux ont sur leur bord deux petites dents; au-dessus des paupieres est une membrane qui a deux ou trois divisions anguleuses; les narines sont grandes, oblongues; leur intérieur est garni de dents disposées comme celles d'un peigne; l'ouverture de la gueule est large de deux pouces; au lieu de dents, elle est garnie de tubercules: le dos a deux nageoires; sur le milieu du dos est un rang de petites épines courtes; le dessus et le dessous du corps sont bordés sur la ligne de leur jonction d'une espece de frange ondée. *Willughby* rapporte d'après *Columna*, que ce poisson est très-commun à Naples, que sa grandeur ne surpasse jamais quatre pieds, et qu'il ne pese pas au-delà de douze livres.

RHINOCÉROS ou PORTE-CORNE. C'est le plus puissant et le plus grand de tous les animaux quadrupedes après l'*éléphant*: on le trouve dans les déserts de l'Afrique et de l'Asie. Le caractere spécifique du *rhinocéros*, dit M. *Brisson*, est d'avoir à chaque mâchoire deux dents incisives très-éloignées l'une de l'autre, trois doigts ongulés à chaque pied et une corne conique sur le nez: la partie antérieure de chacune de ses mâchoires est en quelque façon aplatie, ou plutôt comme coupée carrément, surtout l'inférieure; et chacune des dents incisives est placée à peu près à chaque coin, c'est-à-dire dans

un

un des angles formés par le devant des mâchoires et leurs côtés. Le *rhinocéros* n'a point de dents canines, mais il a à chaque mâchoire douze dents molaires, six de chaque côté des deux mâchoires.

Description du RHINOCÉROS.

Ce grand quadrupede a six à sept pieds de hauteur, et depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, environ douze pieds de longueur : la circonférence de son corps est à peu près égale à sa longueur : il approche donc de l'*éléphant* pour le volume et pour la masse, et s'il paroît beaucoup moins grand, c'est que ses jambes sont bien plus courtes à proportion que celles de l'*éléphant ;* mais il en differe infiniment par les facultés naturelles et par l'intelligence, et il n'est guere supérieur aux autres animaux que par la force, la grandeur et l'arme offensive, tantôt simple, tantôt double, qu'il porte sur le nez et qui n'appartient qu'à lui, c'est-à-dire à son espece.

Le *rhinocéros* a la tête plus longue à proportion que l'*éléphant*, mais il a les yeux encore plus petits et il ne les ouvre jamais qu'à demi ; ils ressemblent à ceux d'un cochon pour la forme, et sont situés très-bas, c'est-à-dire plus près de l'ouverture des narines que dans aucun autre animal ; aussi ne voit-il pour ainsi dire que devant lui : ses oreilles sont larges, minces à leur extrémité et resserrées à leur origine par une espece d'anneau ridé : ce sont les seules parties, excepté la queue, sur lesquelles il y ait du poil ou plutôt des soies : la mâchoire supérieure avance d'un pouce et demi sur l'inférieure ; la levre de dessus a du mouvement et peut s'alonger jusqu'à six ou sept pouces de longueur, elle est terminée par un appendice pointu qui donne à cet animal une très-grande facilité pour cueillir l'herbe et en faire des poignées comme fait l'*éléphant :* les narines, très-ouvertes et situées fort bas, ne sont guere qu'à un pouce de distance de l'ouverture de la bouche ; le cou est fort court ; la peau forme sur cette partie deux gros plis ou bourlets qui l'envi-

ronnent tout autour ; les Portugais, en raison de cette espece de capuchon aplati sur le cou des *rhinocéros* d'Asie, ont donné à cet animal le nom de *moine des Indes* : les épaules sont grosses et épaisses ; la peau fait à leur jointure un autre pli qui descend sous les jambes de devant : il y a encore un autre pli entre le corps et la croupe, qui descend au-dessous des jambes de derriere ; *Strabon* compare à un baudrier la peau qui s'étend de ce pli à la croupe, il vaudroit autant dire une housse de selle : et enfin il y a un autre pli qui environne transversalement la partie inférieure de la croupe, à quelque distance de la queue.

Les jambes sont rondes, épaisses, fortes et terminées par de larges pieds, armés de trois grands fourchons ongulés, (ce sont trois doigts munis d'ongles ou plutôt de sabots) : les quatre jambes sont courbées en arriere à la jointure, qui est recouverte par un pli très-remarquable, imitant une botte quand l'animal est couché, et qui disparoit lorsqu'il est debout ; la queue est menue et courte relativement au volume du corps, elle a environ un pied et demi de longueur, elle est ronde en dessus, un peu aplatie en dessous ; elle s'élargit un peu à son extrémité où elle est garnie de quelques poils gros, durs et longs de deux pouces ; ces poils partent de chaque côté comme de deux especes de coutures.

La peau du *rhinocéros* est excessivement dure et plus épaisse que le cuir d'aucun animal terrestre ; elle est par-tout plus ou moins couverte d'incrustations en forme de tubérosités, assez petites sur le sommet du cou et du dos, et qui par degrés deviennent plus grosses ou plus élevées en descendant sur les côtés ; les plus larges de toutes se trouvent sur les épaules et sur la croupe : elles sont encore assez grosses sur les cuisses et les jambes, et il y en a tout autour et tout le long des jambes jusqu'aux pieds ; mais entre les plis la peau est pénétrable et même délicate, et aussi douce au toucher que la soie, tandis que l'extérieur du pli est aussi rude que le reste : cette peau tendre qui se trouve dans l'intérieur du pli est d'une légere couleur de chair ; la

peau du ventre est à peu près de même consistance et de même couleur ; le reste de la peau est de couleur brun-noirâtre ; la souplesse de la peau dans les plis donne à l'animal la facilité du mouvement de la tête, du cou et des membres : tout le corps, à l'exception des jointures, est inflexible et comme cuirassé. Malgré la dureté de cette peau, l'animal n'en est pas moins sensible, puisque celui qu'on a vu à Paris frissonnoit aux coups d'une petite baguette.

La verge du *rhinocéros* est d'une forme assez extraordinaire ; elle est contenue dans un prépuce ou fourreau comme celle du *cheval*, et la premiere chose qui paroît au dehors dans le temps de l'érection est un second prépuce de couleur de chair, duquel ensuite il sort un tuyau creux en forme d'entonnoir, évasé et découpé comme une fleur de lis, lequel tient lieu de gland et forme l'extrémité de la verge ; ce gland bizarre par sa forme est d'une couleur de chair plus pâle que le second prépuce ; la direction de ce membre n'est pas droite, mais dirigée en arriere ; aussi urine-t-il en arriere et à plein canal, à peu près comme une vache : les testicules sont cachés en dedans du corps vers les reins, et il y a deux mamelons posés au-devant de la verge : la femelle du *rhinocéros* a les parties extérieures de la génération faites et placées comme celles de la vache, et elle ressemble parfaitement au mâle pour la forme et la grosseur du corps.

Une singularité remarquable, c'est que le *rhinocéros* d'Asie a la langue douce comme du velours, tandis que celle du *rhinocéros* d'Afrique est rude comme une lime et écorche tout ce qu'elle leche. *Kolbe* dit que le *rhinocéros* d'Afrique a les oreilles plus petites, et la corne, qui est double, ordinairement moins longue que dans le *rhinocéros* d'Asie. Il y a des *rhinocéros* qui n'ont qu'une corne sur le nez et d'autres qui en ont deux ; nous verrons ci-après que cette variété tient au climat : il paroît que les *rhinocéros* qui n'ont qu'une corne, l'ont plus grande et plus longue que ceux qui en ont deux ; il y a des cornes simples de trois pieds et demi, et peut-être de plus de quatre pieds de longueur, sur six et

sept pouces de diametre à la base ; (celle qui étoit dans notre Cabinet avoit été tronquée par le sommet, elle n'avoit que vingt-deux pouces de longueur et sept de diametre à la base.) Il y a aussi des cornes doubles qui ont jusqu'à deux pieds de longueur : communément ces cornes sont brunes ou de couleur olivâtre ; cependant il s'en trouve de grises et même quelques-unes de blanches : au reste, ces couleurs varient suivant l'âge et la race de l'animal : ces cornes ne sont pas bien rondes, mais un peu comprimées sur les côtés ; elles sont arquées, la pointe vers le dos dans la race à corne simple, ordinairement droites dans la race à cornes doubles : ces cornes ont toutes une légere concavité en forme de tasse sous leur base, par laquelle elles sont attachées à la peau du nez ; tout le reste de la corne est solide et plus dur que la corne ordinaire.

Durée de la vie ; gestation, nourriture et pays où naissent les RHINOCÉROS, *etc.*

La femelle du *rhinocéros* ne produit qu'un seul petit à la fois et à des distances assez considérables. *Bochard* raconte d'après *Damir* et *Alkazuin*, Auteurs Arabes, que cette femelle met bas son petit après l'avoir porté trois ans ; qu'elle ne commence à se reproduire qu'à cinquante ans, et qu'elle vit sept cents ans : tout cela est un conte. Dans le premier mois, le jeune *rhinocéros* n'est guere plus gros qu'un chien de grande taille ; il n'a point en naissant la corne sur le nez, quoiqu'on en voie déjà les rudimens dans le fœtus : à deux ans cette corne n'a encore poussé que d'un pouce, et à six ans elle a neuf à dix pouces ; et comme l'on connoît de ces cornes qui ont près de quatre pieds de longueur, il paroît qu'elles croissent au moins jusqu'au moyen âge, et peut-être pendant toute la vie de l'animal, qui doit être d'une assez longue durée, puisqu'à deux ans il n'a que la moitié de sa hauteur : et s'il est vrai que le *rhinocéros* acquiert toute sa grandeur en quinze ans, sa gestation ne peut être que de douze à quinze mois, et sa vie de soixante et dix ou quatre-

vingts ans ; c'est en effet ce qu'un Turc véridique et grand Voyageur nous a assuré.

Le cri du *rhinocéros* ressemble à celui d'un bœuf poussif, quelques-uns prétendent qu'il grogne comme un cochon ; on diroit qu'il ne fait du bruit qu'avec les narines : ce cri ne s'entend pas de fort loin lorsqu'il est tranquille ; mais lorsqu'il court et qu'il est en colere, ce grognement est suivi d'un fort sifflement qu'on entend à une grande distance. Cet animal écoute avec une espece d'attention suivie tous les bruits qu'il entend, en sorte que quoique endormi ou fort occupé à manger ou à satisfaire d'autres besoins pressans, il s'éveille à l'instant, leve sa tête et reste attentif jusqu'à ce que le bruit qu'il entend ait cessé.

On trouve des *rhinocéros* par-tout où il y a des *éléphans*, c'est-à-dire dans les déserts d'Afrique, dans l'Abyssinie, dans le pays des Anzicos et jusqu'au cap de Bonne-Espérance ; en Asie, dans les royaumes de Bengale, de Siam, de Laos, à Java et à Patane ; il y en a aussi quelques-uns dans la province de Quangsi à la Chine : mais en général l'espece du *rhinocéros* est moins nombreuse et moins répandue que celle de l'*éléphant* ; les pays où il se trouve des *rhinocéros* en plus grand nombre sont les États du Grand Mogol et ceux du Roi d'Ava, de Cambaye et de Jacaira. Celui qu'on a montré à Paris en 1748 avoit été amené d'Achem, dans l'isle de Sumatra, au royaume d'Ava. Il étoit apprivoisé, doux et même caressant ; il léchoit le visage d'un de ses gardiens sans lui faire aucun mal : il mangeoit continuellement du foin, de la paille, du pain, des fruits, des légumes et généralement de tout ce qu'on lui donnoit, excepté de la viande et du poisson : il buvoit à proportion. Ceux qui en avoient soin, assuroient qu'il mangeoit par jour soixante livres de foin et vingt livres de pain, et qu'il buvoit quatorze seaux d'eau. Il aimoit extrêmement la fumée du tabac, et ceux qui le montroient prenoient plaisir à lui en souffler dans les narines et dans la bouche : il buvoit aussi de la biere et du vin. Nous avons dit que la levre supérieure du *rhinocéros* est musculeuse et flexible, c'est

une espece de main ou de trompe très-incomplete ; mais qui ne laisse pas de saisir avec force et de palper avec adresse ; elle s'alonge et se contracte à la volonté de l'animal.

Sans pouvoir devenir utile comme l'*éléphant*, le *rhinocéros* est aussi nuisible par la consommation et le prodigieux dégât qu'il fait dans les campagnes. Il aime beaucoup les cannes de sucre et mange aussi de toutes sortes de grains ; mais heureusement il se nourrit aussi d'herbes grossieres. Ce quadrupede, dit le Pere *Le Comte*, mange avec plaisir des branches d'arbrisseaux hérissées de toutes parts de pointes d'épines vertes, avec des feuilles qu'il brise et plie avec une avidité et une adresse singuliere. Aussi le *rhinocéros*, celui dont la langue est rude, ne se nourrit pas d'herbes ; il préfere les buissons, les arbrisseaux épineux, le genêt et les chardons, et sur-tout une espece de plante qui ressemble beaucoup au genévrier, mais qui ne sent pas aussi bon et dont les piquans ne sont pas à beaucoup près aussi pointus. Les Européens du Cap appellent cette plante l'*arbrisseau du rhinocéros*.

Le *rhinocéros* d'Asie aime les marais et les gras pâturages, il mange l'herbe comme l'*éléphant* : on assure qu'il nage bien, qu'il aime à se plonger dans l'eau, et qu'il court avec une telle légéreté qu'il fait quelquefois jusqu'à soixante lieues dans un jour ; ce qui est presque incroyable, vu l'énorme pesanteur de l'animal et sa structure.

Quoique le *rhinocéros* ne vive que de végétaux, il ne rumine pas ; ainsi il est probable que, comme l'*éléphant*, il n'a qu'un estomac et des boyaux très-amples, et qui suppléent à l'office de la panse ; il consomme moins et perd aussi beaucoup moins par la transpiration que l'*éléphant*.

Chasse du RHINOCÉROS *; sa force et sa fureur ; son combat contre l'*ÉLÉPHANT.

Le *rhinocéros* sans être ni féroce, ni carnassier, ni même extrêmement farouche, est cependant intraitable, (on est néanmoins parvenu, disent des Jésuites Portugais qui ont demeuré long-temps en Abyssinie,

à les rendre domestiques ou du moins dociles en Abyssinie, et on l'y fait servir comme l'*éléphant* à porter des fardeaux) : il est à peu près en grand ce que le *cochon* est en petit, brusque et brut, sans intelligence, sans sentiment et sans docilité ; il est même sujet à des accès de fureur que rien ne peut calmer ; il est aussi, comme le *cochon*, très-enclin à se vautrer dans la boue et à se rouler dans la fange ; il aime les lieux humides et marécageux, et il ne quitte guere le bord des rivieres.

Ces animaux ne se rassemblent pas en troupes, et ne marchent pas en nombre comme les *éléphans* ; ils sont plus solitaires, plus sauvages et peut-être plus difficiles à chasser et à vaincre ; l'acier de Damas, les sabres du Japon n'entament pas leur peau, et les lances ne peuvent la percer ; elle résiste même aux balles du mousquet : celles de plomb s'aplatissent sur leur cuir, et les lingots de fer ne les pénetrent pas en entier ; les seuls endroits absolument pénétrables sont le ventre, les yeux et le tour des oreilles ; aussi les chasseurs, au lieu d'attaquer cet animal de face et debout, le suivent de loin à la trace et attendent pour l'approcher les heures où il se repose et s'endort.

Voici ce que quelques Voyageurs rapportent de la chasse du *rhinocéros* et de la maniere de le prendre : Ils disent que quand la femelle allaite son petit dans les pâturages, les Indiens, les uns armés de piques et les autres de fusils, vont l'attaquer : ils la tirent près des oreilles qui sont, selon *Gervaise*, le seul endroit où elle peut être blessée à mort ; s'ils ont le bonheur de la tuer, ils prennent le petit qui ne peut encore ni courir bien vîte, ni se défendre. Mais cette chasse est très-dangereuse ; car quoique cet animal ne fasse naturellement aucun mal à l'homme, cependant lorsqu'il est provoqué et blessé, il va quelquefois au feu, et renverse, dit *Bontius*, tout ce qui se trouve devant lui, hommes et chevaux. Le même *Bontius* ajoute que la femelle du *rhinocéros* ne va au feu que quand elle a mis son petit en sureté : telle est la maniere de prendre les *rhinocéros* femelles et les petits.

A l'égard du *rhinocéros* mâle, la chasse n'en est pas si dangereuse. Les Indiens construisent dans les endroits marécageux où vont ces animaux, soit pour s'endormir, soit pour se vautrer, une forte cabane à plusieurs portes, qu'ils entourent d'arbres et de feuillage : ils mettent dans une partie de cette cabane une femelle de *rhinocéros* déjà apprivoisée, dans le temps qu'elle est en chaleur, et laissent ouverte la porte antérieure : le *rhinocéros* mâle attiré par la femelle, n'est pas plutôt entré dans cette partie antérieure, que les Indiens qui se sont cachés ferment aussi-tôt la porte, ensuite ils le tuent ou le prennent en vie. Telle est, dit-on, la seule maniere de prendre le *rhinocéros* vivant, du moins en Asie.

En Afrique, dit *Kolbe*, ceux des peuples de Bamba qui s'adonnent à cette chasse, entendent fort bien la maniere de prendre le *rhinocéros* : leur méthode est d'ouvrir dans les lieux que ces animaux fréquentent, de larges fossés qui vont en rétrécissant vers le fond ; ils les couvrent de branches d'arbres et de gazon qui cachent le piége ; les *rhinocéros* y tombent et ne peuvent en sortir. Ce moyen les met à l'abri de la fureur de cet animal. Les Hottentots, dit le même Auteur, font à peu près de même. Comme ces animaux suivent presque toujours la même route pour aller aux rivieres, la trace de leurs pas est toujours facile à reconnoître à cause de la pesanteur de leurs corps. Les Hottentots ouvrent dans cette route une fosse de sept à huit pieds de profondeur et d'environ quatre pieds de diametre, au milieu de laquelle ils enfoncent un pieu pointu ; ils le couvrent ensuite avec tant d'art que les yeux mêmes d'un homme y seroient trompés. Le *rhinocéros* en tombant dans cette fosse ne manque pas de rencontrer le pieu qui lui perce la poitrine ou le cou, et qui l'arrête assez pour donner aux chasseurs, qui sont cachés dans les buissons au-dessous du vent, le temps d'arriver et de l'achever à grands coups de sagayes.

Le *rhinocéros* a l'odorat extrêmement subtil ainsi que l'ouïe : avec le vent favorable il sent de loin toute sorte d'animaux ; il marche vers eux en droite ligne, et courant dans sa colere plus vîte qu'un

cheval, forçant, renversant, perçant tout ce qu'il rencontre, rien ne peut le faire détourner : avec la corne qu'il a sur le nez il déracine les arbres, se fait jour à travers les buissons et les haies ; il enleve les pierres qui s'opposent à son passage et les jette derriere lui fort haut à une grande distance ; en un mot il abat tous les corps sur lesquels sa corne peut avoir quelque prise : s'il ne rencontre rien en courant, il se contente de baisser la tête comme les *cochons*, de la tourner souvent de côté et d'autre, et de faire des sillons dans la terre dont il jette brusquement une grande quantité qui retombe sur sa propre tête : il attaque assez rarement les hommes, à moins qu'on ne le provoque ou que l'homme n'ait un habit rouge ; dans ces deux cas il entre en fureur et devient très-redoutable, il tâche de saisir la personne par le milieu du corps et la fait voler par-dessus sa tête avec une telle force qu'elle est tuée par la violence de sa chute : alors il vient la lécher fortement de maniere à lui enlever toutes les chairs ; il en fait de même aux autres animaux. Néanmoins quelque furieux qu'il soit, il n'est pas difficile de l'éviter lorsqu'on le voit venir, s'il va fort vîte, il ne se tourne qu'avec beaucoup de peine ; d'ailleurs il ne voit que devant lui, ainsi on n'a qu'à le laisser approcher à quelques pas de distance et se jeter lestement de côté, alors il ne voit plus ou il voit mal celui qu'il poursuivoit, et ne peut que très-difficilement le retrouver. *Kolbe* dit l'avoir éprouvé lui-même.

Cette arme offensive du *rhinocéros* est une corne très-dure, solide dans toute sa longueur et placée plus avantageusement que les cornes des animaux ruminans ; elle défend dans cet animal toutes les parties antérieures du museau et préserve d'insulte le muffle, la bouche et la face, en sorte que le *tigre* attaque plus volontiers l'*éléphant* dont il saisit la trompe, que le *rhinocéros* qu'il ne peut coiffer sans risquer d'être éventré ; car le corps et les membres sont recouverts d'une enveloppe impénétrable, et cet animal ne craint ni la griffe du *tigre*, ni l'ongle du *lion*, ni le fer, ni le feu du chasseur.

Pline et tous les Auteurs assurent que le *rhinocéros*

est l'ennemi naturel de l'*éléphant*. Il semble, disent-ils, aiguiser sa corne contre les rochers, il la frotte aussi contre les arbres et tous les corps durs, quand il se prépare au combat; et lorsqu'il attaque l'*éléphant*, même de la plus haute taille, il tâche de lui porter des coups de boutoir et de corne sous le ventre, où la peau est la plus sensible et la plus pénétrable, et il le blesse quelquefois mortellement. La possession d'un pâturage excite entre eux des combats singuliers, ils ne veulent point se repaitre dans les mêmes lieux. L'*éléphant* qui est rusé et subtil évite quelquefois la corne du *rhinocéros*, le fatigue avec sa trompe, le terrasse, le déchire, le hache et le met en pieces avec ses grandes dents ou défenses; mais le *rhinocéros*, s'il ne manque pas son premier coup, remporte souvent la victoire. Plusieurs croient fabuleux le combat de ces deux animaux; cependant *Emmanuel*, Roi de Portugal, fit combattre en 1515 un *rhinocéros* mâle contre un *éléphant*, et celui-ci fut vaincu dans l'arêne de Lisbonne. Selon le rapport des Jésuites Portugais et des Écrivains Orientaux, on voit assez souvent des *éléphans* étendus morts et percés par la corne du *rhinocéros*.

Il sembleroit que ce colosse qui n'a pas de goût pour la chair, qui ne craint pas les grands animaux, ne doit pas inquiéter les petits, et peut vivre en paix avec tous; aussi a-t-on vu l'*éléphant* et le *rhinocéros* en captivité vivre tranquillement sans s'offenser ni s'irriter l'un contre l'autre; peut-être aussi leur génie ou leur caractere étoit flétri par l'esclavage.

D'après ce que nous avons dit concernant les *rhinocéros* des Indes ou d'Asie, il paroît que ceux d'Afrique forment une seconde race, dans laquelle les individus ont généralement, mâle et femelle, la corne double, et n'ont le cuir ni relevé en boucliers épais, ni aussi impénétrables, ni sillonné de plis aussi profonds que les *rhinocéros* d'Asie qui forment la premiere race. Nous ajoutons, d'après M. *Allamand*, que les *rhinocéros* d'Afrique ont tout le corps couvert de ces incrustations en forme de galles ou tubérosités qui se voient sur ceux d'Asie, avec cette différence que dans ceux-ci elles ne sont pas parsemées également

par-tout ; il y en a moins sur le milieu du corps, et il n'y en a point à l'extrémité des jambes : quant aux plis de la peau, ils sont bien moins forts et moins marqués : les adultes en ont un à l'aine, profond de trois pouces, un autre derriere l'épaule d'un pouce de profondeur, un derriere les oreilles, mais peu considérable ; quatre petits devant la poitrine et deux au-dessus du talon ; ceux qui se font remarquer le plus et qui ne se trouvent point sur ceux d'Asie, sont au nombre de neuf sur les côtes, dont le plus profond ne l'est que d'un demi-pouce ; autour des yeux ils ont plusieurs rides qui ne peuvent pas passer pour des plis.

Tous les *rhinocéros* d'Afrique, jeunes ou vieux, qu'a vus M. *Gordon*, avoient deux cornes ; la plus grande de ces cornes est placée sur le nez, elle est aplatie en dessus : la seconde corne a sa base à environ demi-pouce de la premiere et elle est beaucoup plus courte ; l'une et l'autre sont uniquement adhérentes à la peau, et placées sur une éminence unie qui est au-devant de la tête ; en les tirant fortement en arriere on peut les ébranler : l'ouverture des yeux est d'un pouce, ils sont situés aux côtés de la tête, à peu près à égale distance de la bouche et des oreilles ; les nazeaux sont fort ouverts et longs de deux pouces et demi ; les oreilles ont neuf pouces en longueur, et leur contour est de deux pieds ; leur bord extérieur est garni de poils rudes, longs de deux pouces et demi ; il y a sur le corps quelques poils noirs, mais clair-semés entre les tubérosités de sa peau et au-dessus des yeux ; le *rhinocéros* d'Afrique a comme celui d'Asie vingt-huit dents : la longueur des pieds de devant égale leur largeur, mais ceux de derriere sont un peu alongés : il y a sous la plante du pied une semelle épaisse et mobile. Le meilleur moyen d'éviter cet animal est de se tenir sous le vent ; lorsqu'ils courent, ils impriment quelquefois sur la terre par le balancement de leur tête et à l'aide des deux cornes, deux sillons à la fois, et alors ils sautent à droite et à gauche en dressant leur queue comme s'ils avoient des vertiges.

Temps où l'on a vu des RHINOCÉROS *en Europe ; usage de la corne, du sang, de la chair et de la peau de cet animal.*

Dion dit que l'Empereur *Auguste*, après avoir vaincu *Cléopâtre*, fit paroître à Rome pour la premiere fois un *rhinocéros* à son triomphe. *Pline* plus instruit de l'Histoire Romaine, assure que ce fut le grand *Pompée* qui donna le premier au peuple le spectacle de cet animal : dans la suite on en fit paroître souvent dans le Cirque. Le peuple Romain prenoit beaucoup de plaisir à les considérer, tantôt lorsqu'on ne les faisoit pas combattre (spectacle innocent et plus agréable aux personnes d'un caractere doux et humain, puisqu'il n'entrainoit point d'effusion de sang), tantôt lorsqu'ils étoient aux prises avec l'*éléphant*, l'*ours*, le *taureau*, ou même avec les Gladiateurs. Enfin *Auguste* procura souvent de ces amusemens au peuple. Sous *Domitien* on vit souvent le *rhinocéros* se battre avec le *taureau ;* et *Martial* dit qu'aucun animal ne combattoit dans l'arêne avec plus de force et de férocité : ce même Auteur ajoute que le *rhinocéros* étoit fort lent à se mettre en colere, mais que lorsqu'il étoit une fois irrité, rien n'étoit plus terrible : on a vu, dit-il, cet animal enlever un *ours* avec sa corne qui étoit double et le jeter en l'air très-lestement. En se rappelant le *rhinocéros* femelle qui étoit à Paris en 1748, on conçoit aisément que cet animal, en tournant sa tête vers son épaule droite, peut également se servir des deux cornes qu'il a quelquefois, et que c'est même dans cette situation qu'il rassemble toutes ses forces comme sur un point d'appui. On vit encore deux *rhinocéros* sous *Antonin le Pieux ;* mais depuis la décadence de l'Empire Romain il n'en parut plus en Europe, jusqu'en 1515 qu'on en vit un à Lisbonne ; depuis ce temps on en a encore transporté quelques-uns en Portugal et en Espagne : enfin on en fit voir un à Londres en 1684, et un autre il y a quelques années ; mais il ne paroît pas qu'on en ait jamais amené en France avant celui qu'on a vu à Paris en 1748 ; il avoit été conduit en Hollande par mer par un Capitaine de cette Nation, de là en Allemagne

et d'Allemagne en France : il fut pesé à Stutgard ; il pesoit, dit-on, près de cinquante quintaux. Pour le transporter par terre on s'est servi d'une voiture couverte sur laquelle il falloit dans les mauvais chemins jusqu'à vingt chevaux. A cause de la différence du climat de l'Europe, on avoit soin de l'oindre souvent avec de l'huile de poisson, pour empêcher sa peau de s'endurcir et de se fendre. On en voit un aujourd'hui dans la Ménagerie de Versailles.

La corne du *rhinocéros* étoit de très-grand prix chez les Romains : tout le monde sait qu'ils avoient poussé le luxe des bains jusqu'à l'excès ; des femmes y tenoient des vases remplis d'huiles et d'essences à l'usage de ceux qui prenoient les bains. Ces vases étoient, chez les Princes et les riches, des cornes de *rhinocéros* artistement creusées en dedans et bien travaillées sur l'extérieur : *Voyez l'article* VASES. Les Écrivains Arabes et les Orientaux débitent beaucoup de fables sur cette espece de corne : ils prétendent que quand elle est fendue on y voit mille figures plus merveilleuses les unes que les autres, des hommes, des oiseaux, des chevres, etc. ; ce qui fait, disent-ils, que les Princes Chinois et les Indiens s'en servent pour orner leurs baudriers et en parent leurs trônes ; l'on en fait aussi des colliers et des manches de couteaux à l'usage des Souverains des Indes qui se servent toujours à table de ces couteaux et qui les achetent bien cher, parce qu'ils croient de bonne foi que la corne sue à l'approche de quelque sorte de venin que ce soit, et que quand on y verse de bon vin on le voit sur le champ s'élever et bouillonner. *Kolbe* n'a pas craint d'assurer qu'il avoit été témoin oculaire de ce phénomene.

Une des raisons qui concourent encore au grand prix de cette corne, même dans les Indes, c'est sa dureté qui permet qu'on en fasse des ouvrages sculptés, de toute beauté et de très-longue durée. L'opinion qu'une telle gravure étoit naturelle à la corne du *rhinocéros*, jointe à la propriété de suer ou de se fendre en deux à l'approche du venin, a passé des Indes en Europe. On sait que *Clément VII* fit présent d'une corne de *rhinocéros* au Roi de France, croyant tout bonnement lui envoyer quelque chose

de très-précieux : les Vénitiens en acheterent alors une très-cher d'un Juif, et *Paul Jove* raconte que quand les François pillerent le Palais de *Médicis*, Grand-Duc de Toscane, ils trouverent un trésor, c'étoit une *corne de rhinocéros*. On présume bien que ces sortes de bijoux étoient d'autant plus estimés que la superstition et l'ignorance en rehaussoient le prix. Aujourd'hui qu'on commence à revenir de ce préjugé en Europe, on ne voit plus ces cornes que comme des raretés dans les Cabinets des Curieux. Celles que l'on voit dans le Cabinet d'Histoire Naturelle à Chantilly, sont très-variées : on les vend encore cent écus dans l'Inde ; les blanches comme les plus rares sont aussi les plus recherchées. Plusieurs personnes du Cap ont des coupes faites de cette corne ; il y en a de montées fort proprement, soit en or, soit en argent : les ornemens en font tout le mérite. Les Tourneurs qui font ces vases ont encore grand soin d'en ramasser les raclures : on les croit d'un excellent usage dans les convulsions, les foiblesses et plusieurs autres incommodités.

Le sang du *rhinocéros* est aussi fort estimé au Cap. Les Européens qui peuvent en avoir de frais, le mettent dans un boyau de cet animal et l'exposent au soleil pour le faire sécher : on dit que c'est un vrai spécifique contre les obstructions et pour consolider les plaies internes ; on le prend dans un verre de vin, dans une tasse de thé ou de café. On assure que ce même remede convient encore pour guérir les coliques, pour arrêter le flux de sang et provoquer les menstrues des femmes, deux effets entiérement opposés, dit *Redi*.

Les Negres et les Indiens, au rapport de *Bontius*, mangent avec plaisir la chair du jeune *rhinocéros* ; mais quand il est vieux, elle est si dure et si coriace qu'il faut avoir de bonnes dents pour en manger. Chez les Indiens on fait usage en Médecine de la peau, ainsi que de la corne, des ongles, du sang, de la chair, de la fiente, de l'urine, et généralement de tout ce qui vient du *rhinocéros* : on en tire des remedes volatils, qui passent parmi les Indiens et chez les Abyssins pour des antidotes souverains contre le

poison et le venin; ils ont le même usage dans leur Pharmacie que la *thériaque* dans celle de l'Europe. La décoction de la peau de cet animal, avalée pendant trois jours consécutifs, guérit, dit-on, les dégoûts, soit qu'ils viennent de foiblesse d'estomac ou de quelqu'autre cause : cette peau est si dure que les mêmes Indiens et les Abyssins s'en servent pour faire des cottes d'armes, des cuirasses, des boucliers, et même, dit-on, des socs de charrue : ces cuirasses de peau sont à l'épreuve de la pertuisane et des armes à feu : en un mot, cette peau fait le cuir le meilleur et le plus dur qu'il y ait. Enfin on n'apportoit autrefois des Indes à Rome le meilleur *lycium* que dans des outres de peau de *rhinocéros*. *Charles de Bergan* dit que les excrémens de cet animal sont moulés en crottes presque semblables à celles du cheval, et que les Jardiniers du pays préferent le fumier du *rhinocéros* à celui de tout autre animal.

A l'égard du *réem*, que quelques-uns appellent *rhinocéros*, Voyez ce que nous en avons dit au *mot* REM. On a aussi donné improprement le nom de *taureau* ou de *bœuf d'Ethiopie* au *rhinocéros* : il paroit encore que l'*abada* et le *monocéros quadrupede* de quelques Auteurs est le même que le *rhinocéros*. M. *Parsons*, célebre Médecin de Londres, a publié en 1742 un *Traité* sur le *rhinocéros*.

RHINOCÉROS, NASICORNE ou MONOCÉROS. Les Naturalistes donnent ce nom à trois especes d'*insectes coléopteres* qui ont sur la tête une corne que l'on regarde comme une expansion du crâne.

Le premier porte sur la tête une corne recourbée; il a le ventre velu et le corselet convexe.

La seconde espece a la figure du *scarabée pillulaire* ou *fouille-merde*, autrement dit *stercoraire*. Cet insecte a le devant de la tête fait en forme de bouclier, taillé en croissant, à bord élevé, et il en sort une petite corne échancrée : ses fourreaux sont polis et marqués de sept ou huit sillons.

La troisieme espece est le petit *rhinocéros noir*, qui est de forme cylindrique, dont les fourreaux sont sillonnés et pointillés en creux : sa corne est repliée; il a le corselet échancré en devant, et on lui voit cinq dentelures (*Linnæus*).

Nous parlerons plus amplement du *rhinocéros insecte* à l'*article* SCARABÉE MONOCÉROS ou SCARABÉE *à une corne.*

RHINOCÉROS DE MER. C'est le nom que l'on donne à la *licorne de mer* ou *narhwal.* Voyez *son article* à la suite du *mot* BALEINE.

RHINOCÉROS (oiseau). C'est le *calao* des Indes. *Voyez* CALAO.

RHODITE. Nom donné à un grand *astroïte* fossile, à grandes étoiles rondes, plus ou moins profondes, séparées par un rebord assez large sur lequel les lames se prolongent. Les *rhodites* sont communs aux environs de Basle, de Dax et en Lorraine.

RHOMBE. C'est le *turbot;* Voyez *ce mot.*

RHOMBITE. Sous ce nom on désigne quelquefois l'empreinte ou la pétrification d'un *turbot*, et plus communément une famille de coquilles appelées *rouleaux* ou *cylindres.* Il paroît que les Auteurs ont appliqué ou tiré le nom de *rhombites* de la figure de ces coquilles : mais elle approche si peu du rhombe géométrique, qu'il seroit ridicule de leur donner en François le nom de *rhombe;* il vaudroit mieux diviser cette famille en *rouleaux* et en *cornets.* Cette division s'accorderoit avec la méthode de *Lister*, car il divise les *rhombes* en cylindriques, qui sont les *rouleaux;* et en pyramidaux ou coniformes, ce sont les *cornets.* Voyez *ces mots.*

RHOMBOÏDAL, *Sparus Virginicus*, Linn. Poisson du genre du *Spare*, et qui se trouve dans l'Amérique Septentrionale. Selon *Linnæus*, il a les opercules des ouïes légérement dentelées; il est marqué de part et d'autre au-dessus de la poitrine de deux bandes noires transversales, dont l'une est plus longue que l'autre : le corps offre plusieurs lignes longitudinales, paralleles entre elles et d'une couleur bleue : la nageoire dorsale a vingt-sept rayons, dont les onze premiers épineux; les pectorales en ont chacune dix-huit; celles de l'abdomen, six, dont un épineux; celle de l'anus en a treize, dont les trois premiers épineux; celle de la queue, qui est fourchue, en a dix-huit.

RHOMBOÏDE,

RHOMBOÏDE, *Salmo* (Rhombeus) *abdomine serrato, pinnâ analî caudalique basi margineque nigris*, Linn. Poisson du genre du *Salmone;* il se trouve à Surinam. Il se fait remarquer parmi tous les poissons connus, dit M. *Pallas*, par la carêne de son ventre, qui est garnie depuis l'anus jusqu'à la gueule, de dents coniques et très-aiguës. *Linnæus* dit que ce poisson attaque les canards à Surinam et leur mord les pattes : il a la tête plus épaisse que le corps par sa partie antérieure, mais plus comprimée vers les opercules des ouïes ; la gueule est spacieuse ; les levres sont minces ; la mâchoire de dessous dépasse la supérieure, toutes deux sont garnies de dents triangulaires et très-aiguës, soit sur leurs bords, soit à leur extrémité ; celles d'en bas vont en croissant vers le devant de la gueule, où il s'en trouve cependant deux petites ; celles d'en haut sont alternativement plus longues et plus courtes : le palais est aussi garni de chaque côté d'une rangée de dents très-serrées entre elles ; les narines ont chacune deux ouvertures saillantes : les yeux sont assez grands, enfoncés dans leur orbite ; leurs iris sont d'une couleur d'or : la tête est dénuée d'écailles ; les opercules des ouïes sont striés : le corps est couvert de petites écailles qui ont la forme d'un *rhombe* arrondi par les angles latéraux ; le dos est un peu tranchant ; près de l'anus de chaque côté est un aiguillon, ensuite une petite écaille : les lignes latérales sont droites : la premiere nageoire dorsale a dix-sept rayons, et est précédée d'un aiguillon fourchu et incliné vers la queue ; la seconde dorsale est d'une substance charnue ; les pectorales ont dix-sept rayons ; les abdominales en ont chacune sept ; celle de l'anus en a trente-deux, dont le premier est aminci en forme de tranchant et muni à sa base en devant d'un osselet triangulaire ; celle de la queue est très-grande, divisée en deux lobes inégaux et garnie de vingt-deux rayons, sans d'autres très-forts qui occupent les côtés : la couleur des nageoires est noirâtre sur leurs bords ; celle du corps est d'un gris-jaunâtre argenté, qui prend une teinte obscure sur le dos.

RHUBARBE, *Rhabarbarum aut Rheum.* Dans les boutiques on donne ce nom à une racine que l'on nous apporte en morceaux assez gros, inégaux, de la longueur de quatre pouces ou environ, et de la grosseur de deux à trois : elle est assez pesante, jaunâtre en dehors, marbrée intérieurement comme la noix muscade, un peu fongueuse, d'un goût légérement âcre, mêlé de viscosité, amer et un peu astringent, d'une odeur de drogue, donnant une teinture de safran à l'eau.

Cette racine qui est sujette à se carier et à noircir, sur-tout quand elle est en grands morceaux, appartient à une plante originaire de la Chine, qui malgré sa célébrité n'en est peut-être pas encore mieux connue. *Muntingius*, dans son *Histoire des Plantes d'Angleterre*, a donné une description de la *rhubarbe* et une figure tirée de *Matthiole*, sous le nom de *Rhabarbarum lanuginosum, sive Lapathum Chinense longifolium*; mais l'histoire qu'il en donne n'est sûrement pas fidelle et ne convient point à la *rhubarbe*. Le R. P. *Michel Boyn* dit, dans son Ouvrage intitulé : *Flora Sinensis, Viennæ Austriæ, 1656*, que la *rhubarbe* naît dans toute la Chine, et qu'elle s'y appelle *iay-huam*, ce qui signifie *très-jaune* : elle vient cependant plus abondamment dans les provinces du Su-Civen, Xen-Sy et de Socieu, qui est la ville la plus proche des murs des Chinois. La terre dans laquelle elle vient est rouge et limoneuse. Dès que les Chinois ont tiré cette racine de la terre, ils la nettoient, la raclent, la coupent en morceaux, qu'ils mettent d'abord sur de longues tables, et qu'ils retournent trois ou quatre fois le jour; car l'expérience leur a appris que s'ils les faisoient sécher en les suspendant à l'air libre, ces morceaux deviendroient trop légers, et que la *rhubarbe* perdroit de sa vertu. Au bout de quatre jours, quand les morceaux ont pris quelque consistance, on les perce de part en part et on les enfile, ensuite on les expose au vent à l'ombre. L'hiver est le meilleur temps pour tirer la *rhubarbe* de la terre, avant que les feuilles vertes commencent à pousser. Si on l'arrachoit de la terre pendant l'été ou dans le temps qu'elle pousse des feuilles vertes, non-seulement elle

ne seroit pas mûre et n'auroit point de suc jaune ni de veines rouges, mais elle seroit encore poreuse et très-légere, et par conséquent inférieure à celle qu'on retire durant l'hiver. On prétend que les Chinois font par cette préparation trois especes de *rhubarbes*; l'une est plate, l'autre est en morceaux ronds, et l'autre carrée; ce qui fait dire aux Marchands, *rhubarbe de la Chine* ou de *Tartarie* ou de *Moscovie*. La meilleure pour l'usage est celle qui a été gardée dix ans.

On apportoit autrefois la *rhubarbe* de la Chine par la Tartarie, à Ormus et à Alep, de là à Alexandrie, et enfin à Vienne; c'étoit celle qu'on appeloit *rhubarbe du Levant*. Les Portugais l'apportoient aussi sur leurs vaisseaux de la ville de Canton, port de la Chine où abordent les vaisseaux Européens. Les Egyptiens l'apportoient à Alexandrie par la Tartarie. On prétend qu'il en venoit aussi de cette partie de l'Ethiopie, que les Anciens nommoient *barbarica*, d'où lui est venu le nom Latin *Rheum barbaricum*. L'on ajoute que la premiere *rhubarbe* fut apportée en Europe par quelques Soldats de l'armée de *Charles V*, dans le quatorzieme siecle : présentement on nous l'apporte des Indes Orientales et de Moscovie; elle croit abondamment dans toute cette partie de la Chine qui confine à la Tartarie. Les Moscovites nous en apportent aussi de la Tartarie et de la Chine : on en trouve aujourd'hui dans le commerce qui vient de la Russie, et qui est très-bonne. (On lit dans la seconde édition de l'excellente *Matiere Médicale* de *Cartheuser*, imprimée à Francfort-sur-l'Oder, en 1766, un détail fait par feu M. *de Frischer*, premier Médecin du Prince, qui contient la méthode dont on cultive la *rhubarbe* dans toute la Russie.) Les vaisseaux de la Compagnie des Indes s'en chargent aussi à Canton et à Ormus. Il y a quelques années qu'on envoya de Moscovie à M. *de Jussieu*, une plante qui s'appelle *Rhabarbarum folio oblongo, crispo, undulato, flabellis sparsis*. Cette même plante avoit déjà été envoyée du même pays pour la vraie *rhubarbe* de la Chine, par M. *Rand*, Directeur du Jardin de Chelsey en Angleterre, sous le nom de *Lapathum bardanæ, folio undu-*

lato, glabro. La maniere dont cette plante fructifie fait croire que c'est effectivement une vraie espece de *rhubarbe* de la Chine. Les graines et la racine de cette plante se rapportent tout-à-fait à la *rhubarbe* que feu M. *Vandermonde*, Médecin de la Faculté de Paris, avoit envoyée de la Chine. Enfin on la cultive aujourd'hui au Jardin Royal des Plantes à Paris, où elle vient très-bien : elle y fleurit et supporte les hivers les plus froids. En voici la description :

C'est une grosse racine vivace, arrondie, d'environ une coudée de longueur, rameuse, d'un roux-noirâtre en dehors; quand on enleve quelques morceaux de l'écorce, on trouve la substance pulpeuse de la racine, panachée de points d'un beau jaune de safran, sur-tout en son milieu : on reconnoît l'odeur qui lui est particuliere en la flairant vers son collet; son goût est amer, visqueux et astringent : du sommet de la racine naissent plusieurs feuilles couchées sur la terre, disposées en rond les unes sur les autres; elles sont très-grandes, entieres, vertes, taillées en forme de cœur, garnies de deux oreillettes à leur base, et portées sur de longues queues qui fournissent à la feuille même cinq nervures principales : du milieu des feuilles s'éleve une tige anguleuse, cannelée, haute d'un pied et demi, garnie de quelques enveloppes particulieres, membraneuses; les fleurs en sortant de ces enveloppes forment de petites grappes, et chaque fleur est portée sur un petit pédicule particulier; elles sont semblables à celles de notre *rhapontic*, mais beaucoup plus petites, sans calice et d'une seule piece en forme de petite cloche, découpée en six quartiers : à chaque fleur succede une graine pointue, triangulaire, bordée d'un feuillet membraneux; elle pousse dans le printemps et fleurit en Juin : ses graines mûrissent en Août. M. *Bernard de Jussieu* nous a dit que la vraie *rhubarbe* de la Chine est le *Rheum palmatum*, Linn.

Par le moyen de l'eau on retire de la racine de *rhubarbe* de la Chine plus de moitié de son poids d'extrait gommeux, car elle contient très-peu de résine. Le savant Chimiste de Saint-Pétersbourg, M. *Model*, y a découvert une abondance de sélénite

gypseuse indissoluble ; et plus la *rhubarbe* est vieille, plus elle en contient, notamment celle qui, vue en masse dans l'endroit de la cassure, offre beaucoup de points blancs ; mais toutes les especes de *rhubarbe* contiennent-elles de la sélénite ?

Tous les Médecins reconnoissent deux vertus dans la *rhubarbe ;* savoir, celle d'évacuer les humeurs, surtout celles qui sont bilieuses, et de fortifier par une douce astriction les fibres de l'estomac et des intestins : elle leve les obstructions du foie ; c'est pour cela que quelques-uns l'ont appelée l'*ame*, la *vie* et la *thériaque du foie*. On l'emploie utilement dans la jaunisse et dans les diarrhées, dans toutes les especes de dyssenteries qu'elle guérit souvent beaucoup plus sûrement et avec plus de douceur que l'*ipecacuanha :* on la mêle aussi avec la limaille de fer et la cannelle, contre les pâles couleurs et les opilations des jeunes filles. Elle a aussi la propriété de tuer les vers, elle convient à toutes les personnes et à tout âge, lorsqu'elle est prescrite à propos, car il y a des cas où elle desseche le ventre et attaque les reins, etc. Il faut s'en abstenir dans les fievres continues et inflammatoires, parce qu'elle échauffe beaucoup. Elle nuit à ceux qui sont sujets aux constipations et aux ardeurs d'urine : on l'ordonne en substance avant le repas, pour aider la digestion et pour fortifier l'estomac ; la dose en est depuis douze grains jusqu'à un gros, selon l'âge et le tempérament. *Lémery* dit avoir reconnu par expérience que la partie brunâtre qui semble être gâtée dans les grands et gros morceaux de *rhubarbe*, est plus astringente et plus propre pour le flux de sang et la diarrhée que la bonne *rhubarbe*. Enfin la *rhubarbe* entre dans quantité de compositions galéniques ; son nom est très-célebre en Médecine.

RHUBARBE DES ALPES. C'est une espece de *patience* à feuilles rondes. *Voyez* PATIENCE.

RHUBARBE BLANCHE. *Voyez* MECHOACAN.

RHUBARBE FAUSSE. *Voyez* ROÏOC.

RHUBARBE DES MOINES. *Voyez* PATIENCE DES JARDINS.

RHYNCOLITHES. Nom donné aux pointes d'*oursin* fossiles. *Voyez* PIERRE JUDAÏQUE.

RICCIE, *Riccia*, Linn. Genre de plante aquatique ou des lieux humides, dont les feuilles sont des especes de lames rampantes, découpées et réticulées : les fleurs mâles sont au milieu de la lame vers les extrémités ; les fleurs femelles se trouvent aussi au milieu de la lame, sur le même pied ou sur différens pieds : les étamines sont des filets solitaires, ciliés ou coniques : le fruit est une capsule sphérique qui contient plusieurs graines sphériques. On distingue plusieurs sortes de *riccies* : La *riccie crystalline*, *Riccia crystallina*, Linn. 1605 ; Dill. tab. 78, fol. 12. La *riccie glauque*, *Riccia glauca*, Linn. 1605 ; Dill. tab. 78, f. 10. La *riccie flottante*, *Riccia fluitans*, Linn. 1606 ; Dill. tab. 74, f. 47. M. *Adanson* range ces plantes cryptogames parmi les hépatiques.

RICHARD. Des Curieux ont donné ce nom à un genre d'*insectes coléopteres*, remarquable par sa forme singuliere, ses antennes en scie et sa riche parure ; les plus beaux nous viennent des pays étrangers. L'or et la couleur de rubis la plus éclatante brillent sur les étuis des *richards*. Ces insectes ne sont pas communs, on les trouve difficilement ; et dès qu'on en approche, ils se laissent rouler le long des feuilles des arbustes qu'ils habitent : enfin on les saisit, et on examine le philtre qui fournit à leur magnificence.

RICHARD. Nom donné en quelques provinces de France au *geai* ; Voyez *ce mot*.

RICHE. Nom donné à une espece ou race de *lapin*. Voyez l'*article* LAPIN.

RICHE-PRIEUR. *Voyez* PINSON.

RICIN, *Ricinus*. On donne ce nom à plusieurs sortes d'*amandes*, ou *noix*, ou *fèves purgatives* que l'on apporte des deux Continens, soit des Indes, soit de l'Amérique ; savoir : 1.° Le *ricin ordinaire* : 2.° La *fève purgative* des Indes Occidentales, qui est le *pignon de Barbarie*, ou la *fève du médicinier*, ou la *noix des Barbades* ; 3.° L'*aveline purgative* du Nouveau Monde, et qui est la *noix du médicinier d'Espagne*, ou le *bon grand* : 4.° La *noix du ricin Indien*, qui est le *pignon d'Inde*, ou le *grain de Tilli*, ou *grain des Moluques*. Nous allons donner la description de ces différentes *noix purgatives* et des plantes qui les portent.

1.° La Graine de Ricin ordinaire, *Ricini vulgaris nucleus*, C. B. Pin. 432. Le fruit est triangulaire, à trois loges, un peu hérissé, et il contient trois graines ; chaque graine est oblongue, de la figure d'un œuf, convexe d'un côté, aplatie de l'autre, avec un petit ombilic placé au sommet : elle cache sous une coque mince, fragile, lisse, couverte de raies tachetées de blanc et de noir, une substance médullaire, semblable à une amande, blanche, partagée en deux, grasse, douceâtre, âcre et qui excite des nausées. La plante qui porte ce fruit est le *Ricinus vulgaris*, C. B., Linn. 1430, espece de *Palma Christi* ; Voyez Palme de Christ. Elle est commune dans l'Égypte et dans les climats chauds des deux Indes, particuliérement aux Antilles ; elle a la figure d'un petit arbre : sa tige s'éleve communément à la hauteur de quatre, six ou sept pieds, et même davantage ; elle est grosse, ligneuse, creuse en dedans comme le roseau, rameuse en haut et de couleur obscure, couverte d'une espece de poudre blanche semblable à de la farine : ses feuilles sont pareilles à celles du figuier, mais plus grandes, découpées à leur circonférence et dentelées en forme de scie, lisses, tendres, molles, d'un vert foncé, garnies de nervures et pavoisées, c'est-à-dire attachées vers le milieu de la surface inférieure à de longs pétioles : les fleurs sont en grappes, élevées sur une tige particuliere à l'extrémité des branches, arrangées sur un long épi ; les fleurs qui sont stériles sont mâles : les embryons des fruits naissent des fleurs femelles ; on observe ordinairement trois glandes sur les pétioles : les embryons sont arrondis, verts et portent à leur sommet des crêtes rouges ; ils se changent en des fruits dont les péduncules sont d'un pouce de longueur : ces fruits sont noirâtres, garnis d'épines molles, de la grosseur d'une aveline ; le reste du fruit est ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. Quand le fruit de ce *ricin* est mûr, il s'y fait des crevasses par où les semences sortent avec impétuosité : sa racine est longue, grosse, dure, blanche et fibreuse. On cultive cette plante dans quelques jardins, tant à cause de sa beauté, que parce qu'on

croit qu'elle chasse les taupes. *Lémery* dit qu'elle croît à différentes hauteurs et grosseurs, suivant les lieux où elle naît; car on voit, dit-il, des *ricins* en Espagne qui ont la grosseur d'un homme, et d'autres en Candie qui égalent en hauteur les grands arbres, en sorte qu'il faut des échelles pour y monter.

Les Negres du Sénégal se servent avec succès de l'application d'une feuille du *ricin* ordinaire sur la tête, pour dissiper la migraine; ils l'appliquent également comme un calmant sur les parties du corps où il y a inflammation, sur-tout sur les inflammations des yeux : sans doute que dans ces deux cas ce remede agit comme un vésicatoire.

Les fruits du *ricinier ordinaire* sont remplis de beaucoup d'huile douce, tempérée, mais outre cela ils contiennent une certaine portion d'huile très-âcre et si caustique qu'elle brûle la gorge; c'est de cette huile que dépend leur vertu purgative. *Dioscoride* dit que si l'on avale le nombre de trente graines de ce *pignon d'Inde* pilées et dont on aura ôté l'écorce, elles purgeront par les selles la bile, la pituite et la sérosité, et qu'elles exciteront le vomissement. Mais il faut que cet Auteur se soit trompé; car trois graines seules suffisent pour causer une purgation si désagréable et si laborieuse, qu'elle semble bouleverser tout l'estomac : ajoutez à cela les épreintes sanguinolentes des selles. Les habitans du Brésil, qui sont beaucoup plus difficiles à émouvoir que ceux de notre climat, disent qu'il y a du danger d'en donner plus de sept graines en substance. Heureusement ce purgatif dangereux est rarement mis en usage : on sait qu'il cause au moins l'inflammation de l'œsopage et de l'orifice de l'estomac : enfin le savant *Rolfincius* voyant que des Indiens mêmes étoient morts en usant de ce purgatif, conseille aux Médecins sensés de ne point faire usage de ces graines.

Les Anciens tiroient une huile des graines de *ricin*, soit par décoction, soit par expression, et ils l'appeloient *huile de ricin*, ou *huile de kerva*, ou *huile de figuier infernal* : elle a une odeur puante, mais elle est bonne à brûler et utile dans quelques

onguent. *Pison* dit que les Brasiliens en font tous les jours usage contre les maladies froides : elle résout les tumeurs et dissipe les coliques et les vents, si l'on en frotte le bas-ventre : appliquée sur le nombril elle fait mourir les vers des enfans ; elle guérit aussi la gratelle et les autres vices de la peau.

2.° Le PIGNON DE BARBARIE, *Cureas et faba purgatrix Indiæ occiduæ.* Cette seconde *noix purgative* est l'amande du grand *ricin* d'Amérique, ou plutôt du *ricinoïde*, qui s'appelle aussi *médicinier* et *pignon de Barbarie*, ou le *grand haricot du Pérou.* C'est une graine ou amande oblongue, ovoïde, de la grosseur d'une petite féve, convexe d'un côté et aplatie de l'autre, noirâtre en dessus, blanche en dedans, cachant sous une peau déliée un noyau blanc, oléagineux, d'un goût douceâtre, âcre, et qui cause des nausées. Les Anglois nomment cette féve purgative, *noix des Barbades* : elle naît d'une plante que *Tournefort* a nommée, *Ricinoïdes Americana, gossipii folio, 656*, et qui croît en Amérique entre Carthage et Nombre de Dios : elle croît aussi dans la Guiane et à Saint-Domingue, à la hauteur d'un arbrisseau : c'est le *mundui-guacu* de *Marcgrave* et de *Pison*, le *croton de Dioscoride* et le *ricinoïdes* de *Tournefort* ; c'est le *médicinier grand.* Cet arbrisseau est touffu ; ses tiges ne s'élevent guere qu'à dix ou douze pieds, elles sont couvertes d'une écorce grisâtre, lisse : son bois est léger, blanc, mou, plein de moëlle, cassant et rempli d'un suc laiteux et âcre ; il est fort branchu et garni d'un nombre de feuilles échancrées par la base en forme de cœur, divisées en cinq parties, terminées chacune par une pointe, épaisses, sans dentelure, de quatre à cinq pouces de diametre, lisses, luisantes et d'un vert foncé : elles sont portées sur un pétiole arrondi, long de cinq à six pouces. Vers l'extrémité des branches s'élevent des tiges inégales, longues de quatre pouces, qui portent un grand nombre de fleurs disposées en parasol, mais petites, d'un vert-blanchâtre, composées de cinq pétales en rose, roulées en dehors. Ces fleurs sont stériles, car les embryons des fruits naissent entre

elles, et ils se changent en des fruits de la grosseur et de la figure d'une noix encore verte, longs de plus d'un pouce, pointus aux deux bouts, attachés trois ou quatre ensemble, chacun à un petit pédunçule ; ils sont d'un vert foncé lorsqu'ils sont tendres, et ensuite jaunes, bruns, sans épines, et ils contiennent dans trois loges ou capsules trois graines dont nous avons parlé. Cet arbrisseau prend aisément de bouture : on l'emploie quelquefois à la Guiane pour faire des haies vives, pour entourer les parcs à vivres ou à bestiaux, et pour d'autres especes de clôture, à peu près comme on se sert du sureau en France. A Saint-Domingue, cet arbrisseau croît également bien par-tout : il se plaît dans les lieux humides ; ses feuilles sont purgatives.

La graine de *ricinoïde* purge encore plus violemment que le *ricin* ordinaire, elle est vomitive et très-dangereuse, quelque correctif qu'on lui associe. Les Brasiliens et d'autres peuples de l'Amérique tirent de cette graine une huile dont on se sert pour les lampes, et propre à guérir les maladies qui viennent des humeurs froides, et toutes sortes d'hydropisie, soit en frottant le ventre ou en en avalant quelques gouttes dans du vin blanc ; elle est nervale : elle amollit le ventre, tue les vers et convient aussi pour tous les vices de la peau et pour les maladies des articles.

3.° Le FRUIT DU MÉDICINIER D'ESPAGNE, *Avellanæ purgatrix novi Orbis.* Sa graine est de la grosseur d'une aveline, presque triangulaire, couverte d'une coque mince, pâle et brune : sa substance médullaire est ferme, blanche, douceâtre et d'un goût semblable à celui de l'aveline ; elle naît d'une plante qui s'appelle *Ricinoïdes arbor Americana, folio multifido* : son tronc est environ de la grosseur du bras, et haut tout au plus de trois ou quatre pieds ; il est tendre, couvert d'une écorce cendrée, veinée et en forme de réseau, marqué de taches aux endroits d'où les feuilles sont tombées : les extrémités des branches sont garnies de dix à douze feuilles qui se répandent de tous côtés, attachées à de longs pétioles, découpées en lanieres pointues qui sont encore

découpées elles-mêmes, grandes d'un pied, lisses, d'un vert-blanchâtre en dessous, et d'un vert plus foncé en dessus : vers l'origine des queues naissent d'autres petites feuilles découpées fort menu, qui rendent l'extrémité des rameaux comme hérissée, d'où s'éleve une espece de hampe longue et rouge, qui porte un beau bouquet de fleurs en parasol : cette espece de hampe se partage en beaucoup d'autres petits rameaux branchus, ayant chacun une fleur de la même couleur : parmi ces fleurs il y en a de stériles et de fécondes : celles-ci sont plus grandes que les autres, mais moins nombreuses ; elles sont en rose, soutenues sur un petit calice échancré en cinq parties : celles qui sont stériles contiennent dans le milieu des étamines garnies de leurs sommets, de couleur d'or : l'embryon de celles qui sont fertiles est ovalaire, à trois angles, vert, couronné de styles dont les stigmates sont jaunes et en croissant ; il se change ensuite en un fruit en forme de poire, gros comme le pouce, jaunâtre, à trois capsules qui contiennent chacune l'amande dont nous avons parlé.

Il faut éviter soigneusement de prendre intérieurement cette amande, car elle purge si violemment qu'elle peut causer la mort. Lorsqu'on taille le tronc de cette plante, ou qu'on en arrache les feuilles, il en sort une assez grande quantité de suc limpide, jaunâtre et un peu visqueux : on cultive cette plante sur-tout dans les jardins : on l'a apportée de la Terre ferme de l'Amérique dans les Isles.

4.° La Graine du Ricin Indien, *Pinei nuclei Moluccani sive purgatorii ; Granum Moluccanum*, Rumph. Amb. 4, p. 98, t. 42. C'est ce que nous nommons vulgairement *pignon d'Inde*, ou *grain de Tilli* ou *des Moluques* : ce sont des graines qui ressemblent beaucoup à celles de la premiere espece de *ricin*, convexes d'un côté et un peu aplaties de l'autre, marquées de quatre angles : leur écorce est grisâtre et tiquetée de brun ; l'amande est solide, blanchâtre, d'un goût gras, mais âcre, brûlant et qui cause des nausées : la plante s'appelle *Pinus Indica, nucleo purgante*, Bauh. Pin. 492 ; *Lignum Moluccense, foliis malvæ, fructu*

avellanæ minoré, *cortice molliore et nigricante*, *Pavanæ incolis*, Bauh. Pin. 393 ; *Cadel avenacu*, Rheed. Mal. 2 ; *Croton tiglium*, Linn. Ce *croton* si renommé depuis long-temps pour ses propriétés médicinales, est un sous-arbrisseau qui porte des tiges simples, beaucoup plus petites que celles du grand médicinier ; ses fleurs sont ramassées en longs épis au sommet de ces tiges et dans leurs bifurcations : il sort de la tige quelques feuilles longues, ovalaires, pointues, lisses, luisantes, finement dentelées, portées par des queues longues d'un pouce, tendres et molles, avec une côte et des nervures saillantes en dehors ; vers l'origine de chaque épi sortent tous les ans deux rameaux de même hauteur que la tige : les fleurs inférieures sont les femelles, et celles qui se trouvent à la partie supérieure sont les mâles, elles sont blanchâtres ou jaunâtres. C'est dans les femelles que se forme un embryon, lequel se change en une capsule ronde, à trois sillons et à trois loges, contenant chacune la graine dont nous avons parlé. On cultive cette plante dans le Malabar, à Ceylan, dans les Moluques et dans quelques pays des Indes Orientales : on dit qu'elle croît également bien partout aujourd'hui à Saint-Domingue, et qu'elle est connue sous les noms suivans : *Médicinier petit*, *médicinier bâtard*, *eravvai* des Caraïbes.

Le bois et les graines de cette plante sont d'usage en Médecine : le bois qui s'appelle *panava* ou *pavana*, est spongieux, léger, pâle, couvert d'une écorce mince, cendrée, d'un goût âcre, mordant et caustique, d'une odeur qui cause des nausées. Lorsqu'il est récent et encore vert, il purge les humeurs séreuses par le vomissement et par les selles, et plus violemment encore que la *coloquinte* même, laissant dans l'œsophage et dans l'anus une inflammation occasionnée par sa grande âcreté ; mais lorsqu'il est sec il purge moins fortement : on le recommande comme un spécifique dans l'hydropisie, la leucophlegmatie et dans plusieurs maladies chroniques ; la dose en est depuis vingt-quatre à trente-six grains ; pris à plus petite dose il excite la sueur. On en peut dire autant des graines dont la plus grande vertu paroit consister

en deux petites feuilles, qui germent les premieres et qui sont cachées dans le milieu de la substance de ces graines. On donne depuis trois grains jusqu'à cinq grains d'amande de *pignon d'Inde;* chaque grain procure au moins une selle, si on boit par dessus de l'eau chaude ou un bouillon; mais le ventre est resserré dans l'instant, si l'on boit un grand verre d'eau froide, ou si l'on trempe les pieds ou les mains dans l'eau froide : on emploie aussi l'huile de ces graines, tirée par expression, jusqu'à la dose d'un grain, car elle purge plus violemment que l'huile que l'on exprime du *ricin* ordinaire; on en fait plus souvent usage à l'extérieur, en l'employant en liniment sur le nombril pour rendre le ventre libre. C'est avec cette même huile que les Indiens préparent la *pomme royale purgative*, dont la seule odeur purge, dit-on, ceux qui sont délicats : pour cela on fait macérer une orange ou un citron dans l'huile de *Tilli* pendant un mois, on la retire ensuite : si on la frotte fortement dans les mains jusqu'à ce qu'elle s'échauffe, qu'on l'approche des narines, et que l'on en tire fortement l'odeur, on ne tardera pas à éprouver les effets de sa vertu purgative; le ventre s'en ressentira, comme si l'on avoit pris une potion purgative.

Au reste, nous ne pouvons trop répéter d'après notre propre expérience que les graines du *pignon d'Inde* prises intérieurement ne conviennent guere que dans l'apoplexie, car elles sont très-purgatives et même vomitives, causent l'inflammation de la gorge, du palais, de l'estomac et souvent de l'anus, à cause de leur très-grande acrimonie. Les Indiens les font cuire dans de l'urine ou du vinaigre : on prétend ici en corriger l'âcreté avec de la réglisse, des amandes douces, le suc de limon, des bouillons gras, ou en les torréfiant sous les cendres. On voit cependant des Chirurgiens qui en font avaler aux paysans et autres personnes robustes pour les purger ou pour guérir les fievres intermittentes. On fait prendre à chaque selle du petit lait tiede, en place de thé ou de bouillon.

Ricin, *Ricinus*, *pediculi species*, Linn. Nom d'un *insecte hexapode* qui a des antennes filiformes environ

de la longueur de la tête ; il n'a point de trompe comme en a le pou, mais en échange deux dents en dessous de la tête ; le ventre est aplati. Les *ricins* se trouvent sur les oiseaux et quelques quadrupedes, et ont été regardés comme leurs poux.

RICINOÏDE. *Voyez à l'article* RICIN.

RIDENNE. *Voyez* CHIPEAU.

RIEBLE. *Voyez* GRATERON.

RIGOLE, *Rivulus*. On donne ce nom à un petit canal d'eau que l'on tire de la riviere qui borde un pré : cette sorte de saignée, dont la Nature fait quelquefois tous les frais, est utile pour arroser les herbages des prairies. *Voyez* ce mot.

RILLOURS. *Voyez au mot* OUANDERON.

RIMA ou FRUIT A PAIN. *Voyez* ARBRE DU PAIN.

RIS, RIZ ou RYZ, *Oryza*. Plante qui ressemble à quelques égards aux fromens, et que l'on cultive dans les pays chauds aux lieux humides et marécageux. Sa racine est comme celle du froment, elle pousse des tiges ou tuyaux à la hauteur de trois ou quatre pieds, cannelés, plus gros et plus fermes que ceux du blé ou de l'orge, noués d'espace en espace : ses feuilles sont oblongues, arundinacées, charnues, assez semblables à celles du poireau ; la graine est aplatie et couronnée d'une membrane courte, avec deux oreillettes latérales et barbues ; ses fleurs qui sont hermaphrodites naissent en ses sommités, de couleur purpurine, et forment des panicules comme celles du millet ou du panis. On remarque qu'il n'y a qu'une fleur dans chaque calice, six étamines, deux styles et deux stigmates en pinceau : à ces fleurs passées succedent des semences oblongues, blanches, demi-transparentes, dures, enfermées chacune dans une capsule jaunâtre, rude, cannelée, anguleuse, velue et armée d'une arête, le tout disposé alternativement le long des rameaux.

On fait avec la paille de *riz* de petites tresses qu'on emploie à la formation des chapeaux d'un usage ancien et commun en Italie et en Angleterre, et que depuis quelques années nos Dames du bel air portent en négligé paré.

On nous apporte la graine de *riz* seche des Indes Orientales, du Piémont, d'Espagne et de la Caroline. On doit choisir celui qui n'a pas l'odeur de poudre : celui du Piémont est plus court, plus gros et moins blanc que celui de la Caroline, mais il est de meilleur goût et plus nourrissant.

La graine du *riz* est l'une des nourritures les plus usitées dans le Levant, d'où cette plante a été apportée en Grece et en Italie. Le *riz* aime tant l'humidité qu'il croît dans l'eau même. Dans l'isle de Ceylan et dans toute l'Asie, après avoir fouï ou labouré la terre, on y pratique des réservoirs d'eau de puits ou de pluie pour l'arroser tous les jours, et ces inondations perpétuelles amollissent tellement le terrain, qui est déjà très-humide et très-gras par lui-même, que les Cultivateurs s'y mettent à l'eau jusqu'à mi-jambe. Quand le temps de la moisson approche on laisse dessécher le terrain ; alors les moissonneurs y entrent et coupent le *riz* ; on en fait des tas dans le milieu des champs, et on les fait piler par des bœufs ou des buffles qui tiennent lieu de batteurs, suivant l'ancien usage des Orientaux, rappelé dens ce passage de l'Ecriture, *Non alligabis os bovi trituranti.* Les Asiatiques mettent leur *riz* tout vanné en sacs, qu'ils portent dans de grands vases de terre cuite, qu'ils appellent *puits*, ou dans des paniers couverts et bien fermés, pour le garantir des rats et insectes. *Porta* dit qu'on seme une grande quantité de *riz* dans les plaines humides du territoire de Salerne, où les habitans l'arrosent aussi au moyen des canaux et des rigoles qu'ils tirent des rivieres au besoin, autrement le *riz* n'y viendroit point ou ne rapporteroit point de graines, de sorte, disent les *Continuateurs de la Matiere Médicale*, qu'il est surprenant qu'un grain si sec demande un terrain si humide, et qu'une terre marécageuse produise un grain si alimenteux, d'un goût exquis et d'une nourriture aussi saine que seche. Il ne mûrit qu'à force de soleil, et la récolte ne s'en fait que vers l'équinoxe d'automne. C'est là sans doute pourquoi il ne sauroit venir dans les pays du Nord, où

une humidité surabondante n'est point secondée par la chaleur du climat. (*a*)

De toutes les plantes transportées de l'Ancien Continent dans le Nouveau Monde, le *riz* est celle qui y a le mieux réussi, parce que l'air y est très-humide, et la surface de la terre couverte d'une couche très-épaisse de débris d'animaux et de végétaux. Lors des premiers établissemens des Européens dans ce Nouveau Continent, des lits de feuilles d'arbres entassées à la hauteur de quatre à cinq pieds y entretenoient une humidité et une putréfaction mortelles; les lits inférieurs se corrompoient à mesure qu'il s'en formoit de nouveaux à la surface. On couvrit de cendres la terre pour la fertiliser, elle produisit et produit encore d'une maniere surprenante.

Les Chinois divisent le *riz* en deux especes; l'une est barbue (en *riz* à barbe longue ou à barbe plus courte); l'autre espece est sans barbe, et elle varie dans la configuration de ses grains; les uns sont longs, pointus, plats ou ronds; leur couleur varie encore; l'un est tout-à-fait blanc, l'autre un peu jaunâtre, celui-ci un peu plus ou moins rouge. On y cultive aussi une espece de *riz* d'une odeur agréable, qui n'est consommé que par les personnes riches, parce qu'il est rare et qu'il rapporte peu.

Quelques Cultivateurs avant de semer le *riz* le mettent dans un sac de paille et le trempent ainsi quelques jours dans l'eau jusqu'à ce qu'il commence à

(*a*) M. *de Haller* dit que M. *Poivre* a découvert en Cochinchine une espece de *riz* qui ne demande pas de l'eau, et qui croît sur les hauteurs. Il est surprenant, dit M. *Bourgeois*, qu'on n'ait pas encore pu se procurer en Europe de cette espece de *riz* qui croît sur les terrains secs et froids: on en pourroit semer dans presque tous les pays; on suppléeroit par-là à la disette du blé, et ce seroit une nouvelle source de richesses pour l'Agriculture. Il paroît même vraisemblable que cette espece de *riz* qui croît sur les montagnes de la Cochinchine, où il gele souvent pendant l'hiver, et qu'on seme à la fin de Décembre ou de Janvier, pourroit réussir dans plusieurs provinces de France, et même dans quelques endroits de la Suisse, en le semant au commencement du printemps, dès que les grands froids seroient passés.

germer,

germer, alors on le seme dans une portion de terre où il reste environ trente jours, jusqu'à ce qu'il ait poussé sa tige à la hauteur de deux ou trois pouces; on le transplante ensuite de cette espece de pépiniere dans les champs; mais il faut que la saison ne soit ni trop seche ni trop pluvieuse : cependant cette opération ne peut pas être trop long-temps différée, parce que la tige de cette plante devient trop forte. Le *riz* ainsi semé en pépiniere dans l'espace d'un arpent, suffit pour en replanter vingt-cinq. Quelques jours après que le *riz* est planté, on arrache avec soin les herbes parasites, et on chausse le pied; on ne connoît que deux ou trois especes d'herbes qui croissent parmi le *riz*; elles l'énerveroient totalement, si on ne prenoit la précaution de les détruire.

Certains vents et les vers ne sont pas les seuls ennemis du *riz*, il s'éleve souvent, lorsque les épis sont bien formés, des *ardens* qui courent la nuit sur les épis et qui les sechent; le peuple les appelle le *feu du démon*. Ce feu ne court que la nuit, et ne s'éleve qu'à la hauteur de deux ou trois pieds de terre : ces effets ne seroient-ils pas produits par un fluide électrique abondant?

On pourroit faire de fort bon pain avec la farine de *riz*, et même il remplace cet aliment dans les Indes, où on le prépare de diverses manieres; non-seulement les Indiens en forment des gâteaux et de la bouillie, ils en tirent encore par la distillation une liqueur spiritueuse qu'ils appellent *aracle* ou *arak*, Voyez *ce dernier mot*, et qu'ils chargent ensuite de sucre et de divers aromates : cette boisson les enivre plus promptement que ne pourroit faire le vin le plus fort; enfin une légere décoction de *riz* dans l'eau fait parmi eux la base ou le véhicule le plus usité pour la plupart des médicamens.

Les Anciens comptoient le *riz* parmi les alimens de légere substance et faciles à digérer : la bouillie de *riz* fut le premier et même l'unique aliment des Romains dans l'enfance de leur Monarchie. Dans les libations et les offrandes prescrites par *Numa*, les tartes de *riz* étoient préférées. « Si, ayant les mains

pures, vous vous approchez des autels, dit *Horace*, *lib. III*, *Od. XXIII*, il n'est point de victime plus efficace pour fléchir les Dieux irrités, qu'une offrande religieuse de *riz* assaisonné d'un peu de sél. » Mais le *riz*, pour être digne de la majesté des Dieux, devoit être mondé. C'est une opinion si répandue dans le public, que le *riz* engraisse, que les femmes maigres, à la Cour et à la Ville, en usent fréquemment, le prenant sur-tout avec du lait et beaucoup de sucre; nous avons même l'exemple de plusieurs nations qui en font leur nourriture ordinaire depuis quantité de siecles : on convient seulement que le *riz* resserre un peu, et que dans certaines circonstances il pese un peu sur l'estomac.

On fait usage en France du *riz*, en le faisant cuire dans le bouillon, qu'il blanchit sans lui donner de mauvais goût : on en fait de la panade, de la bouillie, une espece de crême. Quoique ce soit un aliment bon pour toutes sortes de personnes, il convient singuliérement aux personnes épuisées par des hémorragies, etc., aux femmes qui ont souffert des pertes excessives, aux pulmoniques et aux étiques : il adoucit l'âcreté du sang, modere le cours de ventre. On fait une eau ou une décoction de *riz* qui est pectorale et astringente.

RITBOK ou BOUC DES ROSEAUX. C'est une *gazelle* dont l'espece paroît voisine de celle du *nagor*. Voyez *ce mot*.

RIVAGE, *Littus*. C'est la lisiere ou le bord de la terre habitable qui touche les mers. La *rive*, *Ripa*, est la lisiere qui borde les fleuves de part et d'autre. La *rade*, *Statio*, est tout endroit où les vaisseaux peuvent aborder à terre, et rester à l'ancre avec quelque sureté, comme dans un havre ou port. La *plage*, *Plagia*, est la partie du rivage qui s'étend sans profondeur vers la grande mer ; la *plage* n'offre ni *rade* ni *port*, ni aucun *cap* apparent où les vaisseaux puissent se mettre à l'abri.

RIVIERE. *Voyez au mot* FONTAINE.

RIZOLITES. Nom donné aux racines d'*arbres* pétrifiées. *Voyez à l'article* PÉTRIFICATION.

ROBERT-LE-DIABLE. C'est le papillon *double C*. Voyez *ce mot*.

ROBLOT. C'est en quelques endroits le nom des petits *maquereaux*.

ROBRE ou ROUVRE. *Voyez à l'article* CHÊNE.

ROC, *Rupes*. Des Naturalistes donnent le nom de *roc vif*, tantôt aux masses de quartz, et tantôt à celles de granite. *Voyez ces mots*. On trouve à l'*article* ROCHER l'histoire du *roc tremblant*.

ROCAMBOLE. Nom donné à la graine de l'*ail*. C'est l'*ail poireau* : elle excite l'appétit aux dépens de l'odorat, qui en général en est blessé. *Voyez l'article* AIL.

ROCHAU. *Voyez* MERLOT.

ROCHER, *Scopulus*. C'est un amas de pierres élevé ou sur le bord de la mer, ou dans une plaine, ou même dans des vallées, dans des forêts, dans des Isles, etc. L'on fait mention du *rocher* de l'isle de Saint-Michel, dans la Manche ; c'est en quelque sorte un bloc énorme de *granite*. La fameuse pierre Nantoise sur laquelle les enfans dansent à Nantes, est aussi une espece de *granite*. Les *roches* de la forêt de Fontainebleau sont de *grès*. Voyez *au mot* ROCHES.

Au lieu nommé la Roquette, à une lieue de Castres en Languedoc, on voit le fameux roc ou *rocher qui tremble*. Cette singularité attire l'attention des voyageurs, et intéressa en 1718 la curiosité de S. A. R. M. le *Duc d'Orléans*, alors Régent de ce Royaume. Voici en quoi consiste cette merveille si frappante. Le *rocher tremblant* est d'une forme ovoïde ; il est situé près du faîte et sur le penchant d'une montagne : il est placé sur le bord d'un *rocher* beaucoup plus gros, qui est incliné d'environ six pouces. La plus grande circonférence du *rocher tremblant* est de vingt-six pieds, sa hauteur est de onze pieds, on l'estime du poids de plus de six cents quintaux : il porte sur le petit bout, et n'a presque d'autre point d'appui qu'une ligne qui va du Levant au Couchant. Ce *rocher* se meut visiblement lorsqu'une certaine force, telle que celle d'un homme, lui est appliquée du Midi au Nord ; ensuite on peut conserver au rocher ses balancemens et ses vibrations par une action très-légere : mais ce qui est singulier, c'est qu'il ne tremble pas plus

sensiblement quand on y ajoute un plus grand nombre de forces ; ses balancemens vont toujours du Septentrion au Midi, dans une direction perpendiculaire à la coupe de la pente du *rocher* sur lequel il est assis. M. *Marcorelle*, de l'Académie de Toulouse, assigne la cause de ce tremblement aux parties élastiques du *rocher* détendues par le mouvement, et l'explication qu'il en donne est une vraie démonstration mathématique, fondée sur des axiomes. Au reste ce *roc* n'est pas le seul qui ait eu la propriété de trembler. *Pline* parle d'un *rocher* semblable situé près d'Harpan, ville de la Carie dans l'Asie mineure. On connoît encore la *pierre branlante* du Mont Pilat dans le canton de Lucerne, et la *roche branlante* graniteuse d'Huelgouet en Basse-Bretagne, qui, suivant M. *Monnet*, est de vingt-un pieds de longueur, sept de hauteur et huit de largeur ; son poids est de deux cent dix-neuf mille neuf cent douze livres, et il a onze cent soixante pieds cubes de matiere. Toutes ces pierres branlantes doivent sans doute leur effet à la même cause que le *rocher tremblant* du Languedoc. Tout le monde a entendu parler du pilier ou arc-boutant tremblant de l'Église de *St. Nicaise* de Rheims, qui en 1717 attira l'attention du *Czar Pierre I.*

ROCHER ou MUREX, sont en Conchyliologie deux termes synonymes, dont on se sert pour exprimer une famille entiere de coquilles univalves, parmi lesquelles il en est à qui l'on a donné des noms particuliers, fondés pour la plupart sur leur figure ou sur quelques attributs superficiels ; tels sont, par exemple, le *hérisson*, le *scorpion*, le *bois veiné*, l'*araignée*, la *musique*, le *casque*, etc. *Voyez le mot* MUREX.

ROCHERAYE. *Voyez* PIGEON BISET.

ROCHES, *Saxa*. Les Lithologistes expriment par ce nom des pierres rarement simples, qui le plus communément sont formées par l'assemblage de deux, de trois pierres, ou même davantage, lesquelles sont de différentes duretés, de diverses couleurs et propriétés ; ces pierres n'ont d'autres différences entre elles que celle qu'y met la nature des parties qui y dominent. Elles ont en général l'extérieur et l'intérieur tout dissemblables ; les unes sont écailleuses,

feuilletées, d'autres grénelées, elles ne paroissent que rarement unies et lisses : elles sont communément opaques, donnent souvent des étincelles, étant frappées par le briquet, etc. Tantôt on les trouve par couches ou filons, souvent en roches entieres dans les montagnes, comme on peut le voir en Dalécarlie et autres endroits de Suede, et en Allemagne près de Freyberg. En Sibérie on trouve, dans un canton, de petites montagnes hautes de douze ou quinze toises, arrondies comme des colonnes, d'autres équarries comme des pans de mur, toutes perpendiculaires, et cela pendant l'espace de sept à huit lieues : ce sont autant de parties de rochers composés de grès, de marbre, ou plutôt de jaspes veinés et de pierres de différentes couleurs. En général les pierres de *roche* simples et scintillantes ne sont isolées qu'accidentellement ; on ne trouve dans leur intérieur aucun vestige de pétrification, ni de matieres étrangeres au regne minéral, pas même à la classe des pierres : c'est ce qui a déterminé quelques Naturalistes à regarder les pierres de ce genre comme anciennes, primitives et de toute antiquité.

La plupart des pierres comprises dans l'ordre des *Roches* surcomposées, sont désignées dans les Auteurs sous les noms de *pierre bleue* ou *lapis lazuli*, de *porphyre* et de *granite* ; il y a celle composée de *pierres roulées*, ou de fragmens de diverses especes de pierres, tels sont les *poudingues* : quelques-uns y rangent aussi le *jaspe*, que nous soupçonnons maintenant être, ainsi que le *caillou d'Égypte*, une sorte de *petro-silex* ; Voyez *ces mots*. On voit, par ce qui vient d'être dit, que les *roches* varient en propriétés, suivant l'espece de pierre qui entre dans leur composition.

Indépendamment des *roches* que nous venons de citer en exemple, on distingue des pierres de *roche* plus ou moins grossieres et mélangées, qui sont opaques et sablonneuses, quelquefois verdâtres ou remplies de *mica* : on les désigne par la matiere qui y domine, ce qui fait dire *roche micacée* ; s'il y a du spath, on dira *roche spatheuse* ; si c'est du quartz, *roche quartzeuse* ; si c'est du sable, *roche sablonneuse* : il y a aussi la *roche schisteuse*, la *roche* composée de *schorl*

et de *quartz*, la *roche de schiste* graniteux, la *roche pyriteuse* : si la pierre est simple et à tissu de corne plus ou moins opaque, c'est la *roche de jaspe* ou *d'agate jaspée*, et il y en a de toutes les couleurs dans les montagnes à filons, etc. Il nous est impossible de détailler ici le nombre des variétés de pierres de *roches*, d'après ce que nous en avons vu en litholisant sur toutes les montagnes qui bordent le Rhin depuis le Mont Saint-Gothard jusqu'à Cologne, ainsi que sur le Mont Jura, les Alpes, les Pyrenées, etc. Elles changent accidentellement dans une montagne. (Consultez notre *Minéralogie*, *genre 31*, *p. 425*, *vol. I*, *sec. Édit.*) Tout ce que nous pouvons dire ici, c'est qu'en général les *roches* sont ordinairement les parties constituantes des montagnes en chaînes ; qu'il y en a de simples et de composées. Les Mineurs disent aussi qu'il y en a de sauvages, dans lesquelles l'ordre des assises ou des matieres qui les composent est totalement dérangé. *Voyez* FILONS, *et l'*observation qui est à la fin de l'*article suivant.*

On vient d'ouvrir à Paris le Magasin ou Dépôt des Ouvrages en *roches*, composées de *granits*, *granitelles*, *jaspes*, *serpentins* et *porphyres*, exécutés à la manufacture privilégiée du Roi établie à Remirement en Lorraine. Ces Ouvrages mettront le Public à portée de juger de la beauté des matieres ; on a fait choix des formes les plus pures, puisées dans l'antique ; on y a adapté quelques garnitures en bronze doré, simples, mais de bon goût et du plus grand fini pour l'exécution. Ces mêmes matieres peuvent s'employer à tous ouvrages de marbreries, dans les monumens publics, dans les bâtimens particuliers. On voit près de la principale porte d'entrée dans l'Église de Notre-Dame de Paris, deux bénitiers de ces matieres, exécutés dans cette manufacture. On n'ignore pas combien les *granits* et les *porphyres* l'emportent sur les *marbres* même les plus beaux d'Italie et de France ; ceux-ci sont infiniment moins durs que les *granits* de Remiremont, qui égalent en ce point et pour la beauté des couleurs, ceux que l'on a employés aux monumens de Rome. On trouve dans ce Dépôt des vases de toutes formes, des colonnes, des gaînes, des pié-

douches pour bustes, des pots à tabac, des cheminées, des dessus de poêles, même des poêles entiers, des tables et du carrelage pour les bâtimens, et des mortiers. On assure que le prix n'excédera souvent pas celui de certains *marbres*, sur lesquels ces matieres ont l'avantage de résister à un grand feu, d'être insolubles par les acides, de résister aux chocs les plus violens qui brisent les *marbres*, et de garder toujours un poli inaltérable. A l'égard des variétés dans les couleurs, elles sont presque aussi nombreuses que dans les marbres, et toutes les couleurs en sont franches, décidées, tranchantes. *Voyez les articles* GRANITE, JASPE, PORPHYRE.

ROCHE DE CORNE, *Corneus*. Les Naturalistes Allemands donnent ce nom à une pierre dure, réfractaire, ressemblante un peu à l'ongle des quadrupedes, et qui se trouve dans les montagnes à filons presque perpendiculaires. Les Naturalistes François n'ont pas encore une connoissance bien certaine de la nature et de l'origine de cette sorte de pierre: celle que M. *Bernard de Jussieu* a reçue de Suede, sous le nom de *Corneus fissilis durior Wallerii*, ressemble parfaitement à de la *lave* ou à une espece de *basalte*. On distingue trois sortes de *roches de corne*: 1.° Celle à *écorce molle*; M. *Vallerius* dit qu'elle est couverte comme d'une espece d'enveloppe courbée, qui ressemble à du cuir brun: elle est aussi peu compacte que la pierre ollaire tendre. La deuxieme est à *écorce dure*; elle est noire et ressemble au sabot d'un cheval, elle se durcit au feu: tantôt elle est luisante et tantôt grénelée. La troisieme est *feuilletée*; sa couleur est noirâtre ou rougeâtre; ses feuillets sont posés perpendiculairement sur leur tranchant: il y en a de tendre qui peut servir à tracer des lignes, et d'autre assez solide pour être employée à couvrir des maisons; elles jaunissent beaucoup dans le feu. Au reste il paroît que les Ouvriers des mines donnent indifféremment le nom de *roche de corne* au roc vif et dur qui enveloppe souvent les filons des mines. La *roche de corne* cristallisée verte de l'isle d'Utoë sur les côtes de Sudermanie, est le *schorl* des Suédois; *Voyez* SCHORL. En consultant le premier volume de notre

Minéralogie, sec. Édition, on y verra plusieurs discussions sur la *roche de corne*. Quant à la *pierre de corne*, strictement dite, *Voyez* PIERRE DE CORNE.

Ayant examiné de nouveau toutes les pierres que l'on appelle *roches* et *roches de corne*, lesquelles composent en partie les montagnes des Pyrenées, la chaîne d'Alais en Languedoc, etc. nous avons reconnu que les premieres sont des especes de *quartz* en masses énormes, sans mélange, et de figure indéterminée, qui paroissent n'avoir point eu part aux révolutions terrestres, par conséquent formées de toute antiquité; tandis que les *roches de corne* feuilletées qui forment des especes de filons qui peuvent se diviser en lames, et qui servent de *salband*, c'est-à-dire d'encroûtement aux pierres précédentes, doivent être regardées comme de nouvelles pierres formées successivement dans les interstices des masses précédentes; interstices produits lors d'une très-grande catastrophe. Au reste les *rochers* ont été formés humides et se sont fendus en se séchant: si la division ou l'écartement de ces *roches* a été perpendiculaire ou oblique, la *roche de corne* feuilletée doit s'y trouver dans cette position, et c'est en effet ce qu'on observe. Les *roches spatheuses*, le *granite*, le *porphyre*, la *roche sablonneuse*, la *roche micacée*, et généralement toutes les pierres de *roches composées* doivent être regardées comme accidentelles, de nouvelle création, c'est-à-dire qu'elles appartiennent à la nouvelle terre, et l'on ne doit pas être étonné de trouver quelquefois dans ces dernieres *roches* des especes de corps organisés; mais ce ne sera que dans les parties prises sur le flanc des montagnes primitives, qui souvent sont arrachées, exportées et déposées dans le lit des fleuves, ou dans la masse de quelques montagnes secondaires. *Voyez à l'article* TERRE.

ROCHIER, *Litho-falco*. Quelques-uns l'appellent *faucon de roche*. On lui a donné ces noms, parce qu'il fait son nid dans les trous des *rochers*. Cet oiseau n'est pas tout-à-fait si gros que la *cresserelle*; sa longueur est d'un peu plus d'un pied; l'iris, la peau nue qui couvre le bec, les pieds et les jambes sont jaunes; le plumage supérieur est cendré; il y a une ligne

noirâtre longitudinale sur le milieu des plumes de la tête ; la tige des plumes est noirâtre ; la gorge, le devant du cou sont couverts de plumes blanches, avec un trait longitudinal brun au milieu de chaque plume : le derriere du cou, les côtés, les cuisses et le reste du plumage de dessous le corps sont noirâtres ; les grandes pennes de l'aile, brunes ; les moyennes, cendrées, les unes et les autres, rayées transversalement de blanc du côté intérieur. M. *Mauduyt* observe que toutes les pennes de l'aile sont échancrées, ce qui réduit le *rochier* à la classe des *Oiseaux de bas-vol* : la queue est cendrée, noirâtre par le bout et terminée de blanc.

M. *de Buffon* rapporte au *rochier* le *faucon de montagne cendré*, de M. *Brisson*, qui est le *Falconis montani secundum genus* d'Aldrovande, et que M. *Brisson* regarde comme une variété du *faucon de montagne* : il est plus grand que le *rochier* ; le bec est noir, ainsi que les ongles ; les jambes et les pieds sont jaunes : la gorge, le cou et tout le plumage supérieur sont d'un cendré bleuâtre ; le reste de l'inférieur et les côtés sont d'un blanc luisant ; les six premieres pennes de l'aile sont noires ; toutes les autres sont cendrées et terminées de noir ; les huit pennes intermédiaires de la queue sont d'un cendré clair, et les deux extrémités de chaque côté sont blanches.

ROCOURT ou ROCOU. *Voyez* ROUCOU.

ROGNON. Quelques-uns donnent ce nom aux testicules et aux reins des animaux.

ROGUE. *Voyez* RAVE DE POISSON.

ROI DES PAPILLONS NACRÉS. Nom donné à un papillon qui ne paroît qu'une fois l'année dans les mois de Juillet et Août : il fait sa résidence ordinaire dans les bois et les prairies qui en sont voisines ; il habite aussi les jardins : il est plus nombreux dans certains cantons que dans d'autres. Ce papillon vole avec rapidité et en agitant continuellement ses ailes ; il est d'un naturel farouche ; on l'approche difficilement : ses ailes sont fauves, tiquetées de noir, communément ornées en dessous de vingt-deux taches argentées. C'est la beauté des taches brillantes de couleur de perles dont ses ailes sont parées, qui lui

a fait donner le beau nom qu'il porte; on l'appelle aussi le *grand nacré*. Il est, dit M. *Deleuze*, de ceux qui ne marchent que sur quatre pieds; les taches argentées ne se trouvent guere qu'au revers des ailes inférieures : la forme des ailes est plus arrondie dans le mâle que dans la femelle, sa couleur est aussi plus vive; les taches noires et alongées qui sont près du bord des ailes supérieures ressemblent souvent à des chiffres Arabes; les ailes des femelles sont plus larges et plus carrées. La chenille de ce papillon paroît en Juin sur la plante appelée *pensée*. Son corps qui est d'un fond noirâtre, est orné de chaque côté de huit taches rousses et d'une ligne blanche, rougeâtre sur le dos : les trois premiers anneaux et les deux derniers portent chacun quatre épines, et les autres chacun six, en tout cinquante-sept épines, lesquelles sont garnies tout autour de poils ou pointes très-fines; celles qui sont sur le premier anneau sont disposées vers la tête. Sa chrysalide est angulaire, nue et suspendue par la queue; elle est de couleur rousse, ondée de plusieurs nuances brunes foncées : les deux pointes de la tête sont arrondies, et les éminences sur les côtés sont peu sensibles. *Voyez* maintenant *à l'article* PRINCE DES NACRÉS, ce qui est dit du *petit nacré*.

ROI-BEDELET, ROI-BERTAUT, ROI-BOUTI, ROI DE FROIDURE. *Voyez* TROGLODYTE *à l'article* ROITELET ORDINAIRE.

ROI, ou plutôt REINE DES ABEILLES. C'est la femelle pondeuse de cette sorte de mouches. *Voyez l'article* ABEILLE.

ROI DES CAILLES. *Voyez* RALE DE TERRE.

ROI DES CORBEAUX, de *Tournefort*, *Avis Persica*, *pavoni congener*. Il est étonnant que *Tournefort* ait regardé cet oiseau comme un *corbeau*. On peut le regarder avec M. *de Montbeillard*, qui en juge d'après un dessin de la Bibliotheque du Roi dans lequel il est représenté, comme appartenant par la richesse de ses couleurs, par sa belle aigrette, par la briéveté de ses ailes, par la forme de son bec, au genre du *paon* plutôt qu'à celui du *corbeau*; et ce sentiment est confirmé par la dénomination latine rapportée ci-dessus et écrite au bas du dessin.

ROI DES FOURMILIERS. Cet oiseau, de la section de ceux auxquels M. *de Buffon* a donné le nom de *Fourmiliers*, (Voyez *ce mot*,) differe de ceux-ci, parce qu'il est plus grand, que son bec est plus épais et un peu convexe en dessus et en dessous, que ses pieds sont beaucoup plus longs, et que la partie inférieure des cuisses offre une zone fort étroite dégarnie de plumes : on ne le voit presque jamais en troupe et il va très-rarement par paires ; et comme il est presque toujours seul parmi les autres *fourmiliers* qui sont en nombre, on lui a donné le nom de *Roi des fourmiliers*. M. *Sonnini* dit qu'il se tient presque toujours à terre, qu'il est moins vif que les autres oiseaux de la même section, qu'il se nourrit comme eux d'insectes et sur-tout de fourmis, que sa femelle est comme dans les autres *fourmiliers* plus grosse que le mâle. M. *Mauduyt* présume que le nom de *Roi des fourmiliers* ne convient à cet oiseau qu'autant qu'on le considere relativement à ses habitudes, et qu'il est non-seulement d'une espece, mais encore d'un genre isolé dans l'ordre méthodique, qui seroit entre le 72.e genre et le 73.e de M. *Brisson*; car il approche beaucoup par ses caracteres, dit M. *Mauduyt*, de la *perdrix de mer*, et il en differe en ce qu'il a le bec moins convexe en dessus et qu'il l'a aussi convexe en dessous.

Le *Roi des fourmiliers* se trouve à la Guiane où il n'est pas bien commun : du bout du bec à celui de la queue, il a sept pouces et demi de longueur ; le bec est long de quatorze lignes, épais de cinq à sa base, un peu crochu à la pointe supérieure ; les deux mandibules sont légérement comprimées sur les côtés ; le bec est brun, ainsi que les pieds qui ont deux pouces de long : le plumage supérieur est d'un roux-brun, varié de nuances, les unes noirâtres, les autres d'un brun clair ; le plumage inférieur est brunâtre sur le devant et nué de blanchâtre ; celui de l'arriere du corps est d'un blanc nué de roussâtre.

ROI DES GOBE-MOUCHES. C'est le *tyran huppé* de Cayenne. *Voyez à l'article* TYRAN.

ROI DES HARENGS, *Chimæra*, Linn. Nom d'un genre de *poissons à nageoires cartilagineuses*, avec un

évent divisé en quatre parties sous le cou. Il y en a deux especes.

1.° Le *roi des harengs* du Nord ou *ramart*, *renard marin* par quelques-uns, *Chimæra* (*monstrosa*) *rostro subtùs plicis pertusis*, Linn.; *Squalus caudâ longiore quàm ipsum corpus*, Arted.; *Galeus acanthias*, *Clusii exoticus*, Willughb.; *Vulpecula*, Strœm.; *Alopecias*, Oppian.; *Simia marina*, Belon : en Angleterre, *Sea Fox or Ape*. *Linnæus* dit que ce poisson se trouve dans la mer Atlantique, qu'il ne paroît que la nuit, et qu'il vit de coquillages. Selon *Artedi*, il ne se trouve que dans la Méditerranée. Il a beaucoup de ressemblance avec les *chiens de mer*; mais dans ceux-ci les évents ou ouvertures des ouïes sont, dit M. *Broussonnet*, au nombre de sept, et jamais au-dessous de quatre; au lieu que les poissons cartilagineux, tels que les *esturgeons* et ceux que *Linnæus* a compris sous le nom de *chimæra*, n'en ont qu'un. *Willughby* décrit un de ces poissons pris en 1601 dans l'Océan Septentrional, par des pêcheurs qui alloient à la pêche des *harengs*; son corps étoit long d'environ trois pieds, et un pied de circonférence au milieu du corps; sa couleur étoit cendrée obscure, avec des teintes de blanc éclatant, (selon *Linnæus*, la couleur de ce poisson est jaunâtre) : la peau est lisse; le museau, large, terminé en pointe obtuse; les yeux sont grands et d'une teinte nébuleuse; l'ouverture de la gueule est médiocre et située dans la partie inférieure de la tête; les mâchoires sont terminées en angle obtus, à peu près comme celles du singe; à chacune d'elles sont quatre dents creusées par des sillons qui semblent en multiplier le nombre, (*Linnæus* dit que la mâchoire supérieure est garnie de deux dents incisives et de deux molaires, relevées par trois côtés; la mâchoire inférieure a deux petites lames osseuses) : chaque côté offre un seul trou pour les ouïes : la premiere nageoire dorsale est longue d'environ quatre pouces, et porte une épine très-aiguë, longue de six pouces, large et creuse à sa base : la seconde nageoire dorsale est très-prolongée, presque jusqu'au bout de la queue; cette derniere partie se termine à peu près comme la queue d'un rat : les nageoires pectorales,

sont longues de neuf pouces; deux autres nageoires sont placées aux deux côtés de l'anus et longues de quatre pouces. *Linnæus* observe que la queue est plus longue que la moitié du corps, et ressemble à une lance par sa forme; elle est garnie par dessous d'une espece de nageoire et terminée comme par un fil. Ce dernier Auteur dit que le mâle a sur le sommet de la tête un barbillon très-court, dont le sommet est en forme de pinceau et entouré de petits aiguillons; au devant de l'anus et sur le ventre, sont deux pédicules très-courts, semblables à de petits ongles.

2.° Le *roi des harengs* du Sud, *Chimæra* (Callorynchus) *rostro subtùs labro inflexo, lævi*, Linn.; *Peje gallo*, Fresier. Cette espece se trouve dans la mer voisine du Chili. L'individu observé par *Gronovius* avoit environ neuf pouces et demi de longueur. Son museau est composé de deux membranes, l'une, qui est un prolongement de la peau de la tête, est longue de sept lignes, large dès son origine, et va toujours en augmentant de largeur, en même temps qu'elle s'aplatit; elle offre en dessous un grand nombre de trous: l'autre membrane est attachée au bout de la précédente, avec laquelle elle fait un angle saillant; elle a la forme d'un cœur renversé: la tête, qui est aussi large et aussi épaisse que le corps, est inclinée depuis le dos jusqu'au museau, couverte d'une peau lâche, avec des lignes en sutures; la gueule est située sous le museau, son ouverture est étroite; les levres sont charnues, celle d'en bas, qui est la plus ample, couvre celle d'en haut, lorsque le poisson tient la gueule fermée: les mâchoires ont au lieu de dents des tubercules âpres au toucher; le trou de chaque narine offre en son milieu une valvule membraneuse et pyramidale; les yeux sont situés sur le haut des côtés de la tête, ovales, et leurs iris sont argentés; les prunelles sont aussi ovales, mais leur grand diametre est dans une direction opposée à celui des yeux: les opercules des ouïes sont fermés sur les côtés et n'ont qu'une petite ouverture située au bas de la tête; le tronc est aplati par les côtés, lisse et dénué d'écailles: sa couleur est argentée, avec des reflets dorés vers le dos; la partie antérieure du dos

est un peu surbaissée, et garnie avant et après la premiere nageoire dorsale d'une rangée de très-petits aiguillons : le ventre est large et plat ; les lignes latérales sont un peu convexes : la premiere nageoire dorsale est garnie de rayons cartilagineux, mais dont le premier est osseux, aigu et dentelé en arriere ; la seconde dorsale est triangulaire comme la premiere, mais plus longue et moins élevée ; les pectorales sont assez étendues et situées au bas des côtés ; les abdominales s'inserent auprès de l'ouverture de l'anus ; la nageoire de l'anus manque dans cette espece ; celle de la queue est partagée en deux lobes, dont le supérieur est dix fois plus long, étroit et aigu par son extrémité ; l'inférieur est ovale. (*Encyclop. Méthod.*)

ROI DES MANUCODIATS ou ROI DES OISEAUX DE PARADIS. *Voyez au mot* OISEAU DE PARADIS.

ROI DES POISSONS. Nom donné au *roi des harengs* du Nord et à celui du Sud. *Voyez* ces mots. *Voyez* aussi l'*article* HARENG.

ROI DES ROUGETS. *Voyez* à la suite de l'*article* ROUGET.

ROI DES SAUMONS. *Voyez à l'article* SAUMON.

ROI DES SERPENS. *Seba* donne ce nom à un magnifique serpent de l'isle de Java, appelé *lamanda* par quelques-uns.

ROI DES VAUTOURS. *Voyez* à la suite de l'*article* VAUTOUR.

ROÏOC ou FAUSSE RHUBARBE, *Morinda*, Linn. ; *Phillyreastrum*, Vaillant, A. G. 1722 ; Hort. Mal. VII, 27 ; *Rojoc*, plum. 26. Les racines de cette plante des Isles sous le Vent teignent en couleur fauve et jaune.

ROITELET, *Regulus*. C'est le nom que les Ornithologistes donnent à de petits oiseaux fort connus en Europe. Nous en décrirons deux especes principales ; savoir, le *roitelet ordinaire*, et celui qui est *huppé*. Le premier de ces oiseaux est, suivant la méthode de M. *Brisson*, du genre XL ; celui qui est *huppé*, du genre XLI.

1.° Le ROITELET ORDINAIRE ou le TROGLODYTE, *Regulus*, *dictus troglodytes*. Cet oiseau est après le

roitelet proprement dit, dont on lui donne vulgairement et improprement le nom, le plus petit des oiseaux de nos climats; sa longueur depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité des pieds est presque de quatre pouces, et son envergure est de près de six: il a le dessus de la tête, du cou et le dos d'un bai-brun; le croupion et la queue sont plus bais; les joues sont tachetées de blanc-roussâtre; les ailes et la queue, bigarrées par des lignes noirâtres et transversales; la gorge est d'un jaune pâle; le milieu de la poitrine, blanchâtre, les côtés sont tachetés ou rayés de noirâtre; le bas-ventre et les cuisses sont d'un brun-roux et rayés de brun pur; le bout des ailes et de la queue est rayé ou pointillé de brun-blanchâtre; le bec est long d'un demi-pouce, menu, noirâtre en dessus et brun en dessous; l'iris, couleur de noisette; les pieds et les ongles sont de couleur brune; le doigt et l'ongle de derriere, fort longs: la queue est composée de douze plumes peu longues et obtuses à l'extrémité.

Ce *roitelet commun* grimpe à travers les haies et les trous des fossés et des vieilles murailles. Comme ses ailes sont fort concaves, il ne plane pas, il fait de courtes volées et vole bas: il a coutume de bâtir son nid le long des murs ruinés, recouverts de lierres ou de pampres sauvages, sur le derriere des maisons ou des étables couvertes de paille, mais le plus souvent sur les troncs et les vieilles souches, dans les bois et dans les haies près de terre; il le construit de beaucoup de mousse en dehors, de coton, de laine, de plumes et de crin en dedans, le tout entrelacé avec des fils d'araignée; il donne à son nid la forme d'un œuf dressé sur un de ses bouts, et se ménage une petite entrée sur le côté, par laquelle il entre et sort. La ponte de sa femelle qui se fait au commencement de Mai, est de neuf à dix œufs et même plus: ces œufs sont gros comme de pois chiches, et la coque est d'un blanc terne, avec une zone de points rougeâtres au gros bout; l'incubation dure douze jours à peu près: les petits éclosent les yeux fermés, mais cet aveuglement n'est pas de longue durée. Le pere et la mere font continuellement de

petits voyages pour leur chercher et donner la picorée. Au bout de seize jours ou environ ces petits qui trottoient déjà sur la mousse et les buissons, s'envolent dans les lieux voisins de leur naissance; là ils sont encore quelque temps l'objet de la tendresse, de l'amour et des soins paternels : le développement total des plumes arrivé et leurs ralens une fois décidés, ils vont chacun remplir le vœu de la Nature. La mousse dont les vieux bois sont recouverts, établit une uniformité trompeuse entre le local et l'extérieur du nid, et contribue à dérober sa retraite à l'œil du berger, qui ne la cherche que pour lui enlever ses nourrissons.

Ce petit oiseau aime à se tenir seul dans le canton qu'il a choisi pour sa demeure; s'il trouve sur ses terres un de ses semblables, principalement s'il est mâle, ils se battent l'un et l'autre, jusqu'à ce que l'un d'eux s'enfuie comme étant vaincu : il souffre plus volontiers le voisinage d'une femelle de son espece : quoique solitaire, il n'a rien dans le caractere de triste et de mélancolique ; il est toujours gai, alerte et vif, toujours prêt à chanter : ses mouvemens sont à la fois rapides et variés : quand il marche, ce qu'il exécute en sautillant ou quand il est posé, ses ailes sont souvent pendantes et recouvertes par les plumes du croupion, à la maniere des coqs ; il porte sa queue relevée, ainsi que la tête : il se nourrit ordinairement de vermisseaux, d'araignées, de moucherons, de pucerons dont les plantes potageres sont chargées; aussi va-t-il souvent en été picorer dans les jardins, près des artichauts, des choux, des cardons d'Espagne, etc. ; en hiver il vit de chrysalides, des œufs et des fragmens d'insectes qu'il trouve entre les gerçures des écorces, dans les trous et les fentes des bâtimens : il fréquente les buissons et les pertuis, le bord des ruisseaux garnis de quelques arbustes, de joncs ou de grandes herbes. Dans les temps froids, il s'approche des lieux habités, il entre incessamment dans les fentes des murs, sous les avances des toits, sous celles des chaumieres, et il en sort pour y rentrer précipitamment; quelquefois même il pénetre dans l'intérieur des maisons,

de

de même que les *rouges-gorges*, dont il ne dédaigne pas la compagnie : il se fait entendre soir et matin et même d'assez loin ; là il devient souvent la proie du chat, de la belette et même des enfans. Dans toute autre saison, sur-tout en été, on le voit peu, parce qu'il se tient dans les bois, où les feuilles le dérobent à notre vue : quoiqu'il ne se laisse prendre qu'avec beaucoup de peine, cependant la vue de l'homme l'effraie peu, et ce n'est guere qu'à la pipée qu'on peut l'avoir. Apprivoisé, il chante d'une voix agréable et même plus forte et plus sonore que ne semble comporter un si petit corps ; son chant ou son cri est cependant uniforme, très-court, beaucoup plus fréquent à l'approche des frimats et des mauvais temps : son ramage se fait moins entendre au mois de Mars, c'est la saison de ses amours ; le soin de réparer son espece, de se bâtir un nid, de pourvoir aux besoins de sa femelle qui couve ou qui pond, semble occuper tous ses loisirs. Ses petits sont fort difficiles à élever pour les nourrir en cage.

Nous avons été témoins que dans certaines provinces de France, les gens de la campagne se font un scrupule non-seulement de tuer cet oiseau, mais même un cas de conscience de toucher à son nid : ailleurs on le regarde comme un spécifique contre la pierre des reins ou de la vessie, si on en mange la chair toute crue, ou si on le brûle et qu'on en prenne les cendres dans du vin blanc ; de quelque façon qu'on le mange, il pousse puissamment les urines. On assure même que rôti c'est un mets si délicat que les gourmets en préferent le goût au meilleur gibier : on prétend aussi que l'excès d'une telle nourriture deviendroit funeste à la santé ; mais la petitesse de l'oiseau, la difficulté d'en trouver en abondance, forceront les gourmands à la tempérance.

M. *Mauduyt* dit que l'espece du *troglodyte* ne paroît pas s'être étendue au Nord de l'Europe ; qu'il est peu commun dès la Suede, mais que ce même petit oiseau se retrouve en Amerique, et que le *troglodyte* de Buenos-Ayres, *pl. enlum. 730, fig. 2*, celui de Lorraine, même *pl. enl. fig. 1*, ne paroissent être

que des variétés du nôtre, ainsi que le *troglodyte* qui se trouve à Cayenne : ces *troglodytes* de Cayenne et de la Louisiane sont à la vérité d'un tiers plus grands que le nôtre ; ainsi le *troglodyte* et même le *roitelet* proprement dit, appartiennent aux deux Continens. Le nom de *troglodyte* a été donné à cet oiseau, de celui d'un peuple très-ancien, qui habite les cavernes. Le *troglodyte* est le *roitelet* des *pl. enlum. 651, fig. 2 ; Roitelet, bœuf de Dieu, berichot, roi-bertaud*, de *Belon ; Vaque-petone*, en Provence ; *Roi-bedelet, roi-bouti*, en Saintonge ; *Quiouquiou*, en Poitou ; *Arrepit*, en Guienne ; *Ratillon*, dans l'Orléanois ; *Pourbisson, roi de froidure*, en Bourgogne ; *Rebetre* ou *rebetrin*, en Normandie.

2.° Le ROITELET HUPPÉ ou ROITELET proprement dit, *Regulus cristatus, Calendula vulgò dicta.* C'est le *Parus sylvaticus* du plus grand nombre des Auteurs ; *Poul* ou *souci*, pl. enl. 651 ; fig. 3 ; *Soulcie, Sourcicle, etc.* de *Belon ; Rullo, Regillo, Fiorrancio*, des Italiens.

Le *roitelet huppé* est moins grand que le *troglodyte*, auquel l'usage a prévalu d'appliquer le nom de *roitelet ordinaire ;* celui-ci est plus commun dans nos campagnes, le brun est la couleur dominante de son plumage ; celle du *roitelet huppé* est un vert-olivâtre, et il est remarquable par une huppe d'une belle couleur auroré.

Le *roitelet huppé* est le plus petit de tous les oiseaux propres à l'Europe. M. *Mauduyt* dit qu'il échappe à travers les mailles de tous les filets et qu'il passe à travers les barreaux des cages : il a du bout du bec à celui de la queue trois pouces et demi ; l'envergure est de six pouces : les plumes qui couvrent le sommet de la tête sont longues, un peu effilées, d'une belle couleur aurore, mais plus jaune que rouge ; elles sont accompagnées de chaque côté d'une petite touffe de plumes noires : l'oiseau redresse à volonté ces plumes qui lui forment une couronne ou huppe très-éclatante ; le reste du plumage supérieur est d'un olivâtre nué de jaunâtre ; le plumage inférieur est d'un gris-roussâtre, teint d'olivâtre sur les côtés : sur chaque aile sont deux bandes trans-

versales blanchâtres ; les pennes des ailes et de la queue sont d'un gris-brun, bordées de blanchâtre intérieurement, et d'olivâtre du côté extérieur : le bec est effilé et noir ; les pieds et les ongles sont jaunâtres ; la huppe de la femelle est de couleur de citron, et elle n'a point de teinte jaune sur le dos.

M. *Mauduyt* observe que malgré la foiblesse de cet oiseau, l'espece en est répandue dans toute l'Europe, et même dans ses parties les plus Septentrionales : le *roitelet huppé* semble même être plus commun dans nos campagnes en hiver qu'en été, soit que dans cette derniere saison les feuilles qui le cachent le dérobent à notre vue, soit, comme il est plus probable, qu'il quitte en hiver les régions du Nord pour s'approcher des contrées tempérées. Cette conjecture est confirmée, dit encore M. *Mauduyt*, par l'observation d'une variété du *roitelet huppé*, qui se voit en Lorraine, et qui n'en differe que parce que les couleurs de la huppe et de tout le plumage sont moins vives, et par un trait transversal gris-blanc placé au-dessus de l'œil : ce *roitelet* ne vient en Lorraine qu'au fort de l'hiver et disparoît avec les grands froids. M. *Bequœur* pense que cette variété vient des pays du Nord quand le froid excessif l'oblige de s'éloigner. L'espece du *roitelet huppé* se trouve encore dans la plupart des contrées de l'Amérique Septentrionale ; M. *Brisson* a fait connoître le *poul* ou *soucî* de Pensilvanie ; *Edwards* a parlé du *roitelet couronné de rubis ; Catesby* le compte au nombre des oiseaux de la Caroline ; il se trouve aussi à la Louisiane. Leur huppe est d'un orangé-rouge fort vif ; les couleurs du plumage sont aussi plus foncées que dans l'espece de notre pays : ainsi l'influence des climats n'offre ici que des variétés de la même espece.

Les *roitelets huppés* se tiennent dans les bois, ils fréquentent aussi les parcs et quelquefois les haies dans les champs, et les charmilles dans les jardins ; ils voltigent de place en place ; ils grimpent le long des branches, s'y suspendent en tout sens, et cherchent en toutes saisons leur nourriture à la maniere du *troglodyte* : ils aiment à se percher au sommet des arbres les plus élevés, et principalement des chênes ;

ils nichent dans les forêts, quelquefois dans les ifs et les charmilles : leur nid ressemble à celui du *troglodyte* pour ses matériaux, sa figure et son entrée, il est encore plus petit : la ponte est de six à sept œufs ; les petits s'appellent *roitillons*. Les *roitelets huppés* se prennent à la pipée et au trébuchet ; ils sont très-gras en automne, et ils passent pour un mets encore plus délicat que le *troglodyte ;* ils mangent alors, outre des insectes, de différentes sortes de baies. M. *Mauduyt* dit qu'on peut les nourrir en cage, en leur donnant la même nourriture qu'au *rossignol ;* qu'ils plaisent par leur petitesse, leur vicacité et l'éclat de leur huppe, et qu'on s'est mépris en leur attribuant comme au *troglodyte*, une sorte de chant qui n'est qu'un petit cri, même plaintif.

ROITELET JAUNE des *Glanures* d'*Edwards*. Voyez FIGUIER BRUN et JAUNE.

ROITELET-MÉSANGE ; *Mésange huppée* de Cayenne, *pl. enl. 108, fig. 2.* Ce petit oiseau qui se trouve à Cayenne, a par sa taille, par quelques plumes d'un jonquille pâle au sommet de la tête, quelque rapport avec le *roitelet huppé ;* mais il en a plus encore avec les *mésanges*, par son bec moins effilé, plus court et plus décidément en forme de coin que le bec du *roitelet ;* sa longueur n'est guere que de trois pouces : le plumage supérieur est d'un brun-verdâtre ; la gorge et le devant du cou sont d'un cendré clair ; le reste est d'un vert-jaunâtre ; le bec et les pieds sont d'un brun clair.

ROLLE DE CAYENNE. *Voyez* GRI-VERT. A l'égard du *rolle de la Chine*, Voyez ROLLIER DE LA CHINE.

ROLLIER, en Latin *Galgulus ;* beaucoup d'Auteurs disent *Garrulus*, et d'autres *Cornix*. Genre d'oiseaux qui ont beaucoup de rapport avec les *geais*, mais ils en different par la forme du bec et la disposition des plumes qui couvrent les narines ; les caracteres propres aux oiseaux de ce genre sont le bec en cône, alongé, droit, et son bout un peu tourné vers le bas ; les plumes de la base du bec tournées en arriere et laissant les narines à découvert ; quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un derriere,

tous séparés environ jusqu'à leur origine ; les cuisses couvertes de plumes jusqu'au genou. M. *Mauduyt* observe que les oiseaux de ce genre appartiennent en général aux climats chauds de l'Ancien Continent, et que les especes en paroissent bien moins multipliées en Amérique.

ROLLIER, *pl. enl. 486*, ou ROLLIER D'EUROPE. C'est la *corneille bleue d'Ewdards ; le geai de Strasbourg*, vulgairement et très-improprement. Il est à peu près de la grosseur du geai ; sa longueur, prise du bout du bec à celui de la queue, est d'un pied ; son envergure, de deux : le bec est noirâtre, nué de jaune à sa base ; les jambes et les pieds sont d'un jaunâtre sale ; les ongles, noirâtres : le plumage est d'un bleu d'aigue-marine, changeant en vert sombre sur la tête et le derriere du cou ; la couleur d'aigue-marine est variée de lignes plus claires sur la gorge et le devant du cou ; la même teinte regne sur tout le plumage inférieur : le dos et les plumes scapulaires sont d'un fauve clair ; le croupion est varié de vert et de bleu-violet ; les grandes couvertures de la queue sont d'un vert obscur ; les petites couvertures du dessus de l'aile sont d'un violet luisant ; les grandes couvertures de cette partie sont de couleur d'aigue-marine, mais les plus proches du corps tirent sur le vert sombre, et les plus éloignées sont terminées de bleu-violet, leur tige est noire ; l'aile est composée de vingt-trois pennes, de la quatrieme à la dix-neuvieme la teinte est à leur origine d'un bleu d'aigue-marine ; tout le reste du pennage est noir, excepté les trois pennes les plus voisines du corps, qui sont d'un fauve clair à l'extérieur : la queue est composée de douze pennes, dont la teinte est d'aigue-marine, tant en dessus qu'en dessous, mais plus ou moins variées par une nuance de vert obscur.

Ce *rollier* ne paroît que rarement dans les provinces Septentrionales de la France, et notamment aux environs de Strasbourg (quoiqu'on l'ait nommé *geai de Strasbourg*, d'après *Gesner*, qui en avoit reçu un tué aux environs de cette ville) ; il est au contraire plus commun dans nos provinces Méridionales, et il est connu pour passer deux fois à Malte au

printemps et à l'automne ; il se retire sur les côtes d'Afrique, ou il en revient, suivant les saisons de son passage. M. *Mauduyt* dit en avoir vu un assez grand nombre qui étoient exposés en vente au marché de Rome : cet Ornithologiste présume que nombre de ces oiseaux se portent vers le Nord de l'Europe, sans se fixer dans les pays intermédiaires, et que ceux qu'on y voit ont été ou surpris dans le moment du passage, ou retenus par quelque circonstance particuliere. On prétend que dans le Nord les *rolliers* nichent sur les bouleaux de préférence à tout autre arbre, et qu'à Malte où les arbres leur manquent, ils font leur nid dans des trous en terre ; ainsi les circonstances détermîneroient leur instinct. M. *Brisson* dit que le *rollier* se nourrit d'insectes et principalement de scarabées. M. *Mauduyt* estime qu'à juger du bec de ces oiseaux par sa force, on le croiroit propre à entamer différens fruits, à détacher des baies, et même à casser du grain, ou au moins à l'avaler : en effet, différens Naturalistes assurent que le *rollier* vit de baies aussi bien que d'insectes ; qu'il s'abat sur les terres nouvellement ensemencées, et qu'il y ramasse et avale les grains. Le *rollier* est un oiseau plus sauvage que le geai et la pie ; on assure qu'il préfere les bois les moins fréquentés et les plus épais ; il ne paroît pas qu'on ait encore pu l'apprivoiser ni lui apprendre à parler ; cependant la beauté de son plumage doit être un sûr garant des tentatives qu'on aura faites à cet égard.

ROLLIER D'ABYSSINIE, *pl. enl. 626.* Il a la taille et les couleurs du *rollier d'Europe ;* les teintes en sont distribuées de même, mais elles sont et plus vives et plus éclatantes ; il en differe encore parce que son bec est entouré de petites plumes blanchâtres, et parce que les deux pennes externes de sa queue se prolongent chacune en un filet à barbes courtes, et qu'elles dépassent les autres plumes de cinq pouces ; enfin le bec est plus long et sa partie supérieure plus crochue. M. *Mauduyt* observe que le *rollier* du Sénégal, *pl. enl. 326*, n'est qu'une variété du précédent ; dans celui du Sénégal la couleur du dos remonte jusqu'à l'occiput.

ROLLIER D'ANGOLA, *pl. enl. 88.* Il a les deux longues plumes latérales de la queue comme le *rollier d'Abyssinie;* il est à peu près coloré comme notre *rollier d'Europe*, il en a aussi la taille; le bec et les ongles sont noirâtres; les pieds, gris. M. *de Montbeillard* présume que le *rollier d'Angola* n'est que la seule et même espece du *rollier* de Mindanao ou le *cuit;* que l'un peut être le mâle et l'autre la femelle, ou l'un le jeune et l'autre le vieux. Le *rollier* de Mindanao, *pl. enl. 285*, a les plumes latérales égales; et sa couleur dominante est un vert foncé, avec des nuances sur les ailes et la queue, d'un violet et d'un bleu beaucoup plus vifs que dans celui d'Abyssinie: le bec, les ongles et les pieds sont comme dans ce dernier. Il se trouve non-seulement dans l'isle de Mindanao, mais encore au Bengale.

ROLLIER DE LA CHINE, *pl. enl. 620*, ou ROLLE DE LA CHINE. M. *de Monbeillard* sépare le *rolle de la Chine* des *rolliers*, et le place entre ces oiseaux et les *geais*, parce que quoiqu'il ait les caracteres des *rolliers* (par la forme du bec et des pieds) il se rapporte au *geai* par sa huppe, par sa queue étagée, par ses ailes plus courtes et par le nombre des plumes dont elles sont composées.

Le *rolle de la Chine* est un peu moins gros que notre geai, quoique d'une forme plus alongée; du bout du bec à celui de la queue il a douze pouces et demi; l'envergure est de quinze pouces: l'iris et le bec sont d'un beau rouge; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un rouge pâle: le plumage supérieur est d'un vert clair et gai; les plumes du sommet de la tête sont prolongées et forment une huppe rabattue en arriere; il y a une bande noire et transversale sur chaque joue: le plumage inférieur est d'un blanc-jaunâtre, mêlé d'une teinte de vert; les cuisses sont grises: chaque aile a dix-huit plumes, et la queue en a douze; leur couleur est une teinte marron plus ou moins nuée d'olivâtre; quelques pennes offrent du noir et sont terminées de blanc plus ou moins pur: on observe cependant que les deux pennes du milieu de la queue offrent le même vert que le dos.

ROLLIER DE MADAGASCAR, *pl. enl.* 501. Il est un peu plus gros que notre *rollier*, mais son bec est plus court, plus épais et plus large, de couleur de chair; les pieds sont bruns; tout son plumage est d'un pourpre changeant à reflets bleus ou violets suivant les aspects.

ROLLIER DE MINDANAO. *Voyez* ci-dessus à l'*article* ROLLIER D'ANGOLA.

ROLLIER DE PARADIS. C'est l'*oiseau de paradis de couleur d'or*, d'*Edwards*. *Linnæus* le regarde comme un *coracias*: M. *Brisson* l'appelle *troupiale des Indes*: enfin M. *de Montbeillard* place cet oiseau des Indes Orientales entre les *oiseaux de paradis* et les *rolliers*.

Le *rollier de paradis* est beaucoup plus petit que notre merle: le bec est d'un brun-roussâtre, noir à l'extrémité: tout le plumage supérieur est d'un bel orangé; les petites plumes qui entourent le bec et la gorge sont, ainsi que la queue, d'un noir de velours; le reste du plumage inférieur est d'un beau jaune, ainsi que les ailes. Cette description, d'après *Edwards*, est incomplete.

ROLLIER DES ANTILLES. *Voyez* PIE DES ANTILLES.

ROLLIER DES INDES, *pl. enl.* 619. On ignore à quelle contrée de l'Inde ce *rollier* appartient; il est à peu près de la grosseur de celui d'Europe, mais il a le bec plus large et plus gros: le bec et les pieds sont jaunâtres; les ongles, noirâtres; la tête et le derriere du cou sont bruns; tout le dessus du corps est d'un vert sombre; la gorge, d'un bleu d'émail; le reste du plumage inférieur est de couleur d'aigue-marine: le dessus des ailes est d'un bleu-noirâtre, avec une large bande transversale de couleur d'aigue-marine, claire sur leur milieu; la queue à son origine est d'un vert clair, qui se fonce et devient noirâtre vers l'extrémité.

ROLLIER DU MEXIQUE, de M. *Brisson*. *Seba* dit que c'est un *merle*: il est à peu près de la grosseur du geai: le plumage supérieur est d'un gris-roussâtre; l'inférieur est, ainsi que les ailes, d'un gris clair, varié de couleur de feu.

ROLLIER DU SÉNÉGAL. *Voyez à l'article* ROLLIER D'ABYSSINIE.

ROMARIN ou ENCENSIER, *Rosmarinus hortensis, angustiore folio*, C. B. Pin. 217; *Rosmarinus officinalis*, Linn. 33; *aut coronarius, fruticosus, sive nobilior, angustiore folio*, J. B. 2, 25. C'est un arbrisseau qui naît abondamment et sans culture dans les pays chauds et secs, comme en Espagne, en Italie, en Languedoc et en Provence; on le cultive aussi dans les jardins : sa racine est menue et fibreuse, elle pousse une tige en arbrisseau à la hauteur de trois ou quatre pieds, divisée en plusieurs rameaux, longs, grêles, cendrés, garnis de feuilles opposées, étroites, d'un vert-brun en dessus, blanchâtres en dessous, peu succulentes, d'une odeur forte, aromatique, agréable et d'un goût âcre : ses fleurs qui paroissent en Avril, Mai et Juin, sont en gueule, petites, mais fort nombreuses, deux à trois par pédicules, mêlées parmi les feuilles; chacune d'elles forme un tuyau, découpé par le haut en deux levres, de couleur bleu pâle ou tirant sur le blanc, d'une odeur plus douce que celles des feuilles : à ces fleurs succedent des semences menues, arrondies, jointes quatre ensemble et enfermées dans une capsule qui a servi de calice à la fleur.

On connoît d'autres sortes de *romarins*, dont l'une a les feuilles semblables au fenouil, et la graine blanche sentant la résine : une autre a sa graine noire : une autre qui croît parmi les rochers, est presque toujours stérile. A l'égard du *romarin sauvage* de Bohême, *Rosmarinus sylvestre Bohemicum*, c'est le *myrte* du Brabant, *Voyez cet article.*

Toute cette plante sent un peu le *camphre* ou l'*encens.* Le *romarin* a été connu de tout temps à cause de son utilité, et parce qu'on l'employoit autrefois dans les couronnes ou chapeaux de fleurs. Il est d'usage en certains pays de mettre dans la main des morts une branche de *romarin;* et des personnes ont avancé que lorsqu'on ouvroit le cercueil au bout de plusieurs années, cette branche se trouvoit avoir végété au point que les feuilles couvroient toute la surface du cadavre ou du squelette....

Le *romarin* vient de bouture, et à toute sorte d'exposition; il veut seulement une bonne terre, et prend

telle forme que l'on souhaite, sur-tout quand il a été multiplié de plants enracinés : les grands froids lui sont contraires et le font périr, de même que si on lui met du fumier au pied. On a soin d'accélérer son accroissement, et de le rendre plus dur aux intempéries des saisons, en coupant les sommités de ses rameaux.

On ne se sert ordinairement en Médecine que des feuilles et des fleurs de cet arbrisseau, mais on doit préférer celui qui croit aux environs de Narbonne en Languedoc; son odeur est plus agréable. Etant pris intérieurement, il fortifie le cerveau; il est bon contre l'épilepsie, la paralysie et les vapeurs hystériques. M. *Bourgeois* dit que c'est aussi un excellent emménagogue qu'on fait entrer dans la plupart des infusions, des décoctions et des vins contre la suppression des regles et les pâles couleurs des jeunes filles : l'eau, où les feuilles et les fleurs du *romarin* ont macéré pendant la nuit, est bonne pour la jaunisse et les fleurs blanches; elle fortifie la mémoire et la vue. On fait par infusion un *vin de romarin*, qui convient dans les affections des nerfs; on prescrit aussi ce même remede pour la stérilité.

La liqueur appelée *eau de la Reine de Hongrie*, est tirée, par la distillation, des fleurs et des calices de cette plante, mis en digestion dans l'esprit de vin; on y ajoute quelquefois les jeunes feuilles pour la rendre plus forte, Tout le monde sait que cette eau s'emploie avec succès dans les défaillances, dans les étourdissemens, dans les vertiges, et dans les vapeurs hystériques et hypocondriaques; on en prend une petite cuillerée dans un verre d'eau.

Les Apothicaires tiennent dans leurs boutiques une eau distillée, une conserve et un miel de *romarin*; ce miel est connu sous le nom d'*anthosat*. Le *romarin* produit aussi par la distillation une huile essentielle, qui est merveilleuse pour les affections du cerveau et de la matrice : *Boerhaave*, *Traité des plantes du Jardin de Leyde*, la regarde comme le meilleur remede contre l'épilepsie, et pour procurer l'écoulement des regles. Cette huile est excellente, sur-tout contre les vertiges qui attaquent fréquemment les vieillards.

On fait usage extérieurement des feuilles de *romarin* bouillies dans du vin, pour fortifier les nerfs et les jointures, les parties foibles et les membres paralytiques, et pour résister à la gangrene. On en brûle dans les Hôpitaux, conjointement avec les baies de *genievre*, pour corriger l'air corrompu par les mauvaises exhalaisons, et pour détourner les odeurs contagieuses.

ROMARIN FAUX. C'est une espece de *thymelée* qui se trouve aux Isles sous le Vent; elle passe pour pectorale. Cette plante n'a donc point le caractere du *romarin*, elle n'en a que le port. Ses fleurs, dit M. *Desportes*, sont monopétales, en entonnoir, petites, blanches; ses fruits, ovales, pleins de suc; ils contiennent une semence oblongue.

ROMPT-PIERRE. *Voyez à l'article* SAXIFRAGE.

RONAS. *Voyez* RACINE D'ARMÉNIE.

RONCE, *Rubus*. Il y a deux especes de *ronces* principales; savoir, la *ronce ordinaire* et le *framboisier*: on a nommé celui-ci, *ronce du mont Ida*; j'en ignore la raison, dit M. *Duhamel*, car les *framboisiers* croissent naturellement dans toute la Zone tempérée; on en trouve aussi beaucoup dans la Zone glaciale et, comme on peut le présumer, dans la Zone torride: ces plantes sont sarmenteuses et vivaces.

La fleur des *ronces* est une fleur en rose. Le pistil de ces fleurs est formé d'un grand nombre d'embryons rassemblés en forme de tête, et d'un pareil nombre de styles qui partent des côtés des embryons.

Ces embryons deviennent de petites baies succulentes, qui sont presque toujours réunies les unes aux autres, et qui forment toutes ensemble ces fruits qu'on nomme *ronces* et *framboises*.

La forme des feuilles de ces arbrisseaux varie, mais la plupart des *ronces* les ont composées de trois ou cinq grandes folioles dentelées par les bords, et qui sont attachées aux extrémités d'une queue commune. Toutes les *ronces* ont leurs feuilles posées alternativement sur les branches.

Les RONCES proprement dites, *Rubus vulgaris, fructu nigro*, C. B. Pin. 479; Tourn.; *Rubus fruticosus*, Linn. 707. Elles poussent de grandes branches, ou

plutôt des jets ou tiges, pliantes, sarmenteuses, dont les unes se rament dans les buissons, et les autres rampent à terre : elles prennent racine dans les endroits où elles touchent immédiatement la terre ; elles sont vertes, rougeâtres, anguleuses, moëlleuses, garnies d'aiguillons fort piquans et crochus, qui s'attachent fortement aux habits des passans. La coupe transversale de la tige de la *ronce* est un véritable pentagone ; cinq lignes paralleles forment cinq cannelures très-distinctes sur la tige de la *ronce ;* et sur ces cannelures sont rangées les feuilles, ce qui forme une sorte de quinconce.

Les FRAMBOISIERS, *Rubus Idæus, spinosus, fructu rubro*, C. B., Tourn., ne rampent point : leurs branches ou tiges sarmenteuses se tiennent droites, et croissent à la hauteur d'un homme ; elles sont tendres, vertes, moëlleuses, rondes, garnies de petits aiguillons qui ne sont gueres piquans. Leur culture est simple, elle ne consiste qu'à les labourer et à couper les branches qui ont produit du fruit pendant quelques années, parce qu'il pousse de nouveaux jets, plus vigoureux. C'est avec ces drageons qu'on peut aisément multiplier les *framboisiers :* leur racine est vivace ; les feuilles inférieures sont ailées, légérement blanches en dessous : les fleurs sont blanches ; les fruits sont ou rouges, ou blancs et odorans.

Les *ronces des haies, Rubus cæsius*, Linn. 706, donnent des fruits rouges dans leur primeur, bleuâtres dans leurs maturité et semblables aux mûres, on les nomme *mûres de renard ;* elles sont fades en comparaison des mûres véritables. Les feuilles sont ternées ou pinnées.

Les *ronces de bois, Rubus fruticosus*, donnent des fruits qui dans leur maturité sont noirs. Les tiges de ces dernieres sont plus fortes et moins couchées que celles des haies ; la plupart de leurs feuilles sont composées de trois ou cinq folioles blanchâtres et cotonneuses en dessous ; l'impaire est pétiolée et écartée ; les fleurs sont blanches et en bouquet.

Le fruit des *ronces* rougit le papier bleu, presque aussi vivement que l'alun, ce qui prouve qu'il contient un acide assez développé, et ce qui rend en

même temps ces fruits astringens, détersifs et absorbans. Les feuilles sont presque aussi dans le même cas ; étant mâchées elles nettoient les ulceres des gencives, de la bouche, et affermissent les dents. Ces mêmes feuilles, appliquées sur les dartres et les hémorroïdes, les mortifient et les guérissent ; appliquées sur les vieilles plaies et sur les ulceres des jambes, elles les guérissent en peu de temps. On fait avec les sommités tendres des *ronces*, un excellent gargarisme et un sirop qui s'emploient avec succès dans les maux de gorge et l'esquinancie, pour en tempérer l'inflammation ; une tisane aigrelete, qui est très-utile dans les fievres ardentes, putrides, bilieuses, etc. Les fruits de *ronce* bien mûrs et bien noirs sont rafraîchissans et appaisent aussi la soif ; on peut les substituer aux mûres domestiques. On s'en sert en Provence pour colorer le vin muscat blanc, et pour faire le vin muscat rouge de Toulon.

On peut élever par curiosité la *ronce à fruit blanc*, celle qui est sans épines et celle dont les feuilles sont panachées. L'espece qui mérite vraiment d'être cultivée est celle à fleur blanche et double, car depuis le mois de Juin jusqu'aux premieres gelées, elle produit des fleurs larges comme un petit écu, d'un beau blanc, et qui sont aussi belles que les *renoncules* semi-doubles ; ces fleurs sont disposées par rameaux.

On cultive les *framboisiers* à cause de leur fruit, qui a beaucoup de parfum, et dont la saveur est également fine et flatteuse : on le mange cru, mêlé avec les fraises et les groseilles ; on en fait des confitures agréables, des gelées, des compotes, des conserves, des dragées, du sirop, du vinaigre ; enfin ce fruit entre dans la composition de plusieurs ratafias. On prépare avec les *framboises*, le sucre et l'eau commune, une boisson appelée *eau de framboises*, fort en usage dans les grandes chaleurs de l'été : elle est aussi agréable que l'*eau de fraises*, et appaise de même la soif, réprime la chaleur de l'estomac, et excite les urines. Quelques *framboises* infusées dans le vin, lui communiquent un goût agréable et une odeur délicieuse. Ce vin qui est cordial et stomachique, est utile dans les vomissemens qui viennent de la foiblesse

et de l'atonie de l'estomac. Ces sortes de fruits mûrs, rouges ou blancs, ne peuvent se conserver quelques jours sans être confits, car ils moisissent bientôt, et les vermisseaux qui y naissent, les gâtent et les mangent. (Il est même assez rare de trouver des *framboises*, quoique fraîches, qui ne soient remplies de petits vers blancs, ce qui dégoûte beaucoup de personnes de ce fruit, qui est d'ailleurs délicieux : si on met tremper les *framboises* dans l'eau fraîche, on voit aussi-tôt sortir une grande quantité de ces vers ; mais les fruits perdent un peu de leur fumet par la lotion, dit M. *Bourgeois.*) Si on fait fermenter ces fruits, on en tire un vin très-fort et agréable ; et par la distillation, on en retire une liqueur très-spiritueuse. Les feuilles de *framboisier* ont les mêmes propriétés que celles de la *ronce.*

Le *framboisier du Canada, à fleur en rose*, et le *framboisier de Pensilvanie*, se font remarquer par de très-jolies fleurs d'une vive couleur pourpre-violet, et méritent d'être cultivés dans les bosquets de la fin du printemps. L'espece du Canada a la tige haute de cinq à six pieds, droite, dure, rameuse, sans aiguillons ; les feuilles sont palmées, anguleuses et crénelées ; les fleurs, assez grandes et odorantes. C'est le *Rubus odoratus*, Linn. 707.

Il y a encore une *ronce* sans épines, qui est le *Rubus hircinus aut inermis* (*chamæbatus*), qui croît aux lieux montagneux : ses tiges ne sont hautes que de deux ou trois pieds.

RONCE. *Voyez* RAIE BOUCLÉE.

RONDE (la tortue), *Testudo orbicularis aut testâ orbiculatâ, planiusculâ, pedibus palmatis*, Linn. Cette *tortue* qui se trouve dans les contrées Méridionales de l'Europe, a l'écaille du dos (la carapace) petite, d'une figure arrondie, aplatie et sans aucune échancrure : l'écaille du dessous (le plastron) est fendue en deux dans sa partie postérieure ; les doigts des pieds sont réunis par une membrane commune en forme de plante orbiculaire ; les ongles, assez forts et longs, cinq aux pieds de devant et quatre à ceux de derriere ; la queue est très-courte : la carapace est recouverte en son disque de treize lames distribuées

sur trois rangs, d'une véritable écaille, unies, claires, mais parsemées de petites taches roussâtres.

RONDELLE. *Voyez* CABARET.

RONDELLE, *Chætodon rotundus*, Linn. Poisson du genre du *Chétodon*. Il se trouve dans la mer des Indes: son corps, dit *Linnæus*, est d'une forme arrondie et marqué de cinq bandes transversales d'une couleur pâle; la nageoire dorsale est garnie de vingt-trois rayons épineux, et seulement de trois flexibles; les pectorales en ont chacune dix; les abdominales, six, dont un épineux; celle de l'anus en a quatorze, dont les deux antérieurs épineux. Notre Auteur n'a rien dit de la nageoire de la queue de ce poisson.

RONDETTE. *Voyez* LIERRE TERRESTRE.

RONDIER. Espece de *palmiste* qui croît dans toutes les Indes et en Asie; les Chinois forment avec sa feuille des éventails dont ils se servent, ainsi que les Perses. M. *Adanson* dit que le *rondier* se trouve aussi en quantité le long du Niger; les Negres le nomment *ronn* (*Carimpana*, Hort. Malab. vol. 1.); son tronc est gros et fort droit, il est semblable à une colonne de cinquante à soixante pieds de hauteur: il sort de son extrémité supérieure un faisceau de feuilles qui en s'écartant forment une tête ronde; chaque feuille représente naturellement un éventail de cinq à six pieds d'ouverture, porté sur une queue de même longueur; les fleurs de cet arbre sont mâles ou femelles; les mâles sont stériles: les fleurs femelles se changent en fruits qui se succedent presque pendant toute l'année, ils sont pour l'ordinaire de la grosseur d'un melon arrondi; leur enveloppe est un peu coriace et épaisse comme un fort parchemin; la chair qu'elle recouvre est jaunâtre, pleine de filamens attachés à trois gros noyaux qui en occupent le milieu. Les Negres aiment beaucoup ces sortes de fruits, sur-tout quand ils sont cuits sous la cendre, car ils ont alors une saveur de coins, et leur odeur quoique forte est agréable.

RONDIRE ou RONDINE. C'est le *pirapede*.

ROPOSA, par les Portugais. C'est le *sarigue*, Voyez *ce mot*.

ROQUAMBOLE. *Voyez à l'article* AIL.

ROQUET de *du Tertre*. Espece de lézard qui se trouve dans les petites isles qui sont placées dans les culs de sacs de la Guadeloupe : ce lézard a tout au plus un pied de longueur totale ; les pattes antérieures sont plus longues que les postérieures : le cou est aussi gros que le tronc ; il a les yeux forts étincelans et vifs ; sa peau est de couleur de feuille-morte, tiquetée de points jaunes et noirâtres : il porte la queue retroussée en arcade sur le dos, au lieu que tous les autres lézards la portent traînante à terre, et il tient toujours la tête élevée en l'air : il est si agile qu'on le voit toujours sauter ; et malgré sa pétulance il est d'un caractere assez doux, il s'approche volontiers de l'homme, semble prendre plaisir à le considérer, en sorte qu'il s'arrête aux lieux où il en rencontre. Si on le poursuit et qu'il soit fatigué, il ouvre aussitôt sa gueule et tire, en haletant comme un petit chien de chasse, sa langue qui est large et fourchue ; il se nourrit d'insectes : on prétend qu'il se fourre aussi dans la terre pour y manger les œufs des autres lézards et des tortues qui s'y trouvent.

ROQUET. Nom donné à une race de petits *chiens* ordinairement importuns et aboyeurs. *Voyez à l'article* CHIEN.

ROQUETTE, *Eruca planta*. Plante de la famille des *Cruciferes*, et dont on distingue plusieurs especes. Nous rapporterons ici les deux principales ; l'une cultivée et l'autre sauvage. Elles sont annuelles.

1.° La ROQUETTE DES JARDINS, *Eruca latifolia, alba, sativa, Dioscoridis*, C. B. Pin. 98 ; Tourn. 227 ; *Brassica eruca*, Linn. Sa racine est blanche, ligneuse, menue et d'une saveur âcre ; ses tiges sont hautes d'environ deux pieds, un peu velues et rameuses ; ses feuilles sont longues, pétiolées, ailées ou en lyre, avec un lobe terminal assez grand, verdâtres, presque glabres, tendres, lisses et de même saveur piquante que la racine : aux sommités des tiges naissent des fleurs en croix, de couleur bleue, tirant sur le blanc, rayées de violet-noirâtre et soutenues par des calices velus. A ces fleurs succedent des siliques longues d'un pouce, droites, un peu comprimées et terminées par une corne en fer de lance, longue de trois ou quatre lignes ;

lignes ; ces siliques sont divisées en deux loges par une cloison longitudinale, et remplies de quelques semences jaunâtres, plus grosses que celles de la moutarde et moins rondes. (Il y en a une variété dont les fleurs sont d'un jaune très-pâle et marquées de veines noirâtres.)

L'odeur et la saveur de cette plante sont fortes et désagréables, cependant en Italie on la recherche pour la mêler dans les salades, à dessein d'en relever le goût : on la seme dans les jardins et dans les champs ; ses graines et ses feuilles sont d'usage. Elle croît naturellement en Espagne, dans les parties Méridionales de la France, dans la Suisse et en Autriche.

2.° La ROQUETTE SAUVAGE, *Eruca sylvestris*, Dod. Pempt. 708 ; *et major, lutea, caule aspero*, Bauh. Pin., Tourn. ; *Brassica erucastrum*, Linn. 932 ; *Eruca tenuifolia perennis, flore luteo*, J. B. 2, 861. Celle-ci croît contre les murailles, aux lieux incultes et sablonneux, dans les régions tempérées et Australes de la France ; elle a une odeur entiérement fétide et désagréable : sa racine est assez longue, grosse et blanche ; ses tiges sont hautes d'un pied et demi ou deux pieds, un peu rameuses, légérement striées, feuillées, rudes au toucher vers leur base, très-glabres dans leur partie supérieure : ses feuilles sont fort découpées comme celle du pissenlit, vertes, lisses, d'une saveur brûlante, semblables à celle de la *roquette des jardins* : ses fleurs sont jaunes et un peu odorantes, assez grandes et non veineuses comme dans l'espece précédente ; il leur succede des siliques anguleuses, glabres, unies, longues de deux pouces, terminées par une corne un peu aplatie, légérement arquée et longue de quatre à six lignes : ces siliques sont remplies de graines semblables à celles de la moutarde sauvage, d'un goût âcre et un peu amer, ainsi que toute la plante.

L'odeur et la saveur de la *roquette cultivée* est plus douce, et sa vertu plus foible, c'est pourquoi on la mêle souvent dans les alimens ; mais la *roquette sauvage* est préférable en Médecine.

La *roquette* est d'une nature toute différente de la laitue, c'est pourquoi les Anciens avoient coutume

de les mêler dans les alimens, afin de les tempérer l'une par l'autre : si les Italiens mettent de cette plante dans leurs salades, c'est plutôt à cause de ses vertus que de sa saveur ; car, selon le témoignage des Médecins et même des Poëtes, elle porte à l'amour, c'est pourquoi

Martial dit, . . *Et Venerem revocans eruca morantem.*
Columelle, . . *Excitat ad Venerem tardos eruca maritos.*
et Ovide, . . *Nec minùs erucas jubeo vitare salaces.*

Toutes les parties de cette plante étant mangées excitent l'appétit, elles aident la digestion, provoquent l'évacuation de l'urine et de la semence ; en un mot on les emploie dans les compositions destinées à provoquer l'acte vénérien. La *roquette*, et sur-tout la graine, est encore utile dans le scorbut et dans quelques maladies chroniques, soit qu'on mange cette plante toute crue, soit qu'on en boive le suc seul ou dans le vin, soit qu'on la fasse bouillir dans les bouillons ou dans les apozemes, soit qu'on la mâche ; enfin elle produit l'effet des salivaires et des sinapismes dans la paralysie et l'apoplexie.

Les Botanistes distinguent encore une autre espece de ROQUETTE SAUVAGE ou ROQUETTE DES CHAMPS, ou MASSE AU BEDEAU, *Erucago segetum*, Tourn. 232 ; *Eruca Monspeliaca, siliquâ quadrangulâ echinatâ*, C. B. Pin. 99 ; *Bunias erucago*, Linn. Elle croît aux environs de Montpellier, entre les blés et dans d'autres lieux chauds : sa racine est longue d'un pied et fibreuse, ainsi que ses tiges qui sont rudes, rameuses et purpurines ; les feuilles radicales sont étendues par terre, oblongues, étroites, velues et rudes : celles des tiges sont jointes deux à deux ou trois à trois ; ses fleurs sont petites, à quatre pétales disposés en croix et jaunâtres ; il leur succede des fruits ressemblans à une masse épineuse, et qui renferment trois ou quatre semences arrondies et garnies d'un petit bec. Cette plante est incisive et sternutatoire.

La ROQUETTE DE MER est la *cakile*. Voyez *ce mot*.

On nous apporte quelquefois de Saint-Jean-d'Acre, à dix lieues de Jérusalem, beaucoup de cendres de *roquette* (ou d'une plante qu'on nomme ainsi), et

que les Marchands appellent *cendres du Levant*, *Cinis Orientalis* : il en vient aussi de Tripoli et de Syrie, mais elle ne contient pas tant de sel que l'autre : on s'en sert pour faire du savon et du verre, comme des cendres de *fougere* et de *soude*, Voyez *ces mots*. Les Verriers et les Savonniers s'en servoient beaucoup autrefois avant le grand commerce de la *soude*; mais l'on en trouve rarement aujourd'hui chez les Marchands, encore n'est-elle souvent qu'un mélange de cendres de bois et de potasse, ou de cendres gravelées et d'un peu de soude, ou de sel de verre.

ROQUETTE. *Voyez* PERDRIX-GRISE (petite).

RORQUAL, *Balæna musculus*. Espece de *baleine* qui se voit dans le Groënland ; sa mâchoire inférieure qui est beaucoup plus large et plus avancée que la supérieure, est terminée en demi-cercle. On distingue une excroissance droite, triangulaire et prolongée sur la queue.

ROSE. *Voyez au mot* ROSIER.

ROSE DE CHIEN OU D'ÉGLANTIER. *Voyez le mot* ROSIER SAUVAGE à la suite de l'*article* ROSIER.

ROSE-GUELDRE, nommée improprement par les Jardiniers *rose-diete*. Voyez OBIER.

ROSE DE JÉRICO, *Rosa Hierocontina; Thlaspi Rosa de Hiericho dictum*, Moris. Hist. Oxon. 328; Tourn. Cette plante appelée ainsi fort improprement, est une sorte de *thlaspi* qui croît dans l'Arabie déserte aux lieux sablonneux, sur les rivages de la mer Rouge, d'où elle nous est apportée seche; quoiqu'on l'ait appelée *rose de Jérico* elle n'est point une *rose*, et l'on n'en trouve point autour de *Jérico*. *Lémery* dit que c'est une petite plante haute d'environ quatre doigts, ligneuse, rameuse, ayant la figure d'un petit globe de couleur cendrée : ses feuilles sont petites, longuettes, découpées et velues ; ses fleurs sont à quatre pétales, petites, disposées en croix dans des épis, blanches ou de couleur de chair ; sa semence est arrondie, rougeâtre et âcre au goût ; sa racine est simple, grosse et ligneuse. Pendant que cette plante est encore en vigueur dans la terre, elle paroît en bouquet ; mais à mesure qu'elle se seche, ses rameaux s'entrelacent les uns dans les autres, et les extrémités se

courbant en dedans se réunissent à un centre commun et composent une espece de petit buisson en forme de globe : telle est la *rose de Jérico*. Des Charlatans font accroire au peuple qu'elle ne doit s'ouvrir ou s'étendre qu'au jour de Noël ; ils la recommandent aux femmes enceintes, en leur prédisant que dans les douleurs de l'accouchement, si elles mettent cette *rose* tremper quelque temps dans de l'eau, elles verront alors ses rameaux s'écarter peu à peu, s'épanouir, et ses fleurs se développer agréablement, ce qui les soulagera et les facilitera beaucoup dans leur travail : mais cet épanouissement n'est point périodique, et la *rose de Jérico* ne connoît point la différence des sexes qui lui sont étrangers ; elle n'est sensible qu'aux impressions de l'air et de l'humidité. En quelque temps que cette plante soit humectée, par un homme, une femme ou une fille, la *rose de Jérico* produira le même phénomene, et dès qu'on la retirera de l'eau elle se séchera et se refermera comme auparavant. Cette plante exposée à l'air peut servir d'*hygrometre ;* ainsi en temps sec elle se resserre, et à l'approche d'un temps pluvieux, sur-tout quand ses vaisseaux sont remplis d'eau, elle se gonfle et se développe. Les fruits secs de plusieurs especes de *mesembryanthemum* se comportent de même.

ROSE D'OUTREMER ou TREMIERE. *Voyez* MAUVE.

ROSEAU ou CANNE, *Arundo*. C'est un genre de plantes étamineuses qui, selon *Lémery*, ni differe du *gramen* que par la grandeur de ses tiges et de ses feuilles. Les fleurs des *roseaux* sont enveloppées de poils, les balles servent de calice et de corolle, et contiennent une ou deux ou un plus grand nombre de fleurs, selon les especes ; ce qui fait que plusieurs *roseaux* semblent se confondre avec les *agrostis* qui ont des poils à la base de leurs fleurs. Nous en citerons ici trois especes principales ; savoir :

1.° Le ROSEAU DE MARAIS ou ROSEAU A BALAI, *Arundo vulgaris, palustris*, J. B. ; *et Canna sepiaria*, Tabern. Icon. ; *Arundo phragmites*, Linn. 120. Cette plante qui croît dans les endroits marécageux et dans les fossés fangeux, a des racines nombreuses, longues, nouées, traçantes et vivaces, qui poussent

plusieurs tiges hautes de quatre à six pieds et même davantage, plus menues que le petit doigt, nouées et vides : il sort de ses nœuds des feuilles longues de plus d'un pied, larges d'un pouce, roides, un peu rudes au toucher, enveloppant en partie leur tige ; ses fleurs naissent par paquets en leurs sommités, petites, molles, composées d'étamines qui sortent d'un calice à écailles, de couleur purpurine d'abord ; puis ces paquets se développant, s'alongent, se répandent en maniere de chevelure soyeuse et prennent une couleur cendrée : à ces fleurs passées succedent des semences. On coupe ces *roseaux* avant qu'ils soient tout-à-fait mûrs, c'est-à-dire quand ils sont en fleur, pour en faire de petits balais d'appartemens.

2.° Le ROSEAU CULTIVÉ ou la CANNE DES JARDINS, *Arundo sativa, hortensis aut domestica, quæ Donax Dioscoridis et Theophrasti*, C. B. Pin. 17 ; Tourn. ; *Arundo Donax*, Linn. 120 ; *Arundo Cypria*, Dod. Gal. Sa racine est vivace, longue, grosse, charnue, se répandant au long et au large dans la terre, d'un goût doux et agréable ; elle pousse plusieurs tiges à la hauteur de huit à neuf pieds, plus grosse que le pouce, fortes, ligneuses, creuses, jaunâtres, avec des articulations très-fréquentes ; ses feuilles sont larges de deux pouces, semblables ainsi que ses fleurs à celles de l'espece précédente, mais plus grandes. On cultive cette plante dans les jardins, les rejetons tendres de sa racine peuvent se manger. Quelques Auteurs ont cru que cette racine brûlée est le *spode* des Arabes, duquel on ne se sert plus, sinon en Guiane, où les Sauvages frottent et noircissent avec cette cendre ceux qui sont incommodés par des *pians*. Ce *roseau* est le *jacapé* des Caraïbes, ils l'appellent aussi *manboulou*.

Ce *roseau cultivé* croît naturellement en Provence, en Languedoc, en Italie, en Espagne, et il fleurit rarement dans ce pays-ci ; mais comme il pousse quantité de drageons enracinés, on le multiplie aisément. Il est à propos de planter ce *roseau* dans un lieu un peu frais, cependant il subsiste dans des endroits fort secs, mais les *cannes* n'y viennent ni aussi hautes, ni aussi grosses. Ceux qui en font commerce ont soin

de les placer aux expositions les plus chaudes, afin que les *cannes* acquierent plus de maturité. Ces sortes de *roseaux* sont très-utiles dans certaines provinces ; leurs tiges servent d'échalas pour faire des enceintes autour des champs, et on en fait des treillages d'espaliers qui durent très-long-temps. C'est encore avec ces *roseaux* ou *cannes* qu'on forme les pêcheries qui sont en grand nombre sur le bord de la Méditerranée ; on les nomme *bourdiques*. En Guiane on s'en sert à latter les toits, ou à palissader et fermer les cases ; les petites servent à faire des *roseaux à fleches*. Dans plusieurs pays on se sert des *roseaux* pour couvrir les maisons, et ces couvertures durent trente à quarante ans ; on en fait aussi des claies ou des especes de paillassons qui servent même de murs et d'enceintes de melonniere : dans les provinces où le bois est rare, on s'en sert pour chauffer le four.

Enfin personne n'ignore que l'on en fait des bâtons à main, très-légers pour la promenade, et de fort jolies quenouilles. Afin que ces *cannes* se maintiennent bien droites, on les attache avec des liens sur un morceau de bois dans le temps qu'elles sont encore vertes, et on ne les en sépare que lorsqu'elles sont entiérement seches. On enjolive ces *cannes* d'une espece de peinture qui se fait en y appliquant des feuilles de persil ou du papier découpé de différentes façons, ensuite on les expose à la fumée ; les parties qui n'ont pas été couvertes de feuilles de persil ou de papier prennent une couleur de marron, et les endroits où étoient collés les papiers ou les feuilles de persil restent blancs ; ce qui fait un très-joli effet. On peut encore former des dessins sur ces *cannes* avec un enduit de cire et frotter le tout avec une eau forte affoiblie, dans laquelle on fait dissoudre du fer. Ces parties découvertes, qui sont exposées à cet acide, brunissent, et les autres qui étoient enduites de cire restent blanches. On fait aussi avec ces *roseaux* des étuis à cure-dents et de petits instrumens de musique champêtre, que l'on nomme *chalumeaux*, des anches de *hautbois* et de *musette*, etc. M. *de Haller* dit qu'on les plante en Suisse pour en faire des *peignes* à l'usage des Cardeurs.

Les racines de ces *roseaux* sont propres pour exciter les mois aux femmes, et les urines : des personnes s'en servent pour faire passer chez les animaux le lait des femelles qui allaitent : leurs feuilles et leurs fleurs sont détersives et vulnéraires. Au reste cette plante, si l'on en excepte sa racine, est peu d'usage en Médecine.

3.° Le *Roseau* plumeux, *Arundo-calamagrostis*, Linn. 121 ; il croit dans les lieux couverts : sa racine est vivace ; sa tige est haute de deux à quatre pieds ; ses feuilles sont planes ; le panicule est long de six à dix pouces, étroit, presque en épi : les fleurs sont nombreuses, resserrées contre l'axe ; les balles qui servent de calice ne contiennent qu'une fleur ; les balles florales sont aiguës et paroissent plumeuses par la quantité de poils soyeux qui les accompagnent.

Il y a une espece de *roseau* dont les tiges meurent tous les ans, et qu'on plante dans les Capitaineries pour en faire des remises ; les perdrix et les faisans s'y plaisent beaucoup et y placent leurs nids : cette espece a l'avantage de subsister très-bien dans des lieux assez secs. Enfin il y a encore une sorte de *roseau d'Inde* à feuilles satinées ou panachées, *Arundo Indica, variegata, seu laconica Theophrasti*, C. B. Il fait un effet très-agréable dans les bosquets d'été et d'automne.

Des Lithologistes font mention de *roseaux* pétrifiés ou en empreintes.

ROSEAU ÉPINEUX. *Voyez à l'article* ROTIN.

ROSEAU AUX FLECHES. Nom donné à Cayenne au *toulola ;* Voyez *ce mot*. Les Caraïbes donnent le nom de *tiscaquet* au *roseau* à faire des paniers : *plioua* est un nom commun à ce *roseau* et à sa fleche ou tige.

ROSEAU A FEUILLES RAYÉES. C'est le *Phalaris arundinacea* de *Linnæus*. Voyez *à l'article* PHALARIS.

ROSEAU DES INDES ou ROSEAU EN ARBRE, *Arundo bambos*. Voyez BOIS DE BAMBOU.

ROSEAU appelé MASSE D'EAU ou MASSETTE, *Typha*. (M. *Deleuze* dit avec raison, que la *masse d'eau* n'est pas un *roseau*, et qu'elle forme un genre particulier.) Il y a la grande et la petite espece : la premiere est la *massette* à feuilles larges, *Typha palustris maxima*, Park. ; C. B. ; J. B. ; Raii Hist. ; Tourn. ; *Typha*

latifolia, Linn. 1377. Sa racine est rampante, rougeâtre en dehors, très-blanche en dedans, d'un goût fade; elle pousse ordinairement une seule tige (c'est une hampe), haute de quatre à sept pieds, ronde, ferme, droite, lisse et moëlleuse; ses feuilles sont longues, étroites et épaisses, de substance spongieuse, douceâtres au goût, les unes sortent de la racine, les autres des nœuds de la tige: ses fleurs sont roussâtres et naissent en masse ou en épi cylindrique au sommet de la tige; celles de la partie supérieure sont mâles, composées chacune d'un calice à trois feuilles, et de trois étamines sans pistil; la partie inférieure de l'épi est occupée par des fleurs femelles, à chacune desquelles succede une petite graine portée par un filet accompagné d'une aigrette de poils, dit M. *Deleuze*. Ces fleurs se dissipent en s'envolant en l'air en forme de duvet.

La seconde espece est la *massette* à feuilles étroites, *Typha palustris*, *minor*, C. B.; Tourn.; *Typha angustifolia*, Linn. 1377. Elle croît, ainsi que la précédente, dans les étangs et dans les marais; elle pousse des feuilles longues et étroites comme celles du gramen; il s'éleve d'entre elles une tige (hampe) à la hauteur de deux ou trois pieds, semblable à celle du jonc, roide, sans nœuds, soutenant en son sommet un épi cylindrique, où sont attachées, comme dans l'autre espece, des fleurs à étamines brunes qui en vieillissant sont emportées par le vent en papillotes, et ne laissent après elles aucune semence: cet épi, dit *Lémeri*, est double dans ces deux especes de *roseaux*, et il y a une petite distance entre les deux épis, (dans la petite espece, cette interruption est considérable, tandis que dans la grande espece elle est souvent nulle); celui d'en haut soutient les fleurs, et celui d'en bas porte des semences. On observe quelquefois deux spathes caducs, l'un à la base des fleurs femelles, et l'autre à la base des fleurs mâles; leurs sommités sont estimées détersives, astringentes et rafraîchissantes (*a*).

(*a*) M. *Dupont*, Professeur de Mathématiques, en observant le duvet très-pressé dont ces épis sont formés, prit une tige

La racine de cette plante qui croît naturellement dans certains ruisseaux, et qu'on peut faire croître dans ceux où on le désire en y en mettant quelques touffes, notamment dans les fossés fangeux, est du goût des cochons qui s'en nourrissent très-bien; les chevaux mêmes en sont très-friands, c'est pour eux une nourriture saine et agréable. En Italie, les feuilles de la *masse d'eau* servent à faire des nattes. Quelques habitans des pays marécageux se servent de l'espece de bourre ou duvet que fournit l'épi de cette plante, pour suppléer à la laine des matelas et à la plume des oreillers; quelques-uns prétendent que cette bourre rend sourds ceux qui reposent sur de tels oreillers, et qu'il y a à craindre qu'il n'en entre dans l'oreille, et que de là vient son nom Italien *Mazza sorda*. On peut encore brûler ce duvet sur les plaies, à défaut de *moxa*, Voyez *ce mot*. Des particuliers ayant mêlé de cette bourre de *typha* avec des *aigrettes de chardon* (*Carduus lanceolatus*), du *coton*, de l'*apocin* et du poil de *lapin*, en ont fait des chapeaux et des ouvrages de tricot, tels que bonnets, bas et gants.

ROSEAU ODORANT OU AROMATIQUE. *Voyez* CALAMUS AROMATIQUE VRAI.

ROSEAU DE SUCRE OU CANNAMELLE. *Voyez* CANNE A SUCRE.

---

garnie de son épi, détacha environ un cinquieme du duvet dans toute la longueur de l'épi : ayant rapproché les deux levres de cette ouverture, elles contracterent dans l'espace de huit minutes une adhérence aussi forte que celle des parties voisines : le tout s'étoit si bien arrondi, qu'il n'étoit plus possible de reconnoître en quel endroit on avoit ôté du duvet. M. *Dupont* prétend que si l'on sépare l'épi de sa tige, l'expérience ne réussit pas. Le *Rédacteur du Journal de Physique, Septembre 1776*, dit à l'occasion de la pression du duvet de cet épi, qu'ayant détaché environ quatre lignes carrées de ce duvet, il s'est dilaté au point d'occuper quatre fois plus d'espace. Or si le duvet a une si grande élasticité, lorsqu'il est aussi sec que celui sur lequel on a vérifié l'observation, il doit en avoir une bien supérieure lorsque la tige est encore dans l'eau, et le phénomene de cette adhérence ne seroit point un effet de la végétation, mais d'une cause purement mécanique, l'élasticité du duvet.

ROSÉE, *Ros.* On donne ce nom à des gouttes d'eau ténues, fines, fort déliées, qui dans les jours chauds de l'été tombent le matin et le soir de l'atmosphere, lorsqu'il est calme et serein. Cette *rosée* est produite de même que l'eau des nuages, par les vapeurs qui se sont élevées dans l'air pendant le jour sous la forme de brouillards insensibles, y ont demeuré suspendues, se sont ensuite condensées, rapprochées par la disparition du soleil, et ont par conséquent été obligées de descendre par leur pesanteur spécifique plus grande que la densité de l'air; ce qui forme la premiere fraîcheur de la nuit, qu'on nomme *serein.* Les vapeurs qui ont été rassemblées pendant la nuit et le commencement du jour en produisent une autre le matin, mais peu considérable. Nous disons qu'il n'en tombe point ou presque point pendant le jour, parce que la chaleur ou l'action du soleil en tient alors la plus grande quantité suspendue et dispersée dans l'air, et ces molécules ne se réunissent que quand le froid succede à la chaleur. De là la variation du froid et du chaud dans l'atmosphere, il en résulte que la *rosée* tombe en temps différens. M. *Jean Ek* fait observer que la circonstance du lieu y contribue singuliérement : par exemple, dans les climats plus chauds où le soleil s'éleve davantage sur l'horizon, les exhalaisons doivent être plus abondantes, parce que, comme cet astre s'éloigne nécessairement de l'horizon pendant la nuit pour autant de temps qu'il a paru dans le jour, l'air pendant la nuit devient de quelques degrés plus froid que pendant le jour, et a plus de facilité pour condenser les vapeurs : c'est ainsi qu'il prépare une plus grande abondance de *rosée*, notamment sur les prairies et sur les campagnes; car dans les villes très-peuplées on n'apperçoit que peu ou point de *rosée* : on en présume bien la cause. M. *Hales* dit que la quantité de *rosée* qui s'éleve dans un jour est d'environ un pouce.

Alvarez, *Description de la Mauritanie*, fait voir de quelle utilité est la *rosée* pour la nourriture des végétaux, sur-tout dans certains endroits de l'Arabie et de la partie intérieure de l'Egypte, où il ne pleut et ne neige peut-être jamais. *Wallerius* avertit avec

raison de ne pas confondre la *rosée* avec le *miélat*, qu'on trouve ordinairement soir et matin en été sous la forme de gouttes attachées aux feuilles des plantes et sur les herbes : c'est le produit de la transpiration végétale ; *Voyez* MIÉLAT. La *rosée* s'attache aux feuilles, aux fleurs, à l'écorce ; c'est une nourriture délicate, une influence bénigne que les plantes reçoivent par les orifices des parties qui en sont imbibées.

La *rosée* tombant sur les végétaux fait que les plantes sont plus pesantes le matin qu'elles ne l'étoient vers le soir précédent. On peut consulter les *Mémoires de l'Académie des Sciences, année 1751.*

ROSÉE DU SOLEIL ou ROSSOLIS. *Voyez* HERBE AUX GOUTTEUX.

ROSE-GORGE. C'est le *gros-bec* de la Louisiane, des *pl. enl. 153*, fig. 2. M. *de Buffon* a donné à ce *gros-bec* le surnom de *rose-gorge*, d'après la couleur de sa gorge qui dans la planche enluminée est d'un rose fort vif ; il faut qu'il y ait une variété dans cette espece, car M. *Brisson* dit qu'elle est noire. Cet oiseau est à peu près de la grosseur du *pinson d'Ardenne ;* le bec, les pieds et les ongles sont d'un gris-brun ; la tête, le cou et le dos, noirs ; la poitrine est de la même teinte rose que la gorge ; le reste du plumage du corps est d'un beau blanc, varié sur le ventre de quelques taches pourpres ; la queue est noire ; les ailes sont variées de noir et de blanc.

ROSELET. *Voyez l'article* HERMINE.

ROSELLE. C'est la *grive rouge* ou le *mauvis*. Voyez à la suite *de l'article* GRIVE.

ROSERAIE, *Rosarium aut Rosetum*. Se dit d'un lieu planté de *rosiers*.

ROSETTE, *Triglæ facie piscis, ossiculis membranæ branchiostegæ, utrinquè septem*, Gron. *Gronovius* dit qu'on donne ce nom en Hollande à un poisson de mer très-rare et de forme singuliere. Cet animal, qui est long d'un pied ou environ, a le corps pyramidal : sa tête qui a la même figure, est grande, carrée, cuirassée et striée de différentes façons, ce qui forme comme un ouvrage ciselé ; elle est de la même couleur que celle du dos ; le haut et les côtés

sont très-plats ; à l'occiput est un aiguillon fort pointu et tourné du côté du dos ; près du même endroit, il en paroît un autre qui sort d'une lame osseuse : sa bouche est large, très-ample ; le bout en est rude et comme caréné : on y voit de chaque côté trois éminences : les dents sont nombreuses, mais petites ; la mâchoire inférieure est plus petite que la supérieure, et n'a point de levre : les narines, couvertes d'une membrane, sont sur le penchant de la tête, entre les yeux et la bouche de ce poisson ; les yeux sont placés au sommet de la tête, fort proches l'un de l'autre, couverts d'une peau, grands et placés de maniere que le poisson peut voir au-dessus de sa tête, et regarder de côté : la base des orbites des yeux est garnie de petits aiguillons ; la paupiere est d'un bleu noir ; l'iris est large et blanc ; le dos est comme sillonné. Ce poisson a huit nageoires épineuses ; sur le dos il y en a deux rougeâtres, et dont les épines sont tournées vers la queue ; celles de la poitrine sont couvertes d'une membrane forte et bleue ; celles du ventre sont blanches, tiquetées de rouge ; la nageoire qui forme la queue est légérement rouge et fourchue, mais étendue. L'anus placé devant la nageoire répond à l'osselet carré de la seconde nageoire du dos : il y a entre les deux nageoires de la poitrine et du ventre, trois appendices articulées et un peu repliées vers la queue.

Les écailles de la *rosette* sont tuilées, blanches au ventre, et d'un vert-rouge au dos, tuberculeuses, d'un vert rougeâtre : sa chair est de bon goût.

Dans les mois de Juin et de Juillet les pêcheurs Hollandois prennent quantité d'un autre petit poisson, qu'ils portent au marché sous le nom de *rosette* ; il est aussi estimé que le précédent, mais il en differe par ses nageoires molles et par les couleurs qu'on voit sur sa peau, qui disparoissent à la mort de l'animal : il n'a que sept pouces de long. *Voyez ce mot.*

ROSICLERE. *Voyez à l'article* ARGENT.

ROSIER, *Rosa.* Le *rosier* est un arbrisseau qui donne la *rose*, fleur connue de tout le monde, et consacrée par les anciens Poëtes à la Mere des Amours ; fleur dont les Hébreux faisoient des couronnes, et

dont le Grand-Prêtre dans les sacrifices ornoit son front ; fleur que l'on bénissoit autrefois à Rome le jour appelé *Dominica in rosa*, et que les Papes envoyoient comme une marque distinctive à quelques Princesses de l'Europe. Il y avoit autrefois dans les Parlemens de France un grand jour de cérémonies qu'on appeloit la *baillée de rose*. *Pline* appelle avec raison la *rose* la *reine des fleurs*, l'*ornement des jardins*; et la *panacée d'une infinité de maladies*. En effet, outre la beauté de sa fleur et son odeur des plus suaves, elle fournit pour la guérison de nos maux plusieurs remedes que l'on trouve non-seulement dans les différentes parties qui la composent, mais aussi dans différentes especes de *roses*.

Tout ce que nous faisons venir à grands frais des pays éloignés n'a réellement rien de supérieur, peut-être rien de comparable à une belle suite de *rosiers* bien entretenus. Il y a un grand nombre d'especes de *roses*, de tailles et d'odeurs différentes. *Tournefort* fait l'énumération de trente-cinq sortes, toutes différentes par leur couleur, leurs feuilles et le nombre de leurs pétales ; il y en a en effet qui ont cinq, six, sept, dix, douze, vingt et peut-être plus de cent pétales : ainsi les unes sont simples, les autres doubles, blanches, de couleur incarnate, jaunes, cramoisies, panachées. On produit tout ce mélange des couleurs par le mélange des especes. On peut ménager cette variété sur le même pied, et y faire croître à la fois cinq ou six sortes de grosses *roses* toutes différentes, par le moyen de la greffe. Par la maniere de les gouverner, en retranchant quelques branches, on parvient à se procurer très-long-temps la jouissance de cette agréable fleur, parce qu'il en repousse de nouvelles.

On divise d'abord les *roses* en deux especes générales, l'une cultivée et l'autre sauvage.

Le *rosier sauvage* ou des *haies* est aussi nommé *églantier* ou *gratte-cu*, ou *rose de chien*, ou *rose cochonniere*, et en latin *Cynorrhodon*; *Rosa sepium aut canina*, Linn. 704 ; *Rosa sylvestris, vulgaris, flore odorato, incarnato*, C. B. Pin. 403. C'est une espece d'arbrisseau qui croît dans les bois et dans les haies ; il est rameux, diffus, haut de cinq à huit pieds,

garni d'aiguillons très-forts : ses feuilles sont composées de sept folioles ovales, dentées, luisantes, assez semblables à celles du *rosier domestique ;* ses fleurs qui doivent leur existence à la simple Nature n'ont pas la beauté, les graces, la délicatesse, l'incarnat, l'odeur suave dont la main et les soins du Cultivateur ont embelli la *rose des jardins*. Les fleurs du *rosier des haies* sont des *roses* simples, à cinq feuilles, de couleur blanche et incarnat, un peu odorantes : aux fleurs succedent des fruits ovales, oblongs, rouges comme du corail dans leur maturité, dont l'écorce est charnue et recouvre une substance moëlleuse, d'un goût doux, mêlé d'une agréable acidité, et qui renferme des semences enveloppées d'un poil ferme qui s'en sépare aisément. Si ce poil s'attache aux doigts ou à quelques autres parties nues, il pénetre la peau et y cause des démangeaisons importunes ; c'est ce qui a fait donner à ces fruits le nom de *gratte-cu*.

M. *de Haller* observe ici que le nom d'*églantier* appartient à un *rosier* particulier, dont les feuilles sont enduites en dessous d'un petit poil roux, et cependant ont une odeur de pomme assez forte : ses feuilles sont composées de cinq à sept folioles assez petites, ovales et dentées. Ce véritable *églantier*, *Rosa eglanteria*, *Rosa villosa*, Linn, 704, est rameux et garni d'aiguillons crochus ; il est haut de quatre à six pieds ; le fruit est assez gros, velu et hérissé. Le *gratte-cu* commun a les feuilles sans odeur et lisses.

Il naît souvent au tronc ou aux branches du *rosier sauvage* une espece d'éponge velue, grosse comme une petite pomme ou comme une grosse noix, légere, de couleur rousse, qu'on appelle *éponge d'églantier*, et dans les boutiques, *bédéguar*. Cette espece d'éponge végétale, hérissée d'une multitude de filamens qui lui forment un chevelu, n'est autre chose qu'une tumeur à filigrane, occasionnée par la piqûre du *cinips*, espece de moucheron qui avec l'aiguillon qu'il porte à sa queue perce le bouton d'où doivent sortir les feuilles du *rosier*, et y dépose des œufs ; la seve se porte vers cette piqûre avec plus d'abondance, elle y est attirée par les petits vers sortis de ces œufs,

qui s'en nourrissent. C'est ainsi que les poils ou fils du *bédéguar* grossissent, s'alongent et se forment; c'est un petit berceau odorant où les jeunes *cinips* attendent leur métamorphose : en effet, quand on ouvre cette éponge, ils paroissent sous la forme de vers nichés dans leurs cellules, ils deviennent ensuite autant de moucherons; *Voyez* CINIPS. On a mis cette production au nombre des remedes qui peuvent être employés avec succès contre les diarrhées et les dyssenteries, qui peuvent exciter les urines, et être utiles contre la pierre, le scorbut et les vers. On prétend que réduite en charbon et en poudre, ou simplement desséchée et pulvérisée, elle offre un spécifique contre les goîtres; il suffit d'en mettre tous les soirs en se couchant une pincée sous la langue.

Les fleurs de l'*églantier* sont purgatives, mais le sirop qu'on en prépare est plus astringent, et s'emploie pour l'ordinaire préférablement aux autres purgatifs, lorsqu'il faut purger dans les pertes rouges ou blanches des femmes. La conserve de *cynorrhodon* qu'on prépare avec les fruits de l'*églantier*, est d'un goût aigrelet fort agréable; on peut en donner aux convalescens à titre d'analeptique : c'est un excellent astringent propre pour le cours de ventre, pour modérer l'ardeur de la bile, et adoucir l'âcreté de l'urine. On a vu des hydropiques guéris par l'usage de la tisane faite avec les fruits du *cynorrhodon*. C'est, dit M. *Bourgeois*, un grand diurétique et en même temps un très-bon tonique.

On vante la racine d'*églantier* comme un remede spécifique contre l'hydrophobie, maladie occasionnée par la morsure d'un chien enragé; mais malheureusement il y a lieu de penser que ce remede est très-impuissant; le meilleur que l'on connoisse jusqu'à présent, est l'onguent mercuriel en friction.

Il croît sur les bords des champs une *rose sauvage*, *Rosa arvensis*, Linn. Mantiss. 245, dont la tige est haute de trois pieds, garnie d'aiguillons assez foibles : ses feuilles sont d'un vert obscur, jamais luisantes en dessus, blanchâtres en dessous; ses fleurs sont blanches.

On sait qu'il n'y a point d'arbrisseau plus agréable

que le *rosier*, soit à fleurs simples, soit à fleurs doubles; ils se disputent de beauté les uns les autres. Parmi toutes les variétés des *rosiers*, il y en a qui méritent la préférence par certaines qualités. Les *rosiers de tous les mois*, ainsi nommés, parce qu'ils fournissent des fleurs pendant presque toute l'année, se font estimer par cette raison : il y en a à fleurs blanches, à fleurs doubles couleur de chair, et à fleurs simples et pourpres. L'espece de *rosier de tous les mois*, qui est d'un rouge pâle à fleurs doubles, et qui est la *rose à cent feuilles*, *Rosa centifolia*, *aut rubra*, *pallidior*, C. B. Pin. 481 ; *Rosa semperflorens*, ne porte des fleurs que depuis le commencement de Juin jusqu'à la fin d'Octobre. M. *Bourgeois* dit qu'il ne fleurit même point une seconde fois, si on néglige de tailler les branches qui ont porté des fleurs, dès qu'elles commencent à se faner.

La *rose de Grece à fleur rouge* qui ne s'épanouit pas entiérement, et la *rose de Mai* sont estimables parce qu'elles sont plus printanieres que les autres.

Le *petit rosier nain* donne des fleurs très-doubles, d'une forme et d'une couleur charmantes ; on les nomme *roses mignonnes*. La *rose de Bourgogne*, *Rosa Burgundiaca*, s'appelle *pompon*.

Les *roses jaunes* de l'Europe, *Rosa lutea*, à fleurs doubles et à fleurs simples, sont très-agréables par la vivacité de leur éclat, sur-tout la *rose* simple : l'espece double avorte souvent ; mais quand elle fleurit bien sans avorter, sa fleur est d'une beauté incomparable et très-supérieure aux plus belles *renoncules*, dit M. *Bourgeois*. Pour les garantir de cet accident, il faut les préserver de la pluie, en les couvrant d'un petit toit, dès que les boutons commencent à paroître : mais ce qui est plus facile, il faut les planter contre un mur et y établir un petit avant-toit.

Les *roses cannelles*, *Rosa cinnamomea*, soit simples, soit doubles ; les *roses muscades* ou de *Damas*, doubles et simples, et connues chez les Anciens sous le nom de *rose putone*, *Rosa Damascena*, *moschata*, *flore simplici*, C. B. Pin. 482, ainsi que l'espece de *rosier musqué* toujours vert, sont dignes d'être recherchées

par

par l'odeur délicieuse qu'elles exhalent. On voit assez communément en Italie des *roses bleues*, et aux environs de Turin un *rosier sans épines*, dont les pétales des fleurs sont tachetées de vert. Enfin les *roses rouges* si connues de tout le monde, et les *roses* d'un rouge foncé ou pourpres dites de *Provins*, *Rosa Gallica rubra*, Linn. 704; *Rosa rubra multiplex*, C. B. Pin. 481, ainsi que les *roses panachées*, *Rosa versicolor*, sont très-belles par elles-mêmes, et se mêlent agréablement avec les *roses blanches*, *Rosa sativa alba*, Linn. 705. On prétend que le *rosier* commun à fleurs rouges, enté sur du *houx*, produit des *roses vertes*; le suc ou la séve du houx force apparemment les filieres du *rosier*. On voit dans l'un des jardins du Château de Chantilly, des *rosiers* en arbrisseau très-élevés; ils portent des *roses à cent feuilles*, les unes blanches, d'autres rougeâtres : ces *rosiers* ont été greffés sur l'*églantier* et produisent un très-bel effet. On distingue aussi la *rose de Hollande*, *Rosa maxima*.

M. *Adanson* dit qu'on prend communément pour le fruit du *rosier* son calice qui devient charnu et succulent comme une baie; mais ce sont les ovaires mêmes qu'on doit regarder comme le fruit de cette plante.

Le calice de la *rose* offre communément une singularité qui lui est particuliere; il est divisé en cinq feuilles, dont deux sont entiérement barbues, deux sont sans barbe et une n'est barbue que par un côté, ainsi que l'a exprimé le Poëte :

Quinque sumus fratres, unus barbatus et alter,
Imberbesque duo, sum semi-berbis ego.

Les différentes especes de *roses* different par leurs vertus; les unes sont purgatives, les autres astringentes. On fait avec les *roses pâles* ou incarnates, *Rosa pallida aut incarnata*, ou avec les *roses blanches*, une eau distillée propre pour les maladies des yeux et estimée contre les cours de ventre, les crachemens de sang et les hémorragies. On prépare avec ces *roses* un sirop solutif; ainsi ces *roses* sont principalement purgatives, mais elles ont quelque légere

astriction qu'elles empruntent de leurs parties terrestres. La *rose muscade*, celle sur-tout qui vient des pays chauds, est très-purgative : on ne doit l'employer qu'avec prudence.

On tient dans les boutiques une eau distillée de ces fleurs, qui sert plutôt dans la cuisine pour relever le goût de la pâtisserie, qu'elle n'est d'usage en Médecine ; elle purge cependant assez bien à la dose de huit onces. Les *roses* d'un rouge foncé ou velouté, qu'on nomme *roses de Provins*, passent pour être astringentes, ainsi que les *roses blanches*, suivant un grand nombre de Médecins. On prépare avec les *roses de Provins* une conserve, un miel et un sirop qui sont astringens. A l'extérieur on se sert communément de ces *roses* dans les fomentations astringentes et résolutives ; on les met dans du vin, et elles sont propres à fortifier les parties nerveuses foulées. Ces mêmes fomentations faites sur la tête après des coups et des chutes qui menaçoient d'un abcès dans cette partie, ont souvent réussi pour le prévenir et pour adoucir des migraines violentes. L'onguent ou pommade de *roses* se fait tantôt avec la *rose de Provins*, tantôt avec la *rose ordinaire* ; on s'en sert pour les gerçures des levres. On lit dans le *Journal de Physique de M. l'*Abbé Rozier, *Août 1775*, une excellente *Dissertation sur la culture, la préparation et les propriétés des* roses *rouges de Provins*, par M. *Opoix*, Apothicaire. Ces *roses* sont particulieres à la France et sont même une branche de commerce avec l'étranger : notre laborieux Auteur prétend que ce sont ces mêmes *roses* si connues autrefois à Rome sous le nom de *roses Milésiennes*, parce qu'on les tiroit alors de la ville de Milet dans l'Asie mineure. Le nombre de leurs pétales n'excede guere celui de douze.

M. *de Haller* dit qu'on distille dans les Indes une huile essentielle de *roses*, extrêmement précieuse et qui sert dans les présens de Souverain à Souverain.

Si l'on veut être instruit de l'usage des *roses* chez les Anciens, on peut lire la savante et curieuse Dissertation historique sur cette fleur, par M. le Marquis d'*Orbessan*, Président à mortier du Parlement de Toulouse,

ROSIER DU JAPON, *Camellia Japonica*, Linn.; *Rosa Chinensis*, Edw. C'est un arbrisseau du Japon et de la Chine, toujours vert, qui a de grands rapports avec l'arbrisseau à *thé*; aussi *Petiver* le nomme-t-il *Thea Chinensis pimentæ Jamaïcensis folio, flore roseo*. *Kæmpfer* en distingue deux especes : l'une sauvage, *Tsubakki montanus, seu sylvestris, flore roseo simplici* : l'autre est cultivée, *Tsubakki hortensis, flore pleno maximo, rosæ hortensis*, Kæmpf. Amœn. 850 et 852. Cette derniere est le *san-sa* de l'*Hist. des Voyages*, elle est extrêmement belle, et se trouve souvent représentée dans les peintures Chinoises : ses fleurs sont d'un rouge vif, fort grandes, solitaires ou deux à six ensemble au sommet des rameaux.

ROSIER MARRON-ROUGE de Saint-Domingue. Selon *Nicolson*, « il croît dans les mornes; on le trouve dans les lieux incultes et arides de cette contrée : sa racine est fibreuse, pivotante; ses tiges sont grêles, tendres, grisâtres, un peu crevassées; ses branches, droites, alternes; ses feuilles, alongées, longues d'un pouce et demi, ayant sept à huit lignes de largeur dans leur plus grand diametre, pointues, veloutées, finement dentelées, d'un vert sombre : ses fleurs naissent des aisselles des feuilles, elles sont petites, de couleur rose, inodores et en grand nombre : le fruit est arrondi, velouté, d'un vert sombre, qui s'ouvre étant mûr en trois portions faites en cuiller, de couleur de feu en dedans; le centre contient de petites graines grisâtres, couvertes d'une substance jaunâtre, d'une saveur douce, adhérentes à un corps de forme pyramidale. Cet arbrisseau est en même temps chargé de fleurs et de fruits, ce qui le rend très-agréable à la vue. »

Nicolson cite le *rosier marron-jaune* de Saint-Domingue. « Il se trouve dans les mornes, et il ne differe du *rosier marron-rouge* qu'en ce que ses fleurs sont jaunes; ses fruits d'un jaune foncé en dedans et beaucoup plus gros. »

ROSMARE, *Rosmarus*. Quelques Naturalistes donnent ce nom à la *bête à la grande dent*, dont nous parlerons sous le nom de *vache marine*. Voyez *ce mot*.

ROSOMACK. *Voyez à l'article* PELLETERIES.

ROSOMAKA de *Nieremberg*. Voyez GLOUTON.

ROSPO. C'est la *pastenague mourine*. Voyez *ce mot*.

ROSSE. *Voyez à l'article* GARDON.

ROSSIGNOL ou ROUSSIGNOL, *Philomela, seu Luscinia*. Oiseau du genre du *Bec-figue*, selon M. *Brisson*, et dont on distingue plusieurs especes en Europe.

ROSSIGNOL FRANC, *planc. enlum. 615, fig. 2*; en Provence, *Roussigneau*. C'est un oiseau de passage qui tient le premier rang entre les oiseaux chanteurs. Autant l'alouette est recherchée pour la force et la facilité de son chant, autant le *rossignol franc* est renommé pour la beauté du sien, qui plaît principalement par sa vivacité, par ses inflexions, par son étendue; ainsi il surpasse l'alouette par la douceur de sa voix, par la variété de ses tons doux, mélodieux, par ses fredonnemens et son gazouillement harmonieux. Le *rossignol* est un peu plus gros que la fauvette; sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est au moins de six pouces, et son envergure est de plus de neuf pouces : le demi-bec supérieur est d'un brun-foncé; l'inférieur est d'un gris-brun et sa base tire sur la couleur de chair, ainsi que les jambes, les pieds et les ongles : le plumage supérieur est d'un brun-roux; l'inférieur est d'un gris-blanc : les côtés et les cuisses sont gris; les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc-roussâtre. La femelle est appelée *rossignolette* en Provence; ses teintes sont plus claires, ainsi que dans les jeunes.

L'expérience a appris à l'Auteur du *Traité du rossignol*, que la femelle de cet oiseau est muette. Il n'y a point d'oiseau aussi jaloux, soit pour le chant, soit pour voyager, soit pour être en société; rarement on en voit deux ensemble. Au retour du printemps, depuis les premiers jours d'Avril jusque vers la fin du mois de Mai, le mâle chante continuellement, sur-tout pendant les premiers quinze jours et plus; ses accens animés par l'amour annoncent une sensibilité vive. Le *rossignol* aime éperdument sa femelle, il a pour elle les petits soins de l'amant le plus assidu et la complaisance d'un mari fidelle. On dit communément, et c'est un adage populaire,

que le *rossignol* ne chante plus quand une fois les petits sont éclos ; il est vrai que distrait par le soin de leur chercher de la nourriture et de leur en apporter, il chante moins fréquemment, mais il chante encore ; au lieu qu'il ne chante plus après la seconde ponte, ou plutôt il n'a plus ce ramage qui le mettoit au-dessus de tous les autres chantres des bois et qui nous charmoit : à ces chants si variés, si mélodieux, qui embellissoient le printemps, succede une voix rauque, monotone, et qui est moins un chant, dit M. *Mauduyt*, qu'une sorte de coassement ; et c'est parce que la voix du *rossignol* est tellement changée en été, qu'on a cru que cet oiseau ou ne chantoit plus, ou que cette voix rauque ne sortoit plus du même gosier. Il n'en est pas de même des *rossignols* qu'on nourrit en cage, ceux-ci conservent leur voix dans toute sa fraîcheur neuf à dix mois de l'année, et leur chant ne change pas. Il est probable que la beauté du chant du *rossignol* dans les mains de la Nature dépend au commencement du printemps de l'état où se trouvent alors les parties de la génération et du rapport qu'il y a entre ces parties et les organes de la voix.

Les *rossignols* ont grand soin de leur postérité ; les peres veillent à l'éducation des petits, on diroit qu'ils leur apprennent à chanter, et que ces petits éleves les écoutent avec beaucoup d'attention et de docilité, répétant ensuite leurs leçons. Chaque couple travaille à la construction du nid vers la fin d'Avril : ils le placent fort bas près de terre, parmi les broussailles, ou sur une touffe d'herbes, ou sur les plus basses branches des buis ou des ifs, ou au pied d'une haie ou d'une charmille. Ce nid tourné au Levant et communément placé près de quelque courant ou de quelque piece d'eau, est construit de bourre ou de poils intérieurement, de fibres de plantes seches, de joncs, de petites racines en dehors. Dans les climats chauds cet oiseau peut faire quatre pontes chaque année, dans ce pays-ci il n'en fait communément que deux à cause du froid : chaque ponte est pour l'ordinaire de quatre ou cinq œufs, de couleur brune-verdâtre ; voilà le fruit de leurs

amours : les chiens, les chats, les renards, les fouines, etc. sont avides de ces œufs : l'incubation est de dix-huit à dix-neuf jours ; la femelle ne quitte guere son nid qu'une fois par jour, sur le soir, pour chercher de la nourriture : ces œufs produisent bien plus de mâles que de femelles, comme dans presque tous les oiseaux. Les jeunes sont appelés *rossignolets*.

Quelques Naturalistes disent que le *rossignol franc* aime la compagnie de celui de muraille, avec lequel il s'accouple souvent, et qu'il a une aversion naturelle pour les *serpens* : il redoute fortement les froids, c'est pourquoi il meurt si souvent en cage, quoique tenu chaudement ; et il ne se trouve des *rossignols* en Danemarck, en Russie, que dans les saisons chaudes. M. *Fletcher*, Ministre de la Reine *Elisabeth* à la Cour de Pétersbourg, dit que dans ces contrées les *rossignols* ont un chant plus mélodieux que celui des *rossignols d'Angleterre*. Divers Auteurs prétendent qu'il se trouve des *rossignols blancs* ; c'est une de ces variétés individuelles dont on voit des exemples dans toutes les autres especes. A l'égard du *grand rossignol* qu'on dit se trouver en Silésie, n'habiter que les plaines, avec un plumage cendré, marqué de roux, il n'est qu'indiqué.

Le *rossignol* n'a presque point de chair, cependant M. *Chomel*, *Dictionnaire Économique*, dit que les Gascons l'engraissent pour en faire un mets qu'ils préferent à tout autre lorsqu'il est gras : sa chair est blanche, tendre et presque aussi bonne que celle de l'ortolan : quelques-uns l'estiment bonne contre l'épilepsie.

On ne sait point où le *rossignol* se retire pour passer l'hiver ; ce qu'il y a de certain, disent les Voyageurs, c'est qu'il n'y en a en aucun temps dans l'Afrique ; peut-être se retirent-ils en Asie. Quoi qu'il en soit, ces agréables oiseaux arrivent dans toute l'Europe en Avril et s'en retournent en Septembre ; ils voyagent seuls et vivent également isolés dans les lieux où ils se fixent, ou ils se tiennent au moins à quelque distance les uns des autres ; ils se nourrissent d'insectes, ils aiment particuliérement les araignées, et se cachent dans les taillis les plus

fourrés ; ce sont des oiseaux sauvages et timides : ils s'apparient à leur arrivée. Nous disons que le *rossignol* se place ordinairement dans les lieux écartés et paisibles, aux environs de quelque colline ou d'un ruisseau, s'il s'en trouve, et sur-tout dans les endroits où il se rencontre un écho ; c'est là qu'il se plaît à chanter : il coupe son ramage par mesures et par pauses, pour s'écouter et se répondre en quelque sorte à lui-même par le moyen de l'écho des environs ; de là vient qu'il n'a que deux ou trois endroits favoris pour chanter. On croiroit, dit M. *Pluche*, qu'il sait combien valent ses talens ; il se plaît à chanter quand tous les autres oiseaux se taisent. Rien ne l'anime tant que les lieux solitaires, le calme de la nuit et le silence de la Nature ; c'est alors qu'il compose et exécute sur tous les tons ; il varie ses modulations, et la souplesse de son gosier se prête à tout. Il va du sérieux au badin, d'un chant simple et léger au gazouillement le plus bizarre, des tremblemens et des roulemens les plus légers à des soupirs tendres, languissans et lamentables, qu'il abandonne ensuite pour revenir à sa gaieté naturelle ; il fait des cadences perlées, des sons filés, flûtés, pleins de goût, de finesse et d'expression ; c'est avec raison que *Pline* lui a donné le titre glorieux de *chantre de la Nature*. Cet aimable musicien fait entendre ses plus beaux sons dans le temps que sa femelle se prépare à couver, il double alors la durée de son chant ; et pour rendre ses sons extrêmement éclatans, il met en jeu toutes les forces de ses organes. Lorsqu'il donne à son ramage toute son étendue, il le commence et le finit sur seize tons différens, avec une variété successive et des notes intermédiaires d'un choix si juste, que la variété en charme l'oreille. Les autres oiseaux n'ont pour ainsi dire qu'une gamme qu'ils répetent à chaque reprise, le *rossignol* au contraire varie à chaque instant ses airs, le plus souvent très-différens les uns des autres, et il paroît ne pas chanter de mémoire, mais par un art toujours nouveau qui se développe et qui crée à chaque instant ; en un mot l'art qui est en lui est un don de la Nature. La force de la voix du *rossignol* n'est pas

moins étonnante que sa variété. M. *Barrington* s'est assuré que la sphere que remplit la voix d'un *rossignol* n'a pas moins d'un mille de diametre, ce qui égale la portée de la voix humaine; et suivant M. *Hunter*, les muscles du larynx sont plus forts à proportion dans cet oiseau que dans tout autre, et même plus forts dans le mâle que dans la femelle qui n'a pas de chant. Le *rossignol* paroit être sensible aux charmes de l'harmonie, puisque le son des instrumens et celui de la voix humaine l'attirent, au lieu que les autres oiseaux ne s'approchent qu'au bruit d'une voix semblable à la leur; le *rossignol* écoute des sons différens des siens, il y est attentif, il prélude, il prend le ton, mais il semble vouloir dominer et se faire entendre au-dessus des voix ou des instrumens; on prétend en avoir vu dans ce cas périr de l'excès de leurs efforts.

Pour la maniere de prendre le *rossignol* au filet, de le nourrir en cage et d'en avoir le chant pendant presque toute l'année, nous renvoyons au *Traité du Rossignol franc ou chanteur*, imprimé à Paris en 1751. On reconnoît qu'un *rossignol* est un mâle, non-seulement par son chant, mais lorsque sur deux ou trois plumes de l'aile la barbe qui sort de la côte de la plume que l'on voit est brune-noirâtre; de plus ses jambes sont comme transparentes et rougeâtres. Le *rossignol* peut apprendre aussi à parler; il est sujet à avoir des abcès au croupion, la gale à la tête, à devenir trop gras, à avoir le dévoiement ou la constipation, ou une forte maladie de la mue, tous accidens qui influent sur son tempérament, au point de l'empêcher de chanter ou même de le faire mourir.

ROSSIGNOL BLANC. *Voyez à l'article* ROSSIGNOL, ainsi que pour le *rossignol grand.*

ROSSIGNOL D'HIVER. Nom donné en quelques endroits à la *corneille mantelée.*

ROSSIGNOL DE L'AMÉRIQUE, d'*Edwards.* Voyez FIGUIER (le grand) de la Jamaïque.

ROSSIGNOL DE MURAILLE ou DE MUR, *pl. enlum. 351*, en latin *Ruticilla.* Cet oiseau a du rapport avec le *rossignol vulgaire* par ses caracteres génériques et

par son chant à la vérité moins étendu, moins soutenu et moins varié, mais il en diffère par la taille, par le plumage et par les habitudes; il est bien moins gros : sa longueur totale est d'environ cinq pouces, et son envergure de huit; le front est blanc; la base du bec, les joues, la gorge et le devant du cou ont le plumage noir : le plumage supérieur est d'un cendré clair; l'inférieur est roux, ainsi que les côtés, les cuisses et le croupion; les pennes de l'aile sont d'un gris-brun, ainsi que celles du milieu de la queue, dont les latérales sont rousses; les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc-roussâtre; les coins des deux mandibules sont jaunes; le bec, les jambes, les pieds et les ongles, noirs. La femelle a peu ou point de blanc, et n'a pas de noir; le reste du plumage a les teintes bien plus claires que chez le mâle.

Albin regarde cet oiseau comme le *rouge-queue*; *Belon* lui a donné aussi ce dernier nom. Le *rossignol de muraille* est de passage, il arrive au printemps comme la plupart des oiseaux du même genre; il s'établit sur le faîte des vieux bâtimens, on en trouve aussi dans le plus épais des forêts; il adopte alors quelque vieux arbre et il niche dans les trous qu'il y trouve, mais c'est plus communément dans les trous des vieux édifices; il préfère les pays de montagnes aux plaines; son vol est très-léger, et toutes les fois qu'il se pose, il agite sa queue horizontalement de droite à gauche, par trémoussemens, et poussant en même temps un petit cri particulier; la ponte est de cinq ou six œufs bleuâtres; pendant tout le temps de l'incubation le mâle se tient au faîte de quelque bâtiment fort élevé qui domine le nid, et c'est de là qu'il fait entendre son chant, principalement le matin et le soir : comme cet oiseau est d'un naturel sauvage et farouche, il prend ses repas et fait son nid sans être vu; on prétend même que si on approche de trop près de sa couvée, il l'abandonne; mais pris jeune, il se comporte en cage comme nos *rossignolets*; il nous quitte en Octobre; on le voit encore en Novembre en Italie : mais où se retire-t-il pour passer l'hiver? M. *de Montbeillard*

pense que les oiseaux appelés *charbonniers* dans le Bugey, *cul-rousset farnon*, *fourneiron de cheminée*, en Provence, sont nos *rossignols de muraille*.

ROSSIGNOL DE MURAILLE CENDRÉ. Ce n'est, dit M. *Mauduyt*, qu'une variété de l'espece que nous venons de décrire; son dos est d'un cendré foncé, point de blanc au bas-ventre, et simplement une ligne blanche sur le front.

ROSSIGNOL DE MURAILLE d'Amérique. Il se trouve en Virginie. *Catesby* dit que le plumage supérieur est noir, avec une tache de roux vif sur les ailes; la poitrine est rousse; le ventre, gris; la pointe de la queue, noire.

ROSSIGNOL DE MURAILLE de Gibraltar. Le bec et les ongles sont bruns; le plumage approche assez de celui de nos contrées, mais le bas-ventre et les cuisses sont blanches; les pennes moyennes des ailes sont bordées de cette derniere couleur.

ROSSIGNOL DE MURAILLE des Indes. Il est à peu près de la grosseur de notre bec-figue; le bec est noir; l'iris et les pieds sont d'un jaune-roux; le plumage supérieur est d'un bleu d'indigo clair; l'inférieur est roux; mais il y a deux bandes transversales sur chaque joue; la supérieure est blanche, l'autre noire; la gorge est blanche.

ROSSIGNOL DE RIVIERE. *Voyez* ROUSSEROLE.

ROSSIGNOL des Indes. (*Voyage aux Indes et à la Chine.*) *Voyez* GOBE-MOUCHE de Pondichery.

ROSSIGNOL-MONET. *Voyez* BOUVREUIL.

ROSSOLAN. *Voyez* ORTOLAN DE NEIGE.

ROSSOLIS. *Voyez* HERBE AUX GOUTTEUX.

ROTANG. *Voyez* ROTIN.

ROTELE. *Voyez* BERGEORELLE.

ROTENGLE ou ŒIL ROUGE. *Voyez* SARVE.

ROTH-GULDEN-ERTZ ou ROSICLERE. Nom que les Mineurs donnent à la mine d'argent rouge transparente : la dénomination de cette mine signifie *mine de beaucoup de valeur*. Voyez à l'*article* ARGENT.

ROT-JE. C'est un petit oiseau de Groënland et de Spitzberg, que les Hollandois et les Hambourgeois nomment ainsi. *Rot-je* signifie *rat*. Cet oiseau paroît être notre *oiseau de tempête*, il est de couleur noirâtre,

et son cri, dit-on, imite assez celui d'un petit rat. *Anderson* dit que le *rot-je* fait son nid sous les débris des rocs écroulés, dans des creux profonds et étroits, sur le bord de la mer. Aussi-tôt que les petits sont en état de voyager, les pere et mere leur indiquent le chemin en se glissant adroitement les premiers sur les pierres jusqu'à la mer, pour gagner d'autres contrées. *Voyez* OISEAU DE TEMPÊTE.

ROTIFERE, *Rotifer*. Nom donné par *Leuwenhoëck* à une espece de petit *polype à roue*, hermaphrodite et ovipare : cet animalcule singulier, dont M. *Vicat* a fait un article dans le Supplément à notre *Dictionnaire*, imprimé à Lausanne, habite ordinairement le sable des tuiles et des gouttieres; sa partie antérieure offre une maniere de cornet, avec deux tronçons qui portent chacun à leur extrémité l'apparence d'une roue très-singuliere, d'où l'animal tire son nom; la partie postérieure a une espece de trident; le corps est formé d'anneaux et rayé longitudinalement par des raies paralleles : cet animalcule devient à son gré gros et court, mince et long, dans tout son corps ou dans une de ses parties : il marche à la maniere des vers; et la corne du milieu de son trident, formée d'autres pointes infiniment fines, s'attache au plan sur lequel le petit animal se meut à chaque pas qu'il fait. Lorsque le sable dans lequel le *rotifere* vit, se desseche, l'animalcule se contourne, s'alonge, se contracte, se rapetisse, perd le mouvement et sa forme; si on laisse tomber alors sur lui une goutte d'eau, il se développe et bientôt rampe avec vîtesse; il en est, dit-on, qui ressuscitent seize fois de la même maniere, et quelques-uns demeurés à secs et morts pendant quatre ans, ressuscitent encore promptement; ce temps, quoique long, l'est bien moins que celui du petit animal anguilliforme du blé rachitique, qui ressuscite après vingt-un ans. Cet effet devient plus prompt quand on emploie de l'eau chaude, il devient plus tardif si les *rotiferes* sont placés sur un sable très-dispersé; il n'a plus lieu quand il n'y a plus de sable : il paroît aussi qu'ils perdent la faculté de ressusciter quand on les desseche ailleurs que sur du sable, peut-être, dit M. *Vicat*, parce qu'ils sont

alors exposés à toute l'action de l'air. Suivant ce Médecin, la mort des *rotiferes* ne paroît pas être un engourdissement semblable à celui que produit le froid sur plusieurs animaux quand ils sont vivans, leurs corps ressemble à une gelée épaisse : lorsqu'ils sont desséchés, tout leur corps se réduit à un atome de matiere durcie, qui percé avec une aiguille se brise en particules. Les *rotiferes* ont la faculté de cacher à leur gré les deux tronçons et leurs roues, ou seulement l'une d'elles ; avec ces roues formées de fils imperceptibles, ils forment deux tourbillons rapides ; elles leur servent à s'élever, à descendre dans l'eau, à y nager : entre les deux tronçons est une particule mouvante que plusieurs Naturalistes ont pris pour le cœur de l'animal ; et qui paroit plutôt en être la bouche. Un degré de chaleur correspondant au trente-sixieme du thermometre de *Réaumur*, les tue lorsqu'ils sont vivans ; et lorsqu'ils sont desséchés, le cinquantieme degré de chaleur ne les tue pas. Le froid de la glace les fait contracter ; mais celui même qui est indiqué par le dix-neuvieme degré au-dessous de zéro, ne les tue pas : des eaux imprégnées de sel ou de vitriol, ou mêlées de sucs tels que celui d'*ail* ou d'*huile*, etc. les tuent, et ils ne ressuscitent plus. Voilà des singularités bien étranges. *Voyez* maintenant l'*article* POLYPE.

ROTIN ou ROTTAIN ou RATAN. Espece de roseau qui croît abondamment sur les côtes du Détroit de Malacca. On en distingue plusieurs especes : les uns nous fournissent les *cannes-badines* très-flexibles, dont on se sert pour battre les habits ou pour faire des brosses colorées en rouge, et propres à nettoyer les dents. Ces mêmes roseaux se fendent aussi par petites lanieres pour faire des meubles, notamment des siéges et dossiers de chaises et fauteuils. Ces meubles de cannes ont été depuis quelque temps fort à la mode en Europe, et sur tout en France. Comme ces lanieres en vieillissant perdent leur couleur naturelle, on la renouvelle au moyen de la vapeur du soufre enflammé. Les autres qui se nomment *rotangs* sont les *roseaux à cannes*, d'une consistance ligneuse, fort légers, flexibles et fort poreux : ils ont cependant

assez de solidité pour servir de bâton, lorsqu'en marchant on a besoin de s'appuyer. Les Hollandois, qui vont les chercher à Bengale et à Malaca, en font un commerce considérable. Il y a des jets de ce jonc ou roseau estimés cinquante et soixante louis d'or. On est dans l'usage de les vernir. Il y a des *rotangs* articulés dans les Isles de Bourbon et de France.

Dans les grandes Indes, à Java, Manipa, Huaohela et au Malabar, croît une espece de canne ou de *rottain* qui trace et qui est très-garni d'épines : il n'y a pas de meilleures pallissades : les Hollandois en plantent sur leurs remparts. Cette canne ou roseau (*Arundo arbor, spinosa et vallaris*) s'appelle *balubadure* en langue Malaie; *buluschit* en Malabare, et *tsjitick-chekian* en Chinois.

ROT-SCHÆR. *Voyez au mot* MORUE.

ROTTAIN. *Voyez* ROTIN.

ROTULES. *Voyez à l'article* OURSIN.

ROUCHEROLLE. *Voyez* ROUSSEROLE.

ROUCOUYER et ROUCOU. On donne communément ce nom à un arbre de la graine duquel on tire par infusion ou par macération une pâte ou extrait que l'on nomme *roucou*, et dont on fait usage dans la teinture. Cet arbre est cultivé dans toutes les Isles de l'Amérique : il est nommé chez les Indiens et chez les Sauvages Caraïbes, *achiote*, *ematabi*, *cochehue* par les hommes; les femmes Caraïbes l'appellent *bichet* : c'est l'*urucu* de *Pison*, *Orellana*, Herm.; *Daburi*, Clus.; *Achiotl*, Hern.; *Bixa*, Ovied.; *Mitella Americana maxima*, *tinctoria*, Tourn., Boher.; *Arbor finium regundorum*, Scalig.; *Arnotto*, Dalech.; *Arbor Mexicana coccifera*, C. B.; Ray; Jonst. Cet arbre est fort touffu et s'éleve depuis douze jusqu'à quinze pieds; ses tiges sont droites et rameuses; s'il croît trop haut, on l'étête afin qu'il s'arrondisse. Son bois est blanc (on prétend que deux morceaux de ce bois frottés l'un contre l'autre, s'échauffent au point d'allumer de l'amadou), cependant on dit qu'il est facile à rompre; l'écorce sert à faire des cordes : ses feuilles sont placées alternativement, grandes, cordiformes, pointues au sommet, sans dentelures, minces, longues de quatre à cinq pouces, et ont environ

trois pouces et demi dans leur plus grande largeur ; elles sont lisses, luisantes, d'un beau vert, ayant en dessous plusieurs nervures roussâtres : les feuilles sont attachées à des queues longues de deux ou trois doigts : ses rameaux portent à leur sommet deux fois par an des touffes ou bouquets de fleurs en rose, grandes, belles, d'un rouge pâle tirant sur l'incarnat, sans odeur et sans goût ; la corolle est à dix pétales : il y a dix étamines et un pistil ; le calice est à cinq dentelures : à ces fleurs succedent des fruits en gousses oblongues, arrondies, applaties sur les côtés, longues d'un doigt et demi ou plus, composées de deux cosses brunes, hérissées de petites pointes d'un rouge foncé et qui ne piquent que peu ou point. Ce fruit en mûrissant devienr rougeâtre, et il s'ouvre en deux parties égales qui renferment environ soixante grains ou semences partagées en deux rangs ; ces grains sont de la grosseur d'un petit grain de coriandre, de figure pyramidale, attachés par de petits filets qui sont des placentas oblongs : ces mêmes grains sont couverts d'une substance visqueuse, très-adhérente aux doigts, d'un très-beau rouge de feu, d'une odeur assez forte ; la semence séparée de cette matiere rouge est de couleur blanchâtre. Comme les oiseaux sont friands de ce fruit, les Sauvages plantent l'arbre auprès de leurs cases. Les Negres et quelques Colons en mêlent la graine dans leurs ragoûts.

Il y a encore une autre espece d'arbre de *roucou* qui ne differe du précédent qu'en ce que son fruit n'est pas épineux, et qu'il est plus difficile à ouvrir.

La récolte du *roucou* se fait deux fois l'année, à la Saint-Jean et à Noël ; cette derniere est la plus abondante : on connoît que la gousse est mûre lorsqu'elle s'ouvre d'elle-même sur l'arbre. Nous allons donner la maniere de préparer la pâte ou l'extrait de *roucou* dont on fait usage dans toute l'Europe, etc.

On retire de dedans la gousse du *roucou* les grains et tout ce qui les environne, on les écrase avec des pilons de bois dans des canots ou auges qui sont des troncs d'arbres creusés ; on jette de l'eau dessus en suffisante quantité pour que la matiere y trempe ;

on la laisse pendant six jours, afin que l'eau puisse dissoudre la substance rouge qui est adhérente aux grains. On coule ensuite la liqueur, d'abord dans un crible du pays, nommé *hibichet* ou *manaret*, puis dans trois autres cribles plus fins, faits de jonc ou de grosse toile dont les trous sont carrés; on laisse égoutter pendant vingt-quatre heures ce marc qu'on appelle *roucou calé*; puis on le met de nouveau dans un canot qu'on a soin de couvrir, et on l'y laisse fermenter pendant huit jours, pour que ce qui reste de matiere rouge colorante puisse plus aisément s'en détacher et s'extraire. Ensuite on emploie un vase qui puisse soutenir l'action du feu; on jette un peu de nouvelle eau sur la matiere, on l'agite jusqu'à ce qu'elle commence à se gonfler et à former des bulles d'air qui crevent à la surface; alors on cesse le feu: on laisse refroidir le *roucou* jusqu'au lendemain matin, on le tire de la chaudiere et on l'étend dans des caisses que l'on tâche de garantir de la poussiere. Le *roucou* séché à l'ombre par le vent est infiniment plus coloré que celui qu'on expose au soleil. On a observé que plus on le travaille en grand, plus la couleur en est vive: travaillé en petit, il devient noir. Le *roucou* est pur et bien fait quand il se dissout entiérement dans l'eau et qu'il n'y a point de corps étrangers errans ni précipités, comme dans le *roucou gigodaine* qui est de mauvaise qualité, et plus encore dans celui qu'on appelle *roucou bal*, terme honnête de Fabricant qui signifie la *paille* et le *blé*, parce qu'on s'est servi de vieilles et de nouvelles graines, et qu'on y a mêlé quelquefois du *rouge d'Inde*.

Le *roucou* pour être de bonne qualité doit être couleur de feu, plus vif en dedans qu'en dehors, doux au toucher, d'une bonne consistance, afin qu'il soit marchand et de garde. On donne à cette pâte la forme que l'on veut avant que de l'envoyer en Europe. Elle est ordinairement en pains enveloppés dans des feuilles de *balisier*.

On peut retirer du *roucou* une substance rouge beaucoup plus belle, en se contentant de frotter seulement les grains entre les mains dans de l'eau: mais alors on n'en retire qu'une petite quantité d'extrait

ou de fécule qui se précipite et se forme en masse comme un pain de cire. Rarement on la garde dans cet état, non-seulement parce qu'elle devient trop chere, mais parce qu'on est dans l'usage d'affoiblir son éclat trop vif qui ne plaît pas à l'œil, avec du *santal rouge* en poudre : tel est le *roucou* que les Indiens Caraïbes, etc. aiment avidement. Ils le trempent dans l'huile avant de l'employer pour se rougir le corps : cet usage bizarre a son utilité ; c'est une espece d'enduit qui bouche les pores de la peau, empêche que l'eau de la mer ne fasse impression sur leur corps quand ils y nagent, fait fuir les *maringouins* et mourir les *chiques*, etc. Ils en teignoient autrefois leurs hamacs.

Les Ouvriers qui travaillent à préparer la pâte de *roucou* sont incommodés de maux de tête qu'on peut attribuer à l'odeur forte de la graine de *roucou*, qui est encore exaltée davantage par les infusions et macérations : en effet, lors de la fermentation il est d'une puanteur insupportable ; son odeur agréable ne se fait sentir qu'après la fermentation. La belle pâte de *roucou* devient dure en Europe et perd son odeur qui approche de celle de la violette. Celle de Cayenne est estimée la meilleure et la mieux préparée ; les Teinturiers s'en servent pour mettre en premiere couleur les laines qu'on veut teindre en rouge, bleu, jaune, vert, etc. Quelques Insulaires en faisoient entrer dans la composition du chocolat. *Barrere*, *Ess. 79*, dit que le *roucou* est aussi le contre-poison du suc de *manioque* : il fortifie l'estomac et arrête le cours de ventre. Lorsque le linge a été taché de *roucou*, il est très-difficile d'en effacer la tache, surtout quand il y a eu du mélange d'huile ; le soleil est plus capable de l'emporter que toutes les lessives, et cette couleur est si extensible qu'un morceau de linge taché est capable de gâter toute une lessive.

ROUDOU. *Voyez* REDOUL.

ROUGE (le). *Voyez* SOUCHET (canard).

ROUGEATRE. Espece de *cyprin*. Voyez GARDON.

ROUGE-BOURSE de *Belon*. Voyez ROUGE-GORGE.

ROUGE-BRUN ou ROUGE DE MONTAGNE, ou ROUGE D'INDE. *Voyez à l'article* OCHRE.

ROUGE-CAP.

ROUGE-CAP. C'est le *cardinal d'Amérique* de M. *Brisson ;* le *tangara brun* d'Amérique, des *pl. enl. 155, fig. 2.* Ce *tangara* qui se trouve à la Guiane, ne s'y montre pas également tous les ans ; il n'y vient en grand nombre, dit M. *Mauduyt*, que dans certaines années et dans certaines circonstances. Il est à peu près de la grosseur d'un pinson ; sa longueur totale est de six pouces ; son envergure l'est de neuf ; le bemi-bec supérieur est brun ; l'inférieur, blanchâtre, et son extrémité brune ; les pieds et les ongles sont gris ; la tête et le haut de la gorge, d'un rouge vif ; le bas de la gorge est d'un pourpre obscur ; le reste du plumage supérieur est d'un noir brillant ; le reste de l'inférieur, d'un beau blanc.

ROUGE-GORGE de diverses especes. *Voyez à l'article* GORGE-ROUGE.

On donne aussi le nom de *rouge-gorge* à deux especes de reptiles. *Voyez* LÉZARD dit le ROUGE-GORGE, et SERPENT dit le ROUGE-GORGE.

ROUGE-NOIR. *Voyez* GROS-BEC de Coromandel.

ROUGE-HERBE ou BLÉ NOIR. *Voy.* l'*art.* SARRASIN.

ROUGE-OTTE. *Voyez* ce que c'est à l'*article* MORUE NOIRE.

ROUGE-QUEUE. Les Auteurs ont donné ce nom a des oiseaux de genres très-différens, ainsi qu'on le verra ci-après.

ROUGE-QUEUE proprement dit, *Phœnicurus.* C'est un oiseau de passage et du même genre que le *rossignol*, la *fauvette*, etc. Il est au moins de la grosseur du *rossignol de muraille ;* le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres ; le plumage supérieur est gris, mais le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont roux ; le plumage inférieur est d'un gris-blanc mêlé de roux ; les côtés et le dessous de la queue sont roussâtres ; les ailes sont d'un gris-brun, bordées de gris-roussâtre. On prétend que cet individu est la femelle, et que le mâle qui a la taille un peu moins forte, est le *rouge-queue à collier* de M. *Brisson.*

ROUGE-QUEUE A COLLIER, *Phœnicurus torquatus.* Il a le bec noirâtre, les pieds et les ongles bruns, le plumage supérieur brun, le croupion et le dessus de la queue roux comme dans sa femelle, les joues et

le dessous du corps d'un blanc sale, varié de taches brunes au bas des joues, sur la poitrine et les côtés; une tache de cette derniere couleur assez étendue en forme de fer à cheval, lui forme une espece de collier; les pennes de l'aile et de la queue sont brunes, mais les latérales de la queue sont rousses dans les deux premiers tiers de leur longueur.

Ces oiseaux arrivent vers le milieu du printemps, et s'en retournent en automne; ils se fixent sur les pays de montagnes et rarement en plaine; ils nichent sur les buissons fort bas, leur nid est composé de mousse en dehors, de laine et de plumes en dedans; la ponte est de cinq à six œufs blancs, tiquetés de gris. Les *rouge-queues* ne quittent guere l'épais du bois pendant la chaleur, ils en sortent le matin et le soir pour chercher des vers et des insectes dans les champs voisins: ils n'ont point de chant, c'est un petit cri flûté; ils sont assez silencieux et peu remuans; ils se posent de préférence sur les branches, et en s'y abattant leur queue éprouve un mouvement de trémoussement horizontal; on les prend à la pipée vers la fin de l'été, temps où ils sont fort gras et très-estimés des friands. Ils sont plus communs en Italie et en Allemagne qu'en France.

ROUGE-QUEUE de *Belon*. Voyez ROSSIGNOL DE MURAILLE.

ROUGE-QUEUE de Bengale. C'est la *pie-grièche brune* de Bengale, de M. *Brisson*: cette *pie-grièche* est à peu près de la grandeur de l'espece grise qui se voit en Europe; le bec est d'un cendré foncé; les pieds et les ongles sont noirs, ainsi que le dessus et le derriere de la tête; tout le reste du plumage supérieur est brun; l'inférieur est blanc, mais le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue sont rouges; au-dessous de chaque œil est une tache rouge cerclée de blanc, et sur les côtés du cou, quatre taches noires disposées en arc de cercle.

ROUGE-QUEUE de Cayenne, *pl. enl. 686, fig. 2.* Ce *rouge-queue* de la Guiane est de la grosseur d'une fauvette; le bec est noirâtre; les pieds sont gris-brun; les ongles, noirs; le plumage supérieur est gris, mais la queue et les ailes sont d'un roux vif; le plumage inférieur est blanchâtre.

ROUGE-QUEUE NOIR (petit), de *Catesby*. Voyez BOUVREUIL ou BEC ROND noir et blanc.

ROUGET. Sous ce nom on distingue deux especes de poissons, qui tous deux sont du genre du *Mulet*: l'un a des barbillons, et l'autre qui en manque est surnommé le *Roi des rougets*. Voici leur description :

1.° Le ROUGET BARBET OU A BARBILLONS, *Mullus barbatus*, Linn., Rondel.; *Mullus cirris geminis, corpore rubro*, Gronov.; *Trigla capite glabro, cirris geminis in maxillâ inferiore*, Arted.; *Mullus*, Willughb.: à Venise, *Barboni*; dans le reste de l'Italie, *Triglia*. Cette espece se trouve dans la Méditerranée et dans les mers du Nord. M. *Daubenton* observe que c'est un des poissons qui a été le plus recherché par les Anciens; on prétend qu'ils l'achetoient au poids de l'argent, d'où est venu le proverbe : *Celui qui prend le rouget, ne le mange pas. Pline, Hist. Nat. lib. 9, c. 17*; et *Seneque, Natur. Quæst. lib. 3, c. 17 et 18*, rapportent qu'ils ne se contentoient pas de prodiguer pour l'assaisonnement de ce poisson tout ce qui étoit capable de flatter le goût, ils avoient encore imaginé de le faire servir à un raffinement de plaisir d'un genre singulier. On sait que ce poisson, lorsqu'on lui a enlevé ses écailles, est d'une belle couleur rouge. Les Romains avoient remarqué qu'à sa mort ces couleurs s'effaçoient en passant successivement par quantité de nuances. On servoit donc le *rouget* encore vivant enfermé dans un vase de verre, et les convives attentifs jouissoient du spectacle que leur offroit cette dégradation de couleurs qui s'éteignoient insensiblement tandis que le poisson expiroit, et dont l'effet adouci par l'interposition du verre, avoit quelque chose de plus flatteur encore pour l'œil. *Seneque* s'éleve avec énergie contre ces convives voluptueux, pour qui ce n'étoit pas assez d'avoir dans le *rouget* de quoi satisfaire leur sensualité s'ils n'y trouvoient d'avance de quoi repaître agréablement leurs yeux. (*Oculos antequàm gulam, pavit.*)

Pline dit que le poids du *rouget* n'excede guere deux livres. *Seneque* cite un *rouget* du poids de quatre livres qui fut donné à l'Empereur *Tibere*; et *Juvenal, Sat. 4, v. 11*, en cite un qui pesoit six livres et que *Crispin*

acheta pour autant de sesterces, ce qui revient à peu près à six cents livres de notre monnoie : mais ces poissons étoient d'un volume extraordinaire.

La longueur du *rouget* est d'environ six à neuf pouces. Selon *Willughby*, sa tête est comprimée par les côtés et fort inclinée vers le museau; les yeux sont situés très-haut et recouverts par une membrane lâche; leurs iris sont argentés et quelquefois avec une nuance de rouge; les mâchoires, le palais et le fond de la gueule sont garnis d'aspérités : la mâchoire inférieure est excavée en dessous, et de cette cavité sortent deux longs barbillons, de là l'épithete latine de *Barbatus* : la premiere nageoire dorsale a sept rayons solides, dont le premier est le plus long; la seconde dorsale en a neuf, tous mous et rameux; chacune des pectorales en a seize; celles de l'abdomen en ont six; celle de l'anus en a sept; celle de la queue qui est fourchue, dix-sept : le corps est un peu épais et va en s'amincissant de la tête à la queue : les écailles sont amples, dentelées, peu adhérentes à la peau, et lorsqu'elles ont été enlevées, la couleur du poisson qui est ordinairement d'un jaune-olivâtre passe à un rouge de *minium*, sur-tout celle des côtés. De là le nom de *rouget* donné à ce poisson. Sa chair est ferme, très-friable et d'un goût fort agréable.

2.° Le Roi des Rougets, *Mullus imberbis*, Linn.; *etiam Rex Mullorum*, Willughb.; *Trigla capite glabro, totus rubens, cirris carens*, Arted. : à Malte, *Re di Triglia*. Cette espece qui n'a point de barbillons, se trouve autour de l'isle de Malte. Ce poisson, dit *Willughby*, a au plus la longueur d'une palme; il est couvert de grandes écailles d'une couleur rouge; les yeux sont très-ouverts et leurs iris dorés, quelquefois avec des teintes brunâtres; l'ouverture de la gueule est très-ample; les mâchoires et le palais sont hérissés d'aspérités : la premiere nageoire dorsale est garnie de six rayons épineux; la seconde en a dix; les pectorales en ont chacune douze; celles de l'abdomen, six, dont le premier est épineux; celle de l'anus en a dix, dont les deux antérieurs sont épineux; celle de la queue qui est échancrée, environ vingt.

Rouget. Quelques-uns donnent aussi ce nom au *groneau* et au *grondin* : Voyez *ces mots*.

ROUGETTE. Espece de *chauve-souris* monstrueuse ; *Voyez à l'article* CHAUVE-SOURIS.

ROUH. *Voyez à l'article* CONDOR.

ROUILLE, *Rubigo mineralis.* On donne ce nom à une espece d'*ochre* qui se fait ou naturellement, ou par art, sur quelques métaux exposés à l'air libre, ou humectés continuellement de liqueurs acidulées dans un lieu fermé. Le fer donne une *rouille* ou brunâtre ou jaunâtre, ou rougeâtre ; le cuivre en produit une qui est verte, quelquefois bleuâtre ; le plomb, une qui est blanchâtre ou grisâtre, ainsi que celle du zinc. *Voyez* de quelle maniere ces *rouilles* se forment, à l'*article* OCHRE.

A l'égard de la *rouille du blé*, Voyez *à l'article* BLÉ.

ROUILLÉ (le). Espece de *labre ;* Voyez à la suite de cet *article.*

ROUISSAILLE. C'est le synonyme de BLANCHAILLE.

ROULEAU, *Anguis scytale*, Linn. Ce reptile dont *Gronovius* et *Seba* ont aussi fait mention, est du quatrieme genre, et se trouve dans les Indes. La tête de ce serpent est de la même couleur que le corps dont elle ne paroît point être distinguée, elle s'aplatit un peu vers sa partie antérieure ; elle est large en dessus, un peu convexe tant en dessus qu'en dessous, couverte entre les yeux et le museau de deux grandes écailles polygones, derriere lesquelles on en distingue une autre plus grande et quadrangulaire, située au milieu de la distance d'un œil à l'autre ; la partie antérieure de la tête est un peu arrondie ; les yeux sont très-petits, un peu arrondis, situés vers les angles des mâchoires dans la partie supérieure de la tête et très-écartés l'un de l'autre ; les narines offrent chacune un très-petit trou, elles occupent les côtés antérieurs du museau, et laissent entre elles une distance considérable ; la mâchoire supérieure est un peu plus longue que l'inférieure ; la langue est fendue en deux ; les dents sont aiguës, égales entre elles, tournées vers le dedans de la gueule, et nombreuses dans l'une et l'autre mâchoire : le tronc est d'une grosseur uniforme depuis la tête jusqu'à l'anus, un peu arrondi, garni de grandes écailles qui se tuilent.

La couleur de ce serpent, selon *Linnæus*, est blanchâtre, avec des bandes rousses; les écailles sont bordées çà et là de points de couleur de rouille; l'abdomen est recouvert par deux cent vingt-sept rangées de grandes écailles, selon *Gronovius*, et par deux cent quarante, selon *Linnæus*; la queue est très-courte, arrondie, un peu plus mince que le tronc, épaissie à son extrémité, et garnie en dessous de quatorze rangs de petites écailles, selon *Gronovius*, et de treize rangs, suivant *Linnæus*.

ROULEAUX, *Cylindrarii seu Rhombi*. Les Conchyliologistes donnent ce nom à une famille de coquilles univalves qui tiennent un peu de la forme du *cornet*, Voyez *ce mot*. Mais le *rouleau* en differe, étant moins conique, comme renflé dans son milieu ou sur le dos, la levre étant un peu épaisse, ayant les deux extrémités à peu près de la même largeur; c'est ce qui lui a fait donner le nom de *cylindre* : quelques-uns lui donnent aussi le nom d'*olive*; mais en observant avec attention les coquilles appelées *olives*, on reconnoît qu'elles n'ont de ressemblance avec les *rouleaux*, que la forme générale. Les *olives* sont plus épaisses et plus échancrées par les deux bouts de la levre. Le noyau de ce genre de coquilles est quelquefois denté, quelquefois l'ouverture est étroite et sans aucune dent, comme dans certains *rouleaux* minces, mais dont l'ouverture est large et la pointe saillante. La robe du *rouleau* est souvent des plus agréables à l'œil par la variété des couleurs et par les beaux compartimens dont elle est ornée. L'élégance et la délicatesse du dessin enrichissent la plupart de ces coquilles : il y en a d'entourées de bandes, de peintes en ondes, et quelques-unes d'une seule couleur. On distingue dans cette famille de coquilles, l'*écorchée*, la *tulipe*, le *drap d'or*, le *drap d'argent*, le *papier de la Chine*, la *brunette*, le *brocard de soie*, la *moire*, le *taffetas*, etc. *Voyez* RHOMBITE.

ROULEUR. C'est le *charanson* de la vigne, *Curculio Bacchus*. Voyez *à l'article* VIGNE.

ROULEUSES. M. *de Réaumur* appelle ainsi des especes de *chenilles* qui roulent des feuilles dans lesquelles elles subissent leur métamorphose. *Voyez au mot* CHENILLE.

ROULOUL de Malaca. M. *Sonnerat, Voyage aux Indes et à la Chine*, dit que c'est un oiseau de la grosseur du pigeon ramier, et qu'il a, par les caracteres, du rapport avec le *faisan;* mais il pense qu'il n'appartient à aucun des genres connus, et qu'il en forme un nouveau ; les cuisses sont entiérement garnies de plumes ; la queue est courte et horizontale ; le bec, en cône courbé ; il y a quatre doigts tous séparés, trois devant et un en arriere ; le doigt de derriere n'est qu'un moignon et n'a point d'ongle.

Le *rouloul* a le bec noir, mais le demi-bec inférieur est jaune à sa base ; l'iris et les pieds sont jaunes ; sur le devant du front s'élevent six crins noirs et qui forment une sorte de huppe ; à l'occiput est placée une touffe de plumes aussi roides, à barbes rares, courtes et désunies, d'un rouge-mordoré et inclinées en arriere ; l'espace entre les deux huppes est blanc ; les joues et le cou sont noirs ; la paupiere est bordée de petites plumes dures, roides et blanches ; le reste du plumage inférieur, d'un violet foncé ; celui du supérieur est d'un vert sombre ; les petites couvertures des ailes sont brunes ; les moyennes, d'un blanc-roussâtre, coupées transversalement de lignes noires ; les pennes, d'un jaune-roussâtre, avec des lignes noires transversales.

ROUPEAU de Belon. *Voyez* BIHOREAU.

ROUPIE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

ROUSSARDE, *Cyprinus Niloticus*, Linn. ; *Cyprinus rufescens*, Hasselq. Poisson du genre du *Cyprin ;* il se trouve dans le Nil : il est d'une couleur roussâtre ; la nageoire dorsale a dix-huit rayons ; les pectorales en ont chacune dix-sept ; celles de l'abdomen en ont neuf ; celle de l'anus en a sept ; celle de la queue qui est partagée en deux lobes en a dix-neuf.

ROUSSEAU. Nom que les Normands donnent au *pagurus*, espece de crustacée, dont nous avons parlé sous le nom de *cancre squinade*. Sa couleur est rousse et rouge. *Voyez au mot* CANCRE. On appelle aussi *rousseau* l'oiseau qui est le *cul-blanc roux*. Voyez CUL-BLANC.

ROUSSELINE ou ALOUETTE DES MARAIS, *pl. enl. 621, fig. 1* : dans le pays Messin, *grande sinsignotte ;*

ailleurs, dit M. de Montbeillard, *alouette d'eau; grande farlouse des prés.* Cette *alouette* se trouve en Alsace : elle fréquente les lieux voisins des eaux, on la voit souvent sur la greve ; quelquefois elle niche sur les bords de la Moselle, dans les environs de Metz, où elle paroît tous les ans en Octobre et où on en prend alors quelques-unes : cet oiseau se trouve aussi en Pologne, selon *Raczynski;* il rapporte qu'il a un chant fort agréable ; sa grosseur est moyenne entre l'*alouette commune* et la *farlouse;* le plumage supérieur est varié de roux sur fond brun ; les côtés de la tête sont roussâtres, rayés transversalement de trois traits bruns ; le plumage inférieur est roux, mais plus foncé sur la poitrine qui est tiquetée de brun ; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, bordées de roux clair ; le bec et les pieds, jaunâtres.

ROUSSEROLE, *pl. enlum. 513*, en latin *Turdus arundinaceus.* C'est la *roucherolle* de M. *Brisson;* l'*alcyon vocal*, *Alcedo vocalis* de *Belon ;* cet oiseau dans plusieurs provinces de France prend les noms de *rossignol de riviere, tire-arrache, cracra, belle de nuit, roussette.*

La *rousserole* est du même genre que la *grive*, elle est de la grosseur de l'alouette commune ; sa longueur totale est de sept pouces ; l'envergure, de dix pouces et demi : le demi-bec supérieur est brun ; l'inférieur, blanchâtre ; les pieds et les ongles sont gris-cendrés ; le plumage supérieur est d'un brun-roussâtre ; l'inférieur, d'un blanc sale : les pennes de l'aile sont brunes, bordées de brun-roussâtre.

M. *Sonnerat* nous a appris que la *rousserolle* se trouve aux Philippines, et M. *Klein* fait mention d'une race ou variété qui se trouve dans le Nord, elle est de la grosseur de la grive. Notre *rousserole* habite les lieux bas et marécageux, le bord des étangs, des ruisseaux et des fossés remplis d'eau ; elle grimpe le long des joncs, des roseaux et des saules peu élevés ; elle se nourrit de mouches et d'autres petits insectes : le mâle fait entendre un chant assez étendu, mais peu agréable, (c'est une sorte de croassement assez bien exprimé, dit M. *Mauduyt*, par le nom *cracra*).

Digitized by Google

Ce chant qu'il fait entendre nuit et jour, et les lieux qu'il fréquente, l'ont fait nommer *rossignol de riviere*. Les *rousseroles* font leur nid à terre, sur les rives en pente, et dans les endroits bien garnis de mousse; la ponte est de cinq à six œufs : ces oiseaux sont fort communs en été dans le Maine, en Touraine et sur-tout dans les marais qui entourent la ville de Péronne.

ROUSSETTE. *Voyez aux articles* CHIEN VOLANT *et* CHAUVE-SOURIS.

ROUSSETTE. Petit oiseau que *Belon* nomme *Lusciniola* : c'est une *fauvette* qui ne se trouve qu'en certains endroits situés le long des forêts. Son plumage paroît roussâtre, grivelé à l'estomac, dessus la tête, autour du cou et sur le dos; les plumes de la queue et des ailes sont brunes; son bec est pointu, noirâtre et foible : il vit de vermisseaux et d'insectes; il a les bords et le dedans du bec de couleur jaune : ses pieds sont blanchâtres; ses œufs sont d'un bleu céleste : cette *fauvette* fait son nid dans les taillis, y emploie de la mousse verte et le garnit de fine mousse à l'intérieur; elle passe l'hiver dans nos provinces Méridionales.

Il y a encore une *roussette*, espece d'oiseau que les François appellent *touquet* ou *traquet*. Voyez *ce dernier mot*.

ROUSSETTE ou CHAT MARIN. Espece de *chien de mer* de la section de ceux qui ont une nageoire derriere l'anus et des trous aux tempes. *Voyez l'article* CHIEN DE MER. On distingue deux sortes de *roussettes*.

La premiere est la femelle, la *grande roussette*, *Catulus major vulgaris*, Ray, Willughb.; *Squalus* (Canicula), *varius*, *inermis*, *pinnâ ani medio inter anum caudamque pinnatam*, Linn. et Arted.; on la nomme *Scorzone* à Rome; *Pesce gatto* à Venise, et *Bounce* dans la province de Cornouailles en Angleterre. Cette *roussette* differe de l'espece mâle, par son dos qui est large et plus gros : la peau est rousse, marquée de beaucoup de petits points noirs; le nombre de ses petits est de neuf à treize à chaque portée.

La seconde est le mâle, la *petite roussette*, *Catulus minor vulgaris*, Ray, Willughb.; *Squalus dorso vario inermis, pinnis ventralibus concretis, dorsalibus caudæ proximis*, Gronov.; *Squalus catulus*, Linn. Elle est plus petite, moins grosse, et d'une forme effilée, plus alongée que la précédente; sa couleur est cendrée ou plus claire, et un peu nuée de roux: il y a sur sa peau de petites taches, mais moins nombreuses, en partie brunes, en partie blanches, et éparses çà et là sans aucun ordre: les yeux sont d'une forme ovale alongée, et ont une membrane particuliere qui recouvre plus de la moitié de la cornée; les prunelles sont petites; les iris, d'un vert-bleuâtre, assez semblable à la couleur de ceux des *chats*. Celle qui étoit dans notre Cabinet avoit le corps arrondi; elle avoit cinq pieds huit pouces de long, le museau très-peu saillant, la gueule assez arrondie et garnie à chaque mâchoire de huit rangs de petites dents pointues, recourbées en forme d'hameçons vers le dedans de la gueule, et divisées à leur base en deux lobes qui forment pour ainsi dire leur racine. On trouve assez souvent de ces dents fossiles; on peut en voir des figures dans *Scilla de corporibus marinis lapidescentibus*, et dans *Luidii Lithophylac. Britannicum*. Sa queue n'étoit point fourchue, mais elle avoit une forte arête de quatorze pouces de long. Ce poisson a sept nageoires; les deux pectorales forment une étendue de trente-deux pouces; celle du dos qui correspond aux nageoires du ventre, a près de huit pouces; les nageoires abdominales réunies, et n'en formant pour ainsi dire qu'une seule, ont fourni aux Auteurs le caractere distinctif de ce dernier qui est le mâle; ces mêmes nageoires sont bien séparées l'une de l'autre dans les femelles: ce poisson est d'une jolie forme. M. *Sauvages* rapporte l'histoire d'une famille qui manqua d'être empoisonnée pour avoir mangé du foie de cette espece de poisson. *Voyez à l'article* POISON.

La *roussette*, dit M. *Broussonnet*, fait sa nourriture ordinaire de seches et de petits poissons; elle est vorace, et comme la plupart des autres especes de *chiens de mer*, elle attaque souvent les pêcheurs: sa

chair est dure, et son odeur approche de celle du musc; on en mange rarement, et seulement après l'avoir fait macérer quelque temps dans l'eau. On pêche assez communément les *roussettes* dans l'Océan et la Méditerranée.

M. *Broussonnet* a observé que quelques Auteurs ont confondu la *roussette* avec une autre espece de *chien de mer* qu'on appelle le *chat-rochier*. Ces especes sont à la vérité très-analogues, mais le *chat-rochier* differe des *roussettes* par la grandeur de son corps, par les taches de sa peau qui sont plus grandes et bien moins nombreuses, par son museau qui est un peu plus alongé, mais sur-tout par ses narines qui sont formées en partie par deux lobules placés l'un au-dessus de l'autre. On ne rencontre point cette espece, comme la *roussette*, sur les fonds vaseux et parmi les plantes marines, elle vit au contraire sur les rochers baignés de la mer, et se nourrit de crustacées, de mollusques et de petits poissons : son nom Languedocien de *cat-roukier* designe assez les lieux qu'elle fréquente : on a employé de tout temps ce nom en françois. Le *chat-rochier* est le *Canicula saxatilis* de Rondelet; *Catulus maximus*, Willughby; *Squalus* (stellaris) *varius*, *inermis*, *primis ventralibus discretis*, *caudæ proximis*, Linn.; Arted.; *The greater cat-fisch*, des *Glanures* d'Edwards. Cette espece porte jusqu'à vingt petits à la fois; on la prend avec des haims et des filets sédentaires, qu'on nomme *roussetieres* ou *bretelieres* dans quelques-unes de nos provinces maritimes. On en pêche ainsi souvent avec les thons; sa chair, quoique meilleure que celle de la *roussette*, n'est pourtant rien moins que d'un goût agréable; sa peau desséchée est dans le commerce mêlée avec celle de la *roussette*.

Dans les temps où les peaux de *chiens de mer*, de l'espece de celles qu'on voit dans le commerce, sont rares, et que celles de *roussettes* proprement dites sont communes, on sait souvent passer celles-ci pour les premieres avec l'épithete de *douce*. Il y a cependant une assez grande différence entre ces peaux; celle des autres *chiens de mer* est en général extrêmement coriace, assez brune, et celle de la *roussette*

est de couleur rousse, toujours garnie d'un grand nombre de petites taches noirâtres, notamment sur le dos. On apporte les peaux de *roussette* de la Hogue en Basse-Normandie, elles sont ordinairement plus petites que celles des autres *chiens de mer* : la longueur ordinaire de celles desséchées et qui se voient communément dans le commerce, est de deux à trois pieds : elles ne sont presque point rudes au toucher. Les Gaîniers s'en servent pour garnir des étuis de toutes sortes d'ustensiles : c'est avec ces peaux teintes en vert, etc. que se fait le *galluchat* si en vogue à Paris.

ROUSSIER DE PONTOISE. On appelle ainsi une mine de *fer* terreuse, sablonneuse et limoneuse qui se trouve près de Pontoise, et dans laquelle on a prétendu qu'il y avoit de l'or.

ROUSSIGNEAU *et* ROUSSIGNOL. *Voyez* ROSSIGNOL.

ROUVERDIN. C'est le *tangara* (vert) du Pérou, *pl. enl. 133, fig. 2;* le *verdier à la tête rouge*, d'*Edwards*. Il se trouve aussi à Surinam et dans la Guiane. Il est un peu moins gros qu'une linotte ; sa longueur est de quatre pouces quatre lignes, et l'envergure de huit pouces trois lignes; le bec, les jambes, les pieds et les ongles sont d'un brun clair ; la tête est d'un roux-marron, bordé d'une bande jaune étroite; tout le corps, d'un vert brillant, mêlé de bleu au plumage inférieur ; les cuisses sont d'un fauve clair ; il y a une tache jaune sur le haut des ailes, dont les pennes sont d'un vert obscur ainsi que celles de la queue.

ROUVRE ou ROBRE. Espece de *chêne*. Voyez *ce mot*.

ROUX ou ROURE DES CORROYEURS. *Voyez* SUMACH.

RUBANNIER ou RUBAN-D'EAU, *Sparganium*. C'est une plante aquatique dont on distingue trois especes : la premiere est le *Sparganium ramosum* des Botanistes ; *Sparganium erectum*, Linn. 1378. Ses racines sont vivaces, fibrées, noires et rampantes ; elles poussent des feuilles longues d'environ deux pieds, lisses, planes, étroites, pointues à leurs

sommets, rudes, coupantes, ayant le dos élevé ou triangulaires à leurs bases, et d'une saveur douce : il s'éleve d'entre elles des tiges hautes de deux à trois pieds, rondes, lisses, tortueuses, pleines de moëlle blanche et rameuses : ses fleurs sont des bouquets attachés sans queue aux nœuds des rameaux en façon d'asperge, de couleur blanche et rougeâtre : elles ne laissent après elles aucuns fruits ni semences; mais il naît séparément aux sommités des tiges des fruits arrondis, disposés en forme de tête épineuse; de sept à huit lignes de diametre, composés de plusieurs grains assemblés sur un placenta commun et sphérique, gros comme des grains d'orge, de couleur herbeuse, et remplis d'une matiere farineuse. Cette plante croît, ainsi que la suivante, aux lieux marécageux, aux bords des rivieres et le long des ruisseaux, dont elle diminue la rapidité: elles portent leurs fruits aux mois de Juillet et d'Août.

La seconde espece est le *Sparganium non ramosum :* elle est moins grande que la précédente; sa tige est simple, non rameuse, et ses feuilles sont un peu plus larges : suivant M. *de Haller*, celle-ci n'est qu'une pure variété de la précédente.

La troisieme espece est le *Sparganium minimum*, *Sparganium natans*; Linn. 1378, (*rubannier flottant*). Elle est d'une espece différente, et même plus rare que les deux précédentes; elle croît dans certains fossés ou étangs bourbeux où l'eau a été desséchée pendant l'été par le soleil : c'est une plante qui pousse une tige haute d'un pied et moins, grêle, au haut de laquelle naissent des fleurs en tête sphérique, très-petites, auxquelles succedent un, deux ou trois fruits comme dans la premiere espece; cette tige est entourée de quatre ou cinq feuilles distantes, très-étroites, engaînées à leur base et qui égalent ou surpassent la tige en hauteur, et s'étendent sur le courant de l'eau.

Les racines de ces plantes sont estimées sudorifiques et propres contre la morsure des serpens : on se servoit autrefois des feuilles de l'espece premiere, en guise de bandelettes pour emmaillotter les enfans; on doit cependant observer, dit M. *Durande*, (*Flore*

de Bourgogne), que les Scythes, les Égyptiens, les Lacédémoniens n'adopterent point cet abusif usage, et qu'en conservant ainsi la liberté et la forme naturelle des membres, ils eurent toujours de grands avantages sur les autres nations.

RUBAN MARIN ou DE MER, ou TÆNIA MARIN. Animal de mer dont on distingue plusieurs especes. La premiere s'appelle *cepole* à Rome; *Ray* et *Rondelet* ne sont pas d'accord sur la description de cet animal de mer. *Voyez* FLAMME (poisson).

La seconde espece est le *Tænia falx* des Vénitiens.

La troisieme est le *Tænia serpens rubescens*. Voyez SERPENT DE MER.

La quatrieme a également des bandelettes rouges sur la peau comme le précédent, et ressemble assez à la premiere espece de *ruban*; mais outre les nageoires qu'il a aux ouïes, il en a deux autres de couleur rouge au-dessous de la mâchoire inférieure: il a encore cinq taches rouges et rondes sur le corps: il n'a, dit-on, ni écailles ni aiguillons. Cet animal est blanc, son corps est aplati; sa chair est dure, gluante, et n'est pas bonne à manger.

Des Auteurs font encore mention d'autres especes de *rubans de mer*, qui toutes semblent être de la même espece que le *flambeau*. Voyez FLAMME.

Il ne faut pas comprendre sous le nom de *tænia marin*, l'espece de ver plat, *Tænia*, dont nous parlerons au *mot* VER SOLITAIRE.

RUBAN DE MER. Espece de coquillage univalve que M. d'*Argenville* met dans la famille des *Vis*. Voyez *ce mot*.

RUBARBE. *Voyez* RHUBARBE.

RUBELINE, RUBIENNE, RUBIETTE. *Voyez* ROUGE-GORGE.

RUBELLION, *Sparus hurta*. Linn. Ce poisson, du genre du *Spare*, se trouve dans la Méditerranée. *Linnæus* observe qu'il a sur le devant des mâchoires plusieurs dents semblables aux canines et qui paroissent à découvert: ce poisson se fait aussi remarquer par plusieurs bandes rouges qui s'étendent transversalement autour de son corps: la nageoire dorsale a vingt-huit rayons, dont les onze premiers sont

épineux ; les pectorales en ont chacune seize ; celles de l'abdomen, six ; celle de l'anus en a neuf, dont le premier épineux ; celle de la queue, qui est fourchue, en a dix-sept.

RUBIACÉES ou ÉTOILÉES, *Stellatæ*. On a donné ce nom, dit M. *Deleuze*, à une famille de plantes dont la *garance* est la principale espece. Leurs fleurs sont monopétales, en entonnoir à tube plus ou moins alongé ou très-court, dont le pavillon est divisé le plus ordinairement en quatre segmens, avec le même nombre d'étamines, et un pistil auquel succede un fruit de deux graines arrondies et réunies : leurs tiges sont communément carrées, noueuses et portent des feuilles simples, entieres, disposées en rayon autour de chaque nœud : les racines de la plupart donnent du plus au moins une teinture rougeâtre. Les *garances*, les *caillelaits*, les *grateron*s, etc. sont de cet ordre.

RUBIN. C'est le *gobe-mouche huppé* de la riviere des Amazones, *pl. enlum. 675, fig. 1*. La longueur totale de cet oiseau est de cinq pouces et demi. M. *de Buffon* dit que chez le mâle une huppe de petites plumes effilées, d'un beau rouge-cramoisi, se hérisse et s'étale en rayons sur la tête ; c'est la même teinte du plumage inférieur ; le supérieur et les ailes sont d'un cendré-brun, coupé de quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures et même des pennes : chez la femelle la teinte rouge du plumage inférieur est très-affoiblie, sur un fond blanchâtre.

RUBIS. Nom donné à diverses especes d'*oiseaux-mouches*.

Il y a : 1.° L'*oiseau-mouche à gorge rouge* de la Caroline, de M. *Brisson ;* c'est le *colibri* de *Catesby ;* tome III, pl. 36, fig. 65 ; le *colibri à gorge rouge*, d'*Edwards*. Il est un peu plus gros que l'*oiseau-mouche vulgaire ;* on le trouve aussi à la Louisiane, et l'on prétend qu'il se retire dans la Floride en hiver : la gorge et le devant du cou dans l'espece mâle ont la teinte et l'éclat du beau rubis, avec des reflets d'or : le plumage supérieur est d'un vert-doré, changeant en cuivre de rosette ; le reste de l'inférieur est mêlé de gris-blanc et de noirâtre : l'aile est d'un brun-

violet ; les pennes latérales de la queue sont d'un brun-pourpré ; le bec, les pieds et les ongles, noirs.

2.° Le *rubis-émeraude*. C'est l'*oiseau-mouche à gorge rouge* du Brésil, de M. *Brisson*, pl. enl. 276, fig. 2. Il est d'un vert-doré brillant, avec des reflets couleur de cuivre de rosette sur le plumage supérieur ; mais les ailes sont d'un brun-violet ; la queue est roussâtre, et la gorge d'un rubis éclatant ; le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

3.° Le *rubis-topaze*. C'est l'*oiseau-mouche à gorge dorée* du Brésil, *pl. enl. 227, fig. 2*. On le trouve aussi à la Guiane : il est moins grand que les deux précédens ; le dessus de la tête et le haut du cou en arriere offrent la parure la plus éclatante, c'est un rouge changeant, suivant les effets de lumiere, tantôt en *rubis* très-brillant, tantôt en améthyste grenatée : toute la gorge dans le mâle seulement, vue de face, a l'éclat et la couleur de la *topaze ;* le reste du plumage supérieur est d'un brun nué de vert-doré ; le reste de l'inférieur est brun avec un peu de blanc sur les côtés de l'abdomen : la queue est d'un roux-pourpre, terminée d'améthyste ; le bec, les pieds et les ongles sont noirâtres. M. *Mauduyt* présume que l'*oiseau-mouche huppé à gorge topaze*, de Cayenne, *pl. enl. 640, fig. 1*, n'est qu'une variété de cette espece.

Rubis, *Gemma rubina*. C'est une très-belle pierre précieuse, diaphane, brillante, resplendissante et d'un rouge très-agréable. Le *rubis* est, après le *diamant*, l'espece de pierrerie la plus dure et ordinairement la plus estimée : il n'est point attaqué par la lime ; il résiste puissamment à une grande violence de feu, même au feu solaire, il ne fait que s'y amollir sans perdre sa couleur. *Consultez* le détail des expériences faites à ce sujet à Florence, dans la *nouvelle édition des Œuvres Françoises de* Henckel, *in-4.°* sur la fin.

On rencontre aux Indes cette pierre précieuse sous une forme ou ovale, ou octogone, tantôt dans un sable rouge, tantôt dans une serpentine, et tantôt dans une roche grisâtre et rougeâtre. Les *rubis* de Bohême et de Silésie (la plupart ne sont que des

grenats)

grenats) se trouvent dans du quartz et dans du grès. On soupçonne que les *rubis* tiennent leur couleur ou du fer ou de l'or. Leur cristallisation est peu constante : nous en avons vu en canons, composés d'un prisme à plusieurs pans, terminé par une pyramide, et d'autres ayant la cristallisation de la *topaze du Brésil*; Voyez *ce mot*. D'autres sont octaëdres comme les cristaux d'alun. On voit beaucoup de *rubis* bruts, de forme arrondie ou ovale, aplatie. Ces *rubis*, qui ont été ramassés dans le lit des rivieres, ont perdu leur forme angulaire par des frottemens qu'ils ont éprouvés les uns contre les autres, étant détachés et entraînés par les eaux. Les torrens qui descendent des hautes montagnes de l'isle de Ceylan, en déposent beaucoup dans le lit d'une riviere de ce pays.

En général les *rubis* ne sont pas d'un gros volume; on en a vu cependant quelques-uns dont la grosseur a toujours causé la surprise et l'admiration des Lapidaires. Nous en avons vu deux de la grosseur d'un œuf de pigeon, un seul étoit pur et d'une belle couleur; ils appartenoient à un Juif. Parmi les présens que le Comte *de Gothlande*, *Gustave III*, Roi de Suede, a fait en 1777 à l'Impératrice des Russies, lors de son voyage à Pétersbourg, étoit un *rubis* de la grandeur d'un petit œuf de poule et de la plus belle eau. Ce *rubis* est, dit-on, pour la grandeur et la qualité, la seconde pierre précieuse de cette espece qui soit connue en Europe.

Les Lapidaires distinguent quatre sortes de *rubis*; savoir :

1.° Le RUBIS ORIENTAL, *Rubinus orientalis*. C'est le plus dur des *rubis* : sa couleur est d'un rouge de cochenille ou de ponceau, ou d'incarnat bien vif, ou de cerise rouge. C'est le *rubis* de la premiere couleur. *Wallerius* dit que lorsque sa teinte est d'un rouge vif de sang, et qu'il pese au-delà de vingt carats, alors on l'appelle *escarboucle*, *Carbunculus*; c'est l'*anthrax* des Anciens. L'*escarboucle* doit être d'un incarnat vif, d'un bel écarlate, quelquefois nué de violet-pourpré et brillant comme un charbon allumé : on le trouve dans les montagnes de Cambaya, de Bisnagar et de Capelan, situées dans les royaumes

d'Ava et de Pégu. M. *Hill* dit qu'il naît toujours de forme angulaire : sa cristallisation est octaëdre. Le plus beau *rubis oriental* et le plus net vient ordinairement du Ceylan. Un *rubis* parfait de la plus belle couleur, pesant un carat, peut, dit M. *Dutens*, valoir dix louis ; de deux carats, il est estimé quarante louis ; de trois carats, cent cinquante ; de quatre carats, quatre cents ; de cinq carats, six cents ; de six carats, mille louis ; mais il est très-rare d'en trouver de parfaits de ce poids : ainsi sa valeur est presque arbitraire quand il pese plus de trois carats et demi et qu'il est parfait, étant alors plus précieux qu'un diamant. Qu'on juge présentement de la valeur du *rubis* que possede aujourd'hui la *Czarine*.

2.° Le RUBIS SPINEL, *Rubinus spinellus*. Sa couleur est d'un rouge clair et vif ; étant poli, il a un feu très-agréable et très-ami de l'œil : il est plus dur que le *rubis balais*, cependant il n'a pas l'éclat du *rubis oriental* : on nous l'apporte de la Bohême, de la Silésie, de la Hongrie et quelquefois du Brésil. Le *rubis spinel* est le plus estimé après le *rubis oriental*. Les plus beaux se trouvent dans le royaume de Pégu et dans les montagnes de Cambaya. Étant taillés et pesant au-delà de quatre carats, ils valent chacun la moitié du prix d'un *diamant* du même poids. On ignore la forme primitive du *rubis spinel*.

3.° Le RUBIS BALAIS, *Rubinus balassius*. Sa couleur est d'un rouge clair ou rose, vermeil ou rose pâle, quelquefois orangée et mêlée d'une petite nuance bleue, qui fait que cette pierre tire un peu sur le cramoisi ou le violet, c'est même sa couleur la plus belle : c'est le moins dur des *rubis*. On nous l'apporte communément de Silésie, du Mexique et plus communément du Brésil : celui du Brésil est en prismes à plusieurs pans inégaux et cannelés, terminés par une pyramide. Le *rubis balais* n'est pas fort estimé s'il n'est parfait et d'un certain poids. La maniere de l'évaluer est de compter le premier carat sur le pied de trente livres ; celui de deux carats, soixante livres ; celui de trois, quatre-vingt-dix livres ; de quatre, cent vingt livres. Des Joailliers font des especes

de *rubis* avec la *topaze du Brésil*. Voyez à l'*article* TOPAZE.

4.° Le RUBICELLE ou PETIT RUBIS, *Rubicellus*. Il est d'un rouge pâle tirant sur le jaune de paille ; c'est le moins recherché des *rubis* : sa couleur ne résiste guere au feu ; il est cependant susceptible d'un beau poli qui releve un peu son éclat : on trouve cette pierre dans le Brésil ; il s'en trouve quelques-uns de beaux qu'on fait passer pour *rubis balais*.

RUBIS DE ROCHE, *Rubinus rupium*. On donne ce nom à une espece de *grenat* fort dur, d'un beau rouge mêlé de violet ou de gros bleu : c'est le *Rubino di rocca* des Italiens, *Voyez* GRENAT. On appelle *rubis-cabochon* un véritable *rubis* légérement poli, c'est-à-dire dont on a seulement ôté ce qu'il avoit de brut. *Voyez* RUBIS.

RUBIS ou RUBINE D'ARSENIC. *Voyez* RÉALGAR. On dit aussi *rubine d'argent*, c'est la *mine d'argent rouge* ; *rubine de zinc*, c'est la *blende rouge* ; et *rubine de soufre*, c'est le *soufre rouge* ou *arsenical*. Voyez *ces mots*.

RUBRIQUE ou RUBRICA, ou SANGUINE A CRAYON. Espece d'*ochre de fer*. Voyez CRAYON ROUGE *et* TERRE RUBRIQUE.

RUCHE, *Alveare*. Nom donné à l'habitation des insectes et même des vers qui vivent en société. On trouvera dans l'histoire de l'*abeille ordinaire*, la description de celle de l'*abeille bourdon* ; celle des *guêpes*, au *mot* GUÊPE ; et des *polypiers*, à l'*article* CORALLINE.

RUCHE MARINE OU AQUATIQUE. *Pison* a décrit cette *ruche*, qui n'est autre chose qu'une éponge aquatique habitée par de petits animaux.

Swammerdam croit que des mouches aquatiques, qui ont dans la bouche comme les autres insectes aquatiques un aiguillon avec lequel elles se défendent lorsqu'on veut les toucher, et qui ont été décrites très-exactement par *Aldrovande* sous le nom d'*abeilles amphibies* et par *Jonston* sous celui d'*abeilles sauvages*, sont les insectes qui logent dans ces *ruches*. *Mouffet* appelle ces mouches *Notonectæ*, parce qu'elles nagent sur le dos et non sur le ventre. *Voyez* PUNAISE A AVIRONS. *Consultez* aussi l'*article* ÉPONGE DE RIVIERE.

RUE, *Ruta*. Plante amere dont l'odeur est très-forte et qui est estimée par les grandes propriétés qu'elle possede. On en distingue principalement de deux especes, que M. *Deleuze* considere comme deux variétés de la même espece; savoir, la *rue des jardins* et la *grande rue sauvage*.

La RUE DES JARDINS, *Ruta hortensis latifolia*, C. B. Pin. 336; *Ruta graveolens*, Linn. 548. Elle pousse des tiges à la maniere d'un arbrisseau à la hauteur de trois à quatre pieds, garnies de feuilles partagées en plusieurs segmens, petites, oblongues, charnues, un peu épaisses, lisses, d'une couleur de vert de mer, rangées par paire sur une côte terminée par une seule feuille : ses fleurs naissent aux extrémités des branches; elles sont à quatre ou cinq pétales un peu ovales, de couleur jaune pâle; le calice est aussi fendu en quatre parties ou en cinq : le nombre des étamines est double de celui des pétales; elles sont renfermées deux à deux dans la concavité de chaque pétale : si on les observe avant l'émission de leur poussiere fécondante et que l'instant favorable à cet acte arrive, on voit qu'elles se redressent d'elles-mêmes, deux à deux ou même trois à trois, décrivent un quart de cercle entier, approchent leurs antheres contre le stigmate, et après l'avoir fécondé elles s'en éloignent, s'abaissent, et vont quelquefois se renfermer derechef dans la concavité des pétales; ce phénomene paroît avoir lieu dans toutes les especes de *rues* proprement dites : aux fleurs succedent des fruits composés de quatre capsules assemblées contre un noyau, qui renferment chacune plusieurs semences anguleuses ou en forme de rein. Toute la plante a une odeur désagréable, un goût âcre et amer; on la cultive dans les jardins; elle fleurit en Juin, et reste verte tout l'hiver jusqu'au printemps, saison pendant laquelle les vieilles feuilles font place aux nouvelles.

La RUE SAUVAGE OU DE MONTAGNE, *Ruta sylvestris major*, C. B. Pin. 336; *Ruta montana*, Ger. 1011. Elle differe de l'autre en ce qu'elle est plus petite dans toutes ses parties. Cette plante croît dans nos provinces Méridionales, aux lieux rudes, pierreux et

montagneux, exposés au soleil, et particuliérement aux environs de Montpellier. Il y a une autre espece de *rue sauvage*, appelée *harmale*; Voyez *ce mot*.

On regarde la *rue* comme incisive, atténuante et discussive, propre pour exciter les mois aux femmes, lorsqu'elle est prise en infusion en petite quantité; elle fait même avorter. Quoique l'odeur de cette plante nous paroisse désagréable, des Allemands, des Anglois, des Hollandois la font entrer dans plusieurs ragoûts.

On dit que les feuilles de *rue* mangées sont propres à guérir les écrouelles; on peut aussi avoir recours au suc dépuré: deux cuillerées de ce suc bues le matin à jeûn sont estimées un remede très-utile dans les maladies contagieuses pour se garantir du mauvais air. La conserve de *rue* est aussi très-bonne dans ces cas-là: l'huile dans laquelle on a fait infuser des feuilles de *rue*, est vermifuge: la décoction de ces feuilles est un excellent gargarisme pour les gencives des scorbutiques et pour ceux qui sont attaqués de la petite vérole; enfin on les emploie en infusion contre la morsure des chiens enragés: les feuilles de *rue* entrent dans la composition du *vinaigre des quatre voleurs*. L'infusion des sommités de cette plante et son suc sont réputés antivermineux et un bon remede contre les affections hystériques. M. *Bourgeois* dit qu'on fait encore usage de la *rue* écrasée et arrosée de vinaigre, dans un nouet de linge, qu'on met sous le nez des personnes attaquées de syncopes hystériques, d'apoplexie et de léthargie.

RUE DE CHEVRE ou GALEC COMMUN ou LAVANESE, *Galega vulgaris, floribus cæruleis*, Tourn. 398; C. B. Pin. 352; *Galega officinalis*, Linn. 1062: en Allemand, *Geiss-kraut*; en Anglois, *Goat's rue*; en Italien, *Capraggine* et *Avanese*. C'est une plante qui croît naturellement dans toute l'Europe aux lieux gras et humides, même dans toutes sortes de terrains, pourvu qu'ils ne soient pas excessivement arides, et qu'il y ait un fond suffisant, mais que nous cultivons dans nos jardins de Botanique et autres: ses racines sont menues, rampantes, blanches, un peu ligneuses, éparses, et quelques-unes germent tous les ans au-

printemps : ses tiges sont nombreuses, cannelées ; hautes de trois pieds et quelquefois beaucoup plus, droites, creuses et branchues : ses feuilles sont alternes et ressemblent à celles de la vesce ; elles sont munies d'une petite épine molle à leur extrémité : ses fleurs forment de longs épis ; elles sont pendantes, papilionacées et d'une couleur bleuâtre, (accidentellement d'un blanc nué de bleu, *floribus penitùs candicantibus, aut ex candido purpùreis*) : il leur succede des gousses arrondies, menues, longuettes, lesquelles contiennent plusieurs graines oblongues, en forme de rein. Cette plante est un sudorifique très-célebre contre le poison pestilentiel, les pétéchies, l'épilepsie, les morsures des serpens et contre les vers lombrics : on la prescrit dans les bouillons alexiteres ; on l'emploie aussi rarement chez nous, qu'elle est d'un usage commun en Italie. Mais, comme l'observe M. *de Haller*, il est peu probable que cette plante possede effectivement toutes les vertus qu'on lui attribue.

On distingue plusieurs autres especes de *galecs*. *Tournefort* fait mention du *galec* d'Afrique et de celui d'Amérique. *Linnæus* en cite un de Virginie. On connoît aujourd'hui le *galec* de la Jamaïque ; celui du Canada, le même que celui de Virginie ; celui de l'Inde ; ceux de l'isle de Ceylan. Les fleurs du *galega* du Ceylan, *Galega tinctoria*, Linn., donnent en teinture une couleur qui approche de celle de l'indigo.

Le *galec vulgaire*, dit M. *Clouet*, réunit toutes les qualités qu'on peut désirer pour former une excellente prairie artificielle ; il est très-sain, très-nourrissant pour toute sorte de bétail, principalement pour le cheval et les bêtes à cornes qui le mangent avec avidité (la *chevre* en est très-friande ; de là vient qu'on l'appelle *rue de chevre*), et auxquelles il donne du lait en abondance et de très-bonne qualité. On est tellement persuadé de cette propriété, qu'on lui attribue de rendre le lait aux Nourrices qui l'ont perdu. Les bêtes qui broutent, notamment le *cerf* et le *chevreuil*, n'en sont pas moins avides ; il peut leur servir de fourrage dans les parcs et les ménageries, aussi bien qu'aux *lapins* dans les garennes champêtres et domestiques. Cette plante prend tout son déve-

loppement dans l'espace de trois mois, et produit une abondante récolte en ce genre de fourrage. Le *galec vulgaire* n'est pas seulement vivace, il a par-dessus toutes les autres plantes qui ont la même prérogative et qu'on a coutume de mettre en prairies artificielles, l'avantage si précieux et si désiré de se multiplier par les drageons qui partent latéralement de sa racine, lesquels s'enracinent à leur tour et forment autant de plants particuliers, au moyen desquels il se perpétue de lui-même dès qu'il a pris une fois naissance dans quelque terrain, sans qu'il soit nécessaire de le détruire pour en semer de nouveau, comme on en use à l'égard des autres plantes vivaces dont on fait des prairies ambulantes, lorsqu'elles dégénerent au bout de quelques années. Ces drageons donnent abondamment de quoi faire des plantations qui profitent dès la premiere année. Telles sont les propriétés économiques du *galec*, exposées par M. *Louis Clouet*, dans son *Mémoire sur les diverses especes de plantes propres à servir de fourrage aux bestiaux*, *Journal de Physique*, *Supplément*, *1782*, *tome XXI.*

Rue des Prés ou Fausse Rhubarbe, ou Thalictrum commun, ou Pigamon jaunatre, *Ruta pratensis herbariorum*, Gesn. 277; *Thalictrum majus, siliquâ angulosâ aut striatâ*, C. B. Pin. 336; *Thalictrum flavum*, Linn. 770. Cette plante croît dans les lieux humides ou marécageux : sa racine est vivace et jaunâtre; ses tiges s'élevent à trois ou quatre pieds, même à la hauteur d'un homme, droites, cannelées, creuses, rameuses, tantôt rougeâtres et tantôt verdâtres : ses feuilles sont amples, divisées en plusieurs parties assez larges ou deux et trois fois ailées; les folioles sont ovales, à trois lobes, obtuses, nerveuses, d'un vert luisant et pâles en dessous : ses fleurs naissent en été aux sommités; elles sont à quatre pétales sans calice, disposées en panicules jaunâtres et suivies de capsules à trois coins qui renferment de petites semences jaunes, cannelées, d'un goût amer. Cette plante est émolliente, purgative : sa racine teint la salive et les urines de couleur jaune.

Il y a une petite espece de *rue des prés*, *Thalictrum minus*, Linn. 769; C. B. Pin. 337; Dod. Pempt. 58; *sive ruæ pratensis minus, semine striato*, J. B. 3, 487. C'est le *pigamon mineur de montagne* : il est vivace et on le cultive dans les jardins.

RUFALBIN. C'est le *coucou du Sénégal*, pl. enl. 332. Il est de la grosseur de notre coucou ; sa longueur totale est de quinze pouces, et l'envergure de dix-neuf : le dessus de la tête et le derriere du cou sont noirâtres ; les joues, la gorge et le devant du cou sont d'un blanc sale ; le reste du plumage supérieur est d'un roux nué de raies transversales d'un brun foncé, sur-tout au croupion ; le reste du plumage inférieur est d'un blanc sale : la queue est noire, ainsi que le bec ; les pieds et les ongles sont gris-bruns.

RUFFE. C'est le *post* ; Voyez *ce mot.*

RUFFEY. *Voyez à l'article* BUTOR.

RUGISSEMENT, *Rugitus*, *Fremitus.* C'est le nom propre du cri effrayant et terrible du *lion*, du *tigre*, etc. On sait que quand le *lion* rugit, tous les autres animaux sont saisis de frayeur, que le coursier même le plus intrépide tremble et frémit. *Voyez les articles* LION *et* TIGRE.

RUISSEAU, *Rivus.* Petit courant d'eau dont le cours est fort borné, et le lit si étroit qu'il est guéable par-tout. *Voyez* RIVIERE *à l'article* FONTAINE.

RUMINANS, *Ruminalia.* La faculté et l'habitude que certaines especes d'animaux ont de *ruminer*, c'est-à-dire de pouvoir faire revenir d'un premier estomac dans leur bouche les alimens qu'ils ont avalés, pour les remâcher à loisir, les broyer de nouveau, les imbiber du suc salivaire, ce qui les dispose à la digestion, et les avaler pour la derniere fois, sont un phénomene propre à piquer la curiosité.

Parmi les animaux il y en a, dit *Peyerus*, qui sont de vrais *ruminans*, et d'autres qui ne le sont qu'en apparence ou qui ne le sont pas tout-à-fait. L'Auteur, en parcourant toutes les différentes classes des animaux, trouve des insectes, des animaux aquatiques, des oiseaux et des quadrupedes *ruminans.* Les insectes, qui ont plusieurs ventricules ou estomacs

et qui se nourrissent d'herbages, ont, dit-il, la faculté de *ruminer ;* tels sont les *grillons-taupes*, les *guêpes*, les *bourdons*, les *abeilles*, les *sauterelles*, et d'autres. Parmi les aquatiques qui passent pour *ruminer*, on compte les *écrevisses de mer*, les *cancres* et les *homards*, qui ont plusieurs ventricules. Parmi les insectes terrestres, M. *Blondeau*, savant Professeur de Mathématiques à Brest, a observé des *mouches* communes, qui lui ont offert des opérations extérieures analogues à la *rumination.* Ces mouches d'appartement suçoient avec leurs trompes les gouttelettes d'une liqueur qu'elles trouvoient sur une table ; elles retiroient ensuite peu à peu leur trompe remplie de cette liqueur, puis la ralongoient, se brossoient les pattes et la tête, faisoient ressortir peu à peu la gouttelette qui paroissoit opaque, diminuée de volume, et continuoient ainsi jusqu'à ce que la gouttelette fût devenue claire et imperceptible ; la mouche paroît après cette rumination plus leste et plus légere dans sa course. La pluralité des estomacs est-elle nécessaire pour la *rumination*, ou n'y a-t-il qu'une maniere de *ruminer ?*

Il y a des poissons, tels que le *scare*, et des amphibies qui font quelque chose d'analogue à la *rumination*, et qui n'avalent pas tout d'un coup la nourriture qu'ils prennent : mais ruminent-ils exactement ? c'est ce qu'on ne sauroit affirmer. Tout ce qu'on peut dire, c'est que la véritable faculté de *ruminer* ne provient que de la pluralité des ventricules : l'on peut moins se tromper dans un quadrupede que dans un oiseau qui a un jabot, un gésier et un ventre, toutes parties qui font, selon quelques-uns, l'office de la *rumination.* Ceux qui imitent les animaux *ruminans*, broient dans leur bec la nourriture qu'ils prennent : elle descend ensuite dans leur jabot, où elle devient une masse : ils la dégorgent pour en nourrir leurs petits ; tels sont le *pélican*, la *cigogne*, le *héron*, le *pigeon*, la *tourterelle* et les autres oiseaux qui dégorgent leur nourriture pour la donner à leurs petits.

Les quadrupedes vraiment *ruminans* sont bisulces ou animaux à pieds fourchus. Les dents de la mâchoire

inférieure sont séparées en deux suites par un espace assez considérable : les incisives sont au bout antérieur de cette mâchoire : l'espace entre les dents incisives et molaires n'est point garni par des dents canines, comme chez les autres quadrupedes qui ne ruminent pas ; il n'y a pas même de dents incisives à la mâchoire supérieure des quadrupedes *ruminans*.

Peyerus établit quatre genres de bisulces *ruminans* : le genre des *bœufs*, celui des *cerfs*, celui des *brebis* et celui des *chevres*. Dans le premier genre on compte la *vache*, le *veau*, le *bœuf*, le *taureau*, les *bœufs* sauvages que l'on voit en Dardanie, en Médie, en Thrace, et ailleurs ; tels que l'*urus*, le *bison* et le *bonasus* dont parle *Aristote*. Du second genre sont le *cerf*, le *rhenne*, le *daim* et le *chevreuil*. Le *bélier*, la *brebis* appartiennent au troisieme. Le *bouc*, le *chamois* et la *gazelle*, au quatrieme.

Plusieurs Auteurs comptent le *rhinocéros* et le *chameau* parmi les animaux *ruminans*. Il y a parmi les quadrupedes digités des animaux qui paroissent aussi *ruminans*, comme le *lievre*, le *lapin*, la *marmotte*, etc.

Tous les vrais *ruminans* vivent de végétaux ; leurs estomacs occupent un grand volume, et leurs intestins sont plus longs que dans les animaux carnassiers. Au reste, la *rumination* paroît se faire dans l'animal sans effort et même avec plaisir ; c'est dans l'état de tranquillité et de repos que le *cerf*, le *bœuf*, les *moutons* ruminent, et ils emploient à cette occupation beaucoup plus de temps qu'ils n'en mettent à paître. *Voyez à l'article* TAUREAU, de quelle maniere le *bœuf* rumine (*a*).

(*a*) Le *cheval* n'est point un animal *ruminant*, il n'a qu'un seul ventricule ou estomac. Au mois de Décembre 1764, on ouvrit à l'*Ecole Royale Vétérinaire* de Lyon, un sujet dans lequel on en rencontra deux. Le viscere surabondant ou particulier à cet animal contenoit environ trois livres d'alimens aussi imparfaitement élaborés que ceux que l'on trouve dans la panse ou dans le premier estomac de tous les *bœufs* ; il ne consistoit point dans une simple dilatation de l'œsophage, telle qu'on l'a observée dans quelques *chevaux*, ou semblable à la dilatation de ce canal, qui, au cou et au-dessus du sternum des oiseaux, présente une

L'*homme* n'est point du nombre des animaux *ruminans* ; cependant *Peyerus*, *page 163*, d'après *Fabricius Aquapendente*, cite plusieurs hommes et plusieurs femmes qui ruminoient. Le premier étoit un noble habitant de Padoue : le second, un Moine Bénédictin de la même Ville ; celui-ci digéroit promptement et avoit toujours faim, il mourut de pourriture. Le troisieme étoit un pauvre particulier de Gênes, qui à l'âge de deux mois ayant perdu sa mere fut nourri du lait d'une vache qu'il tetoit, et il vécut jusqu'à cinquante ans en ruminant toujours. Le quatrieme étoit un homme de Mariembourg, qui

---

sorte de bulbe ou de sinus qui constitue ce que l'on nomme vulgairement le *jabot*. Le ventricule que l'on apperçut dans le thorax, dès l'entrée de l'œsophage dans cette cavité, étoit exactement distinct de ce tube membraneux et charnu ; il étoit en effet pourvu d'une membrane qui ne différoit en aucune maniere de celle qui forme la quatrieme tunique de l'estomac ordinaire de ces animaux. On sait que la face interne de cette tunique de l'estomac est partagée en deux portions, que l'on diroit être entiérement dissemblables. Celle qui garnit l'orifice antérieur et toute la grosse extrémité, c'est-à-dire plus d'un tiers du ventricule, paroit être une continuation de celle qui tapisse intérieurement l'œsophage ; elle est de même nature. Cette même membrane devient ensuite mamelonnée, et telle en est la seconde portion. Une tunique absolument semblable tapissoit intérieurement le ventricule extraordinaire dont il s'agit. Ni son orifice antérieur, ni ce même orifice de l'estomac commun et unique dans les *chevaux*, n'étoient pourvus de ce nombre infini de fibres extrêmement fortes, qui resserrent toujours ce dernier très-étroitement, et qui ne sont que la continuation de celles de l'œsophage intimement mêlées et confondues avec celles de ce viscere. En ce qui concerne les orifices postérieurs de l'un et de l'autre, celui du premier n'offroit rien de particulier, et sembloit n'être qu'un rétrécissement du canal membraneux dès son arrivée à la partie postérieure de la poitrine ; tandis que celui du second ne différoit en rien de ce qu'il est dans l'état naturel.

Ce *cheval* ruminoit-il ? auroit-il eu la faculté de vomir, qui est déniée à tous ses semblables ? Enfin la situation de ce ventricule singulier qui occupoit une place considérable dans le thorax, et qui devoit, sur-tout lorsqu'il étoit rempli, gêner les visceres que cette cavité contient, produisoit-elle quelques effets sensibles, et rendoit-elle la respiration plus laborieuse ? On comprend que cet animal ayant été acheté d'un homme inconnu, il étoit impossible d'éclaircir ces différentes questions. Ces observations sur le *cheval* à deux estomacs sont de M. *Fragonard*.

étoit très-vorace : il avaloit tout d'un coup, et ses alimens s'étant cuits dans son ventricule, il les faisoit remonter aisément, et les ruminoit à la maniere des quadrupedes. Le cinquieme étoit un Suédois, qui, une demi-heure après ses repas, se retiroit dans un coin pour rebroyer et remâcher ce qu'il avoit pris. Le sixieme étoit un Anglois, qui, une heure ou deux après qu'il avoit quitté la table, ruminoit, mais sans avoir aucun mauvais rapport comme le précédent. Le septieme exemple cité est une jeune fille qui ne ruminoit pas avec plaisir, comme ceux dont on vient de parler. Consultez les *Ephémér. des Curios. de la Nat., tom. I, p. 160.* Le dernier exemple que *Peyerus* cite de gens *ruminans*, est celui d'un riche paysan de la Suisse, qui pendant toute sa vie rumina avec plaisir, ainsi que d'une femme du même pays.

On nous a montré à Chour en Suisse un homme qui étoit goîtreux, ventriloque ou engastrimithe et *ruminant.* On lit, *dans les Affiches de 1754*, qu'il mourut en cette année, à Bristol en Angleterre, un homme qui ruminoit comme les animaux à qui la Nature a donné cette propriété nécessaire à leur conservation. Lorsqu'il étoit un jour sans ruminer, il tomboit malade ; il avoit apporté en naissant cette étrange singularité, et il la tenoit de son pere, sujet aussi à rûminer, mais beaucoup moins régulièrement.

On peut consulter l'Ouvrage de *Peyerus* : c'est un Traité latin imprimé à Basle en 1685 ; on y verra les différens ventricules qu'ont certains animaux : il y en a, dit-il, qui en ont jusqu'à quatre ; savoir, le *venter*, le *reticulum*, l'*erinaceus* et le *perfectibile*, ou, ce qui revient au même, le *rumen* ou estomac proprement dit, et qui n'est, pour ainsi dire, que le réservoir des alimens ; le *reticulum* ou le réseau ; l'*omasus* ou le feuillet ; et l'*abomasus*, appelé vulgairement la *caillette* : c'est dans ce dernier estomac que se forme le chyle, et c'est de là que la nourriture descend immédiatement dans les intestins : c'est dans l'*abomasus* des veaux et des agneaux que se trouve la *présure*, espece de levain, dont on se sert pour

faire cailler le lait. La tunique intérieure de l'estomac du *veau* a aussi cette propriété, elle a même cette vertu à un tel point, dit M. *Spallanzani*, que si on la desseche pour la garder plusieurs années sans qu'elle se corrompe, on trouvera au bout de trois ans qu'elle est encore capable d'agir sur le lait. Cette tunique est très-abreuvée de suc gastrique.

RUND-FISH. *Voyez au mot* MORUE.

RUSC. *Voyez* HOUX-FRELON.

RUSMA. C'est une substance minérale, atramentaire, c'est-à-dire vitriolique, dont le tissu et la couleur ressemblent beaucoup à du mâche-fer. *Bellonius* rapporte en avoir vu une mine dans la Galatie, aujourd'hui partie de la Natolie, où il est abondamment répandu.

Tous les Naturalistes qui ont fait mention du *rusma* l'ont regardé comme un caustique qui, entre autres usages, est très-propre pour détruire le poil. Le *rusma* est effectivement un dépilatoire si constant et tellement en usage chez les Turcs de l'un et de l'autre sexe, que le Grand-Seigneur, au rapport de *Pomet*, en tire plus de trente mille ducats par an. Les Marchands de Constantinople en font passer une grande quantité dans le reste de l'Orient, et même jusqu'en Asie. Ce dépilatoire est très-rare en France: on l'y vend au poids de l'or. *Pomet, Hist. des Drogues*, dit que si le *rusma* nous étoit connu, on le préféreroit à la liqueur dépilatoire faite de chaux et d'orpiment dont on se sert en ce pays-ci pour les mêmes fins, parce qu'il a, dit-il, plus de vertu, et qu'on peut s'en servir sans danger.

Nous conservions dans notre Cabinet quelques petits morceaux de *rusma*, que *Melchior H****, Médecin de Sa Hautesse, nous avoit envoyés en 1753. Rien ne ressemble mieux au *calchitis* de Suede, même goût, même tissu; mais le *rusma* est d'une couleur plus foncée. Si l'on en jette quelques grains sur des charbons ardens, il s'en exhale aussi-tôt une vapeur qui fait soupçonner que c'est un *calchitis* minéralisé par le soufre et par l'arsenic. *Voyez* CALCHITIS, *sous le nom de* COLCOTHAR.

RUT. Terme qui désigne le temps de la chaleur ou des amours des grands animaux sauvages de nos bois, c'est-à-dire des bêtes fauves, et spécialement du *cerf*. Voyez *l'article* ANIMAL, et plus particulièrement *les mots* CERF, DAIM, CHEVREUIL, BOUC, etc. *Consultez aussi l'article* GÉNÉRATION dans ce Dictionnaire.

RYE-GRASS. *Voyez à l'article* RAY-GRASS.

RYZ. *Voyez* RIS.

S

SAAMOUNA. *Voyez* FROMAGER.

SABDARIFFA, *Alcea Americana*, Clus. Hist., Raii Hist., Park.; *Alcea Indica, magno flore*, C. B. C'est une espece de *ketmie* de l'Amérique, qui pousse une tige haute de trois ou quatre pieds, droite, cannelée, purpurine, rameuse, garnie de feuilles larges, amples comme celles de la vigne, partagées en plusieurs parties dentelées : ses fleurs sont grandes et tout-à-fait semblables à celles de la mauve, de couleur blanche, pâle et purpurine-noirâtre : à ces fleurs succedent des fruits oblongs, pointus, remplis de semences rondes : sa racine est fibreuse. On cultive cette plante aux Indes dans les jardins ; elle est pleine, dit *Lémery*, d'un suc visqueux, semblable à celui de la mauve ; on mange sa semence comme une graine légumineuse. Toute la plante est estimée émolliente, résolutive, pectorale, apéritive et propre pour la gravelle, étant prise en décoction : ses gousses entrent dans un ragoût Américain, appelé *Gombo-fevi*.

SABINE ou SAVINIER, *Juniperus sabina*, Linn. 1472. La *sabine* est un petit arbuste toujours vert, très-branchu, qui porte des fleurs mâles et des fleurs femelles sur différens pieds. Les fleurs mâles, qui sont toutes composées d'étamines, sont groupées trois à trois sur un filet commun, et forment par leur assemblage un chaton conique et écailleux. Les fleurs femelles sont composées d'un pistil et d'un embryon, qui devient une baie bleuâtre, charnue, arrondie, relevée de petites éminences, qui paroissent par leur extrémité être des écailles immédiatement collées sur le fruit. On trouve dans la baie trois semences ou noyaux, convexes d'un côté et aplatis

sur les faces qui se touchent. La *sabine* vient naturellement dans tous les climats : son écorce est rougeâtre ; ses feuilles sont toutes opposées, un peu décurrentes, appliquées contre les rameaux et comme imbriquées.

Cette description convient également au *genévrier*, au *cédre*, à la *sabine* ; ce qui a sans doute engagé *Linnæus* à n'en faire qu'un seul genre.

On distingue plusieurs especes de *sabines*, l'une *à feuilles de tamaris*, vulgairement la *sabine commune* ou *femelle* ; l'autre *à feuilles de cyprès*, *Sabina folio cupressi*, C. B. Pin. 487, vulgairement la *sabine mâle* ; et une autre *à feuilles panachées*. Ces arbrisseaux ne quittent point leurs feuilles pendant l'hiver, c'est pourquoi ils sont très-propres à mettre dans les bosquets d'hiver ; les plus beaux nous viennent d'Italie et de Sibérie.

La *sabine* a une odeur forte, très-pénétrante, presque nauséabonde, d'un goût amer, âcre, aromatique et résineux : elle excite puissamment les mois aux femmes, il suffit quelquefois d'en mettre simplement dans la chaussure pour cet effet ; on prétend qu'elle provoque la sortie du fœtus et de l'arriere-faix. On doit être fort circonspect dans l'usage intérieur de cette plante, qui peut être regardée comme un des plus puissans et des plus dangereux emménagogues : elle attaque sur-tout la poitrine. M. *de Haller* dit que des malheureuses qui en ont pris pour perdre leur fruit, n'en ont pas ressenti d'autres effets. Suivant M. *Duhamel*, les Maréchaux en font usage pour donner de l'appétit aux bestiaux. Quant à l'usage extérieur de la *sabine*, on la regarde comme détersive et résolutive : on l'applique avec succès sur les loupes, après l'avoir fait bouillir dans le vinaigre. On emploie les feuilles de cette plante réduites en poudre, pour déterger et même détruire les chairs fongueuses des plaies et des ulceres ; écrasées avec du lard, on en forme un cataplasme pour guérir la gale et la teigne : la poudre de *sabine* mêlée avec du sel et de l'huile d'olive, forme un cataplasme propre à résoudre les tumeurs des chevaux et des brebis.

SABLE,

SABLE, *Arena*. On donne en général ce nom à des corps secs, durs au toucher, graveleux, ordinairement impénétrables à l'eau, et dont les parties ou masses ont peu d'adhérence entre elles. Les Naturalistes sont fort embarrassés pour assigner un rang qui convienne à la nature et à la propriété des *sables*, attendu que l'on ne peut les regarder que comme des débris de plus grandes pierres, ou comme de premiers matériaux de la formation des pierres. En effet, du grès brisé devient du *sable*, et celui-ci sert, pour ainsi dire, de base à la plupart des pierres, et sur-tout au *grès*; au moins il y en a toujours de mêlé. Tant de considérations nous ont fait placer le *sable*, dans la disposition synoptique de notre *Minéralogie*, entre les terres et les pierres.

Au reste l'on donne aujourd'hui le nom de *sable* à des substances pierreuses, grénelées, et qui varient beaucoup dans leurs propriétés : l'on en trouve de *quartzeux*, de *calcaire*, d'*argileux*, etc.

Sous le nom de *sable de pierres*, on comprend le *gravier* ou *gros sable* dont on se sert pour affermir les grands chemins, les chaussées : il est composé de différentes pierres ou fragmens pierreux de *silex*, de *spath*, de *quartz*, etc. *Voyez* GRAVIER.

Sous le nom de *sables vitreux*, on comprend celui qui est composé de fragmens de *silex* et de *quartz*. On se sert de ce dernier dans la composition de la terre à faïence, de certaines porcelaines ou de leurs couvertes, des glaces; on l'emploie pour nettoyer le verre, pour dégrossir les métaux, les pierres communes, etc. pour tenir le vin au frais; c'est ce même *sable* dont la Nature se sert souvent pour filtrer les eaux souterraines, ou qui se trouvant mêlé avec certaines terres, les rend meubles et fertiles : les inégalités ou les vides qui se trouvent entre ces grains pierreux, entassés sans ordre, facilitent l'infiltration des fluides : il a encore la propriété de donner de la dureté aux ciments, à la brique, etc.

Sous le nom de *sablon* on comprend le *sable* en poussiere dont on se sert pour nettoyer les chaudrons, la vaisselle et toute la batterie de cuisine; celui d'un grain égal, dur et quartzeux s'emploie pour

donner le premier fini au marbre et à l'albâtre. On s'en sert aussi après l'avoir coloré de différentes nuances, avec des teintures ou végétales ou minérales, pour former des dessins ou des compartimens sur les plateaux des surtouts en glaces, qui ornent le milieu de nos tables. Des Potiers se servent d'une espece de *sablon* blanc qu'ils réduisent en poudre impalpable pour donner un fond blanc à leur terraille blanche, à dessein d'imiter la *faïence*. Le *sable stérile* ou *mobile* qu'on emploie lorsque le grain en est égal, peu farineux et dur, pour faire des horloges horaires (vases ou *sabliers* qu'on emploie comme les horloges d'eau appelées *clepsydres*), si utiles dans les voyages de mer, pour mesurer le temps et la durée du sillage. Le *sable volant* ou dissipable, qui est d'une ténuité si extrême que le vent l'emporte : on en trouve en Scanie, dans des abymes où des Voyageurs sont quelquefois ensévelis pour toujours. Dans les provinces Méridionales, en Provence et en Languedoc, on fait chauffer des tas d'un *sable* de mer assez fin, à l'ardeur du soleil : on en fait des bains dans lesquels on met les personnes attaquées de rhumatismes ; le soir sur le bord de la mer, on les prendroit pour des gens qui ressuscitent et sortent du tombeau. L'efficacité de ces bains est due à la chaleur, à la salure et à la volatilité des principes que l'eau de la mer a communiqués à ce *sable*.

Sous le nom impropre de *sables calcaires* ou *coquilliers*, on comprend la terre appelée dans la Touraine, *falun*, et dans le Vexin Normand, etc. *cran*, laquelle n'est qu'un tritus de coquilles marines ou de madrépores dont on se sert pour fertiliser les terres ; *Voyez* FALUN. On trouve sur les parages de l'isle de l'Ascension, et en d'autres endroits maritimes de l'Inde, etc. un *sable calcaire* qui ressemble à de petites perles, lequel n'est composé que de débris de coquillages arrondis par le balottement des eaux. Le spath calcaire, réduit en poussiere grénelée, donne aussi un *sable calcaire*.

Sous le nom de *sable argileux*, on comprend le *sable des Fondeurs* ; tel est celui de Fontenai-aux-Roses près de Paris, lequel est très-propre pour faire des

moules qui n'occasionnent sur les pieces fondues ni des inégalités, ni des gerçures. On regarde encore les paillettes de *mica* et de *talc*, et autres parties pierreuses grénelées ou en petites lames, mais grasses ou savonneuses, comme du genre des *sables argileux*; il y en a de différentes couleurs. On s'en sert pour mettre sur l'écriture; on en sépare auparavant les parties terreuses par le lavage.

A l'égard du *sable de Pouzzol* dont on se sert pour cimenter les matériaux pierreux des édifices qu'on construit dans l'eau, nous en avons parlé à l'*article* POZZOLANE.

Sous le nom de *sables métallifères* on comprend ces amas de parties métalliques de différentes natures et de formes diverses plus ou moins riches, qu'on trouve répandues dans les havres et sur la greve. Ces *sables* contiennent d'autant plus de parties métalliques atténuées, que les endroits d'où ils ont été détachés par la lime de la Nature et du temps (*Tempus edax rerum*) et chariés par les eaux, sont plus éloignés du lieu où on les trouve: quelquefois on rencontre ces *sables métalliques* par couches dans les cavités de la terre; ils donnent naissance aux mines de transport. Si ces *sables* ne sont pas réellement métalliques, alors quand on les exposera au feu, la couleur qu'ils offroient disparoîtra pour la plus grande partie. On trouve du *sable* portant *étain*, sur la greve du port de l'Orient; du *sable de fer*, sur celle de Saint-Quay près de Pontrieux et Portrieux, à trois lieues de Saint-Brieuc en Basse-Bretagne; il est très-attirable à l'aimant: celui qui est au pied de la montagne de l'isle d'Elbe n'est que peu ou point magnétique. Enfin on trouve du *sable* portant *cuivre*, sur des greves de Saint-Domingue et dans le Pérou; du *sable* portant *or* dans plusieurs rivieres (celui du Rhin se recueille près de Germesheim et de Selz; les Palatins en font frapper les florins d'or du Rhin). *Voyez au mot* OR.

L'on sent bien que si la forme solide a précédé la forme pulvérulente dans notre Globe, les *sables* étant comme les débris de pierres et de substances solides de différente nature, ils doivent varier à

l'infini. C'est ainsi qu'un *granite* donne, en se détruisant, un *sable* composé de *quartz*, de *mica* et de *feld-spath*, quelquefois de *spath fusible* : Voyez GRANITE. Il est donc trop difficile d'assigner des limites précises à la nature des *sables*.

Lorsque le *sable* est de la grosseur d'une féve ou d'un pois, on l'appelle *gravier*, *Saburra aut glarea* ; à la grosseur d'un grain de millet, c'est le *sable*, *Sabulum* ; d'un grain de pavot, c'est le *sablon sec* ou le *sable horaire*, *Arena* ; à peine palpable, c'est le *sable volant*, *Arena volatilis*.

On peut encore distinguer le *sable* d'après le lieu où on le trouve, en *sable de pierre* ou *de montagne*, qui est ordinairement veiné ou coloré en jaune ; en *sable de riviere*, qui est de la nature des pierres qu'elle charie ; et en *sable de mer*, qui est aussi de la nature des rochers qui bordent ses parages, et où l'on trouve assez souvent des fragmens de coquilles et d'autres animaux à transsudation osseuse, qui lui font faire en partie effervescence avec les acides. *Consultez* notre *Minéralogie*, *tome I*, *édition de 1774*. On appelle *sablieres*, *Arenaria fodina*, les terrains de *sable* que l'on fouille pour en tirer cette substance.

Les *bancs de sable* de mer, *Arenarum cumuli*, qui sont à l'embouchure ou au confluent des rivieres, y sont apportés par le courant des fleuves et arrêtés par les eaux de la mer. Ce sont des plages dangereuses pour les Navigateurs, et où les ancres labourent très-facilement. Le *sable des dunes*, *Arena aggerum*, est accumulé par les vagues de la mer et par la violence des vents. Il paroît que les *sables mouvans* de l'Afrique Septentrionale et des bords de la Syrie voisine de l'Egypte, ne sont autre chose que les *sables* de la mer et des fleuves qui sont demeurés amoncelés quand la mer s'est peu à peu retirée ; (on a trouvé des caravanes entieres ensévelies sous ces *sables* mouvans et brûlans.) On peut en dire autant des contrées toutes sablonneuses qui sont vers la mer Baltique ; ces *sablieres* sont quelquefois très-profondes. Quant aux *sables mouvans* que l'on trouve sur les greves de quelques mers, ce sont des

passages souvent dangereux pour les gens à cheval ou à pied. Il n'est pas rare qu'un coup de vent enleve par tourbillons ce *sable*, qui retombant enveloppe le Voyageur, en lui ôtant la vue des terres: d'autrefois ce *sable mouvant*, après que la mer s'est retirée, se desseche, perd sa consistance, sur-tout après les petites marées, et le Voyageur, soit cavalier, soit piéton, qui l'ébranle s'y trouve enfoncé et est précipité avec ce terrain mobile dans un courant souterrain: de telles traversées sont toujours dangereuses. Quelques-uns regardent l'amas de ces *sables mouvans* comme des especes de puits, que le flux de la mer remplit de *sable*, et que le reflux laisse à découvert. Un courant souterrain emporte l'assise de ce fond mobile et fugitif, et le seul poids joint à l'ébranlement des parties supérieures fait affaisser le reste, et engloutit le Voyageur comme dans un gouffre.

Le *sable de terre* qui forme une bande composée de couches plus ou moins horizontales annonce un dépôt qui s'est fait lors du séjour de la mer ou d'un grand fleuve en cet endroit. A l'égard des *sables* colorés, il en est qui ne réfléchissent pas les nuances qu'on croit y voir; c'est ce qu'on observe notamment lorsqu'on se promene sur le *sable* de la colline de *Bolbec* dans le pays de Caux. Tout ce qui approche de ce *sable* qui est vert-gris, paroit rouge. Les hommes, leurs habits, leurs chevaux semblent y prendre une teinte claire de laque, ou paroissent comme si on les voyoit à travers un verre de couleur rouge ou pourpre. Pour l'explication de ce phénomene, *Voyez les articles* LUMIERE *et* OMBRE.

SABLE ou ZABELLE. *Voyez à l'article* ZIBELINE.

SABLIER. *Voyez* HURA.

SABLIERE. *Voyez* SABLE.

SABLON. *Voyez* PIERRE A SABLON *et* SABLE.

SABLON. A la Rochelle on donne ce nom à une espece de limaçon operculé, à bouche demi-ronde: c'est une espece de *natice*, qui ressemble un peu au *vignot* du Poitou. *Voyez* NATICE.

SABOT DE LA VIERGE ou SOULIER DE NOTRE-DAME, *Calceolus Marianus*, Tourn., Dod.; *Helleborine*

flore rotundo, sive Calceolus, C. B. C'est une plante de la classe des *Orchidées*, dit M. *Deleuze*, qui croît sur les montagnes, dans les forêts et dans les bois : sa racine est grosse et fibreuse ; elle pousse une tige haute d'environ un pied, portant quelques feuilles larges, alternes et ressemblantes à celles du plantain ; son sommet est garni d'une fleur ou deux, composée de six feuilles inégales ; cinq occupent le haut, et la sixieme, plus ample et qui contient le *nectarium*, est creuse ; elle a une levre ovale et représente en quelque maniere un sabot ; elle est jaunâtre, blanche ou purpurine : à cette fleur succede un fruit triangulaire qui a la figure d'une lanterne à trois côtés, et qui contient des semences semblables à de la sciure de bois. Cette plante est détersive et vulnéraire, employée extérieurement ; mais on s'en sert rarement en Médecine.

SABOT, *Turbo-cochlea, aut Trochus*. C'est un *limaçon* de mer operculé à bouche aplatie ; il a la figure d'un cône renversé. Cette configuration et la proportion du poids fait que cette coquille ne peut guere se renverser quand l'animal rampe. M. *d'Argenville* désigne différens *sabots* sous les noms de *toit Chinois* ou *pagode* ou *cul-de-lampe*, le *bouton de la Chine*, la *lampe antique*, la *pie*, l'*éperon* et la *sorciere*. En examinant ce qui caractérise ces différentes coquilles, nous trouvons quelque difficulté à les ranger dans le genre que cet Auteur leur assigne. Les *trompes* et les *toupies* sont aussi des *sabots*. Mais M. *Adanson* distingue les *sabots* d'avec les *toupies*. Consultez l'*Histoire des Coquilles du Sénégal*.

SABOT. Ce nom se donne à l'espece de chaussure de corne du pied des quadrupedes, tant solipedes que pieds fourchus. *Voyez à l'article* QUADRUPEDE.

SACA. A Madagascar on donne ce nom à une race de *chats* à queue tortillée, laquelle est depuis peu tirée de l'espece du *chat sauvage* dans cette grande Isle. *Voyez* CHAT DOMESTIQUE *et* CHAT SAUVAGE.

SAC ANIMAL, *Saccus animalis*. Nom donné par M. l'Abbé *Dicquemare* à un petit animal de mer qu'il a trouvé, en Mai 1776, attaché sur une huître des rades du Havre-de-Grace. Ce *sac animal* est

verdâtre, un peu transparent, gros comme le pouce, plus long que large, inégal dans son contour et ses épaisseurs : du haut de cette espece de sac sortent deux canons qui paroissent en être la continuité, plus transparens et d'un vert d'eau ; la bouche du plus gros canon est un ennéagone : à chacun de ses neuf angles est un point de couleur orangée, et dans l'intérieur de ce canon on distingue jusqu'à dix-sept poils ; l'ouverture du petit canon est un hexagone avec six points orangés ; quand ces canons se resserrent, ils prennent par le bout la forme d'une bourse à cordons, et si l'animal se sent toucher, il lance un jet d'eau par le milieu de chaque cordon rétréci ; alors le corps de l'animal s'aplatit en différens points, et sa robe se chiffonne. Notre Observateur ayant ouvert cet animal marin, a vu mouvoir vivement, en s'alongeant et se raccourcissant, une membrane longue, étroite, isolée et terminée par un corps blanc. Le *sac animal* est une *ascidie verdâtre*, *Ascidia* (*viridescens*) *elongata*, *flaccida*, *subhyalina*, *aperturâ alterâ novem angulatâ*, *aliâ hexagonâ*, Nob.

SACRE, *Sacer*. Je crois, dit M. *de Buffon*, devoir séparer cet oiseau de la liste des *faucons*, et le mettre à la suite du *lanier* : en effet le *sacre* a, comme le *lanier*, le bec et les pieds bleus, tandis que les *faucons* ont les pieds jaunes : ce caractere qui paroît spécifique, pourroit même faire croire que le *sacre* ne seroit réellement qu'une variété du *lanier*, mais il en differe beaucoup par les couleurs et constamment par la grandeur ; il paroît que ce sont deux especes distinctes et voisines, qu'on ne doit pas mêler avec celles des *faucons* : Voyez *l'article* FAUCON.

Le *sacre* a les yeux noirs ; le dos, la poitrine et les couvertures du dessus des ailes sont variés de taches brunes ; la queue est variée de taches en demi-cercle ; le dos est noirâtre sur certains individus et roussâtre sur d'autres. Le *sacre*, comme le *lanier*, est de passage dans nos contrées ; autant l'un et l'autre étoient communs en France dans le temps de l'émigration, autant ils y sont rares aujourd'hui. *Belon* dit que le nom de *sacre* est celui de la femelle et qu'on nomme le mâle *sacret* : il appelle le *sacre*, *l'oiseau de fauconnerie au*

plus laid pennage ; il dit « qu'il est court, *empiété ;* qu'il » est *hardi de courage ;* que quelques Fauconniers pré- » sument qu'il vient de Tartarie et de Russie, et qu'il » est pris en chemin, allant vers le Midi, aux isles » de Rhodes, de Chypre, etc. ; que, toutefois qu'on » fasse de hauts vols avec le *sacre* pour le *milan*, on » le peut aussi dresser pour le gibier et pour la cam- » pagne, à prendre *oies sauvages*, *outardes*, *faisans*, » etc. »

SACRE d'Egypte ; *sacre Egyptien* de *Belon ; vautour d'Egypte* de M. *Brisson.* Sa grosseur est à peu près celle du *milan royal :* tout son plumage est d'un blanc sale, varié de quelques taches brunes. M. *Mauduyt* dit qu'il a beaucoup de rapports avec le *petit vautour* ou le *vautour de Norwege*, pl. enl. 449 ; tous les deux se voient aussi en Egypte. *Belon* qui a observé le *sacre* en Egypte, dit que cet oiseau a les habitudes des *vautours* en général. Cet oiseau étoit sacré comme l'*ibis* chez les anciens Egyptiens, et, suivant M. *Mauduyt*, il n'est pas probable que ce fût, comme le dit *Belon*, parce qu'il fait la guerre aux reptiles ; mais parce qu'il se nourrit des animaux morts, et qu'il rend service en consommant les charognes qui infecteroient l'air ; c'est encore par cette raison que même aujourd'hui, suivant le Docteur *Shaw*, les *sacres* sont sous la protection du Bacha, et qu'il donne tous les jours deux bœufs pour les nourrir ; ce qui est précisément contraire au but pour lequel on doit veiller à leur conservation, mais sans leur fournir d'alimens qui les mettent en état de se passer des immondices dont on a intérêt qu'ils diminuent la quantité. (*Encyclop. Méth.*)

SACRET. *Voyez* SACRE.

SAFRAN, *Crocus sativus*, Tourn. ; C. B. Pin. 65 ; Linn. 50. Le grand usage que l'on fait du *safran* pour la Médecine, l'emploi que plusieurs nations en font dans l'assaisonnement de leurs mets les plus ordinaires, et la consommation qui s'en fait quelquefois dans la teinture, rendent cette plante assez intéressante pour que nous en parlions avec quelque détail, d'après M. *Duhamel.*

La racine du *safran* cultivé est tubéreuse, charnue, de la grosseur d'une aveline et quelquefois d'une noix, revêtue de quelques filets arides, roussâtres : de cette racine ou bulbe, s'élevent cinq ou huit feuilles, longues de six ou huit pouces, très-étroites, pointues, glabres, d'un vert foncé, ornées dans leur longueur d'une ligne blanchâtre, enveloppées à leur base d'une gaine membraneuse : parmi ces feuilles s'éleve une tige courte (c'est une hampe longue de trois à quatre pouces) qui soutient une seule fleur en lis d'une seule piece, évasée à sa partie supérieure et divisée en six segmens arrondis, de couleur de gris de lin fort tendre ; les champs qui en sont remplis sont très-agréables à la vue : il sort du fond de la fleur trois étamines dont les sommets sont jaunâtres, et un pistil blanchâtre qui se partage comme en trois branches, larges à leur extrémité supérieure et découpées en forme de crête, charnues, d'un rouge foncé et comme de couleur vive d'orange ; lesquelles sont appelées par excellence du nom de *safran* : c'est pour la récolte de cette seule partie que l'on cultive cette plante. L'embryon qui soutient la fleur se change en un fruit oblong, à trois angles, partagé en trois loges qui contiennent des semences arrondies.

Il y a aussi plusieurs especes de *safrans* qui fleurissent au printemps, et qu'on ne cultive dans les parterres que pour en avoir les fleurs qui sont fort agréables. L'espece dont nous traitons ici, et qui a les usages particuliers dont nous avons parlé, fleurit en automne. Cette espece de *safran*, dit M. *de Haller*, est sans odeur.

Le *safran* se multiplie très-aisément par le moyen de ses bulbes, qui croissent tous les ans en grande quantité. On plante ces bulbes au printemps dans une terre bien ameublie, dans des sillons paralleles, distans de six à sept pouces ; on met ces bulbes en terre à un pouce de distance les unes des autres, et on les recouvre de six pouces de terre. Les terres dans lesquelles le *safran* se plait le plus sont les terres noires, légeres, un peu sablonneuses, et les terres roussâtres,

Ces oignons, ainsi que ceux de toutes les fleurs, se fortifient dans les terres fortes qui ont de la substance, mais les fleurs deviennent plus belles dans les terres légeres et maigres. On trouve dans la même terre deux sortes d'oignons; les uns larges et aplatis, fournissent plus de caïeux; les autres arrondis, donnent plus de fleurs. Les bulbes ne produisent que des feuilles dans l'année où elles ont été plantées, et des fleurs l'année suivante au mois d'Octobre: ces fleurs ne durent qu'un ou deux jours après qu'elles sont épanouies: quand les fleurs sont tombées, il naît des feuilles qui sont vertes pendant tout l'hiver; elles sechent et se perdent au printemps, et ne paroissent jamais pendant l'été, en sorte qu'un champ de *safran*, dans ces saisons, paroît comme une jachere.

Le *safran* naît dans la plupart des pays, soit chauds, soit froids, en Sicile, en Italie, en Hongrie, en Allemagne, en Angleterre, en Irlande, dans plusieurs provinces de la France, dans la Guienne, dans le Languedoe, dans le Gâtinois et dans la Normandie. Le *safran cultivé* dans le Gâtinois passe ici pour le meilleur, et on le substitue avec raison à celui d'Orient, que l'on a coutume de prescrire dans les Pharmacopées.

Récolte du SAFRAN.

Les fleurs du *safran* se montrent plus tôt ou plus tard, suivant que les automnes sont seches ou humides, chaudes ou froides. Quand vers la fin de Septembre il survient des pluies douces et qu'il s'y joint un air chaud, les fleurs paroissent avec une abondance extraordinaire; tous les matins les champs semblent être recouverts d'un tapis gris de lin; c'est alors que les paysans n'ont de repos ni jour ni nuit; mais cependant lorsqu'il survient des pluies et du vent, on en perd beaucoup. Je me souviens qu'une année, dit M. *Duhamel*, il survint de fortes gelées après que les premieres fleurs avoient été épluchées, et que l'on fut près de quinze jours sans en voir paroître de nouvelles. On croyoit la récolte finie: mais le temps s'étant adouci, on vit les fleurs repa-

roître les unes après les autres. Ordinairement la récolte du *safran* dure trois semaines ou un mois. Dans le fort de la récolte on recueille les fleurs soir et matin, avant qu'elles soient épanouies : celles du matin sont toujours plus fermes, car il paroît que le *safran*, qui est une plante automnale, croît plus pendant la nuit que pendant le jour. Lorsque les fleurs sont transportées à la maison, les femmes séparent adroitement le pistil de la fleur, évitant de le couper ni trop haut ni trop bas, afin de ne point laisser le blanc, et de ne point couper non plus au-dessus de la division des stigmates. On distingue à ce petit bout blanc, lorsqu'il en reste, le vrai *safran*, d'avec le *safranum* (*carthame*) que les paysans y mêlent quelquefois. Les acheteurs redoutent sur-tout de trouver dans le *safran* des fragmens de pétales, parce que ces parties qui se moisissent, lui communiquent une mauvaise odeur.

Dans le temps de la récolte, on voit transporter dans les villes et villages voisins, où on ne recueille point de *safran*, des charretées de *safran* à éplucher. A mesure qu'on l'épluche on travaille à le faire sécher au feu. Pour cet effet, dans le Gâtinois, on le met sur des tamis de crin suspendus, au-dessous desquels on met de la braise : la beauté du *safran* dépend de la maniere dont il est desséché. Quand le *safran* est bien sec, on le serre dans du papier et dans des boîtes : il faut cinq livres de *safran* vert pour en faire une livre de sec. Quand les paysans sont près de le vendre, ils mettent leurs boîtes à la cave pour en augmenter le poids. Le prix du *safran* est fort diminué depuis quelque temps, car on le vendoit autrefois jusqu'à quarante écus la livre, et maintenant il ne vaut communément que vingt-quatre ou trente livres. La premiere année un arpent produit au plus quatre livres de *safran* sec, mais la seconde et la troisieme, il en donne jusqu'à vingt.

Maladies des oignons du SAFRAN.

On en distingue trois principales ; 1.° celle qu'on nomme le *fausset* ; 2.° le *tacon* ; 3.° la *mort*.

Le *fausset* est une production monstrueuse en forme

de navet, qui arrête la végétation du jeune oignon dont elle s'approprie la substance ; cette maladie met par conséquent obstacle à la multiplication des oignons ; mais on peut enlever ce mal par l'amputation, lorsqu'on leve les oignons au bout de trois ans pour en séparer les bulbes.

Le *tacon* est une carie qui attaque le corps même de l'oignon, et qui ne se manifeste pas sur les enveloppes. Les oignons sont plus sujets à être attaqués de cette maladie dans les terres roussâtres ; on enleve la partie ulcérée, lorsque l'ulcere n'a pas pénétré trop avant.

La *mort* ou *mors* s'annonce par des symptômes bien singuliers ; elle est à l'égard de plusieurs plantes ce que la peste est aux hommes et aux autres animaux. Elle attaque d'abord les enveloppes qu'elle rend violettes et hérissées de petits filamens : elle attaque ensuite l'oignon même qu'elle fait périr. On s'apperçoit aisément du désordre qu'elle y cause, car on voit les feuilles qui jaunissent et se dessechent.

Dès qu'un oignon est attaqué de cette maladie, il devient contagieux pour les oignons voisins : cette maladie se communiquant de proche en proche, fait périr tous les oignons dans un espace circulaire, dont le premier oignon attaqué est tout à la fois le centre et le foyer. Si l'on plante par mégarde un oignon malade dans un champ sain, la maladie s'y établit en peu de temps, et elle y fait les mêmes ravages que nous venons de dire. Une seule pellée de terre prise dans un endroit infecté, et jetée sur un champ dont les plantes sont saines, y porte la contagion.

On ne connoit point de remede pour les oignons attaqués de cette maladie, on sait seulement les en préserver par la même précaution qu'on emploie pour arrêter les progrès de la peste. Pour cet effet on fait autour des endroits infectés, des tranchées profondes d'un pied, et l'on jette la terre que l'on en tire sur celle où les oignons sont morts. Une circonstance bien singuliere, c'est que l'impression de cette contagion reste tellement adhérente au terrain de la *safraniere*, que les oignons sains qu'on voudroit y

planter au bout de douze, quinze et vingt ans, se trouveroient en peu de temps attaqués de cette maladie.

M. *Duhamel*, si connu par la sagacité de ses observations, a découvert quelle étoit la vraie cause de cette maladie contagieuse : il a observé des corps glanduleux, ressemblans assez à de petites truffes, mais dont la superficie est velue ; leur grosseur n'excede pas celle d'une noisette, ils ont l'odeur du champignon ; les uns sont adhérens aux oignons du *safran*, et les autres en sont éloignés de deux ou trois pouces. De ces glandes partent des filets ordinairement de la grosseur d'un fil fin et de couleur violette, velus comme les corps glanduleux ; quelques-uns s'étendent d'une glande à l'autre, d'autres vont s'insérer entre les tégumens des oignons, se partagent en plusieurs ramifications et pénetrent jusqu'au corps de la bulbe, sans paroître sensiblement y entrer. Ces observations prouvent que ces tubercules sont des *plantes parasites* qui, comme les *truffes*, se multiplient dans l'intérieur de la terre, sans se montrer à sa superficie. Cette plante parasite se nourrit aux dépens de l'oignon du *safran*, puisque ses racines pénetrent les enveloppes et s'attachent à sa propre substance.

M. *Duhamel* s'est assuré de la vérité de ce fait, en plantant quelques tubercules de *mort de safran* dans des pots, où il avoit planté dans de la terre saine des oignons de différentes fleurs ; en un an ces tubercules se sont multipliés dans le pot et ont attaqué les oignons. Depuis ce temps il a observé cette même plante parasite, qui causoit le même dommage à des *hiebles*, à l'*arrête-bœuf*, à des plants d'*asperges*. Cette petite truffe parasite n'attaque point les plantes annuelles, ni celles dont les racines sont à la superficie de la terre.

Ces observations expliquent pourquoi la maladie s'étend circulairement, puisque les oignons ne sont attaqués que par les racines de la plante parasite, qui étend comme toutes les plantes ses racines circulairement : on voit encore qu'il ne peut y avoir de meilleur remede pour arrêter les progrès de ce mal, que des tranchées faites aussi circulairement.

Des usages du SAFRAN.

Les stigmates du *safran* desséchés sont très-odorans, ils servent aux habitans du Nord et de tous les Pays-Bas, même de l'Allemagne, qui en font une grande consommation, pour assaisonner leurs alimens et leur thé. On fait aussi usage du *safran* en France dans les offices ; on le fait entrer dans les crêmes, les pastilles, etc. ainsi que dans cette fameuse liqueur qu'on nomme *escubac*. On en fait un fréquent usage en Médecine, et quelques Médecins l'ont appelé le *Roi des végétaux* et la *panacée végétale*, à cause de ses excellentes vertus. Il est estimé comme carminatif, céphalique, alexitere, emménagogue, cordial, stomacal, vermifuge, hystérique : on l'emploie dans les cataplasmes résolutifs, et on le fait entrer dans les collyres, sur-tout pour préserver les yeux des suites de la petite vérole. Il leve les obstructions du foie, et on l'emploie avec succès dans l'asthme et la phthisie.

On ne doit faire usage du *safran* que modérément et à propos ; car lorsqu'on en prend une trop grande dose intérieurement, il cause non-seulement la pesanteur de tête et le sommeil, mais encore quelquefois des ris immodérés et convulsifs, et enfin la mort même. Plusieurs Auteurs disent que trois gros de *safran* peuvent occasionner ces symptômes et la mort ; cependant l'usage du *safran* est si familier aux Polonois, qu'ils le mêlent souvent jusqu'à la dose d'une once dans leurs alimens. On voit assez quelle est la force de la coutume dans l'usage continué de l'*opium*, dont quelques-uns prennent impunément jusqu'à une et deux dragmes tous les jours, après s'y être accoutumés peu à peu, quoique quatre ou cinq grains suffisent quelquefois pour faire mourir. On peut donc faire usage en sureté du *safran* depuis un scrupule jusqu'à un scrupule et demi, pourvu que cet usage ne soit pas fréquent.

Le *safran* fournit aux Teinturiers une très-belle teinture, mais fort peu employée, parce qu'elle est trop chere, et d'ailleurs de très-mauvais teint. Les Architectes en font aussi usage pour laver leurs plans.

On pourroit faire de l'amidon avec l'oignon des *safrans*, mais le prix en seroit trop haut.

SAFRAN BATARD ou SAFRANUM, ou SAFRAN D'ALLEMAGNE. *Voyez* CARTAME.

SAFRAN DES INDES ou CURCUMA. *Voyez* TERRE MÉRITE.

SAFRE. Nom donné à une chaux métallique du *cobalt*, auquel on a enlevé par la calcination les minéralisateurs, tels que le soufre et l'arsenic, et les autres matieres volatiles. Fondu avec des matieres vitrifiables, le *safre* donne un beau bleu; mêlé avec un flux réductif, on en tire un *régule de cobalt*. Le plus beau *safre*, le moins altéré, donne le *bleu* le plus beau et le plus solide dans la vitrification sur les *émaux*, les *porcelaines*, les *cristaux* des Verriers : on l'emploie aussi pour imiter les pierres précieuses, opaques et transparentes, telles que la *turquoise*, le *lapis*, le *saphir*, etc. *Voyez* maintenant l'*article* COBALT.

Dans l'Art de la Verrerie, de *Neri*, *Meret* et *Kunckel*, Ouvrage traduit de l'Allemand par M. le Baron *d'Holbach*, *Kunckel* remarque, *page 52*, que « la » premiere fois qu'on met en fusion du verre mêlé » avec du *safre*, il dépose un régule. Ce régule colore » aussi le verre en bleu, mais ce verre est taché de » petits points. » On prétend que ce régule est d'une grande utilité dans la Chimie.

Dans le premier volume de la Chimie métallique de *Gellert*, traduit de l'Allemand par M. *d'Holbach*, on trouve, *page 44*, des détails très-intéressans sur la nature et les propriétés du régule de *cobalt*. M. *Cadet*, célebre Chimiste, a présenté à l'*Académie des Sciences* un Mémoire dans lequel il prouve qu'il est parvenu à retirer un régule du verre de cobalt appelé *émail* ou *azur* ou *smalt vitrifié*. Il en a fait de l'encre de sympathie : il pense que le cobalt est un demi-métal. *Consultez* les *Mémoires des Savans étrangers*. Dans le *Manuel de Chimie*, par M. *Baumé*, on trouvera un détail méthodique sur cette matiere, et de nouvelles expériences qui tendent à faire connoître de plus en plus les propriétés du *régule de cobalt*.

SAGAPENUM ou GOMME SAGAPIN ou GOMME SÉRAPHIQUE. C'est une *gomme-résine*, roussâtre en dehors, d'une couleur de corne en dedans, mollasse, blanchissant sous la dent et même entre les doigts, d'un goût mordicant, âcre, d'une odeur pénétrante, désagréable, qui approche de celle du porreau et du pin, et qui tient comme le milieu entre l'assa-fœtida et le galbanum : elle s'enflamme à la lumiere d'une bougie et brûle en partie ; mais si on la fait digérer sur le feu dans du vin ou dans du vinaigre, elle se résout entiérement.

Le *sagapenum* devient tous les jours de plus en plus rare, sur-tout celui qui est en gouttes ou en belles larmes blondes : il est communément chargé d'impuretés ou de parcelles de tiges et de graines, qui semblent être d'une espece de *férule*. On prétend que quand cette gomme-résine est récente et pure, elle est blanche.

Dioscoride dit que le *sagapenum* est le suc qui découle par incision d'une plante férulacée, qui naît dans la Médie. On nous l'apporte encore aujourd'hui de Perse et d'Orient : on assure que les Persans mêlent ce suc résino-gommeux avec l'*assa-fœtida*, pour en assaisonner leurs mets dans les jours de gala.

Les Arabes rangent le *sagapenum* parmi les remedes purgatifs : il lâche un peu le ventre, c'est un puissant apéritif : il résout, atténue et déterge fortement ; c'est pourquoi on le recommande dans les maladies de la poitrine, qui viennent d'une pituite épaissie ; dans les tumeurs dures et calleuses, sur-tout des parties nerveuses ; et dans les maladies invétérées de la tête. On en prend intérieurement depuis un scrupule jusqu'à un gros : il convient singuliérement pour le tremblement des nerfs et dans la paralysie : il excite les regles ; mais on dit qu'il fait mourir le fœtus, c'est pourquoi les femmes grosses doivent s'en abstenir. Enfin *Rolfincius* prétend que cette drogue leve les obstructions comme par enchantement, même appliquée à l'extérieur.

SAGITTAIRE. C'est le *secrétaire* ou le *messager*, des *pl. enl. 721*, *Sagittarius avis*. Oiseau de proie naturel aux environs du Cap de Bonne-Espérance.

M. *Vosmaër*,

M. *Vosmaër*, Directeur des Cabinets de S. A. S. le Stathouder, paroît être le premier Naturaliste qui l'ait décrit. Cet oiseau vivant actuellement (1771) dans la Ménagerie de la Haye, a trente-six pouces de hauteur et est de la grosseur d'une cigogne; le plumage de la tête, du cou et du corps est de couleur plombée : celui de la poitrine jusqu'aux cuisses est d'un blanc sale; les plumes des cuisses sont courtes, noires et finissent au genou, même au-dessus, celles du ventre sont noires; telle est aussi la couleur des grandes plumes des ailes : la queue déborde peu les ailes, mais la plume la plus externe de chaque côté est presque aussi longue que le corps entier; ces deux longues plumes, vers leurs extrémités, s'écartent en forme d'V : ces plumes sont de couleur plombée, ornées à leur bout d'une large bande noire, et pointillées de blanc à leurs extrémités; vers le croupion, elles sont blanches et pointillées de noir.

Les jambes sont, comme celles du héron, nues, fort longues, et même à proportion plus longues que dans aucun autre oiseau; les pattes, pourvues de trois doigts en avant et un en arriere; les doigts sont fort courts, sursemés de durillons en dessous; ceux du devant sont unis par une demi-membrane jusqu'à la premiere articulation : les ongles sont noirs. Une double file de plumes noires, roides, étroites à leur origine, s'élargissant et s'arrondissant vers leur pointe, prennent leur naissance au bas de la tête en arriere, et descendent deux à deux, à distances inégales, jusqu'aux trois quarts de la longueur du cou; ces plumes pendantes étant d'autant plus longues qu'elles sont placées plus bas : la tige de ces plumes est ferme, aplatie, élastique, courbée dans son milieu en dessus, les barbes en sont étroites, égales des deux côtés et frisées; l'oiseau les leve et les baisse à volonté : le bec est de couleur d'ardoise; la mandibule supérieure est en cône courbé : les narines sont transversales et fort ouvertes; les yeux très-grands et ronds : la prunelle est noire avec un large cercle gris dans un autre plus étroit de couleur jaune; sur les yeux glisse une membrane bleuâtre, épaisse, qui paroît

très-distinctement se mouvoir de l'arriere de l'œil en avant; les paupieres supérieures sont garnies d'environ quatorze poils noirs, gros, assez longs, durs, roides, recourbés en arriere, et ayant une espece de rainure dans leur longueur (on diroit de vrais sourcils au-dessus de l'orbite): autour des yeux se trouve une peau calleuse jaune-rougeâtre, qui s'étend sur le bec jusqu'aux narines.

On doit observer que cet oiseau est aussi étrange par sa forme que par l'assemblage des parties dont il est composé. Le *sagittaire* est non-seulement d'une espece, mais même d'un genre nouveau et en quelque sorte isolé; il semble former la nuance entre les oiseaux du genre *corbin* et les *imantopedes*: en effet son bec est plus fort et plus arqué que celui des gallinacées, presque semblable à celui des *oiseaux de proie*; comme ces derniers il a la tête très-grosse et l'habitude d'assujettir sa pâture sous ses pieds, on croiroit, d'après ces caracteres, devoir le ranger parmi les oiseaux de proie; et les longues jambes sur lesquelles il est comme sur des échasses, le bas des cuisses dégarni de plumes, le placent entre les oiseaux qui fréquentent les lieux aquatiques. M. *Mauduyt* dit qu'ayant égard à la conformation des parties dont sont empruntés les caracteres dans la Méthode de M. *Brisson*, on trouvera que la place du *secrétaire* ou *sagittaire*, formant un genre nouveau, est entre l'*outarde* et l'*échasse*.

Sans être ennemi du poisson, le *sagittaire* se nourrit plus ordinairement de viande qu'il déchire et qu'il avale fort goulument: cet oiseau est facile à apprivoiser, il n'est pas méchant de son naturel, il ne se défend pas même avec son formidable bec; il tâche toujours d'éviter celui qui l'approche, c'est alors qu'en s'échappant il fait des sauts de sept à huit pieds de haut: veut-il reposer, il plie ses jambes et se couche le ventre et la poitrine à terre, il dort tenant le bec et une partie de la tête entre les plumes de l'aile: cet oiseau marche continuellement à grands pas, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre: son cri imite assez celui de l'aigle, mais il le fait rarement entendre: quand on l'approche lorsqu'il

court çà et là, il prend un maintien fort grave et pousse un cri continuel, à peu près comme *crac*, *crac*. Au reste, le *sagittaire* peut être regardé comme un oiseau susceptible de s'effaroucher aisément, et d'ailleurs fort curieux de regarder tout ce que l'on fait auprès de lui. Vous voit-il tranquille, alors il s'approche en redressant les plumes de sa tête et élevant ses ailes, c'est en ces instans qu'il est vraiment superbe; il témoigne de même sa satisfaction lorsqu'on lui donne à manger quelque chose qui lui est agréable; on lui voit prendre du bec et même de la patte, un fétu de paille ou quelque autre chose auprès de lui, et le jeter en l'air, ce qu'il répete, comme en jouant, plusieurs fois de suite.

Les paysans vont prendre ces oiseaux encore jeunes, mais hors des nids, dans les terres à huit ou dix lieues du cap de Bonne-Espérance; ils les élevent tant pour leur plaisir, que pour nettoyer leurs habitations des *souris*, des *rats*, des *lézards*, des *crapauds*, des *serpens*, etc. M. le *Vicomte de Querhoent* a observé que dès que le *secrétaire* découvre un serpent, il l'attaque à coup d'ailes pour le fatiguer; qu'il l'enleve ensuite à une grande hauteur, le tenant par la queue, qu'il le laisse tomber, le reprend et continue jusqu'à la mort du serpent. Le même Observateur a reconnu aussi que le *secrétaire* niche dans les buissons, à quelques pieds de terre; qu'il pond deux œufs blancs, tiquetés de roux. Les paysans du cap de Bonne-Espérance ont corrompu le nom de *sagittaire* en l'appelant *secrétaire*. M. *Sonnerat* dit que cet oiseau se trouve aussi aux Philippines.

SAGOIN. *Voyez* SAGOUIN.

SAGOU, *Sagu*. C'est une espece de pâte végétale, moëlleuse, alimenteuse, faite en petits grains qu'on nous apporte des Isles Moluques, des Isles Célebes et de Java: elle se tire d'une espece singuliere de *palmier*, appelée par les Botanistes, *Saguerus aut Saguerifera*; c'est le *todda-panna*, Rheed. Malabar. 3, p. 9, t. 13 ad 21; Ray Hist. 1360; et le *landan des Moluques*; *Cycas circinalis*, Linn.

On distingue même plusieurs sortes de *sagoutiers* ou *palmiers à sagou*, qui croissent dans les lieux

marécageux des Indes et dans le Japon : on trouve le détail botanique de la plupart de ces *palmiers* dans une *Dissertation latine et inaugurale de Médecine*, par M. *Steck*, imprimée à Strasbourg, *Tome I, p. 72* : l'*arbre à sagou*, *Arbor sagoe Amboïnensis*, est représenté dans *Seba*, *Tom. I, p. 39, t. 25.* Il est encore cité sous la dénomination de *Sagus seu Palma farinifera, Japonica, olus Calappoïdes*, dans *Rumph. Amboin.* 1, p. 86, t. 22, 23, et dans *Valentin.* Les Hollandois donnent au *sagoutier* le nom d'*arbre à pain*, mais le *sagoutier* est bien différent du véritable *arbre du pain.* Voyez ce dernier *mot.* Les Malais donnent le nom de *Coelat sagu* au *sagoutier.*

Le *sagou* se prépare avec la moëlle du tronc du *todda-panna* (quelquefois avec celle du *palmar-occacourii*, qui étant cuite donne le *pain ovaccu-yrouan* de quelques Indiens). Cette moëlle est plus ou moins transparente, blanche et fongueuse, suivant l'âge du palmier : elle se conserve très-long-temps. Les animaux vont souvent endommager l'écorce de ces palmiers épineux pour en manger la moëlle, qui est fort de leur goût.

Lorsque les feuilles de ces *palmiers sagouferes* ou *sagoutiers* se couvrent d'une poudre blanchâtre, qui est l'effet d'une pléthore farineuse, et que plusieurs épines, tant du sommet que des feuilles, commencent à tomber, alors l'on peut retirer abondamment la moëlle. Pour cette opération on abat le palmier *landan*, on le coupe en plusieurs tronçons ou morceaux de sept pieds de longueur, et on le fend par quartiers, à l'aide d'un instrument rond, appelé *nany*, et qui est fait de roseau de bambou. On arrache la moëlle, on la dépouille de ses enveloppes, on l'écrase, et on la met dans un trou ou moule fait d'écorce d'arbre, qu'on appele *coercerong*, et dont l'orifice est plus large d'un bout que de l'autre. On l'assujettit sur un tamis de crin : on agite fortement la pâte, qui est dans le moule avec de l'eau, jusqu'à ce que cette eau soit devenue laiteuse; enfin on la retire, et on fait passer cette bouillie ainsi préparée et délayée, au travers des trous du tamis. On jette aux pourceaux les filandres qui restent sur

la toile ; c'est ce qu'on appelle *ella*. On met la colature dans un pot appelé *praauw*, afin que la farine se dépose : on décante l'eau, soit en inclinant le vase, soit au moyen d'un trou qu'on a ménagé exprès sur les côtés. On retire cette fécule très-blanche, très-fine, et on la fait dessécher par portions dans de petites corbeilles couvertes de feuillages. Cette pâte se nomme alors *sagumenta* ; mais afin qu'elle se conserve dans les voyages de long cours, sur mer et sur terre, on est obligé de la passer et de la mouler avec des platines perforées, faites de terre cuite, et appelées dans le pays, *battu papoudi* ; ensuite on les desseche sur le feu. La pâte est alors en petits grains ; par le moyen du feu elle s'est un peu gonflée, et a pris extérieurement une petite couleur rousse ; telle est la maniere de préparer le *sagou* en grain.

Dans toutes les Isles Moluques, aux Manilles, aux Philippines, etc. on en forme aussi, avec la pâte molle, des pains mollets de demi-pied en carré, et d'un doigt d'épaisseur. On en attache en forme de chapelet dix ou vingt ensemble, et on les vend ainsi par les rues des villes et faubourgs d'Amboine.

Les habitans de cette contrée font une espece de *pouding* assez agréable pour les convalescens, avec cette pâte encore molle, mélangée de jus de poisson, de suc de limon, et de quelques aromates : ils ont aussi l'art de la réduire en grains, et c'est là la véritable préparation du *sagou* médicinal qu'ils devroient vendre aux Européens ; mais les Hollandois qui trafiquent particuliérement dans cette contrée, ne nous apportent guere que celui qui n'est point aromatisé, parce qu'il leur coûte moins : ils l'achetent sous le nom de *pappeda* ou de *zuppia*. Ces grains prennent dans leurs mains le nom de *vrai sagou* : il y en a dont la grosseur est semblable à des grains de coriandre, et d'autres à ceux de millet. Ils sont d'une couleur fauve à l'extérieur, blanchâtre en dedans, sans odeur, mais d'une saveur d'orge ; fort durs, tenaces, se réduisant difficilement en poudre, se corrompant dans un lieu humide, mais se conservant plusieurs années dans un endroit sec. Cette pâte

de l'Inde a été connue en Angleterre avant que de l'être en France.

Bien des personnes font usage du *sagou* dans la soupe, comme du riz, ou de l'orge, ou du vermicelle. Cette pâte augmente considérablement de volume dans le bouillon, elle devient alors transparente; cuite dans le lait et le sucre, elle forme un aliment assez agréable, mais bien peu nourrissant. *Seba* la recommande comme la premiere nourriture utile aux enfans. Le *sagou* convient dans la phthisie et dans la fievre étique. C'est un aliment sain pour les vieillards.

On prétend que les feuilles du *palmier sagou* sont chargées d'une espece de duvet dont les Insulaires font des étoffes; les feuilles servent à couvrir les maisons; leurs nervures tiennent lieu de gros chanvre pour faire des cordes; on tire aussi de cet arbre une liqueur assez agréable: ainsi tout est utile dans le *landan*.

SAGOUIN. Nom donné à une famille particuliere de petits *singes* propres au Nouveau Continent; on en distingue six especes; ils sont encore plus petits que les *sapajous*, et leur queue, quoique bien plus longue que celle des *sapajous*, n'est pas prenante: *Voyez* ce qui concerne cette section de *singes* à l'*article* SINGE.

SAGOUY. Le Pere *d'Abbeville* a donné ce nom à l'animal que nous appelons *ouistiti*; Voyez *ce mot*.

SAGRE. *Squalus* (*spinax*) *pinnâ ani nullâ, dorsalibus spinosis, naribus terminalibus*, Linn., Arted.; *Galeus acanthias, squalus spinax fuscus*, Willugh.; *Mustelus squalus spinax*, Edw.; *Squalus niger*, Gunn. Act. nidr. t. 11, p. 213, tab. 7, 8. Le *sagre* est un poisson de la famille des *Chiens de mer*, mais de la section de ceux qui ayant les *trous des tempes n'ont point de nageoire derriere l'anus*. Il a le dos d'un brun foncé, le ventre noirâtre et plus rude que le dos, les narines placées presque au bout du museau. Ces derniers caracteres, suivant M. *Broussonnet*, servent à le distinguer de l'*aiguillat*, auquel il est d'ailleurs entiérement semblable. *Gronovius* a confondu ces deux especes. On trouve le *sagre* dans l'Océan jusque vers la Norwege et dans la Méditerranée, notamment sur

les côtes de l'Italie. On prétend que les Anciens ne l'ont que peu connu.

SAGRI. *Voyez* CHAGRIN.

SAÏ. Espece de *singe* de la famille des *Sapajous*, qui est naturel au Nouveau Monde, et qui se sert de sa queue comme d'une main.

On en distingue deux variétés. La premiere a le poil d'un brun-noirâtre; la seconde que nous appelons *saï à gorge blanche*, a du poil blanc sur la poitrine, sous le cou et autour des oreilles et des joues, et la face plus dégarnie de poil que la premiere, mais toutes deux se ressemblent à tous autres égards; ces animaux ont la face ronde et plate, les oreilles presque nues, la queue nue par dessous vers l'extrémité et plus longue que la tête et le corps; ils marchent à quatre pattes et n'ont que douze à quatorze pouces de longueur. La femelle a deux mamelles et ne produit qu'un ou deux petits.

Le *saï* au Brésil, qui est son pays natal, vit principalement de graines et de fruits sauvages qu'il cueille sur les arbres ou dans les forêts où il demeure. Le petit, tout jeune, au moindre danger embrasse sa mere et la tient fortement; celle-ci saute de branches en branches avec son petit sur le dos. Les *saïs* sont difficiles à prendre; comme ils ne descendent que rarement à terre, on ne peut guere attraper que ceux que l'on blesse à coups de fleches. Cependant ils s'apprivoisent assez facilement, sont doux, dociles, craintifs; dès qu'on les frappe ou qu'on les contrarie, ils jettent des cris plaintifs, ce qui les a fait nommer *pleureurs*: dans l'état de liberté leur cri ordinaire ressemble à celui du *rat*. Ils portent aussi le nom de *singes musqués*, parce qu'ils ont une petite odeur de faux musc. Dans ce pays-ci, comme ces animaux sont très-friands de hannetons, de limaçons, ils peuvent rendre les plus grands services dans un jardin, en mangeant ces animaux destructeurs. *Voyez* SAPAJOU. On voit un très-beau *saï* dans le Cabinet de Chantilly; sa tête est blanche, mais son corps est noir.

SAÏGA ou SEÏGAK, en langue Tartare, signifie *chevre sauvage femelle*; les Tartares appellent *margatsch*

le mâle. C'est le *Colus* (*colon*) de *Gesner ;* le *Saïgi* des Sibériens ; l'*Ibex imberbis* des *Mémoires de l'Académie* de Pétersbourg. C'est un animal qui se trouve depuis la Pologne, la Moldavie, jusqu'en Tartarie et dans la Sibérie Méridionale, et qui paroît tenir le milieu entre les *gazelles* et la *chevre domestique ;* ses cornes ont des stries longitudinales comme celles de la gazelle, elles en ont aussi la forme ; mais au lieu que celles-ci sont noires, celles du *saïga* sont blanches, comme transparentes, aussi les emploie-t-on aux mêmes usages que l'écaille ; il n'y a que les mâles qui aient des cornes.

Le *saïga* a les poumons très-grands, la trachée artere fort large, et les narines ainsi que les cornets du nez fort étendues ; la Nature a réuni en lui tout ce qui est nécessaire pour bien courir : il aime à sauter, et il a la légéreté des *gazelles ;* comme elles il n'a point de barbe ; il habite comme elles les plaines et les collines ; il vit en grands troupeaux, et sa chair est excellente, sur-tout en hiver ; les ressemblances du *saïga* avec la *chevre* domestique sont dans la figure du corps et dans le poil : sa tête est arquée comme celle du *bélier ;* sa mâchoire inférieure est garnie de huit dents qui tiennent peu dans leurs alvéoles.

L'aurone, l'armoise, l'absinthe font la principale nourriture du *saïga ;* sa levre supérieure étant plus longue que l'inférieure, elle paroît pendante, et c'est probablement à cette forme des levres qu'on doit attribuer la maniere dont il paît, car il ne broute qu'en rétrogradant. Les mâles se réunissent pour défendre leurs petits et leurs femelles contre les attaques des loups et des renards ; formant un cercle dans lequel ils enfermenr leurs familles, ils combattent courageusement ces animaux de proie.

M. *Pallas* range le *saïga* parmi les *antilopes :* Voyez *à l'article* GAZELLE.

A l'égard du *saïga* des Tartares Irkutzk, c'est le *porte-musc*. Voyez *ce mot*.

SAÏMIRI. Nom d'une espece de *singe* de la famille des *Sapajous*, et qui semble faire la nuance entre cette famille et celle des *Sagouins* par sa queue qui,

sans être absolument inutile et lâche comme celle des *sagouins*, n'est pas aussi musclée que celle des *sapajous*, elle n'est pour ainsi dire qu'à demi-prenante; et quoiqu'il s'en serve pour s'aider à monter et descendre, il ne peut ni s'attacher fortement, ni saisir avec fermeté, ni amener à lui les choses qu'il désire.

L'espece du *saïmiri* est assez commune à la Guiane; cet animal n'a pour ainsi dire point de front; son poil est d'un jaune brillant; il a deux bourlets de chair en forme d'anneaux autour des yeux; le nez est élevé à la racine et aplati à l'endroit des narines; les oreilles sont garnies de poil et un peu pointues; la queue est plus longue que le corps; il n'a guere que dix ou onze pouces de longueur.

Cet animal se tient aisément sur ses pieds de derriere, mais il marche ordinairement à quatre pieds. Le *saïmiri* est le plus joli, le plus mignon de tous les *sapajous*, mais il est aussi le plus délicat, le plus difficile à transporter et à conserver.

SAIN-BOIS, *Lignum sanum, aut Thymælea foliis lini.* Les habitans de l'Aunis nomment ainsi le vrai *garou* à feuilles de lin qui croit dans les sables des bords de la mer: ils sont depuis long-temps en possession du remede extérieur ou cautere végétal que fournit l'écorce de ce bois; il a toutes les propriétés des vésicatoires sans en avoir l'inconvénient; on l'appelle aussi *exutoire*, pour exprimer l'action de ce vésicatoire, qui consiste à dépouiller (*exuere*) le tissu muqueux des humeurs séreuses que l'on veut évacuer. *Consultez* les *Affiches de provinces, année 1768*, ou l'*Essai sur l'usage et les effets de l'écorce de cette plante* par M. *le Roy*. *Voyez* maintenant l'*article* GAROU, *au mot* BOIS GENTIL.

SAINFOIN ou GROS FOIN ou ESPARCETTE, *Onobrychis foliis viciæ, fructu echinato, major*, C. B. Pin. 350; *Onobrychis sativa; Hedysarum onobrychis*, Linn. 1059. C'est une plante qui pousse plusieurs tiges longues d'environ un pied, rougeâtres, anguleuses, rameuses, assez droites; ses feuilles sont vertes en dessus, blanches et velues en dessous, assez semblables à celles de la vesce ou du galec,

attachées par paires sur une côte qui se termine par une seule foliole : ses fleurs sont légumineuses, belles, rougeâtres, disposées en épis ; il leur succede de petites gousses épineuses et découpées en forme de crête de coq, lesquelles renferment chacune une semence qui a la figure d'un petit rein.

Il y a une autre espece de *sainfoin* qui ne differe de la précédente qu'en ce qu'elle est plus petite ; il y a aussi le *sainfoin d'Espagne*, *Hedysarum clypeatum, flore suaviter rubente*, Eyst. ; *Hedysarum coronarium et humile*, Linn. 1058 ; on l'appelle aussi *sainfoin à bouquets* : sa fleur est couleur de feu ou blanche, en épi court, et les Curieux cultivent cette espece dans les jardins ; les fruits sont articulés et hérissés.

On distingue encore le *sainfoin oscillant*, *Hedysarum gyrans*, Linn. F. ; c'est le *burum chandali* des Indiens. Nous avons vu en 1766 cette plante singuliere, dans le jardin de Kew en Angleterre. M. *Broussonnet* rapporte, *Journ. de Physique*, *Mai 1787*, qu'elle a été découverte au Bengale, dans les lieux humides et argileux, aux environs de Darca, par *Milady Monson* : ses fleurs sont d'un jaune foncé, et forment des épis redressés, elles paroissent au Bengale en Septembre ; les graines sont mûres en Novembre. Voici la singularité de ce *sainfoin*, selon M. *Broussonnet* : « Aucune partie de cette plante ne donne des signes d'irritabilité quand on la pique. Dans la journée, la foliole du milieu est étendue horizontalement et est immobile ; dans la nuit elle se recourbe et vient s'appliquer sur les branches : les folioles latérales sont toujours en mouvement, portées alternativement vers le haut et vers le bas ; toute l'action du mouvement est dans le pétiole qui paroît se contourner : ces folioles décrivent un arc de cercle aux Indes ; deux minutes suffisent pour faire exécuter aux folioles tout leur mouvement : cette même plante, dans nos serres, se remue bien moins promptement. Le mouvement qui porte les folioles en en-bas est plus prompt que celui qui les fait aller en en-haut ; le mouvement en en-bas s'exécute quelquefois par interruption, celui d'en en-haut est toujours uniforme. Le plus souvent chaque foliole

se meut dans un sens opposé ; c'est-à-dire que l'une est tournée en en-bas, quand l'autre regarde en en-haut ; quelquefois une des folioles est stable, tandis que l'autre se remue ; ce mouvement est si naturel, que si l'on vient à l'interrompre, en fixant une des folioles, il recommence dès que l'obstacle est levé. Le mouvement n'a plus lieu dès que les grandes folioles sont agitées par le vent. Quand le soleil est très-chaud, les folioles de cette plante sont immobiles aussi ; mais lorsque le temps est chaud et humide, ou qu'il pleut, elles se meuvent très-bien ; ce mouvement paroît nécessaire à cette plante, car dès qu'elle a poussé les premieres feuilles, il commence à avoir lieu, et il se continue même pendant la nuit. C'est dans le moment que la plante est le plus chargée de fleurs et que la fécondation des germes a lieu, que les folioles sont beaucoup plus agitées : dès que le temps de la génération est passé, les folioles cessent de se mouvoir ; on sait que les sensitives ne sont plus sensibles après ce temps, et que les pétales de plusieurs plantes ne se referment plus périodiquement. Ce mouvement d'oscillation est tellement naturel au *sainfoin oscillant*, qu'il a lieu pendant deux ou trois jours sur les folioles d'une branche qu'on a coupée et qui a été mise dans l'eau, et qu'il s'exécute même pendant quelque temps encore sur les feuilles des rameaux qu'on a séparés de la plante, et qu'on n'a point mis dans l'eau. » Ce phénomene est trop extraordinaire pour n'avoir pas été observé par les Indiens ; on sait que ces peuples se livrent beaucoup à la connoissance des plantes ; mais comme ils sont superstitieux, le phénomene en question, suivant le rapport de *Milady Monson*, est devenu pour eux l'objet d'un culte particulier. Ils cueillent à un certain jour de l'année, qu'ils nomment *Lunichar*, deux folioles latérales, dans l'instant où elles sont le plus rapprochées, ils les pilent en y joignant la langue d'une espece de chouette ; et l'amant plein de foi croit avec cette préparation se rendre favorable l'objet de son amour.

On ne doit pas confondre, comme font quelques-

uns ; notre *sainfoin* avec la *luzerne*, qui est aussi d'un très-grand rapport, et qu'on appelle quelquefois, mais mal à propos, *grand trefle* : ce sont des plantes bien différentes. Le *sainfoin* ordinaire est d'autant plus propre à faire des prairies artificielles, qu'il croît assez volontiers dans toutes sortes de terres, dans les rochers, les pierres et les prés humides (pourvu que l'eau n'y croupisse pas, car il y périroit au bout de deux ou trois ans) ; et quoiqu'il ne soit pas d'un aussi grand rapport que la *luzerne* et le *trefle d'Espagne*, bien des Économes le préferent pour cette raison. Si le *sainfoin* se trouve placé dans une terre légere, ni trop seche, ni trop humide, il est alors d'un très-grand rapport. Lorsque la terre a été bien préparée, il faut semer de la graine, ni trop ni trop peu épais, dans un temps doux, et sur une terre qui ne soit point trop humide, entre la mi-Mars et la fin d'Avril. Il est avantageux de faucher le *sainfoin*, même dès la premiere année, moins pour le profit qu'on en tire, que parce qu'en coupant les tiges de cette plante les racines en prennent plus d'accroissement, ce que l'on appelle *taller*. A la seconde année, la plante poussera avec assez d'abondance pour pouvoir être coupée deux ou trois fois dans l'année ; il est essentiel de choisir pour la récolte de cette plante un beau temps, car elle seche plus difficilement que d'autres foins.

Le *sainfoin* est ainsi appelé, parce que c'est le fourrage le plus appétissant, le plus nourrissant et le plus sain qu'on puisse donner aux chevaux et aux bestiaux. Il les ragoûte singuliérement, il donne aussi beaucoup de lait aux quadrupedes femelles qui en mangent, et sur-tout aux vaches. Il faut cependant observer de ne pas donner cette plante verte aux bestiaux, il faut même les habituer peu à peu à celle qui est seche, et ne leur en donner qu'en petite quantité à la fois, car ils la mangent avec trop d'avidité : de plus le *sainfoin* leur procure tant de sang, qu'on en a vus en danger d'être suffoqués. Sa graine est très-propre à nourrir les poules, à les échauffer et à les faire pondre souvent. Les Anciens se servoient des feuilles de *sainfoin* sous le nom de

plante sacrée, pour résoudre les tumeurs et les enflures, et contre la strangurie : on en exprimoit le suc pour provoquer la sueur. On a observé que le *sainfoin* recueilli avec soin, bien séché et conservé dans des boîtes, acquiert l'odeur du thé ; aussi en fait-on prendre à quelques personnes pour du thé vert ; ses feuilles se contournent de même, mais il faut avoir l'attention de les cueillir un peu avant la fleur. Revenons à la culture de l'*esparcette* ou *sainfoin*.

Une prairie d'*esparcette* peut durer dix ou douze ans dans une terre médiocre, et quelquefois le double dans une bonne terre. Il y a, selon qu'on l'apprend par un *Mémoire de la Société d'Agriculture de Berne*, des fonds sablonneux qui ont été tellement améliorés par les prairies artificielles de *sainfoin*, que leur rapport a augmenté à un point extraordinaire. Depuis que les habitans de Capelen en Suisse ont été obligés par la disette de fourrage de convertir leurs communes en prairies d'*esparcette*, tout y a pris une nouvelle forme ; hommes, bestiaux, maisons, champs, tout y prospere visiblement ; tant il est vrai que rien n'est à négliger dans l'agriculture : la plus petite amélioration est propre à rétablir l'abondance dans un pays. Lorsqu'on veut ressemer de nouveau une prairie d'*esparcette*, la difficulté est de la défricher : on donne comme un moyen simple et peu coûteux, de couper avec une pelle, sur la fin de l'automne, la couronne des racines ; alors le cœur des racines se pourrit pendant l'hiver et forme un excellent engrais qui ameublit la terre, et en rend au printemps le labour plus facile.

Le *sainfoin* mérite à mon avis, dit M. *Bourgeois*, la préférence sur toutes les especes de plantes que les Economes ont mis en usage jusqu'à présent pour établir des prairies artificielles ; et pour s'en convaincre on n'a qu'à, dit-il, faire attention aux considérations suivantes.

1.° Cette plante réussit sans engrais dans toutes les especes de terrains et même dans les plus mauvais, dans les terres blanches et argileuses, dans les collines les plus escarpées, où il ne croît aucun foin, pourvu qu'elles ne soient pas humides.

2.° Non-seulement sa durée est de dix à douze ans dans un assez mauvais sol, et s'il est d'une médiocre bonté il peut se conserver pendant trente et même quarante ans, en le laissant porter graine tous les trois ou quatre ans, lorsqu'on s'apperçoit qu'il décline.

3.° Ses tiges qui ont porté graine, forment encore un bon fourrage pour les chevaux, au lieu que celles des autres plantes ne sont bonnes que pour la litiere : on ne perd même rien de la quantité du produit en le laissant porter graine ; on a par ce moyen en quelque façon une double récolte ; (pour que la tige ne devienne pas trop grosse, par conséquent trop dure, il faut semer la graine un peu dru).

4.° Le *sainfoin* ne craint point la sécheresse, et il réussit très-souvent dans les années de disette générale des autres especes de foin.

5.° Toutes les especes de bestiaux dévorent cette plante ; elles les nourrit, les engraisse, et leur donne beaucoup de vigueur.

6.° Les chevaux nourris de *sainfoin*, n'ont point besoin d'avoine pour supporter sans peine les plus rudes travaux.

7.° Enfin, les vaches qui mangent le *sainfoin* donnent abondamment du lait d'une excellente qualité, beaucoup de beurre d'un très-bon goût et très-gras. On a seulement observé que les bestiaux qui paissent le *sainfoin* et le *trefle* à la rosée ou après la pluie, sont attaqués de coliques venteuses qui les tourmentent beaucoup. *Voyez* maintenant l'*article* SULLA.

SAÏNO. Nom que l'on donne en plusieurs endroits de l'Amérique au *pécari ;* Voyez *ce mot.*

SAJOU. Nom donné à une espece de *singe*, de la famille des *Sapajous*. Le *sajou* est naturel au Brésil ; il a la face et les oreilles couleur de chair avec un peu de duvet par dessus, les yeux châtains et placés assez près l'un de l'autre, la queue nue à son extrémité, et fort touffue dans le reste de sa longueur. On distingue deux races ou variétés de *sajous ;* l'une dont le poil est noir et brun tout autour de la face ainsi que sur toutes les parties supérieures du corps,

et c'est ce *sajou brun* qu'on appelle vulgairement *singe capucin* : les autres sont les *sajous gris ;* le poil est tout gris autour de la face, et d'un fauve-brun sur le corps ; ils ont également les mains noires et nues ; ils marchent à quatre pattes et n'ont qu'un pied de longueur : la femelle, dans cette espece, a le clitoris proéminent au dehors et aussi apparent que la verge du mâle.

Chez ces singes, la queue se replie à son extrémité, elle est prenante et leur sert par conséquent d'une cinquieme main. Les *sajous* sont vifs, agiles, légers, adroits, et font des tours et des gentillesses tout-à-fait agréables. Moins délicats que les autres *sapajous*, ils s'accommodent de la température de notre climat, ils y subsistent sans peine, pendant quelques années, pourvu qu'on les tienne pendant l'hiver dans une chambre chaude. Ils y multiplient quelquefois, mais ils sont moins féconds : la femelle n'y met bas qu'un petit, au lieu de deux qu'elle a ordinairement dans son climat natal : le pere et la mere l'élevent avec grand soin et avec une affection singuliere ; c'est un plaisir de les voir le bercer, le porter dans leurs bras, le caresser ; s'il n'est point docile, on le punit, le pere le tape à coups de poing ou le mord, la mere ne lui donne que des soufflets. Au reste ces *sajous* sont fantasques dans leurs goûts et leurs affections, ils paroissent avoir une forte inclination pour certaines personnes, une grande aversion pour d'autres, et cette habitude est constante chez eux.

SAISONS, *Anni tempus aut tempestas.* L'année est divisée en quatre parties ou *saisons :* chaque *saison* est de trois mois. La premiere est le *printemps*, *Ver*, et commence le 21 Mars ; la deuxieme est l'*été*, *Æstas*, et commence le 21 Juin ; la troisieme est l'*automne*, *Autumnus*, et commence le 21 Septembre ; la quatrieme est l'*hiver*, *Hiems*, et commence le 21 Décembre. A cette derniere époque, le soleil est beaucoup plus bas par rapport à notre climat, que dans le mois de Juin : les jours se trouvent nécessairement plus courts ; le soleil nous échauffe moins et moins long-temps ; les peuples de l'autre

hémisphere n'ont pas l'*hiver* alors, ils ont au contraire un *été* plus chaud que le nôtre ; mais aussi leur *hiver* est plus froid et plus long que le nôtre : nos deux *saisons* du *printemps* et de l'*été* sont plus longues que leur *printemps* et leur *été* qui sont notre *automne* et notre *hiver*. Sous la Zone torride (nous n'entendons parler ici que des régions basses, habitées et cultivées, nous en exceptons les pays montagneux) les *saisons* sont beaucoup plus uniformes que dans les autres Zones ; les jours et les nuits y sont presque égaux pendant toute l'année. Quoique la chaleur s'y fasse ressentir beaucoup plus, parce qu'elle y est plus constante que dans les autres climats, cependant on n'y est pas sujet à ces grandes révolutions et à ces changemens subits qu'on éprouve dans les Zones tempérées : car, dans tout le temps de la révolution annuelle de la Terre, la différence des degrés de chaleur dans la Zone torride, telle qu'elle est déterminée par le thermometre, n'est pas à beaucoup près aussi grande que celle qui se fait sentir quelquefois dans les Zones tempérées dans l'espace de quelques heures ; et cette différence sera bien plus considérable encore si nous faisons attention à la diversité de température qui a lieu dans les diverses *saisons* de l'année : en voici quelques exemples : Un matin, dans l'*hiver* de 1768, à *Salem* dans la Nouvelle Angleterre, le mercure dans le thermometre de *Fahreneit* étoit à cinq degrés au-dessous de zéro. Le même jour vers les onze heures, il s'étoit élevé à trente, et le lendemain au-dessus de soixante ; la différence se trouvoit donc, en moins de vingt-quatre heures, de soixante-cinq degrés. Le 30 Mai 1764, à *Concord*, ville à vingt milles environ à l'Ouest de *Boston*, l'air étoit extrêmement chaud pour la *saison* ; mais le lendemain matin, le froid fut si grand qu'il fit périr le blé d'Inde, les féves et les autres plantes tendres à la distance de quelques milles aux environs. Un dimanche matin en 1759, le temps passa tout d'un coup d'un froid très-rude à la plus grande chaleur de l'*été* ; chacun en fut surpris, quelques personnes même en furent épouvantées : les bâtimens commencerent tout d'un coup à

fumer

fumer avec tant de force, qu'à *Boston* plusieurs de ceux qui étoient dans les Eglises, crurent que les maisons voisines étoient en feu; quand le service divin fut fini, presque tous les assistans resterent à la porte pour se garantir de la chaleur. En 1760, dans l'après-midi d'un jour d'*été* (c'étoit à *Salem*), un thermometre de *Fahreneit*, exposé en plein air et à l'ombre, indiquoit une chaleur de cent deux degrés. Une autre fois dans l'*hiver* de 1766, le même thermometre indiquoit neuf degrés au-dessous de zéro: cette différence qui est de cent onze degrés est vraisemblablement la plus grande qui ait été observée dans le climat cité ci-dessus. *Consultez* maintenant nos *Observations sur les différens degrés de chaleur du mois de Juillet, au Château de Chantilly, Journal de Physique, pag. 160, Août 1778.* Voyez les *articles* CHAUD *et* GLOBE.

SAKI ou SINGE A QUEUE DE RENARD. Nom donné au plus grand *singe* de la famille des *Sagouins*.

Le *saki* marche à quatre pieds, il a près d'un pied et demi de longueur; il a la queue de moitié plus longue que la tête et le corps; sa face est tannée et couverte d'un duvet fin, court et blanchâtre; les parties supérieures du corps sont d'un brun-noir; le ventre et les autres parties inférieures, d'un brun-roussâtre; le poil par-tout est très-long, et encore plus long sur la queue, dont il déborde l'extrémité de près de deux pouces; ce poil de la queue est ordinairement d'un brun-noirâtre, comme celui du corps. Il paroît qu'il y a une variété dans cette espece de *sagouin* pour la couleur du poil, car il y a des *sakis* qui ont le poil du corps et de la queue d'un fauve-roussâtre.

Brown a désigné le *saki* sous le nom de *sakee-winkee*. Voyez maintenant l'*article* SAGOUIN.

SALADE DE CHANOINE. *Voyez* MACHE.

SALAGRAMAN. *Voyez* CORNE D'AMMON.

SALAMANDRE, *Salamandra*. Animal du cinquieme genre dans l'ordre des *Lézards*. Presque tous les Naturalistes admettent différentes especes de *salamandres*, qui varient entre elles pour la forme, la couleur et la grandeur. On distingue les *salamandres* en terrestres

et en aquatiques ; mais cette division n'est pas rigoureusement naturelle, puisque l'une et l'autre se trouvent dans les eaux. Il est vrai que la *salamandre* surnommée *terrestre*, y repaire moins communément. Donnons la description de ces especes de petits quadrupedes à peau nue.

1.° La SALAMANDRE TERRESTRE ou COMMUNE, *Salamandra terrestris*, Raii ; *Salamandra maculosa*, Laur. ; *Lacerta* (*Salamandra*), *caudâ tereti brevi, digitis muticis, corpore poroso, nudo*, Linn. ; *Lacerta caudâ tereti, pedibus inermibus, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis, corpore nudo, punctis perforato*, Amœn. Acad., Amph., Gyllenh. C'est l'espece qu'on appelle spécialement le *sourd* : en Espagne, *Salamanguesa* et *Salamantegua* ; *Saambras*, par les Arabes ; *Blande*, en Languedoc ; *Pluvine*, en Dauphiné ; *Laverne*, dans le Lyonnois ; *Suisse*, en Bourgogne ; *Mirtil*, dans le Poitou ; *Mouron*, en Normandie. C'est, selon M. *de Maupertuis*, une espece de *lézard* long de cinq à six pouces ; sa tête est large, aplatie comme celle des crapauds, cependant un peu convexe ; son museau est mousse ; ses yeux sont assez gros, et situés sur la partie antérieure de la tête ; ses pattes aussi ressemblent plus à celles du crapaud qu'à celles du lézard dont elle a le corps ; elle a quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derriere, tous bien articulés, et non palmés, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas liés par des membranes intermédiaires : les ongles, s'ils existent, doivent être très-petits ; sa queue a vers sa naissance une forme qui approche de celle d'un cône tronqué, mais qui passe peu à peu à la forme cylindrique ; elle est toute couverte d'anneaux, et peut avoir une ligne de diametre à son extrémité : le dessus de l'animal est d'un noir sombre, tiqueté de jaune ; le ventre est brun, nué de bleuâtre : il y a deux bandes jaunes qui partent des deux côtés de la tête au-dessus des yeux, et s'étendent parallélement jusqu'à l'origine de la queue. Ces bandes se terminent ordinairement vers le milieu du corps, puis reprennent ; rarement elles sont sans interruption : tout le reste de l'animal est bigarré de taches jaunes ou de couleur orangée, mais

plus pâles sur les parties inférieures; elles n'affectent ni figures ni endroits particuliers : la peau est sans écailles, assez molle, lisse, excepté sur les flancs où elle paroît un peu sillonnée et chagrinée : on voit sur le dos deux rangs paralleles de mamelons, et au-dessous des jambes postérieures une espece de petite bourse qui, selon M. *de Cayeu*, ne ressemble pas mal au scrotum des quadrupedes.

La *salamandre* (*Salamander* des Flamands) a quelquefois la peau seche comme un lézard; le plus souvent elle est enduite d'une espece de rosée qui la rend comme vernie, sur-tout lorsqu'on la touche, et elle passe dans un moment de l'un à l'autre état. Une propriété encore plus singuliere, est celle de contenir sous la peau une espece de lait qui jaillit assez loin quand on presse l'animal. Ce lait s'échappe par une infinité de trous, dont plusieurs sont très-sensibles à la vue sans le secours de la loupe, sur-tout ceux qui répondent aux mamelons. Quoique la premiere liqueur qui sert à enduire la peau de l'animal ne paroisse qu'un vernis transparent et sans couleur, elle pourroit bien n'être que le lait dont nous parlons, et qui est répandu en gouttes extrêmement petites. Ce lait ressemble assez à celui que quelques plantes répandent quand on les coupe, Il est d'une âcreté et d'une stypticité insupportables; et quoique étant mis sur la langue il n'y cause aucun mal durable, on croit appercevoir à l'endroit qu'il a touché, une cicatrice ou du moins une plissure. M. *de Maupertuis* dit que certains poissons (especes de zoophytes) ont mérité le nom d'*orties* par la ressemblance qu'ils ont avec cette plante lorsqu'on les touche; la *salamandre* pourroit être regardée comme le *tithymale des animaux*. Lorsqu'on écrase ou qu'on presse cet animal, il répand une singuliere et mauvaise odeur.

Il s'en faut bien que la *salamandre* ait l'agilité du lézard, elle est paresseuse et triste : elle vit sous terre dans les lieux frais et humides, sur-tout au pied des vieilles murailles, dans les décombres, sous des tas de pierres, dans les vallons, dans les creux d'arbres, dans les haies, et assez souvent sous des souches de coudriers où l'on en trouve des nichées; elle ne

sort de sa retraite que dans les temps de pluie, soit pour recevoir l'air, soit dans la crainte d'être noyée dans son trou, ou peut-être pour chercher les insectes dont elle vit et qu'elle ne pourroit attraper qu'à demi-noyés. Elle paroît au printemps et en automne, sur-tout dans les temps humides; en été son apparition présage la pluie, et quand le ciel est serein, elle n'ose se montrer, à cause de l'ardeur du soleil; en hiver elle reste cachée et engourdie, à cause de la rigueur du froid; elle n'est pas rare en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Normandie, ni en Bretagne, mais elle ne se trouve point en Suede, selon M. *Linnæus*.

On a raconté de la *salamandre* bien des traits fabuleux. On a prétendu qu'étant naturellement froide comme de la glace, elle étoit douée de la propriété merveilleuse de vivre dans les flammes. Cette erreur étoit tellement accréditée chez les Anciens, qu'elle a donné lieu à deux célebres devises; celle d'une *salamandre* dans le feu, qu'avoit pris *Francois I*, avec ce prototype: *Nutrio et extinguo*, j'y vis et je l'éteins. L'autre devise a été faite pour une Dame Espagnole insensible à l'amour: *Mas yelo que fuego*, froide même au milieu des flammes. Quelques Naturalistes ont regardé la *salamandre* comme l'animal le plus dangereux et le plus terrible. Les expériences des Physiciens ont dévoilé le faux de ces récits, et ont fait connoître les faits vrais et intéressans de l'histoire de cet animal. La premiere expérience que M. *de Maupertuis* n'a point eu honte de vérifier, fut celle du prodige attribué à la *salamandre*: toute fabuleuse et ridicule que paroisse l'histoire de l'animal incombustible, il voulut s'assurer de l'opinion consacrée par le rapport des Anciens: il jeta donc plusieurs *salamandres* au feu, c'étoit en 1726: la plupart y expirerent sur le champ; quelques-unes en sortirent à demi-brûlées, et périrent à une seconde épreuve: aucune n'en sortit intacte. Cependant il arrive quelque chose d'assez singulier lorsqu'on brûle la *salamandre*: à peine est-elle sur le feu qu'elle paroît couverte des gouttes de ce lait dont on a parlé, qui raréfié par la chaleur ne peut plus être contenu dans ses

réservoirs ; il s'échappe de tous côtés, mais en plus grande abondance sur la tête et aux mamelons qu'ailleurs. Cette liqueur qui se durcit sur le champ, quelquefois en forme de perles, a la propriété de noircir quelques charbons médiocrement allumés : mais malgré cela on ne peut guere justifier l'antiquité sur l'incombustibilité de cet animal ; il faut plutôt convenir qu'elle a quelquefois cru légérement, ou qu'elle a employé ici et avec trop d'emphase le style Oriental.

On a avancé que la morsure de la *salamandre* étoit mortelle comme celle de la vipere (*Matthiole, L. 6, c. 4*) ; on a cherché et prescrit des remedes contre les effets de son venin, et il étoit passé en proverbe (*Wurfbain, L. C. c. 92*), qu'un homme mordu par la *salamandre* avoit besoin d'autant de Médecins que cet animal a de taches.

M. *de Maupertuis* a fait aussi des expériences sur le venin de la *salamandre*. Il se proposa deux épreuves qui avoient un genre de difficulté que ceux qui redoutent tant la *salamandre* ne soupçonneroient guere : la premiere étoit de faire manger la *salamandre* à quelque animal, et la deuxieme de faire mordre quelque animal par la *salamandre*. Il les irrita de mille manieres, jamais aucune n'ouvrit la gueule : il fallut donc la leur ouvrir ; mais à l'inspection de leurs dents, quelle apparence qu'elles pussent blesser un animal ! petites, serrées et égales, elles couperoient plutôt que de percer, si la *salamandre* en avoit la force ; mais elle ne l'a pas. On chercha donc des animaux à peau assez fine pour se laisser entamer ; on ouvrit la gueule d'une *salamandre* qu'on appliqua sur la cuisse écorchée d'un poulet ; on pressa les mâchoires pour les obliger à y mordre, les dents se dérangerent plutôt que d'entamer : on fit faire aussi par des *salamandres* nouvellement prises et qu'on irrita, plusieurs morsures à la langue et aux levres d'un chien, même à la langue d'un coq d'Inde : aucun des animaux mordus n'éprouva le moindre accident.

Pour savoir si la liqueur puante et détestable que la *salamandre* a sous la peau seroit nuisible prise

comme aliment, on fit avaler de force à un chien une *salamandre* coupée à l'instant par morceaux ; on lui tint la gueule liée pendant une demi-heure ; on fit en même temps avaler une petite *salamandre* entiere à un jeune coq d'Inde. Ces deux animaux parurent toujours aussi gais qu'à leur ordinaire : une demi-heure après qu'on eut délié la gueule du chien, c'est-à-dire une heure après qu'il eut avalé la *salamandre*, il en revomit la queue et les pattes, comme parties apparemment difficiles à digérer. Pour le coq d'Inde, on ne revit rien de la *salamandre* qu'il avoit avalée. L'un et l'autre burent et mangerent à l'ordinaire, sans donner le moindre signe de maladie. On trempa du pain dans le suc laiteux de la *salamandre*, et on le fit manger à un poulet ; on trempa dans ce même suc laiteux de petits bâtons pointus qu'on enfonça dans les plaies qu'on avoit faites à l'estomac et à la cuisse d'un autre poulet : tout cela fut inutile, et la *salamandre* a toujours paru, dit M. *de Maupertuis*, aussi peu dangereuse.

M. *Laurenti* qui a fait aussi des expériences sur le même sujet, appliqua successivement à un poulet et à un pigeon le corps d'une *salamandre*, dont le lait se répandit bientôt sur ces animaux, sans qu'il en résultât aucun accident fâcheux. Cependant le même Auteur ayant fait mordre une *salamandre* par deux lézards de l'espece de celui qu'il appelle *Seps muralis*, l'un mourut aussi-tôt après l'expérience, et l'autre ne survécut que deux minutes. Un troisieme auquel il avoit fait avaler du lait de *salamandre*, expira de même après avoir éprouvé des convulsions qui furent suivies d'une espece de paralysie. Il paroît, d'après cette expérience, que le lait de la *salamandre* pourroit être funeste en certains temps, dans certains climats, en certaines circonstances, et seulement à quelques animaux, comme il y en a que le suc de certaines plantes fait périr, tandis que l'homme et la plupart des animaux peuvent manger impunément de ces mêmes plantes.

Il paroît que la *salamandre* n'est point nuisible à l'homme. On lit dans les *Ephémérides d'Allemagne*, *Décurie premiere*, *année seconde*, qu'une femme em-

barrassée de son mari, voulant l'empoisonner, lui fit manger une *salamandre* qu'elle mêla dans un ragoût, et qu'il n'en souffrit en aucune maniere : cependant le plus sûr est de n'en point manger ; mais on peut les manier sans aucun risque, même les mutiler impunément.

Malgré des témoignages si authentiques, un certain public croira toujours que le venin de la *salamandre* est des plus redoutables, et que le crapaud livre bataille à la *salamandre*, parce qu'elle est ennemie de l'homme : il paroît très-prouvé que le suc laiteux que cet animal rend par tout son corps, de même que la sanie virulente qu'il vomit quand on le frappe ou qu'on le jette au feu, ne peut infecter ni toute une prairie, ni un puits, ni empoisonner les fruits qu'il touche, au point de faire périr tout à coup des familles entieres, ni éteindre un grand incendie comme on l'a dit encore : ce sera donc sans fondement que l'on invectivera désormais contre les prétendus maux que la *salamandre* cause par son poison. Une *salamandre*, par l'abondance de la viscosité froide et glaireuse qui suinte de sa peau, peut réprimer un petit feu pendant un certain temps, comme le peuvent faire les *grenouilles*, les *limaçons*, la *chair crue*, les *blancs d'œufs*, et toutes les substances tenaces et glaireuses ; mais cette humidité des *salamandres* une fois consumée, elles enflent, elles bâillent et expirent : plus la *salamandre* est grosse, et plus facilement un petit feu est éteint. C'est ce dernier phénomene faussement adopté qui a donné naissance à ces hiéroglyphes, ces devises et ces emblêmes qu'on trouve usités chez les Anciens et même chez les Modernes, ainsi que nous l'avons dit ci-dessus. C'est donc aussi en vain que des Charlatans, etc. se flattent de faire cesser le feu, en jetant des *salamandres* dans les maisons où il auroit pris ; elles périssent aussi-tôt dans les flammes. Nous avons cru devoir rapporter les opinions faussement accréditées, dont l'une ne tient qu'à l'Histoire Naturelle, et l'autre intéresse le repos de l'humanité. On ne doit plus voir dans le prodige de la *salamandre* incombustible, qu'un simple fait physique ridicule-

ment exagéré, et dans les effets funestes de son venin qu'un mal imaginaire auquel il falloit opposer plutôt des expériences que des recettes ; et telle a été la tâche que M. *de Maupertuis* a si bien remplie.

Nous avons dit que la *salamandre* est assez triste. M. *Laurenti* rapporte que tous les signes menaçans que l'on peut faire à la *salamandre* ne l'empêchent point d'aller en avant et de continuer sa route ; mais quand on l'a contournée en spirale, elle demeure immobile. Elle fait jaillir son lait sur les animaux dont elle craint l'approche, comme le *crapaud* lance son urine sur son ennemi : si on la frappe, elle commence par redresser sa queue, comme pour se revancher, mais c'est pour témoigner sa surprise, sa douleur ; si l'on redouble les coups, elle contrefait la morte, peut-être est-elle en paralysie. Elle est muette, du moins on n'a jamais entendu sa voix. Elle a la vie extrêmement dure ; mais trempée dans le vinaigre ou dans le sel en poudre, elle y périt en convulsion, de même que le lézard commun et les vers, dans l'espace de trois minutes ou environ : elle peut rester quelques jours saine et sauve dans l'eau, et elle s'y dépouille d'une pellicule très-mince, d'un cendré-verdâtre : on en a conservé pendant plus de six mois dans de l'eau de puits, sans aucune autre nourriture, ayant seulement soin de changer l'eau qu'elles rendent trouble au bout de peu de jours ; on observe que toutes les fois qu'on la plonge dans l'eau, elle s'efforce de faire sortir ses narines au dehors ; l'air lui est donc nécessaire : on croit qu'elle se nourrit de mouches, de limaçons et de vers de terre.

Quoique la *salamandre* n'ait point comme le *lézard* de trou auditif extérieurement, l'expérience prouve, contre l'opinion commune, que cet animal n'est ni sourd, ni sans sexe. M. *de Maupertuis* rapporte (*Mém. de l'Acad. des Sciences, an. 1727*), qu'ayant ouvert quelques *salamandres*, il fut surpris de trouver dans un même individu des œufs et des petits aussi parfaits que ceux des vivipares : les œufs formoient deux grappes semblables aux ovaires des oiseaux, excepté qu'elles étoient un peu plus alongées, et les

petits étoient enfermés dans deux longs tuyaux, dont le tissu étoit si délié qu'on les voyoit très-distinctement à travers : il compta dans une seule *salamandre* quarante-deux petits, et dans une autre cinquante-quatre, presque tous vivans, aussi bien formés et plus agiles que les plus grandes *salamandres* : ces animaux paroissent bien propres à éclaircir le mystere de la génération.

Selon le Docteur *Jean Paul Wurffbainius*, à qui nous devons un Traité complet de la *salamandre*, intitulé *Salamandrologia*, le squelette de la *salamandre* ressemble plus en devant au squelette de la *grenouille* qu'à celui du *lézard*. Consultez ce *Traité*.

2.° La SALAMANDRE AQUATIQUE ou SALAMANDRE A QUEUE PLATE, ou LÉZARD D'EAU, *Salamandra aquatica aut laticaudata ; Lacerta palustris, caudâ anticipiti mediocri, pedibus muticis, fissis, palmis tetradactylis*, Linn. ; *Salamandra alepidota, verrucosa, caudâ anticipiti, pedibus inermibus, fissis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis*, Gron. En Italie, *Marasandola ;* en Ecosse, *Ask*. Cette espece est longue de trois à quatre pouces ; le dessus du corps est brun ou noirâtre, couvert de toutes parts de verrues saillantes, rondes ou oblongues, et dont celles qui garnissent les flancs sont d'une couleur blanchâtre ou d'un fauve-gris, suivant l'âge ; la tête dont la largeur égale celle du cou, est arrondie, excepté par dessus où elle est plate ; le museau est mousse ; l'ouverture de la gueule médiocre ; les mâchoires sont égales, larges et garnies de très-petites dents ; la langue est très-courte, un peu large ; l'abdomen, d'un jaune de safran, moucheté d'un brun sombre ; la queue, presque aussi longue que le corps : elle est comprimée, comme effilée par les côtés, et garnie par dessus d'une saillie en forme de tranchant ; (cette partie façonnée en forme d'aviron, et terminée par une pointe mousse, est favorable aux fonctions qu'elle doit remplir quand l'animal veut nager) ; les pieds sont courts ; ceux de devant ont quatre doigts, et ceux de derriere en ont cinq : les parties génitales sont un peu saillantes dans les deux sexes. *Linnæus* dit que le mâle a la

gorge plus noire et les pieds de derriere garnis latéralement d'un rebord membraneux. Le mâle a sur la tête, au lieu de taches, des bandes qui partent du cou et vont se réunir vers l'extrémité du museau. La femelle est d'une teinte plus égale et moins foncée que dans le mâle ; elle n'a ni taches ni crête dentelée sur le dos, qui est assez ordinairement plat, quoique l'épine forme quelquefois une petite éminence lorsque la femelle commence à maigrir.

Cette espece de *salamandre* est, à proprement parler, un animal amphibie, ainsi que la précédente, mais celle-ci reste plus long-temps dans l'eau que sur terre, tandis que la *salamandre terrestre* vit plus long-temps sur terre que dans l'eau : elle aime les eaux limoneuses et cherche à se cacher sous les pierres, s'il y en a ; rarement monte-t-elle à la surface de l'eau : on la trouve ordinairement dans les fossés des villes, dans les viviers, dans les marais et dans les étangs : elle séjourne volontiers dans les eaux mortes pendant la belle saison, à l'approche de l'hiver elle se tapit dans la vase ou dans les fentes des pierres. On en trouve cependant quelques-unes, même pendant les froids, qui continuent à vivre dans l'eau : ce qu'il y a d'assez singulier, c'est qu'elles prennent leur quartier d'hiver dès le milieu d'Octobre, quand le thermometre de *Réaumur* est encore à dix degrés, et qu'elles reparoissent dès le milieu de Février, quoiqu'il gele alors toutes les nuits, et que rien n'annonce le printemps : il ne paroît donc pas que le froid soit la cause de leur retraite, puisqu'elles la quittent avant qu'il soit fini. Il est plus probable qu'au mois de Février elles sont pressées par la faim ou par l'amour ; elles marchent lentement et à pas de tortue ; elles ont la vie très-dure : en nageant la queue forme des ondulations.

Derham dit que le *lézard d'eau*, tant qu'il est petit, a quatre nageoires très-bien faites, deux de chaque côté, sortant du corps un peu au-dessus des bras ; elles servent à tenir son corps droit et en équilibre, et cette situation fait ressembler cette sorte de *lézard* à un petit poisson ; quand ses jambes ont pris leur accroissement, ses nageoires tombent.

M. *Dufay* ayant appris que M. *de Maupertuis* avoit fait des observations et des expériences sur la *salamandre terrestre* de Bretagne, en prit occasion de faire aussi des observations physiques et anatomiques sur plusieurs especes de *salamandres aquatiques* des environs de Paris : celles-ci passent pour moins venimeuses, en supposant qu'il y en ait de malfaisantes. Il est assez difficile, dit-il, de statuer combien d'especes on trouve de ces *salamandres aquatiques*, car le sexe et l'âge produisent de grandes variétés de couleur dans la même espece ; et pendant presque toute l'année on en trouve dans tous les âges. Cependant en ayant examiné avec soin plus de deux cents, prises en divers endroits et en différens temps de l'année, cet Académicien a cru pouvoir les réduire à trois especes, dans chacune desquelles le mâle est différent de la femelle : il nomme la premiere *grosse salamandre noire ;* elle a quatre à cinq pouces de longueur ; le ventre est d'un jaune-orangé et tiqueté de noir : la peau qui regne vers les côtés est grenée de blanc : les pattes sont, ainsi que le corps, brunes par dessus et jaunes par dessous : les mâles de cette espece ont sur la longueur du dos une peau large de deux lignes ; c'est une espece de crête dentelée comme une scie, qui prend son origine vers le milieu de la tête entre les deux yeux, et se termine à l'extrémité de la queue, elle est plus étroite et rarement dentelée dans la partie qui garnit la queue : cette partie a par dessous une bande argentée qui en parcourt toute la longueur. La seconde espece de *salamandre aquatique* ne differe de la précédente que par la grosseur. La troiseme espece est à peu près de la grosseur de la seconde.

Ces trois especes sont assez différentes entre elles pour qu'on ne puisse pas les confondre, ni même prendre le mâle pour la femelle ; mais il y a des variétés considérables dont quelques-unes sont ordinaires à toutes les especes et dépendent de l'âge de l'animal, et d'autres sont particulieres à quelques *salamandres*. Leur couleur est en général moins brune lorsqu'elles sont jeunes, et les taches sont mieux marquées ; et même celles de la troisieme espece

d'un jaune fort clair lorsqu'elles viennent de naître, et insensiblement elles brunissent un peu : il leur arrive un changement si singulier, qu'il n'a encore été observé que dans un seul animal, qui est le *têtard*.

M. *Dufay* trouva au printemps de 1728, que les petites *salamandres* ont des ouïes comme les poissons, et que par la suite deux panneaux les couvrent et enfin se ferment au point que les ouïes se perdent insensiblement. Ce même observateur a remarqué que les *salamandres aquatiques* changent de peau pendant le printemps et l'été, tous les quatre ou cinq jours au moins : on a dit qu'elles s'aident des pattes et de la gueule pour rejeter ces dépouilles ; l'on trouve qnelquefois ces fines peaux entieres nageantes dans l'eau. (Ce que les Poëtes ont feint des ombres pourroit, dit un Naturaliste Philosophe, M. *Bonnet*, s'appliquer à la dépouille des *salamandres :* elle représente fort bien les corps ; on y voit des mains, des doigts, des pieds, une queue, mais représentés comme dans un petit nuage qui flotte dans l'eau) ; l'hiver elles n'en changent environ que tous les quinze jours : lorsque les pattes de devant, c'est-à-dire les mains, ne peuvent se dépouiller entiérement, elles pourrissent et tombent. Quand le moment de la mue approche, on apperçoit la fine peau qui commence à se détacher du corps ; la tête se dépouille la premiere, puis le reste de la partie antérieure ; le milieu et le derriere du corps se dépouillent ensuite : quelquefois la dépouille que rejette la tête forme autour du cou de la *salamandre* une sorte de collier ou de cravate de gaze ; d'autres fois elle s'ajuste sur la tête en forme de capuchon ou de coiffe. Cette mue paroît bien différente de celle des insectes, elle n'enchaîne point les membres de la *salamandre*, comme elle enchaîne ceux des insectes pendant ce temps : la peau de la *salamandre* se détache çà et là par lambeaux plus ou moins considérables, l'animal va et vient de la surface au fond de l'eau, se trémousse, mange, se donne des mouvemens plus ou moins brusques ; et l'entier dépouillement ne s'acheve qu'au bout d'un ou de deux et quelquefois de trois jours.

Les *salamandres aquatiques* font quelquefois un petit cri en respirant l'air à la surface de l'eau ; elles expirent alors par la bouche plusieurs grosses bulles d'air et ne tardent guere à se replonger sous l'eau : elles sont carnassieres, mangent des mouches, des vers, du frai de grenouille ; elles dévorent en suçant les animalcules fixés à la lentille d'eau : elles paroissent n'en vouloir qu'aux animaux vivans de la classe des insectes et de celle des vers qui se trouvent sur leur route ; les mouvemens de leur proie les excite à s'en saisir brusquement avec leurs mâchoires ; elles ressemblent à cet égard aux araignées et aux fourmis-lions qui ne touchent point aux cadavres. Si la *salamandre aquatique* avale tout vivant un ver de terre, gros et un peu long, elle se donne de petites secousses de tout le corps et principalement de la partie antérieure ; elle le tient souvent par le milieu du corps trois à quatre minutes à l'ouverture de la gueule, jusqu'à ce qu'elle soit parvenue à ne saisir que l'une ou l'autre des extrémités, alors elle l'avale ; elle ne paroît pas mâcher sa proie, ses dents paroissent lui servir uniquement pour retenir la proie vivante qui fait effort pour s'échapper, et ses pattes pour marcher ou nager. Une autre singularité, c'est qu'autant il est faux que cet animal vive dans le feu, autant il est vrai qu'il vit dans la glace et même assez long-temps. Il n'est pas rare d'en trouver en été, ainsi que des *grenouilles*, dans des morceaux de glace qui ont été conservés dans des glacieres.

M. *Dufay*, *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *1729*, s'est assuré par un examen anatomique que la pellicule fine, transparente, blanchâtre, réticulée, semblable à la plus fine gaze et presque à une toile d'araignée, dont la *salamandre* se dépouille, est un épiderme ; que la peau de dessous est difficile à enlever, et que vue au microscope elle paroit n'être qu'un tissu de très-petites écailles, ou plutôt l'enveloppe des mamelons du cuir : au-dessous de cette peau on trouve le cuir qui est tout parsemé de petits grains comme du chagrin. Cet Académicien dit encore qu'il est vraisemblable que la *salamandre*

s'accouple réellement, et qu'on trouve dans la femelle des différences très-sensibles et les organes très-distincts. Elles font, dit-on, leurs œufs en Mars, Avril et Mai ; il y en a ordinairement une vingtaine qui forment deux colonnes jointes ensemble : elles se délivrent de leurs œufs par l'anus, en s'aidant des pattes et de la gueule, mais à mesure qu'ils sortent ils demeurent collés au-dessous de la queue. M. *Dufay* soupçonne que ces *salamandres aquatiques* sont ovipares, ou que les *salamandres* en général sont vivipares sur terre et ovipares dans l'eau. Cette conjecture méritoit d'être confirmée par l'expérience, ainsi que plusieurs faits annoncés concernant la génération de ces animaux.

Un autre observateur, M. *Demours*, s'est attaché à découvrir l'acte de la génération de la *salamandre aquatique* des environs de Paris, jusqu'alors ignoré, et il avoue avoir épié ces animaux pendant environ deux ans, sans avoir pu appercevoir tout ce qui se passoit entre eux. Je les ai vus, dit-il, très-souvent s'approcher, se poursuivre et folâtrer ensemble ; mais ce prélude de la reproduction n'étoit jamais consommé par la jouissance usitée chez les autres animaux. On sait bien en général que cette *salamandre* pond des œufs semblables au frai de la grenouille ; mais comment ces œufs sont-ils fécondés ? Voici ce que dit M. *Demours :* Dans le printemps le mâle cherche avec empressement sa femelle et la caresse d'une maniere qu'il seroit difficile de bien décrire ; ensuite il lui barre son chemin, et sa crête relevée, il se soutient sur deux pattes d'un même côté ; il courbe seulement son corps en relevant le dos, et forme ainsi une espece d'arcade, sous laquelle la femelle passe et continue son chemin : le mâle se remet et court à sa femelle ; dès qu'elle s'arrête, il vient la regarder fixement de très-près et reprend la même posture qu'auparavant ; ils répetent ce prélude plusieurs fois. Ce manége fini, la femelle agacée par ces galanteries, s'arrête sur la vase, le mâle se place à côté et au-dessus d'elle à un pouce environ de distance d'elle et de la vase ; il commence par ouvrir l'anus, et comprime avec force la région des

testicules : sa crête flottant nonchalemment, il frappe de temps en temps sa femelle de la queue et se renverse même sur elle ; mais se remettant aussi-tôt à la même distance que ci-dessus, il fait une compression plus forte qu'à l'ordinaire : c'est dans ce moment que M. *Demours* a vu le mâle éjaculer sa liqueur séminale, laquelle poussée avec force et sortant d'un seul jet en assez grande quantité, se mêle avec l'eau, lui communique une petite couleur blanchâtre ou bleuâtre, et se répand sur les flancs de la femelle, qui alors en devient immobile : après cet effort le mâle tombe dans une sorte d'engourdissement ; mais bientôt après il se réveille, recommence ses caresses, qui sont suivies d'une seconde éjaculation, après quoi ils se séparent.

Cette observation faite avec toute l'attention possible, suffit pour faire voir que le frai de la *salamandre* n'est pas fécondé comme celui de la *grenouille* ; car le mâle de la grenouille qui monté sur le dos de sa femelle et qui l'embrasse étroitement pendant environ quatre jours, éjacule sa semence sur le frai même à mesure qu'il sort des réceptacles de la femelle, *Voyez l'article* GRENOUILLE ; au lieu que le frai de la *salamandre* se trouve fécondé dans la femelle même sans aucune approche ni contact immédiat : on peut répéter cette observation dans un bassin d'eau limpide dans la saison convenable, en le plaçant dans un endroit bien éclairé.

On trouve consigné dans le *Journal de Physique, Février 1782*, un extrait des *Dissertations de Physique végétale et animale*, de M. l'Abbé *Spallanzani* : on y lit que les *salamandres* quittent leur retraite au mois de Février ; que dans ce temps-là les mâles commencent à agacer les femelles, et cependant les noces ne se célebrent qu'au mois de Mars. Voici quelques détails sur la cérémonie, d'après notre Observateur : Le mâle poursuit la femelle, qui après avoir résisté quelque temps cede enfin ; alors ils se mettent en contact, de maniere que la partie inférieure de la tête du mâle touche la partie supérieure de la tête de la femelle ; le reste de leur corps s'écarte l'un de l'autre : ils forment donc un angle dont l'union des

deux têtes est le sommet ; cet angle est pour l'ordinaire fort aigu. Dans cette position le mâle agite le rebord membraneux de son dos, contourne sa queue dans tous les sens, la ramene de temps en temps pour frapper légérement les flancs de sa femelle ; puis il fait sortir de son anus, qui est plus gonflé qu'à l'ordinaire, un jet copieux de liqueur qui se mêle à l'eau, et qui ainsi délayée arrive à l'anus de la femelle. Dans cette importante opération jamais les deux *salamandres* n'approchent de plus prés leur anus l'un de l'autre : tout consiste dans ce jet de liqueur lancé à une petite distance et lancé par intervalles, car le mâle se repose quelquefois pour recommencer ensuite le même jeu. Dans cette espece d'amphibies, la fécondation n'exige donc pas d'accouplement proprement dit. M. *Spallanzani* s'en est assuré par des expériences suivies avec une patience et une assiduité incroyables. Il avoit déjà annoncé cette découverte en 1768, et il croyoit en être seul l'auteur ; mais nous avions déjà rapporté dans la premiere édition de notre Dictionnaire, en 1764, à cet article, l'observation de M. *Demours*, que nous avons exposée ci-dessus et dont la date étoit encore bien antérieure, et qui pour l'essentiel s'accorde parfaitement avec celle de M. *Spallanzani*.

En quelque saison de l'année, dit M. *Spallanzani*, qu'on ouvre l'abdomen d'une *salamandre* femelle, on trouve les deux ovaires remplis d'œufs d'une couleur jaune-blanchâtre et moins gros que des grains de mil : à l'approche du printemps ces globules grossissent, et parvenus à leur maturité au temps de leurs amours, ils descendent dans les *oviductus* : ces oviductus sont deux especes de siphons blancs, qui s'étendent depuis les jambes antérieures jusqu'à l'origine de la queue. Dans leur route ils forment mille détours, mille circonvolutions différentes. Si on les développe on leur trouve une longueur quatre fois plus grande que celle de la *salamandre* entiere. Lorsque le mâle a jeté sa liqueur prolifique, elle s'insinue dans l'anus de la femelle et féconde les œufs qui étoient les plus proches de cet orifice ; les autres œufs, plus éloignés, plus reculés dans l'oviductus, n'y participent point.

Voici

Voici la preuve qu'en donne M. *Spallanzani* : « Dès » que les mâles commençoient à poursuivre les » femelles, je tenois celles-ci isolées dans des vases » pleins d'eau, elles s'y délivroient de leurs œufs, » et ces œufs restoient stériles : alors je leur donnois » des mâles, qui ne tardoient pas à lancer leur sperme » suivant leur maniere ; puis j'isolois de nouveau ces » femelles, et je voyois que les premiers œufs, au » nombre de cinq ou six qu'elles mettoient bas » étoient féconds, au lieu que ceux dont elles se » délivroient après ces premiers, restoient stériles. » Dans une autre expérience j'ouvris une femelle » qui avoit eu commerce avec un mâle, et en tirant » les œufs de l'oviductus je mis à part ceux qui » étoient proche de l'anus ; ils vinrent tous à bien ; » les autres qui étoient plus éloignés de cet orifice » périrent. »

Telle est donc la maniere dont s'opere la fécondation des *salamandres*. Lorsque les œufs sont descendus dans l'oviductus, les premiers jets du sperme que lance le mâle s'introduisent dans l'anus de la femelle et fécondent les œufs qu'ils rencontrent : bientôt la femelle se décharge de ces premiers œufs ; le mâle recommence alors son opération, et sa liqueur séminale agit sur les œufs qui sont venus près de l'anus à la place des premiers, et ainsi de suite jusqu'à ce que toute la masse des œufs soit fécondée : aussi ce commerce amoureux dure-t-il vingt jours, quelquefois même trente.

A mesure que les œufs sortent de la femelle, ils vont au fond de l'eau : pendant les premiers jours ils ont la forme de petites spheres alongées ; ensuite ils se courbent légérement et représentent assez bien un rein ou un testicule de poulet : cette courbure augmente insensiblement ; une des extrémités grossit, l'autre devient plus mince, tout l'œuf prend plus de volume, et alors il semble ne croître plus qu'en longueur : à cette époque il a des mouvemens spontanées assez vifs, auxquels succedent des temps de repos ; ce qui réveille dans l'Observateur l'idée d'animalité, et lui fait bientôt soupçonner que ce prétendu œuf n'a que la forme d'un œuf, que c'est un véri-

table fœtus de *salamandre* : ce soupçon se vérifie bientôt après, lorsqu'on voit l'œuf revêtir les apparences d'une petite *salamandre*, qu'on commence à découvrir la queue, un principe de vertebres, les ouïes dans lesquelles circule le sang, deux petits boutons qui annoncent les bras naissans, et enfin les yeux sous la forme de deux tumeurs. En continuant l'observation, à l'aide d'une loupe, on distingue nettement que la *salamandre* naissante n'est pas enveloppée immédiatement par la glaire, mais par un cercle transparent, qui est la circonférence de l'amnios rempli de liqueur dans laquelle nage le petit animal : a-t-il pris tout l'accroissement qui lui convenoit dans cet état, alors il heurte violemment contre la membrane de l'amnios, parvient à la rompre, et se jette aussi-tôt dans l'eau où il nage avec vîtesse.

On a observé qu'il faut environ sept jours pour que le prétendu œuf de *salamandre* quitte sa forme d'œuf et passe à celle de fœtus, et quatre autres jours pour que l'animal sorte de son enveloppe.

Il ne reste plus qu'à discuter la question du moment où l'on peut dire que les prétendus œufs de *salamandre* sont de véritables fœtus. Ne doit-on leur donner ce dernier nom que lorsqu'ils sont fécondés et venus au jour, ou le méritent-ils déjà lorsqu'ils sont encore dans l'oviductus, et qu'ils n'ont point reçu l'influence du sperme ? M. *Spallanzani* semble prouver que ce sont de vrais fœtus, dès l'instant qu'on les apperçoit dans l'oviductus : ses preuves sont tirées de la comparaison qu'il a faite entre les fœtus fécondés et ceux qui ne le sont pas, et de l'identité parfaite qu'il a trouvée entre eux : or, comme les œufs fécondés sont de vrais animaux, les œufs non fécondés le sont aussi ; et comme ils existent dans le corps de la femelle avant la fécondation, il en résulte évidemment que le fœtus préexiste à la fécondation.

Le Philosophe M. *Bonnet* a consigné dans le *Journal de Physique*, *Novembre 1777 et Janvier 1779*, deux Mémoires sur la merveilleuse reproduction des membres de la *salamandre aquatique* ; l'évolution s'en fait très-lentement. Ce même Contemplateur de la Nature

a tenté d'autres expériences, dans l'intention de vérifier ce qu'a dit M. *Spallanzani*, que la Nature ne reproduit précisément que ce qu'on a retranché. Ce fait qui est d'une grande importance dans la théorie des reproductions animales, a été comme constaté, et la Nature paroît ne pas désavouer la conclusion de M. *Spallanzani*. Une main de *salamandre* ayant été coupée longitudinalement par M. *Bonnet*, la Nature a reproduit ce qui lui avoit été retranché, et l'a reproduit de la maniere et dans le lieu qui convient le mieux à sa forme naturelle et à ses fonctions; une main et un pied coupés à une autre *salamandre*, se sont reproduits, et ces nouvelles reproductions coupées à leur tour contiennent et offrent aussi les mêmes sources de réparation que les anciennes; c'est-à-dire qu'il existe dans les nouveaux membres des germes qui contiennent en petit des membres semblables à ceux qu'on retranche. On observe que les parties qui se reproduisent ont une demi-transparence qu'elles gardent long-temps et que n'ont point les parties anciennes qui leur ressemblent; ce degré de transparence ne s'affoiblit que peu à peu et à mesure que les parties se colorent davantage; en un mot, quand des sucs nourriciers plus grossiers peuvent s'introduire dans des vaisseaux dont le calibre a subi l'accrétion convenable.

SALAMANDRE AQUATIQUE A QUEUE RONDE, *Lacerta aquatica, caudâ teretiusculâ mediocri, pedibus muticis, fissis, palmis tetradactylis*, Linn.; *Salamandra alepidota, caudâ teretiusculâ, pedibus inermibus, fissis, palmis tetradactylis, plantis pentadactylis*, Gronov. On trouve ce *lézard* dans les eaux douces et stagnantes de l'Europe, et même dans les jardins. *Linnæus* dit qu'il n'a pu s'assurer si ce *lézard* étoit une espece distinguée du *lézard* ordinaire, ou s'il n'étoit pas ce dernier encore très-jeune.

Selon *Gronovius*, ce *lézard* ressemble beaucoup par sa forme extérieure à la *salamandre à queue plate*. Cet Auteur indique les caracteres suivans pour aider à l'en distinguer :

La couleur du corps est livide, et on voit sur le dos de part et d'autre deux raies longitudinales d'un

brun sombre : le corps est en outre parsemé çà et là de très-petites taches noires ; le ventre est d'une couleur orangée ; la queue est presque égale au corps en longueur ; elle est un peu épaisse, d'une forme presque carrée, et va en diminuant insensiblement vers son extrémité.

Un individu de cette espece et qui étoit dans notre Cabinet, a la queue ronde et pyramidale ; la longueur totale de l'animal est d'environ trois pouces. Aussi croyons-nous que la *salamandre à queue ronde* forme une espece très-distincte.

M. le Marquis *de Nesle* a trouvé sur le cratere même du Vésuve une petite *salamandre* à trois doigts aux pieds de devant, et quatre à ceux de derriere, dont la queue est déliée, flexible et plus longue que le corps.

On se sert extérieurement des *salamandres* ; on répand leur cendre sur des écrouelles ulcérées, pour les déterger et en faciliter la cicatrice : quelques-uns les font aussi entrer dans les dépilatoires.

SALANGANE. *Voyez l'article* ALCYON (oiseau).

SALBANDE ou FALL-BAND. Les Mineurs donnent ce nom à la pierre qui se trouve entre le filon et la roche dure : c'est une pierre qui sert d'écorce ou de lisiere aux deux côtés d'un filon d'une mine. La supérieure se nomme *ponte couvrante*, l'inférieure *ponte couchante* ; elles sont plus ou moins dures. *Voyez à l'article* MINES.

SALEGRES. Nom qu'on donne en quelques contrées à des *pierres salées* et qu'on trouve dans les mines de *sel gemme* ; on suspend une ou deux de ces pierres dans les étables où les veaux, les bœufs et les moutons les lechent, et par-là excitent leur appétit et leur soif dans le temps même qu'ils sont dégoûtés.

SALEP ou SALOP, *Salep Turcarum*. C'est une racine blanchâtre, un peu roussâtre et demi-transparente, qui est fort en usage chez les Turcs pour réveiller les esprits et pour rétablir les forces épuisées. C'est la bulbe d'une espece d'*orchis* (*satyrion*), que les Orientaux ont l'art de préparer mieux que toute autre nation. (M. *de Haller* dit cependant qu'on

l'imite très-bien avec les bulbes de l'*Orchis morio mas* de notre pays ; on les nomme vulgairement *testicules de chien.*) Pour cela ils choisissent les plus belles bulbes d'*orchis* dans le temps que la plante commence à fleurir, leur ôtent la peau ou écorce et les jettent dans l'eau froide, où elles séjournent pendant quelques heures ; ensuite on les fait cuire dans une suffisante quantité d'eau, puis on les fait égoutter, après quoi on les enfile avec du fil de coton pour les faire sécher à l'air : on choisit pour cette préparation un temps sec et chaud. Elles deviennent transparentes, très-dures, et ressemblent à des morceaux de gomme adragante. On les peut conserver saines tant qu'on voudra, pourvu qu'on les tienne dans un lieu sec ; au lieu que les racines qu'on a fait sécher sans cette préparation s'humectent et se moisissent, pour peu que le temps soit pluvieux pendant plusieurs jours.

Lorsque ces racines sont ainsi préparées, on peut les réduire en poudre aussi fine que l'on veut : on en prend le poids de vingt-quatre grains, qu'on humecte peu à peu d'eau bouillante ; la poudre s'y fond entiérement et forme un mucilage ou une espece de gelée, qu'on peut étendre par ébullition dans une chopine ou trois demi-setiers, c'est-à-dire une livre et demie d'eau. On est le maître de rendre cette boisson plus agréable en y ajoutant du sucre et quelques légers aromates. Cette poudre farino-gommeuse peut aussi s'allier au lait qu'on conseille ordinairement aux malades foibles, usés et particuliérement affectés de la poitrine : on en a éprouvé aussi la vertu dans la dyssenterie. M. *Geoffroy* a observé que l'*orchis* qu'il avoit préparé par cette méthode, étoit un remede très-adoucissant, réprimant l'âcreté de la lymphe, et convenable dans la phthisie et dans les dyssenteries bilieuses. *Consultez* la *lettre de* M. Andri, *Journal de Médecine, Septembre 1759.*

M. *Geoffroy* dit aussi que si l'on fait évaporer sur des assiettes de faïence l'eau dans laquelle on a fait cuire ces racines, il y reste un extrait visqueux, dont l'odeur mélangée est la même que celle d'une prairie en fleurs, quand on passe au-dessous du vent ; on peut aussi la comparer à celle du *mélilot.* La fleur

de l'*orchis* qui commence à se faner, a aussi cette odeur.

SALICAIRE ou LYSIMACHIE ROUGE, *Lysimachia purpurea, spicata*, Ger., Park.; *Lythrum salicaria*, Linn. 640; *Salicaria spicata, aut vulgaris purpurea, foliis oblongis*, Tourn. 253. *Tournefort* est le premier qui ait nommé cette plante *salicaire*, parce qu'elle naît communément dans les saussaies ou parmi les saules, et parce que ses feuilles ressemblent à celles du saule; elle croît encore abondamment aux lieux humides et marécageux, au bord des eaux : sa racine est grosse comme le doigt, ligneuse, blanche et vivace; elle pousse des tiges qui croissent quelquefois en bonne terre jusqu'à la hauteur d'un homme; elles sont roides, anguleuses ou carrées, rameuses et rougeâtres : ses feuilles sont entieres, lisses, oblongues, pointues, lancéolées, sortant de chaque nœud des tiges deux à deux, quelquefois trois à trois et même quatre à quatre : ses fleurs qui paroissent en été sont verticillées, petites, ramassées en épis de couleur purpurine au milieu des branches (chaque fleur, dit M. *Deleuze*, est à six pétales oblongs, attachés au bord du calice qui est cylindrique et bordé de douze dents : elles renferment douze étamines, dont six seulement paroissent en dehors) : à ces fleurs succedent des coques oblongues, pointues, partagées en deux loges remplies de semences menues.

La *salicaire* est estimée détersive, vulnéraire et rafraîchissante. Réduite en poudre et prise à la dose d'un gros ou deux scrupules le matin et le soir pendant quelques jours, elle arrête les diarrhées et les dyssenteries produites par le relâchement des fibres, plutôt que par une acrimonie irritante, pourvu que l'on ait fait précéder un purgatif.

La *salicaire* croît dans toute l'Europe et l'Asie : elle tient le troisieme rang dans la nourriture des Kamtschadales; ils l'appellent *kipri*. Ces peuples la font cuire avec leur poisson, et usent de ses feuilles en guise de thé; ils font sur-tout un grand usage de sa moëlle, dont ils font des paquets qu'ils mettent sécher au soleil; elle est alors fort agréable, et on

lui trouve le même goût qu'au concombre de la Perse. Les Kamtschadales en mettent dans leurs mets, et la mangent verte en guise de dessert. Le *kipri* cuit est fort savoureux, et entre dans la composition d'une boisson qu'ils nomment *casse ;* par la fermentation ils en font aussi du vinaigre. Quand les enfans ont mal au nombril, leurs meres mâchent cette plante, et l'appliquent sur la partie.

SALICOQUE ou SALICOT. Espece d'*écrevisse de mer* ou de *chevrette* qui a les pattes droites, pointues et non fourchues : il y en a beaucoup d'especes, qui different en grandeur et en couleur. On mange beaucoup de ce crustacée dans quelques villes maritimes : sa chair est d'un bon goût, pectorale, fortifiante, et, selon *Lémery*, plus aisée à digérer que celle des autres écrevisses de mer. A Paris le *salicot* est nommé *chevrette*, et en Normandie *crevette*.

SALICORNIN, *Salicornia*. On donne ce nom à un petit arbrisseau qui a toujours été du nombre des *Soudes*, mais dont *Tournefort* a fait un genre séparé sous le nom de *Kali geniculatum majus, fruticans, lignosum et grandius, perpetuum*. C'est le *Salicornia fruticosa*, Linn. 5. Les tiges sont articulées, rameuses, persistantes l'hiver ; les articulations, rougeâtres, nombreuses, uniformes ; les especes d'épis, toujours verts. Il y en a une autre espece appelée *Salicornia geniculata annua*, Linn. 5. Ses tiges sont tendres, charnues, garnies d'articulations légérement comprimées et échancrées à leurs sommets. Ces plantes ont de la ressemblance avec la *criste-marine* dite *passe-pierre :* elles croissent aux lieux maritimes et pierreux. *Voyez* SOUDE (grande).

On donne le nom de *salicote* ou de *salicore* à la *soude* en pierre. *Voyez à l'article* SOUDE.

SALIETTE. *Voyez* CONISE A FEUILLES EN COIN.

SALIGOT. *Voyez* TRIBULE AQUATIQUE. Le *saligot terrestre* est le *tribule terrestre*.

SALMARINE ou SALMERIN, *Salmo, Salmarinus*, Linn., Salvian. ; *Salmo dorso fulvo, maculis luteis, caudâ bifurcâ*, Arted. Poisson du genre du *Salmone ;* on le trouve communément aux environs de la ville de Trente en Italie, où il est appelé *salmarino* et

salamarino. Suivant *Willughby*, ce poisson pese une livre et rarement deux ; il se plaît dans les fleuves et les lacs, dont l'eau est froide et le lit caillouteux : sa tête est arrondie ; le museau court et obtus ; l'ouverture de la gueule, d'une grandeur médiocre et garnie d'un grand nombre de dents ; ses yeux sont arrondis : le corps est rond et un peu alongé ; les écailles sont petites et adhérentes à la peau ; le dos est d'une couleur orangée, moucheiée de taches jaunes ; les côtés et le ventre sont d'un rouge pâle ; les nageoires, d'un rouge plus décidé : la queue est rouge, large et fourchue. Ce poisson fraie au commencement de l'été : sa chair est tendre et d'un goût aussi agréable que celle de la truite ; les Médecins de cette contrée en permettent l'usage aux convalescens. Ce poisson ne se garde pas long-temps ; on est obligé de le saler, et de là le nom qu'il porte.

SALMONE, *Salmo*, Linn. Nom d'un genre de *poissons épineux et à nageoires abdominales*. On en compte vingt-neuf especes. *Voyez à l'article* POISSON. Nous ne décrirons ici que celles qui n'ont pas de nom particulier. Il y a :

Le Bossu, *Salmo gibbosus*, Linn. Cette espece qui se trouve dans la mer près de Surinam, a la tête petite ; les yeux assez grands, les paupieres noires, et les iris bordés d'un cercle doré ; les dents assez grandes, aiguës, fixes et blanchâtres ; la langue mobile ; le dos mince et rétréci, formant sur le milieu une saillie très-considérable ; une espece de carène aiguë à l'endroit de la nageoire de l'anus ; les écailles dures, lisses et brillantes, d'un rouge-argenté ; une tache noire près de chaque nageoire du ventre ; un aiguillon épais et isolé près de chaque nageoire de la poitrine ; les opercules des ouïes arrondis, lisses et brillans ; la membrane qui les recouvre offre quatre rayons ; la ligne latérale est droite : les nageoires pectorales offrent onze osselets rameux à leur sommet, mais les deux premiers sont simples ; les abdominales ont chacune huit rayons rameux, dont le premier est simple ; celle de l'anus a cinquante-cinq rayons ; la queue qui est fourchue en a dix-neuf, presque tous rameux ; la premiere

dorsale en a dix, rameux, excepté les deux premiers ; la seconde dorsale est petite et d'une substance charnue.

Le POINTILLÉ ou POUDREUX, *Salmo pulverulentus*, Linn. Cette espece se trouve dans les mers de l'Amérique. Selon *Linnæus*, ce poisson est remarquable par la couleur de ses nageoires, qui semblent être parsemées de grains de poussiere ; les lignes latérales descendent vers la queue : la premiere nageoire dorsale a onze rayons ; la seconde est comme charnue ; les pectorales ont chacune seize rayons ; celles de l'abdomen en ont huit ; celle de l'anus en a vingt-six ; celle de la queue, dix-huit.

Le SANS-TACHE, *Salmo immaculatus*, Linn. Cette espece se trouve en Amérique ; sa couleur est uniforme et sans taches : la premiere nageoire dorsale a onze rayons ; les pectorales en ont chacune quatorze ; celles de l'abdomen, onze ; celle de l'anus en a douze ; celle de la queue, vingt.

SALOP. *Voyez* SALEP.

SALPE. C'est la *saupe* ; Voyez *ce mot*.

SALPÊTRE. C'est une combinaison de l'acide nitreux avec l'alkali fixe ; *Voyez* NITRE. On trouve dans le *Dictionnaire universel des Fossiles* de M. *Bertrand* beaucoup de détails sur le *salpêtre* et même sur les nitrieres artificielles, d'après MM. *Gruner* et *Pietsch* ; on y voit que ce dernier présenta en 1749 à l'*Académie Royale de Berlin* des Mémoires sur la multiplication et sur la nature du *salpêtre*. Il demande pour cette production une terre alkaline et visqueuse, qui soit en même temps poreuse : telle est, dit-il, la terre qui est à quelques doigts de profondeur sous le gazon des pâturages communs ; telle est encore la terre noire qui est autour des villes et d'autres habitations, et qui n'a pas été cultivée : la meilleure de toutes est celle qui a été long-temps sous les égouts et les cloaques. On joint un cinquieme de cendres à cette sorte de terre, et on en fait une pâte avec du bourbier ou de l'égout de fumier ; on y incorpore de la paille souple pour en faire un mortier. C'est avec un tel mélange qu'on éleve des murailles à *salpêtre*, larges à leur base, aérées tant

en dehors qu'en dedans par leur exposition et par leur construction, cependant à l'abri du soleil. Les fleurs salino-nitreuses paroissent d'abord dans les trous intérieurs du mur ; la paille venant à se pourrir ajoute encore de nouveaux pores par où l'air circule davantage et plus librement : un tel mur est terminé en dos d'âne et couvert d'un toit de paille, de maniere que l'eau de la pluie ne puisse pas dissoudre le *salpêtre*. On détruit ces murailles un an après leur construction, et ordinairement on les lessive par le procédé usité pour extraire le *salpêtre* de nos terres nitreuses. On prétend avoir observé que les brouillards favorisent beaucoup la formation du *salpêtre*. Consultez le *Recueil de Mémoires et d'Observations sur la formation et sur la fabrication du* salpêtre, *par les Commissaires nommés par l'Académie des Sciences de Paris, pour le jugement du prix du* salpêtre.

SALSEPAREILLE, *Salsaparilla*, *Sarsapara*. On connoît sous ce nom des racines ou plutôt des rameaux de racines de plusieurs aunes de longueur, grosses comme une plume à écrire, flexibles, cannelées dans leur longueur, dont l'écorce est roussâtre : sous cette écorce on voit une substance blanche, qui lorsqu'on la frotte entre les doigts se réduit en poussiere comme de l'*agaric*. On nous apporte ces racines du Pérou, du Brésil et de la Nouvelle Espagne.

Les habitans du Brésil nomment cette plante *juapecanga*, et les Botanistes *Smilax aspera Peruana* : elle pousse des tiges ligneuses, sarmenteuses, vertes, garnies d'aiguillons de part et d'autre, auxquels il vient des feuilles dans un ordre alternatif ; ces feuilles sont longues de six ou huit pouces ; à leur queue on remarque des especes de vrilles qui maintiennent fermement la *salsepareille* à d'autres plantes : les fleurs sont en grappes ; il leur succede des baies d'abord vertes, rouges ensuite et enfin noires, de la grosseur des cerises médiocres.

Les Espagnols sont les premiers qui aient apporté du Pérou l'usage de cette racine en Europe ; on la regarde comme un excellent sudorifique, propre à diviser et à atténuer les humeurs visqueuses. Cette

plante passoit autrefois pour un spécifique contre la maladie vénérienne. Elle réussissoit très-bien aux Espagnols et aux peuples de l'Amérique pour guérir cette maladie ; mais elle n'a pas eu le même succès dans nos pays moins chauds, où les pores de la peau sont moins ouverts et moins disposés à laisser échapper la sueur ; aussi a-t-on eu recours au *mercure*.

• On apporte dans le commerce quelques autres especes de racines sous le nom de *salsepareille*, mais qui ne sont réellement que des racines d'autres plantes ; telle est celle de l'*Aralia quæ Christophoriana Virginiana, zarzæ radicibus surculosis et fungosis, salsaparilla nostratibus dicta*, Pluk. Phytogr.

SALSIFI BLANC. *Voyez* SERSIFI BLANC.

SALSIFI D'ESPAGNE. *Voyez au mot* SCORSONERE.

SALVELINE ou SALVELIN. Noms qu'on donne en Allemagne à un poisson de riviere qui est commun dans l'Autriche, et dont on pêche un grand nombre dans la partie du Danube qui arrose la ville de Lintz. Ce poisson est du genre du *Salmone*. *Linnæus* le désigne ainsi, *Salmo salvelinus*. C'est le *Salmo pedalis, maxillâ superiore longiore*, Arted. ; *an Umbla altera ?* Rond., Willugh. Ce poisson est un de ceux dont la chair devient rouge après la cuisson : il pese environ six livres, lorsqu'il est parvenu à son plus grand accroissement. L'individu observé par *Willughby* étoit long d'un pied : la mâchoire supérieure est plus longue d'un quart que l'inférieure, et garnie de deux rangées de dents séparées l'une de l'autre par une espece de levre, contre laquelle s'applique le bord de la mâchoire de dessous, de maniere que les dents de la rangée extérieure restent à découvert ; les narines sont percées chacune de deux ouvertures ; près de ces mêmes organes commence de part et d'autre une rangée de points, qui après avoir passé au-dessus de l'œil s'étend jusqu'à l'angle des ouïes, et formant ensuite une courbure vers l'occiput, va s'y réunir à l'autre rangée : le corps est couvert de petites écailles ; les lignes latérales sont droites : la nageoire dorsale a douze rayons ; les pectorales en ont chacune quinze ; celles de l'abdomen en ont neuf ; celle de

l'anus en a ouze ou douze : la couleur du dos est noirâtre ; les côtés sont marqués de taches jaunâtres ; le ventre et les nageoires sont d'un jaune clair.

On a observé que l'*Umbla altera* de *Rondelet* ne differe du *salvelin*, qu'en ce qu'elle n'a pas sur la tête les deux rangées de points dont nous avons parlé, et en ce qu'on lui voit sur le palais un espace hérissé de dents, au lieu que cette même partie dans le *salvelin* en est peu sensiblement pourvue.

SALUT. Nom, dit M. *Deleuze*, qu'on donne en quelques endroits à un poisson de lac, grand et vorace. C'est le MAL, il est du genre du SILURE. *Voyez ces mots.*

SAMBOUC. Bois odoriférant, que les Marchands Européens portent sur les côtes de Guinée, pour faciliter leur commerce, par les présens qu'ils en font aux Rois de cette Contrée de l'Afrique, qui font un grand cas de tout ce qui exhale une odeur agréable : on y joint de l'*iris* de Florence et d'autres parfums. Nous ignorons ce que c'est que le *sambouc.*

SAME. Espece de *mugile.* C'est le MUGE. *Voyez ce mot.*

SAMOLE, *Samolus.* C'est le *mouron d'eau*, à qui l'on attribue une vertu nitreuse et antiscorbutique. Les anciens Gaulois estimoient cette plante toute-puissante contre les maladies des bestiaux, mais avec des précautions superstitieuses, qui consistoient à la cueillir à jeun, de la main gauche, sans la regarder, à ne la pas déposer dans un autre lieu que celui où ces animaux alloient boire, et à la broyer en l'y mettant. *Voyez* MOURON D'EAU.

SAMOLOÏDE. Les Anglois se sont long-temps servis sous ce nom, d'une espece de *véronique* en guise de thé. Cette plante est très-commune chez eux. *Voyez* VÉRONIQUE.

SAMPA. Espece de *palmier* qui vient en Guiane dans l'eau : son bois est moins compacte que celui du *pineau* ; il sert aux mêmes usages, tant pour rendre les chemins praticables que pour faire des planchers, et pour en tirer des lattes propres à supporter le bardeau : mais ce qui le distingue de tous les autres *palmiers*, c'est qu'il fournit des tuyaux

naturels pour la communication des eaux. Son bois, creux dans le milieu, est rempli de moëlle : pour l'ôter, on se sert d'un bâton noueux qui, en tournant, sert à la tirer peu à peu : dès que cette opération est faite, on emploie aussi-tôt ces tuyaux, sans quoi ils se sécheroient et se fendroient. L'arbre peut avoir un pied et demi de circonférence : son écorce, ou plutôt ce qui entoure la moëlle, a environ un pouce d'épais. Il se détruiroit dans un terrain sec, s'il n'étoit pas toujours rempli d'eau ; il se conserve dans une terre humide. Pour joindre les tuyaux, on les fait entrer les uns dans les autres, on met sur la jonction des cercles de fer, et on les calfate avec du coton qu'on a soin d'enduire de brai. Le *sampa* et le *pineau* donnent pour fruits des graines dont les oiseaux, sur-tout les *gros-becs*, sont fort friands. (*Maison Rustique de Cayenne.*)

SANDAL. *Voyez* SANTAL.

SANDALIOLITE ou SANDALITE. Noms donnés, ainsi que ceux de *crépites* et *crépidolites*, par M. le Baron *de Hupsch*, à une prétendue coquille bivalve et fossile, découverte nouvellement dans l'Eiffel proche le Duché de Juliers : cet amateur dit qu'il la place parmi les *conchites bivalves anomies*, à côté des *gryphites* et des *térébratulites*. Il distingue même deux especes de *sandalites* un peu variées de forme et de couleur : elles ressemblent au devant d'une pantoufle de femme : elles sont plus ou moins larges par l'ouverture, et plus ou moins courtes. Il y en a de grises, de brunes, etc. Nous avons dans notre Cabinet une de ces *sandalites* ; il n'est pas difficile de la reconnoître pour un véritable madrépore infundibuliforme, à pédicule, et comprimé par une face.

SANDARAC ou VERNIX. C'est une résine seche, d'une odeur pénétrante et suave, qui découle du *grand genévrier*. Voyez ce que nous en avons dit sous *ce mot*. On nous l'apporte des côtes d'Afrique par Marseille.

On donnoit autrefois le nom de *sandaraque* à l'*arsenic rouge*, au *minium* et au *vermillon*.

SANDASTRE, *Sandastros*. Les Auteurs ont décrit sous ce nom une pierre précieuse de couleur obscure

en dehors, mais luisante, rayonnante et transparente en dedans, marquetée en plusieurs endroits de taches dorées en forme de gouttes ou d'étoiles. On l'estime d'autant plus, qu'elle contient davantage d'étoiles : on la trouve dans le pays des Garamantes en Éthiopie, et dans l'isle de Ceylan aux Indes ; ces peuples l'estiment propre à arrêter l'effet du poison ; mais quelles peuvent être ses vertus ? Nous avons vu de ces sortes de pierres appelées *sandastres ;* elles n'étoient que de belles agates qui renfermoient des *entroques silicées.*

SANDAT de Poméranie, *Perca Lucio-perca*, Linn. *Perca pallidè maculosa, duobus dentibus maxillaribus utrinquè majoribus*, Arted. ; *Schilus sive Nagemulus Germanorum*, Aldrov. : en Suede, *Gios ;* à Augsbourg, *Schindel ;* en Baviere, *Nagmaul.* Poisson du genre du *Perségue ;* il se trouve dans le Danube, dans le lac Ammersée en Baviere, et dans plusieurs autres lacs de l'Europe.

Suivant *Willughby*, le *sandat* est d'une forme plus alongée que celle de la *perche*, et assez semblable à celle du *brochet*, ce qui lui a fait donner l'épithete latine de *Lucio-Perca.* La mâchoire supérieure dépasse un peu celle de dessous ; toutes deux sont garnies de dents inégales parmi lesquelles on en distingue deux bien plus grandes que les autres, et situées sur la partie antérieure : les narines ont chacune deux ouvertures de chaque côté ; auprès des yeux est un petit espace hérissé d'aspérités, et qui se prolonge jusqu'à l'occiput, où il se réunit à celui qui lui correspond vers l'autre œil ; la premiere nageoire dorsale a treize rayons tous épineux ; la seconde en a dix-huit ; les pectorales en ont chacune quatorze ; celle de l'abdomen, six ; celle de l'anus en a treize. La couleur du dos et des côtés est d'un brun sale, marqué de traits irréguliers et d'une teinte plus obscure ; le bas du ventre et les nageoires inférieures ont des nuances de rouge : les écailles sont très-serrées entre elles, et bordées de petites épines : la chair de ce poisson est très-blanche ; il pese rarement plus de dix livres.

SANDERLING. C'est la *petite maubéche grise* de M. Brisson ; le *sanderling*, auquel on donne ce nom

sur les côtes d'Angleterre, est, dit M. *Mauduyt*, la plus petite des *maubêches* connues ; sa longueur est de sept pouces trois lignes ; le bec, le bas de la cuisse, les jambes, les pieds et les ongles sont noirs ; le plumage supérieur est d'un fond gris, varié de petites taches noires au-dessus de la tête et sur le cou ; les plumes scapulaires sont bordées de blanc ; cette derniere couleur est celle du front et de tout le plumage inférieur ; les couvertures et les pennes des ailes et de la queue offrent du brun, du noir et du blanc ; de chaque côté, entre l'œil et le bec, est une petite bande grise ; les couleurs sont moins foncées dans la femelle.

SANG, *Sanguis*. Nom donné à une substance fluide, pesante et rouge, confuse en apparence, mais composée de globules ou de molécules de différentes figures ; c'est comme un *coagulum* délayé dans une lymphe ou sérosité chargée d'un peu de sel.

On distingue ordinairement deux principes dans le *sang*, la partie *séreuse* et la partie *rouge*. Quelques Auteurs ont joint à ces deux principes la *lymphe coagulable* ou la partie fibreuse du *sang*, et M. *de Haen* qui a fait des recherches sur ce troisieme principe, lui a donné le nom de *principe muqueux*.

Le *sang* est renfermé dans les arteres qui battent et dans les veines correspondantes à ces arteres : la partie *muqueuse* est susceptible de se condenser ou de se coaguler en une masse tremblante et confuse par le repos et par le refroidissement : la partie *séreuse*, spécifiquement moins pesante que la partie *muqueuse* et que les globules, a la propriété de s'en séparer quand le *sang* n'est plus agité, de rester fluide à l'air extérieur et nu : le *sang* n'est inflammable qu'autant que le flegme ou la partie séreuse en est évaporée ; on en tire de très-bon pyrophore. On pense que le *sang artériel* est plus vermeil, plus chaud et plus spiritueux que le *sang veineux*.

On sait que l'abondance des *globules* ou molécules rouges du *sang* fait la pléthore et le tempérament sanguin : celle des parties *séreuses* cause au contraire un tempérament flegmatique. On appelle *vaisseaux sanguins* les arteres et les veines, et *sanguification* le

changement du chyle en *sang*. *Voyez* quelques détails sur cette matiere, ainsi que sur les forces mouvantes employées dans la circulation du *sang* à l'article *Économie animale*, inséré à la suite du *mot* HOMME de ce Dictionnaire : on y trouve aussi quelques réflexions sur le *flux menstruel*, cette accumulation de *sang* que la femme subit et rend périodiquement tous les mois par les parties génitales, lorsqu'elle est en bonne santé, d'âge convenable, et qu'elle n'est ni grosse ni nourrice : cette évacuation porte le nom de *régles* ; et ce *sang* sert principalement à la nourriture du *fœtus*. Voyez *ce mot*.

M. *Guillaume Hewson*, Membre de la *Société Royale de Londres*, a donné il y a quelques années un excellent Mémoire sur la composition et la figure des *molécules du sang*, appelées communément *globules rouges*. Depuis le célebre *Leuwenhoeck* on a toujours cru que les molécules du *sang* des humains étoient sphériques. Une chose curieuse et importante, est de voir que ces molécules soient si généralement répandues dans le regne animal. On les trouve dans l'*homme*, dans les *quadrupedes*, dans tous les *amphibies*, dans tous les *poissons*, dans tous les *oiseaux*, et toujours plus ou moins rouges. Le *sang* des *insectes* et des *crustacées* contient des particules figurées comme celles du *sang* des autres animaux. Dans les *crustacées*, comme l'*écrevisse de mer* et la *chevrette*, ces particules sont blanches ; dans quelques *insectes*, tels que la *chenille* et la *sauterelle*, elles paroissent d'un vert fané ; dans d'autres, il est limpide et sans couleur. Il paroit que le *sang* est d'autant plus foncé en couleur, que l'animal qui le produit est plus chaud ; c'est dans les animaux réputés froids que le *sang* ou la liqueur qui en fait les fonctions, est le moins coloré. Ce n'est guere qu'à l'aide du microscope simple que l'on peut bien découvrir et s'assurer de la forme de ces particules, mais il faut un certain degré d'adresse et d'exercice pour se servir de cet instrument. Ces molécules de *sang*, qu'on appelle improprement des *globules*, sont véritablement des corps plats ; elles sont aplaties et elliptiques dans les *amphibies*. Comme ces molécules plates du *sang* sont très-

très-abondantes dans l'*homme* et dans les *quadrupedes*, on ne peut les bien voir séparément qu'en délayant le *sang* dans une certaine quantité de sérosité ou dans de l'eau chargée de quelque sel neutre, (l'eau pure le décomposeroit). Ces molécules plates ont dans le milieu une tache obscure globulaire, que des Physiciens avoient regardée comme une ouverture. La grosseur de ces molécules varie dans les différens animaux : selon M. *Hewson*, elles sont plus considérables dans le poisson qu'il appelle *skate*, que dans tous les animaux qu'il a examinés : après ce poisson, elles sont plus grosses dans le *crapaud* et la *grenouille*, dans la *vipere* et dans les autres animaux de cette classe ; un peu plus petites dans les poissons ordinaires, tels que le *saumon*, le *merlus*, l'*anguille* : dans les *oiseaux*, dans les *cétacées*, elles sont plus petites que dans les *poissons* ; dans l'*homme*, moindres que dans les *oiseaux* ; et dans quelques *quadrupedes*, encore plus petites que dans l'*homme*.

M. *Hewson* dit, d'après ces expériences, que les molécules du *sang* ne sont pas globulaires, mais aplaties, et que leur forme plane démontre qu'elles ne sont pas fluides, comme on le croit communément, mais solides ; car tout fluide qui nage dans un autre fluide prend la forme globulaire, s'il n'y est soluble. Notre Observateur regarde la tache obscure dont il est mention ci-dessus, comme une molécule solide contenue dans une vésicule plate, dont le milieu est rempli, la circonférence creuse, et dans un état de vacuité ou pleine de quelque liqueur subtile. La substance de ces vésicules est plus solide et plus colorée dans l'*homme* et dans les *quadrupedes* que dans les *amphibies* ; elle est plus claire dans les *poissons* : mais voici une chose aussi curieuse que les faits précédens sont intéressans. Jusqu'à M. *Hewson*, on avoit toujours dit que les globules (vésicules) du *sang* étoient huileuses et plus inflammables que le reste du *sang* : 1.° Leur extrême solubilité dans l'eau, et leur insolubilité dans les alkalis, peuvent convaincre, dit notre Observateur, qu'elles n'ont pas la propriété des huiles : 2.° Si on sépare les vésicules, la sérosité, la lymphe, et qu'on les fasse

dessécher séparément, ensuite qu'on les brûle, l'une ne paroîtra pas plus inflammable que l'autre ; la partie rouge ne prend point une fusion huileuse, elle brûle simplement comme la corne : 3.° Les acides affoiblis ont, comme l'eau, la propriété de rendre les vésicules du *sang* de forme sphérique ; mais s'ils sont plus concentrés, ils les dissolvent au contraire tout de suite.

M. *Hewson* a fait d'autres expériences sur le *sang*, accompagnées de quelques remarques sur ses apparences morbifiques. Les conséquences qu'il en tire peuvent nous être d'un grand secours pour expliquer certains symptômes des maladies : lorsqu'on saigne un *homme*, dit-il, et qu'on laisse reposer son *sang* dans la palette, il se fige au bout de quelques minutes et se sépare en deux parties, que l'on distingue par les noms de *cruor* (*Crassamentum*), et de sérosité ou de *lymphe* (*Serum*), [*a*]. Nous avons déjà dit que la quantité de ces deux parties, le *cruor* et le *serum*, varie selon les tempéramens : dans les sujets robustes, le *cruor* est plus abondant que dans les personnes foibles, et la même différence a lieu dans les maladies. On conclut de-là que lorsque la lymphe est en moindre quantité que le *cruor*, on doit employer la saignée, les délayans, et diminuer la nourriture

---

[*a*] Il faut observer que ce n'est que depuis peu qu'on a confondu la *lymphe coagulable* avec la *sérosité* du *sang*, laquelle contient une substance qui est pareillement coagulable. On entend ici par *lymphe* la partie qui se fige d'elle-même dans la palette, ce que la matiere coagulable qui se dissout dans la sérosité ne fait point. Elle a cela de commun avec le *blanc d'œuf*, qu'elle conserve sa fluidité à l'air, et qu'elle se fige lorsqu'on l'expose à la chaleur ou qu'on la mêle avec des esprits ardens, etc.

Le *cruor* est composé de deux parties, dont l'une qui lui donne sa consistance est appelée par quelques-uns la *partie fibreuse* ou la glu (*gluten*), et par d'autres, avec plus de propriété, la *lymphe coagulable* ; l'autre lui donne sa rougeur, et on l'appelle les *globules rouges*. On peut séparer ces deux parties en lavant le *cruor* dans de l'eau : les *globules rouges* se dissolvent, pendant que la *lymphe coagulable* conserve sa solidité. Une preuve que c'est elle qui donne la consistance au *cruor*, c'est qu'en remuant le *sang* avec un bâton jusqu'à ce qu'elle s'y soit attachée, l'autre partie reste entiérement fluide.

du malade ; et au contraire qu'on doit s'abstenir de ces remedes dans l'hydropisie et dans les maladies où la lymphe prédomine.

Deux Auteurs modernes prétendent que le froid empêche la séparation du *sang*, et qu'elle ne peut s'effectuer qu'à l'aide d'une chaleur modérée : ils ajoutent que la chaleur doit être au-dessous de la chaleur animale ou du 98.e degré du thermometre de *Fahreneit* (30 de celui de *Réaumur*) ; que le *sang* ne se sépare et ne se fige point lorsqu'elle est plus forte : mais ce sentiment est démenti par les expériences de M. *Hewson ;* le *sang* d'un *homme* qu'on a saigné exprès s'est figé à une chaleur factice de cent à cent cinq degrés (toujours de *Fahreneit*), et à celle de l'atmosphere qui étoit pour lors de soixante-sept degrés. Notre Auteur a observé que le degré de chaleur, loin d'empêcher la coagulation du *sang*, contribuoit au contraire à l'accélérer, et que la séparation du *sang* dans un temps donné est plus ou moins prompte, selon que la chaleur à laquelle on l'expose approche plus ou moins de la naturelle, ou de quatre-vingt-dix-huit degrés, et qu'elle est plus grande dans ce degré de chaleur que dans un moindre : il a encore observé que le *sang* d'un animal vivant se coagule et se sépare également lorsqu'il cesse d'agir, c'est-à-dire quand il ne circule plus. On sait depuis long-temps que l'air altere la couleur du *sang*. La surface du *crassamentum*, lorsqu'elle n'est point couverte d'une croûte, est en général plus vermeille que le *sang* au sortir de la veine ; le fond de celui-ci étant d'une couleur noirâtre. Que l'on renverse sens dessus dessous du *sang* coagulé, la partie inférieure qui paroit noirâtre deviendra peu à peu d'un rouge plus vif ou vermeil. Le *sang artériel* et le *sang veineux* ne sont point de la même couleur : le premier est d'un rouge aussi vermeil que la surface du *crassamentum* (ou *cruor*) ; le second est noirâtre comme son fond. Le *sang* change de couleur en passant dans les poumons, comme on peut s'en convaincre en ouvrant un animal vivant ; le *sang* est d'un rouge plus vermeil dans le ventricule gauche que dans le droit : comme le *sang* acquiert

une couleur plus vive en passant dans le poumon ou des veines dans les arteres, de même il la perd en passant des arteres dans les veines et dans les extrémités, sur-tout lorsque le sujet se porte bien. On remarque néanmoins de temps en temps que le *sang* qui est dans les veines devient plus vermeil, et que dans la saignée le premier qui sort est noirâtre, et que le suivant est d'un rouge vif. Dans ces cas-ci le *sang artériel* passe dans les veines sans éprouver le changement qui lui est naturel. La plupart des sels neutres empêchent le *sang* de se figer au sortir des veines : par exemple si l'on reçoit douze onces de *sang* humain sur une once de sel de *Glauber* pulvérisé, et qu'on le remue jusqu'à ce que ce dernier soit entiérement dissous, le *sang* ne se coagule point étant exposé à l'air, comme il arrive ordinairement : lorsqu'on ajoute à ce mélange environ deux fois autant d'eau, il se fige au bout de quelques minutes ; et lorsqu'on l'agite, le *coagulum* se divise, se précipite au fond, et n'est autre chose que de la lymphe. Les Charcutiers sont dans l'usage de recevoir le *sang* de l'animal qu'ils égorgent dans un bassin où ils ont mis un sel neutre, le *sel commun*, et ils le remuent à mesure qu'il tombe, au moyen de quoi ils entretiennent sa fluidité au point de le faire passer à travers un linge sans qu'il reste de *coagulum*.

SANG-DE-DRAGON ou SANG-DRAGON, *Sanguis draconis*. On a donné ce nom à une substance résineuse, seche, friable, rarement transparente, qui se fond au feu, qui est inflammable, d'un rouge foncé, de couleur de *sang* lorsqu'elle est pilée : elle est sans goût et sans odeur, excepté quand on la brûle ; car alors elle répand une odeur qui approche beaucoup de celle du *storax liquide*, et la fumée a une saveur acide comme celle du *benjoin*.

On trouve chez les Droguistes plusieurs sortes de *sang-de-dragon :*

1.° Le *dur*, qui est formé en petites masses de la grosseur d'une aveline, enveloppées dans des feuilles longues, étroites presque comme celles du jonc ou du palmier, et d'un jaune clair ; c'est ce que les Apothicaires appellent *sang-de-dragon en larmes* ou

gouttes de sang-de-dragon. Il y en a aussi en masses quatre fois plus grosses, un peu moins pures; leurs enveloppes feuillées sont souvent verdâtres.

2.° Le *sang-de-dragon mollasse* : il est tenace et d'une odeur moins agréable que le précédent; il se seche avec le temps, et devient presque semblable à celui qui est solide : on l'appelle *sang-de-dragon en herbe.*

3.° On trouve encore dans les boutiques un *faux sang-de-dragon*, qu'il est très-facile de distinguer du véritable. Ce sont des masses gommeuses, rondes, aplaties, d'une couleur rouge-brune et sale, composées de différentes especes de gommes, auxquelles on donne souvent la teinture avec le bois de Brésil et un peu de *sang-de-dragon.* Ces masses ne s'enflamment point, mais elles font des bulles et elles pétillent : elles s'amollissent et se dissolvent dans l'eau, qu'elles rendent mucilagineuse comme les gommes.

Le véritable *sang-de-dragon* découle d'un arbre, dont les Botanistes distinguent quatre especes :

La premiere est le DRAGONIER à feuilles d'yucca, *Palma prunifera, foliis yuccæ, è quâ sanguis draconis*; *Dracœna draco*, Linn.; *Draco arbor*, Bauh. Pin. 505; Clus. Hist. 1, p. 1. C'est un grand arbre qui croît dans les Isles Canaries, sur-tout dans celle du Port-Saint près de Madere. Son tronc est gros, cylindrique, nu dans toute sa longueur comme dans les *palmiers*; il est marqué des cicatrices des anciennes feuilles; sa hauteur est de huit à douze et quinze pieds; il est très-simple, quelquefois divisé à son sommet en rameaux fasciculés, terminés par une touffe de feuilles longues d'un pied et demi, larges d'un pouce et de la figure d'un glaive, rapprochées les unes des autres en faisceau très-ouvert, et attachées par une gaîne courte, rougeâtre, semi-amplexicaule; leurs bords sont tranchans et non colorés. Sa fleur, dit M. *de Haller*, a beaucoup de rapport avec celle de l'asperge; elle est petite, et le panicule en porte un grand nombre : ses fruits sont bacciformes, ronds, gros comme de petites cerises, jaunâtres et un peu acides, contenant une semence

(trois, suivant quelques-uns,) semblable à celle du petit palmier : son tronc se fend en plusieurs endroits et répand dans le temps de la canicule une liqueur qui se condense en une larme rouge, molle d'abord, ensuite seche et friable ; c'est le vrai *sang-de-dragon* des boutiques.

La seconde espece est le *Palma Amboïnensis, sanguinem draconis fundens, altera.* Cet arbre est hérissé de toutes parts d'épines d'un brun foncé, droites, longues d'un pouce, aplaties et minces : son tronc est droit, de la grosseur du bras ; il est jaunâtre, noueux par intervalles à l'endroit où les branches feuillées prennent naissance. Quand on enleve ces branches, on voit la partie intérieure et médullaire du tronc dont la surface est luisante, brunâtre, mollasse, fibrée, charnue, bonne à manger, sans goût et très-blanche. Les fruits naissent d'une façon singuliere, ramassés en grappes sur une tige qui vient de l'aisselle des branches feuillées, et qui, sur le tronc, sort à la distance d'une palme des branches feuillées : ces grappes sont renfermées dans une gaine composée de deux feuillets opposés, minces, cannelés, bruns et formant une pointe aiguë ; la grappe a neuf pouces de longueur, et est composée de quatre à six autres petites grappes qui accompagnent la tige dans toute sa longueur : chaque petite grappe se trouve séparée par d'autres feuillets, et se divise en un pédicule court qui porte un fruit échancré en six parties ; ce fruit est ovoïde, gros comme une aveline, écailleux, représentant un cône de sapin renversé : sous ces écailles on trouve une membrane charnue, blanchâtre, qui enveloppe un globule charnu, verdâtre avant sa maturité, pulpeux, plein de suc, d'un goût de légume et fort astringent qui se répand très-promptement de la langue aux gencives et à toute la bouche, et qui disparoît aussitôt. *Bontius* a tâché de donner le dessin de cette grappe, sous le nom de *malayen rotang* ; mais sa figure est défectueuse et imparfaite. Cet arbre croit aussi à la Côte de Coromandel : on appelle son fruit à Pondicheri, *fruit de rotin*, par corruption du mot *rotang*.

Kæmpfer dit que les Orientaux, les Malais et les peuples de l'isle de Java, emploient le procédé suivant pour tirer le suc résineux des fruits de cet arbre : On les place sur une claie posée sur un grand vaisseau de terre, rempli d'eau jusqu'à moitié ; on met sur le feu ce vaisseau légérement couvert, afin que la vapeur de l'eau bouillante amollisse le fruit et le rende flasque ; par ce moyen la matiere sanguine qui ne paroissoit pas dans ce fruit coupé, sort à l'aide de cette vapeur chaude, et se répand sur la superficie des fruits : on l'enleve avec de petits bâtons et on la renferme dans des feuilles de roseau pliées, qu'on lie ensuite avec du fil et qu'on expose à l'air jusqu'à ce qu'elles soient desséchées. D'autres tirent ce suc résineux par la simple décoction du fruit ; ils le font bouillir jusqu'à ce que l'eau en ait tiré le suc rouge : ils jettent ensuite le fruit ; ils font bouillir et évaporer cette eau, jusqu'à ce qu'il ne reste plus qu'un suc épais, qu'ils renferment pareillement dans des feuilles.

La troisieme espece d'arbre qui donne la résine nommée *sang-de-dragon*, s'appelle *Erqua-huitl* ou *Sanguinis arbor*. Cet arbre est grand ; ses feuilles sont semblables à celles du bouillon-blanc, grandes, anguleuses : il croît dans la Nouvelle Espagne. La résine s'en retire avec ou sans incision.

La quatrieme espece s'appelle *Draco arbor Indica, siliquosa, populi folio, Angsana Javanensibus*. Cet arbre qui croît dans l'isle de Java, et même proche la ville de Batavia, est grand ; son bois est dur et son écorce rougeâtre : ses feuilles sont semblables à celles du peuplier, mais plus petites : ses fleurs sont petites, jaunes et odorantes, un peu ameres : ses fruits qui sont portés par de longs pédicules, sont d'une couleur cendrée, durs, aplatis et cependant convexes des deux côtés, membraneux à leur bord et garnis de petites côtes saillantes ; chaque fruit contient deux ou trois graines oblongues, recourbées et rougeâtres. Quand on fait une incision au tronc ou aux branches de cet arbre, il en découle une liqueur qui se condense aussi-tôt en des larmes rouges, que l'on nous apporte en globules enveloppés dans du jonc.

Il y a encore : Le *dragonier* à feuilles bordées de rouge, *Dracœna angustifolia* (*marginata*), Hort. Reg. Cette espece croit dans l'isle de Madagascar. Le *dragonier* à feuilles réfléchies sur le tronc, de l'isle de France et de Madagascar, vulgairement le *bois de chandelle*, *Dracœna reflexa*. Ses fleurs sont odorantes, d'un vert nué de jaunâtre ; la base de la corolle contient une liqueur mielleuse ; le fruit est une baie d'un jaune-orangé. M. *Commerson* dit que c'est un emménagogue très-puissant dont abusent trop souvent les femmes esclaves de Madagascar ; il leur suffit de manger une ou deux de ses grappes naissantes pour produire l'effet qu'elles désirent. Le *dragonier* de la Chine, *Asparagus terminalis*, Linn. Spec. pl. 2, p. 450 : c'est le *colli* des Chinois, *Aletris Chinensis*. Il croît aussi dans les Indes Orientales ; on le cultive dans les jardins comme ornement ; on emploie sa racine contre la dyssenterie et les diarrhées. Le *dragonier* à hampe serpentante, sarmenteuse, de l'isle de Bourbon, en la plaine des Caffres, *Dracœna Mauritiana*. Le *dragonier* à feuilles graminées de l'Asie, *Dracœna graminifolia*, Linn. Cette espece est herbacée ; ses fleurs sont blanchâtres.

M. *Bernard de Jussieu* observe dans la *Pharmacopée* de Lille, que le *sang-dragon* des Indes, qui est en larmes, vient de l'arbre nommé dans *Kœmpfer*, *dsjerenang*, qui paroît être une espece de *calamus*, (*Calamus rotang*) selon le caractere de *Linnæus* : c'est à Java près de Bantam, et aux environs de Jamby et de Patram-Palimbang, dans la partie Orientale de Sumatra, qu'on trouve cet arbre, lequel fournit le meilleur *sang-dragon*. Les Chinois l'appellent *Tseet-zutt*.

La plupart des Auteurs disent que le nom de *sang-de-dragon* tire son étymologie du fait suivant : Si on ôte la peau de son fruit, on voit paroître au-dessous la figure d'un *dragon* tel que les Peintres le représentent ; mais il y a beaucoup de fiction et d'imagination dans ce récit.

On estime la résine appelée *sang-de-dragon*, incrassante, dessicative et astringente : on l'emploie avec succès intérieurement, depuis demi-gros jusqu'à

un gros, pour la dyssenterie, les hémorragies, les flux de ventre violens et les ulceres internes; mais M. *Bourgeois* observe que les bons Praticiens modernes ne font plus usage des astringens de cette espece pour les maladies ci-dessus désignées : il n'y a plus, dit-il, que les Empiriques et les Maiges qui se servent de ces remedes, parce qu'ils n'en connoissent ni le danger ni les conséquences. D'après cela, nous connoîtrions beaucoup d'Empiriques et de Maiges. Au reste le *sang-de-dragon* appliqué extérieurement desseche les ulceres, procure la cicatrice des plaies, il affermit les dents ébranlées et fortifie les gencives; aussi en met-on toujours dans la poudre dentifrique : on s'en sert encore dans certains ouvrages de vernis, pour colorer en rouge les boites et coffres de la Chine.

Ce que l'on appelle *bois de la palile*, sont de petits bâtons que les habitans du Port-Saint trempent dans du *sang-de-dragon* liquéfié. Ces petits bâtons sont gros comme des tuyaux de plumes, légers, blancs : on les envoie en Europe, où l'on s'en sert pour nettoyer les dents et pour fortifier les gencives.

SANGLIER, *Aper*. Nous allons réunir sous cet article le *cochon de Siam* et le *porc* ou le *cochon ordinaire*, parce qu'ils ne font qu'une même espece. Le *sanglier* est la race sauvage dans l'espece du *cochon*, les deux autres sont l'animal domestique; et quoiqu'ils different par quelques marques extérieures, peut-être aussi par quelques habitudes, ces différences ne sont pas essentielles, elles ne sont que relatives à leur condition; leur naturel n'est pas même fort altéré : enfin ils produisent ensemble des individus qui peuvent en produire d'autres, caractere qui constitue l'unité et la constance de l'espece.

Ces animaux ont des singularités de conformation qui leur sont propres et particulieres; la nature du *cochon* paroît en tout équivoque, ambiguë; il échappe à toutes les méthodes et n'appartient à aucun des *genres* sous lesquels les Naturalistes ont classé les animaux quadrupedes. Il n'est point *solipede*, puisqu'il a le pied divisé; il ne ressemble point aux *bisulces*

ou *pieds fourchus*, puisqu'il a réellement quatre doigts au dedans, quoiqu'il n'en paroisse que deux à l'extérieur ; il ne ressemble point aux *fissipedes*, puisqu'il ne s'appuie pour marcher que sur deux doigts, terminés chacun par un étui ou sabot, et que les deux autres ne sont ni développés, ni posés comme ceux des *fissipedes*, ni même assez alongés pour qu'il puisse s'en servir : il semble faire la nuance entre les *bisulces* et les *fissipedes*. D'un autre côté, il ne rumine pas et n'a point de cornes, et il se rapproche des *solipedes* par l'ordre et le nombre des dents, par l'alongement des mâchoires, par un estomac unique et très-grand ; mais par une appendice qui y tient, aussi bien que par la position des intestins et par les parties extérieures de la génération, il semble se rapprocher des *pieds fourchus* ou *ruminans* ; et en même temps il semble se rapprocher des *fissipedes* par le produit nombreux de la génération : ainsi le *cochon* participe de toutes les especes, et differe néanmoins essentiellement de toutes ; son espece est donc unique, isolée, et existe plus solitairement qu'aucune autre.

Le *cochon* fait ainsi une sorte d'exception à deux regles générales de la Nature ; c'est que plus les animaux sont gros, moins ils produisent, et que les *fissipedes* sont de tous les animaux ceux qui produisent le plus. Le *cochon*, quoique d'une taille fort au-dessus de la moindre, produit plus qu'aucun des animaux *fissipedes* ou autres ; par cette fécondité, aussi bien que par la conformation des testicules ou ovaires de la *truie*, il semble même faire l'extrémité des diverses especes de vivipares, et se rapprocher des especes ovipares.

Voici une autre singularité. La graisse du *cochon* est différente de celle de presque tous les animaux quadrupedes, non-seulement par sa consistance et par sa qualité, mais aussi par sa position dans le corps de l'animal. La graisse de l'*homme* et des animaux qui n'ont point de *suif*, comme le *chien*, le *cheval*, etc. est mêlée avec la chair assez également. Le *suif*, dans le *bélier*, le *bouc*, le *cerf*, etc. ne se trouve qu'aux extrémités de la chair ; mais le *lard du cochon* n'est ni mêlé avec la chair, ni ramassé aux extrémités,

il la recouvre par-tout et forme une couche épaisse, distincte et contenue entre la chair et la peau : le *cochon* a cela de commun avec la *baleine* et les autres animaux cétacées, dont la graisse n'est qu'une espece de *lard*, à peu près de la même consistance, mais plus huileux que celui du *cochon*.

Une autre singularité encore, et qui n'est pas moins remarquable que les autres, c'est que le *cochon* ne perd aucune de ses premieres dents ; elles croissent même pendant toute sa vie. Il a six dents au-devant de la mâchoire inférieure, qui sont incisives et tranchantes ; il a aussi à la mâchoire supérieure six dents correspondantes ; mais celles-ci, au lieu d'être incisives et tranchantes comme celles de la mâchoire inférieure, sont longues, cylindriques et émoussées à la pointe, en sorte qu'elles ne s'appliquent que très-obliquement les unes contre les autres par leurs extrémités.

Il n'y a que le *cochon* et trois ou quatre autres especes d'animaux, tels que l'*éléphant*, la *vache marine*, le *babi-roussa*, qui aient des défenses ou des dents canines très-alongées ; ces défenses appelées *crochets*, different des autres dents en ce qu'elles sortent en dehors, et qu'elles croissent pendant toute la vie. Dans le *sanglier* et le *cochon* elles se courbent en portion de cercle, et sont plates et tranchantes. M. *de Buffon* en a vu de neuf à dix pouces de longueur : elles sont enfoncées très-profondément dans l'alvéole, et elles ont, comme celles de l'*éléphant*, une cavité à leur extrémité inférieure : mais l'*éléphant* et la *vache marine* n'ont de défenses qu'à la mâchoire supérieure (on peut y ajouter le *narhwal*, si sa défense est une *dent*), ils manquent même de dents canines à la mâchoire inférieure ; au lieu que le *cochon* mâle et le *sanglier* en ont aux deux mâchoires, et celles de la mâchoire inférieure sont plus utiles à l'animal : elles sont aussi les plus dangereuses, car c'est avec les défenses d'en bas que le *sanglier* blesse. La *truie* domestique, la *laie* ou truie sauvage qui est la femelle du *sanglier*, et le *cochon* châtré, ont aussi ces quatre dents canines à la mâchoire inférieure, mais elles croissent beaucoup

moins que dans les mâles et le *cochon* entier, et ne sortent presque point au dehors. Outre ces seize dents, savoir, douze incisives et quatre canines, il y a encore vingt-huit dents mâchelieres, ce qui fait en tout quarante-quatre dents.

Le *sanglier* ne differe à l'extérieur du *cochon* domestique qu'en ce qu'il a les défenses plus grandes et plus tranchantes, le boutoir plus fort, et la tête ou hure plus longue : il a aussi les pieds plus gros, les pinces plus séparées et le poil toujours noir : sa queue est courte et droite ; il est couvert, comme les *cochons*, de soies dures et pliantes ; mais il a de plus un poil doux et frisé à peu près comme de la laine ; ce poil est entre les soies, et a une couleur jaunâtre, cendrée ou noirâtre sur différentes parties du corps de l'animal ou à ses différens âges.

De tous les quadrupedes, dit M. *de Buffon*, le *cochon* paroît être l'animal le plus brut ; les imperfections de la forme semblent influer sur le naturel ; toutes ses habitudes sont grossieres ; tous ses goûts sont immondes ; toutes ses sensations se réduisent à une luxure furieuse, et à une gourmandise brutale qui lui fait dévorer indistinctement tout ce qui se présente, et même sa progéniture au moment qu'elle vient de naître. Sa voracité dépend apparemment du besoin continuel qu'il a de remplir la grande capacité de son estomac, et la grossiéreté de ses appétits, de l'hébétation des sens du goût et du toucher. La rudesse du poil, la dureté de la peau, l'épaisseur de la graisse rendent ces animaux peu sensibles aux coups : l'on a vu des souris se loger sur leur dos et leur manger la peau et le lard, sans qu'ils parussent le sentir. Ils ont donc le toucher fort obtus, et le goût aussi grossier que le toucher ; leurs autres sens sont bons. Les chasseurs n'ignorent pas que le *sanglier* voit, entend et sent de fort loin, bien mieux que le *cochon*, puisqu'ils sont obligés pour le surprendre de l'attendre en silence pendant la nuit, et de se placer au-dessous du vent pour dérober à son odorat les émanations qui le frappent de loin, et toujours assez vivement pour lui faire sur le champ rebrousser chemin.

Cette imperfection dans les sens du goût et du toucher est encore augmentée par diverses maladies : ils sont sujets à être infestés de poux, à avoir les humeurs froides, à l'esquinancie, à la toux, au flux de ventre. Mais leur principale maladie est celle qui les rend *ladres*, c'est-à-dire presque absolument insensibles : on s'apperçoit de cette maladie à des ulceres, à de petits boutons ou vessies pleines d'eau, qui paroissent en plus ou moins grande quantité sur la langue, à la surface du palais, et à des corps comme granuleux dont leur chair est parsemée, et qu'on sent facilement sous le doigt. Ces symptômes marquent, dit-on, qu'il s'est introduit dans le maigre et non dans le gras, une espece de chyle blanc qui est la cause du mal : on en guérit l'animal en le purgeant avec le *foie d'antimoine* réduit en poudre, mêlé ou délayé dans une forte eau de son. Au reste il faut peut-être moins en chercher la premiere origine dans la texture de la chair ou de la peau de cet animal, que dans la mal-propreté dans laquelle on le tient habituellement, et dans la corruption qui doit résulter des nourritures infectes dont il se remplit quelquefois ; car le *sanglier*, dans l'état de nature, ne fiente point ou rarement dans sa bauge, et quand il n'a pas contracté l'habitude de dévorer de pareilles ordures, et qu'il vit habituellement de grains, de fruits, de glands, de racines, alors il n'est point sujet à cette maladie, non plus que le jeune *cochon* pendant qu'il tette. Aussi ne la prévient-on qu'en tenant le *cochon* domestique dans une étable bien propre, et en lui donnant abondamment des nourritures saines. Sa chair devient même excellente au goût, et le lard ferme et cassant, si, comme je l'ai vu pratiquer, dit M. *de Buffon*, on le tient pendant quinze jours ou trois semaines avant de le tuer, dans une étable pavée et toujours propre, sans litiere, en ne lui donnant alors pour toute nourriture que du grain de froment pur et sec, et ne le laissant boire que très-peu. On choisit pour cela un jeune *cochon* d'un an, en bonne chair et à moitié gras.

La maniere ordinaire de les engraisser, est de leur

donner abondamment de l'orge, du gland, peu de choux et de légumes cuits, mais beaucoup d'eau mêlée d'un son gras, c'est-à-dire chargé de farine, soit de froment, soit de maïs. En deux mois ils sont gras, le lard est abondant et épais, sans être bien ferme, ni bien blanc, et la chair quoique bonne, est toujours un peu fade. On peut encore les engraisser avec moins de dépense dans les campagnes où il y a beaucoup de glands, en les menant dans les forêts pendant l'automne, lorsque les glands tombent, et que la châtaigne et la faîne quittent leur enveloppe; ils mangent également de tous les fruits sauvages, et ils engraissent en peu de temps, sur-tout si le soir, à leur retour, on leur donne de l'eau tiede mêlée d'un peu de son et de farine d'ivroie. Cette boisson les fait dormir et leur donne un tel embonpoint, qu'on en a vu ne pouvoir plus marcher ni presque se remuer. Ils engraissent aussi beaucoup plus promptement en automne, tant à cause de l'abondance des nourritures, que parce qu'alors la transpiration est moindre qu'en été. Les pommes de terre, les grains de Mars, les vesces, les maïs et sur-tout les pois blancs, indépendamment de l'usage du gland, les engraissent très-bien aussi, leur donnent un lard ferme, et rendent leur chair de bon goût et délicate.

On n'attend pas, comme pour le reste du bétail, que le cochon soit âgé pour l'engraisser : plus il vieillit, plus cela est difficile, et moins sa chair est bonne. La castration qui doit toujours précéder l'engrais, se fait ordinairement à l'âge de six mois, au printemps ou en automne, et jamais dans le temps des grandes chaleurs et des grands froids, qui rendroient la plaie également dangereuse ou difficile à guérir, car c'est ordinairement par incision que se fait cette opération, quoiqu'on la fasse aussi par une simple ligature. Comme les *cochons* doivent payer de bonne heure les soins de leur maître, et qu'ils ne sont utiles qu'à leur mort, il est rare qu'on laisse vivre ces animaux plus de deux ans, cependant ils pourroient croître encore pendant la troisieme, la quatrieme et la cinquieme année; ceux que l'on

remarque parmi les autres par la grandeur et la grosseur de leur corpulence, ne sont que des *cochons* plus âgés, qu'on a mis plusieurs fois à la glandée.

La durée de la vie du *sanglier* peut s'étendre jusqu'à vingt ou vingt-cinq ans; *Aristote* dit vingt ans pour les *cochons* en général, et il ajoute que les mâles engendrent et que les femelles produisent jusqu'à quinze ans. Ils peuvent s'accoupler dès l'âge de neuf mois ou d'un an, mais il vaut mieux attendre qu'ils aient dix-huit mois ou deux ans. La premiere portée de la *truie* n'est pas nombreuse, les petits sont foibles et même imparfaits, quand elle n'a pas un an. La *truie* domestique est pour ainsi dire en chaleur en tout temps, elle recherche les approches du mâle quoiqu'elle soit pleine; ce qui peut passer pour un excès parmi les animaux, dont la femelle, dans presque toutes les especes, refuse le mâle aussi-tôt qu'elle a conçu: et cette chaleur de la *truie* qui est presque continuelle, se marque par des accès et par des mouvemens immodérés, qui finissent toujours par se vautrer dans la boue; elle répand par la vulve dans ce temps, une liqueur blanchâtre, assez épaisse et assez abondante: elle porte pendant quatre mois, met bas au commencement du cinquieme, et produit ainsi deux fois par an; ses portées sont souvent de douze, quinze et même quelquefois de vingt petits: elle n'a cependant jamais plus de douze mamelles, et souvent elle en a moins; (le nombre des mamelles n'est donc pas, comme on l'a dit, constamment relatif dans chaque espece d'animal, au nombre des petits que la femelle doit produire et allaiter). La *laie* ou *truie sauvage*, qui à tous égards ressemble à la *truie*, ne porte qu'une fois l'an, apparemment par la disette de nourriture, et par la nécessité où elle se trouve d'allaiter pendant long-temps tous les petits qu'elle a produits; au lieu qu'on ne souffre pas que la *truie* domestique nourrisse tous ses petits pendant plus de seize jours ou trois semaines: on ne lui en laisse alors que huit ou dix à nourrir; on vend les autres, sur-tout les femelles, qui sont alors bonnes à manger: ce sont les petits *cochons de lait*, *Porcelli*.

Le *cochon* mâle appelé *verrat*, qu'on choisit pour propager l'espece, doit avoir le corps court, ramassé, et plutôt carré que long, la tête grosse (et dont les lignes externes se réunissent en une figure approchante de celle d'un triangle scalene, mais lesquelles contournées et coupées au bout vers la gueule de l'animal se terminent ainsi en une espece de cône), le groin court et camus, les oreilles grandes et pendantes, les yeux petits et ardens, le cou grand et épais, le ventre avalé, les fesses larges, les jambes courtes et grosses, les soies épaisses et noires: les *verrats* blancs ne sont jamais aussi forts que les noirs.

La *truie* doit avoir le corps long, le ventre ample et large, les mamelles longues; il faut aussi qu'elle soit d'un naturel tranquille et d'une race féconde. Dès qu'elle est pleine on la sépare du mâle, qui pourroit la blesser (on doit s'opposer à ce qu'elle mange du trefle, car on a observé que cette plante fait avorter la *truie*), et lorsqu'elle met bas, on la nourrit largement, on la veille pour l'empêcher de dévorer quelques-uns de ses petits, et l'on a grand soin d'en éloigner le pere, qui les ménageroit encore moins. On la fait couvrir au commencement du printemps, afin que les petits naissant en été aient le temps de grandir, de se fortifier et d'engraisser avant l'hiver. Mais lorsqu'on veut la faire porter deux fois par an, on lui donne le mâle au mois de Novembre, afin qu'elle mette bas au mois de Mars, et on la fait couvrir une seconde fois au commencement de Mai. Il y a même des *truies* qui produisent réguliérement tous les cinq mois. La *laie* qui, comme nous l'avons dit, ne produit qu'une fois par an, reçoit le mâle au mois de Janvier ou de Février, et met bas en Mai ou Juin; elle allaite ses petits pendant trois ou quatre mois, elle les conduit, elle les suit, et les empêche de se séparer et de s'écarter, jusqu'à ce qu'ils aient deux ou trois ans, et il n'est pas rare de voir des *laies* accompagnées en même temps de leurs petits de l'année et de ceux de l'année précédente. On ne souffre pas que la *truie* domestique allaite les petits qu'on lui a laissés pendant plus de

deux

deux mois, on les sevre même plutôt, en leur donnant soir et matin du petit lait mêlé de son, ou seulement de l'eau tiede avec des légumes bouillis.

L'habitude de l'esclavage a fait perdre à ces animaux le désir de l'indépendance ; on les mene en troupeau dans les champs. Ils aiment beaucoup les vers de terre et certaines racines, comme celles de la carotte sauvage et des plantes chicoracées ; c'est pour trouver ces vers et pour couper ces racines, qu'ils fouillent la terre avec leur *groin ;* (la partie du groin des *sangliers* et des *cochons*, à laquelle on donne le nom de *boutoir*, est formée par un cartilage rond qui renferme un petit os ; le boutoir est percé par les narines et placé au-devant de la mâchoire supérieure, et cette partie qui forme le nez a beaucoup de force et sert à l'animal à percer, fouiller et retourner la terre). Le *sanglier* dont la hure est plus longue et plus forte que celle du *cochon*, fouille la terre plus profondément ; il fouille aussi presque toujours en ligne droite dans le même sillon, au lieu que le *cochon* fouille çà et là et moins profondément : nous devons à cette espece domestique la découverte des *truffes*, Voyez *ce mot*. Comme le *cochon* fait beaucoup de dégât, il faut l'éloigner des terrains cultivés, et ne le mener que dans les bois et sur les terres qu'on laisse reposer : cet animal étant de sa nature indocile et dur, un homme agile et robuste n'en peut guere conduire que cinquante. Lorsque les *cochons* rendus domestiques sont aux champs et en pleine campagne, et qu'il survient un orage ou une pluie fort abondante, il est assez ordinaire de les voir déserter le troupeau les uns après les autres, et s'enfuir toujours criant et courant à toutes jambes gagner la porte de leur étable ; les plus jeunes sont ceux qui crient le plus et le plus haut : ce cri est différent de leur grognement ordinaire, c'est un cri de douleur semblable aux premiers cris qu'ils jettent lorsqu'on les garrotte pour les égorger. Il est rare d'entendre le *sanglier* jeter un cri, si ce n'est lorsqu'il se bat, et qu'un autre le blesse ; la *laie* crie plus souvent ; et quand ils sont surpris et effrayés subitement, ils soufflent avec

tant de violence, qu'on les entend à une grande distance.

Quoique ces animaux soient fort gourmands, ils n'attaquent et ne dévorent point, comme le loup, les autres animaux; cependant ils mangent quelquefois de la chair corrompue, mais c'est peut-être plutôt nécessité qu'instinct; néanmoins on ne peut nier qu'ils ne soient avides de sang et de chair sanguinolente et fraîche, puisque les *cochons* mangent leurs petits, et même des enfans au berceau, ainsi que nous l'avons vu en deux contrées de la France. Dès qu'ils trouvent quelque chose de succulent, d'humide, de gras et d'onctueux, ils le lechent et finissent bientôt par l'avaler. J'ai vu plusieurs fois, dit M. *de Buffon*, un troupeau entier de ces animaux s'arrêter, à leur retour des champs, autour d'un monceau de terre glaise nouvellement tirée; tous léchoient cette terre qui n'étoit que très-légérement onctueuse, et quelques-uns en avaloient une grande quantité.

Leur gourmandise est, comme l'on voit, aussi grossiere que brutale; ils n'ont aucun sentiment bien distinct: les petits reconnoissent à peine leur mere, ou du moins sont sujets à se méprendre et à teter la premiere *truie* qui leur laisse saisir ses mamelles.

La crainte et la nécessité donnent apparemment un peu plus d'instinct et de sentiment aux *cochons sauvages*; il semble que les petits soient fidellement attachés à la mere, qui paroît être aussi plus attentive à leurs besoins que ne l'est la *truie* domestique. Dans le temps du rut, le *sanglier* cherche, suit la femelle, et demeure ordinairement trente jours avec elle dans les bois les plus épais, les plus solitaires et les plus reculés. Il est alors plus farouche que jamais, et il devient même furieux lorsqu'un autre mâle veut occuper sa place; ils se battent, se blessent et se tuent quelquefois. Pour la *laie*, elle ne devient furieuse que lorsqu'on attaque ses petits: et en général, dans presque tous les animaux sauvages, le mâle devient plus ou moins féroce lorsqu'il cherche à s'accoupler, et la femelle lorsqu'elle a mis bas.

Chasse du SANGLIER.

Nous avons donné les caracteres qui distinguent le *sanglier* du *cochon* domestique ; quand un *sanglier* n'est âgé que de six mois, on l'appelle *marcassin* ; alors il a des couleurs qu'il perd dans la suite, c'est ce que l'on appelle la *livrée* : elle est marquée sur le fœtus dès qu'il a du poil, elle forme des bandes qui s'étendent le long du corps depuis la tête jusqu'à la queue, et qui sont alternativement fauve clair et de couleur mêlée de fauve et de brun ; celle qui se trouve sur le garrot et le long du dos est noirâtre : il a sur le reste de la robe un mélange de blanc, de fauve et de brun. Lorsque le *sanglier* est adulte, il a le groin et les oreilles noires, et le reste de la tête de couleur mêlée de blanc, de jaune et de noir dans quelques endroits ; les soies du dos sont plus longues, couchées en arriere, et si serrées que l'on ne voit que la couleur brune-roussâtre qu'elles ont à la pointe, quoiqu'elles aient aussi du blanc sale et du noir dans le reste de leur étendue ; les soies des côtés du corps et du ventre ont les mêmes couleurs que celles du dos, mais comme elles sont moins serrées, le blanc y paroît avec le brun : les soies des aisselles et des aines sont roussâtres ; celles du ventre et de la face intérieure des cuisses sont blanches en entier, à l'exception de la pointe qui est rousse ; la tête, le bout de la queue et les jambes sont noirs.

En termes de chasse, le *marcassin* ou jeune *sanglier*, lorsqu'il a passé six mois d'âge jusqu'à un an, prend le nom de *bête rousse* ; à un an il devient *bête de compagnie* : on donne le nom de *ragot* au mâle entre deux ou trois ans ; à trois ans faits, il est *sanglier* ou *sanglier* à son *tiers-an* ; à quatre ans, on le nomme *quartan* ou *quartanier* ; à cinq ans, *grand sanglier* ; enfin à six ans, *grand vieux sanglier*. Ce *vieux sanglier* aime à être seul et ne peut pas faire beaucoup de mal ; le *ragot*, le *sanglier* à son *tiers-an* et le *quartanier*, sont seuls bien à craindre.

La principale connoissance de la chasse du *sanglier* se réduit à un point qui est celui de les *bien juger*,

c'est-à-dire de savoir distinguer le jeune du vieux, le mâle de la femelle, et le *porc* privé du *sanglier* : on les juge par les *traces*, les *boutis*, le *fouil* et la *bauge*. La *bête de compagnie* mâle a plus de pied devant que derriere, et porte toujours la trace de derriere dans celle de devant, un peu à côté et en dehors ; ses pinces sont grosses et ses côtés tranchans ; il donne de ses *gardes* en terre : à son *tiers-an*, les pinces sont plus grosses et plus rondes, ses *gardes* sont plus élargies ; la même bête femelle a les pinces pointues, elle met la *trace* de derriere en dedans de celle de devant, ses *gardes* sont serrées. Les *quartaniers* et autres *vieux sangliers* ont les *traces* grandes et larges, les tranchans des côtés de la pince usés ; on appelle *pigaches*, des *sangliers* qui ont un ongle plus long que l'autre. Les *boutis* les plus larges et les plus profonds ont été faits par un gros et *vieux sanglier* ; il en est de même du *fouil*, de la *bauge* ; les *laisses* les plus grosses, jetées près de la *bauge*, indiquent la grosseur du *sanglier*. Le *porc* privé ne met presque jamais les *traces* de derriere dans celles de devant, et il appuie plus du talon que de la pince.

La quête du *sanglier* se fait en hiver, dans les forêts les plus garnies d'épines ; aux mois de Juillet, Août et Septembre, les *sangliers* abandonnent les grands forts pour se retirer aux pointes des forêts du côté où sont les blés et les fruits : en Octobre et Novembre ils se retirent dans les hautes futaies et dans les taillis, où ils se nourrissent de faînes, de glands et de noisettes ; ils sont à craindre dans cette saison. En Décembre on revoit des *sangliers* par-tout, parce que c'est le temps du rut : ils sont alors d'une puanteur insupportable qui rebute les vieux *limiers*.

On chasse le *sanglier* à force ouverte avec des chiens, ou bien on le tue par surprise pendant la nuit au clair de la lune. Comme il ne fuit que lentement, qu'il laisse une odeur très-forte, qu'il se défend contre les chiens et les blesse toujours dangereusement, il ne faut pas le chasser avec les bons chiens courans ; des mâtins un peu dressés suffisent pour le chasser, le coiffer. Il ne faut attaquer que

les plus vieux ; on les connoît aisément aux traces. Un jeune *sanglier* de trois ans est difficile à forcer, parce qu'il court très-loin sans s'arrêter, au lieu qu'un *sanglier* plus âgé ne fuit pas loin, se laisse chasser de près, n'a pas grand'peur des chiens, et s'arrête souvent pour leur faire tête. Pour mieux faire face aux chiens, tantôt il s'accule contre un arbre, et en tue ou en éventre plusieurs, si on les laisse se livrer à leur ardeur. Pour attaquer ces animaux il faut se placer dans le meilleur poste, être à cheval et armé d'un fusil chargé à balles, et à deux coups pour plus grande sureté ; (autrefois on se servoit de chariots chargés d'arquebusiers, qu'on posoit dans les passages pour les tirer, c'est-à-dire pour les *assassiner*) : il n'y a personne qui ose demeurer à pied sans fusil, parce que le *sanglier* accourt au bruit et à la voix des personnes, et fait de cruelles blessures.

M. *Bourgeois* dit que la chasse du *sanglier* se fait différemment en Suisse : on ne va à leur poursuite que dans l'hiver, lorsqu'il est tombé de la neige ; on les suit à leurs pas marqués dans la neige, et lorsqu'on observe qu'ils se sont arrêtés dans les broussailles, des paysans armés de bâtons les font partir, et les chasseurs armés de fusils chargés de plusieurs balles, se portent tout autour de l'endroit que les paysans battent, pour les tirer dès qu'ils les apperçoivent.

Aussi-tôt que le *sanglier* est tué, les chasseurs ont grand soin de lui couper les *suites*, c'est-à-dire les testicules, dont l'odeur est si forte, que si l'on passe seulement cinq ou six heures sans les ôter, toute la chair en est infectée. Au reste, il n'y a que la hure qui soit bonne dans un vieux *sanglier* ; au lieu que toute la chair du *marcassin* et celle du jeune *sanglier* qui n'a pas encore un an, est délicate et même assez fine. Celle du *verrat* ou *cochon* domestique mâle, est encore plus mauvaise que celle du *sanglier* ; ce n'est que par la castration et l'engrais qu'on la rend bonne à manger. Les Anciens étoient dans l'usage de faire la castration aux jeunes *marcassins* qu'on pouvoit enlever à leurs meres, après quoi on les reportoit

dans les bois ; ces *sangliers* coupés grossissent beaucoup plus que les autres, et leur chair est meilleure que celle des *cochons* domestiques. En termes de chasseur, et même dans l'usage commun, on appelle *hure* la tête coupée du *sanglier*. Une *hure* de *sanglier*, bien accommodée est un morceau estimé, et qui fait sur la table un long et bon service.

On appelle, en termes de chasse, *bêtes de compagnies*, les *sangliers* qui n'ont pas passé trois ans, parce que jusqu'à cet âge ils ne se séparent pas les uns des autres, et qu'ils suivent tous leur mere commune ; ils ne vont seuls que quand ils se sentent pourvus de gardes (les dents appelées *défenses*) qui les rassurent, et lorsqu'ils sont assez forts pour ne plus craindre les loups. Ces animaux forment donc d'eux-mêmes des especes de troupes, et c'est de là que dépend leur sureté. Lorsqu'ils sont attaqués, ils résistent par le nombre, ils se secourent, ils se défendent ; non-seulement les *laies* chargent avec fureur les hommes et les chiens qui attaquent leurs *marcassins*, mais encore les jeunes mâles s'animent au combat ; tous ont l'instinct de la défense commune. La troupe se range les uns contre les autres en cercle ; on place au centre les plus foibles, et on présente à l'adversaire un front hérissé de *boutoirs*. Le *cochons* domestiques se défendent aussi de la même maniere, et on n'a pas besoin de chien pour les garder. Au reste, il faut se méfier d'un *sanglier* qui à la sortie du *fouil* va se frotter contre un arbre, et qui en le quittant y donne un ou deux coups de défense.

Quoique l'espece du *porc* soit immonde, il fournit cependant à nos appétits sensuels. Tout se consomme dans le *cochon ; tête, oreilles, pieds, boyaux, visceres, langue, sang*, rien n'est perdu ; ce sont autant de mets friands dont nous faisons nos délices. Sa chair se vend à peu près autant que celle du *bœuf*, le *lard* se vend au double et quelquefois au triple ; sa chair prend mieux le sel, le salpêtre et se conserve salée plus long-temps qu'aucune autre. C'est une viande rigoureusement défendue parmi les Juifs et les Mahométans ; ils n'osent ni la toucher, ni s'en nourrir ;

est-ce l'effet d'un préjugé superstitieux, ou parce qu'ils croient qu'elle dispose à la lepre, maladie autrefois très-commune chez les Levantins? Chez nous aujourd'hui on vante *le lard du cochon de Syracuse*, et le *jambon de Bayonne et de Mayence*. En général le *cochon* nourrit beaucoup de gens de mer et de la campagne. Du temps de *Galien* les Athletes qui s'exerçoient à la lutte n'étoient jamais plus forts ni plus vigoureux que quand ils vivoient de chair de *cochon* : elle convient aux gens robustes et de gros travail. La graisse de l'épiploon et des intestins qui est différente du lard, fait le *sain-doux* et le *vieux oing* : la *peau* a ses usages, on en fait des cribles; l'on fait aussi des vergettes, des brosses, des pinceaux, avec ses *soies*.

Les Negres et beaucoup d'Européens prétendent que la râpure des défenses de *sanglier*, dont on fait commerce en Portugal sous le nom de *Dentes di cavaillos*, étant avalée dans quelque liqueur, est un antidote infaillible. Les Portugais prétendent aussi, mais sans fondement, qu'une pierre frottée contre ces sortes de dents, communique à l'eau une vertu admirable contre la fievre. Les anciens Médecins faisoient beaucoup d'usage de cette *dent* pour une infinité d'autres maladies. On ne s'en sert plus aujourd'hui, et l'on a raison; la défense de l'animal qui donne l'*ivoire* a plus de vertus en Médecine. *Voyez à l'article* ÉLÉPHANT.

Le *porc*, cette espece d'animal si abondant et si fort répandue en Europe, en Afrique et en Asie, ne s'est point trouvée dans le Nouveau Monde; elle y a été transportée par les Espagnols, qui ont jeté des *cochons noirs* dans ce Continent et dans presque toutes les grandes Isles de l'Amérique : ils se sont infiniment multipliés, et sont devenus sauvages en beaucoup d'endroits; ils ressemblent à nos *sangliers* : ils ont le corps plus court, la hure plus grosse, et la peau plus épaisse que le *cochons* domestiques, qui dans les climats chauds sont tous noirs comme les *sangliers*. Voyez COCHON MARRON. A l'égard des *sangliers* qu'on voit en Corse, ils sont absolument les mêmes que les nôtres; ils passent la mer à la

nage et viennent en grandes troupes dans notre terre ferme : ils peuplent nos forêts.

Les *cochons de la Chine*, qui sont aussi ceux de Siam et de l'Inde, sont un peu différens de ceux de l'Europe ; ils sont plus petits, et ils ont les jambes plus courtes ; leur chair est plus blanche et plus délicate, et c'est la nourriture la plus ordinaire de ces peuples : ils en élevent de nombreux troupeaux.

Ces animaux n'affectent donc point de climat particulier, seulement il paroît que dans les pays froids le *sanglier*, en devenant animal domestique, a plus dégénéré que dans les pays chauds ; un degré de température de plus suffit pour changer leur couleur. Les *cochons* sont communément blancs dans nos provinces Septentrionales de France, et même en Vivarais, tandis que dans la province du Dauphiné, qui est très-voisine, ils sont tous noirs ; ceux du Languedoc, de Provence, d'Espagne, d'Italie, des Indes, de la Chine, de l'Amérique sont aussi de la même couleur. Le *cochon de Siam* ressemble plus au *sanglier* que le *cochon de France*. On en voit à la Chine, dont le ventre des femelles traîne à terre, tant leurs pattes sont courtes, et la queue des mâles, qui tombe vers la terre perpendiculairement, a un mouvement perpétuel comme la lentille d'une pendule. Un des signes les plus évidens de leur dégénération, se trouve dans les oreilles ; elles deviennent d'autant plus souples et plus molles, que l'animal est plus altéré, ou, si l'on veut, plus adouci par l'éducation et par l'état de domesticité ; et en effet, le *cochon* domestique a les oreilles beaucoup moins roides, beaucoup plus longues et plus inclinées que le *sanglier*, qu'on doit regarder comme le modele de l'espece.

SANGLIER D'AFRIQUE A LARGE GROIN. *Voyez* PORC A LARGE GROIN.

SANGLIER D'ÉTHIOPIE. M. le Docteur *Pallas* dit dans ses *Mélanges zoologiques*, que ce quadrupede est plus grand que le *porc* ou *sanglier* des Indes Orientales, qui est le *barbi-roussa*, Voyez ce *mot*. Sa tête est monstrueuse ; sa hure, très-grande, large, un peu abaissée et d'une consistance cartilagineuse ; son nez est mobile, coupé obliquement ; la gueule,

très-petite et sans dents antérieures, a des gencives convexes et dures qui lui en tiennent lieu ; les défenses de la mâchoire supérieure ont plus d'un pouce d'épaisseur et sont recourbées ; celles de la mâchoire inférieure sont droites, plus évasées et plus petites : ses yeux sont fort petits et situés au haut de la tête, plus près des oreilles que dans le *sanglier* ordinaire : ses oreilles sont médiocrement grandes, un peu aiguës et garnies intérieurement de poils blancs : les soies qui recouvrent son corps, sont en petite quantité et répandues en faisceaux : sa queue est nue, et n'a que quelques lignes d'épaisseur : ses pieds ne paroissent pas différer de ceux de notre *sanglier*.

SANGLIER DU CAP-VERT. Il y a dans les terres voisines du Cap-Vert un *cochon* ou *sanglier*, qui par le nombre des dents et par l'énormité des deux défenses de la mâchoire supérieure, nous paroît être, dit M. *de Buffon*, d'une race et peut-être même d'une espece différente de tous les autres *cochons*, et s'approcher un peu du *barbi-roussa*. Ces défenses du dessus ressemblent plus à des cornes d'ivoire qu'à des dents, elles ont un demi-pied de longueur et cinq pouces de circonférence à la base, et elles sont courbées et recourbées à peu près comme les cornes d'un taureau. Il differe encore de tous les autres *cochons* par la longue ouverture de ses narines, par la grande largeur et la forme de ses mâchoires, et par le nombre et la figure des dents mâchelieres : cependant nous avons vu, continue M. *de Buffon*, les défenses d'un *sanglier* tué dans nos bois de Bourgogne, qui approchoient un peu de celles de ce *sanglier du Cap-Vert* : ces défenses avoient environ trois pouces et demi de long, sur quatre pouces de circonférence à la base ; elles étoient contournées comme les cornes d'un taureau, c'est-à-dire qu'elles avoient une double courbure, au lieu que les défenses ordinaires n'ont qu'une simple courbure en portion de cercle ; elles paroissoient être aussi d'un ivoire solide, et il est certain que ce *sanglier* devoit avoir la mâchoire plus large que les autres. Ainsi nous pouvons présumer avec quelque fondement que

ce *sanglier du Cap-Vert* est une simple variété, une race accidentelle, et non une espece particuliere du *sanglier* ordinaire.

Sanglier de Mer, *Zeus aper*, Linn.; *Zeus caudâ æquali, totus rubens, rostro sursùm reflexo*, Arted.; à Rome, *Riondo*; à Gênes, *Strivale*. Poisson du genre du *Doré* : il se trouve dans le Golfe de Gênes et auprès de Rome; il se tient ordinairement au fond de la mer, et c'est sur-tout après les violentes tempêtes que les pêcheurs le trouvent dans leurs filets; mais ils le rejettent communément à cause de sa petitesse : il a environ trois pouces de longueur. Suivant *Willughby*, il a beaucoup de ressemblance avec le *poisson de Saint-Pierre* : son museau est aigu et un peu recourbé en haut par l'extrémité; les écailles sont frangées sur leurs bords, elles sont âpres au toucher; la couleur du corps est d'un rouge uniforme : la premiere nageoire dorsale a neuf rayons épineux, dont le troisieme est le plus élevé; la seconde dorsale a vingt-trois rayons flexibles, dont ceux du milieu sont les plus longs : les pectorales en ont chacune environ quatorze; celles de l'abdomen, six; ces nageoires étant déployées, paroissent dans une situation presque perpendiculaire; celle de l'anus a vingt-six rayons, dont les trois premiers sont courts et épineux; celle de la queue est de niveau à son extrémité, et colorée de *minium* au même endroit.

Sanglier des Indes ou des Moluques. Nom que M. *Brisson* a donné au *barbi-roussa*. Voyez Barbi-roussa.

Sanglier du Mexique. *Voyez* Tajacu.

SANGSUE ou Suce-sang, *Sanguisuga*. On en distingue de plusieurs especes : nous parlerons d'abord de la *sangsue médicinale*. C'est un animal aquatique et amphibie au besoin, sans pieds, sans nageoires proprement dites et sans arêtes, qui a la figure d'un très-gros ver, long, étant étendu, de trois à quatre pouces, et qui vit dans les marais et autres lieux aquatiques; sa peau est un tissu membraneux très-fort, mais souple, et la surface de ce tissu est lisse et onctueuse; son dos est partagé parallélement

en trois parties à peu près égales par quatre lignes longitudinales jaunâtres sur un fond vert obscur ; le milieu des parties latérales du dos est occupé par une espece de passement composé de petits grains noirs, placés à la file, et tenant les uns aux autres par un ornement jaune en forme de chaine. Le bord supérieur de la ligne latérale externe est également orné d'une décoration semblable, mais un peu flottante et saillante, et elle lui sert de nageoire ; le ventre est tiqueté de points blancs-jaunâtres sur un fond bleu-turquin très-intense ; toute la peau est onctueuse et grasse, et recouvre une couche adipeuse assez épaisse.

La charpente de la *sangsue* consiste, suivant M. *Dublondeau*, en cent cinquante anneaux cartilagineux, rangés sous sa peau depuis l'extremité supérieure jusqu'à l'inférieure : les anneaux du milieu du corps sont beaucoup plus éloignés entre eux que ceux qui approchent des extrémités ; ceux-ci se resserrent insensiblement du dessous, pour terminer les extrémités, la supérieure en bec de flûte, et l'inférieure en cône tronqué obliquement : le diametre des anneaux diminue à proportion de leur éloignement du corps, de sorte que ceux des extrémités ont à peu près un tiers de diametre de moins que ceux du milieu : les anneaux sont composés de plusieurs pieces de rapport, adaptées les unes sur les autres comme la chaine d'une montre ; par cette disposition l'animal peut à volonté contracter et alonger son corps : l'interstice des anneaux est occupé par des cloisons musculaires très-épaisses, au moyen desquelles il s'alonge, se contracte, se tourne, se roule ; et l'agilité de la *sangsue* doit paroître surprenante à tous ceux qui ne l'ont pas observée de près, mais la surprise doit cesser, dès que l'on fait attention à l'irritabilité dont elle est douée et à l'épaisseur de la masse musculaire dont elle est enveloppée.

L'extrémité supérieure de la *sangsue* est presque pointue ; elle est un peu courbée de haut en bas, pour couvrir la bouche qui, suivant M. *Dublondeau*, n'est pas triangulaire comme on l'avoit dit, mais ovale lorsque l'animal veut saisir quelque chose, et

quadrangulaire lorsque la bouche est en repos : les levres sont mollasses et flottantes, la direction de leurs fibres externes est transversale : la levre supérieure est légérement repliée de bas en haut ; l'inférieure au contraire est repliée de dehors en dedans : la levre supérieure est fendue par le milieu, cette fente fait un des quatre angles de la bouche ; la commissure des levres fournit les angles latéraux : la levre inférieure se replie un peu par le milieu et forme le quatrieme angle ou l'angle inférieur ; cet angle est obtus ; mais le supérieur, ainsi que les latéraux, sont assez aigus.

Le palais est voûté de devant en arriere ; il est terminé postérieurement par trois mamelons charnus, dont les deux latéraux sont au fond de la bouche et le troisieme derriere la levre inférieure. M. *Morand* le pere, qui a le premier découvert ces mamelons, leur a attribué à juste titre la fonction d'une langue qui fait le piston et sert à sucer le sang de la plaie que fait cet animal, pendant que la partie de la bouche contiguë aux levres fait le corps de pompe ; mais de ces trois mamelons il n'en a fait qu'un seul, et M. *Dublondeau* prétend qu'ils sont très-distinctement séparés les uns des autres par une ouverture triangulaire, dont les angles sont occupés par les dents.

M. *Dublondeau* ajoute que les dents ne sont pas, comme on l'avoit dit, aiguës et perçantes ; elles sont au contraire cambrées, fort blanches et cartilagineuses ; elles sont mobiles par leur base, au moyen d'un ligament tendineux que l'animal a la faculté de faire mouvoir au besoin ; elles sont même situées de façon qu'il ne peut s'en servir qu'en pinçant et non en les enfonçant perpendiculairement dans la peau, car leur figure plate, leur tranchant arrondi, leur direction oblique, la mobilité de leur base ; tout fait voir que la *sangsue* les enfonce obliquement dans la peau, après l'avoir soulevée par l'effet de la succion et y avoir produit une élevure au moyen de ses levres, dont elle se sert en guise de ventouse. Dès que la peau est percée, la *sangsue* retire ses dents au fond des angles des mamelons. Ce fait doit

rassurer les personnes qui craignent que l'animal ne les laisse dans la plaie ; 1.° parce que la *sangsue* ne pourroit pas sucer, ayant les dents dans la plaie ; 2.° parce qu'elles sont mobiles ; 3.° parce qu'il y a des *sangsues* venimeuses qui peuvent causer l'inflammation et la suppuration même, sans recourir aux dents restées dans la plaie, pour expliquer la cause de ces accidens.

Les mamelons charnus sont d'une consistance spongieuse et cependant élastique, de sorte que chaque lobe forme un mamelon particulier qui déborde de beaucoup les dents qui y sont contiguës : le fond de l'ouverture des trois mamelons est garni d'une soupape qui empêche le retour de la nourriture de l'estomac vers la bouche ; cette soupape qui fait les fonctions de *pharynx* aboutit à un canal membraneux qui tient lieu d'œsophage et qui conduit à l'estomac : l'estomac est une poche musculeuse très-ample, elle occupe tout l'espace qu'il y a entre la partie inférieure de l'œsophage et le commencement des intestins : le commencement du canal intestinal répond à peu près aux vingt-deuxieme et vingt-troisieme anneaux ; il longe les deux côtés de l'animal jusqu'à l'anus : il forme dans son trajet douze poches de part et d'autre, en tout vingt-quatre ; ces poches alongent beaucoup ce canal ; il est garni intérieurement d'un nombre infini de valvules, qui empêchent le retour de la nourriture vers l'estomac : enfin ce conduit occupe les $\frac{4}{5}$ de la longueur du corps de l'animal ; il se termine inférieurement par un anneau musculeux qui lui sert de *sphincter* : la partie du sphincter est garnie d'une manchette musculeuse, que la *sangsue* épanouit et replie à volonté.

On prétend que le sang sucé par la *sangsue* reste dans ces réservoirs plusieurs mois, sans presque se cailler : c'est une provision de nourriture qui noircit un peu, mais sans contracter aucune mauvaise odeur ; et comme le sang d'un animal quelconque est le résultat de la nourriture qu'il a digérée, la *sangsue* qui en fait son aliment le plus ordinaire peut se passer d'anus pour en rejeter les impuretés : aussi a-t-on dit qu'on ne lui reconnoît point d'ouverture qui en fasse

la fonction. Peut-être, dit M. *Morand*, que les parties hétérogenes s'en séparent par une transpiration perpétuelle au travers de sa peau, sur laquelle il s'amasse une matiere gluante qui s'épaissit par degrés et se sépare par filamens dans l'eau où l'on conserve des *sangsues*. M. *Dub'ondeau* assure que la seule inspection suffit pour prouver que la *sangsue* a un anus.

Les *sangsues* ont, selon *Redi*, la même conformation dans les organes de la génération que les *limaces* et les *limaçons* de terre à coquilles. M. *Dublondeau* a donné la description des parties génitales, etc. de la *sangsue*. Consultez le *Journal de Physique*, *Octobre 1782*.

La *sangsue* jouit de deux mouvemens progressifs en directions contraires: le premier a lieu lorsqu'après avoir fixé sa bouche sur quelque corps solide, elle attire le reste de son individu vers cette extrémité; veut-elle se transporter en sens contraire, elle se colle par la queue et contracte le reste de son corps vers cette partie: elle s'attache aux corps solides, au moyen d'un suc glutineux et tenace, que sa bouche et sa queue fournissent. Mais comme sa queue ne présente pas une surface aussi large que sa bouche, la Nature lui a accordé une manchette membraneuse, qui se contracte et s'épanouit au gré de l'animal: c'est par cette manchette membraneuse, épanouie et enduite de colle, que la *sangsue* s'attache si promptement sur tout corps solide, et qu'en soulevant le milieu de la manchette, elle produit par les bords de toute sa circonférence la même adhésion qu'une piece circulaire de cuir mouillé, appliquée sur une pierre polie; mais ces deux mouvemens progressifs ne sont au pouvoir de la *sangsue* que lorsqu'elle trouve des corps solides à sa portée; car lorsqu'elle nage elle est bornée, ainsi que les autres animaux nageurs, au seul mouvement progressif en avant. Elle a cependant ceci de particulier, qu'elle nage toujours en serpentant: veut-elle plonger ou aller au fond de l'eau, elle serre sa manchette et l'espece de ruban qui sépare le dos du ventre, son corps alors s'enfonce perpendiculairement comme s'il y avoit un poids attaché à sa queue.

La *sangsue* ne se nourrit d'aucun aliment solide proprement dit, et les dents dont sa bouche est armée ne lui servent qu'à percer en pinçant les corps dont elle doit tirer sa nourriture. Pour cette opération, elle commence par fixer sa queue ; elle arque ensuite son dos, de façon que son ventre ne touche à rien ; après quoi elle porte sa bouche sur l'endroit qu'elle veut entamer : lorsque ses levres y sont collées, elle attire et souleve le milieu de la peau comme fait la ventouse, pour y enfoncer obliquement ses trois dents dès que les ouvertures sont faites, elle retire ses dents pour se mettre à pomper : le corps de l'animal fait les fonctions de pompe et de piston ; la soupape du piston est le centre des mamelons charnus, placés au fond de la bouche : le point fixe d'où part le mouvement de la pompe est la queue ; c'est de là que commence le mouvement alternatif, mouvement qui se communique d'anneau en anneau, jusqu'à celui auquel sont attachés les mamelons qui soutiennent la soupape : cette soupape est le commencement du canal par lequel la matiere pompée est transmise dans l'estomac ; ce canal, ainsi que l'estomac même, sont munis et tapissés de fibres circulaires très-fortes pour accélérer le passage de la nourriture vers les intestins, mais ceux-ci sont d'un tissu très-lâche et très-peu résistant ; ils ne paroissent résister à l'engorgement qu'autant qu'ils ne sont pas pleins, en sorte que la *sangsue* est douée de tout ce qu'il faut pour être gorgée de nourriture en fort peu de temps.

Comme les *sangsues* s'agitent au moindre bruit et évitent les objets qui leur sont contraires, on seroit en droit de conclure que ces animaux ont l'avantage des yeux et de l'ouïe ; cependant on n'a pu trouver aucun vestige de ces organes ; il y a donc en eux des équivalens.

M. *Morand* a mis des *sangsues* dans de l'huile, et les y a laissées pendant plusieurs jours ; elles y ont vécu et s'y sont agitées comme dans leur élément ; et lorsqu'il les a remises dans l'eau, elles ont mis bas une pellicule qui représentoit alors une dépouille entiere de l'animal, telle que seroit la peau qu'une

couleuvre a déposée au printemps. On voit par le résultat de cette expérience, qu'il n'en est pas des *sangsues* comme des vers terrestres, des chenilles, etc. et qu'elles n'ont pas leurs trachées à la surface extérieure du corps. Il est vraisemblable qu'elles respirent par la bouche, mais on ignore quelle partie leur sert de poumons. Tout ce que l'on sait, c'est qu'elles ont certains mouvemens alternatifs et isochrones, qui répondent à ceux de la respiration. M. *Dublondeau* a exposé sous le récipient de la machine pneumatique, huit *sangsues :* il en pompa l'air et aucune d'elles ne donna des marques de mal-aise pendant les huit jours qu'elles y furent détenues. Quatre *sangsues* coupées chacune transversalement en deux furent exposées autant de temps sous le même appareil, les seules parties répondantes à la tête changerent de place sans cesse ; les parties opposées ne quitterent pas le fond du vase et étoient encore pleines de vie. M. *Dublondeau* ajoute que quoique la *sangsue* puisse vivre très-long-temps sans air et sans nourriture, il n'est pas en son pouvoir de prendre de la nourriture dans le vide ; des *sangsues* mises avec un petit vase rempli de sang de poulet nouvellement recueilli, sous le récipient de la machine pneumatique, suçoient avidement le sang dès qu'on laissoit rentrer l'air, et lâchoient prise dès qu'on venoit à le pomper.

Les *sangsues* font une plaie plus aiguë et plus sensible hors de l'eau que dans l'eau, car dans l'eau elles font souvent moins de mal que la morsure d'une puce affamée, et cependant le sang coule beaucoup plus long-temps, sans que les gros vaisseaux soient ouverts ; elles piquent ou déchirent indistinctement tous les vaisseaux sanguins, affamées ou non ; quelquefois le sang coule pendant six heures et même vingt-quatre, sur-tout dans une eau tiede d'étang, de fossé ou de marais, où les pieds sont échauffés. Aussi est-il arrivé que des personnes étant tombées la nuit dans un étang plein de *sangsues*, y ont péri en perdant tout leur sang : une *sangsue*, qui avant d'avoir sucé ne pesoit qu'un demi-gros, pesera près de demi-once après. On prétend que quelques poissons,

tels

tels que les *anguilles*, les *lamproies*, et certains oiseaux, tels que les *hirondelles de mer*, sont les ennemis de la *sangsue*.

L'on ne croit pas impossible que les Anciens aient appris des *sangsues* la maniere de tirer du sang, car tout le monde sait que quand les chevaux sont attirés au printemps par l'herbe verte dans les étangs et dans les rivieres, de grosses *sangsues* de chevaux s'attachent à leurs jambes et à leurs flancs, leur percent une veine, leur procurent une hémorragie abondante, et qu'ils en deviennent plus sains et plus vigoureux. (M. *Vicat* observe avec raison que la Nature en fournissant l'exemple de quelque hémorragie naturelle qui auroit soulagé quelque malade, auroit pu faire naître l'idée d'employer les *sangsues*.) *Themison* est le premier Médecin qui en ait fait mention, et ses disciples se servoient de *sangsues* en plusieurs occasions : ils appliquoient quelquefois les ventouses à la partie d'où les *sangsues* s'étoient détachées, pour en tirer une plus grande quantité de sang. Aujourd'hui l'on s'en sert fréquemment pour pomper le sang, et pour qu'elles le fassent bien on les laisse dégorger et jeûner quelques jours dans de l'eau claire, avant de s'en servir : plus elles sont affamées, mieux elles se gorgent de sang ; elles se retirent quelquefois d'elles-mêmes, mais bien souvent elles restent trop long-temps sur la veine qu'elles ont ouverte ; et pour leur faire lâcher prise, on est obligé de répandre dessus un peu de sel commun pulvérisé, ce qui les irrite, les fait entrer en convulsion et périr. Si l'on désire au contraire qu'elles boivent une plus grande quantité de sang, on leur coupe le bout de la queue, elles boivent continuellement pour réparer la perte qu'elles font. On arrête aisément l'écoulement de sang produit par la morsure de la *sangsue*, avec quelque styptique. L'usage des *sangsues* convient pour diminuer la trop grande quantité de sang qui s'accumule sur une partie ou dans son voisinage ; par-là on en détourne l'épanchement ou on l'empêche de se former : ainsi on les applique avec succès aux hémorroïdes gonflées et douloureuses, pour les dégorger d'un sang épaissi

qui surcharge les vaisseaux ; au front, dans les migraines invétérées ; aux gencives, dans les fluxions violentes sur les dents, et même à l'orifice interne de la matrice, pour y rétablir le cours des regles ou supprimées ou paresseuses.

Il n'est pas douteux que les *sangsues* ne soient fort utiles en divers cas, leur usage exige néanmoins quelques précautions. Il y en a de plusieurs especes, dont quelques-unes sont réputées venimeuses, il faut savoir les choisir et ne pas les prendre indifféremment : celles dont on se sert en Chirurgie (la *sangsue médicinale*, que nous avons décrite ci-dessus) doivent avoir été prises dans des eaux claires, courantes et bien vives : on les applique ordinairement en les tenant entre les doigts ; mais comme elles sont fort glissantes, qu'elles peuvent échapper et s'introduire soit dans l'anus lorsqu'on les applique aux vaisseaux hémorroïdaux, soit dans l'œsophage quand on les applique aux gencives ou à la langue, il seroit plus prudent de les engager dans un petit tuyau de roseau ouvert par les deux bouts, afin de les assujettir ; car il est quelquefois arrivé qu'elles se sont glissées dans le rectum, où leur séjour a été suivi de symptômes fâcheux ; d'autres en ayant avalé, ont été travaillés de cruels accidens, jusqu'à ce qu'ils les aient rejetées, parce que ces animaux s'attachent aux veines de l'estomac, et les mordant continuellement, irritent ce viscere et occasionnent la cardialgie. *Lémery*, dans son *Traité des drogues simples*, pense que le remede en pareille circonstance est de faire boire à la personne de l'eau salée, et qu'il faudroit ensuite purger le malade avec le mercure doux. L'émétique convient aussi en pareil cas. Si une *sangsue* se glissoit dans l'anus, il faudroit sur le champ donner abondamment des lavemens salés jusqu'à son entiere expulsion. Non-seulement le sel commun est un poison pour les *sangsues*, l'esprit de corne de cerf ne leur est pas moins contraire, ainsi que l'esprit de vitriol, toutes liqueurs acides, même l'huile de tartre par défaillance, la cendre gravelée, le poivre, etc.

Linnæus fait mention de quatre especes de *sangsues* : la premiere est brunâtre, elle se trouve dans les eaux

des marais et des fossés : la deuxieme se trouve dans toutes sortes d'eaux, elle est noire sur le dos : la troisieme espece se trouve en abondance sous les pierres dans les eaux, elle est blanchâtre ; il en est parlé dans le *Voyage de Gothland :* la quatrieme espece s'attache par la bouche et par la queue, qui sont amples, sur les poissons. Il y a une différence sensible entre ces *sangsues* d'eau douce, par la figure, la couleur et la grosseur, etc. On appelle les plus grandes, *sangsues de cheval*, on prétend qu'il n'en faut que neuf pour faire mourir un cheval, en lui suçant ou faisant perdre tout son sang.

Rondelet parle d'une *sangsue* qui est de la longueur du doigt, et dont la tête est menue, la queue un peu grosse et le corps composé d'anneaux ; elle a la peau si dure qu'elle ne peut ni se raccourcir ni se ralonger ; sa tête et sa queue lui servent à se remuer : elle vit dans la fange des eaux stagnantes. Cette espece est venimeuse, elle s'attache aux pieds des canetons et des oisons, et les fait périr ; cependant des poissons blancs et bourbeux s'en nourrissent : on prétend que cuite dans de vieille huile cette espece est excellente pour le mal d'oreilles ; cuite dans l'huile d'amandes douces, pour les hémorroïdes ; et dans le vin, pour les maladies des nerfs et les convulsions.

Il y a des *sangsues* venimeuses qui ont une grosse tête, de couleur verdâtre, et qui reluisent comme si c'étoient des vers ardens ; elles sont rayées de bleu sur le dos, ainsi que celles qui vivent dans les eaux bourbeuses.

On trouve dans les *Mémoires de la Société de Turin*, la description d'une petite *sangsue des Alpes*, qui y est dénommée par M. *Dana*, *Hirudo Alpina nigricans*, etc. Les caracteres distinctifs que *Linnæus* assigne aux neuf especes de *sangsues* décrites dans son *Système de la Nature*, different absolument de ceux qui conviennent à la *sangsue Alpine*. Cette petite espece de *sangsue* des fontaines des hautes Alpes ne peut vivre que dans les eaux froides et à l'abri du soleil sur le sable ou sur la vase, elle n'a que deux lignes de longueur sur une de largeur ; elle est très-aplatie, noirâtre, luisante, et a sous le ventre une ligne

blanche bordée de deux raies noires et qui ne va que jusqu'au milieu du corps : si l'on en avale en buvant, elle cause les accidens les plus fâcheux, quelquefois le délire, le hoquet et la mort en vingt-quatre heures. Les habitans des montagnes Alpines, sur-tout ceux de *Bric-de-Miadin*, donnent à cette *sangsue*, le nom de *sioure* ou *soure*. Le mal qu'elle cause, leur a appris à les connoître et à les éviter soigneusement. Elles nuisent aux troupeaux comme aux hommes. Le remede est de faire usage du sel, de l'huile et de l'agaric.

Les *sangsues* de Ceylan sont noirâtres, vivent sous l'herbe et sont fort incommodes aux voyageurs qui marchent à pied; elles ne sont d'abord pas plus grosses qu'un crin de cheval, mais en croissant elles deviennent de la grosseur d'une plume d'oie, et longues de deux ou trois pouces; on n'en voit que dans la saison des pluies : c'est alors que montant aux jambes de ceux qui voyagent pieds nus, suivant l'usage du pays, elles les piquent et leur sucent le sang avec plus de vîtesse qu'ils ne peuvent en mettre à s'en délivrer. *Knorr* dit que le principal embarras vient de leur multitude, qui feroit perdre le temps, dit-il, à vouloir leur faire quitter prise; aussi prend-on le parti de souffrir leur morsure, d'autant plus qu'on les croit fort saines. Après le voyage, on se frotte les jambes avec de la cendre, ce qui n'empêche pas qu'elles ne continuent de saigner long-temps. On voit à Ceylan et au cap de Bonne-Espérance, des *sangsues* d'eau douce comme les nôtres.

En général les *sangsues* vivent non-seulement plusieurs mois dans l'eau douce, mais même des années entieres, sans nourriture apparente, il faut seulement avoir soin de changer souvent leur eau; cependant elles se passent difficilement de terre grasse, soit qu'elles s'en nourrissent en partie, ou que la terre leur procure la commodité de nettoyer leur peau des excrémens muqueux qui s'y attachent. Au reste ces animaux ont le mouvement péristaltique des intestins fort lent.

Les *sangsues* se cachent dans la fange, dès que le froid de l'automne se fait sentir, elles n'en sortent

qu'aux premiers beaux jours du printemps, et paroissent immédiatement après, suivies d'une nombreuse postérité. Quelques-uns ont avancé que la *sangsue* est hermaphrodite et vivipare. Mais M. *Bergman* a découvert que les *sangsues* sont ovipares, et que le *coccus aquaticus* est un œuf de cette espece de ver, d'où sortent dix à douze petits. *Linnæus* qui avoit d'abord nié ce fait, fut frappé d'étonnement lorsqu'il en connut toutes les preuves. *Vidi et obstupui*, furent les paroles qu'il prononça avec enthousiasme, et qu'il écrivit au bas du Mémoire, en y donnant son approbation.

Un Curé des environs de Tours a annoncé dans les Papiers publics un moyen de connoître tous les matins le temps qu'il doit faire le lendemain. Le hasard lui ayant fait rencontrer une *sangsue* vivante, il l'enferma dans un bocal de verre, dans lequel il mit de l'eau, et qu'il déposa sur la fenêtre de sa chambre; le Pasteur visita pendant long-temps sa prisonniere tous les matins, dans la vue de s'assurer si elle vivroit dans ce bocal; mais l'attention singuliere qu'il apporta à observer tous les différens mouvemens de cette *sangsue*, sur-tout lors des variations du temps, aiguillonna sa curiosité au point qu'il en fit son *barometre*.

Il observa, 1.° Que par un *temps serein et beau*, la *sangsue* restoit au fond du bocal, sans mouvement, roulée en ligne spirale.

2.° Que s'il devoit *pleuvoir* avant ou après midi, elle montoit jusqu'à la surface de l'eau, et y restoit jusqu'à ce que le temps se remît au beau.

3.° Que lorsqu'il devoit *faire grand vent*, la *sangsue* parcouroit son habitation liquide avec une vîtesse surprenante, et ne cessoit de se mouvoir que lorsque le vent commençoit à souffler.

4.° Que lorsqu'il devoit survenir quelque *tempête* avec tonnerre et pluie, la *sangsue* restoit presque continuellement hors de l'eau pendant plusieurs jours; qu'elle paroissoit mal à son aise, et éprouvoit des agitations et des convulsions violentes.

5.° Qu'elle restoit constamment au fond du bocal pendant la *gelée* et dans la même attitude qu'elle

prenoit en été, dans un temps clair et serein, c'est-à-dire roulée en spirale.

6.° Enfin que dans les temps de *neige* ou *de pluie*, elle fixoit son habitation à l'embouchure même du bocal. M. le Curé observe que le bocal qui a servi pour faire cette expérience est de verre ordinaire, du poids d'environ huit onces, qu'il le remplit d'eau aux trois quarts, et que l'entrée doit être couverte avec de la toile; enfin, qu'il change ou renouvelle l'eau en été une fois chaque semaine, et tous les quinze jours dans les autres saisons.

D'après cet exposé, j'ai été curieux de répéter les mêmes observations pendant la belle saison que j'ai passée en 1774 au Château de Chantilly. Je n'ai pu les faire que pendant quinze jours. En voici le résultat le plus fidelle :

Ayant rempli d'eau aux trois quarts un grand bocal de verre blanc d'environ trois pintes, mesure de Paris, j'y mis trois *sangsues médicinales*, deux grandes et une petite, mais vigoureuses; je couvris le bocal avec un linge fin et vieux, que j'assujettis avec un fil : c'étoit le sept de Mai, le soleil étoit beau, mais l'air un peu venteux. Je mis le bocal ainsi préparé sur une fenêtre exposée au Nord. La grande *sangsue* ce jour-là s'est tenue hors de l'eau contre les parois du bocal; la petite *sangsue* a toujours nagé; la troisieme est restée agitée au fond de l'eau.

Le huit au matin, temps couvert; sont restées peu agitées au fond : à midi, beau temps; sont montées au niveau de l'eau : le soir, beau temps, de même qu'à midi.

Le neuf, matin, même temps; même contenance dans les *sangsues* : à midi, peu de soleil; l'une hors de l'eau et les deux autres au fond, d'ailleurs tranquilles : le soir, beau temps; se sont fixées au niveau de l'eau.

Le dix, matin, temps couvert par-ci par-là; deux sont restées au fond, peu agitées; la troisieme a rampé contre les parois du bocal de haut en bas et de bas en haut pendant une demi-heure, et a fini par rester au fond : à midi, beau temps; fixées au niveau de l'eau : sur les quatre heures, beau temps;

montées au-dessus de l'eau : le soir, chaleur ; restées au fond du bocal.

Le onze, matin, temps assez beau ; une *sangsue* au niveau de l'eau, les autres au fond : à midi, de même : le soir, chaleur et le temps menaçant d'orage ; elles sont restées au fond de l'eau.

Le douze, matin, pluie douce ; sont restées au fond du bocal : à midi, même temps ; même position : le soir, temps assez pluvieux, se sont agitées au fond du bocal, ont nagé en serpentant, montant et descendant.

Le treize, à six heures du matin, temps fort couvert et venteux ; se sont agitées au fond du bocal : pluie à dix heures, sont restées au fond, mais moins agitées : à midi, le temps moins couvert que le matin ; sont montées et fixées au niveau de l'eau : le soir, temps comme au matin ; sont descendues au fond de l'eau.

Le quatorze, matin, beau soleil, mais un peu de vent ; l'une a monté et s'est fixée à un pouce au-dessus du niveau de l'eau ; les deux autres sont restées au fond : à midi, j'ai retiré une des grandes *sangsues* et l'ai mise dans un bocal séparé, d'environ une demi-livre ; beau temps jusqu'au soir : celles du grand bocal sont restées au fond, celles du petit bocal s'est tenue au niveau de l'eau.

Le quinze, beau soleil pendant toute la journée ; les *sangsues* des deux bocaux se sont fixées au niveau de l'eau : ce jour-là je changeai d'eau celles du grand bocal.

Le seize, matin, temps un peu couvert ; toutes rampoient à leur maniere contre les parois du bocal et se fixoient à quelques lignes au-dessous du niveau de l'eau : l'après midi, beau soleil, temps chaud ; elles se sont fixées au niveau de l'eau.

Le dix-sept, matin, beau soleil ; sont restées au niveau : depuis midi jusqu'au soir, beau soleil, grande chaleur ; toutes ont descendu et se sont fixées au fond de l'eau.

Le dix-huit, matin, temps frais, un peu couvert ; (la petite *sangsue* s'étoit échappée et perdue), l'une resta au fond du grand bocal, l'autre au niveau du

petit : depuis midi jusqu'au soir, beau temps ; se sont fixées au niveau.

Le dix-neuf, pluie pendant toute la journée ; sont restées au fond de l'eau sans s'agiter.

Le vingt, même temps ; même position.

Le vingt-un, matin, temps couvert ; ont monté et descendu ; celle du grand bocal arpentoit contre les parois intérieures du verre ; celle du petit bocal nageoit en serpentant rapidement : à midi jusqu'au soir, vent, peu de soleil ; se sont fixées au fond du bocal.

Le vingt-deux, matin, temps couvert, air frais ; sont restées au fond de l'eau : à midi, elles s'étoient fixées au linge que j'ai détaché du bocal, elles me parurent foibles. Un valet que je chargeai de les changer d'eau et de les détacher du linge pour les plonger dans de la nouvelle eau, exécuta cette commission si mal-adroitement qu'il mutila assez mes *sangsues* pour les faire périr : ainsi finit le petit journal de mes observations.

Il m'a paru que les *sangsues* de Chantilly ne se comportoient pas régulièrement dans l'eau comme celle du Curé des environs de Tours. Quelquefois les mouvemens des mes *sangsues* n'avoient aucun rapport entre eux ; et, si je ne me trompe, il n'est pas possible d'en tirer des résultats absolus. Je conclus donc que le *barometre de sangsue* a été proposé sur un fait, sinon précaire, au moins isolé : y auroit-il une saison, un climat, une variété d'espece, uniquement propres au phénomene annoncé ? je ne peux me le persuader.

Tandis que je faisois mes observations à Chantilly, des personnes instruites et qui habitent ce même pays, entre autres M. *Briloët* pere, Chirurgien, M. *Leroi*, Architecte, M. *Toudouze*, alors Lieutenant des chasses, tous attachés à S. A. S. Mgr. le *Prince de Condé*, faisoient de leur côté, et à ma réquisition, des observations sur les *sangsues* ; je visitois leurs prisonnieres, je m'informois jour par jour de leur allure ; leurs *sangsues* se comportoient le plus souvent comme les miennes, et maigrirent beaucoup en moins de deux mois.

Voici l'idée ou le tableau des résultats moyens tirés de mes observations jour par jour, sur les *sangsues* de Chantilly.

Beau soleil, vent; au-dessus de l'eau, souvent au niveau, quelquefois au fond de l'eau.

Temps couvert et venteux; au fond, roulées en spirale.

Temps couvert et calme; au niveau, mais agitées.

Temps chaud, menaçant de l'orage; au fond.

Beau temps et air chaud; au niveau, raccourcies, ou en fer à cheval.

Pluie douce; au fond et tranquilles, tantôt étendues, tantôt raccourcies.

Pluie forte; au fond et agitées, montant et descendant.

Temps frais et couvert; tantôt au fond, tantôt au niveau.

Ces résultats n'auroient peut-être pas lieu, si on répétoit ces mêmes expériences : le savant M. *Bonnet* de Geneve n'y a rien apperçu de régulier ou d'harmonique avec les variations du poids de l'air; mais ce Physicien soupçonne que si les *sangsues* ne sont pas de bons *barometres*, elles peuvent être des *thermometres* très-sensibles. Quand M. *Bonnet* appliquoit le bout de son doigt au dehors du bocal, à l'endroit où correspondoit la bouche de la *sangsue*, elle abandonnoit la place et se portoit ailleurs; le même effet avoit lieu également, soit que la *sangsue* fût hors de l'eau, soit qu'elle y fût plongée. M. l'Abbé *Dicquemare* a fait insérer dans le *Journal de Physique*, *Juin 1776*, des résultats sur les *anémones de mer*, de la troisieme espece, considérées comme *barometre*, et comparées au barometre ordinaire.

Sangsue de Mer, *Hirudo marina*. *Boecone* la désigne ainsi : *Acus caudâ utrinquè pennatâ*. Cette *sangsue* est rare; elle s'attache à l'animal appelé *épée de mer*, et s'ouvre, dit-on, un passage dans sa chair, afin d'en sucer le sang. Cet Auteur dit qu'elle a quatre pouces de long : son ventre est blanc, cartilagineux et transparent : au lieu de la tête on voit un museau creux et environné d'une membrane très-dure, qui est d'une couleur et d'une substance différente de

celle du ventre. La *sangsue* enfonce ce museau en entier dans le corps de l'animal, elle s'y tient aussi ferme qu'une tariere enfoncée dans un morceau de bois, et ne lâche point prise qu'elle ne soit remplie de sang : sa queue a la figure d'une plume et lui sert à se mouvoir ; par-dessous on remarque deux filamens fibreux, par le moyen desquels elle s'attache aux pierres et aux herbes : elle se cramponne d'une maniere plus ferme sur le corps de l'*épée de mer*, en n'attaquant que les nageoires de cet animal.

Boccone a reconnu les vaisseaux intérieurs qui servent à la *sangsue de mer* pour sucer le sang, parce que le museau n'a ni fibres, ni valvules pour attirer ce fluide, et que ces vaisseaux ont un mouvement approchant de celui d'une pompe, le museau faisant l'office de piston et tirant le sang d'une extrémité à l'autre. Le ventre de la *sangsue* étant en forme d'anneau, il peut par ce moyen pousser vers l'orifice les vaisseaux intérieurs et les retirer.

Cette espece de *sangsue* tourmente cruellement l'*épée de mer*, mais elle est à son tour fort incommodée d'une sorte de *ver* de mer qui est d'une couleur cendrée, et qui se cramponnant vers sa queue s'y attache au moins aussi fortement que la *limace* de mer s'attache à un rocher. *Boccone* lui donne le nom de *pou* : il paroît que c'est le *pou de sarde* ; Voyez *ce mot*. Il est, dit-il, de la grosseur d'un pois, et il a une petite fente d'où sortent, plusieurs fils déliés, entrelacés et chevelus.

On donne aussi le nom de *sangsue de mer* à la *lamproie* ; Voyez *ce mot*.

SANGSUE-LIMACE. Espece de *tænia*. Nous en avons parlé sous le nom de *fasciola* ; Voyez *ce mot*.

SANGSUE VOLANTE. *Voyez l'article* VAMPIRE à la suite du *mot* CHAUVE-SOURIS.

SANGU. *Voyez* HALQUE et ETTALCH.

SANGUINE A BRUNIR ou HÉMATITE. *Voyez au mot* FER.

SANGUINE A CRAYON ou SANGUINE DES PEINTRES, *Rubrica fabrilis*. Voyez CRAYON ROUGE.

On donne aussi l'épithete de *sanguin* à une espece de *jaspe*. Voyez JASPE.

SANGUINELLE. Arbuste commun en Toscane, dont les branches sont de couleur sanguine, et que quelques-uns prennent pour un *cornouillier* femelle; *Cornus fœmina, putata virga sanguinea*, J. B. 1, 214. *Voyez à l'article* CORNOUILLIER SANGUIN.

SANGUINOLE. Espece de *pêche*. Voyez à l'*article* PÊCHER.

SANGUINOLENTE, *Perca guttata*, Linn.; *Cagupuguacu*, Marcgr., Sloan., Willughb., Catesb. Poisson du genre du *Persègue*; il se trouve dans les mers voisines de l'Amérique; il prend un accroissement considérable; on en a vu de six pieds de longueur, sur quatre pieds et demi de contour, et d'un pied et demi d'épaisseur. *Marcgrave* dit que sa tête est d'un volume considérable relativement à celui du corps: la gueule a son ouverture ronde, dénuée de dents; les yeux sont petits; les prunelles, noirâtres, brillantes et bordées de jaune: le corps est couvert de petites écailles; la tête, le dos et les côtes sont d'une couleur cendrée obscure; le ventre est blanchâtre; toutes les nageoires sont d'un brun pâle. De plus les nageoires pectorales et tout le dessus du dos offrent des mouchetures noires, dit *Marcgrave*, et d'un rouge de sang, selon *Linnæus*. Les deux nageoires dorsales sont comme réunies en une seule, dont la partie antérieure la moins élevée, offre plusieurs rayons épineux; l'autre partie est garnie de rayons flexibles: les nageoires pectorales sont longues et larges; celles de l'abdomen, très-étroites; celle de l'anus ressemble à la seconde dorsale; celle de la queue est en trapeze: la chair de ce poisson est assez bonne.

SAN-HIA de la Chine. Nom donné dans cette partie de l'Asie à un oiseau que M. *Brisson* appelle le *coucou bleu* de la Chine; il est à peu près de la grosseur d'un merle; sa longueur est de treize pouces; l'iris, le bec, les jambes, les pieds et les ongles sont rouges; le plumage inférieur est d'un blanc de neige; le supérieur est d'un beau bleu, varié de blanc sur le sinciput, avec une tache de cette derniere couleur derriere l'œil ainsi que sur les couvertures des ailes et de la queue, même sur le

bout des pennes de la queue ; le reste de la tête et la gorge sont noirâtres ; cette couleur descend en pointe sur la poitrine.

SANICLE, *Sanicula officinarum*, C. B. Pin. 329 ; *Sanicula Europæa*, Linn. 339. Plante qui croît dans les lieux ombragés et les bois couverts, en terre grasse et humide : sa racine est assez grosse en haut, fibreuse en bas, noirâtre en dehors et blanche en dedans ; cette plante est vivace et d'un goût amer ; elle pousse de sa racine plusieurs feuilles larges, arrondies, un peu dures, divisées en cinq parties, dentelées, polies, d'une belle couleur verte, luisantes et quelquefois rougeâtres à leurs bords, attachées à de longues queues : il s'éleve d'entr'elles des tiges à la hauteur d'environ un pied, rougeâtres à leur base, lisses et sans nœuds, garnies de feuilles lisses, à trois ou cinq lobes, profondément incisées ; les tiges portent en leurs sommités de petites fleurs comme en ombelles, composées chacune de cinq feuilles blanches ou rouges, disposées en rose : parmi le même bouquet de fleurs, il y en a de mâles ou stériles, d'autres sont femelles ou fécondes ; à ces fleurs succedent des fruits ronds et ovales, composés chacun de deux graines hérissées de pointes et s'attachant aux habits ; cette plante fleurit en Juin, et reste verte toute l'année.

On donne le nom de *sanicle de montagne* au *géum*, Voyez *ce mot*. La *sanicle femelle* de quelques-uns, *Astrantia major*, Linn. 339 ; *et coronâ floris purpurascente* (*et candidâ*), Tourn. 314. Elle croît dans les montagnes des Pyrenées, du Dauphiné, de l'Alsace et de la Suisse, et ses racines sont purgatives comme celles de l'*hellébore noir* ; Voyez *ce mot*.

M. *Deleuze* observe que l'*astrantia* forme dans la classe des *Ombelliferes* un genre à part, dont la principale espece citée ci-dessus mérite d'être décrite, *Helleborus niger*, *saniculæ folio*, *major*, C. B. Pin. 185 ; Linn. 784 ; *Sanicula fœmina quibusdam*, *aliis Helleborus niger*, J. B. 3, 638. La tige de ce grand *hellébore noir à feuilles de sanicle*, est droite, haute d'environ deux pieds, un peu rameuse, accompagnée de feuilles lisses, divisées profondément en cinq

lobes, dont chacun est refendu en trois parties et dentelé : elle porte à ses sommets quelques petites ombelles simples, composées de plusieurs fleurs, portées par des pédicules très-déliés et purpurins ; elles sont soutenues chacune par une fraise d'une vingtaine de feuilles oblongues, pointues, veinées, blanches ou lavées d'une teinte de pourpre : une partie des fleurs sont stériles ; il succede aux autres des semences marquées, dans leur longueur, de cinq feuillets membraneux, plissés. L'élégance de cette belle plante lui a valu une place dans le beau Poëme des Alpes par M. *de Haller*.

La *sanicle* vulgaire a un goût amer, elle est astringente, détersive, propre pour les ulceres tant internes qu'externes ; on l'emploie en décoction pour arrêter les hémorragies, les dissenteries, et pour les hernies ; enfin on lui a toujours reconnu une vertu vulnéraire, à un tel degré, qu'elle a donné lieu à ces deux vers burlesques :

Qui a la bugle et la sanicle,
Fait aux Chirurgiens la nique.

On fait usage des feuilles en infusion théiforme qu'on prend avec du sucre ; cette infusion est bonne pour les pertes et les maux de gorge.

SANI-JALA. C'est le *merle doré* de Madagascar, *pl. enlum. 539, fig. 2 ; Merula aurea Madagascariensis.* Les habitans de Madagascar donnent le nom de *sani-jala* à une espece de *merle* dont la grosseur n'excede pas celle de l'alouette ; les ailes, la queue, le bec, les jambes, les pieds et les ongles sont noirs ; les côtés de la tête et la gorge sont d'un noir de velours ; tout le reste du plumage est d'un noir moins foncé, avec un trait jaune qui borde chaque plume.

SANKIRA. Plante fameuse dans le Japon, et qui croît abondamment parmi les ronces et les fougeres. Sa racine qui possede autant de proprietés que celle du *gens-eng*, est grosse, dure, noueuse, fibreuse, brunâtre en dehors, blanche en dedans, et d'un goût fade ; elle pousse des tiges rampantes et garnies de

branches articulées : la direction de toute ces branches change après chaque nœud, d'où sortent deux vrilles qui servent à attacher la plante à tout ce qu'elles rencontrent : les feuilles sont arrondies, grandes comme la main, minces et vertes ; les fleurs sont disposées en ombelles, au nombre de dix sur un petit pédicule ; elles sont jaunâtres, à six pétales et six étamines : aux fleurs succedent des fruits peu charnus, secs, farineux, mais qui ressemblent beaucoup à la cerise pour la figure, la grosseur et la couleur. Chaque fruit contient cinq à six graines de la grosseur d'une lentille, noirâtres en dehors, blanches en dedans et d'une substance fort dure.

SANSONNET. *Voyez* ÉTOURNEAU. En Normandie on donne aussi le nom de *sansonnet* à une espece de petit *maquereau*. Voyez *ce mot*.

SANS-TACHE (le). *Voyez* à la suite de l'*article* SALMONE.

SANTAL ou SANDAL, *Santalum*. C'es un bois des Indes, dont on distingue trois especes, savoir :

1.° Le SANTAL BLANC, *Santalum album*. C'est un bois pesant, solide, se fendant difficilement, d'une couleur pâle, un peu odorant : on nous l'apporte des isles de Tymor et de Solor.

2.° Le SANTAL CITRIN, *Santalum citrinum* : en langue Malaie, *Tsjendana*. Il est très-odorant, moins compacte que le blanc, ayant des fibres droites, et se fendant plus facilement en petites planches ; sa couleur est d'un roux pâle, d'un goût aromatique, un peu amer sans être désagréable, d'une odeur douce, agréable et qui approche un peu d'un mélange de *musc*, de *citron* et de *roses* : les Parfumeurs s'en servent. On nous l'apporte de la Chine et de Siam ; et comme ce bois est cher et rare, on lui substitue quelquefois le *bois de chandelle*. Voyez *ce mot*.

Garzias dit qu'il y a un si grand rapport entre les arbres du *santal citrin* et du *santal blanc*, qu'il est difficile de les distinguer l'un de l'autre. *Paul Herman* assure que ces deux bois sont tirés du même arbre ; que l'aubier s'appelle *santal blanc*, et que la substance intérieure, le bois proprement dit, est

le *santal citrin*. Cet arbre, qui s'appelle *sarcanda*, s'éleve à la hauteur d'un noyer : ses feuilles sont ailées, vertes, imitant celles du lentisque ; ses fleurs sont d'un bleu-noirâtre ; ses fruits ou baies, de la grosseur d'une cerise, elles sont vertes et deviennent noires en mûrissant ; elles sont insipides, et tombent aisément. *Bontius* dit que des oiseaux semblables à des grives mangent ces fruits avec avidité, et les rendent aussi-tôt avec leurs excrémens, semant par ce moyen les montagnes et les champs d'autant de *santaux*. Le même Auteur atteste que ceux qui séjournent aux Isles de Tymor, etc. pour couper ces arbres, sont saisis d'une fievre continue et ardente, du genre des fievres continues, putrides, avec un délire et une aliénation d'esprit surprenante ; car pendant le redoublement, qui dure ordinairement quatre heures, les malades ont coutume de faire des actions fort ridicules, imitant ce qu'ils sont dans l'usage de faire quand ils se portent bien : ils ont de plus une faim extraordinaire, de sorte que tandis qu'ils sont dans le délire, ils mangent avec avidité les ordures les plus abjectes. Parmi les causes principales que *Bontius* assigne à ces fievres, on doit compter l'odeur de ces arbres nouvellement coupés, sur-tout celle de l'écorce qui répand une vapeur très-ennemie du cerveau.

3.° Le SANTAL ROUGE, *Santalum rubrum*. C'est un bois solide, compacte, pesant, dont les fibres sont tantôt droites, tantôt ondées, et qui imitent les vestiges des nœuds : il n'a aucune odeur manifeste, mais sa saveur est un peu astringente. On observe que le bois du milieu de l'arbre, dont on apporte de grands morceaux séparés de l'écorce et de la superficie ligneuse, est à l'extrémité d'un rouge-brun et presque noir, et intérieurement d'un rouge foncé ; mais celui-ci brunit aussi étant exposé à l'air : l'arbre d'où ce bois est tiré s'appelle *pantaga*. *Herman* dit qu'il est siliqueux : il croît dans cette partie des Indes Orientales qui s'appelle *Coromandel*, en-deça de la riviere du Gange, et proche Tanasarin. Quoique le *santal rouge* ne soit pas cher, il y a des années où il est assez rare, et on lui substitue, soit le *bois de*

Brésil, soit le *bois de Campêche*; mais ces bois n'ont pas une couleur de sang obscur comme le vrai *santal rouge*.

On dit qu'il croît aussi des *santaux* en Amérique, mais ce sont des *brésillets*. Voyez Bois de Brésil. Ces derniers donnent une teinture différente : ainsi il paroît qu'il n'y a point de véritable *santal* dans le Nouveau Monde.

Par l'analyse on retire des *santaux* une huile qui va au fond de l'eau. Le *santal citrin* fournit la plus subtile et la plus abondante; elle est moins ténue dans le *santal blanc*, et plus épaisse dans le *santal rouge*. *Hoffman* blâme les Médecins qui emploient ces sortes de bois pour rafraîchir; on leur attribue la vertu incisive, astringente et fortifiante en même temps : le *rouge* est le plus astringent. Ces sortes de bois entrent dans plusieurs compositions galéniques. On faisoit beaucoup d'usage des *santaux* dans le siecle précédent et au commencement de celui-ci : les Médecins modernes s'en servent très-peu.

Nous avons parlé du *faux santal* de Candie, sous ce mot, et du *faux santal* du Bresil *à l'article* Bois de Brésil.

SANTOLINE ou Semencine. *Voyez* Poudre a Vers, et l'*article* Aurone femelle.

SAOMOUNA ou Saamouna. *Voyez* Fromager.

SAOUARY, les Caraïbes prononcent Schaouarouy. Arbre qui croît dans la Guiane : on emploie son bois à la construction des canots pour la pêche; il est cependant sujet aux vers et à beaucoup d'entretien; mais étant mis à couvert, il est très-utile, sur-tout aux Sucriers, Roucouyers et Indigotiers.

Le fruit du *saouary* ressemble à la châtaigne dans sa coque, le dedans se mange comme le cerneau, et a même quelque chose de plus délicat : cette coque osseuse, garnie de piquans à peu près comme les fruits de nos châtaigniers, a la figure d'un rein; l'amande qui est dedans est douceâtre et bonne à manger. *Maison Rustique de Cayenne.*

SAPAJOU. Nom qui distingue dans la grande peuplade des *singes* la famille particuliere des petits

singes

singes d'Amérique à queue prenante. *Voyez à l'article* SINGE.

On a donné au *saïmiri* les noms de *sapajou aurore*, *sapajou orangé*, *sapajou jaune*. Voyez SAÏMIRI.

SAPHIR, *Saphirus*. Pierre précieuse, dont la couleur est d'un bleu-noirâtre comme l'indigo, et qui est d'une figure octogone ou décaëdre, (suivant M. *Dutens*, le *saphir* est quelquefois octaëdre ou parallélipipede obliquangle) : c'est, après le *rubis*, la pierre qui approche le plus du *diamant* en dureté : le *saphir* n'est point attaqué par la lime, et il est très-difficile à graver. Le *saphir* étant susceptible du poli le plus vif, est brillant, resplendissant et diaphane : sa couleur se détruit quelquefois dans un feu violent, sans que la dureté de la pierre en soit altérée, et il ressemble alors à une espece de *diamant* sans couleur. On rencontre le *saphir* aux mêmes endroits et dans les mêmes matrices que les *rubis*. Dans le commerce de la bijouterie on distingue les *saphirs* en *pierres bleues orientales* et en *occidentales*. Au Pégu toutes les pierres de couleur sont nommées improprement *rubis* : le *saphir* est nommé par les naturels du pays, *rubis bleu*; l'*améthyste*, *rubis violet*; la *topase*, *rubis jaune*, etc. ainsi des autres pierres.

1.° Le SAPHIR ORIENTAL, *Saphirus orientalis*, est d'un magnifique bleu-céleste, ou d'un azur excellemment beau, velouté, également distribué, sans être ni trop foncé, ni trop clair; c'est le plus précieux des *saphirs* : on le trouve dans la montagne de Capelan, au Royaume de Pégu, dans le Calécut, dans l'isle de Ceylan; il en vient aussi de Bisnagar et de Cananor. Cette pierre étoit si estimée des Anciens, qu'elle étoit consacrée à *Jupiter*, et son Grand-Prêtre en étoit toujours couvert. Un *saphir oriental* parfait, du poids de dix carats, peut, dit M. *Dutens*, valoir cinquante louis, et un de vingt carats deux cents louis; pour les *saphirs* qui sont au-dessous de dix carats, on peut les estimer à douze livres le premier carat, multiplier le nombre des carats l'un par l'autre et le produit par douze, le résultat donnera le prix du *saphir*.

2.° Le SAPHIR OCCIDENTAL ou BLANCHÂTRE, *Saphirus occidentalis*. Sa couleur est d'un blanc clair, mêlé de bleu-céleste : cette couleur mixte, quoique fort agréable, rend ce *saphir* moins recommandable que le précédent ; d'ailleurs il est très-rare de le trouver sans défaut : il est trop sujet à être tendre ou plein de nuages, ou calcédonieux, ainsi qu'on le remarque dans ceux qu'on nous envoie de Silésie, de Bohême et du val Saint-Amarin en Alsace.

3.° Le SAPHIR COULEUR D'EAU, *Saphirus aquæus*. Moins ce *Saphir* est coloré, et plus il est agréable : on prétend que quand il n'a que peu ou point de couleur, les Lapidaires le mettent dans un bain de sable, et l'exposent pendant quelques heures à un feu aussi fort que celui de verrerie, après quoi ils le taillent, le polissent et le substituent au *diamant* ordinaire dont il approche alors par l'éclat, mais il n'en a pas la dureté : ce *saphir* nous vient de Ceylan.

4.° Le SAPHIR VERDATRE, *Saphirus prasitis*. On distingue au travers de sa couleur bleue une teinte verdâtre, agréablement distribuée et chatoyante : c'est le *saphir œil de chat*. Ce *saphir* se trouve en Perse ; il est plus ou moins recherché, suivant sa beauté.

On ignore encore si le *saphir* d'un beau bleu doit sa couleur ou au *fer*, ou au *cuivre*, ou au *cobalt* ; toujours est-il vrai qu'on peut le contrefaire avec de la fritte de *cristal* et du *safre*.

SAPHIR (le). Nom d'un *oiseau-mouche* que l'on voit à la Guadeloupe ; il a le bec fort long, blanc et noir à sa pointe ; le front, le devant du cou et la poitrine sont d'un bleu de saphir, avec des reflets violets ; la gorge est d'un roux-marron ; toute la queue, d'un roux plus ou moins doré et bordé de brun ; les ailes sont d'un brun-violet ; tout le reste du plumage est d'un vert-doré sombre.

SAPHIR-ÉMERAUDE. C'est une variété de l'*oiseau-mouche* précédent : ce dernier se trouve à la Guiane et dans les Antilles ; il est plus petit que le *saphir* proprement dit ; le bec et les pieds sont noirs ; la tête, la gorge et le devant du cou, d'un beau bleu de saphir ; le reste du plumage est brillant,

glacé d'un vert d'émeraude ; mais les pennes des ailes sont brunes ; celles de la queue, d'un vert-doré sombre.

SAPHIR, en quelques endroits, est le SPARAILLON.

SAPIN, *Abies*, Clus. Hist. 34. Les *sapins* sont des arbres de bois blanc, résineux, qui deviennent fort hauts, qui sont fort droits, terminés par une tête pyramidale de rameaux plans et réguliers : les *sapins* se plaisent sur les montagnes et dans les pays froids ; ils sont d'une très-grande utilité : on en distingue de plusieurs especes.

On peut en général diviser les *sapins* en deux ordres ; savoir : Les *sapins* proprement dits, *Abies taxi folio, fructu sursùm spectante*, Tourn. 585 ; *Pinus abies*, Linn. 1421 ; *Abies conis sursùm spectantibus, sive mas*, C. B. Pin. 505 ; *Abies fœmina*, J. B. 1, 231 ; et les *piceas* ou *épicias*, pece ou pesse, *Abies tenuiore folio, fructu deorsùm inflexo*, Tourn. 585 ; *Pinus picea*, Linn. 1420.

Les *sapins* portent sur les mêmes arbres des fleurs mâles et des fleurs femelles. Les fleurs mâles sont toutes composées d'étamines groupées sur un filet ligneux, et leur assemblage forme des chatons écailleux. Les fleurs femelles qui sont composées de pistils auxquels sont attachés les embrions, paroissent sous la forme d'un cône écailleux : lorsque ces fruits sont dans leur maturité, on trouve sous chaque écaille deux semences ovales, garnies chacune d'une aile membraneuse : c'est principalement par la position de ces cônes et par les feuilles, qu'on distingue les *sapins* des *piceas* ou *épicias*. M. *Deleuze* dit que ces arbres se rangent dans un même genre avec les *pins* et les *mélezes*, dont ils different principalement, en ce que leurs feuilles naissent toutes de différens points.

Les *sapins* proprement dits ont la pointe de leurs fruits ou cônes *tournés vers le ciel* : leurs feuilles sont longuettes, planes, émoussées, échancrées par le bout, assez souples, blanchâtres en dessous, et rangées à peu près sur un même plan des deux côtés d'un filet ligneux, ainsi que les dents d'un peigne, *Pinus pectinatus* : les petits rameaux paroissent

ainsi ailés ; ils fournissent de la térébenthine liquide, assez semblable au baume blanc de Canada, ou à ce qu'on appelle en Angleterre le *baume commun de Gilead.*

Les feuilles des *piceas* ou *épicias* sont étroites, assez courtes, roides, piquantes et rangées autour d'un filet commun, en sorte qu'elles forment toutes ensemble, par leur pointe, une espece de cylindre : leurs cônes ont la *pointe tournée en bas.* Ces arbres ne donnent point de térébenthine, mais ils sort de leur écorce un suc épais, ou une résine qui s'épaissit, devient concrete et semblable à des grains d'encens commun : c'est avec cette résine que l'on fait ce qu'on nomme *poix de Bourgogne.*

Comme les forêts de *sapins* et d'*épicias* se trouvent ordinairement dans les pays de montagnes, il arrive assez fréquemment que les ouragans rompent, déracinent et couchent sur le côté trente et quarante arpens de bois. On enleve ces arbres pour les différens usages auxquels ils sont propres, mais dans ce cas la forêt aura de la peine à se repeupler. Si on laisse aller les bestiaux dans ces endroits pour y paître l'herbe, les ronces et autres plantes qui y croissent, on sera quelquefois vingt-cinq ou trente ans sans y avoir un arbre de la hauteur d'un pied ; mais si on n'y laisse point aller les bestiaux, on voit au bout de trois ou quatre ans paroître de jeunes *sapins ;* ce qui prouve que cet arbre naissant veut être à couvert des rayons du soleil : aussi remarque-t-on qu'il croît une pépiniere, de *sapins* dans l'endroit où un gros *sapin* a été abattu, lorsque la plante est ombragée par les arbres voisins ; au contraire, si on a assez abattu de *sapins* pour que le soleil donne sur le terrain, on n'y en voit lever aucun ou très-peu. Les *sapins* croissent lentement : un semis de *sapin* ne commence à se distinguer de l'herbe que vers la cinquieme ou sixieme année ; mais avec le temps cet arbre devient très-haut. Dans les montagnes de Suisse, les *sapins*, dit M. *Bourgeois*, croissent plus promptement. Ces arbres parvenus à l'âge de vingt ans peuvent être employés en bois de charpente pour des chevrons ; s'ils sont âgés de trente ans, on peut s'en servir pour des poutres,

Pline, Livre XVI, Chap. 40 de son Histoire Naturelle, cite un *sapin* d'une hauteur remarquable et de sept pieds de diametre, lequel servit de mât au plus grand vaisseau que les Romains eussent encore vu en mer, et qui avoit été construit pour transporter d'Égypte l'obélisque destiné au cirque du *Vatican*. On voit encore sur le Mont-Pilat, dans le Canton de Lucerne en Suisse, un *sapin* des plus remarquables : de sa tige, qui a plus de huit pieds de circonférence, sortent, à quinze pieds de terre, neuf branches d'environ un pied de diametre et de six pieds de long : de l'extrémité de chaque branche s'éleve comme un *sapin* fort gros, de sorte que cet arbre imite un lustre garni de ses bougies. On a aussi entendu parler des grands *sapins* de la Chine.

Quand une partie des arbres commence à se couronner, c'est-à-dire à mourir par la cime, il est temps d'abattre la forêt ; mais il est essentiel d'entamer l'exploitation du côté que le vent est le moins violent (c'est ordinairement dans la partie de l'Ouest), afin que les lisieres qui subsistent du côté de l'Est et du Nord-Ouest continuent de protéger la futaie, qui sans cela courroit risque d'être renversée.

Le *sapin* par rapport à son volume et à l'utilité de son bois, est, après le *chêne* et le *châtaignier*, au premier rang des arbres forestiers. Il ne refuse presque aucun terrain, si ce n'est l'aridité de la craie et le sable vif. Il se plait dans les pays froids, il languit dans les pays chauds. Le bois de *sapin* entre dans la fabrique des plus grands vaisseaux, on en fait des pieces de charpente, des planches : il est très-bon à brûler et fait de bon charbon. Si l'on ferme entiérement une chambre avec des volets faits de ce bois et aménuisés au point de n'avoir qu'une ligne d'épaisseur, ils laissent passer autant de jour que les fermetures appelées *sultanes ;* mais le *sapin* paroît rouge et rend le même effet que si la lumiere passoit à travers un rideau de taffetas cramoisi.

Nous allons donner, d'après M. *Duhamel*, une idée de la maniere dont on tire la térébenthine des *sapins*, et la résine dont on fait la poix des *piceas* : ces objets dont nous avons déjà parlé à l'*article* PIN et

Térébinthe, sont de nature à être placés encore ici, non-seulement à cause de leur utilité, mais parce que les *sapins* produisent ces différentes matieres d'une maniere un peu différente ; au moins en retire-t-on la résine différemment, etc.

Tous les ans, vers le mois d'Août, les paysans Italiens, voisins des Alpes, font une tournée dans les Cantons de la Suisse, où les *sapins* abondent, pour y ramasser la *terebenthine*. Ces paysans ont des cornets de fer-blanc qui se terminent en pointe aiguë, et une bouteille de la même matiere pendue à leur côté : dans d'autres endroits on se sert de cornes de bœuf. C'est un spectacle plaisant de voir ces paysans monter jusqu'à la cime des plus hauts *sapins*, au moyen de leurs souliers armés de crampons qui entrent dans l'écorce des arbres dont ils embrassent le tronc avec les deux jambes et un de leurs bras, pendant que de l'autre ils se servent de leur cornet pour crever de petites tumeurs ou des vessies que l'on apperçoit sur l'écorce des *sapins* proprement dits. Lorsque leur cornet est rempli de cette *térébenthine* claire et coulante qui forme les vessies, ils la versent dans la bouteille qu'ils portent à leur ceinture, et ces boureilles se vident ensuite dans des outres ou peaux de bouc qui servent à transporter la *térébenthine* dans les lieux où ils savent en avoir le débit le plus avantageux.

Comme cette *térébenthine* est quelquefois mêlée de petites ordures, ils la purifient par une filtration bien simple : ils roulent un morceau d'*épicia* en forme d'entonnoir, garnissent le bout le plus étroit avec des pousses du même arbre, et filtrent leur *térébenthine* de cette maniere.

Il n'y a que les *sapins* proprement dits qui aient de la *térébenthine* dans leurs vessies : si l'on fait par hasard ou à dessein quelque incision à l'écorce de ces arbres, à peine en sort-il un peu de *térebenthine* ; au lieu que la résine des *piceas* ou *épicias* ne se retire que par incision : s'il se trouve par hasard quelque vessie sur leur écorce, ce n'est que sur les arbres qui sont très-vigoureux. La résine d'*épicia* s'épaissit et devient opaque comme de l'*encens*, au lieu que

celle des *sapins* est pour l'ordinaire fluide ; mais lorsqu'elle devient solide, elle est claire et transparente comme le *mastic* en larmes.

Dans les endroits où le fond est gras et la terre bonne, on fait deux récoltes de *térébenthine* dans la saison des deux séves ; savoir, celle du printemps et celle d'Août. Il n'en est pas ainsi des *épicias ;* ces arbres fournissent une récolte tous les quinze jours, pourvu qu'on ait soin de rafraîchir les entailles qu'on a déjà faites à leur écorce. On commence à retirer des *sapins* une médiocre quantité de *térébenthine* dès qu'ils ont trois pouces de diametre ; ils en fournissent de plus en plus jusqu'à ce qu'ils aient acquis un pied de diametre, alors leur écorce devient si épaisse qu'elle ne produit plus de vessies. Les *épicias* au contraire fournissent de la *poix* tant qu'ils subsistent, en sorte qu'on en voit qui en fournissent encore, quoiqu'ils aient plus de trois pieds de diametre.

Il découle naturellement de l'écorce des *épicias* des larmes de résine qui en s'épaississant forment une espece d'*encens ;* mais pour avoir la *poix* en plus grande abondance, on emporte dans le temps de la séve, qui arrive au mois d'Avril, une laniere d'écorce dans la longueur de l'arbre, du côté du Midi, en observant de ne pas entamer le bois : bien que ces entailles fassent tort à ces arbres, on prétend que ceux qui sont plantés dans les terrains gras périroient si on ne tiroit par des entailles une partie de leur résine. Dans les terrains gras on fait la récolte tous les quinze jours, en détachant la *poix* avec un instrument qui est taillé d'un côté comme le fer d'une hache et de l'autre comme une gouge ; ce fer sert encore à rafraîchir la place toutes les fois qu'on ramasse la *poix ;* cette matiere découle d'entre le bois et l'écorce : les paysans mettent cette *poix* qui est seche dans des sacs ; lorsqu'ils sont arrivés chez eux, ils la font fondre, ils la passent dans une toile claire, ils la versent dans des barils, et en cet état on la vend sous le nom de *poix grasse* ou *poix de Bourgogne ;* on la renferme aussi quelquefois dans des cabas d'écorce de tilleul. Lorsqu'on mêle avec cette

poix, qui est jaune, du *noir de fumée*, on en forme ce que l'on nomme *poix noire*. Dans les années seches et chaudes, la *poix* est de meilleure qualité, et la récolte en est plus abondante que dans celles qui sont fraiches et humides. Un arbre vigoureux et planté en bon fonds, peut au plus rendre chaque année trente ou quarante livres de *poix*.

On retire de cette *poix*, en la mêlant avec de l'eau dans un alambic, un esprit de *poix* que l'on vend quelquefois pour de l'*esprit* ou de l'*huile essentielle de térébenthine*. On doit prendre des précautions pour n'être point trompé, sur-tout lorsqu'il est important d'avoir de la véritable *huile essentielle de térébenthine*, soit pour des médicamens, soit pour dissoudre certaines résines concretes.

L'huile essentielle de *térébenthine* ne s'obtient qu'en distillant avec beaucoup d'eau la *térébenthine* qu'on retire des vessies du *sapin*. En Suisse on prépare cette huile essentielle avec des cônes de *sapin*, *Strobili abietis*, qu'on ramasse dans le temps de la Saint-Jean, saison où ils sont remplis de *térébenthine*; on les hache par tranches, dit M. *Bourgeois*, et on les fait distiller avec de l'eau dans de grands alambics; on sépare l'huile qui surnage avec des entonnoirs de verre. M. *de Haller* observe que l'arbre qui donne la *térébenthine* est le *sapin blanc*, à feuilles plates, blanches en dessous et marquées d'une petite échancrure à leur pointe, aux cônes droits, dont les écailles sont réfléchies et dentelées. Il ajoute que l'arbre dont on tire la *poix*, est le *sapin rouge*, à feuilles presque toujours courtes, épaisses et pointues, aux cônes pendans, dont les écailles sont rondes; *Picea major prima, sive Abies rubra*, C. B. Pin. 493; *Abies mas Theophrasti, sive Picea Latinorum*, J. B. 1, 238.

On assure que l'on contrefait l'*ambre jaune* en mêlant par une chaleur modérée et augmentée peu à peu, de l'huile d'*asphalte* rectifiée avec de la *térébenthine* dans un vase de cuivre jaune; quand cette matiere a pris deux ou trois bouillons ou assez de consistance, on peut en mouler de très-belles tabatieres.

La bonne *térébenthine* doit être nette, claire, transparente, de consistance de sirop, d'une odeur forte et d'un goût un peu amer. On sait qu'elle entre dans les vernis communs, qu'elle fait la base de plusieurs emplâtres, de quelques onguens et de quelques digestifs; on l'ordonne encore intérieurement pour les maladies des reins et de la vessie, et elle passe pour être anti-scorbutique, détersive, résolutive et dessicative.

L'huile essentielle de *térébenthine* sert aux Peintres pour rendre leurs couleurs plus coulantes, aux Vernisseurs pour dissoudre des résines concretes, aux Maréchaux pour dessécher les plaies des chevaux et les guérir de la gale. Des Médecins l'ordonnent dans quelques potions pour faciliter l'expectoration.

La *poix* entre aussi dans la composition de plusieurs onguens : on la mêle avec du beurre, et on en fait une composition qui sert à graisser les voitures; on pourroit en la fondant avec du *goudron* en faire un *brai gras* pour enduire les vaisseaux. Dans le Comté de Neuf-Châtel on fait un *brai* pour les vaisseaux et pour le bois qu'on emploie dans l'eau, avec de la *poix* du *picea*, qui est d'un blanc-jaunâtre, et une certaine quantité de pierre d'*asphalte* réduite en poudre; ce mélange étant cuit sur le feu fait un bon enduit : on y ajoute encore d'autres drogues, et on en fait un très-bon ciment pour unir les pierres. *Voyez le mot* ASPHALTE. On tient présentement à Paris un Bureau de *ciment d'asphalte*.

On nous apporte du Canada une *térébenthine* claire et blanche, dont l'odeur de citron ressemble beaucoup à celle du baume de la Mecque; mais elle est moins grasse, plus transparente et se durcit plus facilement. Cette *térébenthine*, que l'on connoît sous le nom de *baume blanc de Canada*, est, je crois, dit M. *Duhamel*, peu différente de celle que les Anglois appellent *baume commun de Gilead* : ce baume se ramasse sur un *sapin à feuilles d'if*. Voyez l'usage de ce baume au *mot* BAUME DE CANADA.

En Canada l'on fait avec l'*épinette blanche* ou *sapinette blanche*, espece d'*épicia*, (*Abies brevi folio*,) dont les feuilles sont disposées en peigne, une boisson

très-saine, qui ne paroît point agréable la premiere fois qu'on en boit, mais qui le devient lorsqu'on en a usé quelque temps. Comme on peut faire cette liqueur avec notre *épicia* et qu'en tout temps elle peut être à fort grand marché, nous allons en donner ici la recette, afin que l'on puisse en faire usage dans les années où le vin est trop cher, sur-tout lorsque la disette des grains fait également augmenter le prix de la biere ordinaire.

On met dans une chaudiere la quantité d'une barique d'eau, et on y jette un fagot de branches d'*épinette* rompues par morceaux : ce fagot doit avoir environ vingt-un pouces de circonférence auprès du lien ; on entretient l'eau bouillante jusqu'à ce que l'écorce se détache : pendant cette cuisson on fait rôtir dans une poêle un boisseau d'avoine, et on fait griller douze ou quinze livres de pain coupé par tranches ; on jette le tout dans la liqueur, on lui fait subir quelques bouillons, on la décante ensuite, et on y ajoute six pintes de mélasse ou gros sirop de sucre, ou à son défaut douze à quinze livres de sucre brut : on entonne la liqueur dans une barique qui ait contenu du vin rouge, ou si l'on veut la colorer on y met cinq ou six pintes de vin rouge : on délaye dans cette liqueur une chopine de levure de biere, et on la laisse ensuite fermenter : si on ferme le bondon, au bout de vingt-quatre heures la liqueur d'*épinette* devient piquante comme le cidre ; mais si on veut la boire plus douce, il ne faut la bondonner que quand sa fermentation est passée, et avoir soin de la remplir deux fois par jour. Cette liqueur est très-rafraîchissante et très-saine ; lorsqu'on y est habitué on la boit avec beaucoup de plaisir, surtout pendant l'été. Je crois, dit M. *Duhamel*, qu'on pourroit substituer le *genievre* à l'*épinette* du Canada.

SAPINETTE. Nom que l'on donne sur quelques ports de mer à la *conque anatifere*. Voyez *ce mot*.

SAPINETTE DE CANADA. *Voyez* BAUME DU CANADA *et l'article* SAPIN.

SAPONAIRE. *Voyez* SAVONIERE.

SAPOTIER. *Nicolson*, *Essai sur l'Histoire Naturelle de Saint-Domingue*, distingue cet arbre du *sapotiller* ;

l'un et l'autre sont de la troisieme section des *Airelles*, dans le Système de M. *Adanson*. Le *sapotier* est un grand arbre fort branchu, son écorce est roussâtre et laiteuse ; ses feuilles sont oblongues ; ses fleurs, monopétales, en tuyau découpé, assez semblables à celles du *sapotiller*, ainsi que les fruits qui sont cependant beaucoup plus gros et qui ne renferment assez communément qu'une amande grosse, alongée, brune, luisante, échancrée d'un côté, d'une odeur et d'un goût d'amande amere. On mange ses fruits, ses graines sont apéritives. *Nicolson* dit n'avoir vu cet arbre que dans quelques habitations du *Fond-des-Negres* à Saint-Domingue.

SAPOTILLER. Suivant M. *de Préfontaine*, *Maison Rustique de Cayenne*, c'est un grand arbre qui croît dans l'isle de Cayenne : il est très-propre à orner un jardin ; il porte ses branches en forme d'entonnoir, tandis que du milieu il pousse un jet fort droit qui s'éleve plus que tout le reste : sa feuille est d'un vert plus clair que celle de l'oranger ; son fruit, continue M. *de Préfontaine*, passe avec raison pour un des meilleurs de l'Amérique, et n'a que trois pepins oblongs, aplatis et bruns. Ces amandes prises en émulsion sont un puissant apéritif dans les rétentions d'urine et dans la gravelle. L'arbre se plante où l'on veut, avec les précautions nécessaires.

Il y a une autre espece de *sapotiller*, dont le fruit est comme un œuf, plus long que celui du précédent, mais moins délicat, *Sapota fructu ovato majori*, Plum. Gen., Barr. Ess. p. 101.

Cette description paroît différente de celle que *Lémery* donne de la *sapotille*, sous le nom de *zapotum* ou *zapote* ; c'est, dit-il, un fruit de la Nouvelle Espagne en Amérique : les Espagnols l'appellent *zapote blanco* ; il a la forme et la grosseur d'une pomme de coing : son goût est agréable, mais il est malsain ; il renferme un noyau qu'on dit être un poison dangereux. Ce fruit naît sur un grand arbre appelé par les Indiens *cochit-zapotl* : ses feuilles sont semblables à celles de l'oranger, disposées trois à trois par intervalles ; ses fleurs sont petites et de couleur jaune.

M. *de Préfontaine* dit qu'à Saint-Domingue on appelle *sapotiller-marron* une espece de *balatas rouge*, arbre fort utile dans nos Colonies. *Voyez* BALATAS. M. *de Préfontaine* dit encore que *Barrere* s'est trompé en donnant au *sapotiller* le nom de *galibi de Maritambour*, qui est une espece de *fleur de la Passion*. Voyez MARITAMBOUR.

Nicolson, *Essai sur l'Histoire Naturelle de Saint-Domingue*, donne la description du *sapotiller* qui se trouve par-tout à Saint-Domingue : « *Achras*, Linn. ; *Sapota*, Plum. ; *Manitambou*, des Caraïbes. C'est un grand arbre qui s'éleve jusqu'à trente à quarante pieds : sa racine est pivotante, chevelue ; l'épiderme, d'un brun sombre ; l'écorce, moyenne, rougeâtre ; le liber, blanc, d'un goût âcre, rempli d'un suc laiteux et gluant ; le bois, blanc, filandreux ; le corps de l'arbre est droit, fort rameux, couvert d'un épiderme crevassé, rude, noirâtre ; l'enveloppe cellulaire, verte ; le liber, semblable à celui des racines ; le bois, blanc, fendant : les branches sont tantôt alternes, tantôt opposées, longues, pendantes, représentant par en-bas une espece de calotte, du centre de laquelle s'éleve, comme l'a dit M. *de Préfontaine*, un jet fort droit, assez haut, dont le sommet forme un bouquet arrondi : les feuilles naissent aux extrémités des ramilles, elles sont longues de trois à quatre pouces, larges de douze à quinze lignes, lisses, luisantes, sans dentelure, d'un vert foncé en dessus, pâle en dessous, très-veinées, remplies d'un suc laiteux, gluant et âcre, pointues aux deux extrémités, disposées par bouquets jusqu'au nombre de douze ou quinze, portées sur un pétiole long d'un demi-pouce, dont le prolongement forme une côte saillante qui divise la feuille en deux parties égales, et qui sert de base à plusieurs nervures fort déliées, presque droites et paralleles : les fleurs croissent au centre des bouquets sur un pédicule de six lignes de longueur, au nombre de cinq à six ensemble : la corolle est monopétale, en tuyau découpé jusqu'au milieu en douze parties égales, de quatre à cinq lignes de longueur sur presque autant de largeur, garnie de six étamines, dont les antheres sont brunes, renfermées dans un

calice composé de six feuilles alongées, convexes en dessus, concaves en dedans, d'un vert tendre, légérement couvertes d'un velouté brun : au milieu des étamines est placé le pistil, qui devient une baie sphérique ou ovoïde, couverte d'une pellicule grise, rude, plus ou moins crevassée. Quand elle n'est pas mûre, sa chair est verdâtre, d'un goût fort âcre et désagréable ; mais dans sa maturité elle est rougeâtre, délicieuse, rafraîchissante, remplie d'une infinité de petites veines qui contiennent un suc laiteux, doux et gluant : le centre du fruit est occupé par plusieurs pepins oblongs jusqu'au nombre de dix ; ils sont alongés, arrondis par un bout, où l'on reconnoît quelquefois une petite épine, pointus par l'autre extrémité, échancrés sur le bord qui est tourné vers le centre du fruit, aplatis, revêtus d'une écorce ligneuse, noire, dure, cassante ; elle renferme une amande fort amere, blanche, couverte d'une pellicule blanchâtre ».

« On distingue plusieurs especes de *sapotillers*, qu'on peut réduire à quatre ; savoir : *à fruits oblongs et ovoïdes ; à fruits oblongs et gonflés au sommet ; à fruits ronds*, dont le sommet et la base sont aplatis ; *à fruits ronds*, dont le sommet est pointu et la base aplatie ».

« On mange ces fruits qui sont préférables à tous les autres de l'Amérique : les graines sont très-apéritives ; on en fait des émulsions rafraîchissantes, en les mêlant avec quelques amandes douces d'Europe ».

SAPPADILLE, *Anonæ species*. Arbre originaire des Indes Occidentales, et qui est fort cultivé à la Jamaïque et aux Barbades, à cause de son fruit dont on fait beaucoup d'usage dans ce pays. Cet arbre s'éleve à la hauteur d'un pommier : ses feuilles sont vertes, brunes, semblables à celles du laurier ; ses fleurs sont composées de trois pétales soutenus sur un pédicule : à ces fleurs succede un fruit arrondi, couvert d'une écorce et dont la pulpe environne les cellules qui contiennent des graines brunes, marquées d'un sillon blanc. Ce fruit devient jaune étant mûr.

SAPPARE, *Lapis sapparis*. Etant en Ecosse, en 1766, un Savant nous fit voir l'échantillon d'une

pierre nommée *sappare ;* c'étoit un bloc de granite de Baltimore en Amérique ; on y distinguoit un grand nombre de lames peu larges, mais très-longues et entrecroisées d'un faux mica de couleur bleuâtre, assez luisantes, demi-transparentes et peu dures, enclavées dans une matiere d'argile grisâtre, comme savonneuse, avec des grains d'un quartz fauve et opaque. Quelques-uns regardent le *sappare* comme un *schorl bleu.* M. *de Saussure* fils a fait l'analyse du *sappare.* Consultez le *Journal de Physique, Mars 1789.* M. *Sage* donne au *sappare* le nom de *beril feuilleté ;* même *Journal, Juillet 1789.*

SAR. Nom qu'on donne sur les Côtes d'Aunis au *varec* ou au *goëmon.* Voyez *ces mots.*

SARANNE, *Lilium flore atro rubente.* Espece de plante liliacée que M. *Steller* dit ne se rencontrer qu'en Sibérie et dans la péninsule de Kamtschatka. Cette plante croît à la hauteur d'un demi-pied : sa racine bulbeuse est de la grosseur de celle de l'ail : sa tige est grosse comme une plume de cygne, elle est rouge par le bas et verte par en-haut : elle est garnie de deux rangées de feuilles ovales ; la rangée inférieure a trois feuilles, et la rangée supérieure en a quatre. La fleur qui paroît au mois de Juin (temps où cette plante s'éleve beaucoup plus haut) est rougeâtre et ressemble à celle du lis : ses étamines sont jaunes par le bout, et entourent au nombre de six le pistil qui est triangulaire et qui contient dans trois capsules des graines rougeâtres. Les habitans font une espece de gruau avec sa racine bulbeuse.

M. *Steller* distingue cinq especes de *sarannes ;* savoir : 1.° Le *kimtchiga*, qui ressemble à notre pois sucré. 2.° La *saranne ronde*, que nous venons de décrire. 3.° L'*onsenka*, qui croît dans toute la Sibérie. 4.° Le *titichpa.* 5.° Le *matistæ sladka travo* ou la *douce plante*, dont on fait dans le pays non-seulement des confitures, mais encore dont les Russes savent retirer une liqueur spiritueuse. La racine de cette derniere plante est jaune en dehors, blanche en dedans, d'une saveur amere et piquante : sa tige charnue et articulée s'éleve à la hauteur de cinq pieds, elle est garnie de dix feuilles d'un rouge-verdâtre : ses fleurs

sont blanches et ressemblent à celles du fenouil. On ne recueille le *matista* qu'avec des gants, à cause de son suc caustique qui fait venir des ampoules aux mains. Pour tirer un esprit ardent de cette plante il faut la lier en paquets, la laisser séjourner dans de l'eau bouillante, y joindre quelques fruits du prunellier ou d'airelle : on doit bien boucher le vase qu'on tient dans un lieu chaud, jusqu'à ce que la fermentation soit passée et ne fasse plus aucun bruit. La liqueur qu'on en obtient par une premiere distillation est aussi forte que l'eau-de-vie. Si on la distille, on en retire alors un esprit ardent et assez fort, dit-on, pour mordre sur le fer. Quatre-vingts livres de cette plante donnent vingt-cinq pintes de liqueur forte. L'on a observé que si l'on n'a pas retiré l'écorce de la plante avant la macération, elle cause le ris sardonique à ceux qui boivent la liqueur distillée. On prétend que l'usage de cette liqueur enivrante rend stupide, noircit la peau du visage et procure des rêves effrayans. M. *Steller* dit avoir vu des personnes qui après en avoir bu la veille, s'enivroient de nouveau en buvant un verre d'eau. Voilà un effet des plus singuliers. On prétend que la *berce vulgaire* de cette même contrée donne les mêmes produits et occasionne les mêmes effets. *Voyez l'article* BERCE.

SARAZIN. *Voyez* SARRASIN.

SARCANDA. *Voyez* SANTAL.

SARCELLE, (*Cercelle* selon quelques-uns); en Latin *Querquedula*. M. *Mauduyt* dit que les *sarcelles* sont des oiseaux du même genre que les *Canards*; elles n'en different qu'en ce qu'elles sont plus petites, d'ailleurs même conformation, mêmes habitudes et même différence du plumage entre les mâles et les femelles : c'est donc par convention qu'on les a appelées *sarcelles*. Les Romains connoissoient l'art d'élever ces oiseaux en domesticité; en le négligeant nous y avons perdu un comestible sain et agréable : on pourroit remettre cette pratique en vigueur, il suffiroit d'enfermer ces oiseaux, le fouet de l'aile coupé, dans des enclos convenables et suffisamment étendus. M. *Frisch* en a nourri de millet,

qu'ils portoient dans l'eau et qu'ils y faisoient tremper.

SARCELLE (petite), *pl. enl. 947.* Elle n'est pas tout-à-fait si grosse que la *sarcelle commune ;* sa longueur est de quatorze pouces, et son envergure d'un pied dix pouces : le bec et les ongles sont noirs ; les jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes sont d'un gris-cendré ; le sommet de la tête est d'un marron-brun bordé de roussâtre ; même teinte sur la moitié du derriere du cou, avec un trait d'un noir de velours ; sur chaque côté de la tête est une raie d'un blanc-roussâtre, et au-dessous une large tache d'un vert doré, qui s'étend tout le long du cou de chaque côté ; sous cette seconde bande il en regne une troisieme qui est blanche et qui gagne l'occiput : les joues et le devant du cou sont de couleur de marron ; la gorge est brune ; le reste du plumage supérieur et les côtés offrent des zigzags noirâtres et blanchâtres ; le croupion est varié de lignes brunâtres ; les couvertures du dessus de la queue sont noirâtres, changeantes en vert-doré, bordées de roussâtre ; le haut de la poitrine est varié de blanc et de roussâtre, séparés par une tache noire ; le reste du plumage inférieur est blanc : les ailes et leurs couvertures sont d'un cendré-brun, mais de la onzieme à la quatorzieme penne les quatre plumes sont noirâtres, bordées de blanc au bout ; de la quinzieme à la dix-huitieme penne, elles sont d'un vert-doré, bordées de noir de velours dans leur longueur et de blanc à leur bout : les pennes de la queue sont brunes et bordées de blanchâtre.

Le demi-bec supérieur de la femelle est d'un olivâtre obscur, tacheté de noir ; le demi-bec inférieur est noir ; les jambes, les pieds et les ongles sont d'un gris-brun ; la couleur dominante du corps est le brun-roussâtre ; les ailes sont comme dans le mâle.

M. *Mauduyt* observe que la *petite sarcelle*, ainsi que la *commune*, appartient également aux deux Continens ; elle a été trouvée à la Louisiane. Ce même Ornithologiste dit que le surnom de *commune* conviendroit mieux à la *petite sarcelle* qu'à celle à laquelle

il

il a été donné ; la *petite sarcelle* est en effet bien plus nombreuse en individus dans nos provinces et elle ne les quitte pas, au lieu que l'autre est assez rare, et ne nous arrive qu'en automne, pour se retirer à la fin de l'hiver. La *petite sarcelle* fait son nid parmi les joncs les plus hauts ; ce nid est composé et garni en dedans de beaucoup de plumes ; il est construit de maniere que posé sur l'eau il baisse ou s'éleve, selon qu'elle décroît ou qu'elle augmente : la ponte qui a lieu en Avril, est de dix a douze œufs, d'un blanc sale, tiquetés de couleur fauve ; les mâles quittent les femelles pendant la couvée et se réunissent entre eux ; mais en automne ils se rejoignent aux femelles et à leurs petits. Ces *sarcelles* vont par bandes d'environ une douzaine ; au fort de l'hiver elles quittent les étangs pour passer sur les rivieres et les fontaines chaudes ; on prétend qu'elles y vivent de cresson et de cerfeuil sauvage, et que pendant le reste de l'année elles se nourrissent de graines de plantes aquariques et de petits poissons.

SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE, *pl. enl. 967.* Cette espece a été apportée de la Guiane, elle n'a pas un pied de longueur : les ailes sont courtes ; la couleur dominante de son plumage est le brun-noirâtre ; les joues sont coupées par quatre raies transversales, deux blanches et deux noires ; la gorge est blanchâtre ; il y a une tache de la même couleur vers le pli de l'aile ; le plumage supérieur est d'un brun plus foncé que l'inférieur, et bordé de roussâtre : les pennes de la queue sont fort longues, très-larges, roides et brunes ; leur tige est dure et fort grosse, en pointe au-delà des barbes, comme une épine d'une ligne de long : le bec et les ongles sont noirâtres ; le bec est court, fort large ; les pieds sont d'un jaunâtre pâle.

SARCELLE BLANCHE et NOIRE. C'est la *sarcelle de la Louisiane*, dite la *religieuse*, pl. enl. 948. Elle est de la grosseur de notre *sarcelle commune* : les jambes, les pieds, les doigts et leurs membranes sont orangés : le demi-bec supérieur est noirâtre ; son bout et la mandibule inférieure sont verdâtres : la tête, la gorge et le haut du cou sont d'un noir brillant,

changeant en violet ; le bas du cou et tout le dessous du corps sont très-blancs ; le dos est d'un noir de velours ; le croupion, d'un gris-blanc ; la queue, cendrée : les ailes étant dépliées offrent du blanc, du gris-cendré, du brun et du noir plus ou moins foncé.

SARCELLE BRUNE et BLANCHE de la baie d'Hudson, de M. *Brisson*. Sa grosseur est à peu près celle de la précédente : les jambes, les pieds et les doigts sont d'un rougeâtre obscur ; les membranes et les ongles sont noirâtres : le bec est noir ; le plumage supérieur est d'un brun sombre ; l'inférieur, d'un brun clair, mais rayé transversalement de roussâtre clair sur fond blanc au bas de la poitrine : de petites plumes blanches entourent la base du demi-bec supérieur ; de chaque côté derriere l'œil est une tache blanche : les grandes pennes des ailes sont noirâtres ; les moyennes, ainsi que la queue, sont d'un brun-roussâtre.

SARCELLE COMMUNE, *pl. enl. 946*. C'est la *cercelle*, *cercerelle*, *alebrande*, *halebrand*, *garsotte* de *Belon*. Elle n'est pas plus grosse qu'une perdrix rouge. M. *Mauduyt* dit que sa longueur est de quinze pouces et son envergure de treize : le bec et les ongles sont noirs ; les jambes, les pieds, les doigts et leurs membranes, de couleur plombée ; le sommet et le derriere de la tête sont d'un brun-noirâtre ; au-dessus de chaque œil est une bande blanche qui se termine à l'occiput : les joues, la gorge et le haut du cou sont variés de lignes blanches sur fond brun-roussâtre ; ces lignes sur le devant du cou et la poitrine sont brunes : le haut du ventre est blanc, ainsi que les côtés, qui sont rayés en travers de noirâtre ; le bas-ventre et les couvertures du dessous de la queue sont tachetés de brun sur un fond blanchâtre : les couvertures supérieures de la queue sont brunes, bordées de blanchâtre ; les plumes scapulaires et les couvertures des ailes sont cendrées, bordées ou terminées de blanc, ce qui forme une bande transversale : les onze premieres pennes de l'aile sont, ainsi que la queue, d'un gris-brun, bordées de blanc en dehors ; les neuf suivantes sont d'un vert-doré brillant, bordé

obliquement de blanc, ce qui forme deux bandes transversales : les six pennes les plus proches du corps sont d'un gris-brun, nuées de vert obscur et bordées de blanc en dehors. La femelle est plus petite que le mâle, et ses couleurs sont moins foncées et moins brillantes.

Nous avons rapporté plus haut que la *sarcelle commune* arrive dans nos provinces en automne, qu'elle repasse vers le Nord vers la fin de Mars : quelques-unes en petit nombre, dit M. *Mauduyt*, nous restent et nichent dans les prairies marécageuses. Cette espece se retrouve en Amérique, plus particuliérement à la Louisiane. Cet oiseau plonge peu : sa nourriture principale consiste en graines et plantes aquatiques.

Sarcelle de Coromandel, *pl. enl. 949*, le mâle ; *950*, la femelle. Cette espece est presque d'un tiers moins grosse que notre *petite sarcelle* : le bec est noir ; les jambes et les pieds sont noirâtres ; le dessus des doigts est d'un jaunâtre sombre ; la base du bec en dessus est entourée de petites plumes très-blanches, c'est aussi la couleur de tout le plumage inférieur : le dessus de la tête est d'un noirâtre nué de verdâtre ; le dessus du cou offre de petites plaques de cette même couleur sur un fond blanc sale ; le reste du plumage supérieur est d'un brun-noirâtre, légérement nué de verdâtre : les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres, mais celles des ailes offrent un trait blanc vers leur extrémité : la femelle a d'un brun-noirâtre tout ce qui est nué de verdâtre dans le mâle ; sa poitrine est rayée de noirâtre et de roussâtre ; cette derniere teinte se retrouve sur les côtés, vers la queue.

Sarcelle d'Égypte, *pl. enl. 1000*. M. *de Buffon* dit qu'elle est à peu près de la grosseur de notre *sarcelle commune*, mais qu'elle a le bec un peu plus grand et plus large : la tête, le cou et le plumage inférieur sont d'un brun-roux ardent et foncé, excepté l'estomac qui est blanc ; tout le manteau est noir ; un trait blanc dans l'aile : chez la femelle, le blanc qui couvre l'estomac du mâle est brouillé d'ondes brunes, et les couleurs de la tête et de la poitrine sont plus brunes que rousses.

SARCELLE D'ÉTÉ, de M. *Brisson*. C'est la plus petite des trois especes de *sarcelles* qui fréquentent nos contrées; elle n'a guere que treize pouces de long; l'envergure l'est de vingt-un. Cette espece est connue à Montreuil-sur-Mer sous le nom de *criquard* ou de *criquet*. M. *Baillon* a observé que ces *sarcelles* arrivent vers les premiers jours de Mars, qu'elles ne se tiennent pas attroupées, mais qu'elles s'apparient peu après leur arrivée : dès le mois d'Avril elles font leur nid, et elles le placent au milieu d'une touffe de jonc dans les endroits des marais les plus fangeux et les moins accessibles; elles y pratiquent, à force de fouler le terrain, un emplacement de quatre à cinq pouces de diametre, dont elles garnissent le fond d'herbes seches : la ponte est de dix à quatorze œufs d'un blanc sale; l'incubation est de vingt à vingt-trois jours : le pere et la mere conduisent à l'eau dans les premiers jours les petits qui cherchent les vers dans l'herbe et sous la vase; les jeunes mâles ont le plumage des femelles et ne le conservent que pendant un mois. On prétend que ces *sarcelles* ne passent point comme les *canards sauvages* dans les régions Septentrionales, qu'elles craignent au contraire le froid, et qu'on les apprivoise aisément; que ce sont des animaux fort doux entre eux et avec les autres oiseaux, mais qu'ils sont fort délicats, et que l'exercice violent causé par la poursuite d'un chien, suffit pour les faire périr. On dit aussi qu'on peut les nourrir en leur donnant du pain, de l'orge, du blé, du son; elles recherchent aussi divers insectes, des vers, des limaçons.

Le plumage supérieur et même la queue sont d'un cendré-brun; de chaque côté de la tête est une bande blanche qui s'étend vers l'occiput; les joues et la gorge sont de couleur marron; les plumes du devant du cou et de la poitrine sont roussâtres, bordées de brun; le reste du plumage inférieur est d'un blanc-roussâtre, avec des taches de gris au bas-ventre : les couvertures des ailes sont cendrées, mais quelques plumes sont terminées de blanc, ce qui forme une bande transversale de cette couleur; les dix premieres pennes de l'aile, dans le mâle comme dans la

femelle, sont brunes, bordées de blanc en dehors ; les suivantes sont d'un vert-doré brillant, bordé de noir de velours et terminées de blanc : le bec et les ongles sont noirs ; les jambes, les pieds et les doigts, d'un cendré-bleuâtre ; cette couleur est encore plus foncée sur les membranes qui réunissent les doigts : le plumage supérieur de la femelle est varié de cendré-brun et de roussâtre ; tout l'inférieur est d'un blanc-roussâtre.

SARCELLE DE JAVA, *pl. enl. 930.* Elle est un peu plus forte que la *sarcelle commune* : le bec est noir ; les pieds sont rougeâtres ; toute la tête et le haut du derriere du cou sont d'un vert-doré à reflets couleur de cuivre de rosette ; la gorge est blanche ; tout le reste du plumage inférieur est varié de noir et de gris-blanc perlé ; le reste du supérieur, y compris les ailes et la queue, est brun, mais chaque plume est bordée d'une teinte plus claire.

SARCELLE DE LA CAROLINE, de M. *Brisson.* Cette espece qui se trouve à la Caroline, à l'embouchure des rivieres où l'eau commence à être salée, est un peu moins grosse que notre *petite sarcelle* : le bec et les pieds sont noirs : le mâle est varié de noir et de blanc sur tout son plumage ; la femelle a la tête et tout le plumage supérieur d'un brun foncé ; tout l'inférieur est gris : les pennes des ailes offrent une bande blanche sur fond brun.

SARCELLE DE LA CHINE, de M. *Brisson.* Voyez CANARD DE NANKIN.

SARCELLE DE FEROE, de M. *Brisson.* Elle est presque de la taille de notre *sarcelle commune* : le bec est noirâtre ; les ongles sont roussâtres ; les jambes, les pieds, les doigts, leurs membranes, brunâtres ; le devant de la tête et tout le plumage inférieur sont blancs, avec de petites taches noirâtres derriere les yeux, sur la gorge et aux côtés de la poitrine : le plumage supérieur est d'un noir mat ; la queue, grise ; les ailes sont brunes.

SARCELLE DE MADAGASCAR, *pl. enl. 770.* Elle est de la taille de notre *petite sarcelle* : le bec est blanc ; son onglet et le bout du demi-bec inférieur sont noirs ; sur chaque côté du cou est une bande oblongue,

d'un vert pâle, encadrée de noir ; le derriere de la tête est noir ; une bande étroite de cette derniere couleur regne le long du milieu du cou ; le devant de la tête, les joues, la gorge, le devant du cou et le ventre sont blancs, ainsi que le milieu du dessus du cou ; le bas du cou, la poitrine et les côtés sont roussâtres, barrés sur la poitrine de quelques lignes noirâtres ; la queue est noire, avec des reflets verdâtres ; les pennes de l'aile sont noirâtres, avec une barre transversale blanche ; tout le reste du plumage supérieur est d'un vert sombre : tout le plumage supérieur de la femelle est varié de gris et de brun, et l'inférieur d'un gris-blanc sale.

SARCELLE DU MEXIQUE, de M. *Brisson*. Elle est de la taille de la *sarcelle de Feroë* : le demi-bec supérieur est bleu ; l'inférieur, noir : les pieds sont d'un rouge pâle ; la tête est d'un fauve varié de noirâtre et de vert-bleu fort brillant ; de chaque côté de la tête, entre l'œil et le bec, est une tache blanche : les couvertures du dessous de la queue et celles du dessus des ailes sont bleues, quelquefois nuées de noirâtre ; les grandes pennes des ailes sont noires ; les suivantes sont vertes et terminées de fauve ; les plus proches du corps, ainsi que le plumage de tout le reste du corps, sont tachetées de points noirs sur fond blanc : les pennes de la queue sont noirâtres, bordées de blanc à l'extérieur : tout le plumage supérieur de la femelle est noir, bordé de blanc ou de fauve ; tout l'inférieur est varié de noir et de blanc ; les grandes pennes des ailes et celles qui sont les plus proches du corps sont noires, bordées de blanc ; les pieds, cendrés ; le bec est noir.

SARCELLE ROUSSE A LONGUE QUEUE. C'est la *sarcelle* de Saint-Domingue, de M. *Brisson* ; la *sarcelle* de la Guadeloupe, des *pl. enlum. 968*. M. *Mauduyt* présume que cette *sarcelle*, un peu plus grosse que la *sarcelle à queue épineuse*, qui a le plumage plus fortement coloré que celle-ci, et qui d'ailleurs a les mêmes caracteres, jusqu'à présent uniques dans ce genre, est le mâle, et que toutes deux sont de même espece. *Voyez ci-dessus* SARCELLE A QUEUE ÉPINEUSE.

SARCELLE SOUCROURETTE. C'est la *sarcelle* de Virginie, de M. *Brisson;* la *sarcelle* de Cayenne, des *pl. enl. 403*. Elle est un peu moins grosse que l'espece surnommée *soucrourou* : le bec est noirâtre, mais l'arête de la mandibule supérieure et le pourtour des narines sont touchés de rougeâtre ; les pieds sont jaunes ; presque tout le plumage est brun-noirâtre, chaque plume étant bordée de gris-blanc ; le milieu du ventre est blanchâtre : chaque aile offre deux plaques, la premiere est bleue, la seconde d'un vert-doré ; l'une et l'autre sont terminées par une raie transversale blanche fort étroite.

SARCELLE SOUCROUROU. C'est la *sarcelle* d'Amérique, de M. *Brisson;* la *sarcelle mâle* de Cayenne, des *pl. enl. 966*. Cette espece, qui est de passage en Amérique, voyage des contrées du Nord à celles du Midi ; elle est d'une taille plus forte que notre *sarcelle commune :* le bec et les ongles sont noirs ; les jambes, les pieds, les doigts et leurs membranes sont jaunes ; les plumes du sommet de la tête et celles qui cerclent la base du bec sont noires ; de chaque côté, entre l'œil et le bec, est une bande transversale blanche ; le reste de la tête et le haut du cou sont d'un violet changeant en vert brillant ; le haut du dos offre des zigzags gris ; le reste du plumage supérieur est brun clair, et plus foncé sur la queue et les pennes des ailes ; quelques-unes de celles-ci offrent du vert à l'extérieur : le reste du plumage inférieur est tacheté de brun sur fond roussâtre : les couvertures des ailes sont d'un bleu brillant, avec une petite bande transversale blanche : le plumage de la femelle est entiérement brun.

SARCOCOLLE ou COLLE-CHAIR, *Sarcocolla*. C'est un suc plus gommeux que résineux, composé de grumeaux comme des miettes blanchâtres ou rougeâtres, spongieuses et très-friables, quelquefois brillantes, d'un goût âcre, d'abord un peu amer, ensuite doucèâtre, fade et désagréable : ces miettes sont quelquefois unies ensemble par un duvet filandreux, comme des graines de pavot qu'on auroit frottées avec quelques particules de toile d'araignées.

La *sarcocolle* est très-fragile sous la dent et se-

dissout dans l'eau : lorsqu'on l'approche de la flamme d'une bougie, elle bouillonne d'abord, ensuite elle brûle avec éclat. On nous apporte cette gomme-résine de Perse et de l'Arabie Heureuse. On ne sait point encore de quelle plante ou arbrisseau cette substance découle : les Auteurs ne sont pas plus d'accord entre eux sur ses vertus. *Serapion* dit qu'elle ulcere les intestins et qu'elle rend chauve. *Hoffman* en condamne entiérement l'usage interne, tandis que les Médecins Arabes vantent sa vertu purgative. D'autres Praticiens recommandent la *sarcocolle* macérée dans du lait d'ânesse ou de femme, pour l'ophtalmie ou les fluxions des yeux, qu'elle adoucit en tempérant l'acrimonie des larmes ; de plus, elle déterge les plaies, elle les consolide et les cicatrise ; c'est même de là qu'elle a pris son nom de *sarcocolle* ou *colle-chair*. Cette substance est la moins usitée des gommes-résines ; les Arabes l'appellent *anzarot*.

SARDE. On donne ce nom à la *cornaline*. Quelques Voyageurs appellent aussi *sarde* la *petite sardine*.

SARDE-AGATE, *Sardachates*. On appelle ainsi une pierre qui participe de la couleur propre à la *cornaline* et à celle de l'*agate* proprement dite : elle est demi-transparente ; sa teinte tient de l'orangé, du rouge pâle et de l'agate blanche ; elle est également distribuée, et sans apparence de taches particulieres et distinctes. La plus belle *sarde-agate* est moitié *cornaline* et moitié *sardoine* claire ou moitié *agate*.

SARDINE, *Clupea sprattus*, Linn. ; *Clupea quadruncialis, maxillâ inferiore, ventre acutissimo*, Arted. ; *Spratti*, Willughb. ; *The sprat*, Pennant. Poisson du genre du *Clupe* ; il excede rarement la longueur de quatre pouces, sur deux et demi dans sa plus grande largeur. Il a beaucoup de rapport avec le *hareng* ; mais son corps à proportion de sa longueur est plus épais ; la nageoire dorsale, plus éloignée du museau ; la carêne du ventre, beaucoup plus mince, et les écailles disposées sur cette carêne sont en pointe aiguë, au lieu qu'elles sont obtuses sur le *hareng*. La *sardine* a comme ce dernier poisson des taches rouges sur les opercules des ouïes : la nageoire dorsale et les deux pectorales ont chacune dix-sept

rayons ; celles de l'abdomen en ont chacune sept ou huit ; celle de l'anus en a dix-neuf : la tête est d'une légere couleur dorée ; le ventre est blanc ; le dos est vert et bleu : ces deux couleurs reluisent quand on tire ce poisson vivant de la mer : le vert se perd quand il meurt, et le bleu reste, mais il perd son éclat. On dit que la *sardine* n'a point de fiel, ce qui fait qu'on peut la manger sans la vider ; il suffit de la mettre un instant sur les charbons allumés pour la cuire au degré convenable : c'est la nourriture du peuple dans les lieux où elle est commune, mais elle n'en est pas moins recherchée sur les tables les plus délicates ; ce qui engage une multitude de pêcheurs à s'occuper des moyens d'en prendre : en effet elle est bien plus agréable au goût étant fraîche, que le *hareng*. La *sardine* a comme lui l'avantage de fournir d'excellens appâts pour prendre des poissons beaucoup plus gros, et d'assurer le succès des grandes pêches.

Les *sardines* sont des poissons de passage, qui nagent de côté et d'autre en grandes troupes ; tantôt elles se trouvent en haute mer, tantôt vers le rivage, tantôt vers les rochers. Quelques-uns veulent que les *sardines* voyagent à la maniere des *harengs*, d'après un plan qu'on suppose déterminé : on en pêche dans la Méditerranée, près de Raguse, dans le pays Vénitien, dans les parages du Languedoc et de la Provence, et beaucoup plus dans l'Océan, sur-tout depuis les côtes de Bretagne jusque sur celles d'Espagne et de Portugal, mais elles varient pour la grosseur. Celles que l'on pêche à Saint-Jean-de-Luz sont le double plus grosses que celles que l'on pêche au bas de la Garonne, vis-à-vis Royan ; mais celles-ci passent pour les meilleures de toutes. La pêche de ce poisson fait sur les côtes de Bretagne un produit considérable, il peut monter à plus de deux millions. On en pêche aussi sur les côtes de l'Angleterre, et jusqu'en Irlande.

Les *sardines* ne feroient que se montrer sur les côtes de la Basse Bretagne, si pour les y retenir on ne les amorçoit avec une composition que l'on tire de Hollande et du Nord. C'est une préparation d'œufs de morue et d'autres poissons. La consom-

mation qu'on en fait est prodigieuse, et la barrique, pesant trois cents livres, se vend communément dix à douze francs, et monte quelquefois jusqu'à quarante. La *Société de Bretagne* remarque qu'il est fâcheux et étonnant que les vaisseaux François qui vont à la pêche de la morue, ne préparent point ces œufs, au lieu de les jeter dans la mer, comme on le fait par une négligence blâmable. Si cette pêche est généralement reconnue pour être très-avantageuse, elle a aussi ses inconvéniens : la *Société de Bretagne* demande qu'on fasse cesser les abus et la gêne qui pourroient détruire un commerce si utile. Un de ces abus, c'est qu'au lieu de se servir de cette préparation d'œufs de morue, désignée par les Ordonnances de Marine sous le nom de *résure*, et en Bretagne sous celui de *rogue* ou *rave*, plusieurs pêcheurs font usage d'une autre amorce qu'on nomme *gueldre*, *guildille* ou *guildre*, qui est une sorte de pâte faite avec des chevrettes, des cancres, et, ce qui est plus pernicieux à tous égards, avec le menu fretin des soles, des merlans et des autres poissons de toute espece, lors même qu'ils ne sont que de la grosseur d'une lentille. Il est d'autant plus important d'interdire cet appât, qu'il corrompt la *sardine* en moins de trois heures, et plus encore parce qu'il détruit les especes de poissons du frai desquels il est composé, et diminue l'espérance d'une pêche abondante en ce genre d'animaux.

Il s'est introduit un abus semblable, qu'il est important de réprimer, au sujet de la pêche du *maquereau* : on fait usage de l'appât qu'on nomme spécialement *gueldre*, et qui n'est composé que de *frai* ou fretin de poissons. Deux femmes, en moins de deux heures, prennent quelquefois jusqu'à cent vingt livres pesant de cette matiere précieuse, qu'il seroit si intéressant de conserver : rien ne leur échappe, puisque c'est de la toile qui leur sert de filet. On peut à peine imaginer la perte qu'il en résulte. Cet abus ne s'est introduit que depuis quelques années, et c'est précisément l'époque d'une disette extrême de poisson sur une côte qui en fournissoit ci-devant avec abondance.

La *sardine* se corrompt promptement ; et pour peu que les pêcheurs soient éloignés de leur port, ils prennent la précaution de la saupoudrer de sel ; c'est ce qu'ils appellent *saler en vert*. On prépare aussi des *sardines* en les arrangeant par lits avec des couches de sel interposées, puis on les *paque* et on les arrange dans des barils pour les transporter ; en cet état elles peuvent se conserver pendant sept ou huit mois, mais ensuite elles se détériorent et prennent un goût désagréable, sur-tout dans les pays chauds ; dès que les *sardines* sont *paquées*, on les presse à l'aide d'un faux fond que l'on introduit dans le baril et qui pose sur le poisson : il en sort une huile que les gens du peuple brûlent pour l'entretien de leurs lampes, ou que l'on vend aux Corroyeurs. Mais l'avantage de cette opération consiste moins dans le profit de l'huile qu'on en retire, que dans l'effet qui en résulte par rapport à la conservation même du poisson ; sa substance huileuse le gâteroit en peu de temps. On nomme *sardines-anchoisées* celles qui ont subi une préparation semblable à celle des anchois. Dans quelques endroits on fume aussi les *sardines*, par le procédé qu'on emploie pour *saurer* le hareng. On vend une grande quantité de *sardines* salées à la foire de Beaucaire. On croit que la *sardine* a été ainsi nommée, parce qu'elle abondoit autour de l'isle de Sardaigne : d'autres veulent au contraire que le nom de cette Isle tienne son étymologie de celui de ce poisson.

Les *sardines* que l'on pêche aux environs des Isles Barbades sont, dit-on, fiévreuses pendant certains mois de l'année.

SARDOINE, *Sardonix*. Espece d'*agate* d'une couleur fauve ou d'ambre jaune et d'un tissu de corne, quelquefois nuancée d'une teinte brune obscure. Cette pierre est dure, prend bien le poli, et est très-bonne à la gravure, notamment pour les cachets, en ce qu'elle ne retient pas la cire ; mais elle n'a pas d'éclat. On en distingue de deux sortes :

1.° La SADOINE ORIENTALE, *Sardonix Orientalis*, est celle qui est pommelée, agréablement nuancée, bien délavée, la plus transparente et la plus dure :

on l'appelle aussi *pierre de Memphis*. On en fait quelquefois des *camées* : on la trouve aux Indes, en Égypte, en Chypre, dans l'Arménie et en Sibérie.

2.° La SARDOINE OCCIDENTALE, *Sardonix Occidentalis*. Elle est d'une teinte enfumée, au moins elle est communément parsemée de taches sourdes, bleues, environnées de cercles laiteux; elle est moins dure que la précédente : les Italiens l'appellent *niccolo* : on la trouve en Bohême et en Silésie, dans les ravines, après la chute des grandes eaux.

La plus belle et la véritable *sardoine* ou *sardonix*, (car ces deux noms sont synonymes), est à deux couches, l'inférieure jaune-rougeâtre, et la supérieure blanche : quelquefois la couche supérieure, ou le premier cercle, est transparente et rouge comme la *pierre de sarde* qui est la *cornaline*; et l'autre est demi-transparente et couleur de corne, ou opaque et de l'une des couleurs propres à l'*onyx*. L'on voit quelquefois des *sardoines arborisées* et d'un roux pâle, d'autres à filets paralleles, blancs et bruns.

SARGASSE ou SARGAZO, *Lenticula marina, serratis foliis*. Espece de *lentille de mer*. Son fruit est vésiculaire et se trouve dans la continuité des tiges. *Voyez* ce que nous avons dit de cette plante sous le *nom d'*HERBE FLOTTANTE.

SARGET. C'est le *scare* ; Voyez *ce mot*.

SARGUE ou SARGO des Italiens, *Sparus sargus*, Linn. ; *Sparus lineis transversis variis, maculâ nigrâ insigni ad caudam*, Arted. ; *Cynœdus corpore ovato, lato, caudâ bifurcâ, dentibus æqualibus obtusis*, Gronov. ; *Sargus*, Willughb., etc. Poisson du genre du *Spare*; il est long de quatre ou cinq pouces ; il se trouve dans la mer de Toscane, il préfere les endroits caillouteux et fangeux : on prétend qu'il fraie deux fois par an, au printemps et en automne : sa chair a le même goût et à peu près les mêmes qualités que celle de la *dorade*. Suivant *Willughby*, le *sargue* a les yeux ronds; le museau plus aigu que celui du *sparaillon*, et un peu recourbé en haut ; ses dents de devant sont larges comme celles de ce dernier poisson et comme les dents incisives de l'homme : son corps est d'un blanc-bleuâtre et comme cerclé

de bandes brunes, alternativement larges et étroites : pour l'ordinaire on distingue près de la queue une tache ronde et noire ; son corps est plus raccourci, plus large et plus arrondi que celui de la *dorade*, de l'*oblade* et du *sparaillon* : son dos est aminci en forme de tranchant ; entre cette partie et l'occiput est une seconde tache noire qui s'étend en travers et aboutit aux lignes latérales : la premiere nageoire dorsale a vingt-six rayons, dont les deux premiers sont épineux ; les pectorales en ont chacune quatorze ; celles de l'abdomen, six, dont le premier est épineux, celle de l'anus en a dix-sept, dont les trois antérieurs sont épineux ; celle de la queue qui est profondément échancrée, en a dix-sept ; elle est rougeâtre ainsi que les pectorales : celles de l'abdomen sont noirâtres.

SARGON. Espece de petit *canard plongeon*. Voyez à la suite de l'*article* CANARDS DE MER.

SARICOVIENNE ou LOUTRE DU BRÉSIL ; c'est la *Lutra nigricans, caudâ depressâ et glabrâ* de *Barrere* ; l'*Iya* et *Cariguiebeju* (qui doit se prononcer *sarigoviou*) de *Marcgrave*.

La *saricovienne* est un animal propre aux deux Continens. C'est une espece de *loutre marine*, qui ressemble à la *loutre terrestre* par la forme du corps qu'elle a seulement beaucoup plus épais en tout sens ; la longueur des *saricoviennes* est communément d'environ deux pieds dix pouces, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue qui a douze ou treize pouces de long ; elles pesent de soixante-dix à quatre-vingts livres.

Les *saricoviennes* ont les oreilles droites, coniques et couvertes de poils ; les paupieres et les yeux assez semblables à ceux du lievre et à peu près de la même grandeur, avec une membrane au grand angle de chacun, mais qui ne peut guere couvrir l'œil qu'à moitié : les narines sont très-noires et ridées : l'ouverture de la gueule est médiocre ; la mâchoire supérieure avance sur l'inférieure, et toutes deux sont garnies de moustaches de poils longs, roides et blancs : il y a quatorze dents à la mâchoire supérieure, savoir ; quatre incisives, très-aiguës, une

canine de chaque côté, un peu recourbées en arriere; quatre molaires aussi de chaque côté qui sont larges et épaisses, sur-tout celles du fond; seize dents à la mâchoire inférieure, quatre incisives et deux canines, et cinq dents molaires de chaque côté, dont les deux dernieres sont situées dans la gorge : au reste le nombre de ces dents varie, car l'on trouve quelques individus qui ont aussi cinq dents molaires de chaque côté de la mâchoire supérieure.

Les pieds, tant ceux de devant que ceux de derriere, sont couverts de poils jusqu'auprès des ongles, et ces ongles sont apparens et extérieurs comme ceux des quadrupedes terrestres; les pieds de devant sont plus courts que ceux de derriere, et sont garnis d'ongles crochus qui servent à l'animal à détacher les coquillages des rochers; la plante de tous les pieds est noire ou brune, et divisée en cinq doigts qui sont joints par une membrane velue; on observe que dans les pieds de devant les deux doigts du milieu sont plus longs que les autres, et l'interne est plus court que l'externe : les doigts des pieds de derriere ont la forme de ceux des oiseaux palmipedes; ils sont, ainsi que le tarse et le métatarse, beaucoup plus longs et plus larges que ceux des pieds de devant; le doigt externe est aussi plus long que les autres qui vont toujours en diminuant.

La queue est tout-à-fait semblable à celle de la *loutre* de terre, seulement elle est un peu plus courte à proportion du corps, et la peau qui la recouvre est épaisse et garnie de poils très-serrés et très-doux. La verge du mâle renferme un os, et est contenue dans un fourreau sous la peau; les testicules ne sont point renfermés dans une bourse particuliere, mais seulement recouverts par la peau commune; la vulve de la femelle est située à un pouce au-dessous de l'anus.

La peau des *saricoviennes* fait une très-belle fourrure. Les noires sont les plus estimées; il y en a aussi de couleur brunâtre; d'autres de couleur argentée sur la tête, le menton et la gorge variés de longs poils très-blancs et très-doux; enfin d'autres qui ont la gorge jaunâtre, et qui portent plutôt un feutre

crépu, brun et court sur le corps, qu'un véritable poil propre à la fourrure. Au reste, les poils bruns ou noirs ne le sont que jusqu'à la moitié de leur longueur; tous sont blancs à leur racine, et leur longueur est en tout d'environ quinze lignes sur le dos, la queue et les côtés du corps; ils sont plus courts sur la tête et sur les membres: mais au-dessous de ce premier long poil il y a, comme dans les *ours marins*, une espece de feutre qui est de couleur brune ou noire comme l'extrémité des grands poils du corps. Les peaux des *saricoviennes* femelles sont plus petites, plus noires, et le poil en est plus long sous le ventre; les petits ont aussi dans le premier âge le poil noir ou très-brun et très-long; mais dès l'âge de six mois ils perdent ce beau poil, et à un an ils ne sont couverts que d'un long feutre, et les longs poils ne le recouvrent que dans l'année suivante; la mue se fait dans les adultes d'une maniere différente de celle des autres animaux; quelques poils tombent aux mois de Juillet et d'Août, et les autres prennent alors une couleur un peu plus brune.

Ces fourrures font une branche importante de commerce avec les Chinois qui les achetent presque toutes, et les payent jusqu'à soixante et dix, quatre-vingts et cent roubles chacune, et c'est par cette raison qu'il en vient très-peu en Russie: leur beauté varie suivant la saison; les plus belles et les meilleures sont celles des *saricoviennes* tuées en Mars, Avril et Mai: néanmoins ces fourrures ont l'inconvénient d'être épaisses et pesantes, sans cela elles seroient préférées aux *zibelines*, dont les plus belles ne sont pas d'un aussi beau noir.

Les *saricoviennes* se trouvent en grand nombre sur les côtes et dans toutes les Isles inhabitées des mers Orientales de Kamtschatka, depuis le cinquantieme degré jusqu'au cinquante-sixieme; on les retrouve de même sur les côtes basses et à l'embouchure des grandes rivieres de l'Amérique Méridionale: ces *saricoviennes* d'Amérique ont ordinairement le poil d'un gris plus ou moins foncé, et quelquefois argenté; au reste, il paroît qu'elles varient beaucoup par la grandeur et pour la couleur: au lieu de fuir

lorsqu'elles sont attaquées, elles se rassemblent en jetant des cris (leur cri est un son rauque et enroué), et il est aisé d'en tuer un grand nombre. Les *jaguars* et les *couguars* font une guerre cruelle aux *saricoviennes* d'Amérique.

Les *saricoviennes* de l'un et l'autre Continent ne sont ni féroces, ni farouches; elles sont douces, timides et assez sédentaires dans les lieux qu'elles ont choisis pour demeure : celles du Kamtschatka semblent craindre les *phoques*, car elles évitent les endroits qu'ils habitent; elles n'aiment que la société de leur espece : pendant l'hiver elles se tiennent tantôt dans la mer sur les glaces, et tantôt sur le rivage; en été elles entrent dans les fleuves et vont même jusque dans les lacs d'eau douce, où elles paroissent se plaire beaucoup. Dans les temps chauds elles cherchent pour se reposer les endroits frais et ombragés; en sortant de l'eau elles se secouent et se couchent en rond sur la terre comme les chiens; mais avant que de s'endormir elles cherchent à reconnoître par l'odorat, plutôt que par la vue qu'elles ont foible et courte, s'il n'y a pas quelque ennemi à craindre dans les environs : elles s'éloignent peu du rivage, afin de regagner promptement l'eau sans péril, car quoiqu'elles courent assez vîte, un homme leste peut néanmoins les atteindre; mais en revanche elles nagent avec une très-grande célérité, et comme il leur plaît, c'est-à-dire sur le ventre, sur le dos, sur les côtés et même dans une situation presque perpendiculaire.

Le mâle ne s'attache qu'à une seule femelle, avec laquelle il va de compagnie et qu'il paroît aimer beaucoup, ne la quittant pas : il y a apparence qu'ils s'aiment en effet dans tous les temps de l'année, car on voit des petits nouveaux nés dans toutes les saisons, et quelquefois les pere et mere sont encore suivis par des jeunes de différens âges des portées précédentes, parce que leurs petits ne les quittent que quand ils sont adultes et qu'ils peuvent former une nouvelle famille : les femelles ne produisent qu'un petit à la fois, et très-rarement deux; le temps de la gestation est d'environ huit à neuf mois;

elles

elles mettent bas sur les côtes ou sur les Isles les moins fréquentées.

Le petit dès sa naissance a déjà toutes ses dents, les canines sont seulement les moins avancées ; la mere l'allaite pendant plus d'un an, d'où l'on peut présumer qu'elle n'entre en chaleur qu'un an après qu'elle a produit ; elle aime passionnément son petit, elle joue continuellement avec lui et ne cesse de lui prodiguer des soins et des caresses ; elle lui apprend à nager, et lorsqu'il est fatigué, elle le prend dans sa gueule pour lui donner quelques momens de repos ; si on vient à le lui enlever, elle jette des cris et des gémissemens lamentables ; il faut même user de précautions lorsqu'on veut le lui dérober, car quoique douce et timide, elle le défend avec un courage qui tient du désespoir et se fait souvent tuer sur la place plutôt que de l'abandonner.

Les *saricoviennes* se nourrissent de crustacées, de coquillages, de grands polypes et autres mollusques, qu'elles ramassent sur les rivages fangeux lorsque la marée est basse ; car, de même que la *loutre terrestre*, n'ayant pas le trou ovale du cœur ouvert, elles ne peuvent demeurer assez long-temps sous l'eau pour prendre leur proie au fond de la mer ; elles mangent aussi des poissons, des fruits rejetés sur le rivage en été, et même des fucus, à défaut de tout autre aliment ; mais elles peuvent se passer de nourriture pendant trois ou quatre jours de suite : la chair des femelles pleines et prêtes à mettre bas est grasse et tendre ; celle des petits est assez délicate et assez semblable à celle de l'agneau ; mais celle de ces animaux vieux est ordinairement très-dure.

Il n'est pas rare de voir au Kamtschatka et dans les Isles Kourilles, arriver les *saricoviennes* sur des glaçons poussés par un vent d'Orient qui régne de temps en temps sur ses côtes en hiver : les chasseurs s'exposent, pour avoir leurs peaux, à aller fort au loin sur les glaçons avec des patins qui ont cinq ou six pieds de long sur environ huit pouces de large, et qui par conséquent leur donnent la hardiesse d'aller dans les endroits où les glaces ont peu d'épaisseur ; mais lorsque ces glaces sont poussées au large par

un vent contraire, ils se trouvent souvent en danger de périr ou de rester quelquefois plusieurs jours de suite errans sur la mer avant que d'être amenés à terre avec ces mêmes glaces par un vent favorable : c'est dans les mois de Février, de Mars et d'Avril qu'ils font cette chasse périlleuse, mais très-profitable, car ils prennent alors une plus grande quantité de ces animaux qu'en toute autre saison ; cependant on ne laisse pas de les chasser en été sur terre où on les trouve endormis ; on les prend aussi dans cette saison avec des filets que l'on tend dans la mer, ou bien on les poursuit en canot jusqu'à ce qu'on les ait forcés de lassitude.

SARIGUE. Animal très-singulier par sa conformation, par son organisation, et qui est propre au Nouveau Monde ; il est connu sous quantité de dénominations qu'il convient de rapporter : c'est le *tlaquatzin* de *Hernandez* ; le *cerigon* de *Maffee* ; l'*oppossum* de *Catesby* ; le *Semi-vulpes* (*demi-renard*), de *Gesner* et d'*Aldrovande* ; le *didelphe* (*Didelphis*), dans la nomenclature de *Linnæus* ; le *Philander* (*philandre*), dans celle de M. *Brisson* ; le *rat des bois du Brésil*, de quelques Voyageurs ; le *manicou* des Negres de nos Isles et de *Feuillée* ; le *manitou* du Pere *du Tertre* ; le *cachorro domato* des Portugais.

Les *sarigues* se trouvent au Brésil, à la Guiane, au Mexique, à la Floride, en Virginie et dans toutes les régions chaudes et tempérées de l'Amérique ; il paroît qu'il y en a des especes ou races plus grandes et d'autres plus petites, mais toutes ont le caractere de la poche sous le ventre (*Didelphis mammis intrà abdomen*), dont nous parlerons dans un instant. M. *Vosmaër* prétend, contre le sentiment de M. *de Buffon*, que le *philander* ou *didelphe* existe aussi bien en Asie qu'en Amérique ; et M. *Pallas* affirme qu'il s'en trouve aux Moluques et au cap de Bonne-Espérance : ce *didelphe* de l'Ancien Continent ne seroit-il pas le *Mus marsupialis* de *Klein ?* en un mot le *coes-coes* des habitans d'Amboine et qui est le *cusos*, Voyez ce dernier *mot*.

Le *sarigue* commun ou le plus répandu, est à peu près de la taille et de la figure d'un très-gros *rat* :

il a la tête alongée, le museau assez pointu, les yeux petits et noirs, mais vifs et proéminens; les narines larges; les oreilles arrondies, minces comme celles de la chauve-souris, et très-ouvertes; la gueule très-fendue; la langue étroite, rude, hérissée de papilles tournées en arriere; la mâchoire supérieure est un peu plus alongée que l'inférieure. (*M. Brisson* dit qu'il y a dix dents incisives à la mâchoire supérieure, huit à l'inférieure, et des dents canines et molaires très-blanches, et dont le nombre varie: mais l'ordre et le nombre des dents sont dans le *sarigue* comme dans la *marmose*, Voyez MARMOSE.) La moustache est comme celle du chat; le cou, court; la poitrine, large; il y a cinq doigts aux pieds de devant, et tous les cinq armés d'ongles crochus; autant de doigts aux pieds de derriere, dont quatre seulement sont armés d'ongles, et le cinquieme, qui est le pouce, est séparé des autres; il est aussi placé plus bas, et n'a point d'ongle: tous ces doigts sont longs à peu près d'un pouce, sans poils et recouverts d'une peau rougeâtre.

Les pieds de devant font l'office de mains: la paume des mains et des pieds est large, et il y a des callosités charnues sous tous les doigts; la queue qui est prenante, n'est couverte de poils qu'à son origine et jusqu'à deux ou trois pouces de longueur, après quoi une peau écailleuse et lisse la recouvre jusqu'à son extrémité; ces écailles sont blanchâtres, à peu près de forme hexagone et placées régulièrement; elles sont toutes séparées et environnées d'une petite aire de peau plus brune que l'écaille; les vertebres du milieu de la queue sont épineuses ou à crochets par la partie inférieure. (*Consultez* les *Transact. Philosoph.*, *ann. 1698*, *n.° 239.*) Le poil du devant de la tête est plus blanc et plus court que celui du corps; il est d'un gris-cendré mêlé de quelques petites houppes de poils noirs et blanchâtres sur le dos et sur les côtés, plus brun sur le ventre, et encore plus foncé sur les jambes: les oreilles sont sans poils, comme les pieds et la plus grande partie de la queue. Le mâle est un peu plus gros que la femelle.

Le gland de la verge du mâle et celui du clitoris de la femelle sont fourchus et paroissent doubles ; le vagin qui est simple à l'entrée, se partage en deux canaux ; les mâles ont leurs testicules pendans de presque un pouce, etc. : ainsi le *sarigue* a dans les organes de la génération plusieurs parties doubles qui sont simples dans les autres animaux. Mais un caractere de conformation ou d'organisation encore plus singulier, et qui acheve de distinguer cet animal de tous les autres quadrupedes et de toutes les especes les plus accessoires, c'est une fente de deux ou trois pouces de longueur que la femelle a sous le ventre ; cette fente est fermée par deux peaux qui composent une poche velue à l'extérieur et moins garnie de poils à l'intérieur ; cette poche renferme les mamelles ; les petits nouveaux nés y entrent pour les sucer, et prennent si bien l'habitude de s'y cacher, qu'ils s'y réfugient, quoique déjà grands, lorsqu'ils sont épouvantés.

Cette poche s'ouvre et se referme à la volonté de l'animal ; la mécanique de ce mouvement s'exécute par le moyen de plusieurs muscles et de deux os qui n'appartiennent qu'à cette espece ; ces deux os sont placés au-devant des os pubis auxquels ils sont attachés par la base ; ils ont environ deux pouces de longueur et vont toujours en diminuant un peu de grosseur depuis la base jusqu'à l'extrémité ; ils soutiennent les muscles qui font ouvrir la poche et leur servent de point d'appui : les antagonistes de ces muscles servent à la resserrer et à la fermer si exactement, que dans l'animal vivant l'on ne peut voir l'ouverture qu'en la dilatant de force avec les doigts : l'intérieur de cette poche est parsemé de glandes qui fournissent une substance jaunâtre d'une si mauvaise odeur qu'elle se communique à tout le corps de l'animal : cependant lorsqu'on laisse sécher cette matiere, non-seulement elle perd son odeur désagréable, mais elle acquiert un parfum qu'on peut comparer à celui du *musc*. Cette poche n'est pas le lieu dans lequel les petits sont conçus, le *sarigue* femelle a une matrice intérieure, différente à la vérité de celle des autres animaux, mais dans laquelle les petits sont formés et

portés jusqu'au moment de leur naissance. La bourse et toute l'anatomie de cet animal ont été bien décrites par *G. Cowper.*

Quelques-uns prétendent que les *sarigues* produisent souvent et en grand nombre ; d'autres disent qu'ils n'ont qu'une portée tous les ans, en Avril et en Mai : toujours est-il vrai que chaque portée est de cinq, six, sept, huit et neuf petits, qui ne sont pas plus gros chacun qu'un grain d'avoine, c'est-à-dire quand ils sortent de la matrice pour entrer dans la poche et s'attacher aux mamelles : ce fait n'est point exagéré. M. *Roume de Saint-Laurent* dit, *Journal de Physique, Juillet 1775*, avoir observé sur ses terres, quartier de Saint-Patrice, isle de la Grenade, une femelle du *manicou* ou *sarigue* : elle avoit sept petits qui étoient au bout d'autant de mamelons contenus dans la poche ; ils n'y adhéroient point, mais on les séparoit avec un peu de peine des mamelons ; ils avoient environ trois lignes de longueur et une ligne et demie de grosseur ; la tête étoit fort grosse à proportion du corps ; les parties antérieures étoient beaucoup plus grosses aussi que les postérieures ; ils n'avoient point de poils : la peau étoit très-fine et d'un rouge-sanguinolent ; les yeux ne se distinguoient que par deux petits filets.

On peut présumer avec beaucoup de vraisemblance, dit M. *de Buffon*, que dans ces animaux la matrice n'est pour ainsi dire que le lieu de la conception, de la formation et du premier développement du fœtus, dont l'exclusion étant plus précoce que dans les autres quadrupedes, l'accroissement s'acheve dans la bourse, où ils entrent au moment de leur naissance prématurée.

Personne, dit encore M. *de Buffon*, n'a observé la durée de la gestation de ces animaux, mais il est à présumer qu'elle est beaucoup plus courte que dans les autres ; et comme c'est un exemple singulier de la Nature que cette expulsion précoce du fœtus, nous exhortons ceux qui sont à portée de voir des *sarigues* dans leur pays natal, de tâcher de savoir combien les femelles portent de temps, et combien de temps encore après la naissance les petits restent

attachés à la mamelle avant que de s'en séparer : cette observation curieuse par elle-même pourroit devenir utile en nous indiquant peut-être quelque moyen de conserver la vie aux enfans venus avant terme. Il y a des Auteurs qui prétendent que les petits *sarigues* restent attachés et comme collés aux mamelles de la mere, pendant le premier âge et jusqu'à ce qu'ils aient pris assez de force et d'accroissement pour se mouvoir aisément ; d'autres disent qu'ils y restent collés pendant plusieurs semaines de suite ; quelques-uns rapportent qu'ils ne demeurent dans la poche que durant le premier mois d'âge : enfin d'autres assurent qu'ils ne quittent pas la mamelle, même en dormant, jusqu'à ce qu'ils soient sevrés.

On peut aisément ouvrir cette poche de la mere, regarder, compter et même toucher les petits sans les incommoder. Ils ne quittent la tetine qu'ils tiennent avec la gueule que quand ils ont assez de force pour marcher; ils se laissent alors tomber dans la poche et sortent ensuite pour se promener et pour chercher leur subsistance ; ils y rentrent souvent pour dormir, pour teter et aussi pour se cacher lorsqu'ils sont épouvantés ; la mere fuit alors et les emporte tous, ayant souvent hors du sac leur queue qui s'agite comme un ver qui rampe. La mere ne paroît jamais avoir plus de ventre que quand il y a long-temps qu'elle a mis bas et que ses petits sont déjà grands, car dans le temps de la gestation on s'apperçoit peu qu'elle soit pleine. On doit être curieux de voir cette mere soigner ses enfans : M. *Gautier* dit qu'elle ne les quitte pas, elle les porte par-tout avec elle. Ces petits marmots trouvent dans la poche ou espece de manchon, l'abri et les vivres ; devenus assez forts, la mere les retire de cette sorte de berceau de temps en temps, les fait laver à la pluie, les expose au soleil quand il fait beau, les essuie en les léchant, et les réchauffe dans sa poche ; ses pattes font l'office de mains : dès qu'ils ont les yeux ouverts, sa tendresse et sa joie se déploient encore plus, elle les amuse en folâtrant, en les agaçant, etc. Le temps du sevrage arrivé, elle feint de les chasser pour les

accoutumer à se passer des soins maternels ; cependant elle les suit de l'œil, et si quelque danger les menace elle court aux uns et aux autres, et les met ou les laisse entrer encore dans sa poche. Pendant tout le temps de l'éducation, les désirs de l'amour ne troublent pas les devoirs maternels. Elle ne voit aucun mâle jusqu'à ce que la petite famille soit en état de se passer entiérement de son secours. Enfin on se quitte et les adieux sont accompagnés de caresses et de gambades. Les *sarigues* mâles sont, dit-on, infidelles, inconstans, même libertins ; ils courent les champs et cherchent pendant ce temps-là de bonnes fortunes ; cependant comme à femelles égales, ils préferent celles qu'ils ont adoptées les premieres, ils délaissent leur conquête passagere et reviennent à leurs femelles, dès qu'elles sont débarrassées des soins de l'éducation.

Qui croiroit que ces animaux si rusés en apparence, sont stupides ou peureux, au point qu'étant surpris ils n'osent s'enfuir ; ils se laissent tuer à coups de bâton. On doit cependant se méfier de leurs dents. Les *chiens* qui les saisissent ne les mangent pas. On croit avoir observé que les *chiens* ne mangent aucun animal qui se nourrit en grande partie de vers de terre.

Le *sarigue* s'appuie sur le talon en marchant, il peut s'asseoir sur son cul ; il fait quelquefois mille singeries avec ses pattes de devant : il marche mal et court lentement ; aussi dit-on qu'un homme peut l'attraper sans même hâter son pas. En revanche il grimpe sur les arbres avec une extrême facilité : on nous a assuré qu'il y fait son nid ou y forme sa couche avec des pailles, des feuilles, des bûchettes de bois sec : il se cache dans le feuillage pour attraper des oiseaux, ou bien il se suspend par la queue dont l'extrémité est musculeuse et flexible comme une main, en sorte qu'il peut serrer assez fortement et même environner de plus d'un tour les corps qu'il saisit : il reste quelquefois long-temps dans cette situation, sans mouvement, le corps suspendu, la tête en bas ; il épie et attend le gibier au passage : d'autrefois il se balance pour sauter d'un arbre à un autre. Il est si friand d'oiseaux et particuliérement de volailles, qu'il

entre hardiment dans les basse-cours et dans les poulaillers; il y égorge une volaille, et s'il ne peut la faire passer par le trou qui lui a servi d'entrée, il la mange dans le lieu même; le lendemain il vient en chercher une autre. Quoique carnassier et même avide de sang qu'il se plaît à sucer, il mange assez de tout, des reptiles, des vers, des insectes, des cannes à sucre, des patates, des racines et même des feuilles et des écorces. On peut le nourrir comme un animal domestique : il n'est ni féroce, ni farouche, et on l'apprivoise aisément; on le nourrit de tripailles : il faut le tenir enchaîné, car si on le laisse en liberté il s'enfuit volontiers : au reste il dégoûte par sa mauvaise odeur, et déplaît par sa vilaine figure. Son corps paroît toujours sale, parce que le poil qui n'est ni lisse ni frisé, est terne et semble être couvert de boue. Sa mauvaise odeur réside dans la peau, car sa chair n'est pas mauvaise à manger; elle est blanche comme celle du *lapin*, mais elle se corrompt en peu de temps. C'est même un des animaux que les Sauvages chassent de préférence et duquel ils se nourrissent le plus volontiers. Ces petits quadrupedes ont un grognement qui ne se fait pas entendre de loin, et ils font le même murmure que les chats lorsqu'on les manie. Le *sarigue* transporté dans nos habitations en Europe y vit difficilement, cependant on voit actuellement dans la Ménagerie de Chantilly (Juin 1789) trois *sarigues*, deux mâles et une femelle; cette derniere porte dans sa poche six petits qui d'un jour à l'autre augmentent sensiblement de volume; ils sont sans poil et gros comme des *hannetons*.

On distingue le *sarigue à longs poils*, il a environ vingt pouces de longueur; sa tête est blanche; tout le corps est couvert de grands poils bruns sur les jambes et les pieds, blanchâtres sur les doigts et rayés sur le corps de plusieurs bandes brunes indécises; le cou est roussâtre ainsi que le ventre; le poil dont la queue est garnie à son origine, est blanc et brun. Les femmes des naturels du pays filent le poil de cet animal; il est fin, sans cependant être lisse ni doux au toucher; elles en font des jarretieres qu'elles teignent ensuite en rouge.

SARIONE. En quelques endroits c'est le nom du *saumon* qui n'a pas encore pris tout son accroissement.

SARLYK. Nom que les Mongols donnent à la petite espece ou variété du *buffle à queue de cheval*. Voyez ce qui en est dit à la suite de l'*article* BUFFLE et l'*article* GHAÏNOUK.

SARMENT, *Sarmentum*. On donne ce nom aux tiges longues, foibles, rampantes, ou qui se répandent de tous côtés, comme le sont celles de la *vigne*. On dit *tige sarmenteuse* : Voyez TIGE.

SARRASIN ou BLÉ NOIR, *Fagopyrum vulgare erectum*, Tourn. 511 ; *Polyponum fagopyrum*, Linn. ; *Erysimum folio hederaceo Theophrasti*, C. B. Pin. 27 ; Lob. Icon. 63 ; *Sarracenicum frumentum, fagotriticum*, J. B. 2, 992. Cette espece de grain est originaire d'Afrique, mais il est fort connu en Europe, très-commun aujourd'hui en France où il semble s'être naturalisé, et on en cultive une grande quantité dans différentes provinces. On l'appelle en Allemand, *Heiden korn* et *Buch-weitzen* ; en Anglois, *Buck-weat* et *Brank* ; en Italien, *Fromentone* ; en Espagnol, *Trigo Morisco*. On lui a donné le nom de *blé sarrasin*, et anciennement celui de *blé turchique*, parce que ce sont les Turcs et les Sarrasins qui l'ont apporté d'Afrique où il croît naturellement. (On a donné depuis le nom de *blé de Turquie* ou *blé d'Inde*, à un autre genre de plante de la classe des étamineuses. *Voyez* BLÉ DE TURQUIE.)

Le *sarrasin* est une plante annuelle, qui pousse une tige haute d'une coudée et plus, droite, cylindrique, lisse, striée, assez ferme, branchue, garnie de rameaux de fleurs qui sortent des aisselles des feuilles : les feuilles inférieures sont portées sur des queues peu longues, elles sont en cœur, sagittées, pointues et d'un vert clair ; les supérieures sont sessiles ou amplexicaules : au sommet des tiges et des rameaux on voit paroître de petites fleurs blanches, en rose, disposées en bouquet ou épi, chargées d'étamines rougeâtres : aux fleurs, qui fournissent aux abeilles une abondante récolte de miel, succedent des graines triangulaires, contenant une farine très-blanche et insipide.

Cette plante est un peu délicate, on la seme dans les champs des pays très-Méridionaux en toutes sortes de terres, et ordinairement après la récolte du *seigle* ou du *méteil*, et on a obtenu par ce moyen deux récoltes dans une même année : elle aime la pluie, elle croît promptement et mûrit bientôt ; il n'en est pas de même dans des climats un peu froids. On en seme peu en Suisse, dit M. *Bourgeois*, parce qu'elle mûrit rarement avant les gelées d'automne. Comme le *sarrasin* est sensible au froid, on le seme en Bretagne depuis la fin de Mai jusqu'en Juin, et on le récolte au mois d'Octobre. On voulut introduire en Bretagne, il y a quelques années, la culture du *sarrasin* de Sibérie, qui craint moins la gelée, mais elle a été abandonnée parce que l'écorce de ce grain est amere et en communique le goût à la farine, et que sa surface dentelée et anguleuse le rendoit peu propre à nourrir la volaille.

On fait avec la farine du grain de notre *sarrasin*, un pain noirâtre, dont la saveur est un peu meilleure que celle du pain d'orge. Ce pain est humide, passe plus vîte et cause plus de vents que le pain de seigle ; on l'emploie seul, ou on le mêle avec d'autres grains : il nourrit moins que le froment, le seigle et l'orge, mais plus que le millet et le panis.

La bouillie et les gâteaux que l'on fait avec la farine du *sarrasin* donnent une nourriture qui n'est pas mal-faisante. Cette farine peut être employée dans les cataplasmes résolutifs et émolliens.

On nourrit les bœufs et les autres bêtes de charge avec cette plante verte, et les volailles avec sa graine qui les engraisse promptement : cette graine échauffe aussi les poules, les faisans, les pigeons, et les fait pondre de bonne heure.

Quelques Jardiniers se servent avec avantage du son tiré de la farine de graine de *sarrasin*, pour préserver de l'humidité pendant l'hiver les cellules où ils conservent leurs plantes. On construit des planchers écartés des murs de deux ou de trois pouces, et on remplit exactement avec ce son l'intervalle qui est entre ces murs et ces planchers.

Lémery donne aussi le nom de *blé noir* ou *blé de vache et de bœuf*, ou *rouge herbe*, à une plante nommée en latin *Melampyrum purpureum*. C'est le *mélampite* de la *Flore Françoise*, 398. Sa tige est carrée, velue, purpurine, rameuse et haute d'un pied : ses feuilles sont opposées et verdâtres, un peu brunes ; celles d'en haut sont purpurines : les fleurs ont des tuyaux terminés en haut en forme de gueule, de couleur variée purpurine et jaune-rougeâtre ; elles sont suivies par des fruits oblongs qui s'ouvrent de la pointe à la base en deux coques, lesquelles sont partagées en deux loges qui renferment des semences oblongues, noires et plus petites que des grains de blé. Cette plante croît entre les blés, principalement dans les terres grasses : les bœufs et les vaches en mangent beaucoup.

On distingue trois sortes de *mélampites* : 1.° Le *mélampite* des champs, *Melampyrum arvense*, Linn. 842 ; c'est le *blé rouge*. 2.° Le *mélampite crêté*, *Melampyrum cristatum*, Linn. 842 ; c'est le *blé de vache*, il croît dans les bois. 3.° Le *mélampite des prés*, *Melampyrum pratense*. Linn. 843 ; il croît dans les lieux couverts. Toutes sont annuelles.

SARRETTE ou SERRETE, *Jacea nemorensis, quæ Serratula vulgò*, Tourn. 444. C'est une espece de *jacée* dont la tige croît à la hauteur de deux ou trois pieds ; elle est droite, ferme, lisse, quelquefois cannelée et rougeâtre ; les feuilles d'en bas sont grandes, ovales, oblongues, dentées ou découpées comme celles de la scabieuse, elles ont un pétiole ; les autres sont plus grandes que celles de la bétoine, ailées à leur base, se terminant par un lobe fort grand, alongé et denté par ses bords comme une petite scie, de couleur verte obscure : au sommet naissent des fleurs laciniées comme celles des autres especes de *jacée*, purpurines ou blanches et renfermées dans un calice écailleux : aux fleurs succedent des semences garnies d'aigrettes. On trouve la *sarrette* dans les bois et dans les prés, aux lieux sombres et humides.

Cette plante est vivace et estimée vulnéraire, propre pour les contusions, pour dissoudre le sang caillé, pour appaiser la douleur des hémorroïdes ; elle

convient encore pour les hernies : on prétend que sa feuille fournit une teinture jaune-verdâtre, qui est un peu d'usage. C'est ce qui l'a fait appeler *serrette des Teinturiers*, *Serratula tinctoria*, Linn. 1144, pour ne pas la confondre avec la *sarrette des jardins*, *Serratula coronata* et qui est originaire d'Italie. Celle-ci est du double plus grande que la précédente.

SARRIETTE, SADRÉE et SAVORÉE, *Satureia sativa*, J. B. 3, 272; *Satureia hortensis*, Linn. 795; C. B. 218. La *sarriette* cultivée le plus ordinairement forme une touffe arrondie, branchue, qui est quelquefois haute d'un pied : sa tige est dure; ses feuilles sont étroites, oblongues; ses fleurs sont petites, en gueule, insérées deux à deux sur le même point et sortent des aisselles des feuilles; elles sont blanches, tirant sur le purpurin : il leur succede des semences menues, rondes, de couleur ardoisée.

Cette plante qui est annuelle, vient aisément dans toutes sortes de terres; elle est indigene en Italie et en Provence, et on la cultive dans nos jardins. Les Cuisiniers la recherchent pour relever le goût des féves de marais, avec lesquelles elle s'allie fort bien; les Allemands en mêlent dans leur *choukraut*. Elle est beaucoup plus utile dans la Médecine, et si bonne, qu'on l'appelle la *sauce aux pauvres*; elle est stomachique : sa décoction injectée dans les oreilles, est bonne pour les affections soporeuses : elle est utile en gargarisme pour le relâchement de la luette, et pour l'inflammation et le gonflement des amygdales. La poudre de ses feuilles séchée et bue dans du vin, soulage les maux de poitrine.

Il y a deux especes de *sarriette* vivaces, qui forment des arbustes assez élevés; on les appelle *thymbres*, elles sont originaires de Candie; l'une porte des fleurs bleuâtres, et l'autre des fleurs blanches : ce sont des arbrisseaux de serre. L'une est la *sarriette* de Crete, *Thymbra legitima*, Clus. Hist. 358; *Satureia Cretica*, C. B. Pin. 218. L'autre est la *sarriette* vraie, *Satureia spicata*, C. B. Pin. 218; *Thymbra Sancti Juliani*, *sive Satureia vera*, Lob. Icon. 425.

Il y a encore la SARRIETTE DE MONTAGNE, *Satureia montana*, C. B. Pin. 218, *aut durior*, J. B. 3,

272; *Calamintha frutescens, satureiæ folio, facie et odore*, Tourn. 194. C'est une espece de *calament*, mais qui a la feuille, le port et l'odeur de la *sarriette* : cette plante est originaire des pays chauds, elle est vivace: sa tige est haute d'un pied, dure, ligneuse et branchue; ses feuilles sont opposées, étroites, sessiles, très-aiguës, ponctuées et comme chagrinées; ses fleurs sont blanches, axillaires, deux ou trois ensemble sur le même pédicule.

La *sarriette grande* de Saint-Domingue est l'*Ocymum maximum*; et la *sarriette* petite, le *Bidens Americanum*, etc.

SARROUBE. Nom d'un *lézard* trouvé à Madagascar par M. *Bruyeres* : il a la queue plate, membraneuse, conformée comme celle du lézard dit la *tête plate*; quatre doigts aux pieds de devant, et cinq à ceux de derriere, tous élargis par le bout, ou garnis de part et d'autre d'une petite membrane; et par dessous, d'un ongle crochu, placé entre un double rang d'écailles disposées en recouvrement : la partie supérieure du cou qui est très-large, est garnie d'une double rangée d'écailles d'un jaune clair; on voit aussi sous le corps un grand nombre de petites écailles rondes et jaunes; la peau du dos est brillante, grenue et d'un jaune tigré de vert. Ce lézard, qui a environ un pied de longueur, paroit plus souvent la nuit que le jour, et plus communément lorsqu'il pleut que pendant un temps sec.

SART. *Voyez* GOEMON.

SARVE ou ROTENGLE, ou ŒIL ROUGE, *Cyprinus erythrophthalmus*, Linn.; *Cyprinus iride, pinnis omnibus caudâque rubris*, Arted.; *Rootang, etc. bramis affinis*, Willughby. En Suede, *San* et *Sarf*; en Allemagne, *Rothauge*. Poisson du genre du *Cyprin*. Il se trouve dans les rivieres de l'Amérique Septentrionale; on dit encore qu'il n'est pas très-rare en Allemagne. Suivant *Baltner* il fraie vers le mois de Mai, auprès des racines des arbres qui sont sur le bord de l'eau. *Willughby* dit que ce poisson a le corps d'une belle couleur rouge, avec des teintes différentes; c'est dans les iris des yeux que cette couleur est plus vive; la langue offre une tache jaune. Selon *Artedi*, la couleur

des yeux est plutôt safranée que d'un rouge décidé. Ce dernier Auteur dit que la nageoire de la queue et celle du ventre et de l'anus tirent sur le rouge de sang ; la dorsale n'est de cette couleur que vers son extrémité, elle est grise à sa base et garnie de onze rayons rameux, dont les deux premiers sont les plus élevés, sur-tout le second : les pectorales ont chacune seize rayons : elles sont d'un rouge noirâtre ; les abdominales en ont chacune dix ou onze ; celle de l'anus en a quatorze ou quinze ; celle de la queue qui est fourchue en a dix-neuf longs, sans compter d'autres plus courts, situés sur les côtés : les écailles qui recouvrent le corps sont d'une couleur argentée, mêlée d'une teinte jaunâtre sur le ventre et offusquée vers le dos par une teinte de noirâtre. L'individu observé par *Artedi*, avoit huit pouces et demi de longueur, mais il y en a de plus grands.

SASA. Nom d'un oiseau de l'Amérique Méridionale, qui a beaucoup de rapports avec le *faisan huppé* de Cayenne, appelé *hoazin*, Voyez *ce mot* ; mais il est un peu moins grand que le *hoazin* : il n'est point de passage, et ne se nourrit point de serpens comme ce dernier ; mais, selon M. *Sonnini de Manoncour*, il est sédentaire et frugivore : de même que le *hoazin*, il n'a pas la faculté de relever sa belle huppe en forme de panache ; cependant il peut, lorsqu'il est affecté, en soulever les plumes ou plutôt les roidir, de sorte qu'elles se soutiennent horizontalement. Dans les mêmes circonstances sa queue s'élargit et s'arrondit en éventail. Le *sasa* a beaucoup de conformité avec le *faisan*, il en a la taille, le port, la forme du corps ; il en a le bec et les pieds. On en rencontre l'espece dans quelques cantons de la Guiane, jamais dans les grands bois ni dans les lieux élevés. Ils fréquentent de préférence les savannes noyées, où ils se nourrissent, étant perchés, des feuilles et des baies d'un très-grand *arum* à feuilles de fleches, que les Guianois appellent *moucou-moucou*, qui ne croît que dans les endroits inondés, et qui est l'*aninga-iba* des Brasiliens, suivant *Pison*. Ces oiseaux vont quelquefois par paires

et quelquefois par troupes de six ou huit au plus ; ils ne vont jamais à terre. Pendant une bonne partie de la journée ils demeurent tranquilles, rangés en file et serrés l'un contre l'autre sur quelque branche basse et ombragée aux bords des eaux : leur vol est court et peu élevé. Du reste ils ne sont ni farouches ni querelleurs : ils prononcent leur nom d'une voix forte, rauque et désagréable ; ils exhalent une odeur de *castoreum* : leur chair n'est pas bonne à manger, mais les pêcheurs de ces contrées la coupent par morceaux et s'en servent comme d'un excellent appât pour prendre un poisson qu'on y nomme *torche*, et qui est, dit M. *Sonnini*, une espece de *mulet*, *Journ. de Physique*, *Septembre 1785*.

SASAPINE, par quelques-uns. C'est le *sarigue*, Voyez *ce mot*.

SASSA. *Voyez à l'article* OPOCALPASUM.

SASSAFRAS ou LAURIER DES IROQUOIS, *Laurus sassafras*. On connoît sous ce nom un bois ou plutôt une racine d'un roux-blanchâtre, spongieuse et légere, de couleur cendrée, roussâtre en dehors, d'un goût âcre, douceâtre, aromatique, d'une odeur pénétrante, qui approche de celle du fenouil et de l'anis. On retire cette racine d'un arbre qui croît à la Virginie, au Brésil, à la Louisiane, à la Floride, et dans plusieurs provinces de l'Amérique.

Le *sassafras* est une espece de *laurier*, dont le tronc est nu, fort droit et peu élevé : ses branches s'étendent à son sommet, comme celles d'un pin ébranché ; ses feuilles sont à trois lobes, comme celles du figuier, vertes en dessus, blanchâtres en dessous : ses fleurs sont en grappes, découpées en cinq parties ; il leur succede des baies semblables à celles du *laurier*. Cet arbre est toujours vert ; il paroît qu'il peut s'élever en France, où il est cependant encore fort rare.

On se sert à la Louisiane des feuilles de *sassafras*, recueillies en Juillet, desséchées et pulvérisées grossiérement, pour aromatiser les sauces et les faire filer comme de l'eau gommée : le bois de *sassafras* abonde en parties volatiles subtiles, comme le prouve son odeur : il excite la transpiration et la

sueur ; il incise et résout les humeurs épaisses, visqueuses, adoucit les douleurs de la goutte, remédie à la paralysie et aux fluxions froides. On l'emploie utilement dans les maladies vénériennes : on en retire une huile essentielle, et cependant le bois a de la peine à brûler. On nous envoie quelquefois du *bois d'anis* pour celui de *sassafras*.

SASSESBÉ. C'est le *perroquet à gorge rouge* de la Jamaïque, de M. *Brisson*, le *xaxabes* des Indes. Ce perroquet est de la section des *papegais*, Voyez *ce mot*. Sa grosseur est à peu près celle du *jaco* ; la gorge et le devant du cou sont d'un rouge vif ; tout le reste du plumage est vert à l'extérieur.

SATELLITES. Les *satellites* des planetes sont d'autres *planetes* qui tournent autour d'elles ; la *Lune* est l'unique *satellite* de la Terre ; mais *Jupiter* en a quatre et *Saturne* en a cinq. Les *Satellites* sont emportés autour du soleil par le mouvement de la planete principale. *Voyez à l'article* PLANETE.

SATHERIUS d'Aristote ; il paroît que c'est la *zibeline*, Voyez *ce mot*.

SATURNE. *Voyez au mot* PLANETE.

SATURNIN. Serpent du troisieme genre ; il se trouve dans les Indes ; ses yeux sont très-grands ; sa robe est d'une couleur livide, avec des teintes de couleur cendrée, disposées comme par nuages. L'abdomen est recouvert par cent quarante-sept grandes plaques, et le dessous de la queue est garni de cent vingt paires de petites plaques.

SATYRE, *Satyrus quadrumanus*. Nom donné à un être fantastique, qui tient de l'*homme* et du *quadrupede*, et que l'on dit être produit par l'alliance monstrueuse de deux individus différens pour le sexe et l'espece. Heureusement pour l'humanité que ces êtres, s'ils existent, périssent sans pouvoir se perpétuer. Il en est peut-être de la beauté des *satyres* comme de la laideur des *ogres*, des espiégleries des *lutins*, des courses des *loups-garous*, des assemblées du sabbat et de pareilles autres extravagances. Le *satyre* des Indiens est l'*homme des bois* ou l'*orang-outang* : Voyez *ce mot*. On trouve dans le *Mercure de France, Décembre, 1761, page 92*, la traduction d'un Mémoire

Mémoire sur les *Satyres*, les *Tritons* et les *Néréïdes*. On peut encore consulter les ingénieuses Lettres que le public connoît sous le titre de *Caprice d'imagination*. Voyez aussi HOMME MARIN et HOMME DES BOIS.

SATYRE, *Satyrus papilio*. *Linnæus* donne ce nom à un *papillon* de jour très-commun, qui ne marche que sur quatre pieds, se repose sur les pierres, sur les murs et sur les rochers; c'est le *grand argus des prés*: il a les ailes très-entieres, fauves-brunâtres par dessus; la marque d'un œil noir à prunelle blanche sur les premieres ailes, et deux ou trois sur les secondes qui en ont sept en dessous. On le voit presque tout l'été dans les bois et les jardins: on en distingue plusieurs variétés pour les couleurs et la grandeur; sa couleur la plus ordinaire est fauve, coupée de nervures et de bandes brunes, ou de couleur brune avec des taches fauves: le dessous des ailes inférieures est plutôt cendré que brun.

Le papillon appelé *némusien* est d'une couleur plus foncée, il ressemble un peu au *tircis*; ils sont du même ordre: le *némusien* a une bande fauve sur chaque aile supérieure, elle est composée de trois taches dont la premiere offre un trait circulaire gris, et au centre un œil ovale noir à deux prunelles blanches; les ailes inférieures offrent chacune trois yeux noirs à prunelles blanches, cerclés de fauve: la chenille qui n'est point épineuse se nourrit, dit M. *Geoffroi*, sur une espece de gazon appelé *gramen-poa*.

SATYRION, *Satyrium*. Plante de la famille des *Orchis*, et qui emprunte son nom de la figure extérieure de sa racine: on en distingue de beaucoup d'especes parmi celles qui naissent dans les prés, dans les forêts, sur les collines et les montagnes, aux lieux ombragés ou exposés au soleil, secs ou humides, et qui fleurissent en différens temps de l'année, excepté l'hiver. On emploie plus communément en Médecine les especes à racines bulbeuses, comme ayant les racines plus charnues, et particuliérement les deux suivantes.

1.° Le SATYRION MALE ou TESTICULE DE CHIEN A FEUILLES ÉTROITES, *Orchis morio mas, foliis macu-*

latis, C. B. Pin. 81 ; *Orchis mascula*, Linn. 1332. On trouve fréquemment cette plante dans les broussailles, les bosquets et les prés : sa racine est composée de deux tubercules arrondis, charnus, gros comme des noix muscades, dont l'un est plein et dur, l'autre ridé et fongueux, accompagné de grosses fibres : elle pousse d'abord six ou sept feuilles longues, médiocrement larges, semblables à celles du lis, mais plus petites, ordinairement marquées en dessus de taches d'un rouge brun : sa tige est haute d'environ un pied, ronde, striée, revêtue d'une ou deux feuilles, portant en sa sommité un long épi de fleurs agréables à la vue, purpurines, nombreuses, un peu odorantes, blanchâtres vers le centre, et parsemées de quelques points d'un pourpre foncé ; chaque fleur est composée de six feuilles inégales, dont les cinq supérieures forment en se courbant une sorte de coiffe ; l'inférieure, qui est plus grande, finit comme un éperon : à la fleur passée succede un fruit semblable à une lanterne à trois côtés, contenant des semences semblables à de la sciure de bois. Cette plante fleurit vers la fin d'Avril et au commencement de Mai ; les autres *satyrions* fleurissent plus tard. Entre les especes qui croissent en plusieurs endroits des environs de Paris, M. *Vaillant* a observé qu'il y en a dont les feuilles se couchent quelquefois à terre en formant une roue : il ajoute avoir compté jusqu'à quarante-trois fleurs sur un pied.

2.° Le SATYRION A LARGES FEUILLES ou le GRAND TESTICULE DE CHIEN, *Satyrium majus, latifolium* ; *Cynosorchis latifolia, hiante cucullo, major*, C. B. ; *Satyrium hircinum*, Linn. 1357. Il croît sur le bord des bois ; ses bulbes sont plus grosses : on lui trouve, de même qu'aux autres especes d'*orchis bulbeux*, un testicule flasque et l'autre plein, parce que tous les ans la bulbe de l'année précédente se flétrit, et il en renaît une nouvelle à la place : sa tige a près de deux pieds de hauteur ; elle est cylindrique, ferme, feuillée. Cette tige est chargée à sa sommité d'un épi long, pyramidal, plus ou moins serré, et composé de fleurs amples, de couleurs variées et agréables

à la vue, mais d'une odeur de bouc insupportable, et représentant un casque ; ses fleurs sont garnies chacune de bractées étroites, linéaires et pointues : ses feuilles sont très-larges et longues ; elles sortent de terre, comme dans la plupart des *orchis*, dès le mois de Novembre ; elle fleurit en Mai. C'est l'*orchis* ordinaire et fétide, *Orchis hirci odore*, dont le sixieme pétale fait un ruban dentelé, et dont l'éperon est fort court, dit M. *de Haller*. Cette espece de *satyrion* n'est pas rare aux environs de Paris.

On choisit les racines ou bulbes de l'une et de l'autre espece, grosses, bien nourries, fermes, succulentes, d'un goût doux et visqueux, tirées de terre au printemps avant qu'elles aient poussé leur tige : on rejette la bulbe flasque, et on emploie l'autre comme un excellent aphrodisiaque. Il est d'usage de faire sécher ces bulbes et de les réduire en poudre, dont on donne un demi-gros dans un verre de bon vin pour augmenter la semence, fortifier les parties de la génération, et même pour aider à la conception. On tient dans les boutiques une conserve de *satyrion*, qu'on estime aussi propre à exciter à l'amour. Mais entre les diverses préparations de ces sortes de bulbes, la meilleure est peut-être celle qui se trouve indiquée par M. *Geoffroy*, et insérée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, *année 1740*, *page 96*. Cet Académicien ayant reconnu que le *salep* ou *salop* étoit une espece d'*orchis*, dont les Turcs faisoient usage pour réparer les forces épuisées, essaya de préparer des bulbes de *satyrion* de notre pays, pour en faire usage : il y réussit par le procédé suivant :

L'on enleve la peau des bulbes d'*orchis* bien nourries, on les jette dans l'eau froide, ensuite on les fait cuire dans de nouvelle eau, et on les fait égoutter ; puis on les enfile en forme de chapelet par un temps sec et chaud : elles deviennent alors dures et semblables au *salop*. En un mot, la préparation, la maniere de conserver ces racines desséchées et d'en faire usage, est à peu près la même que celle du *salep*. Voyez *ce mot*.

Lorsqu'on emploie le *satyrion* comme aphrodisiaque,

on lui associe quelques stimulans qui concourent aux mêmes effets ; tels sont la semence de *roquette*, les trochisques de *vipere*, le *scine marin* et l'essence d'*ambre*. La ressemblance des bulbes de ces *orchidées* avec des *testicules de chien* a fait imaginer qu'elles pourroient être utiles pour provoquer à l'amour : c'est une illusion adoptée par *Paracelse*, *Théophraste*, *Galien*, *Crollius* dans son Traité *de signaturâ plantarum*, *Gmelin*, etc. Nous l'avons dit ; le meilleur parti qu'on puisse tirer de ces bulbes est pour la préparation du *salep*.

SATYRION d'*Aristote*. C'est le *desman* ; Voyez *ce mot*.

Fin du Tome douzieme.

C 14417